

**BULLETIN
DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES
ET LETTRES
DE
MONTPELLIER**



NOUVELLE SERIE
TOME 51
ANNÉE 2020

ISSN 1146-7282

TABLE DES MATIÈRES

Titre	Page
Table des matières	1
Avertissement	5
Présentation	9
Contacts.....	11
Conseil d'administration de l'Académie 2020.....	13
Communications présentées en 2020	15
GUDIN DE VALLERIN (Gilles), <i>séance publique du 6 janvier 2020</i> : Jean Joubert (1928-2015), poète	17
Réception de Monsieur Jean-Paul VOLLE sur le II ^{ème} fauteuil de la section Lettres, <i>séance publique du 20 janvier 2020</i>	291
LAVABRE-BERTRAND (Thierry), <i>séance publique du 3 février 2020</i> : La fondation de l'Université de Médecine de Montpellier, 17 août 1220.....	33
PUECH (Guy), CUQ (Jean-Louis), COT (Louis), AUBERT (Bernard), <i>séance du 10 février 2020</i> : <i>Séminaire interne « Le futur : présages, prophéties, prévisions, prédictions »</i> : Le climat. Entre incertitudes et probabilités.....	47
BUISSON (Hervé), <i>séance du 10 février 2020</i> : <i>Séminaire interne « Le futur : présages, prophéties, prévisions, prédictions »</i> : L'eau : les outils pour préparer l'avenir (texte non remis)	57
GAYRAUD (Michel), <i>séance du 17 février 2020</i> : <i>Séminaire interne « Le futur : présages, prophéties, prévisions, prédictions »</i> : Défense, critique et déclin de la divination dans la Rome antique ...	59
AUFRÈRE (Sydney H.), <i>séance du 17 février 2020</i> : <i>Séminaire interne « Le futur : présages, prophéties, prévisions, prédictions »</i> : Un genre égyptien millénaire : la « prophétie », véhicule littéraire d'une pensée nationaliste	67
BAYLET (René), <i>séance du 24 février 2020</i> : <i>Séminaire interne « Le futur : présages, prophéties, prévisions, prédictions »</i> : La médecine en perpétuelle évolution dans la complexité conserve cependant le même défi : « soulager la souffrance et maintenir la santé »	91
DURAND (Gemma), <i>séance du 24 février 2020</i> : <i>Séminaire interne « Le futur : présages, prophéties, prévisions, prédictions »</i> : La médecine prédictive ou le nouveau destin des femmes. Présage ou prophétie ?.....	97

BOCKAERT (Joël), <i>séance publique du 2 mars 2020</i> :	
La Communication dans le vivant	105
DANAN (Marcel), <i>séance du 23 mars 2020</i> :	
Médecins et patients : entre Croyances, Connaissances, Preuves et Incertitudes.....	115
ROBIN (Jean-Max), <i>séance du 4 mai 2020</i> :	
À la recherche des premiers habitants de l’Afrique Australe	129
CUÉNANT (Étienne), <i>séance du 22 mai 2020</i> :	
Évolution de la pensée médicale en Occident : brève histoire.....	141
LE BLÉVEC (Daniel), <i>séance du 22 juin 2020</i> :	
Maguelone et ses chanoines au XIV ^e siècle.....	149
BAKHOUCHE (Béatrice), <i>séance publique du 5 octobre 2020</i> :	
Hercule à Montpellier	163
LAMBOLEY (Claude), <i>séance du 26 octobre 2020</i> :	
Collioure et Céret, deux étapes décisives dans l'aventure artistique du XX ^{ème}	177
VOISIN (Michel), <i>séance publique du 2 novembre 2020</i> :	
Les garçons dans le système éducatif. Le regard du pédiatre.	191
GIRON (Hilaire), <i>séance du 9 novembre 2020</i> :	
Subsidiarité, responsabilité et efficacité ou la recherche de la pierre philosophale	205
PELLEGRIN (Valdo), <i>séance du 16 novembre 2020</i> :	
Nicolas Lamoignon de Basville, intendant du Languedoc de 1685 à 1718 : une longévité rare	221
YCHOU (Marc), <i>séance du 23 novembre 2020</i> :	
SIRIC Montpellier Cancer	235
FRAISSE (Luc), <i>séance du 30 novembre 2020</i> :	
Les archives secrètes de Marcel Proust.....	241
DAUBIÉ (Christophe), <i>séance publique du 7 décembre 2020</i> :	
Le Nombre d’Or : « Réalité ou vérités de conséquence »	253
VERDELHAN BOURGADE (Michèle), <i>séance du 14 décembre 2020</i> :	
Lucien Tesnière, professeur de linguistique à Montpellier de 1937 à 1954 : l’aventure d’une grammaire.....	267
Rentrée académique, séance solennelle du 3 février 2020	283
CARBASSE (Jean-Marie), <i>séance solennelle du 3 février 2020</i> :	
Allocution de cessation de fonctions	285
GIRON (Hilaire), <i>séance solennelle du 3 février 2020</i> :	
Allocution de prise de fonctions	287
Réceptions d’académiciens 2020	289
<i>Réception de Monsieur Jean-Paul VOLLE</i> sur le II ^{ème} fauteuil de la section Lettres, <i>séance publique du 20 janvier 2020</i>	291

VOLLE (Jean-Paul) :	
Discours de réception : éloge du Professeur Robert Corriu	293
DUFOIX (Jean-Pierre) :	
Présentation de M. Jean-Paul Volle.....	307
CARBASSE (Jean-Marie) :	
Intronisation de M. Jean-Paul Volle	313
Prix de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier :	315
Prix Sabatier d'Espeyran 2019	317
Prix Roger Béciriaux 2020.....	319
Colloque et séminaire interne	321
Colloque « Médecine et Humanisme »	323
Séminaire interne « Le futur : présages, prophéties, prévisions, prédiction »	325
Hommage à	327
Décès de Huguette COURTÈS, par Jean-François LAVIGNE	329
Honorariat de Pierre BARRAL, par Béatrice BAKHOUCHE	331
Vie de l'Académie	333
Lettre de l'Académie, par Michel VOISIN	335
Rapport d'activités 2020, par Christian NIQUE, Secrétaire perpétuel	337
Chronique de l'Académie 2020	343
Index des auteurs	351

AVERTISSEMENT

À cause des restrictions sanitaires liées l'épidémie Covid 19, la vie de l'Académie des Sciences et Lettres (ASLM) a été fortement perturbée, nombre de manifestations ont dû être annulées ou reportées. En conséquence, on ne trouvera pas dans le présent bulletin certains chapitres, notamment les colloques et des rencontres inter-académiques, qui apparaissaient traditionnellement dans les bulletins précédents. Quelques conférences ont dû être déprogrammées, notamment les séances de réceptions d'académiciens, mais la plupart ont pu être maintenues sous forme de visio-conférences, grâce à M. Hilaire Giron, Jean-Claude Balny et Christian Nique : c'est une forme de réunion certes moins conviviale, mais qui permet néanmoins de maintenir une activité notable.

Suite aux décisions de l'assemblée générale du 25 janvier 2021, notre bulletin annuel est désormais édité sous trois formes :

- Un bulletin imprimé, sous forme traditionnelle, tiré à peu d'exemplaires, et consultable à la bibliothèque de l'Académie : Bibliothèque de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, BIU Droit Espace Richter, 60 rue des États Généraux, 34000 Montpellier).
- Un bulletin électronique (e-bulletin), pratiquement identique au précédent, mais muni de liens internes permettant de naviguer aisément à l'intérieur du bulletin. Cette édition est déposée à la Bibliothèque nationale de France, destinée à être insérée dans la collection Gallica. Elle est également consultable sur le site web de l'Académie, à l'adresse : <https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr>, onglet "Ressources", section "Bulletins de l'Académie", ou plus directement à l'adresse : <https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/academie/ressources/bulletins>
Ce e-bulletin peut être téléchargé à partir du site Wetransfer en activant un lien très largement distribué à nos contacts.
- Un bulletin électronique "de poche" (e-bulletin de poche), distribué par e-mail à nos correspondants, qui comporte exactement les mêmes fonctionnalités que le précédent, mais pour lequel les conférences ne sont pas intégrées au bulletin : lorsqu'on clique sur le lien qui les appelle, on va chercher non pas la conférence qui se trouve dans le bulletin, mais celle qui est stockée dans notre site web (en effet, chaque conférence, à partir du bulletin n° 51, est stockée d'une part dans le corps du e-bulletin, d'autre part dans un autre espace de notre site web avec l'ensemble de toutes les conférences). C'est la raison pour laquelle les liens correspondants sont des liens externes (repérés par la couleur verte) et non pas des liens internes (repérés par la couleur beige) comme dans le bulletin électronique. La pagination du e-bulletin de poche est différente de celle du e-bulletin, à cause d'une part de la suppression des conférences déportées sur notre site web, d'autre part de la suppression des pages blanches séparant les différentes sections. Mis à part ces différences d'agencement, les fonctionnalités du e-bulletin et du e-bulletin de poche sont identiques.

Le document que vous consultez actuellement est le "e-bulletin".

Utilisation des liens des bulletins électroniques (e-bulletin et e-bulletin de poche) :

Outre les liens habituels repérés par leur adresse soulignée commençant par http ou https, le "e-bulletin complet" et le "e-bulletin de poche" comportent trois autres types de liens sous forme de boutons :

- Le bouton "LIEN" active le document correspondant.
- Le bouton "HAUT" renvoie à la tête du sous-chapitre (titre en marron sur fond beige).
- Le bouton "TdM" renvoie à la table des matières.

Les liens sur fond jaune sont internes, ils renvoient à une autre page de ce bulletin. Les liens sur fond vert sont externes, ils renvoient à une page web extérieure.

Télécharger et imprimer une page consultée

Pour télécharger ou imprimer une page affichée à l'écran, cliquer sur le menu "Fichier > Imprimer" et dans la fenêtre qui s'affiche choisir "Imprimer" ou "pdf > enregistrer au format pdf"

Consulter une conférence

Pour consulter la conférence que l'auteur X a donnée l'année N , à partir du site de l'académie (<https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr>) on peut procéder de deux manières :

- 1) Cliquer dans le pavé "Rechercher un document" et dans la fenêtre qui s'affiche : si l'on renseigne le nom de l'auteur, on trouve la liste de toutes publications qu'il a faites dans le cadre de l'académie ; si l'on renseigne l'année N , on trouve la liste des publications de l'année N pour tous les auteurs ; si l'on renseigne l'auteur et l'année, on obtient la liste des publications de l'auteur pendant l'année N . Il suffit alors de cliquer sur le titre désiré. On peut ainsi consulter l'une quelconque des conférences stockées sur notre site web.
- 2) Rechercher dans la table des matières du bulletin de l'année N (à partir du n°51, année 2020) la publication désirée et cliquer sur le lien. Le bulletin de l'année N s'obtient en cliquant, sur la page d'accueil du site, dans l'onglet "Ressources > Bulletins de l'Académie".

PRÉSENTATION

CONTACTS

Libellé

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier
Ancienne "Société Royale des Sciences", fondée en 1706

Déclarée d'utilité publique le 22 avril 1884

Site web : <http://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr>

n° SIREN : 423 411610 ; n° SIRET : 423 411 610 00011

Numéro d'enregistrement au répertoire national des associations : W 343019078

Siège social : Hôtel de Lunas - 10, rue de la Valfère - 34000 Montpellier

Présentation

La Société Royale des Sciences fut fondée en 1706 par lettres patentes du Roi Louis XIV, comme "extension et partie de l'Académie parisienne des sciences", créée peu avant, "afin qu'elles constituent ensemble un seul et même corps."

Dissoute, comme toutes les sociétés savantes, par la Convention en 1793, elle fut reconstituée dès 1795, tout en élargissant ses compétences, sous le nom de Société Libre des Sciences et Belles Lettres. En sommeil de 1816 à 1846, elle se reforma et prit le titre d'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier (ASLM) et fonctionne sous ce titre sans interruption depuis cette date.

Forte actuellement de 90 membres titulaires répartis en trois sections, Sciences, Lettres et Médecine, et de 50 membres correspondants qui proviennent du milieu universitaire aussi bien que socio-économique, elle comporte également 8 membres honoraires.

Elle a pour buts la diffusion de la connaissance et de la culture, sur des sujets relevant du champ de chacune de ces trois sections. Elle tient des séances de travail privées ainsi que des séances publiques et des colloques internes ou ouverts au public. Chaque année est décerné un prix Sabatier d'Espeyran destiné à récompenser les travaux d'un jeune chercheur ou entrepreneur, qu'elle aide ainsi dans sa démarche de formation et d'entrée en activité professionnelle, et un prix Roger Bécriaux (en 2019 pour récompenser un ouvrage littéraire original et de grande qualité sur le thème du voyage ; le prix 2020 a dû être annulé à cause des conditions sanitaires dues au Covid 19). L'ASLM participe aussi à des rencontres inter-académiques, soit bilatérales soit dans le cadre de la Conférence Nationale des Académies, et effectue chaque année un voyage au cours duquel elle rencontre une académie ou une société savante d'une autre région de France.

Ses travaux se concrétisent par la publication de conférences sur le site web de l'ASLM, par l'édition d'un bulletin annuel imprimé déposé dans sa bibliothèque ; la version électronique de ce bulletin est publiée sur le site web de l'ASLM et déposé à la Bibliothèque Nationale de France pour être intégré à la collection Gallica, une version "allégée" du bulletin électronique est largement diffusée par mail. Certaines conférences sont enregistrées en vidéo et publiées dans le compte Youtube de l'ASLM.

La très riche bibliothèque historique de l'Académie comporte 40 000 volumes. Elle est hébergée par la Bibliothèque Interuniversitaire et gérée par celle-ci, sous la responsabilité d'un conservateur détaché et de ses propres bibliothécaires. L'ASLM correspond avec plus de 200 sociétés savantes et académies françaises et étrangères.

Correspondance

La correspondance doit être adressée (sauf pour les publications et échanges ou les documents de trésorerie) à :

M. le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences et Lettres
Recteur Christian Nique
sp.acad.slm@gmail.com

Dons et cotisations

Les dons et cotisations doivent être remis ou expédiés, exclusivement sous forme de chèques, au Trésorier :

Monsieur Christophe Daubié, 3 rue Philipppy, 34000 Montpellier.

Libeller les chèques à l'ordre de : Académie des Sciences et Lettres de Montpellier.

Publications, rédaction d'articles

Modalités de soumission, instructions aux auteurs : d'adresser au directeur des publications : Professeur Jean-Pierre Nougier
jean-pierre.nougier@orange.fr ; Tél. 06 86 42 67 62

Bulletin (acquisition, consultation ou échanges)

S'adresser à :

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier
Service des publications et échanges
Bibliothèque Interuniversitaire
Espace Richter - 60, rue des États Généraux - 34965 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 13 43 94 - E-mail : acad.scilett@univ-montpl.fr

La Bibliothèque Nationale de France procède à la numérisation des bulletins de l'Académie.

Les articles parus dans le bulletin annuel et les numéros spéciaux du bulletin (colloques), ainsi que les enregistrements vidéo de certaines conférences, peuvent être consultés sur le site web de l'Académie.

Site web : <http://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr>

Notre site web peut être joint directement à partir d'un portable à l'aide du QR code ci-contre.



L'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises au cours de ses séances et dans ses publications. Ces opinions devront être considérées comme propres à leurs auteurs.

*CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020 DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES ET LETTRES DE MONTPELLIER*

Le conseil d'administration de l'Académie est composé
des membres du bureau général et des membres de bureau des sections

BUREAU GÉNÉRAL 2020

Président Hilaire GIRON
 Vice-président..... Thierry LAVABRE-BERTRAND
 Secrétaire perpétuel Christian NIQUE
 Vice-secrétaire Philippe VIALLEFONT
 Trésorier..... Christophe DAUBIÉ
 Trésorier adjoint Philippe VIALLA
 Bibliothécaire-archiviste..... Gilles GUDIN DE VALLERIN
 Bibliothécaire-adjoint Sydney H. AUFRÈRE
 Directeur des publications Jean-Pierre NOUGIER

Conseillers :

La Lettre de l'Académie Michel VOISIN
 Relations avec les collectivités Daniel GRASSET
 Voyages..... Jean-Max ROBIN
 Informatique..... Jean-Paul LEGROS
 Relations avec les médias Claude LAMBOLEY
 Relations Univ. Montpellier..... Jean-Louis CUQ et Olivier MAISONNEUVE
 Relations Univ. Montpellier 3..... Michel GAYRAUD
 Enregistrements vidéo :..... Claude BALNY
 Protocole : Jean-Marie ROUVIER

BUREAU DES SCTIONS 2020

Section Sciences :

Président Louis COT
 Vice-Président Dominique LARPIN

Section Lettres :

Présidente Béatrice BAKHOUCHE
 Vice-Présidente..... Sydney H. AUFRÈRE

Section Médecine :

Président Thierry LAVABRE-BERTRAND
 Vice-Président Jacques MATEU

COMMUNICATIONS PRÉSENTÉES EN 2020

Séance publique du 6 janvier 2020

Jean Joubert (1928-2015), poète

Gilles GUDIN de VALLERIN

Conservateur général des médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole

MOTS-CLÉS

Jean Joubert, poésie, roman, littérature pour la jeunesse, France, Montpellier, Gâtinais, 1928-2015.

RÉSUMÉ

Jean Joubert s'exprime en poète, non seulement dans ses poèmes, mais également dans ses romans et dans ses nombreux textes pour la jeunesse. L'important succès en 1975 de *L'Homme de sable* ne l'a pas empêché de poursuivre une œuvre authentique : une langue économe, pure et accessible, dans la tradition française ; une imagination au service du réel ; une recherche constante du sens de la vie. Attaché à Montpellier et au Gâtinais, il aborde des thèmes universels avec émotion.



Remise du Prix de la Fondation de France à Jean Joubert pour *Les Enfants de Noé*. Juin 1988.
Droits Anne Joubert

Afin de commencer à pénétrer dans l'univers de Jean Joubert, il faut évoquer au préalable l'importance numérique de l'œuvre, sa biographie et les étapes de sa création.

1. Importance numérique de l'œuvre :

Jean Joubert a publié quelques 79 titres : 34 recueils de poèmes, 4 recueils de nouvelles, 9 romans pour adultes, 4 documentaires, 24 ouvrages pour la jeunesse, 4 traductions croisées avec la poétesse américaine Denise Levertov et le poète anglo-américain Ruth Fainlight, sans compter plusieurs dizaines de livres d'artistes. On note une grande diversité de genres.

2. Quelques repères biographiques :

Il est né le 27 février 1928, à Châlette-sur-Loing, dans le Loiret. Fils unique de Maurice et Louise Joubert, ses ancêtres sont des paysans modestes ou des artisans sabotiers. Son père est employé de bureau à l'usine Hutchinson, sa mère préposée des P. T. T. Il passe toute son enfance dans une commune, qui s'est peu à peu transformée en banlieue ouvrière de Montargis. Dans une nouvelle autobiographique *Une soirée dans la vie de Martin Dréser*, il nous décrit son village :

« Il songea qu'il avait vécu son enfance et son adolescence dans un lieu presque semblable, mais moins terrible cependant, à cette époque, car subsistaient encore quelques enclaves villageoises, et, entre les usines et les quartiers ouvriers, des champs de blé, des pâtures, une ferme avec des vaches et des chevaux. Si bien que l'odeur des bêtes et du blé se mêlait plaisamment aux relents d'usines, et parfois les dominait. Le cœur du vieux monde battait encore, et, dans ce temps-là, on ne savait pas qu'il allait bientôt affreusement étouffer »¹.

En 1949, il obtient une licence d'anglais. À la suite d'une grave maladie, il quitte Paris pour le Sud en 1953. Dans un récit autobiographique *Les Sabots rouges*, il explique la raison de son départ :

« Il y a dans cette province une tristesse semblable aux brouillards qui montent des rivières et des canaux, qui pénètrent partout, et les vêtements, les murs, les lits sont moites, on essuie la buée des vitres, on voit par la meurtrière ainsi ouverte des potagers cotonneux. Ces brouillards, cette tristesse, je crois bien que ce sont eux que j'ai voulu fuir en allant vers le sud. Ils me collent toujours à la peau »².

En 1954, reçu à l'agrégation d'anglais, il est nommé professeur au lycée de Montpellier.

En 1958, il participe à la création à Montpellier d'une revue littéraire *Les Cahiers de la licorne*, qu'il anime avec Henk Breuker, Frédéric Jacques Temple et Jean-Paul Guibbert. En 1962, il devient assistant à la Faculté des lettres de Montpellier : littérature anglaise, puis américaine. Dans les années 1960, le Montpellier rural disparaît progressivement. Pour retrouver la nature, Jean Joubert s'installe avec sa famille, en 1966, dans un petit mas, situé dans le village de Guzargues, à une quinzaine de kilomètres au nord de Montpellier. En 1988, il prend sa retraite de maître de conférences à l'Université Paul Valéry. Dans le roman *Le Léopard grec*, cette réflexion du professeur Martin pourrait s'appliquer à Jean Joubert :

« Quant à son métier de professeur, il l'avait pratiqué avec conscience, humilité et un ennui croissant, tant il avait la certitude de s'y être égaré, et que sa vie était ailleurs »³.

3. Les étapes de sa création :

En 1955, à 27 ans, il publie son premier recueil de poèmes *Les Lignes de la main*⁴, qui est récompensé par le Prix Antonin Artaud. Tout comme dans le recueil *La Main de feu* publié en 1993, il fait référence à la main de l'artisan, poète ou sabotier. En 1963, à 35 ans, il publie son premier roman *Les Neiges de juillet*, chez Julliard. En 1975, à 47 ans, *L'Homme de sable* paraît chez Grasset et reçoit le prestigieux Prix Renaudot. À la

¹ Jean Joubert, *Une soirée dans la vie de Martin Dréser, L'Assistant français et autres nouvelles*, Bourg-en-Bresse, Ed. Entailles Philippe Nadal, 1988, p. 104.

² Jean Joubert, *Les Sabots rouges*, Paris, Bernard Grasset, 1979, p. 41.

³ Jean Joubert, *Le Léopard grec*, Paris, Bernard Grasset, 1984, p. 119.

⁴ Jean Joubert, *Les Lignes de la main*, Paris, Pierre Seghers éditeur, 1955, 38 p.

suite de ce grand succès, son éditeur publie également ses poèmes. En 1978, André Marissel constate avec plaisir que ce prix ne l'a pas détruit : « On dit que les Prix « lancent » les auteurs ; le principal mérite qu'on peut leur accorder (je parle des lecteurs), c'est qu'ils donnent un élan nouveau à certains écrivains. Jean est de ceux-là. D'autres - on s'en aperçoit - sont « tués » par les Prix, mort glorieuse à petit feu »⁵. En 1977, à 49 ans, ses premiers textes pour la jeunesse sortent en librairie : *Les Avatars de Pilou*⁶ et *Le Voyage à Poudrenville*⁷.

1. Poésies

1. 1. Comment est-il devenu poète ?

Pendant l'Occupation, son oncle Georges Beaudenon, sabotier anarchiste, l'initie à la politique et à la littérature : Hugo, Zola, Rolland. Au collège, il découvre les poètes de La Pléiade, les Romantiques, Baudelaire, les Symbolistes, Rimbaud, Verlaine ; il continue le cahier de poésie de sa mère et commence à écrire des poèmes. Dans son journal rédigé jusqu'à son arrivée dans le Sud en 1953, il affirme à quinze ans, sur un ton soudain péremptoire : « Je veux être écrivain ! » et, un peu plus loin, cette remarque : « Je comprends que le travail est d'un grand secours pour les hommes naturellement portés à la tristesse. Je la signerais encore aujourd'hui »⁸. Giono, Daudet, Mistral et Pagnol font naître en lui l'amour du Sud.

« C'est à Jean Giono que je dois, en grande partie la découverte d'un bonheur de lire, qui ne m'a plus quitté. Adolescent, dans un pays nordique et gris, je me souviens d'avoir été transporté par la vitalité de son style, la vision d'un monde paysan transfiguré par l'imagination poétique, l'omniprésence d'un Sud austère et profond. [...] Il reste, à mes yeux, l'un des rares romanciers français qui ait su donner à la prose le souffle et la tension du langage poétique »⁹.

À La Libération, il s'initie au surréalisme :

« En 1945 - j'avais dix-sept ans - la lecture de *l'Histoire du surréalisme* de Maurice Nadeau, et du volume de documents qui l'accompagnait, fut une véritable illumination qui me projeta dans le monde de la poésie moderne. Bien entendu, Breton, Desnos, Aragon, Éluard ne figuraient pas dans les manuels scolaires, ni d'ailleurs Rimbaud, Verlaine, Mallarmé ou Lautréamont, que je découvrais [...] »¹⁰.

Plus tard, la découverte de Bonnefoy et de Jacotet va le conduire à un relatif équilibre entre les règles de versification et les formes libres :

« La lecture de *Du mouvement et de l'immobilité de Douve* de Bonnefoy, de *L'Effraie*, puis, un peu plus tard, de *L'Ignorant* de Jacotet m'incita à renouer avec une métrique plus traditionnelle et parfois même avec la rime. C'est peu à

⁵ Médiathèque centrale Émile Zola (MCZ), Lettre d'André Marissel à Jean Joubert (LMJ), 21 décembre 1978. Correspondance croisée 1970-2005 entre Jean Joubert et André Marissel (LJM), poète, critique et directeur de la revue poétique *Les Cahiers de l'archipel*. 81 lettres et cartes de Jean Joubert et 87 lettres d'André Marissel.

⁶ Jean Joubert, *Les Avatars de Pilou*, ill. par Alain Gauthier, Paris, J. P. Delarge, 1977, 31 p.

⁷ Jean Joubert, *Le Voyage à Poudrenville : conte-poème pour la jeunesse*, ill. Danièle Bour, Paris, Jean-Pierre Delarge, 1977. [24 p.]

⁸ Jean Joubert, *Les Sabots rouges*, op. cit., p. 137.

⁹ Jean Joubert, *Les Chants du monde* de Jean Giono 21 - 29 mars 1987, réalisation Jacques Ibanès avec la participation de la MJC Luc-sur-Orbieu de Lezignan-Corbières, [p. 12].

¹⁰ Jean Joubert, *Anthologie personnelle*, Arles, Actes Sud, 1997, p. 8.

peu que je me forgeai une métrique personnelle, qui échappait à la fois aux contraintes classiques et aux facilités du "vers libre", chaque poème inventant sa propre structure et son propre rythme »¹¹.

Paradoxalement, cet enseignant en littérature américaine préfère la littérature allemande :

« J'ai relu Hesse, sur ton conseil André, et je me sens toujours très proche de lui, mais quelque chose me déçoit pourtant – et plus que jadis – sur le plan esthétique. Jünger, me semble-t-il est beaucoup plus fort. Mais bien sûr il y a chez Hesse une permanence de l'amour, de la tendresse que l'on chercherait en vain dans les beaux récits tendus et hautains de Jünger. Oui, l'Allemagne m'attire toujours, et par quelle série de hasards ai-je été entraîné dans le domaine anglo-américain ? Notre vie est faite ainsi de dérapages qui cependant finissent, en se multipliant, par se compenser »¹².

En dépit de certaines amitiés, Jean Joubert a des relations lointaines avec le « milieu littéraire parisien » qui le considère comme « un lointain cousin de province avec de la paille dans les sabots ». En 1993, il écrit :

« Depuis deux ans et demi j'ai rompu toute relation avec Alain Bosquet. Je n'ai plus de nouvelles de François Nourissier et Cécile Muhlstein depuis un an. Robert Sabatier, qui vient de m'envoyer "Écriture" est gentil et lointain etc... [...] Lire, écrire, découvrir, garder le don d'émerveillement, voilà qui m'intéresse beaucoup plus »¹³.

1. 2. Les cinq principaux recueils poétiques :

Le livre intitulé *Les Poèmes 1955-1975*¹⁴ est tiré, en 1977, à 2 000 exemplaires ; il reprend la plupart des recueils et plaquettes publiés précédemment chez divers éditeurs, à l'exception de : *Les Lignes de la main*, *Poèmes d'absence* et *Le Chasseur de Sylans* pour lesquels l'auteur a procédé à une sélection. Jean Joubert se réjouit de cette opportunité :

« La publication de mes poèmes chez Grasset est, pour moi, une grande chose. Presque tous ces textes étaient épuisés, et enfin ils revoient le jour, dans un seul volume. À notre époque, et dans ma situation de provincial, cela tiendrait presque du "miracle", si je ne tenais compte du long combat que j'ai dû mener, des circonstances, et de l'amitié d'Yves Berger »¹⁵.

Ce recueil est honoré du Prix de l'Académie Mallarmé, qui lui est remis par Léopold Sédar Senghor, Président de la République du Sénégal. Ce grand poète qualifie ainsi l'œuvre de Jean Joubert : « Une imagination qui se joue sur tous les espaces et une force mesurée dans la profondeur du sentir, tels me paraissent être les traits originaux de votre poésie »¹⁶.

Dans l'*Anthologie personnelle*, publiée en 1997, chez Actes Sud, Jean Joubert expose son art poétique, à ses risques et périls :

« Dois-je t'avouer que les débats théoriques sur l'essence de la poésie ne m'attirent pas et que je préfère l'existence de cet art et ses manifestations. Je

¹¹ Jean Joubert, *Anthologie personnelle*, op. cit. p. 9.

¹² LJM, 16 avril 1981.

¹³ LJM, 7 novembre 1993.

¹⁴ Jean Joubert, *Les Poèmes 1955-1975*, Paris, Bernard Grasset, 1977.

¹⁵ LJM, 29 novembre 1977.

¹⁶ MCZ, *Allocution prononcée par M. Léopold Sédar Senghor, remise du Prix Mallarmé à M. Jean Joubert, le 25 mai 1978*, p. 4.

l'ai dit dans la préface à mon "anthologie personnelle" et cela m'a valu quelques solides inimitiés, qui se manifestent çà et là, dans un certain "milieu" parisien, qui de toute évidence n'est pas le mien. Libertaire depuis toujours, provincial par choix, épris d'indépendance, je ne saurais m'en étonner »¹⁷.

Cette édition sélective lui permet de comprendre l'évolution de son œuvre au cours de ses trente dernières années et de la retracer en 2000 dans un entretien avec Michel Cossem :

« L'*Anthologie personnelle* [...] a exigé une relecture de l'ensemble de mes poèmes - un millier -, et un choix qui fut parfois évident, parfois difficile. J'ai constaté, bien sûr, une évolution, depuis une période initiale, encore marquée par le surréalisme de mon adolescence, jusqu'aux poèmes récents. Il y eut des phases et des influences diverses : dans les années cinquante, après la tentation de l'automatisme, le retour à une métrique plus classique et à une forme plus contrôlée ; le recours à une structure narrative dans les "récits-poèmes" ; une attention accrue aux relations avec la peinture ; une poussée baroque et onirique, et, depuis quelques années, une recherche de la concision et d'une certaine simplicité que je veux croire essentielle. Évolution donc, transformation, élaboration progressive d'un langage poétique personnel qui échappe à la fois aux contraintes classiques et aux facilités du vers libre, chaque poème exigeant sa propre structure et son propre rythme »¹⁸.

Malgré le côté tragique de la vie, Jean Joubert garde espoir, dans *État d'urgence Poèmes 1996-2008* :

« C'est dans la nuit de la plus sombre chevelure,
C'est par la bouche d'ombre
que souffle ainsi le désir de lumière. »¹⁹

En 2014, *L'Alphabet des ombres* reçoit le Prix Roger Kowalski de la Ville de Lyon. Un poème est intitulé *Noces de sable* :

« J'ai fondé sur le sable une ville de fer,
crispée, arquée dans son refus du vent
et de la langue rêche des tempêtes.
J'ai défié la dévoreuse. [...] »
« Qui défie le sable
récolte l'ouragan.

Qui courtise le sable devient enfant de lumière. »²⁰

Une édition posthume des poèmes des années 2014-2015 paraît en 2016 sous le titre *Longtemps j'ai courtisé la nuit*. Dans la préface, son ami Frédéric Jacques Temple définit l'essence de sa poésie :

« Veilleur, alerté par les bruits inquiétants du jour et de la nuit, sollicité par les contradictions de l'homme et de la nature, et sachant qu'elles sont le propre de l'être, il entendait monter des abysses la rumeur de forces primordiales qui sont un des ferments de la poésie. La sienne est riche de clairs obscurs, de lumières voilées, d'aubes liquides et de soleils fanés. On a pu présenter Jean Joubert

¹⁷ LJM, 1^{er} août 2000.

¹⁸ Michel Cossem, « Entretien avec Jean Joubert », *Autre Sud*, 11, décembre 2000, p. 31.

¹⁹ Jean Joubert, *La Chute, État d'urgence poèmes 1996-2008*, Soisy-sur-Seine, Editinter, 2008, p. 23.

²⁰ Jean Joubert, *Noces de sable, Chemins de terre* in *L'Alphabet des ombres*, Paris, Bruno Doucey, 2014, Collection soleil noir, p. 9-10.

comme un poète élégiaque. Mais sa grande sensibilité allait de pair avec une gravité qui était aussi dans sa nature »²¹.

1. 3. Sa conception de la poésie

Jean Joubert essaie de marier poésie et prose :

« L'entreprise cependant s'avérait difficile, surtout dans le cas du roman, puisque la dimension du texte et la durée du travail d'écriture excluaient la tension et l'unité émotionnelles qui caractérisent la création du poème. Si cette création est à mes yeux l'une des expériences les plus gratifiantes que l'on puisse connaître, la prose, en revanche, quels que soient ses ressources et ses charmes, m'est toujours apparue comme menacée par une certaine pesanteur. Alors que le poème, pour peu qu'il soit porté par le souffle, trouve d'emblée son altitude, elle s'arrache malaisément à la terre, je veux dire au réalisme. [...] Si je continue de m'exprimer dans ces divers domaines, c'est la poésie qui, bien sûr, me sert de fil-conducteur »²².

Dans plusieurs autres textes, Jean Joubert va évoquer cette « pesanteur » du roman.

Dans ses poèmes, Jean Joubert réintègre le récit. Il l'explique dès 1984 à André Marissel :

« De plus, je te l'ai déjà dit, je suis très sensible à la présence d'un élément narratif qui a fait si cruellement défaut à une grande partie des poètes français contemporains ; et, connaissant bien les anglo-saxons qui n'ont pas été aussi sots, je guette toujours avec intérêt sa réapparition »²³.

En 1987, en parlant d'Yves Bonnefoy, il affirme :

[il] « fut l'un de mes maîtres parce qu'il avait su réconcilier le mystère surréaliste avec un certain classicisme de la forme »²⁴. En 2010, il confirme ce choix à Jean-Marie Le Sidaner : « Depuis quelques années, je ressens en effet le besoin de réintroduire un élément narratif dans le poème. [...] J'ai aussi tenté d'explorer la zone frontière entre prose et poésie : celle où Gracq, Jünger, Pavese rejoignent Baudelaire, Rimbaud ou Bonnefoy. Frontière perméable. Lieu d'osmose ou de fécondation »²⁵.

Dans *Les Sabots rouges*, Jean Joubert se lamente, parce que sa maman et sa tante ne peuvent plus comprendre la poésie contemporaine :

« Et si personne dans la famille n'entre plus dans la poésie, pas même Jacqueline ni ma mère, qui pourtant jadis a recopié amoureusement tant de poèmes dans le cahier vert, c'est qu'il s'est passé quelque chose de grave : une cassure, une dérive, et je suis persuadé que la plupart des poètes, aujourd'hui, s'égarent, et qu'ils ne savent plus parler vraiment et simplement aux hommes »²⁶.

Dans *Une soirée dans la vie de Martin Dréser*, l'écrivain narrateur parvient enfin à écrire des poèmes accessibles à sa maman :

²¹ Frédéric Jacques Temple, Préface, Jean Joubert, *Longtemps j'ai courtisé la nuit*, précédé de *Les lignes de la main* publié en 1955 chez Seghers, Paris, Éditions Bruno Doucet, 2016, p. 9.

²² Jean Joubert, *Anthologie personnelle*, op. cit. , p. 9-10.

²³ LJM, 8 septembre 1984.

²⁴ BNF, Département des manuscrits, NAF 28365, Lettre de Jean Joubert à François Nourissier (LJN), 16 août 1987. Le fonds Nourissier comprend 42 lettres et 5 cartes postales de Jean Joubert, s'étalant entre 1970 et 1992.

²⁵ « Jean Joubert : entretien avec Jean-Marie Le Sidaner », *Souffles*, 229, février 2010, p. 101.

²⁶ Jean Joubert, *Les Sabots rouges*, op. cit. , p. 156.

« Et il lut quelques poèmes, parmi les plus simples. Ces derniers temps il avait senti un besoin de simplicité, songeant à l'hermétisme inutile de tant de poètes contemporains, à leur jargon prétentieux, et aussi à ce que sa propre mère lui avait souvent confié que, si elle entrait dans sa prose, sa poésie lui était fermée. [...]. La poésie était-elle devenue si différente qu'il fallait être docteur, et encore ! pour y pénétrer ? Il y réfléchissait depuis quelques années, de plus en plus tourmenté par cette effrayante dérive. Il avait écrit ce recueil, que l'on venait juste de publier, et, cette fois, sa mère lui avait dit : "Je t'ai compris"²⁷ ».

Désormais sa poésie, qu'il qualifie de « romantique »²⁸, a pu être lue avec plaisir par sa mère ou sa tante.

De la poésie, il est passé tout naturellement à la nouvelle, qui lui a servi de voie d'accès au roman.

1. 4. Les mêmes thèmes pour les poèmes, les nouvelles et les romans

Très justement, Jean-Paul Giraux souligne le caractère bipolaire de ses textes :

« Ainsi, l'œuvre de Jean Joubert se réalise sur un rythme binaire, à travers une série d'oppositions latentes ou manifestes qui circulent sans souci des frontières, aussi bien dans les romans que dans les poèmes [...] »²⁹.

Dans sa poésie comme dans ses romans, Jean Joubert aborde ses thèmes favoris : le souvenir, la maison, l'enfance (*Les Sabots rouges*), la nature (la forêt, le jardin), la femme, l'amour impossible, la neige, le cerf comme symbole de résistance et de noblesse, la lumière, l'antagonisme entre monde rural et urbain (*Les Sabots rouges*, *L'Homme de sable*, *Le Pays hors du monde*), la forêt (*La Forêt blanche*), l'angoissante confrontation avec le temps et la mort dans un monde sans dieu (*Un peu avant le nuit*), la tentation du retour au désert (*Un Bon sauvage*, *Le Léopard grec*, *À la recherche du rat-trompette*). Le mauve, sa couleur fétiche, lui sert à caractériser à la fois des cheveux, des vêtements, le crépuscule, une colline ou la mer.

Dans le roman intitulé *Le Léopard grec* publié en 1984, un écrivain Martin part en Grèce pour écrire un livre, dans un lieu très isolé : « La solitude, ce sera bientôt le vrai luxe et le plus rare »³⁰. C'est la Grèce vivante des paysages, des pêcheurs et des poètes qui s'oppose à la Grèce morte des ruines et des touristes. Largement autobiographique, ce livre se place sous le signe du léopard, animal mythique et réel. En 1975, dans le recueil de poésies intitulé *Forêt natale*, Jean Joubert avait rendu un hommage au léopard, qui fait partie de son bestiaire au même titre que le cerf, le cygne, l'épervier, le rouge-gorge et le cheval. Citons les derniers vers du poème :

« Visage aigu d'un dieu à la proue des futaies,
ah reconnu ! diseur de lourdes fables,
c'est encore toi, léopard transfiguré !
Un étranger le tue d'un coup de lame,
ignare, et vide la forêt. »³¹

En 1956-57 et en 1967-68, Jean Joubert effectue de longs séjours professionnels aux États-Unis. À son retour, il relate qu'il a ressenti « une sorte d'angoisse :

²⁷ Jean Joubert, *Une soirée dans la vie de Martin Dréser*, op. cit. , p. 114-115.

²⁸ LJN, 6 novembre 1983.

²⁹ Jean-Paul Giraux, « Jean Joubert ou les deux versants du poète », *Le Jardin d'essai*, n° 29/30, printemps/été 2003, p. 17.

³⁰ Jean Joubert, *Le Léopard grec*, op. cit. , p. 33.

³¹ Jean Joubert, *Le Léopard*, *Anthologie personnelle*, op. cit. , p. 92.

l'entassement, le grouillement, un climat de violence et d'inquiétude »³². Contrairement à Frédéric Jacques Temple, Jean Joubert n'a pas écrit de poèmes américains ni de romans américains. Mais sa poésie est influencée par la démesure urbaine. Dans le poème *La Chambre de verre*, il décrit l'inhumanité de la ville américaine :

« Acier, profil brusque des nouveaux dieux,
leur violence de lame.
Verre, amnésie,
froideurs géantes aux remparts. [...] »
Et toi, graffiti de veines et de nerfs sur la nuit du carbone,
te voici, dans la ruée des meutes minérales,
semblable à l'homme-oiseau tracé d'un doigt patient sur
la glaise des grottes
auprès du cerf blessé et du cheval mort. »³³

2. Romans

Avant la publication de *L'Homme de sable*, en 1975, Jean Joubert parle de « laborieuses pérégrinations d'éditeur en éditeur »³⁴.

2. 1. *L'Homme de sable*

Le recueil de poèmes *Campagnes secrètes* consacré à Jean Joubert et publié en 1963 s'ouvre par un vers du Premier livre des *Amours* de Pierre de Ronsard : « Tu bâtiras sur l'incertain du sable »³⁵. Ce vers nous fait penser inéluctablement au titre de son roman *L'Homme de sable*. Dès 13 ans, il est sensible à la musique de la poésie de Ronsard et à ses thèmes : la fuite du temps, l'amour, la mort, la forêt. En 1990, à la recherche de l'esprit de Ronsard, il écrit un livre relatif aux maisons de Ronsard dans le Vendômois et en Touraine.³⁶

Le titre « La ville de sable » étant déjà pris, Jean Joubert choisit d'appeler son roman *L'Homme de sable*.³⁷ Sorti chez Grasset le 9 septembre 1975, il obtient le Prix Théophraste Renaudot. Publié à 200 000 exemplaires, il est traduit en dix langues. Dans *Les Nouvelles littéraires*, le critique littéraire Claude Bonnefoy explique que

« *L'Homme de sable* est une fable sur les contradictions de notre monde, sur le double rêve d'une cité radieuse et d'un retour à la nature. Callages pour Durbain devait être une ville idéale. Callages pour les habitants du marais apparaissait comme un pari impossible : on ne bâtit pas sur les sables. Mais les gens du Sud sentaient aussi que, si le pari était tenu, Callages serait une menace pour eux ; toute la nature autour de la ville nouvelle serait à son tour vaincue, soumise aux dalles du béton, infestée par des rejets d'usine ».

³² Jean Joubert « La ville m'inquiète et me fascine » propos recueillis par Jacques Molénat, *Les Cahiers de l'Office régional de la Culture Languedoc-Roussillon*, 1984, 3, p. 121.

³³ Jean Joubert, *La Chambre de verre (New York, 1966-1968), Anthologie personnelle*, op. cit., p. 52-53.

³⁴ Jean Joubert, « Écrire en province décembre 1975 », *Entailles*, 10, hiver 77/78, non paginé.

³⁵ Pierre de Ronsard, Le Premier livre des *Amours*, XIX, *Œuvres complètes*, Gallimard, Tome 1, La Pléiade, 1993, p. 34.

³⁶ Jean Joubert, *La Possonnière Saint-Cosme maisons de Ronsard*, Saint-Cyr-sur Loire, Christian Pirot, 1990, Collection Maison d'écrivain, 118 p.

³⁷ LJM, 2 juillet 1975.

Joubert transpose le problème posé « littérairement en une sorte de duel entre le réalisme et la poésie »³⁸. Jean Joubert pense que Durbain et Ballardur sont trahis par les promoteurs :

« À l'invitation de "Sud", au moment de la publication de "L'Homme de sable" j'avais eu un débat avec Ballardur, l'architecte de la Grande-Motte. Je lui avais reproché de ne pas avoir limité l'urbanisation de la station. Il avait reconnu ne pas avoir pu contrôler la rigueur architecturale de la Grande-Motte en dehors du centre »³⁹.

Au cours de ce dialogue, Jean Joubert est partagé entre son admiration pour l'architecture des pyramides et le rejet de la destruction de la nature.⁴⁰

Plus les années passent, moins Joubert est critique envers la Grande-Motte : dans les années 1980-1990, il minimise son hostilité initiale. En 1986, dans *Rivages du Sud*, il rend hommage à La Grande-Motte :

« Je ne suis pas insensible à la beauté moderne des pyramides de l'architecte Jean Ballardur, à l'harmonie des lignes, aux jeux de l'ombre et de la lumière sur les façades, aux oasis çà et là surgies, mais, de ces mégalopolis touristiques, je ne me ferai pas le guide »⁴¹.

En 1994, dans sa préface à un livre intitulé *La Grande-Motte*, il exprime de la considération pour cette architecture et avoue l'ambivalence de ses idées :

« Il me faut dire ici la fascination qu'a exercée sur moi, à l'origine, cette ville insolite, qui peu à peu surgissait du désert. Elle allait me servir de modèle pour un roman, *L'Homme de sable*, dans lequel, plus qu'un décor, elle apparaît comme un véritable personnage. La vision que j'eus, un soir d'automne, du chantier, assailli par un fort vent de sable qui semblait devoir l'ensevelir, servit de déclencheur. [...] Je mentirais en effet si je disais que je fus dès le début un partisan de La Grande Motte. J'étais alors trop attaché aux mythes du vieux Sud et aux charmes d'une nature sauvage pour ne pas m'inquiéter de l'intrusion d'un futurisme que je jugeais d'autant plus agressif que c'était Paris qui l'imposait. Pourtant, au fur et à mesure que j'avais dans la composition de *L'Homme de sable*, j'éprouvais le sentiment étrange de me rapprocher du personnage de l'architecte, qui d'abord m'était apparu comme un instrument de désordre, et je n'étais pas loin de m'identifier à lui. Il s'imposait peu à peu, contre vents et marées, comme l'image du créateur. Bref, porté par mon récit, je changeais de camp ou du moins je me voyais contraint de reconnaître toute l'ambiguïté de ma position »⁴².

Dans le roman pour adolescent intitulé *Le Pays hors du monde* publié en 1991, la machine à dégager la terre et les roches est détruite par un tremblement de terre et par le dieu du lac. La route ne passera donc pas au milieu de La Fratrie, pays isolé de prés, de champs et de bois, mais contournera cet îlot sauvage. Du fait de la construction d'une cité moderne à la périphérie de cette région, les mœurs des habitants de La Fratrie vont changer progressivement. À l'opposé de *L'Homme de sable*, *Le Pays hors du monde* concilie la protection de la nature avec le progrès des conditions de vie.⁴³

³⁸ Claude Bonnefoy, « Un rêve de sable », *Les Nouvelles littéraires*, 3 novembre 1975.

³⁹ Jean Joubert « La ville m'inquiète et me fascine », op. cit., p. 122.

⁴⁰ « La Grande-Motte : le poète et l'architecte », *Sud*, n°7, 1-7 mars 1976.

⁴¹ Jean Joubert, photographies de Daniel Faure, *Rivages du Sud*, Presses du Languedoc Max Chaleil éditeur, 1986, p. 15.

⁴² Jean Joubert, Préface, Jean Ballardur, *La Grande Motte : l'architecture en fête ou la naissance d'une ville*, Montpellier, Éditions Espace Sud, 1994, Collection l'Univers des hommes, p. 9-11.

⁴³ Jean Joubert, *Le Pays hors du monde*, Paris, Médium, 1991.

En 1976, *L'Homme de sable* est adapté par Paule de Beaumont et filmé par Jean-Paul Carrère pour TF1. Dans le livre, Moïra a aimé et trahi, en même temps, l'administrateur Marc Ferrière et se marie avant son retour de la guerre. À la fin du film, Marc revient au Café mauve pour trouver un logement dans le pays, demande des nouvelles de Moïra et la découvre sur la plage. Ce film à destination du grand public privilégie l'exaltation de la beauté des marais à l'innovation architecturale de Callages.

Dans sa correspondance avec André Marissel, Jean Joubert parle plusieurs fois de *L'Homme de sable* :

« Je veux croire qu'à travers mon livre c'est la poésie qui a été distinguée, et j'ai profité de la situation pour attirer l'attention du public sur notre existence et notre isolement. Je ne me fais pas trop d'illusion, mais il me semble que, depuis quelques mois un mouvement s'amorce, et j'aimerais, dans ces circonstances, contribuer à un début de réconciliation entre la poésie et le public. Cela dit, mon livre part bien. Pour la première fois l'un de mes romans va passer la rampe, et mes relations avec mon éditeur seront désormais plus faciles. Je suis pris vous l'imaginez dans un tourbillon, mais je fais la part du feu, et je garde la tête assez froide pour pouvoir me dégager au moment voulu : au début de l'année prochaine pour terminer un recueil, et entreprendre un autre roman »⁴⁴.

Dans une autre lettre datée du 31 décembre 1975, il définit la philosophie de Durbain : « Oui, il y a, chez l'architecte, une quête de l'absolu avec peut-être aussi la tentation de l'orgueil, et le châtement »⁴⁵. En 2001, à l'occasion de la réédition du roman chez Actes Sud, dans la collection Babel, il qualifie *L'Homme de sable* de « Roman "lyrique" : si l'on veut, mais vraiment pas "idéologique" »⁴⁶.

2. 2. *Mademoiselle Blanche*

Mademoiselle Blanche paraît chez Grasset en 1990. Le poète Frédéric Jacques Temple a bien senti l'essence montpelliéraine du livre « [...] qui peut être considéré comme un portrait de Montpellier tel qu'il était encore lorsque Jean Joubert y est arrivé en 1953, comme le personnage central du livre. [...] À cette époque, la ville était encore à la campagne, avec ses faubourgs pavés et ses chemins creux. Dans *Mademoiselle Blanche*, le style de Jean Joubert atteint un niveau majeur d'émotion, de retenue, donc d'efficacité. Le poète n'est pas absent de ce livre « montpelliérain » dont la relecture est toujours, pour moi, une source d'émotion profonde, et où se découvrent les élans de tendresse souvent bridés, dans sa vie, par les roncières de l'angoisse et les rocailles du désir »⁴⁷.

Afin de fuir sa famille bourgeoise, Julien Cisse arrive à Montpellier en 1954, pour préparer l'agrégation de lettres. À la pension des Acacias, il fait la connaissance de Mademoiselle Blanche, fille d'un riche notaire et enseignante à l'Institut catholique Sainte-Anne. Il sympathise avec cette femme réservée, distinguée et traditionaliste, qui lui fait visiter Montpellier. Leur timidité réciproque et leurs affinités littéraires les

⁴⁴ LJM, 27 novembre 1975.

⁴⁵ LJM, 31 décembre 1975.

⁴⁶ LJM, 27 février 2001.

⁴⁷ Frédéric Jacques Temple, « Jean Joubert à Montpellier », *Divagabondages*, Arles, Actes Sud, 2018, p. 362-363.

rapprochent de plus en plus. Mais Julien découvre son corps au cours d'une courte liaison avec l'étudiante Barbara, si sensuelle...

Souhaitant partir à l'étranger et conserver sa liberté, il ignore l'amour de Blanche, tout en lui exprimant une certaine tendresse. Au cours d'une discussion, Mademoiselle Blanche lui avait affirmé que dans la vie, il était sans doute possible, de concilier la mobilité et « la recherche en profondeur »⁴⁸. Reçu à l'agrégation, il part enseigner à Strasbourg, puis devient Conseiller culturel d'Ambassade. Pendant presque vingt ans, ils s'écrivent régulièrement. Julien ne veut ni rompre ce lien solide ni le renouer véritablement par une rencontre. Mademoiselle Blanche, qui a continué à l'aimer, lui révèle son amour dans une lettre envoyée après sa mort. Venant se recueillir sur sa tombe, ce célibataire endurci, aux réels succès mondains, se rend compte qu'il a laissé filer le bonheur... Les allées du cimetière sont « désertes comme ma vie. »⁴⁹ se dit-il pour conclure leur histoire.

Jean Joubert regrette que ses contemporains n'aient pas compris le sens du livre :
 « Je suis un peu surpris des réactions de mes premiers lecteurs, qui m'ont fait signe, de certains d'entre eux du moins, qui ne semblent pas percevoir, au-delà de l'anecdote, de l'atmosphère, et du psychologique, le courant souterrain qui est plutôt du ressort du "métaphysique" : ce n'était pas une préméditation de ma part, mais cet aspect m'est apparu au fur et à mesure que j'avais, d'une manière comme toujours aventureuse, dans ce récit. Est-ce une illusion de ma part ? Ce thème n'est-il pas vraiment perceptible ? Ou bien la plupart de nos contemporains ont-ils la tête ailleurs ? »⁵⁰.

2. 3. *Une embellie*

Une embellie, qui paraît chez Actes Sud en 1996, reçoit la même année le Prix Méditerranée des lycéens. Au cours d'un entretien avec Michel Cosem, Jean Joubert présente succinctement ce roman :

« Avec l'âge est venue l'acceptation d'un Sud moderne, avec cependant le souci de préserver l'esprit du lieu et les paysages. Mon dernier roman en date : *Une Embellie* est une célébration d'un secteur encore désert de la côte languedocienne auquel je suis particulièrement attaché, et qui, beaucoup plus qu'un décor, devient une sorte de personnage »⁵¹.

Dans une ville, dont le nom n'est pas précisé, des tuniques noires soutiennent un pouvoir dictatorial. Un étudiant démocrate Thomas doit fuir son université pour leur échapper. Au cours de son voyage aux confins du pays, il rencontre Diane, une jeune fille, chauve pour marquer sa résistance à l'oppression. Ce nouveau couple se réfugie sur une plage déserte, isolé dans une cabane construite avec des branchages et des matériaux rejetés sur la plage. Dans cet espace de liberté, de solitude et de corps partagés, une « embellie » s'opère par leur amour et leur dialogue constant avec le soleil et la mer. Cet éden très fragile va s'écrouler, lorsque deux hélicoptères de la police repèrent leur présence. Ils sont arrêtés et immédiatement séparés. À la chute de la dictature, quelques années plus tard, ils sont libérés et Thomas cherche désespérément Diane. Énigmatique sur sa vie et discrète sur son passé, elle garde tout son secret.

Le concept d'embellie avait déjà été abordé dans son récit *Le Léopard grec*. Le thème de l'embellie se retrouve constamment dans sa poésie à la fois tragique et pleine

⁴⁸ Jean Joubert, *Mademoiselle Blanche*, Pézenas, Domens, 2008, p. 76.

⁴⁹ Jean Joubert, *Mademoiselle Blanche*, op. cit., p. 232.

⁵⁰ LJM, 24 février 1990.

⁵¹ Michel Cosem, « Entretien avec Jean Joubert », op. cit., 38.

d'espérance. Dans un poème intitulé *L'Été indien*, les vieux démons sont chassés par une embellie :

« Posez sur moi votre main,
vos ongles rouges,
approchez votre bouche,
renversez
votre visage où passe
entre les cils le bleu de l'embellie,
persévérez dans votre grâce »⁵².

Dans le poème ayant pour incipit *Et la douleur encore*, un répit dans le malheur est annoncé dans les derniers vers :

« Promesse d'une trêve,
d'une embellie contre ses seins de laine,
ses mains tiennent en laisse
les bêtes cabrées qui grondent. »⁵³

Dans *État d'urgence Poèmes 1996-2008*, Jean Joubert publie même un texte intitulé *Embellie* :

« Il est venu avec le soir
un sourire de soleil après la pluie
comme un sourire de femme
qui a beaucoup marché, beaucoup souffert,
dont les pieds saignent,
mais elle sourit à l'homme qui marche vers elle
et toute la ville grise en est illuminée.
O chevelure de lumière et de musique,
promesse d'une aurore et d'un reste d'amour
avant la nuit qui versera sur nos visages
une autre chevelure,
une noire et violente averse de suie,
et le corbeau viendra crier dans l'invisible des nuages,
la bouche noire et violente de la nuit viendra crier
- bientôt, trop tôt -
et ce sera comme une neige noire sur la ville.
Pourtant il est venu un sourire de soleil avant la nuit,
une caresse de lumière,
l'esquisse d'un baiser,
la grâce d'un soupir,
avant la nuit, avant la nuit,
et de ce don fragile nous vivons
entre deux nuits,
nos mains unies dans la mémoire,
nos mains serrées, sauvées
de la bouche noire et froide de la nuit. »⁵⁴

⁵² Jean Joubert, *L'Été indien*, *La Main de feu* (1993), *Anthologie personnelle*, op. cit. p. 194.

⁵³ Jean Joubert, *Et la douleur encore* in *Le Voyage d'hiver* (1992-1997), *Anthologie personnelle*, op. cit. , p. 250.

⁵⁴ Jean Joubert, *Embellie*, *État d'urgence Poèmes : 1996-2008*, op. cit. , p. 78.

Entre l'enfer et le paradis, « l'embellie » apporte la « lumière » et favorise un certain renouveau. Dans *Résurrection de la rose* publiée en 2016 dans un recueil posthume, ce thème est encore présent :

« À guerroyer contre les ombres
on gagne griffes et crocs,
cicatrices au creux du cœur.
Méduse noire
amante périlleuse
tes yeux me hantent sous la pluie.
De toi j'implore une trêve
la grâce d'une embellie.
J'attends
debout sur le rivage
la résurrection de la rose. »⁵⁵

Dans une totale continuité avec sa poésie, le récit *Une embellie* est plus un conte philosophique et poétique qu'un roman.

2. 4. *Un peu avant la nuit*

Un peu avant la nuit, que Jean Joubert considérait comme son œuvre testamentaire, paraît chez Actes Sud en 2001. Le professeur Broch, 70 ans, se rend à la bibliothèque pour lire les manuscrits poétiques de son ancien élève Bruder, qui sont consultables seulement vingt ans après sa mort. Dans une cellule au sixième étage de l'édifice, il parcourt pendant plusieurs mois ses écrits venimeux et dangereux. À l'opposé de Bruder, il pense comme une des bibliothécaires « que la poésie, même quand elle exprime le désespoir, devrait nous exalter et finalement être une source d'espérance »⁵⁶. Dès leur lecture terminée, Broch devrait quitter son carrel. Il ne se presse donc pas de finir, parce qu'il veut découvrir la partie cachée de la bibliothèque - L'Enfer - dans lequel sont enfermés les textes du poète maudit. Il dérobe la clef, la fait copier par un serrurier, se fait enfermer dans le bâtiment. Une nuit, il ouvre la porte : il découvre un endroit plus grand que la bibliothèque accessible au public. Il s'enfonce dans ce lieu fantastique, dépositaire de multiples connaissances : « Il se trouvait dans un lieu absolument noir »⁵⁷. En 1997, dans un recueil de poésies intitulé *Les Vingt-cinq heures du jour*, Jean Joubert avait déjà consacré à *La Bibliothèque* un poème de deux pages :

« Il faudrait une autre vie, plusieurs vies,
pour atteindre enfin le livre ; peut-être, qui sait ?
une simple page où tout serait dit dans l'absolue
clarté. C'est vers cela que nous allons [...] »⁵⁸

Dans une lettre à André Marissel, Jean Joubert définit le roman véridique, qui doit être forcément poétique :

« Après la vague d'"intellectualisme" qui a ravagé pendant vingt ans (?) la littérature française - roman et poésie - c'est, je le crois, dans la source cachée, mais toujours présente de la poésie authentique que le roman peut se revivifier. Sensibilité, émotion, langage, musique, symboles, spontanéité de

⁵⁵ Jean Joubert, *Résurrection de la rose*, *Longtemps j'ai courtisé la nuit, poèmes des années 2014-2015*, op. cit. , p. 108.

⁵⁶ Jean Joubert, *Un peu avant la nuit*, Arles, Actes Sud, 2001, p. 103.

⁵⁷ Jean Joubert, *Un peu avant la nuit*, op. cit. , p. 234, dernière phrase du roman.

⁵⁸ Jean Joubert, *La Bibliothèque*, *Anthologie personnelle*, op. cit. , p. 171.

l'imagination : voilà ce que l'on peut opposer au "psychologique" et aux idéologies. Le roman serait alors lieu de transcendance »⁵⁹.

Jean Joubert traite de manière philosophique - un chant - les problèmes de société : « étant plus poète que romancier, je me suis plutôt attaché à la célébration, qui est le propre de la poésie - avec mille nuances -. C'est dire qu'en votre compagnie [celle des romans de François Nourissier] je découvre des personnages que je n'aurais certes pas envie de fréquenter, mais qui existent, en grand nombre, et que l'on ne peut ignorer »⁶⁰.

3. Livres pour la jeunesse

3. 1. Tous les genres, tous les âges

Jean Joubert publie ses premiers textes pour la jeunesse en 1977 et va composer 24 titres. Dans ses ouvrages pour les jeunes comme dans ses écrits pour les adultes, les mêmes thèmes apparaissent : le merveilleux (*La Jeune femme à la rose*), le bestiaire (le cerf), la forêt, la neige. Par rapport au milieu urbain, le monde rural est très présent. Ces livres intéressent les bébés, des enfants de 8 ans ou des jeunes de 12 ans et plus. Les albums pour la jeunesse dominent en nombre, mais il publie également des contes et récits, des documentaires, des poèmes, des haïkus, des romans. La frontière entre poème, conte, récit n'existe guère : d'ailleurs, il parle souvent de « conte-poème » et de « récit-poème ». Plus d'une dizaine d'illustrateurs ont dialogué avec lui, notamment Elsa Huet, Bernard Jeunet, Elbio Mazet, Raphaël Segura et Christine Wattecamp.

Dans *La Maison du poète*, il expose aux enfants que : « [...] la poésie naît d'une perception ardente et fervente du réel et des émotions qu'il provoque en nous. « Poésie est émotion », oui, et bien sûr poésie est aussi langage »⁶¹. Dans *Mini-contes pour enfants pointus*, il affirme sans hésiter que le conte est poésie : « [...] la création littéraire, dans le domaine du conte, est très proche de celle de la poésie. C'est donc en poète, me semble-t-il, que je me suis aventuré dans ce type de littérature »⁶².

Jean Joubert participe à de nombreuses rencontres avec les jeunes lecteurs, et plus particulièrement à la médiathèque métropolitaine Françoise Giroud à Castries : les enfants « s'imprègnent de la musique des mots et des émotions sans trop se poser la question du sens »⁶³. Il constate que « les enfants ont soif de poésie »⁶⁴.

3. 2. Les Enfants de Noé

En 1987, le roman *Les Enfants de Noé* est publié par l'École des loisirs. En 1988, il obtient le Prix de la Fondation de France pour le meilleur roman pour la jeunesse. « C'est mon best-seller vendu à 350 000 exemplaires »⁶⁵ déclare Jean Joubert au journal *Harmonie*. Il a été traduit en plusieurs langues.

⁵⁹ LJM, 11 avril 1984.

⁶⁰ LJM, 15 septembre 1992.

⁶¹ Jean Joubert, *La Maison du poète*, ill. de Christine Wattecamp, Toulon, Pluie d'étoiles éditions, 1999, p. 38.

⁶² Jean Joubert, *Mini-contes pour enfants pointus*, ill. Christian Pieroni, Toulon, Pluie d'étoiles éditions, 2007, p. 41.

⁶³ « Jean Joubert la poésie ouverte d'un homme de cœur », *Harmonie*, n° 265, septembre 2009, p. 39.

⁶⁴ LJM, 18 février 2005.

⁶⁵ « Jean Joubert La Poésie ouverte d'un homme de cœur », op. cit., p. 39.

Cette fable sans prétention scientifique exprime une certaine philosophie de la vie : amour, mort, spiritualité, écologie. Une gigantesque tempête ensevelit l'hémisphère nord, paralysant toute activité. D'une maison engloutie dans la neige, le père, la mère, deux enfants (la famille de Jean Joubert), plusieurs animaux domestiques (chat, vache, chèvre, poules) ne peuvent plus sortir. Aussi affrontent-ils la solitude, la raréfaction de la nourriture et une attaque de loups. Sans électricité, les objets abandonnés dans le grenier pendant plusieurs générations retrouvent leur utilité. La lecture va les sauver de l'ennui :

« Par la force des choses nous ne voyions personne. Les mots devenaient notre seule ouverture : ils étaient comme des fenêtres et des trouées dans la muraille de neige. Désormais nous écoutions avec une sorte de gravité ce que nous lisait notre père [...] »⁶⁶.

« Enfants de Noé », ils seront sauvés, car la neige s'arrêtera de tomber au bout de plusieurs mois. L'ingéniosité et l'amour du père leur ont évité le désespoir et la mort :

« L'homme n'est pas un animal solitaire [...] je sais maintenant que ce sont nos liens qui nous sauvent »⁶⁷.

Après cette catastrophe, ils vont vivre différemment :

« Quoi qu'il en soit, nous ne sommes plus les mêmes. Les illusions, l'orgueil, la démesure ont été rabaisés. Nous allons retrouver la patience, l'humilité, le sens de l'effort, et beaucoup de nos concitoyens affirment que le bien est sorti du mal, et qu'il faut en remercier Dieu »⁶⁸.

Selon Jean Joubert, la destination exclusive de ce roman à la jeunesse n'était pas inscrite dans son écriture et dans sa langue :

« Sa publication à l'École des loisirs l'a résolument orienté vers la jeunesse, et le Prix de la Fondation de France qu'il a obtenu a fait le reste. »⁶⁹

Pareillement, Marie Rouanet pense que *Les Enfants de Noé* n'est pas un livre pour la jeunesse.⁷⁰ Très naturellement, Jean Joubert

« avoue ne pas percevoir une frontière très nette entre mes romans pour adultes et ceux que je destine à la jeunesse. Dans ces derniers, je remarque une plus grande simplicité au niveau de la narration et du langage, un rythme plus rapide, une liberté de l'imaginaire, le refus de l'abstraction, des ornements inutiles, des descriptions complaisantes, un glissement du réalisme vers le fantastique »⁷¹.

Au début de l'écriture d'un roman, il ne sait pas véritablement s'il est réservé aux adultes ou à la jeunesse comme il le rapporte à François Nourissier :

« j'ai commencé un roman-roman dont je ne sais pas encore (20 pages) s'il bifurquera vers Grasset ou vers l'École des loisirs »⁷².

Selon Bruno Doucey, Jean Joubert lui a exprimé, au cours de leur dernière rencontre le 30 juillet 2015, son rêve de voir publier dans sa maison d'édition son nouveau livre pour la jeunesse.⁷³ Jusqu'à la fin de sa vie, il s'est employé à rencontrer des enfants et à publier des livres pour la jeunesse, dans le souci de promouvoir la poésie.

En guise de synthèse, deux remarques peuvent être avancées maintenant :

⁶⁶ Jean Joubert, *Les Enfants de Noé*, École des Loisirs, 1987, p. 109.

⁶⁷ Jean Joubert, *Les Enfants de Noé*, op. cit., p. 102.

⁶⁸ Jean Joubert, *Les Enfants de Noé*, op. cit., p. 204.

⁶⁹ LJM, 10 octobre 1988.

⁷⁰ Marie Rouanet, « Sauvés(s) du vertige », *Autre Sud*, 11, décembre 2000, p. 48.

⁷¹ Jean Joubert, « Entretien avec Michel Cossem », op. cit., p. 36.

⁷² LJM, 8 mai [1984].

⁷³ Bruno Doucey, « Mémoire Jean Joubert », *Phoenix*, n° 20, hiver 2016, p. 101.

La correspondance croisée entre Jean Joubert et André Marissel montre qu'il rare d'être à la fois poète, romancier et auteur pour la jeunesse. Dans une lettre du 15 janvier 1989, André Marissel examine la situation littéraire de Jean Joubert :

« Il est probable que "ceci" correspond à une de mes analyses d'une situation spécifiquement française. Sont parisiens plus que les autres (peu importe où ils logent dans l'hexagone !), les poètes français qui publient des romans. D'une part, ils ont contact avec d'autres auteurs qui écrivent des romans (toi, par exemple, avec Yves Berger et François Nourissier...), avec d'autres poètes (faisant des romans ; toi, avec G. E. [Georges Emmanuel] Clancier, Alain Bosquet...), d'autre part, cette réalité favorise leur "présence" auprès des médias. [...]. Il résulte de ce fait [...] que tu n'appartiens pas - littérairement parlant - à l'espèce des solitaires / poètes »⁷⁴.

Sa conception de la poésie est intimement liée à sa vie. En 2005, il fonde la Maison de la poésie, qui est abritée par la Ville de Montpellier. En 2012, Montpellier est la première ville à obtenir le label « Ville en poésie », décerné par Le Printemps des poètes. Depuis 2016, elle porte son nom. Fidèle à la pensée de son père, Madame Anne Joubert vient de donner à la médiathèque centrale Émile Zola de Montpellier Méditerranée Métropole les archives littéraires de son père.

Pour conclure, il faut rappeler que Jean Joubert croit « au sentiment d'urgence qui nous incite à écrire telle ou telle chose »⁷⁵. Il « veut aussi intégrer le rêve dans le réel », selon Alain Bosquet qui propose de l'appeler « le poète par excellence de la légende du réel »⁷⁶. En 1975, le bandeau de libraires annonçait avec raison : « l'auteur de "L'Homme de sable" est aussi un grand poète ».

⁷⁴ LMJ, 15 janvier 1989.

⁷⁵ LJM, 24 février 1990.

⁷⁶ Alain Bosquet, « Jean Joubert et l'Élégie du mystère », *Verticales*, 12, 31/32, 1977, p. 10-11.

Séance publique du 3 février 2020

La fondation de l'Université de Médecine de Montpellier 17 août 1220

Thierry LAVABRE-BERTRAND

Professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier
Directeur du jardin des Plantes
Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

MOTS-CLÉS

Médecine à Montpellier, Universités médiévales, Catharisme, Faculté de médecine de Montpellier.

RÉSUMÉ

Le 17 août 1220, le cardinal Conrad d'Urach, légat du pape Honorius III en Languedoc, donne à l'*Universitas medicorum* de Montpellier ses statuts, lui conférant ainsi une reconnaissance officielle et en faisant la première université de médecine, au sens médiéval du terme, dans la suite de ce qui s'était produit à Paris en 1215 pour la théologie et la philosophie.

Le contexte historique est marqué par la prééminence de la papauté, avec la forte personnalité d'Innocent III et le récent concile de Latran IV, appelé à avoir une importance doctrinale, pastorale, disciplinaire et politique majeure. S'y ajoutent le poids des Hohenstaufen, la prégnance dans le midi du catharisme, vaincu politiquement mais encore très présent, la progression qui s'accélère de la Reconquista espagnole.

Les Statuts donnés par le cardinal Conrad dans le cadre de sa légation organisent une corporation de maîtres et d'élèves, jouissant d'une autonomie certaine, notamment vis-à-vis du pouvoir civil mais placée sous l'autorité de l'évêque du Maguelone, représentant le Saint-Siège, qui doit cependant agir en concertation avec les médecins.

Les raisons qui ont conduit à cette fondation sont vraisemblablement de plusieurs ordres : demande des médecins, contexte géopolitique et affirmation de l'excellence de la médecine et de la place du corps en réaction au catharisme. Ainsi se constitue une institution qui va suivre un parcours original au long de huit siècles, sans interruption jusqu'à ce jour.

Le 17 août 1220, le cardinal Conrad d'Urach, légat du pape Honorius III en Languedoc, promulguait les Statuts de l'*Universitas medicorum Montispessulani*, la fondant ainsi officiellement et la mettant au rang des toutes premières universités, qui plus est seule alors à être exclusivement médicale¹. C'est par une démarche analogue

¹ Pour une approche bibliographique de la question, voir notamment : J. Verger, Les statuts de l'Université de médecine de Montpellier, in : *L'université de médecine de Montpellier et son rayonnement (XIII^e-XV^e siècles)*, Brepols, Turnhout, 2004, pp. 13-28 ; J. Verger, *Les universités au Moyen Âge*, Paris, PUF, 1973 ; L. Dulieu, *La médecine à Montpellier*, T.1, Avignon, Les

que le cardinal Robert de Courçon, lui aussi légat pontifical, avait, cinq ans auparavant, donné des Statuts spécifiques aux maîtres et étudiants parisiens, pour la plupart philosophes et théologiens. D'autres processus, plus ou moins précis et datés, faisaient en ces mêmes années émerger en tant que corps constitués les universités de Bologne ou Oxford. C'est ce qui rend difficile la juste appréciation de ce qui est accompli en ce 17 août à Montpellier, tant l'idée est nouvelle. Plus aucune difficulté chez nombre d'auteurs, par contre, tant le concept s'est affermi, pour affirmer que Nicolas IV, par la bulle *Quia sapientia* de 1289, fonde l'Université de Montpellier, alors que ce *Studium generale*, censé regrouper les Écoles de médecine, de droit et des arts, restera, du moins pour la médecine, une pieuse fiction : c'est bien sous le nom d'Université de médecine que les médecins montpelliérains continueront d'enseigner jusqu'à la Révolution. Que s'est-il donc passé en 1220 ? Dans quel contexte Conrad a-t-il agi ? Que nous disent ces fameux Statuts ? Quels en sont la genèse et les motifs ? Quelle en sera la portée ?

1. Le contexte

Il est des moments de l'Histoire où tout semble basculer très vite, où se concrétisent en quelques années des mouvements souterrains à l'œuvre parfois depuis des siècles. Le « moment 1220 » semble bien répondre à cette idée. Il est capital d'en décrire les multiples composantes, et leurs différents niveaux d'intégration pour comprendre le geste singulier de Conrad en ce 17 août 1220.

Le cardinal Conrad agit en tant que légat pontifical. L'Église est à l'époque l'acteur majeur de l'histoire européenne : il est juste de commencer par elle.

Après trois siècles de persécution, l'édit de Constantin avait, en 313, accordé la liberté au culte chrétien, celui de Théodose, en 380, officialise nettement (bien que de manière moins tranchée que ce que l'on a longtemps cru) que le christianisme, tel que défini au concile de Nicée, est la religion officielle de l'Empire. La chute de l'Empire d'Occident, en 476, et les invasions barbares font des évêques les « défenseurs de la cité » cumulant à la demande même de leur peuple pouvoir religieux et pouvoir politique, alors qu'en Orient l'empereur de Constantinople maintient l'Église sous sa coupe et convoque les premiers conciles œcuméniques (Nicée, Constantinople I, Éphèse, Chalcédoine...) où les pères grecs sont largement majoritaires. Émerge cependant de façon évidente la primauté du siège épiscopal de Rome : les actes des conciles sont tous sanctionnés par l'autorité du pontife romain, qui revendique en tant que successeur de Pierre la prééminence sur tous les évêques. Lorsque Charlemagne ressuscite l'Empire d'Occident en 800, c'est le pape Léon III qui le couronne. L'Empire de Charlemagne se disloque assez vite et Othon Ier ressuscite le mythe de l'Empire en créant ce que l'on va appeler le Saint-Empire romain germanique en 962 lorsque le pape Jean XII le couronne, là encore à Rome.

L'Empereur va, comme son homologue oriental, tenter de mettre la main sur l'Église. C'est pour lui une nécessité politique : face à des vassaux héréditaires

Presses universelles, 1975 ; Coll : *Les universités de Languedoc au XIII^e siècle*. Cahiers de Fanjeaux n°5, Toulouse, Privat, 1970, A. Mandin & T. Jeanneau, La donation des premiers statuts de la Faculté de médecine de Montpellier (17 août 1220) et son contexte géo-politique, in : *Histoire de l'École médicale de Montpellier*, CTHS, Paris, 1985 ; T. Jeanneau : *Le contexte socio-historique de la donation des premiers statuts de l'Universitas medicorum de Montpellier (le 17 août 1220)*, Thèse de médecine, Montpellier, 1988 ; F.O. Touati, How is a University born? Montpellier before Montpellier, *CIAN Revista de Historia de las Universidades*, 2018, DOI: <https://doi.org/10.20318/cian.2018.4190>.

puissants, quoi de plus efficace que de pouvoir à titre viager les bénéfiques ecclésiastiques avec des créatures fidèles, cultivées et (en principe...) célibataires, qui fourniront des cadres administratifs dociles. Le pape lui-même, théoriquement élu par le peuple de Rome, est le plus souvent pré-désigné par l'empereur. La puissance spirituelle du pape se faisant de plus en plus pressante (c'est lui qui couronne souvent l'empereur, dont il procède pourtant dans les faits), le conflit est inévitable. La lutte du Sacerdoce et de l'Empire, marqué notamment par l'épisode de Canossa où Grégoire VII humilie l'empereur Henri IV, va être un conflit durable, dont la papauté se sortira avec maestria. Pour échapper aux aléas des élections truquées, Nicolas II avait décidé en 1059 que le pape serait désigné par les seuls cardinaux-évêques (c'est-à-dire les titulaires des sièges de la banlieue de Rome, dits « suburbicaires ») avec cependant confirmation par l'empereur. La réforme suit son cours jusqu'au pontificat d'Alexandre III qui fixe au III^e concile du Latran les dispositions quasi-identiques aux normes contemporaines : élection du pape par le collège des cardinaux (cardinaux-évêques, mais aussi cardinaux-prêtres et cardinaux-diacres censés représenter le clergé de Rome), à la majorité des deux tiers, sans confirmation par quiconque. En s'affranchissant du choix de l'empereur, ce mode d'élection permet de faire du pape certes l'évêque de Rome puisque désigné par le clergé romain, mais aussi l'élu de cardinaux issus de peuples divers, donc vraiment universel.

Se proclamant supérieur au pouvoir politique, réunissant de son propre chef et autour de lui des conciles qualifiés d'abord de généraux puis considérés comme

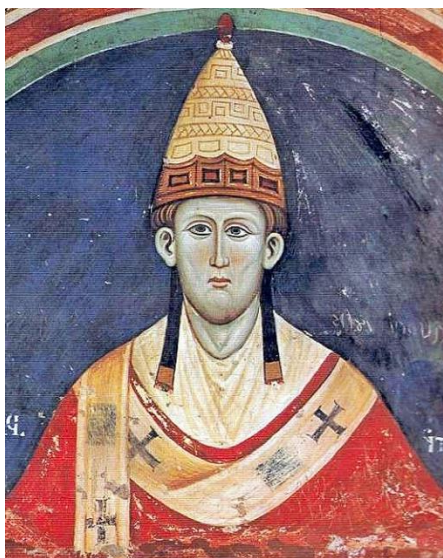


Figure 1. Le pape Innocent III (1160-1216)

œcuméniques, ayant à sa disposition des armes spirituelles (excommunication, interdit...) qu'il manie sans retenue le pape se veut et est de fait l'incarnation du pouvoir suprême. L'avènement d'Innocent III (figure 1) en 1198 marque l'apogée de la papauté médiévale. Intelligence supérieure, énergique, intransigeant et habile, mais aussi humain, le pape Innocent III occupe tous les terrains, politique, disciplinaire, théologique... S'est développée cependant en Occident et tout particulièrement en Languedoc une nouvelle épreuve pour son autorité : l'hérésie albigeoise qui rencontre une forte adhésion populaire mais aussi dans les autres classes de la société. Le pape a l'intelligence de comprendre la nécessité d'une réforme de l'Église, et de revenir à ses fondements évangéliques : il accueille à bras ouverts François d'Assise et approuve temporairement les statuts des franciscains. Son successeur Honorius III confirme ces

dispositions en 1223, il en avait fait de même pour les frères prêcheurs ou dominicains dès 1216.

C'est dans ce même cadre que l'Église va promouvoir le mouvement universitaire. Elle avait insisté au siècle précédent pour qu'il y ait une école officielle en chaque ville épiscopale délivrant une *licentia docendi*. Des écoles spécifiques s'étaient spontanément créées autour de maîtres réputés dans certaines villes, entrant souvent en concurrence avec les Écoles cathédrales réunies autour de l'évêque et du chapitre. En donnant un Statut officiel, pontifical au regroupement de ces maîtres et élèves sous l'autorité plutôt

nominale de l'évêque, en permettant bientôt l'implantation parmi eux des réguliers et notamment des membres des ordres mendiants, et en maintenant un droit d'appel auprès de lui, le pape gagne sur tous les tableaux : il met les savants et la recherche hors d'atteinte du pouvoir politique, il les soumet à l'Église, il garde une autorité ultime sur l'institution, il s'en fait le protecteur, et il sait aussi qu'il engage l'Église sur les voies du progrès des savoirs, dont elle ne peut tirer que les plus grands bénéfices².

Au moment de la fondation de l'Université montpelliéraine, Innocent III vient de réunir le quatrième concile œcuménique du Latran, qui résume admirablement son pontificat, dont celui d'Honorius III, qui lui succède en 1216, ne sera que la continuation. Ce concile se veut à la fois politique, disciplinaire, pastoral et dogmatique. Politique, il veut mettre sur pied une nouvelle croisade qui n'aura pas lieu. Il organise la répression judiciaire de l'hérésie albigeoise. Il entérine les résultats de la bataille de Muret (1213), et la dépossession définitive de Raymond VI. Jadis, c'était l'empereur qui distribuait les fiefs ecclésiastiques, c'est maintenant le pape qui règle la possession des fiefs laïques. Disciplinaire, le concile veut rétablir la dignité du clergé en combattant la simonie (achat de biens ou de charges spirituels) et le nicolaïsme (entorses à la chasteté du clergé), en écartant les clercs de la chirurgie (« Défense aux clercs de dicter ou de prononcer une sentence de mort, ni de rien faire qui ait rapport au dernier supplice ; d'exercer aucune partie de la chirurgie où il faille employer le fer ou le feu...³ »), en isolant les juifs de la société chrétienne... Pastoral, le concile impose la confession auriculaire une fois l'an au moins, et la communion au temps de Pâques, dispositions toujours en vigueur, et affirme que le mariage repose sur le consentement libre de chacun des époux. Théologique enfin, il reprend l'enseignement dogmatique antérieur, affirme contre les albigeois la bonté du monde matériel, la sainteté du mariage, et définit pour la première fois le dogme de la présence réelle du Christ dans le pain et le vin consacrés (transsubstantiation).

Ce long panorama de l'histoire de l'Église ne doit pas faire occulter les données géopolitiques. Ce qui frappe, c'est la bascule vers l'Ouest de l'axe du monde occidental. Le XI^e siècle s'était clos avec la première croisade et la prise de Jérusalem en 1099. Les États latins de Terre sainte s'organisent, fédérés autour du royaume de Jérusalem, mais dans l'instabilité, tant du fait des assauts répétés des différentes puissances musulmanes présentes et souvent rivales que de la mésentente entre les seigneurs chrétiens. Jérusalem est perdue par les Latins en 1187 sous les assauts de Saladin, et le royaume de Jérusalem ne retrouvera que temporairement sa capitale grâce à Frédéric II pour disparaître définitivement lors de la chute de Saint-Jean d'Acre en 1291. Malgré les appels répétés à la croisade, plus ou moins suivis d'effet, il devient vite évident que la présence militaire chrétienne en Terre sainte n'a guère d'avenir.

Le sort de l'empire de Constantinople lui est directement lié. La césure entre Orient et Occident se creuse inexorablement, largement intriquée avec les querelles religieuses. L'excommunication solennelle sur l'autel de Sainte-Sophie de l'ambitieux patriarche de Constantinople Michel Cérulaire par le cardinal Humbert, légat du pape Léon IX, en 1054 en avait été une étape marquante. En 1204, le sac de Constantinople par les soldats chrétiens de la IV^e croisade, détournés là par la cupidité de Venise a sidéré les esprits. C'est une fracture encore plus profonde, que les chrétiens orientaux n'ont toujours pas oubliée. Il s'ensuit la création de l'empire latin d'Orient, qui va durer de 1204 à 1261, mais qui est lui aussi visiblement non viable, déjà amputé en 1220 d'une part notable de son territoire, confronté qu'il est aux États grecs (empire de Nicée, empire de

² Ce qui semble évident dans le domaine philosophie et théologique vaudra aussi dans le domaine scientifique *stricto sensu*. Voir notamment à ce sujet les œuvres de Pierre Duhem : *Le Système du Monde. Histoire des Doctrines cosmologiques de Platon à Copernic*, 10 vol., (1913—1959)

³ IV^e concile du Latran, XII^e œcuménique, canon 18.

Trébizonde, despotat d'Épire...) et musulman (sultanat de Roum), ainsi qu'aux mêmes ferments de division interne.

Plus à l'ouest, on a vu la création du Saint-Empire, qui ne cesse d'interférer avec les affaires d'Italie, sur fond de querelles politico-religieuses avec le Saint-Siège. C'est que celui-ci vit dans l'ambiguïté totale : la donation de Pépin le Bref en 754 a concédé au pape en toute souveraineté de vastes territoires autour de Rome, base des États pontificaux, et pourtant l'Empire se dit romain et les empereurs rois des Romains, non sans interférer en permanence avec la désignation des papes...ou des antipapes. La politique est au premier plan dans les relations qui ne sont guère saintes entre Saint-Siège et Saint-Empire, allant de la lutte frontale à la concorde contre les ennemis communs que peuvent être les puissants seigneurs de la péninsule. La menace vient en 1220 de s'accroître : le riche royaume de Sicile (qui comprend, outre la Sicile insulaire conquise sur les musulmans par les normands, la Sicile continentale qui correspond grossièrement à ce que l'on appellera plus tard le royaume de Naples) a vu le mariage en 1186 de Constance de Hauteville, dernière héritière légitime de la dynastie normande, avec le fils de l'empereur Frédéric Barberousse, de la dynastie Hohenstaufen, le futur Henri VI, qui, après avoir éliminé ses compétiteurs, devient roi incontesté de Sicile en 1194. Son fils, le jeune Frédéric II lui succède comme roi de Sicile en 1198. Il renverse Othon IV, un non-Hohenstaufen qu'Innocent III avait fait élire empereur contre lui et que Philippe-Auguste vient de battre à Bouvines en 1214. Le pape se résigne à le reconnaître comme empereur et Honorius III le couronne en 1220 même. C'est à l'évidence pour le pape un risque majeur, ce que les années suivantes confirmeront amplement.

L'espace français est dominé par la montée en puissance des Capétiens, qui du statut de souverain nominal passent à celui de grande puissance, grâce à une continuité dynastique sans accroc depuis l'avènement d'Hugues Capet en 987 et à une politique militaire, diplomatique et matrimoniale habile et efficace. Philippe-Auguste qui règne jusqu'en 1223 vient de remporter deux succès majeurs en 1214 à la Roche-aux-Moines contre Jean sans Terre et à Bouvines contre Othon IV. La croisade contre les albigeois, qu'Innocent III lance malgré l'opposition du roi de France en 1209 à la suite de l'assassinat à Saint-Gilles de son légat, Pierre de Castelnau, vient de trouver son terme militaire à la bataille de Muret en 1213, où Pierre II d'Aragon est tué, ce qui marque un coup d'arrêt définitif aux vellétés d'expansion au nord de la couronne d'Aragon et qui implante durablement la noblesse nordiste dans les seigneuries du Midi. Tout n'est pas réglé, loin de là : l'hérésie reste très implantée en Languedoc, et le pape sait qu'il va lui falloir mener une reconquête de terrain qui est son obsession.

La situation bascule aussi en Espagne. Après des divisions chroniques face aux musulmans, les souverains chrétiens, rois de Castille, de Navarre et d'Aragon s'entendent après de longues années de discorde, fédérés en une autre croisade décrétée par Innocent III et viennent de remporter une victoire décisive à la Navas de Tolosa (1212). Plus que le grand succès militaire, c'est le symbole qui marque les esprits : il n'y a plus d'invincibilité des armées almohades, l'union est la clé du succès.

Qu'en est-il de Montpellier dans ce monde qui bascule ? Apparue en 985, par la donation faite par le comte de Melgueil (Mauguio) d'une manse à un chevalier du nom de Guilhem, la ville devient vite un centre marchand de grande importance. Elle compte semble-t-il environ dix mille habitants au début du XIII^e siècle, et quatre fois plus cent ans plus tard, ce qui en fait une très grande ville de l'espace français (qui comprend après le traité de Verdun partageant l'empire de Charlemagne les territoires situés à l'ouest du Rhône, sous la suzeraineté nominale des rois de France). Elle est un lieu de brassage économique, avec les ports de Lattes et le Port-Juvénal en contact étroit avec les comptoirs d'Orient. Elle est un centre intellectuel réputé, avec une forte communauté

juive et des liens avec la culture musulmane andalouse. Elle devient un centre scientifique majeur. Des médecins célèbres issus notamment de Salerne y professent⁴. Guilhem VIII leur concède à perpétuité en 1181 la liberté d'exercice et d'enseignement. Les juristes ne sont pas en reste, tel Placentin qui vient de Bologne dans les années 1170 fonder la première école de droit romain en Languedoc. La place de Montpellier est donc capitale au carrefour de l'Empire, du royaume de France, de ce qui reste du riche comté de Toulouse et de la sphère aragonaise. C'est en outre pour le pape une région politiquement et religieusement sûre, où il n'y a pas de grand seigneur laïque qui puisse faire régner sa loi de façon durable. La dynastie des Guilhems s'est vite heurtée aux vellétés d'autonomie des Montpelliérains, qui chassent le jeune Guilhem IX pour se placer sous l'autorité de sa sœur aînée Marie, laquelle épouse Pierre II d'Aragon en 1204. Ils en profitent pour se voir confirmer par la *Grande Charte*, promulguée dans la foulée, leurs droits, coutumes, privilèges et l'indépendance de leurs consuls. La seule autorité stable du lieu est l'évêque de Maguelone, qui est en 1220 Bernard de Mèze, issu de la noblesse locale et qui a fait tout son cursus au sein de l'Église de Maguelone.

L'évêché de Maguelone tient une place éminente dans la stratégie romaine, par son importance politique et sa fidélité inébranlable au Saint-Siège. Il existe depuis au moins



Figure 2 Sceau du cardinal
Conrad d'Urach.
Anon. (d'après Archives
nationales)

le VI^e siècle. Après la destruction de la ville par Charles Martel en 737 afin qu'elle ne puisse pas abriter de troupe sarrasine, l'évêché se replie sur Villeneuve et Substantion, site actuellement disparu sis sur le territoire de Castelnau-le-Lez, jusqu'à ce que l'évêque Arnaud (1030-1060) le réimplante sur son site originel, qui n'abrite plus dès lors que les chanoines et leurs domestiques. La situation clé de Maguelone se voit confortée par l'hommage fait en 1085 par Pierre de Melgueil de son comté⁵ au pape Grégoire VII, renonçant du même coup à tout droit de patronage sur le choix de l'évêque, qui devait se faire désormais librement par les chanoines, sous l'autorité du pape. Celui-ci vient à plusieurs reprises à Maguelone, Urbain II en 1096 en route pour le concile de Clermont, Gélase II en 1118 en lutte contre l'empereur en Italie, Innocent II en 1130 en butte à l'antipape Anaclet II et qui va à la cour de France se faire reconnaître comme pape légitime avec l'aide de St Bernard, Alexandre III en 1162 (qui séjourne ensuite à Montpellier) puis en 1165, toujours en démêlé avec l'empereur et sa créature l'antipape Victor IV. Maguelone est bien partie prenante aux conflits religieux et politiques de l'époque, et dans un sens toujours

favorable aux intérêts du pape légitime ou finalement reconnu comme tel.

C'est dans ce contexte que le pape Honorius III nomme en 1219 le cardinal Conrad d'Urach légat pontifical en Languedoc. Qui est-il ? Né vers 1170/80 en pays de Bade, fils du comte d'Urach, il renonce à ses bénéfices pour devenir moine cistercien. Successivement élu abbé de Villers en 1209, de Clairvaux en 1214 puis de Cîteaux en 1217 il se trouve de ce fait à la tête de l'ordre cistercien et est créé par Honorius III en

⁴ Sur la médecine à Montpellier avant 1220, voir notamment Touati, *op.cit.*

⁵ La place du comté de Melgueil dans le Languedoc d'alors est considérable, ne serait-ce que par son droit de battre monnaie, le « sou melgorien » étant très largement accepté.

1219 cardinal-évêque de Porto et Sainte Ruffine, l'un des titres cardinales les plus prestigieux (Fig. 2). Sa mission en tant que légat est claire⁶ : combattre sur tous les fronts l'hérésie albigeoise en Languedoc. Le défi n'est pas mince : dès son arrivée dans la province, le légat se voit chassé de Béziers par la population ! Homme énergique mais resté très humble, il aurait refusé d'être élu pape à la mort d'Honorius III, regrettant de n'être pas resté simple moine et meurt quelques mois plus tard en en 1227.

C'est donc à Montpellier qu'il promulgue les Statuts de l'*Universitas medicorum*, le 17 août 1220⁷.

2. Le texte

Le texte des Statuts (Fig. 3) nous est parvenu à travers des copies de date variable qui ont servi de base à l'édition de référence qu'est le *Cartulaire de l'Université de Montpellier*, publié en 1890 à l'occasion des festivités du VII^e centenaire de celle-ci. Elles sont conservées aux Archives départementales de l'Hérault, plus deux versions contenues dans le *Livre des Privilèges et Statuts* conservé à la Bibliothèque universitaire de médecine⁸.

Les Statuts sont à l'évidence un acte solennel, revêtu de l'autorité du légat pontifical qui leur donne une forme proche de celle qu'emploie le pape lui-même. L'incipit l'affirme :

Conrad, par la miséricorde divine évêque de Porto et de Sainte Rufine, légat du Siège apostolique, à tous les fils de notre sainte Mère l'Église, salut dans le Christ Jésus.

La force des lois et des constitutions a été promue par les saints Pères et les Modérateurs de l'Église comme moyen de contenir l'audace des hommes et afin

⁶ L'*Histoire de Languedoc* de Dom Devic et Dom Vaissette insère quatre documents (édition Privat, 1879, T. VIII, col. 738-739, 739-740, 740-741, 742-743), qu'on ne peut qualifier *stricto sensu* de lettre de mission mais plutôt d'instructions adressées au légat déjà nommé et lui conférant certains pouvoirs, tel le droit de destituer tout ecclésiastique à l'exception des évêques, ou des lettres d'accréditation ou d'injonction auprès des autorités de la province. Je remercie Christian Nique de m'avoir aidé dans la collecte de ces documents et discuté de nombreux points de ce travail.

⁷ C'est la date officielle, difficile à contester puisque c'est celle que portent unanimement les copies disponibles desdits Statuts. Il faut cependant noter que l'*Histoire de Languedoc* affirme que Conrad se trouvait présent à Troyes le 15 août et à Châlons-sur Saône le 30, ce qui rendrait impossible sa présence à Montpellier le 17, et la repousse à septembre de la même année (éd. Privat, 1879, T. VI, p.538). Gariel dans son ouvrage *Series praesulum magalonensium et monspeliensium*, Toulouse, 1665, T.1 p. 326, donne la date fantaisiste de 1127, faute typographique évidente, les documents adjacents étant correctement datés de 1220. D'Aigrefeuille, dans son *Histoire de Montpellier*, éd. de la Pijardière, T. 3, Montpellier, 1879, p.520, donne pour sa part la date incompréhensible du « 16 des calendes de février », comme l'a judicieusement relevé le Pr G. Chanques qui a activement participé à cette quête historique des sources, et que je remercie chaleureusement de son aide, sans que la copieuse liste d'errata qui figure dans le tome 4 ne relève l'erreur.

⁸ *Cartulaire*, Montpellier, 1890, T.1 p. 183. A.D. de l'Hérault, G1277, qui date de l'année 1506 et suivantes, et BU médecine, S1, fin XV^e siècle (voir J. Verger, Les statuts...*op.cit.*). Les archives de la Faculté sont minutieusement décrites dans le *Cartulaire* de 1890. Je remercie Mme H. Lorblanchet, conservatrice de la Bibliothèque universitaire historique de médecine de son aide pour mettre à la disposition du Pr G.Chanques et de moi-même le facsimilé des deux versions des Statuts qui y sont conservées (*Privilèges et Statuts*, fol. 64 v^o et 75 v^o). La traduction donnée ici a été faite par mes soins d'après le texte du *Cartulaire* de 1890.

de protéger l'innocence au milieu des gens malhonnêtes, et afin que chez ces derniers mêmes, la peur du supplice réfrène le pouvoir de nuire, puisque, au témoignage de l'Apôtre, la loi a été donnée à cause des transgresseurs.

Les Statuts sont un acte d'autorité, qui vise d'abord à prévenir les abus, que la situation actuelle rend possibles, sinon certains.

Le texte fait mention des instances consultées et édicte ses dispositions :

du consentement et conseil unanime de nos vénérables frères les évêques de Maguelone, Agde, Lodève et Avignon et autres prélats, mais aussi de la communauté⁹ des médecins de Montpellier, tant docteurs qu'étudiants, nous mettons en ordre, promulguons et édictons par une constitution perpétuelle, en vertu de l'autorité que nous confère notre légation les articles suivants, qui devront être observés sans discussion.

C'est en tant que légat, et dans les strictes limites de sa mission que Conrad légifère.

Enfin le texte se termine par les injonctions habituelles des actes d'autorité émanant du Saint-Siège jusqu'à une époque récente :

Si quelqu'un s'avérait assez présomptueux pour oser témérairement contredire ou faire obstacle à la présente constitution ou à ces constitutions par nous établies, que par l'autorité du Dieu Tout-Puissant et par la nôtre il se sache frappé du glaive de l'anathème et retranché du giron de notre sainte Mère l'Église. Que ceux au contraire qui observent les présentes méritent d'être gratifiés de la bénédiction éternelle et de la nôtre.

Et afin que ce qui est dit ci-dessus reçoive force perpétuelle, nous avons fait appendre notre sceau aux présentes. »

Le corps du texte s'ouvre par un éloge appuyé de la médecine et de sa pratique à Montpellier :

Depuis un temps certain la profession de la science médicale a, du fait des titres glorieux de ceux qui la pratiquent à Montpellier, brillé, fleuri et répandu des fruits abondants de santé dans les diverses parties du monde. Nous avons donc été conduit à nous occuper de la préservation de l'étude de la médecine et à subvenir à ses charges, pour l'utilité commune et celle de chacun de ceux qui étudient cette discipline, d'autant que celle-ci, familière des choses de la nature, rend ceux qui la pratiquent d'intelligence plus aiguë et soutient à notre grande reconnaissance la restauration de l'humaine faiblesse.

Assurément la parole du sage recommande-t-elle de vénérer cette science, attestant que le Très-Haut ayant créé la médecine à partir de la terre, l'homme avisé ne la repoussera pas.

Nous verrons que ces termes ont une grande importance : ils placent la médecine au plus haut niveau des activités intellectuelles.

Le cadre général étant posé, viennent les dispositions arrêtées. C'est d'abord, au rebours de ce que proclamait l'édit de Guilhem VIII en 1181, l'obligation pour tout nouveau maître d'être approuvé par l'évêque de Maguelone assisté de maîtres. Ce n'est

⁹ Le texte latin dit « *Universitatis medicorum tam doctorum quam discipulorum, Montispessulani* ». On est dans l'ambiguïté du mot qui est aussi celle du concept universitaire en train de naître en plusieurs lieux, à la fois collectivité et institution qu'il s'agit de reconnaître en tant que telle.

donc pas d'une simple reconnaissance administrative, politique ou religieuse qu'il s'agit mais bien d'une consécration de la compétence médicale qui débouche sur une *licentia docendi* solennelle, qui sera d'emblée considérée comme *licentia ubique docendi*, de valeur universelle. De même tout étudiant doit dépendre d'un maître approuvé :

Que nul n'enseigne publiquement la médecine à Montpellier, s'il l'avait enseignée auparavant ailleurs, s'il n'a été préalablement examiné et approuvé par l'évêque de Maguelone et quelques professeurs de confiance que celui-ci choisira à son gré.

Que nul ne prenne le nom d'étudiant à Montpellier à moins qu'il ne soit inscrit auprès d'un maître déterminé.

Il s'agit bien en outre de créer une collectivité organisée, et donc d'en établir le chef, qui reste cependant subordonné à l'évêque de Maguelone (mais exempt de l'autorité laïque) et, au-dessus, au pape :

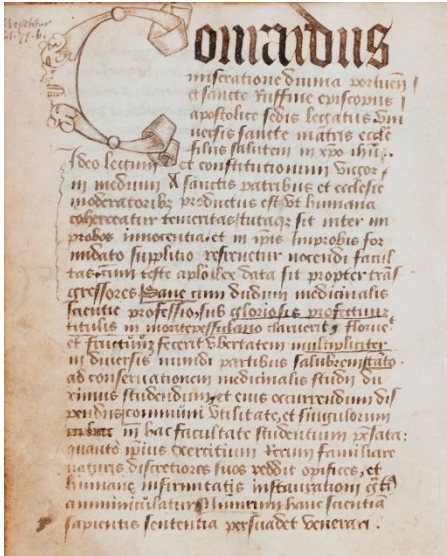


Figure 3 *Manuscrit des Statuts.*

Bib. Univ. Médecine Montpellier Livre des
Privilèges et Statuts, fol. 64 v^o

Que l'évêque de Maguelone s'étant adjoint le maître plus ancien et ensuite deux autres maîtres plus distingués et estimés, choisisse avec eux, en fonction de témoignages extérieurs et selon leur propre conscience, l'un des maîtres parmi ces trois ou en dehors d'eux, pour rendre la justice aux maîtres et aux étudiants ou à ceux qui auront porté plainte devant lui contre les maîtres ou les étudiants.

Si appel il doit y avoir, que ce soit auprès de l'évêque de Maguelone, restant sauve en tout cas l'autorité du Siège apostolique.

Ceci est dit quant aux causes civiles. En effet les causes criminelles doivent être déferées au dit évêque de Maguelone, dont on vient de parler, auquel il reviendra d'en connaître.

Quant à ce maître choisi pour connaître des causes civiles, ainsi qu'il a été dit, il pourra être appelé chancelier de l'Université¹⁰.

Que l'évêque de Maguelone appuie et promeuve les sentences dudit chancelier lorsqu'il s'agit de les faire exécuter par la censure ecclésiastique.

Mis à part cette prééminence juridictionnelle reconnue au Chancelier, c'est l'ancienneté qui règle les préséances au sein de l'Université, et apparaît la fonction de Doyen, qui va perdurer jusqu'à la Révolution. Si le Chancelier est juge, le Doyen règle le rythme de l'enseignement :

Que soit rendu aux maîtres plus anciens l'honneur qui leur est dû tant en séance que dans leur rang dans les cortèges, de telle sorte que soit mis en honneur par les marques de respect dans l'École celui qui a devancé les autres par un plus long travail d'enseignement.

¹⁰ Le texte latin dit : « *Cancellarius Universitatis scholarium* ». D'Aigrefeuille retranscrit un texte sur plusieurs points différent, et recopie ici « *Cancellarius Universitatis* » tout simplement.

C'est pourquoi, que celui qui a été maître plus tôt et plus longtemps fasse annoncer aux autres à quelle date et pour combien de temps il cessera cours et questions disputées afin que, à la date et pour le temps qu'il les cessera, les autres les cessent aussi, à moins qu'il n'ait été contraint de suspendre ses cours par une intime nécessité, telle qu'une maladie.

Comme dans toute société bien ordonnée, des règles déontologiques s'imposent : on n'attire pas les élèves des autres, par quelque moyen que ce soit, et l'on est solidaire :

Si un maître poursuit en justice quelqu'un qui ne soit pas membre de l'École pour un dommage concernant lui-même ou quelqu'un des siens, que tous les maîtres et étudiants qui en sont avertis l'appuient de leurs conseils et de leur aide, sous la condition préalable que cela ne lui vaille ni déshonneur ni condamnation.

Si un maître est en procès avec un de ses élèves au sujet de ses émoluments ou autre, qu'aucun autre maître ne reçoive ce dernier à ses cours après qu'il en aura été averti, jusqu'à ce que cet élève ait veillé à donner une garantie sûre au maître plaignant qu'il lui donnera satisfaction ou qu'il se soumettra au droit. Qu'aucun maître n'attire ou ne sollicite par prière, argent ou de quelque autre manière l'étudiant d'un autre maître, de façon à le soustraire à celui-ci, directement ou par intermédiaire.

Peu de choses ont trait à la pratique. Si les Statuts insistent sur la *licentia docendi*, l'exercice de la médecine n'est évoqué, et de façon détournée, qu'en deux endroits :

Quand un étudiant revient des lieux où il a pratiqué, qu'il soit libre de s'inscrire auprès du maître qu'il voudra, pour autant toutefois qu'il ne soit tenu par aucune dette d'honoraires ou toute autre chose envers son premier maître.

Que l'étudiant fasse ses débuts sous la direction du maître dont il a été étudiant de façon continue avant sa réception, et ce pendant au moins un mois.

Figure aussi un article un peu mystérieux dans sa formulation, assez bancal il faut bien le dire, mais qui a le mérite de souligner la présence des clercs au sein de l'Université :

Que nul maître ou étudiant en présence de maîtres ou d'étudiants ne soit admis à quelque réunion, réception, ou cours, s'il ne porte la tonsure cléricale, pour autant qu'il soit pourvu de quelque bénéfice, ou qu'il ait reçu les ordres sacrés, et de même tout clerc régulier, s'il ne porte l'habit régulier selon l'usage de son ordre.

Cet article laisse entendre que le statut cléricale doit être la règle¹¹, or, on y reviendra, l'Église semble s'obstiner à l'époque à écarter les clercs de l'étude de la médecine. C'est le contraste qui fait sens : Conrad affirme que les clercs ont toute leur place, et place visible, au sein de l'institution¹².

¹¹ C'est l'interprétation générale et celle qu'en donne J. Verger, (Les Statuts...op.cit.) pour reconnaître cependant que la plupart seront mariés. On ne connaît pas grand-chose du statut des maîtres présents à Montpellier en 1220, mais rien ne les contraignait jusque-là au célibat.

¹² Le Pr G. Chanques, analysant soigneusement le facsimilé des deux versions du texte conservées à la Faculté de médecine a fort justement repéré, ce qui n'avait à ma connaissance jamais été remarqué jusqu'à présent, qu'en cet endroit de la version commençant au fol.64 susdite le probable mot « *laico(s)* » avait été soigneusement raturé (Fig.4). La phrase originelle en deviendrait beaucoup plus claire et équilibrée : « que nul maître ou étudiant au milieu des maîtres et étudiants

Voici, cité de façon non exhaustive mais en regroupant les idées directrices, le texte tel qu'il nous est parvenu. Conrad avait prescrit que trois copies officielles en soient

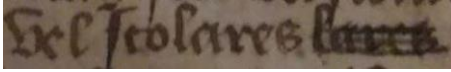


Figure 4 *Détail des Statuts*,
Bib. univ. Médecine, Ibid (v. note 12)

faites, une pour l'évêque, un pour le prieur de Saint-Firmin et une pour le chancelier, d'après lesquelles l'on pourrait obtenir copie authentique. Ce sont de telles copies qui nous sont seules restées, incluses dans de plus vastes recueils destinés eux aussi à faire foi des Statuts et privilèges de l'Université.

3. Motifs et prétextes

Essayons de commenter et de comprendre un texte certes « mis en ordre » mais où tout n'est pas simple¹³. Ceci requiert d'en comprendre les vrais motifs. Ceux-ci furent multiples et ce qui fait de ce 17 août une date singulière, c'est qu'ils ont convergé au même instant, au même endroit, dans leur évidence spécifique. Le 17 août fut vraiment une rencontre et le fruit d'un compromis, compromis fécond puisqu'il donne naissance à une institution maintenant *octoséculaire*, sans bien sûr que tout soit écrit d'emblée.

La première explication, répétée à l'envi, est que les Statuts reflètent la demande des médecins eux-mêmes. Indûment concurrencés par des charlatans se prévalant de la liberté d'exercice et d'enseignement octroyée par l'édit de Guilhem VIII, ils auraient sollicité d'un légat venu à Montpellier dans un tout autre but une mise en ordre autoritaire, reconnaissant les compétences...et préservant les honoraires. Que les médecins, maîtres et étudiants, aient été consultés, le texte même des Statuts nous l'affirme. Qu'ils aient eu l'initiative et aient emporté la décision sur de nombreux points est beaucoup plus douteux, ne serait-ce que du fait de la nature même de la mission du légat. Celui-ci ne pouvait se couvrir de l'autorité pontificale que pour autant que ses actes entraient dans le champ de sa légation : or celle-ci était entièrement centrée sur la lutte contre le catharisme. C'est donc que l'acte promulgué devait s'y rattacher, certes à la discrétion du légat, mais celui-ci ne pouvait tout se permettre, et ce cadre donne à cette fondation une tout autre portée. Reste que les médecins ne pouvaient qu'y trouver avantage : ils étaient préservés de toute concurrence déloyale, et leur valeur était reconnue par l'autorité universelle. Ils étaient cependant mis sous la tutelle de l'évêque, voire pire encore de son représentant (prieur de St-Firmin ou, plus tard, vicaire général), bien qu'ils soient clairement placés hors d'atteinte du pouvoir civil. L'évêque ne pouvait cependant agir seul, devant s'entourer de la compétence médicale. Restait en outre la possibilité d'interjeter appel auprès du pape, lequel, l'expérience le montrera, sera plusieurs fois mis à contribution et tranchera souvent sur le fond en faveur des médecins, tout en respectant les formes vis-à-vis de l'évêque. Le titre et la fonction de Chancelier-juge sont aussi une garantie originale. Dans le concept universitaire qui émerge, le

laïcs ne soit admis... ». Cette rature ne se trouve pas dans l'autre version. Le mot figurait-il dans le texte originel ? Par qui, quand et pourquoi a-t-il été supprimé ? Ou bien s'agit-il d'une inadvertance de copiste, tant le mot semblait s'imposer ?

¹³ Il semble exister certaines ambiguïtés de formulation : celle du mot *universitas*, déjà souligné, qui s'applique tantôt à l'ensemble, tantôt aux seuls étudiants, du mot *scolaris*, qui réfère tantôt aux étudiants, tantôt, de façon obvie à l'ensemble, par exemple quant au titre complet de la fonction de chancelier...Plus encore, le statut clérical est suggéré, mais moins affirmé que ce qui est généralement dit, et bien que ses conséquences en termes d'immunité soient explicites.

chancelier de l'université, c'est l'évêque. Ici, on a affaire à un cancellariat partagé, et c'est une vraie spécificité montpelliéraine. Un autre point, non totalement tranché, tient au statut des étudiants. Montpellier se range dans le groupe des universités de maîtres, puisqu'ils organisent les enseignements et concourent à la reconnaissance des diplômes, à la différence de Bologne, université d'étudiants, où ce sont ceux-ci qui ont la haute main sur l'université. Ce sont en effet là-bas des juristes déjà aguerris, plus âgés qui forment le gros des troupes. Il n'en est pas de même à Montpellier où la hiérarchie de l'âge et la relation maître-élève est naturelle et s'est dans l'esprit de tous substituée depuis Hippocrate (en principe...) à la filiation naturelle pour l'acquisition du savoir médical. Enfin, la fondation montpelliéraine est celle d'une université purement médicale, ce qui est une singularité, et laisse les médecins maîtres de leur enseignement et de leur recherche, en un domaine moins intriqué avec le pouvoir spirituel que ne peuvent l'être la théologie ou la philosophie.

Prenons maintenant le point de vue de Conrad. Il est aussi généralement affirmé que cette fondation donnait la mainmise à l'Église sur la médecine, permettant de contrôler la profession, tant dans ses membres que dans leurs activités. Ceci pouvait notamment jouer dans le contexte du catharisme, avec par exemple la place prise par le médecin aux derniers moments. Pour les cathares, en effet, il n'existe qu'un sacrement, le *consolamentum*, que l'on ne peut recevoir des mains d'un *parfait* qu'une seule fois et qui oblige ensuite, sous peine de damnation, à ne plus vivre pour ce monde. On imagine bien que tout convaincus qu'ils fussent, la plupart des fidèles cathares n'aient souhaité recevoir ce *consolament*, comme dit la langue d'Oc, ni trop tôt, ni trop tard, et la place importante du médecin pour être averti à temps... Le récent concile du Latran avait bien mis en garde les médecins quant à leurs responsabilités : « Lorsqu'un malade fera venir les médecins, ils l'avertiront, avant de lui rien ordonner pour le rétablissement de sa santé, de pourvoir au salut de son âme ; et les médecins qui y auront manqué seront privés de l'entrée de l'église jusqu'à une satisfaction convenable. S'ils lui conseillent, pour la santé de son corps, des choses qui puissent nuire au salut de son âme, ils seront excommuniés¹⁴. » Faut-il y voir pour autant un motif majeur de régulation du corps médical ? Était-il essentiel de s'assurer qu'aucun cathare ou sympathisant ne s'immiscerait dans la profession ? Les Statuts ne créent rien *ex nihilo*, ils consacrent des praticiens déjà bien ancrés. Montpellier n'a jamais fait grande place aux cathares. Les Statuts ne disent que peu de choses d'une *licentia practicandi*. Un cathare ne se verrait pas poursuivre pour exercice illégal de la médecine du seul fait qu'il ne serait pas passé par Montpellier. Il s'agissait de régler l'aspect universitaire, non la pratique, qui est supposée conforme dès lors que le cursus a été suivi auprès d'un maître approuvé. Plus important nous semble le côté disciplinaire vis-à-vis des clercs. L'Église du temps s'obstine à décourager les clercs de l'étude de la médecine et ceci pour au moins trois raisons : les études sont longues et supposent une absence incompatible avec la vie cléricale ; les praticiens sont rémunérés par leurs malades mais aussi leurs élèves, et ceci ne peut se concilier, pour les réguliers, avec le vœu de pauvreté et est la porte ouverte à l'esprit de lucre et d'exploitation de la misère du monde ; la médecine prend soin des corps, or les clercs sont ordonnés par nature au bien des âmes. On a rappelé les censures de Latran IV à l'encontre de la chirurgie. Honorius III venait d'interdire à Paris par la bulle *Super Speculam* en 1219 l'enseignement du droit civil et cette censure rejaillissait sur la pratique médicale. Conrad prend visiblement le contrepied de ces réserves : la médecine est bonne car elle vient de Dieu, elle sert l'humaine condition, elle rend ceux qui la pratiquent plus pertinents, elle a donc sa place dans l'éventail des connaissances,

¹⁴ IV^e concile du Latran, XII^e œcuménique, canon 22.

non seulement en tant que pratique mais en tant que discipline noble, devant prendre part au concert universitaire. S'ouvre alors la question difficile du statut clérical des membres de l'université. On a cité *in extenso* ci-dessus l'article relatif à la tonsure et au costume religieux. La plupart y voient le fait que les médecins passent sous le statut de clerc avec ce que cela comporte...y compris du point de vue matrimonial. Notre analyse est beaucoup plus nuancée. La formulation est maladroite certes, et quelque peu ambiguë, mais elle signifie simplement que tous doivent venir en public tonsurés et en habit...pourvu qu'ils soient clercs. Nous avons même signalé que les choses sont peut-être encore plus évidentes si l'on prend en compte l'examen physique d'un des manuscrits. Ces maladroites ne sont-elles pas plutôt la marque d'un compromis et d'un compromis très significatif ? Pour Conrad, l'Université a vocation à être composée de clercs, au nom même de la noblesse de la science. Quant aux médecins en place, ils acceptent les privilèges de clercs et la dignité reconnue à la science médicale, tout en gardant un silence respectueux sur le reste¹⁵. D'ailleurs, le temps tranchera vite, avant que le caractère laïc ne soit affirmé par le pape lui-même, quelques décennies plus tard.

Les motifs de la fondation doivent être aussi recherchés au-delà. On ne peut faire abstraction du contexte géopolitique. En 1220, l'émergence du concept d'université est en plein essor. L'Église y voit un enjeu majeur, tant pour son pouvoir que pour le progrès des connaissances auquel les papes sont sincèrement attachés. Une université à dominante juridique s'est constituée à Bologne, en terre d'Empire, et les papes se méfient du droit romain, outil de lutte possible pour les pouvoirs laïques contre eux. C'est pourquoi d'ailleurs Honorius III vient d'en proscrire l'enseignement à Paris. Là-bas par contre, la théologie a été promue. Reste à pourvoir la médecine, et il n'y a guère que deux possibilités, car la fondation universitaire ne se fait pas *ex nihilo* mais dans un centre reconnu. Salerne ? Il n'en est pas question : Salerne se trouve en royaume de Sicile, donc sous la même souveraineté que Bologne. Honorius III vient bien de couronner Frédéric II, mais il est logique de s'attendre à un conflit prochain, qui ne manquera pas. Frédéric d'ailleurs concèdera à Salerne des privilèges de type universitaire au plus fort de la lutte, preuve qu'il s'agit bien là d'une arme politique. Reste Montpellier. Sa réputation n'est plus à faire, et l'École est sise en une ville sûre, dans un diocèse qui a donné de nombreux gages au Saint-Siège. Montpellier vient en outre de passer par mariage dans l'escarcelle de la couronne d'Aragon, troisième grande puissance catholique du moment, tout en étant régie par des consuls indépendants, liés au commerce qui en général répugne à des aventures militaires hasardeuses. Choisir Montpellier, c'est faire coup double, puisque c'est décider un développement harmonieux et équilibré des universités européennes, c'est aussi conforter un espace politique sûr où le pape ne se trouve pas pris en tenaille entre l'Empire au Nord et le royaume de Sicile au sud, qui pourrait, qui sait, servir un jour de refuge. L'histoire confirmera en partie l'idée, puisque la cour pontificale viendra séjourner quatre-vingts ans plus tard en terre avignonnaise, non certes pour y trouver l'indépendance, mais la tutelle du roi de France ! L'université montpelliéraine saura d'ailleurs y trouver le plus grand profit.

Ces considérations n'épuisent pas la liste des motifs envisageables. Reste à aborder un ordre encore plus élevé, loin des considérations tactiques : les motifs d'ordre théologique.

Le récent concile du Latran vient de montrer, outre les considérations pratiques, une évolution de la réflexion de l'Église. Les canons cités plus haut n'ont pas qu'une

¹⁵ Nous ne suivons pas l'avis de Touati, qui pense que cette question de costume participait de la lutte anti-cathare, les clercs renonçant par prudence à leur costume dans des pays à forte présence cathare, par peur des vexations. Montpellier n'a jamais connu de forte présence cathare.

dimension disciplinaire. Ils réaffirment solennellement la dignité du laïc, tant par les obligations pascales que par l'approfondissement de la théologie du mariage. Ils insistent corrélativement sur l'Incarnation, sur le lien inébranlable qui unit monde matériel et monde spirituel. La transsubstantiation n'est pas concept de théologien en mal d'idée subtile, c'est l'affirmation de la présence réelle et perceptible par la foi du Christ incarné sous les espèces du pain et du vin. C'est une théologie du corps et de la matière et le point décisif qui condamne les cathares : le monde matériel est bon, la chair est bonne et, unie à l'esprit, mérite, y compris dans « l'œuvre de chair », la béatitude éternelle. La médecine, nous disent les Statuts, sort de la création même, elle est œuvre divine qui vient soulager l'humaine faiblesse. Elle a donc rang parmi les plus hautes activités humaines qu'il revient à l'Église de promouvoir. Du même coup, consacrer le statut de la médecine remet Conrad au cœur de sa mission : saper le catharisme, et le saper par le haut, par la défense de l'esprit que ce catharisme entend servir au détriment de la chair.

Chacune de ces motivations a dû logiquement peser dans l'acte du 17 août 1220. On en trouve les traces dans le texte lui-même, lu à la lumière du contexte de l'époque. Quelle dynamique ont-elles communiquée à l'institution nouvelle ?

Tous remarquent que ce qui vient d'être créé est une université purement médicale, et qui va le rester pour des siècles : les actes subséquents iront dans le même sens, à l'exception notable de la bulle *Quia sapientia* de Nicolas IV fondant en 1289 le *Studium generale* de Montpellier, mais les médecins ne s'en soucieront guère. Les autres universités de la première vague ne suivront pas la même voie, les médecins s'organisant rapidement au sein des universités de Bologne et de Paris. À Montpellier, ils restent autonomes. Repliement ? Non certes. Mais attachée à l'autonomie qui leur a été octroyée, à eux et non alors aux juristes, qui auraient pu cependant y prétendre, *l'Universitas medicorum Montispessulani* va demeurer un pôle d'attraction spécifique intégrant au fil des ans écrivains, tel Rabelais, naturalistes ou philosophes. Émerge ainsi peu à peu l'idée que la médecine, si chaudement louée dans le texte de 1220 est un tout dans son objet propre, qui est la *Science de l'homme*, comme le dira finalement Barthez. Rangée, comme Salerne, sous la bannière d'Hippocrate, la reconnaissance solennelle que lui a donnée le cardinal Conrad lui a permis de lancer au fil des générations une aventure toujours renouvelée et fidèle, après huit cents ans, à ses origines.

Séance du 10 février 2020

Séminaire interne « Le futur : présages, prophéties, prévisions, prédictions »

Le climat. Entre incertitudes et probabilités

Guy PUECH, Jean-Louis CUQ, Louis COT, Bernard AUBERT

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Pour retrouver les autres conférences de ce séminaire : dans la page d'accueil (<https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr>), cliquer sur "Rechercher un document", et dans la fenêtre qui s'affiche, entrez le mot-clé : SEM2020

MOTS CLÉS

SEM2020, Réchauffement climatique, historique, évolution, rôle du CO₂

RÉSUMÉ

Aujourd'hui les médias ne cessent de générer des peurs quant au réchauffement climatique et de culpabiliser les humains qui y contribueraient par la production de CO₂. Dans cette réflexion, les auteurs procèdent à une analyse scientifique des principaux facteurs qui conditionnent le climat (soleil d'abord et avant tout, l'albédo, les nuages, l'effet de serre, les effets anthropiques) et discutent de l'effet attribué au CO₂. Un court historique de l'évolution du passé de notre climat, les prévisions actuelles de son évolution, les principales mesures à adopter sont décrites.

Introduction

Notre Secrétaire Perpétuel nous a demandé de vous parler de l'avenir du climat. C'est un sujet d'actualité brûlant et passionnant (il nous concerne tous), mais sujet délicat et piégé : les études sont souvent contradictoires et évoluent rapidement, les incertitudes vont de pair avec les peurs millénaristes et les contre-vérités répétées en boucle. C'est notre rôle d'essayer d'apporter une information désintéressée sur de tels sujets, avec le maximum de réalisme.

Je vous présente donc le résumé des cogitations de notre petit groupe avec lequel j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler.

Analyse des facteurs qui conditionnent le climat

Pour éclairer le problème nous devons, en préambule, vous parler des principaux facteurs qui déterminent le climat.

Notre planète Terre est une petite boule qui gravite autour du soleil dans l'immensité des espaces interstellaires quasiment vides, obscurs, et terriblement froids. Un petit cocon protecteur, l'atmosphère, tempère les variations de température et a permis l'éclosion de la vie.

Nous sommes sous la dépendance quasi-totale du **soleil** :

- d'une part les variations des positions respectives Terre-Soleil conditionnent les saisons et l'alternance jour-nuit ; la mécanique astronomique est heureusement parfaitement réglée,
- d'autre part les variations de l'activité solaire (c'est l'essentiel) nous sont connues par les taches solaires. Des mathématiciens, en Angleterre (Newcastle) et en Belgique (Louvain), ont modélisé ces variations sur les 400 dernières années (figure 1). Ils ont constaté que le minimum des taches solaires de Maunder correspond au début du récent petit âge glaciaire (XVII^{ème} – XVIII^{ème} siècle). Le minimum de Dalton correspond à une petite période froide de 33 ans au début du XIX^{ème} siècle. Ils ont constaté également qu'après une période d'activité solaire élevée pendant le XX^{ème} siècle (le réchauffement actuel), on s'acheminait vers une période de plus basse activité solaire, donc vers une période de refroidissement. Pourquoi pas ? Tout est possible, mais à quelle échéance ?

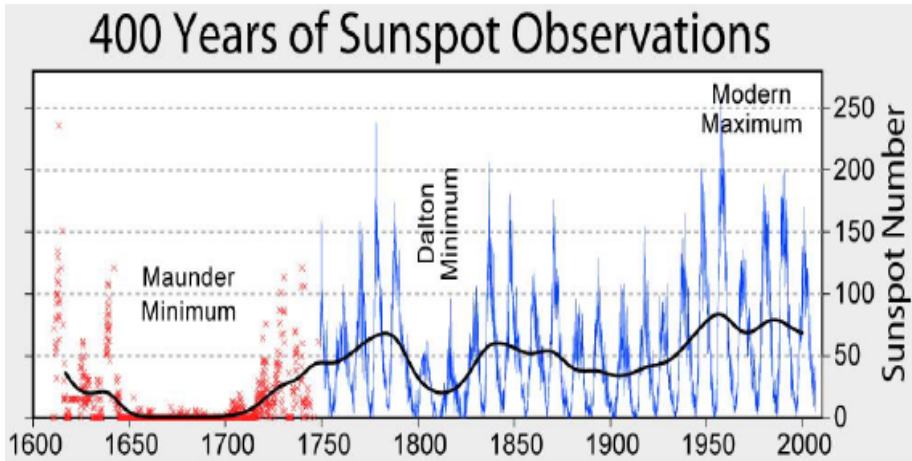


Figure 1 : Variations des taches solaires depuis 1600 (Bernard Tremillon)

Parlons de l'**albedo** dont parlent peu les médias. C'est le pouvoir réfléchissant d'une surface ; on le caractérise par le rapport de 0 à 1 de l'énergie réfléchie à l'énergie incidente. Quelques ordres de grandeur : glace 0,60 à 0,80 ; océans 0,10 à 0,15 ; forêts et cultures 0,05 à 0,25 ; moyenne de la Terre 0,30. Un exemple de l'importance de l'albedo : la fonte des banquises provoque le passage de l'albedo de 0,6 – 0,8 à 0,10 – 0,15 ; le rayonnement solaire, au lieu d'être renvoyé par la glace, pénètre les océans ; il y a donc réchauffement.

L'évolution des **nuages**, dont dépendent l'albédo et l'effet de serre, est primordiale pour le climat, mais ignorée ou marginalisée à cause de toutes les incertitudes qui règnent dans ce domaine. Selon Hervé Le Treut, l'action des nuages est « le plus important des facteurs d'incertitude sur l'évolution future des climats ».

Abordons l'**effet de serre**, l'enfant chéri des médias. Observons d'abord que ce terme est très mal choisi : l'atmosphère n'a pas de « chapeau » comme les vitres d'une serre et les phénomènes y sont très différents.

L'énergie solaire nous arrive sous la forme de rayonnements électromagnétiques, dans une large gamme de longueurs d'onde, des ultra-violetaux infra-rouges. La Terre se réchauffe et, de ce fait, réémet un rayonnement thermique infra-rouge, invisible à nos yeux. Ce rayonnement est, dans l'atmosphère absorbé par certains gaz ; cette énergie absorbée se partage, une partie vers l'espace (de l'ordre de 60 %), une partie vers la Terre (de l'ordre de 40%) qu'elle réchauffe. C'est l'effet de serre.

L'effet de serre est très bénéfique ; sans lui la température moyenne de la Terre, qui est actuellement de + 15° Celsius, serait de l'ordre de - 18° C, avec d'énormes variations entre le jour et la nuit. La vie serait impossible, du moins sous la forme que nous connaissons.

L'azote et l'oxygène sont neutres pour l'effet de serre (les gaz ne sont à effet de serre que si leurs molécules comportent au moins trois atomes, et leur action est d'autant plus forte que leur formule développée est compliquée, donc apte à « vibrer »). La figure n° 2, tirée d'un rapport du G. I. E. C. (Groupement Intergouvernemental pour l'Évolution du Climat) nous montre, dans les trois bandes horizontales, l'importance relative de l'absorption des rayons infrarouges terrestres par la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone CO₂ et le méthane (absorption très variable selon les longueurs d'onde pour chacun des gaz). Leurs actions sont proportionnelles aux surfaces engendrées par les courbes.

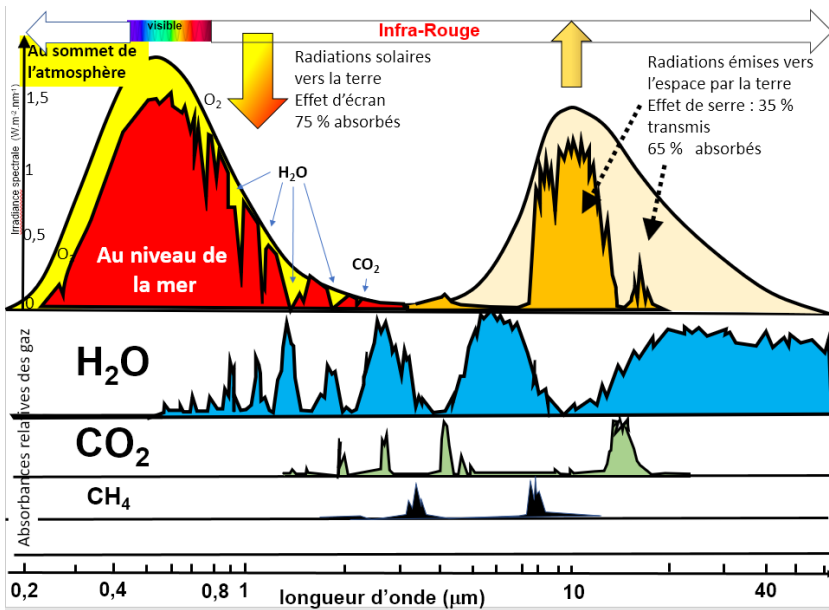


Figure 2 : Énergies radiatives : émission par le soleil, reçue par la terre et réémise dans l'espace. Effets du CO₂, du méthane et de la vapeur d'eau

Il apparaît d'une part qu'aux longueurs d'onde considérées l'absorption du rayonnement infra-rouge réémis par la Terre est totale pour ces trois gaz, d'autre part que la vapeur d'eau est, de loin, le principal gaz à effet de serre ; elle y contribuerait pour plus de 60% et pour une valeur de l'ordre de 90% si on considère aussi les nuages ; la masse globale de cette vapeur d'eau est sensiblement constante dans le temps, à température donnée.

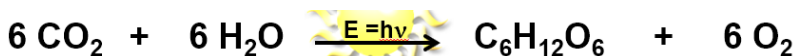
De ces constatations découle une relative constance dans le temps de l'effet de serre.

L'action du CO₂ est en fait très discutée. Je ne citerai que deux auteurs. Le spécialiste des rayonnements électromagnétiques, Directeur de Recherches au CNRS, François Gervais proclame en 2013 « l'innocence du carbone » ; l'action du CO₂ serait saturée. L'X-Ponts Jean-Marc Bellamy arrive en 2018 aux mêmes conclusions par l'étude des courbes de Planck des rayonnements infra-rouges. La saturation du CO₂ signifie que les masses de CO₂ actuellement présentes dans l'atmosphère suffisent à absorber la totalité des rayons infra-rouges de la Terre aux longueurs d'onde auxquelles

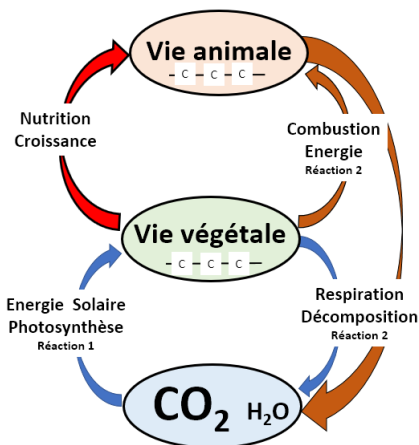
il intervient ; une augmentation de CO₂ serait donc sans effet. Rappelons que cette concentration a augmenté de 40% depuis le milieu du XIX^{ème} siècle ; aujourd’hui de 400 ppm (partie par million), elle augmente de 3 ppm par an entre 2015 et 2017. Dans les années 1970 à 2000 les deux courbes d’augmentation du CO₂ et de la température en fonction du temps étaient quasiment parallèles. Le GIEC concluait à une corrélation (CO₂ – température). Mais corrélation ne signifie pas causalité ; d’autres facteurs peuvent intervenir ; et les deux courbes ont largement divergé avant ou après ces trois décennies. À l’époque des Dinosaures il y avait de 5 à 10 fois plus de CO₂ dans l’atmosphère qu’aujourd’hui sans qu’il y ait eu un emballement apparent des températures.

On constate d’autre part que pour une température donnée il y a équilibre entre les énormes masses de CO₂ dissoutes dans les océans et le CO₂ contenu dans l’atmosphère. Lorsqu’il y a (pour des causes à priori naturelles) augmentation des températures moyennes, il y a un dégazage correspondant du CO₂ des océans ; un nouvel équilibre se recrée. Parallèlement s’il y a diminution des températures, il y a stockage dans les océans du CO₂ de l’atmosphère jusqu’à obtention d’un nouvel équilibre. Il y a en fait régulation par les océans de la concentration du CO₂ dans l’atmosphère en fonction de la température et ce sont les variations de température qui déterminent cette régulation. On constate également que dans la profondeur des océans il y a des réactions d’équilibre entre carbonates et CO₂. Les variations de concentration du CO₂ dans l’atmosphère dépendent donc au moins de deux facteurs : la régulation du CO₂ par les océans, et la production de CO₂ par toutes les combustions et dégradations de matières organiques, y compris évidemment celles produites par l’homme. Ces différents éléments nous amènent à penser que l’action du CO₂ serait largement surestimée.

Pour en terminer avec le CO₂ permettez-nous de vous rappeler (notre communication avec Jean-Louis Cuq d’avril 2017) que le CO₂ et la vapeur d’eau sont, par la photosynthèse, à la base des vies végétale et animale. Il s’agit d’une suite d’opérations très complexes, résumées par la réaction chimique très simple :



C’est la création et l’entretien de la vie. Le carbone provenant du CO₂ représente près de 50 % de la biomasse végétale (masse sèche) ; il est de l’ordre de 25 % de la biomasse animale, de notre biomasse ! Le carbone apporté par le CO₂ c’est la vie, n’en déplaise aux médias.



Et l'énergie solaire est stockée dans les sucres dont une partie deviendra nos énergies fossiles. Elles alimentent notre civilisation industrielle depuis deux siècles.

La figure ci-dessus schématise le cycle du carbone qui est aussi le cycle de la vie.

Ajoutons que le CO₂ est un facteur limitant de la photosynthèse. Son augmentation de concentration dans l'atmosphère, de 40 à 45 % depuis la moitié du XIX^{ème} siècle, permet, s'il n'y a pas d'autres facteurs limitants (pluviométrie, sols, ...), une augmentation de production du même ordre de grandeur de toute la biomasse végétale, et donc des productions agricoles, ce qui est essentiel pour la survie de l'humanité.

L'effet additionnel de l'homme sur le climat, que certains estiment marginal, serait dû à la prolifération des gaz à effet de serre. On ne parle à tort que du CO₂; mais il existe d'autres gaz à effet de serre, beaucoup moins abondants que la vapeur d'eau et le CO₂, qui peuvent jouer, malheureusement, un rôle relativement important dans l'effet additionnel anthropique, dans la mesure où leurs bandes d'absorption diffèrent de celles de l'eau et du CO₂. Il s'agit du méthane CH₄, du protoxyde d'azote N₂O, de l'ozone O₃, des CFC (chlorofluorocarbures), des HFC (hydrofluorocarbures), de l'hexafluorure de soufre SF₆, et probablement d'autres gaz plus ou moins bien connus. Pour éviter leur action sur la couche d'ozone, les CFC, qui étaient les fluides de tous nos systèmes de réfrigération, ont été remplacés par les HFC qui ont une action extrêmement forte sur l'effet de serre, et leur rejet dans l'atmosphère aurait une très forte croissance, de l'ordre de 10 à 15% par an (rapport de l'OAK Ridge National Laboratory du Département de l'Énergie Américaine). Par molécule, le méthane a un effet de serre 56 fois supérieur à celui du CO₂, l'ozone 1200 fois et les HFC entre 4000 et 8000 fois supérieur.

De façon plus générale toutes les activités humaines produisent de l'énergie, de la chaleur. Cette chaleur a-t-elle une influence significative sur le climat général ? Les spécialistes de l'énergie estiment que la totalité des énergies actuellement produites par nos civilisations ne représentent qu'un à deux millièmes de l'énergie reçue du soleil. Ce n'est donc pas significatif !

La pollution de l'atmosphère due aux activités humaines est omniprésente. Son influence sur les nuages et sur l'albédo de la Terre est très mal connue. Les poussières, comme celles dues aux éruptions volcaniques, peuvent faire baisser localement les températures. La diminution des surfaces agricoles et forestières a par ailleurs de multiples conséquences mal connues, ne serait-ce que par les modifications de l'albédo de la Terre.

Conclusions de ce chapitre sur les facteurs qui conditionnent le climat : beaucoup d'incertitudes, action du CO₂ surestimée, régulation par les océans de la concentration du CO₂ dans l'atmosphère, urgence de remplacer les HFC par d'autres fluides frigorigènes et d'intensifier les études sur l'ensemble des gaz à effet de serre pour que les réglementations actuelles, très coûteuses, soient plus sélectives et mieux adaptées.

Évolution du passé de notre climat.

Notre Terre n'est plus, depuis bien longtemps, ni boule de neige ni boule de feu.

Quatre cycles climatiques se sont succédés au cours des derniers 400 000 ans : cycles glaciaires-interglaciaires de période 100 000 ans avec une variation de température moyenne de l'ordre de 6 à 8° Celsius, ce qui est considérable. Nous serions actuellement dans une période interglaciaire chaude et notre Terre devrait se retrouver en période de glaciation dans quelques...7 000 ans ! (sous toute réserve).

Au cours du dernier millénaire, ce qui nous intéresse le plus (troisième graphique de la figure 3), on note une température moyenne sans grand changement avec cependant deux épisodes importants à signaler : « **l'optimum climatique médiéval** ». Ainsi

rapportées dans un journal anglais, le *Ampshire Advertiser from Southampton*, le 17 juillet 1852, on pouvait lire les informations suivantes :

« En 1132 en Alsace les sources se tarirent et les ruisseaux s’asséchèrent. Le Rhin pouvait être traversé à pied. En 1152 la chaleur était si intense que l’on pouvait faire cuire des œufs dans le sable. En 1160, à la bataille de Béla (en Hongrie), un grand nombre de soldats moururent en raison de la chaleur excessive. En 1276 et 1277, en France, la récolte d’avoine et de seigle fut totalement détruite par la chaleur. En 1303 et 1304 la Seine, la Loire, le Rhin et le Danube pouvaient être traversés à pied. En 1393 et 1394 un grand nombre d’animaux tombèrent morts et les récoltes anéanties en raison de la chaleur ».

À l’âge d’or des Vikings, le Groenland était alors la « terre verte », l’Angleterre se couvrait de vignobles. Et, tout proche, un **petit âge glaciaire** très contrasté, de la fin du XVI^{ème} siècle (minimum des taches solaires de Maunder) à la moitié du XIX^{ème} siècle. Rappelez-vous les tableaux des Bruegel, leurs scènes villageoises sur les canaux gelés des Pays-Bas. Le vin gelait dans les carafes à Versailles. Il n’était pas question d’effets anthropiques.

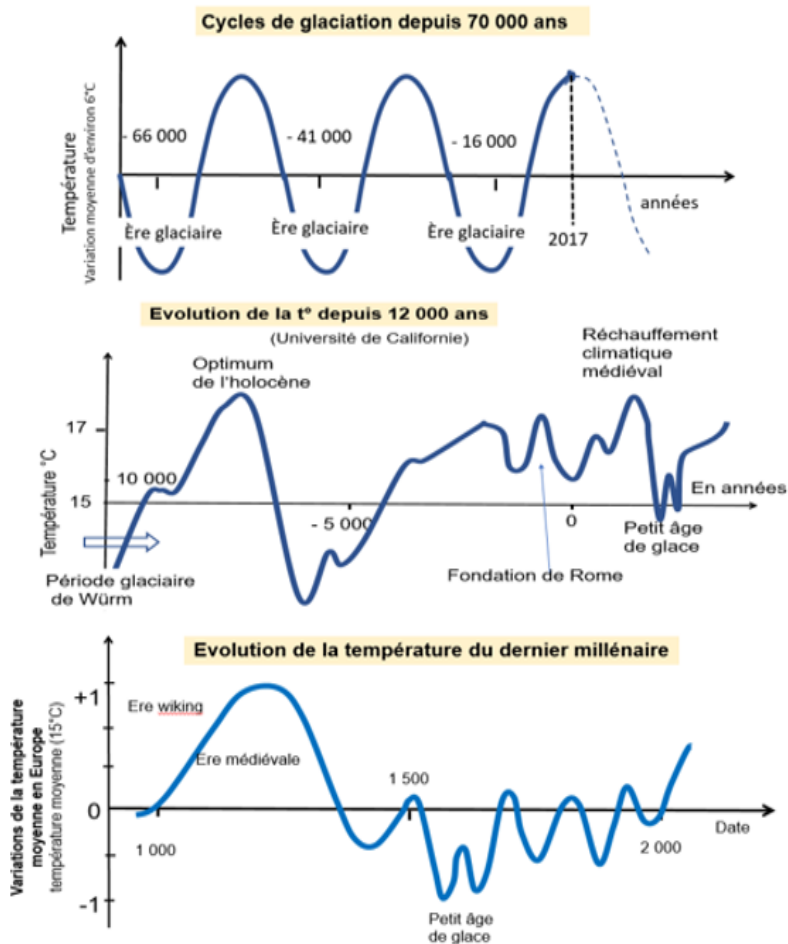


Figure 3 : Évolution de la température moyenne de notre planète.

En 1966 E. Le Roy Ladurie publia son « Histoire du climat depuis l'an mil », somme incontestée de plus de 600 pages, extrêmement documentée, rééditée pour la troisième fois en janvier 2020. Il s'intéresse particulièrement aux glaciers car il constate que leur évolution est un miroir grossissant de l'évolution des températures. Une faible variation de la température peut provoquer leur avancée ou leur recul de quelques dizaines de mètres, voire plus. Les glaciers alpins se sont largement étendus pendant le petit âge glaciaire, écrasant quelques hameaux, et se sont maintenus jusque vers 1850. Leur fonte, au cours du réchauffement du XX^{ème} siècle, les aurait à peu près ramenés à leur situation vers la fin de l'optimum climatique médiéval.

Un mot sur l'Antarctique. C'est un continent très plat de 14 à 15 millions de km², 25 fois la France, bien plus que l'Europe. Ce vaste continent est entièrement recouvert d'un gigantesque glacier fossile qui culmine à près de 5000 mètres d'altitude. Son épaisseur moyenne est de 1600 mètres, ce qui donne au glacier un volume de quelques 20 millions de km³ de glace. Le pôle Sud a une énorme inertie glaciaire. On carotte actuellement les profondeurs de ces vieilles glaces pour essayer de faire ressurgir notre passé.

Depuis le milieu du XIX^{ème} siècle nous assistons donc à une remontée des températures, ce qui est logique après le petit âge glaciaire ; elle serait de l'ordre de 1°C.

La courbe récente des variations de température (figure 4) ressemblerait à une sinusoïde très aplatie de période 60 ans qui s'inscrirait dans le cadre de la légère remontée des températures. Les variations sinusoïdales seraient corrélées aux variations d'intensité des taches solaires.

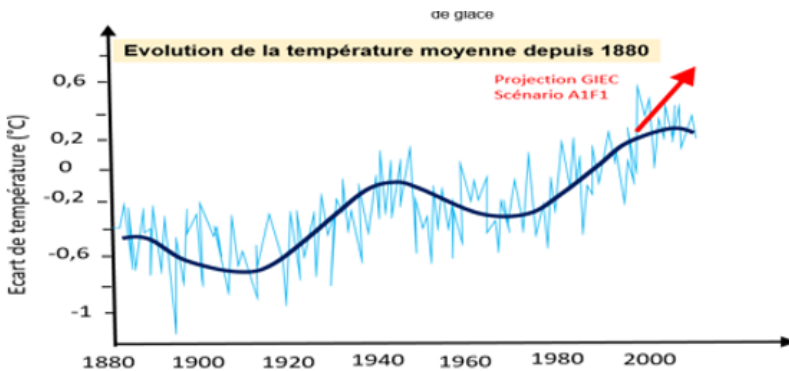


Figure 4 : Évolution de la température moyenne de notre planète depuis 1880.

Prévisions d'évolution du climat

Pour mieux comprendre les problèmes et prévoir leurs évolutions, les chercheurs ont toujours créé des **modèles mathématiques**. En climatologie les modèles successifs sont extraordinairement complexes car les données sont très nombreuses (on peut en oublier), leurs actions, réactions, et souvent rétroactions sont mal connues (nuages par exemple). Selon Roger Temam « le système climatique est un système non linéaire ; les équations obtenues sont d'une infinie complexité ». Résultat : pour l'instant ces modèles sont contredits par les faits, donc non fiables.

Notre climat a donc toujours varié. Il est normal que le climat continue à varier. Puisque les modèles mathématiques ne sont pas fiables, il nous paraît logique (avec de nombreux climatologues tels William Gray, James Lovelock) de prévoir l'évolution du climat à court terme en la déduisant de son évolution passée. La stabilité du système

solaire, dont on connaît les mécanismes, nous garantit une certaine continuité du climat, continuité qui peut être perturbée par l'évolution des taches solaires, par de puissantes éruptions volcaniques, et probablement aujourd'hui par l'action de l'homme. Les variations locales constatées sont importantes ; le réchauffement est plus marqué dans l'hémisphère Nord que dans l'hémisphère Sud. Ce n'est pas un hasard : c'est dans l'hémisphère Nord que se trouvent la majorité des terres émergées et de la population du globe. Ces disparités sont extrêmes aux pôles.

Le niveau des océans a toujours varié, c'est un des grands marqueurs de l'évolution du climat. Le niveau des océans serait remonté de 125 mètres depuis la dernière ère glaciaire. C'est la fonte des glaciers et la dilatation des océans sous l'effet de la chaleur qui font remonter leur niveau. Mais n'oublions pas les phénomènes inverses et beaucoup plus limités du tassement progressif des sédiments dans les deltas alluvionnaires récents. Un exemple local : les ruines de l'avant-port romain d'Arles se trouvent à 3 mètres sous les eaux au large des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Au cours du XX^{ème} siècle le niveau moyen des océans se serait élevé de 18 cm selon l'OISM (Oregon Institute of Science and Medicine), soit près de 2 mm par an. La remontée serait aujourd'hui de 3 mm par an.

Toutes les prévisions d'évolution des températures sont très risquées. À moyen terme elles devraient continuer à évoluer comme nous l'observons depuis le milieu du XIX^{ème} siècle : augmentation modérée (logique après le récent petit âge glaciaire) avec de légères oscillations sinusoïdales. Mais on constate actuellement une accélération de ce réchauffement attestée par la fonte continue de nos glaciers. Quelle est la part des causes naturelles et des effets anthropiques ? On ignore presque tout des influences de l'homme sur cette accélération. Les récentes canicules sont-elles un simple élément météorologique ? Distinguons bien météorologie et climat ; la météorologie est l'observation des phénomènes (température, vent, humidité) en un moment et un lieu donné ; le climat correspond aux conditions météorologiques moyennes durant une période suffisamment longue, d'au moins 30 ans pour l'Organisation Météorologique Mondiale. Autant de questions sans réponses.

Le calcul d'une augmentation de température basée sur une corrélation linéaire (CO₂-températures) est contestable. Le rattrapage des températures après le petit âge glaciaire devrait s'amortir, mais les températures augmentent ; l'incertitude est totale. Nous nous garderons bien de vous indiquer quelle sera la température moyenne en 2050 ou 2100, ni quelles seront les conséquences qui en résulteront. Le climatologue John Christy estime que « notre compréhension du changement climatique n'est pas assez solide, assez mature, pour soutenir des politiques de régulation ou de contrôle ».

Les mesures à prendre. Pour nous résumer, le CO₂ arbitre de la vie n'est pas l'arbitre du climat. Il faut donc pousser les études sur les gaz « rares » à effet de serre et trouver un remplaçant aux HFC. Il faudrait aussi mieux connaître les équilibres profonds qui régissent les principaux constituants de notre planète. Il est en effet urgent que l'indispensable transition énergétique soit basée sur des données indiscutables.

Aujourd'hui les médias nous harcèlent : la lutte contre le CO₂ serait la panacée ; mais lutter contre le CO₂, n'est-ce pas une aberration ? Oui, puisque le CO₂ c'est la vie, et Non, car il y aura toujours du CO₂ qui est l'un des constituants de base de notre univers. Et lutter contre le CO₂, c'est aussi lutter contre l'utilisation effrénée des énergies fossiles, c'est donc lutter contre leur épuisement, et, en même temps, c'est lutter contre la production des gaz à effet de serre nocifs.

Il faut également rechercher et innover. C'est la clef du développement. Créer des produits nouveaux, de nouveaux combustibles à partir de biomasses renouvelables sous-utilisées ou mal utilisées.

Notre conclusion sera brève :

- modestie, les problèmes sont complexes et encore mal maîtrisés,
- détermination, il faut diminuer nos pollutions et nos consommations des richesses fossiles qui ont mis des millénaires à se former,
- mais aussi espérance, notre Terre en a vu d'autres.

BIBLIOGRAPHIE

Bonnamy Jean-Marc, *Réchauffement climatique*, L'Harmattan, 2018.

Gervais François, *L'innocence du carbone*, Albin Michel, 2013.

Le Roy Ladurie Emmanuel, *Histoire du climat depuis l'an mil*, Flammarion, 1966-2020.

Le Treut Hervé et Jancovici Jean-Marie, *L'effet de serre*, Flammarion, 2004.

Duyrkin Martin, *Le réchauffement climatique, une escroquerie*. <https://www.youtube.com/watch?v=r4ZPETbKeNY>

CO2 : *L'arnaque du réchauffement climatique* : https://www.youtube.com/watch?v=y_pVgooQf0U

D'Apollonia Lionel Scotto, *Ce que parler des controverses climatiques veut dire*, CNRS Éditions, 2015, n°3, pages 129-136.

Dagorn Gary, *Réchauffement climatique : comment la réalité a pris de vitesse la science*, [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/10/23/rechauffement-climatique-comment-la-realite-a-pris-la-science-de-vitesse_6016624_4355770.html?xtor=EPR-33280931-\[alert\]-20191023-](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/10/23/rechauffement-climatique-comment-la-realite-a-pris-la-science-de-vitesse_6016624_4355770.html?xtor=EPR-33280931-[alert]-20191023-)

Séance du 10 février 2020

Séminaire interne « Le futur : présages, prophéties, prévisions, prédictions »

L'eau : les outils pour préparer l'avenir

Hervé BUISSON

Ingénieur, Véolia France

Pour retrouver les autres conférences de ce séminaire : dans la page d'accueil (<https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr>), cliquer sur "Rechercher un document", et dans la fenêtre qui s'affiche, entrez le mot-clé : SEM2020

Texte de la communication non fourni par l'auteur

Séance du 17 février 2020

Séminaire interne « Le futur : présages, prophéties, prévisions, prédictions »

Défense, critique et déclin de la divination dans la Rome antique

Michel GAYRAUD

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Pour retrouver les autres conférences de ce séminaire : dans la page d'accueil (<https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr>), cliquer sur "Rechercher un document", et dans la fenêtre qui s'affiche, entrez le mot-clé : SEM2020

MOTS CLÉS :

SEM2020, haruspices, augures, oracles, stoïcisme, épicurisme, Nouvelle Académie, Cicéron, liberté humaine, persécutions.

RÉSUMÉ :

L'idée que l'esprit humain pouvait anticiper l'avenir par une forme de savoir autre que la prévision rationnelle était répandue dans l'opinion et défendue par les Stoïciens. En revanche, elle était réprouvée par les Epicuriens et les disciples de Platon (Nouvelle Académie). Cicéron dans son traité « Sur la divination » a soutenu une thèse intermédiaire. Il condamnait toute forme de divination sauf la divination officielle des augures qui garantissaient les intérêts majeurs de l'État. Les haruspices furent condamnés au IV^e siècle par les empereurs chrétiens.

La divination est la prédiction d'événements considérés comme fortuits, bons ou mauvais. Elle rassemble les méthodes transmises par les dieux qui permettent de savoir tout ce qui échappe aux modes ordinaires de la connaissance. Très répandue dans l'ensemble du monde antique, son existence à Rome remonte aux origines mêmes de la cité puisque, selon la tradition, Romulus a pris les auspices pour fonder Rome. Il a délimité avec son bâton sacré, le *lituus*, la région du ciel dans laquelle il allait observer le vol des oiseaux et en déduire un présage favorable. Par la suite, lorsque Rome fut gouvernée par des rois étrusques, la divination s'imposa parce que les Étrusques étaient considérés comme des interprètes expérimentés de toutes sortes de présages.

On a coutume de distinguer deux sortes de divination : la divination inspirée et la divination technique. La première est celle qui procède de l'exaltation de l'esprit par une divinité. Ce sont par exemple les paroles prononcées au hasard qui prennent un sens particulier ignoré de celui qui les a dites, les révélations reçues dans les rêves, les prédictions faites par des prêtresses rendant des oracles dont la plus célèbre à Rome fut la Sibylle de Cumès. La divination technique fait appel à des pratiques codifiées et demande une interprétation par des praticiens spécialistes des signes envoyés par les dieux. Ce sont les haruspices qui interprètent les entrailles des animaux sacrifiés, et les augures qui observent le vol et le cri des oiseaux.

La question de fond est de savoir si dans l'antiquité romaine on pensait que l'esprit humain pouvait anticiper l'avenir par une forme de savoir autre que la prévision rationnelle fondée sur la causalité. Sur ce sujet les sources de langue grecque ou latine, pour ou contre la divination, sont nombreuses. Mais l'ouvrage fondamental est le traité « Sur la divination » (*De divinatione*), écrit par Cicéron en 44 av. J. C peu après la mort de César. L'ouvrage est composé en deux livres de dialogues entre Cicéron et son frère Quintus qui fut gouverneur de la province d'Asie de 61 à 58. Dans le premier, Quintus examine les diverses formes de divination avec de nombreux exemples pour en montrer la réalité et l'exactitude. Le second livre est la partie personnelle de Cicéron qui se livre à une critique systématique de tous les types de divination : il y voit une suite de superstitions, marquées d'obscurantisme, d'excès de dévotion, de peur des dieux et de la hantise des signes néfastes. Mais il en distingue nettement la religion qui n'est pas la superstition et qui est nécessaire socialement et politiquement pour la conservation de la République. Il tente donc une rationalisation, mais il accepte la divination officielle des augures qui repose sur l'interprétation de livres et de signes par des prêtres techniciens.

On peut donc considérer tour à tour les divers points de vue sur cette question : ceux qui défendent la justesse de la divination, puis ceux qui la critiquent pour aboutir en fin de compte à son déclin.

1. La défense de la divination

1.1. L'opinion courante. Le bon sens populaire développe trois arguments

1.1.1. *Le consentement universel*

Tous les peuples croient en la divination et lui font une place. On ne peut donc pas mettre en doute le bienfondé d'une opinion aussi répandue. Les Assyriens et les Égyptiens avaient leurs astrologues, les Grecs leurs oracles. Chaque peuple a eu sa méthode, mais de plus la divination est admise par les plus grands hommes, philosophes et poètes. Même les Barbares, comme les Gaulois ou les Perses, ont eu leurs spécialistes, différents selon la nature du pays ou le mode de vie.

1.1.2. *L'existence des dieux*

Il y a une divination parce qu'il y a des dieux qui prennent soin des affaires humaines. Il ne faut donc pas mépriser les signes que donnent les dieux : n'y pas croire, c'est être impie. La divination consiste donc à connaître les moyens dont disposent les dieux pour faire connaître aux hommes ce qu'ils savent de leur avenir. Aux hommes de saisir les signes envoyés par les dieux. La démarche divinatoire romaine vient de l'homme et non des dieux. Le Romain reste donc libre. C'est le sens du mot *religio*. *Religio* c'est à la fois une attention scrupuleuse aux signes divins dans une attitude d'écoute et en même temps un souci porté à l'accomplissement d'actes qui manifestent la *pietas*. L'attitude religieuse c'est pour un Romain comprendre la volonté des dieux pour mieux diriger son action.

1.1.3. *L'observation*

À la base de la divination, il y a l'observation qui est née au fil du temps. Les hommes ont constaté par expérience que tel événement était le plus souvent précédé de tel signe. La divination repose donc sur des observations accumulées et transmises de génération en génération. Il suffit, par conséquent, pour prouver la divination qu'une seule fois une chose a été prédite et qu'elle se répète. On ne peut pas expliquer la floraison des arbres ou l'attraction de l'aimant, et pourtant on ne peut pas les nier. Il en

est de même pour la divination. Si un événement a été prédit de manière à échoir le moment venu, tout le monde doit convenir que la divination existe.

Cette divination qui repose sur des observations accumulées, ressemble donc à la médecine empirique. De même qu'il y a des patients qui ne guérissent pas, de même il peut y avoir des prédictions qui ne se réalisent pas. Ce sont des erreurs qu'il faut mettre sur le compte de « devins » incompetents, de même qu'en médecine la faute n'est pas au médecin mais au malade qui n'a pas observé correctement la prescription.

1.2. Les philosophes.

Ce sont les Stoïciens qui ont cherché à fonder rationnellement la divination. Selon leur doctrine, toutes les parties du monde sont organisées par un souffle (*pneuma*) composé d'air et de feu. Ce souffle est à l'origine de la sympathie qui lie tous les éléments du cosmos et qui explique donc toutes les correspondances qu'on trouve entre les signes annonciateurs et les événements qu'ils produisent. Ainsi, le monde entier est-il organisé depuis le commencement de telle manière que certains signes sont avant-coureurs de certains événements. Sénèque écrit : « Tout ce qui arrive est le signe d'un événement futur » (Quest. nat. II, 32), ou comme le dit Quintus dans le *De divinatione* (I, 125) : « Il n'est rien arrivé qui ne devait arriver, et il n'arrivera rien dont la nature ne contienne pas les causes qui le produisent », ou encore au I, 128 : « De même que dans les semences résident en puissance les choses qui naissent, de même dans les causes sont cachés les événements futurs ». Et Marc-Aurèle dans ses *Pensées pour moi-même* (VII, 9) : « Toutes les choses sont entrelacées les unes aux autres ; leur enchaînement est saint, et presque aucune n'est étrangère à l'autre, car elles ont été ordonnées ensemble, et contribuent ensemble à l'ordonnance du même monde ». C'est la doctrine de la sympathie universelle. Ce schéma permet aux Stoïciens de construire un modèle épistémologique pour la divination puisqu'il y a une correspondance objective entre le présage et ce qu'il annonce, mais il exclue toute intervention divine au coup par coup.

En même temps le stoïcisme maintient la liberté de l'homme car il est maître de la manière dont il accueille les événements. Ainsi que le dit Epictète, né vers 50 av. J. C, dans son *Manuel* (18) : « Tous les présages sont favorables si je veux qu'ils le soient. Quel que soit l'événement qui résulte de ces présages, il dépend de moi d'en tirer profit ». Par conséquent le stoïcien ne se résigne pas. Il distingue ce qui dépend de nous et ce qui n'en dépend pas. De là découle la position positive des Stoïciens sur le suicide. C'est l'acte de la plus haute vertu pour l'homme libre, l'affirmation d'une liberté individuelle assumée, l'apothéose qui délivre l'homme de toute servitude. Le suicide par section des veines est de ce point de vue la plus belle manière de se donner la mort puisque celle-ci vient lentement et qu'elle peut être savourée avec dignité. Ainsi moururent Sénèque, après une tentative de suicide par le poison, et Pétrone qui se fit ouvrir les veines en deux temps pour savourer une ultime émotion.

2. La critique de la divination

La critique de la divination a commencé de bonne heure. Dès l'époque grecque on en trouve des traces chez Euripide, Thucydide, dans le Corpus hippocratique, et surtout chez Epicure pour qui les dieux ne s'occupent pas des hommes. À l'époque romaine, outre Cicéron, on peut citer le poète Ennius ou plus tard Aulu Gelle dans *Les Nuits Attiques*. Mais il n'y a pas seulement la critique développée par les philosophes. Dans la vie courante aussi s'insinue la méfiance.

2.1. La méfiance populaire

Le peuple se méfiait surtout des charlatans, en particulier des haruspices privés. Caton l'Ancien disait que deux haruspices ne pouvaient se rencontrer sans rire et déconseillait à sa femme de consulter un haruspice ou un devin. Même les autorités faisaient preuve de méfiance à l'égard des avertissements divins. Par exemple, lors de l'affaire des Bacchanales en 186 av. J. C., le Sénat fit rechercher et brûler les recueils de prophéties. En 133, Scipion Emilien, arrivant au camp de Numance, en chassa les devins.

Les poètes satiriques, comme Juvénal et Martial, s'en prennent à eux souvent parce que les haruspices privés sont impliqués dans des affaires d'héritage ou de testament, les succès amoureux, les victoires dans les concours. Comme par exemple la femme de la satire VI de Juvénal (v. 385 et suiv.) qui veut savoir si son amant gagnera la couronne des Jeux Capitolins, et dont Juvénal se moque en disant que si l'haruspice attend une réponse qui tardera, car les dieux n'ont pas de temps à perdre, il finira par avoir des varices.

C'est au théâtre que le déchiffrement des signes sous toutes leurs formes donnait lieu à des situations comiques. Dans « Les Ménechmes » de Plaute, on assiste à un déchiffrement par l'odorat. L'un des Ménechmes demande à un parasite s'il peut deviner à l'odeur ce qu'il en est d'un manteau qu'il lui tend. Le parasite se fait fort de trouver, renifle le manteau et affirme rivaliser avec les devins. Sa réponse est lapidaire : « *Furtum, scortum, prandium* », c'est-à-dire « Vol, fille, déjeuner », parole qui est confirmée par Ménechme puisqu'il a volé le manteau à sa femme, qu'il le destine à une prostituée avec laquelle il entend faire bombance. C'est évidemment une divination fantaisiste.

2.2. La critique philosophique

2.2.1. Les Épicuriens ont formulé la critique la plus radicale.

Contrairement aux Stoïciens, tout en admettant l'existence des dieux, Épicure niait un gouvernement divin de l'Univers qui réglerait tout dans les moindres détails. Au contraire, il affranchissait les hommes de la crainte des dieux. Ceux-ci n'ont aucun souci des affaires humaines. La providence n'existe pas, les dieux sont étrangers au monde qu'ils n'ont pas créé et qu'ils ne gouvernent pas. Comment croire dans ces conditions qu'ils règlent les tonnerres, les éclairs, la foudre, le vol des oiseaux ? L'avenir, c'est ce qui sort de l'indétermination.

2.2.2. La Nouvelle Académie.

Ce nom désigne le renouveau de l'école de Platon, l'Académie, qui avait été fondée à Athènes vers 387 av. J. C. Ce renouveau avait été entrepris par Arcesilas à partir de 273 et continué par Carnéade (215 – 129). La Nouvelle Académie remettait en cause l'œuvre de Platon en développant des tendances sceptiques. Sur la divination, Platon n'avait eu d'estime que pour la divination inspirée à condition qu'elle soit contrôlée par la sagesse et la raison. À cette condition, elle pouvait être un moyen de communication entre les dieux et les hommes. Mais la Nouvelle Académie développait le scepticisme, tel Carnéade fondateur du probabilisme dont Cicéron s'est beaucoup inspiré. Selon Carnéade, il ne sert à rien de connaître l'avenir. Ou bien l'avenir est indéterminé, en butte au hasard, et dans ce cas la divination est impossible. Ou bien les événements sont déterminés à l'avance et donc inéluctables, et dans ce cas la divination est inutile puisqu'on ne peut rien changer. C'est un problème philosophique bien connu qui touche à la question de la liberté : si le destin existe, l'homme a-t-il une marge d'action, question reprise par Saint Augustin dans « La cité de Dieu », écrite après le sac de Rome de 410. Dans le livre 5, Augustin répond à l'opinion répandue selon laquelle l'Empire a vécu

tant que les Romains ont cru dans leurs dieux. Augustin réplique que les dieux ne sont pour rien dans le destin de Rome : la croyance au destin nie la liberté de l'homme. La gloire de Rome vient de la vertu des Romains, et sa prise n'est qu'un événement lié à l'histoire humaine.

3. Cicéron

3.1. Cicéron dans le *De divinatione* a développé des arguments contre toutes les formes de divination pratiquées par les Anciens. Ni la divination déductive fondée sur l'interprétation des signes mantiques, ni la divination inspirée qui établirait un contact direct entre l'âme humaine et la pensée divine, ne permettent de connaître l'avenir. Cicéron n'épargne pas les formes officielles de la divination : les auspices ne sont pas des signes envoyés par Jupiter, les haruspices n'ont aucune compétence dans l'examen des entrailles, les Livres Sibyllins sont des faux. Deux points, en particulier, sont sévèrement critiqués :

- L'observation n'a pas de fondement solide puisque les règles d'interprétation divergent d'une contrée à l'autre, qu'elles ne sont pas vérifiées sur de longues périodes et qu'il n'y a pas de méthode rigoureuse d'observation. Les observations ne reposent sur aucune cause rationnelle. On ne peut pas dire que les tonnerres, les éclairs, le passage d'une étoile filante, une malformation des viscères sont des prodiges divins car rien ne peut se produire sans cause.
- La croyance dans l'intervention des dieux. La croyance dans l'intervention des dieux avilit l'image du divin. Des signes parfois contradictoires sont observés alors que les dieux devraient faire comprendre clairement les événements. Et il n'est pas digne d'eux d'intervenir dans chaque signe. Si la divination existait, alors elle mettrait les dieux au service des hommes. Admettre que les dieux sont à l'origine de la divination, c'est admettre aussi que les dieux peuvent se contredire et se servir d'intermédiaires médiocres. Tout cela n'est pas conforme à la majesté des dieux et donne une image indigne d'eux.

3.2. Pourtant Cicéron a été membre du collège des augures à partir de 53 ou 52 en remplacement de Crassus tué dans la guerre des Parthes (Plutarque, *Cic.* 36, 1). Il se montre très fier de son augurat et a pris ses fonctions très au sérieux. C'est parce qu'il est foncièrement conservateur. Il faut suivre les usages des ancêtres et conserver les coutumes. Lorsqu'un magistrat prend les auspices, ce n'est pas pour consulter les dieux sur l'entreprise projetée, c'est une opération politique essentielle à la bonne marche de l'État. Si le peuple croit que les auspices sont des signes divins, il faut respecter ses convictions. Car c'est pour le bien des institutions et de l'État que le droit augural donne aux grands personnages de l'État un moyen de contrôle sur les assemblées populaires : il renforce le caractère aristocratique de la constitution romaine et permet d'interrompre la tenue d'une assemblée ou de casser une décision. C'est pourquoi la seule divination romaine défendue par Cicéron, c'est la divination officielle contrôlée par l'État. Lorsque la divination n'est pas contrôlée, elle peut apporter une caution aux tentatives révolutionnaires et présente donc une menace contre l'ordre établi. La position de Cicéron est donc ambiguë ou nuancée : il veut délivrer ses concitoyens de la crainte de présages qui asservissent l'homme, mais la consultation de la divination officielle doit être conservée parce qu'elle garantit les intérêts supérieurs de l'État. C'est un héritage qui assure la cohésion de la cité.

4. La fin de la divination

On peut distinguer une fin païenne et, à partir du IV^e siècle une fin chrétienne.

4.1. La fin païenne : le cas des oracles

Les oracles ont été de moins en moins consultés sous l'Empire romain. L'oracle d'Apollon à Delphes rend encore des oracles en prose jusque vers 100 ap. J. C puis disparaît. Nombre d'oracles sont abandonnés et beaucoup même ne sont plus consultés. Les raisons en sont multiples. Selon Cicéron (*De div.* II, 115) c'est parce que plusieurs se sont révélés faux, n'ont été véridiques que par hasard, ont été trop obscurs ou même parce qu'ils ont été utilisés à des fins politiques. Démosthène déjà, trois cents ans avant Cicéron, avait dit que la Pythie « philippisait », c'est-à-dire prenait le parti de Philippe de Macédoine.

Cette question a été longuement traitée par Plutarque dans un discours intitulé « Sur la disparition des oracles » vers 90 ap. J. C. L'intérêt de ce texte est de résumer les diverses explications données par les philosophes. Pour le cynique Didyme, c'est la perversion morale des hommes qui est devenue telle que les dieux ne veulent plus répondre. Pour Ammonios, qui fut le maître de Plutarque, c'est la dépopulation car les consultants sont de moins en moins nombreux. Selon le Lacédémonien Cléonbrote, les oracles disparaissent parce que les démons, qui en assurent le fonctionnement, meurent ou émigrent dans un autre monde. Dans cette théorie, on voit que les dieux n'ont pas à descendre dans des pronostics de bas étage : c'est le travail de divinités intermédiaires. La thèse de Lamprias s'inspire d'Aristote : le fluide tellurique qui sort de terre et qui excite le souffle divinatoire est tari par des phénomènes géologiques comme les séismes. C'est à une théorie de ce type que Quintus, le frère de Cicéron, se reportait en disant : « Il est possible que le pouvoir de la terre qui d'un souffle divin ébranlait l'esprit de la Pythie, se soit épuisé d'ancienneté » (*De div.* I, 37-38).

On peut rapprocher de cela le célèbre oracle du Colosse de Memnon en Égypte près de Thèbes. Il s'agissait de la statue gigantesque d'Aménophis III, identifié à Memnon, fils de l'Aurore, tué lors de la guerre de Troie, qui retrouva la vie à l'aube et qui se mit à chanter. Cette statue rendait un son mélodieux au lever du jour qui passait pour un pronostic favorable. L'oracle est bien connu parce que l'empereur Hadrien, lors de son voyage en Égypte en 130 au cours duquel son favori Antinoüs se perdit dans les eaux du Nil, rendit visite au Colosse de Memnon. Celui-ci rendit un son aigu comme un instrument de cuivre, ainsi que l'affirme la poétesse Julia Balbilla qui était dans l'entourage de l'empereur. On l'interpréta comme la reconnaissance du pouvoir d'Hadrien. Ce passage de l'empereur suscita quelques temps un afflux de pèlerins qui venaient écouter l'oracle. Mais en réalité c'était l'action conjuguée de la rosée matinale et des rayons solaires sur la statue qui provoquait des vibrations ; elles disparurent lorsque soixante-dix ans plus tard Septime-Sévère fit restaurer la statue.

4.2. La fin chrétienne : le cas des haruspices

Critiqués de longue date, les haruspices se sont heurtés aux chrétiens à partir de la fin du III^e siècle. Cet affrontement s'est soldé par la disparition progressive des haruspices.

4.2.1. La critique théologique

Pour les chrétiens les haruspices sont des charlatans qui abusent de la crédulité populaire. La divination est l'œuvre des démons qui cherchent à tromper les hommes en inspirant des procédés mantiques. Saint Paul dans la Première Épître aux Corinthiens

(10, 20) écrit : « Ce qu'on sacrifie aux dieux, c'est à des démons qu'on le sacrifie et à ce qui n'est pas Dieu. Or je ne veux pas que vous entriez en communion avec les démons ». Ce sont donc les démons qui confient aux animaux la préscience des événements futurs pour mener à l'impiété des esprits crédules. Ce ne sont pas les animaux qui sont capables de prédire par eux-mêmes. Tertullien dans son « Apologétique » et Origène dans le « Contre Celse » vont plus loin. Les démons interviennent dans les consultations divinatoires pour tromper les hommes et les détourner de la recherche du vrai Dieu.

4.2.2. La persécution de Dioclétien

L'affrontement des haruspices et des chrétiens s'est cristallisé lors d'un sacrifice en présence de Dioclétien à Antioche entre 295 et 301. L'incident est raconté par Lactance dans « Les institutions divines » et « De la mort des persécuteurs ». L'empereur faisait procéder à un sacrifice et demanda aux haruspices d'examiner le foie des animaux offerts. Les haruspices répondirent qu'ils ne décelaient aucun signe et en conclurent que les dieux refusaient de répondre. C'est alors qu'intervint le chef des haruspices qui donna comme explication de ce silence la présence de serviteurs chrétiens qui avaient fait un signe de croix pendant la cérémonie. Dioclétien ordonna alors à tous les participants et à tout le personnel du palais, puis aux soldats présents, de sacrifier sous peine d'être fouetté et exclu de l'armée. C'est le début de la Grande Persécution de 303. Les haruspices ont donc voulu porter un coup d'arrêt à l'influence grandissante des chrétiens et ont pris en main la défense du paganisme. Leur résistance antichrétienne a été plus forte que celle des sénateurs qui étaient unis dans un syncrétisme évoluant vers le monothéisme solaire. Les haruspices quant à eux s'en tenaient au strict principe du vieux polythéisme. Mais leur victoire fut de courte durée.

4.2.3. La défaite juridique

Avec Constantin converti au christianisme se mit en place une législation défavorable aux haruspices, vus comme des ennemis de l'intérieur. Cette législation s'est progressivement durcie.

-Premier acte en 313. Un édit de Constantin interdit à tout haruspice de pénétrer dans une demeure privée sous peine d'être brûlé vif. On ne peut donc pas recourir à un haruspice dans un cadre privé sans témoin et hors de tout contrôle. Mais on peut toujours faire appel à eux dans les rites publics lorsque c'est utile pour l'intérêt de l'État. Cependant des lois de 319 et 320 confondent les haruspices publics et privés. Les haruspices disparaissent alors des textes épigraphiques et littéraires.

-L'interdiction s'aggrava sous les successeurs de Constantin. Constance II, son fils, publia des édits qui condamnaient toute forme de divination. « Que se taise à jamais toute curiosité en matière de divination ». Sont donc interdits les haruspices, les augures, les astrologues, les interprètes des songes. Le consultant et les devins sont passibles de la mort par l'épée.

-Après le règne de Julien l'Apostat (361-363), favorable au paganisme et à la divination, qui n'a été qu'un répit provisoire, la répression fut renforcée. En 381 Gratien et Théodose interdirent les sacrifices faits « dans le but de découvrir ce qui doit rester inconnu » sous peine de tortures et de mort. Enfin Théodose en 391-392 prit trois décrets qui interdirent les sacrifices et la consultation des entrailles, considérée comme un crime de lèse-majesté même si on ne s'enquiert de rien sur l'empereur. Il y eut bien par la suite des tentatives pour sauver les haruspices convaincus avec l'aide de chrétiens de pouvoir sauver Rome. Mais au début du V^e siècle on ne trouve plus que des haruspices privés réfugiés dans les campagnes.

Dans l'Antiquité romaine un grand débat philosophique sur la divination a donc existé. Ce débat mettait aux prises les tenants d'une emprise totale des dieux sur les

hommes et ceux de la liberté de l'homme. Car la grande originalité est que, contrairement aux Grecs, pour qui la réponse des dieux est une fatalité, le Romain reste libre de ses entreprises puisqu'il peut, de toute façon, faire comme s'il n'avait pas consulté les dieux. Le résultat d'une consultation a beaucoup moins d'importance que l'accomplissement de la cérémonie. Le magistrat accomplit scrupuleusement les rites prescrits mais n'est pas tenu d'ajouter foi à la divination. De toute manière, on sait que les haruspices ou les Livres Sibyllins sont d'origine étrangère et qu'on peut donc les juger en toute indépendance d'esprit. Le débat sur la divination romaine déborde donc sur la compréhension de la religion. La religion romaine n'est pas dominée par la crainte des dieux. Elle est fondée sur la confiance et permet de comprendre les dieux, de diriger l'action de l'homme, principalement l'action de la cité. C'est en ce sens qu'on a pu dire que la religion romaine garantissait la liberté et la dignité et qu'elle était une « religion sociale ».

On ne peut donc pas faire de la divination romaine une sorte de superstition. Le superstitieux pense que les dieux sont mauvais, jaloux et tyranniques. Il en tire donc des comportements serviles et voit dans le moindre événement de la vie quotidienne autant de présages défavorables qu'il faut conjurer. On le voit dans le portrait que le philosophe grec Théophraste a fait du superstitieux, vers l'an 300 av. J. C, dans ses *Caractères* (n° 16). Le superstitieux est un « obsessionnel compulsif ». Si une belette traverse une route, le superstitieux s'arrête, laisse passer quelqu'un ou jette trois pierres par-dessus le chemin. Si une souris ronge un sac de farine, il faut l'amener chez le cordonnier pour qu'il le ravaude ou offrir un sacrifice expiatoire. Si le superstitieux rencontre un homme qui porte des ails, il se lave de la tête aux pieds et met autour de lui une ceinture faite avec le cadavre d'un chiot.

Le débat sur la divination à Rome touche également à ses rapports avec la politique. Non seulement parce qu'on accuse la divination de manipulation, mais surtout parce qu'il existe une divination propre à l'homme politique. Il n'est pas devin mais il doit prévoir l'évolution des événements. Par exemple, il doit connaître la nature des différents régimes et les lois qui président à leur naissance ou à leur destruction. Mais ce n'est pas la mantique qui informe l'homme politique, c'est une prévision rationnelle appelée *providentia*. Selon une formule cicéronienne : « Le meilleur devin est l'homme habile à conjecturer ». L'homme politique ne prévoit pas l'avenir d'après le vol ou le chant des oiseaux. Il observe d'autres signes qui comportent moins d'obscurités ou de risques d'erreurs. On a donc ici l'ébauche d'une prospective et d'une science du futur. L'avenir est inconnaissable mais la prospective peut rendre compte des prévisions.

BIBLIOGRAPHIE

- Cicéron, *De la divination*, trad. J. Kany-Turpin, Flammarion 2004
- A. Bouché-Leclercq, *Histoire de la divination dans l'Antiquité*, t. 4, Paris 1882
- F. Guillaumont, *Philosophe et augure. Recherches sur la théorie cicéronienne de la divination*, coll. Latomus 184, Bruxelles 1984
- id., *De la divination de Cicéron et les théories antiques de la divination*, coll. Latomus 298, Bruxelles 2006
- M. L. Haack, *Les haruspices dans le monde romain*, Bordeaux 2003

Séance du 17 février 2020

Séminaire interne « Le futur : présages, prophéties, prévisions, prédictions »

Un genre égyptien millénaire : la « prophétie », véhicule littéraire d'une pensée nationaliste*

Sydney H. AUFRÈRE

Directeur de Recherches au CNRS émérite (CNRS TDMAM-CPAF, UMR7297, Université Aix-Marseille), Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Pour retrouver les autres conférences de ce séminaire : dans la page d'accueil (<https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr>), cliquer sur "Rechercher un document", et dans la fenêtre qui s'affiche, entrez le mot-clé : SEM2020

MOTS-CLÉS

SEM2020, Aménophis, Paapis, apocalypses, *apotelesmatica*, Bocchoris Égypte ancienne, prophéties a posteriori, *Königsnovelle* (*Royal novel*), Chérémon d'Alexandrie, Manéthôn (de Sebennytos), Manéthôn l'astrologue, prophétie de l'Agneau de Bocchoris, oracle du Potier, propagande politique, nationalisme égyptien, antijudaïsme égyptien.

RÉSUMÉ

Ce texte présente les grandes lignes du genre de la prophétie né au Moyen Empire et encore attesté à l'époque gréco-romaine, en Égypte ancienne, en insistant sur l'emploi dans différents contextes social et politique. Il visite les textes suivants, rédigés tant en égyptien, qu'en démotique et en grec : prophétie de Néferti, prophétie d'Aménophis fils de Paapis dans l'œuvre de Manéthôn de Sebennytos, prophétie d'Isis à Aménophis dans l'œuvre de Chérémon d'Alexandrie, prophétie de l'agneau de Bocchoris et oracle du Potier. Recourant à des clichés empruntés au genre de la *Königsnovelle*, le genre prophétique est réinvesti à l'époque tardive pour véhiculer des messages nationalistes et xénophobes émanant des milieux sacerdotaux égyptiens défenseurs des valeurs religieuses sur lesquelles reposent les liens et les structures de la société égyptienne.

« L'opinion est l'ombre de la vérité. »
Plutarque, *Demetrius* 28.

Il suffit d'un atome pour troubler l'œil de l'esprit. À l'époque la plus glorieuse et la plus florissante de Rome, un peu avant que tombât le tout-puissant Jules-César, les tombeaux laissèrent échapper leurs hôtes, et les morts en linceul allèrent, poussant des cris rauques, dans les rues de Rome. On vit aussi des astres avec des queues de flamme, des rosées de sang, des signes désastreux dans le soleil ; et l'astre humide sous l'influence duquel est l'empire de Neptune s'évanouit dans une éclipse, à croire que c'était le jour du jugement. Ces mêmes

* Pour des raisons éditoriales, ce texte est publié sans notes infrapaginales, mais avec la bibliographie.

signes précurseurs d'événements terribles, messagers toujours en avant des destinées, prologue des catastrophes imminentes, le ciel et la terre les ont fait apparaître dans nos climats à nos compatriotes.

Horatio (Acte I, scène 2, d'Hamlet) prononce ces paroles inquiétantes, dans la belle traduction de François-Victor Hugo (1828-1873), en prélude à l'apparition du spectre du père d'Hamlet. Les « astres avec des queues de flamme » renvoient à la comète de César apparue pendant sept jours à la mort du dictateur (C/-43 K1), phénomène auquel assistèrent les contemporains de Shakespeare (1564-1616) (C/1577 V1) en apercevant la Grande comète de 1577. Mais l'apparition dudit phénomène présageait, disait-on dans l'Antiquité, la mort imminente d'un roi ou le déclin d'un empire. Tel fut aussi le cas sous le règne de Néron (54-68), en 61 et 64. On dit que l'astrologue de l'empereur, Tiberius Claudius Balbillus, et son conseiller, Chérémon d'Alexandrie, lui auraient alors expliqué comment pallier ses effets en faisant condamner des membres de la noblesse romaine convaincus d'avoir participé à la conjuration du sénateur Pison en 65. En soulevant le voile à l'intention du Prince, ces deux Grecs d'Égypte, trait d'union intellectuel entre le Musée d'Alexandrie et le Palatin, ne s'inscrivaient-ils pas dans le courant d'une égyptianité prophétique qui faisait florès en Égypte ?

Car sitôt a-t-on lu les paroles d'Horatio qu'émerge le souvenir des *Ἀποτελεσματικά* de la basse antiquité, écrits astrologiques versifiés exposant des superstitions désuètes et notamment celui d'une compilation répondant au même titre, attribuée à un pseudo-Manéthôn réputé astrologue, présentant des points communs avec les manuels astrologiques démotiques. Ces écrits, dont le ton apocalyptique rappelle celui des prophéties, émettent l'idée que les bouleversements touchant l'Égypte et le Proche-Orient sont accompagnés d'un éventail de phénomènes dont certains cosmiques. Dans une société troublée, le genre prophétique traditionnel égyptien servira progressivement, aux époques ptolémaïque et romaine, à diffuser dans le monde des cités, Grecs, Juifs et Égyptiens hellénisés ou non –, une propagande en grec et/ou en démotique alimentée de clichés xénophobes égyptiens sous couvert d'une stigmatisation des envahisseurs (Asiatiques, Perses, Grecs), quels que soient leurs noms.


Après avoir dégagé l'idée de la prophétie en Égypte (§ 1) et l'ambiguïté de ce genre littéraire (§ 2), sont successivement abordées la prophétie de Néfertiti (§ 3), celle d'Aménophis fils de Paapis (§ 4). La question est posée de savoir qui sont les voyants ou magiciens (§ 5). On poursuit l'étude avec le songe d'Isis à Aménophis (§ 6), la prophétie de l'Agneau de Bocchoris (§ 7) et enfin l'oracle du Potier (§ 8). Il a été jugé utile de ne pas inclure dans cette étude l'*Oracle démotique* dit aussi *Chronique démotique*, qui s'aligne sur un modèle métatextuel, revêtant la forme d'explications oraculaires.

1. Si la girafe distingue loin à l'horizon de la savane, le prophète voit les événements sur la flèche du temps


1.1. Le verbe égyptien *sr* et la girafe

Le corpus des textes de l'Égypte classique, la littérature populaire, à l'exclusion des textes religieux, offre un large choix de contes, prophéties, textes sapientiaux (enseignements, instructions ou sagesse), recueils de sentences sapientiales, voire anti-sagesse. Avantageés par un système d'écriture hiéroglyphique recourant à un éventail de signes empruntés au biotope et immédiatement reconnaissables, les Égyptiens déterminent des termes conceptuels au moyen de hiéroglyphes porteurs de métaphores naturalistes. En vertu de quoi, pour signifier l'idée « prédire / prévoir », ils recourent au

Bull. Acad. Sc. Lett. Montp., vol. 51 (2020)

verbe *sr* . Ce dernier, écrit à l'aide de deux phonèmes auxquels est adjoind un classificateur sémantique imageant métaphoriquement le sens du mot, à savoir la silhouette d'une girafe dressée, le regard tendu vers l'horizon, est un marqueur sémantique d'un genre littéraire. Renvoyant à l'imaginaire de la savane, *Giraffa camelopardalis* L., 1758, possède en effet la capacité de percevoir à l'horizon le danger avant les autres animaux, distinguant une silhouette de la taille d'un homme à deux kilomètres de distance.

1.2. Le visionnaire en présence de l'évènement

Si le recours à un tel mot témoigne de la finesse d'observation d'un biotope mais aussi de l'éthologie et de l'habitus d'un animal ayant fini par relever de l'exotisme avec le temps, la vision lointaine de la girafe est mise à profit pour créer le terme « prophétie »  *srw. t*, attesté à partir de la 18^e Dynastie. Pour l'Égyptien, qui à l'origine ne dit pas plus que ce qu'annonce le déterminatif métaphorique de la girafe du verbe *sr*, le devin est celui qui, à l'instar de l'animal pointant le regard vers le danger à l'horizon de la savane, voit sur la flèche du temps le futur à l'instar du présent. En effet, un voyant (ce dernier est Néferti, cf. *infra*, § 3. 1) s'interrompt au beau milieu de son récit, et lance à l'assistance : « Je dirai ce qui est devant moi ; je n'annonce(ra) pas ce qui n'est pas (encore) venu (*jr-wr r d d ntj hft-hr-wr, n sr-n-wr ntt n jr*). » Par cette phrase, le voyant n'est pas celui qui, sur la base d'une ramification réflexive plus développée ou d'un raisonnement logique pourrait induire, à partir d'un certain nombre de faits, des événements futurs ; il dispose de la capacité de voir plus loin que les autres hommes et de celle d'être en présence temporelle des événements qu'il décrit, alternant d'ailleurs futur et présent dans la narration. En d'autres termes, il est à la fois en situation extra- et intradiégétique, puisqu'il est à même de participer aux événements qu'il décrit.

1.3. Le désordre par non-respect de Maât

On aura compris que techniquement, même si on nomme « prophétie » ce processus, il révèle la capacité de l'observateur à avancer à son gré le curseur sur l'échelle du temps. De ce fait, on a affaire à un visionnaire, qui, sous influence divine, donne à voir à son auditoire en le projetant dans le futur comme s'il s'agissait du présent, et non à un simple devin ou prophète. Sa vision est l'équivalent d'une ἀποκάλυψις (« apocalypse »), acte consistant à lever le voile sur des événements funestes découlant d'actes allant à l'encontre de l'intérêt des dieux, sans que cette comparaison n'annonce pour autant une relation entre la prophétie égyptienne et les apocalypses juives qui annoncent une fin des temps. Ainsi, si Maât, la Justice, l'Harmonie politique, économique et sociale pour faire bref, n'est pas respectée, les dieux frappent le pays d'un éventail de fléaux que le visionnaire est appelé à dévoiler, en sachant qu'il n'y a pas moyen d'interrompre ce processus.

2. L'ambiguïté du genre littéraire dit « prophétique »

2.1. Nomination inexacte d'un genre littéraire

Il faut comprendre que la nomination même du genre témoigne d'une ambiguïté, puisque l'appellation de « prophétie » résulte d'un rapprochement inapproprié avec les prophéties bibliques, principalement fondé sur le statut prédictif du verbe *sr*. Il s'agit donc d'une pseudo-prophétie, ou plus exactement d'une prophétie égyptienne (ou encore une prophétie a posteriori) : un genre littéraire ayant reçu ses lettres de noblesse dès la 12^e

Dynastie, quoique ses premiers témoignages écrits remontent à la 18^e Dynastie. Relevant de la littérature populaire, la « prophétie » se veut, du moins à l'origine du genre, un conte prophétique qui mêle délasserment littéraire et propagande dynastique, en lien avec d'autres genres comme les contes ou les enseignements. Par souci de simplicité, on considérera ce genre sous le nom de « prophétie ».

2.2. Le scénario du modèle de base de la prophétie

Comme dans les *Mille et une Nuits*, l'ennui du prince, qui n'est que sous-entendu, est à l'origine de la recherche d'un récit, d'une diégèse. Il s'agit du conte prophétique qui constitue un modèle de base. Sous le règne d'un pharaon de jadis (**A**) désirant se divertir par la révélation de l'avenir, on perçoit le caractère ludique de la demande, qui finira par s'estomper au profit de l'annonce d'un drame national et culturel à l'époque tardive –, un sage est appelé à la rescousse par l'entourage aulique, devin et magicien (**B1**), auquel pourra se substituer un animal monstrueux (**B2**). Le développement diégétique aborde successivement la survenue d'événements chaotiques secouant le pays, ennemis, invasions (**C**), cités en ruines, manque de solidarité entre les hommes. Ces événements, qui débute à une époque ou du temps d'un roi (**D**), dont le nom est éludé –, s'achèvent sous le règne d'un roi providentiel (**E**) qui rétablit l'équilibre politique et social du pays. La structure du modèle de base, évoluant constamment jusqu'à l'époque romaine, développe des scénarios différents soit en réduisant, soit en multipliant les phases (cf. *infra*, § 8. 1-8. 2).

2.3. Prophéties et littérature pessimiste

La littérature prophétique présente quelques points communs avec les lamentations (*Admonitions*), autre genre répandu dans l'Antiquité. Dans celles-ci, un sage pessimiste porte un jugement sans complaisance sur les malheurs du présent lorsque les dignitaires se détournent de Maât (cf. *supra*, § 1. 3) et que la faiblesse du système monarchique fait le lit de la contestation sociale. Dépeindre les calamités est donc un thème récurrent commun à la prophétie et à la littérature dite pessimiste : Les *Lamentations d'Ipouer*, la *Complainte de Khakheperrêseneb* dit Ânkhou sans oublier le cas du *Dialogue du désespéré avec son ba* (P. berlin 3024), où le philosophe déplore la situation apocalyptique dans laquelle se trouve ou se trouvera un pays plongé dans la tourmente.

2.4. Le recours au merveilleux et à l'étrange

Ces prophéties recourent à l'étrange et au surnaturel, quand bien même la survenue d'un phénomène bizarre, d'une naissance monstrueuse, peut être annonciatrice d'événements inattendus qui ne sont pas toujours à prendre en mauvaise part. Ainsi, Élien, auteur du III^e siècle, renvoyant à une citation d'Apion d'Alexandrie (I^{er} siècle), écrit : « Le même auteur dit que du temps d'Atôthis, le fils de Mênis, une grue à deux têtes apparut, et que l'Égypte connut la prospérité ».

3. La prophétie de Néferti et l'annonce du règne d'Améni (12^e Dynastie)

3.1. Le devin Néferti

Le genre littéraire de la prophétie égyptienne est attesté en premier lieu par le conte de Néferti conservé au musée de Léningrad. L'action se déroule au temps de Snéfrou (**A**), un roi bienfaisant, initiateur de la 4^e Dynastie, père de Chéops et de Chéphren. Les *Bull. Acad. Sc. Lett. Montp.*, vol. 51 (2020)

courtisans font venir à sa requête un expert appartenant au rang sacerdotal des ritualistes magiciens (*hrj-hb. t hrj-tp*) (voir explication *infra*, § 5. 1). L'homme convoqué est un certain Néferti (**B**), ritualiste magicien de la déesse Bastet et originaire de Bubastis, ville située à l'est du Delta et choisie à dessein, puisque cette région sera bientôt soumise à la pression du danger décrit. Le roi, choisissant d'être informé sur l'avenir et non sur le passé (car dans ce cas, le ritualiste se muerait en historien ou en archiviste paléographe), recueille son témoignage sur un papyrus, car le roi est un lettré. Le ritualiste magicien, qui possède des qualités de visionnaire, décrit alors, à une époque non précisée (**D**), une succession de calamités (**C**) : l'iniquité (*l'Isfet*, antonyme de Maât) règne ; le soleil se cache aux yeux des hommes ; le fleuve et les canaux s'assèchent ; les Bédouins puis les Asiatiques s'installent à l'est du Delta et le mettent au pillage ; les nomarques à leur tour s'emparent du pouvoir ; la guerre civile s'installe ; les familles s'entre-déchirent ; l'égoïsme fait loi.

3.2. Un roi providentiel : Amény

Soudain, un homme providentiel surgit de Haute-Égypte (**E**). Il s'agit d'un certain Amény, hypochoristique du promoteur de la 12^e Dynastie, à savoir Amenemhat I^{er} (1991-1962). Ce dernier rétablit la situation, chasse les étrangers et, assurant la défense de l'Égypte, protège le pays en construisant un réseau de forteresses (les Murs du Prince) contre les étrangers. En fait, ce texte prophétique annonce a posteriori, dans un souci de propagande, la fondation de la 12^e Dynastie, la dynastie la plus remarquable du Moyen Empire.

4. La prophétie d'Aménophis fils de Paapis : version abrégée du genre prophétique exploité dans un but nationaliste

4.1. Un roi Aménophis et son homonyme

Le genre littéraire de la prophétie, se nourrissant d'un certain nombre de clichés empruntés au genre de la *Königsnovelle* (*Royal Novel*, Nouvelle royale) né au Nouvel Empire, à savoir un genre historique (ou pseudo-historique), est réinvesti à l'époque tardive à des fins de propagande. La prophétie d'Aménophis fils de Paapis, rédigée en grec, est une fiction que l'on découvre dans un des ouvrages attribués à Manéthon. Cet auteur pseudépigraphe véhicule des messages culturels de la classe sacerdotale à l'intention d'un public égypto-alexandrin hellénisé vivant dans une communauté d'esprit nationaliste autour des cultes dédiés aux animaux sacrés, objet de tensions et de critiques interethniques (cf. *infra*, § 4. 11). Dans la tradition littéraire de l'Antiquité, cet ouvrage de Manéthon, scindé en trois tomes que reflète le contenu d'un épitomé de l'œuvre, est connu sous le titre de *Mémoires égyptiens* ou *Aigyptiaka*. Il est raisonnable de penser que le titre original de cette œuvre devait être *Critiques contre Hérodote* (*Tà πρὸς Ἡρόδοτον*) dont l'objectif était de réfuter point par point l'historien grec, très éloigné de la tradition historique égyptienne.

4.2. Citations de Manéthon Flavius Josèphe

Trois extraits de ces *Aigyptiaka* de Manéthon sont cités dans une œuvre de Flavius Josèphe (37-100), le *Contre Apion*, ouvrage polémique écrit contre un auteur antijudéen, Apion d'Alexandrie (1^{er} siècle apr. J. -C.). L'un de ces extraits livre, un tiers en style indirect, deux tiers en style direct, une prophétie. Celle-ci annonce, sous le règne d'un roi fictif nommé Aménophis (**A**), une succession d'événements fâcheux (**C**) dévoilés par

Bull. Acad. Sc. Lett. Montp., vol. 51 (2020)

son homonyme, le devin Aménophis fils de Paapis (**B1**), dont le nom du père, Paapis, « Celui d'Apis », dénote des capacités prophétiques, puisqu'Apis est un taureau sacré délivrant un oracle memphite réputé. Les personnages Aménophis et Aménophis fils de Paapis transposent, dans un registre de fiction, le pharaon Amenhotep III (1411/1403-1353/1352) et son homonyme, un homme considérable, tant du point de vue civil que religieux : Amenhotep fils de Hapou, scribe royal, vizir et architecte de ce roi, lequel fut vénéré, à l'époque tardive, comme un saint égyptien avec Imhotep-Imouthès. Partant de cette constatation, cet extrait est anachronique puisqu'un Aménophis ayant régné 30 ans et 10 mois, et qui n'est autre qu'Amenhotep III, a déjà été mentionné dans un extrait précédent, et ce dans une séquence historique reconnaissable.

4.3. Le contexte politique dans lequel émerge la prophétie

Cette fiction insérée dans un ouvrage destiné à réviser l'histoire nationale en faveur d'intérêts traditionalistes (cf. *supra*, § 4. 1) émerge dans un contexte de lutte idéologique mettant aux prises les membres du clergé indigène, les Juifs hellénisés et les Grecs d'Alexandrie. L'auteur pseudépigraphe revisite l'histoire égyptienne dans l'affirmation de la prépondérance égyptienne, mais aussi en ancrant une propagande xénophobe contemporaine de l'écrit dans un épisode historique, celui de la domination hyksôs (15^e et 16^e Dynasties manéthoniennes). L'idée est qu'étant donné que les Hyksôs, ancêtres des Juifs selon ses allégations –, auraient commis des atrocités en Égypte sous ce nom, Manéthon fait surgir une prophétie proposant le principe d'une déshumanisation et d'une dévalorisation de l'adversaire. Celui-ci, ce ne sont pas les Juifs mais des Égyptiens lépreux ou impurs bannis. Mais l'impureté stigmatisant les Égyptiens discrédite par suite ceux qui s'allient à ce groupe mis au ban de la société égyptienne.

4.4. Conditions requises pour « voir les dieux » : éloigner lépreux et impurs

Manéthon modifie, en la télescopant, la structure narrative du modèle remontant à la prophétie de Néferti (*supra*, § 3. 1-3. 2). Il substitue au principe du délassement royal de cette dernière un intérêt d'ordre religieux qui va révéler un conflit à long terme dans lequel Aménophis jouera lui-même le rôle d'acteur principal. Ainsi ce roi (**A**) souhaite « voir les dieux », ce qui signifie en termes voilés voir l'avenir, à l'instar d'un de ses prédécesseurs. Ce sont en effet les divinités qui permettent de le révéler par le truchement d'un voyant. Ce dernier, un certain Aménophis fils de Paapis (**B1**), diffère ce moment. Il dicte au roi comme condition préalable de se débarrasser des lépreux (λελωβημένοι) et de tout ce que l'Égypte compte de personnes réputées impures. (Les Égyptiens nomment « maladie (dite) cananéenne » la maladie de Hansen causée par *Mycobacterium leprae* Hansen, 1874, dans laquelle ils voient une maladie asiatique.) La requête émanant d'Aménophis fils de Paapis est inspirée par un fait d'ordre rituel qui tient en ceci. Il est du ressort des ritualistes magiciens, en coordination avec d'autres prêtres de haut rang, d'éloigner hors du périmètre sacré du temple toute personne atteinte de maladie cutanée, et ce en vertu des principes édictés par le *Livre du Temple*, ouvrage évoquant le fonctionnement des sanctuaires et le rôle de leur personnel. Revenant à la prophétie, sur ces entrefaites, 80. 000 lépreux et impurs (**C1**) sont déportés dans les carrières situées à l'est du Nil (ce peuvent être les carrières de calcaire de Tourah et de Masara dans lesquelles s'ouvrent de vastes cavernes). On trouve parmi eux des prêtres de haut rang, car, ainsi qu'on l'a vu, toute maladie cutanée éloigne du rituel ceux qui en sont porteurs. Manéthon intègre vraisemblablement, sans se soucier de la chronologie, une légende fondée sur des faits rituels avérés, destinée à servir les intérêts de la classe sacerdotale.

4.5. Le suicide d'Aménophis fils de Paapis

La suite a une tonalité dramatique. Aménophis fils de Paapis (**B1**) interpellé par le souverain en tant que médiateur avec les dieux, au lieu de montrer ceux-ci au roi comme il s'y était engagé, c'est-à-dire de lui révéler l'avenir oralement, laisse, la mort dans l'âme, un écrit affirmant que lesdits Impurs (**C1**), avec l'aide d'alliés asiatiques (**C2**), se rendront maîtres de l'Égypte pendant treize ans avant que le roi (**A=D**) puisse retrouver son trône. Par crainte d'affronter la colère céleste en ayant révélé le secret des dieux, le devin préfère se suicider, le roi demeurant dans un état de sidération devant la catastrophe annoncée.

4.6. Réalisation de la Prophétie : l'alliance des Égyptiens lépreux et impurs (C1) et des Hiérosolymites (C2)

Cependant, ayant oublié le contenu de la prophétie d'Aménophis fils de Paapis, le roi, mû par la pitié, accède au désir des lépreux et des impurs égyptiens (**C1**) déportés aux carrières, de s'installer sur le site d'Avaris. Dédié à Typhon, nom grec de Seth, dieu égyptien de la perturbation, ce site avait jadis été occupé par un peuple asiatique honni, les Hyksôs ou Bergers, de sinistre réputation, ayant envahi l'Égypte au temps d'un roi Toutimaïos (< Djéhoutymès), puis ces derniers en avaient été chassés. (Cette narration traduit l'existence d'une première invasion et occupation hyksôs, alors que les textes hiéroglyphiques et les résultats des fouilles archéologiques d'Avaris (Tell el-Dab'a) effectuées par Manfred Bietak évoquent une période débutant par une collaboration égypto-cananéenne sous les 13^e-14^e Dynasties, et s'achevant par une reconquête à la fin de la 17^e Dynastie et au début de la suivante.)

Installés à Avaris par le roi Aménophis, les lépreux et les impurs égyptiens sollicitent alors les habitants de Jérusalem (**C2**), où s'étaient, selon le même Manéthôn, réfugiés lesdits Hyksôs / Bergers chassés d'Égypte. Les alliés (**C1-C2**) forment alors une confédération placée sous l'autorité d'un Égyptien nommé Osarseph que l'auteur, au détour d'une phrase, créant une surprise transdiégétique, affirme être Mousès (Moïse) après avoir changé son nom. Le texte subvertit la Bible en réinterprétant l'Exode dans une perspective égyptocentriste. L'Exode se mue en une péripétie de l'histoire égyptienne dans laquelle les nomades asiatiques, adversaires traditionnels de l'Égypte, sont accusés de collusion avec les Impurs.

4.7. La fuite d'Aménophis en Éthiopie

Marchant sur les confédérés (**C1+C2**) avec son armée, le souverain, craignant soudain la vengeance des dieux à l'origine de la prophétie, se ravise et se réfugie avec les animaux sacrés, dont le taureau Apis, en Éthiopie pendant treize ans. Au cours de cette période, Osarseph et ses troupes, sur la base d'un pacte d'alliance dont les modalités exposées par Manéthôn évoquent insidieusement l'*amixia* (insociabilité) et l'*atheia* (athéisme, ou refus de la religion des autres) attribuées aux Juifs par les Grecs (puis les Romains) dans l'Antiquité, non seulement ravagent l'Égypte, mais font subir aux animaux sacrés les pires sévices et martyrisent les prêtres. La description d'un tel épisode annonce l'idée du manque de révérence de la part des Juifs vis-à-vis des animaux sacrés qui, avec d'autres éléments dont les interdits régionaux, constituent un important facteur de cohésion nationale et locale (cf. *infra*, § 4. 11). Au terme des treize années, Égyptiens lépreux et impurs alliés aux Hiérosolymites (habitants de Jérusalem) sont chassés par l'armée d'Aménophis (**E = A**) qui reprend le contrôle de la basse vallée du Nil de la même façon que l'avait fait son ancêtre Thoutmôsis.

4.8. Une expression littéraire de l'antijudaïsme sacerdotal égyptien

Ainsi l'anachronique prophétie d'Aménophis fils de Paapis proposait un discours de propagande sacerdotale plein d'animosité vis-à-vis des Juifs en vue d'une expulsion. Il semble que cette judéophobie égyptienne visait autant les Juifs hellénisants d'Alexandrie ralliés, après la révolte des Macchabées contre le roi séleucide Antiochos IV Épiphane (215-164 av. J. -C.), à la lignée hasmonéenne des grands-prêtres de Jérusalem que les partisans du dernier de la lignée sadoqide, Onias IV installés à l'est du Delta. Les premiers, les Juifs d'Alexandrie et d'Égypte en général, avaient été jadis installés sous le règne Ptolémée Ier Sôter, suite à la prise de Jérusalem et de Gaza. Quant aux seconds, pro-lagides, persécutés par Antiochos IV, ils avaient été accueillis par Ptolémée VI Philométor et sa sœur Cléopâtre II. Ils représentaient un « judaïsme » égyptien implanté par le grand-prêtre Onias IV (fils du grand-prêtre de Jérusalem déposé, Onias III, 187-175 av. J. -C.), dernier de la lignée des Sadoqides, à Léontopolis de l'Héliopolite (la moderne Tell el-Yahûdiya, « la Butte des Juifs », c'est-à-dire le « Pays d'Onias »), en 154 av. J.-C., à l'est de l'Égypte. Sous sa direction, le judaïsme égyptien connut un essor sans précédent. Destinée à la colonie militaire juive de Léontopolis formant une clérouque dans le Pays d'Onias, un second temple fut bâti par Onias IV sur le modèle de celui de Jérusalem, irritant les Juifs d'Alexandrie qui ne tenaient que pour ce dernier. Le nombre des Juifs d'Alexandrie, formant une communauté bien structurée, s'était accru et avait prospéré sur le plan économique et culturel sous le règne de Philométor, avivant les tensions intercommunautaires.

4.9. La prophétie d'Isaïe

On pense que les partisans d'Onias IV, bien qu'opposés de façon doctrinale aux Esséniens, vivaient dans l'espérance eschatologique de la prophétie d'Isaïe sur l'Égypte, texte annonçant non seulement la défaite de la culture pharaonique et de ses dieux mais aussi une diaspora, la construction d'un temple, et une mainmise sur l'Égypte, dont l'écho pouvait froisser les susceptibilités sacerdotales égyptiennes, d'autant que les Juifs avaient le soutien de l'État contre les autres communautés ethniques. Dans le contexte, la prophétie d'Aménophis fils de Paapis pouvait ainsi apparaître comme une manière subreptice de critiquer l'anti-égyptianisme de la prophétie d'Isaïe dont le premier exemplaire complet connu est attesté parmi les manuscrits de Qumran sous le nom de *Rouleau d'Isaïe* (II^e siècle av. J. -C.), manuscrits appartenant à la secte des Esséniens. Cette propagande nationaliste égyptienne semblait proposer un parallèle entre un événement historique ancien et la présence de clérouques juifs se réclamant de la mouvance d'Onias IV à l'est de l'Égypte, qui pouvait apparaître comme une Égypte judéenne ou une Judée égyptienne. L'allusion du texte de Manéthôn devait être parfaitement intelligible pour un lectorat hellénisé auquel il était destiné.

4.10. Le retour d'Évergète II et sa haine des Juifs

À la mort de Philométor, survenue en 145 lors d'un engagement contre le Séleucide Alexandre I^{er} Balas (150-145 av. J. -C.), il revint à son frère, Ptolémée Évergète II (146-117), de retour de son exil chypriote, de reprendre le contrôle de la situation en Égypte en vue de saisir l'héritage de son frère. De la même façon que Philométor avait comme alliés les mercenaires juifs placés sous le commandement des chefs nommés Onias et Dosithéos, Évergète II, ayant entretenu des liens étroits avec le clergé égyptien au cours de son exil, et s'appuyant sur la population autochtone, affronta lesdits mercenaires juifs demeurés fidèles à Cléopâtre II. Mais l'affection dont il jouissait auprès des Égyptiens n'était sans doute pas uniquement motivée par sa haine des Juifs.

4.11. Hypothèse

On peut ainsi avancer l'hypothèse suivante. De la même façon qu'on assiste à une mise en perspective entre la Léontopolis du nome héliopolite au Pays d'Onias et l'Avaris des Hyksôs puis des Impurs et des Hiérosolymites, ne peut-on distinguer un rapport d'analogie entre le retour d'Évergète II ayant fourni des gages au clergé en affrontant les Juifs, vivement critiques envers les animaux sacrés, et un certain Aménophis, lequel avait lutté dans un passé légendaire contre les Impurs et les Hiérosolymites, en protégeant les animaux sacrés, et les avait vaincus après treize années d'occupation du pays ?

5. Qui sont ces voyants ou magiciens ?

5.1. Homme sage et devin

Dans le texte de la prophétie d'Aménophis fils de Paapis, le voyant est dit « homme sage et devin » (σοφὸς καὶ μαντικὸς ἄνδρος). Il s'agit probablement d'une hellénisation du titre double *hrj-hb.t hrj-tp* (𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏𓂏) « ritualiste (litt. « porteur du rituel de fête ») et devin ». Ceux qui incarnent ce double titre, prêtres savants versés dans la connaissance des textes scientifiques sacerdotaux et de la magie, passent pour des êtres capables de médiation avec les forces divines ; ils sont en mesure de « voir les dieux », ou de surprendre leurs secrets. On retrouve ces ritualistes, magiciens, ou leurs équivalents grecs, hiérogammates ou ptérophores, comme personnages centraux des contes et des prophéties jusqu'à l'époque gréco-romaine.

5.2. Les devins à la cour des Ptolémées

À l'époque à laquelle est rédigée la prophétie d'Aménophis fils de Paapis, la cour des Ptolémées baigne dans une ambiance favorable aux prophéties et aux songes oraculaires, pratiques exploitant la superstition des grands, et destinées à s'attirer leurs faveurs. Du temps des jeunes Ptolémée VI Philométor, Ptolémée VII Évergète II, et de leur sœur et épouse Cléopâtre II Philométor (185-116 av. J. -C.), un devin exerçait une influence sur le milieu aulique. Entre 168 et 164, un pastophore memphite (par leur statut, les pastophores sont habilités à fréquenter le public), nommé Hor de Sebennytos, fait état de songes oraculaires concernant la famille royale et formule des requêtes afin d'obtenir de la nourriture pour les ibis sacrés mourant de faim. Le propriétaire de ces documents oraculaires, connus sous le nom d'« Archives de Hor », est un personnage qui, en dépit de ses origines, ne saurait être rapproché de Manéthon passant pour natif de Sebennytos. Spécialiste de la divination, Hor de Sebennytos procédait, dans le secteur de Saqqâra-Nord, à l'inhumation des ibis et des faucons dans les catacombes de Saqqâra-Nord. Morts, ces derniers avaient la capacité de prédire l'avenir et d'intervenir dans la validation des processus oraculaires, d'autant que les faucons, comme les girafes, ont une vue perçante. Symbole de la divinité, ces mêmes faucons passaient en outre pour les vecteurs de toute connaissance divine. On voit à travers l'inhumation de ces ibis et de ces faucons un des aspects du processus du modèle oraculaire. Dans l'entourage de Philométor, on trouve aussi un conjurateur de Serqet, spécialiste de la lutte contre les morsures de serpents et les piqûres d'insectes –, qui protégeait le souverain contre les rencontres inopportunes au palais et sur la thalamege, et qui était en même temps astrologue et ami du prince. Ainsi, au palais royal d'Alexandrie gravitaient des prêtres égyptiens en lien avec la voyance et l'astronomie, fait notable qui mérite d'être apprécié pour ce qu'il est.

6. Isis apparaît en songe à Aménophis

6.1. Chérémon chez Flavius Josèphe

Une prophétie inspirée des mêmes sources que celle d'Aménophis fils de Paapis, et empruntée à l'*Histoire d'Égypte* de Chérémon d'Alexandrie (*flor.* 38-67), est résumée par Flavius Josèphe. Chérémon est un personnage ambigu. Si selon les uns, il s'agit d'un philosophe stoïcien grec alexandrin, pour les autres c'est un hiérogrammate égyptien, deux aspects incompatibles. Il est partie prenante dans la confrontation entre les membres du Gymnase et les Juifs d'Alexandrie (38-41). Sa composition, à partir du résumé fourni par Josèphe, est une variation fondée sur un modèle de base dont on a un exemple avec la prophétie de Néferti (cf. *supra*, § 3. 1-3. 2).

Sous le règne d'un roi Aménophis fictif (A), dont les liens avec Amenhotep III sont moins apparents que chez Manéthôn (cf. *supra*, § 4. 2) qui fait allusion à Aménophis fils de Paapis qui apparaît comme marqueur, Isis apparue au roi dans son sommeil lui reproche la destruction de son temple pendant « la » guerre, reproches qui remplissent de terreur l'esprit du roi.

6.2. Le hiérogrammate Phritobautès

Dans le récit de Chérémon, il ne revient pas à un hiérogrammate nommé Phritobautès (B1) de prophétiser, mais seulement d'expliquer au souverain la nature de son rêve et d'apaiser son esprit à l'égard de la déesse. De même que dans la prophétie du devin Aménophis fils de Paapis, le roi ne saurait y parvenir qu'en purifiant le pays des hommes atteints de souillures, dont la déesse punit ceux qu'elle souhaite perdre. L'antijudaïsme du propos est sous-entendu, puisque le texte indique d'emblée que 250.000 « hommes porteurs de souillures » sont sous les ordres de deux hiérogrammates nommés Môsès et Joseph. Dans l'œuvre de Chérémon, ces deux personnages qui renvoient aux héros bibliques Moïse et Joseph (entendre le vizir de Pharaon, Joseph le fils de Jacob), forment un tandem anachronique, répondant respectivement aux noms de Tisithen et Peteseeph, noms égyptiens dont le second apparaît comme d'origine héliopolitaine. (Précisons que l'affaire est ramenée à un problème de politique intérieure égyptienne, car les ennemis sont présentés comme des hiérogrammates égyptiens, transformés en héros des Juifs, et non pas comme Juifs en tant que tels ; ce sont des personnages hybrides.) Ces Égyptiens renégats, stigmatisés en quelque sorte par la lèpre, n'étant plus en mesure d'exercer leur sacerdoce, sont chassés d'Égypte avec des milliers d'hommes souillés. Ils rallient, non pas Avaris comme dans la prophétie d'Aménophis fils de Paapis (cf. *supra*, § 4. 6), mais Péluse, lieu hautement stratégique aux époques ptolémaïque et romaine –, à la pointe nord-est du Delta, et font soudain leur jonction avec 380.000 hommes jadis abandonnés, dans des circonstances non précisées, par Aménophis, Chérémon veut sans doute insinuer que ce seraient là les descendants des Hyksôs de sinistre réputation de la tradition manéthonienne –, et concluent avec eux un traité d'amitié qui rappelle le pacte passé entre les Impurs et les Hiérosolymites de la prophétie précédente (cf. *infra*, § 4. 7). Aménophis (A=D) s'enfuit en Éthiopie, laissant sa femme enceinte, laquelle met au monde dans une grotte un anachronique prince Ramsès. Une fois devenu adulte, le prince (E) chasse 200.000 Juifs vers la Syrie, rupture transdiégétique, puisque ces derniers n'ont pas été annoncés avant, et accueille son père Aménophis (A=D) revenant d'Éthiopie et reprenant son trône. Naturellement, à l'arrière-plan de cette légende plane le discours gréco-égyptien nationaliste, au cours des événements des années 38-41 (règnes de Caligula et Claude) où les Grecs du Gymnase s'en prennent violemment aux Juifs du quartier Delta à Alexandrie.

6.3. Le rêve royal et l'onirocrite

En d'autres termes, on assiste à un avatar du processus prophétique qui se décompose d'une façon différente du modèle classique de la prophétie de Néferti. Ainsi, le roi (A) ne recourt pas, pour voir l'avenir, à un visionnaire (B1) ; le dieu choisit de s'adresser directement au roi par le truchement d'un rêve oraculaire ; à son tour, ce rêve est interprété par un hiérogammate onirocrite (B1bis). Il ne s'agit pas d'une nouveauté, car le rêve royal, dont relève la *Königsnovelle* prophétique, est attesté dès la 18^e Dynastie, sans être d'ailleurs associé à une tentative onirocritique extérieure, puisque le roi comprend son propre rêve. Cependant, la présence du prophète / devin est rappelée par le nom même du hiérogammate Phritobautès (Φριτοβάυτης) ou Phritophantes, lequel annonce étymologiquement le contenu de sa fonction. On retrouve en effet dans le début Φριτοβ-, le terme égyptien P3-*hrj-tp* « le magicien », ou le démotique P3-*hr-tb(i)* « le devin », « le lecteur de songes », « l'onirocrite », équivalent de l'hébreu *ḥarṭōm* (חַרְטוֹם) le « magicien-astrologue » de la Bible. On pourrait voir dans la seconde partie du nom (-autès -άυτης ou -hantes) quelque chose comme une déformation du nom de « dieu » (*ntr* > *noute*).

6.4. Le nom Phritobautès

Si le texte ne correspond pas *stricto sensu* à une prophétie, Phritobautès, ou plutôt monsieur « Devin divin », en tant qu'onirocrite, conseille le souverain sur la démarche à suivre pour apaiser la déesse, rejoignant ainsi la démarche du personnage d'Aménophis fils de Paapis. Très populaire, le processus incubatoire (*incubatio* < *incubo*, « je me couche ») où un onirocrite explicite le rêve, se substitue à la prophétie, mais avec un résultat comparable. Le sous-entendu étymologique du nom Phritobautès ne pouvait échapper aux contemporains de Chérémon dans la polémique opposant Juifs et Grecs du Gymnase dans les années 38-41 de notre ère.

6.5. Lysimaque

Pour mémoire, Flavius Josèphe propose encore une autre et dernière version antijuive, cette fois sans ambiguïté, attribuée à la plume d'un certain Lysimaque, qui se déroule sous le règne du roi Bocchoris, apparaissant dans un cadre prophétique (cf. *infra*, § 7. 1-7. 5). Mais cette version ne renvoyant à aucun modèle prophétique ou oniromantique explicite, on la laissera de côté.

7. La prophétie de l'agneau monstrueux de Bocchoris

En dernier lieu, il convient d'aborder deux prophéties considérées comme parentes et annonçant la seconde domination perse à laquelle succède la domination macédonienne.

7.1. Claude Élien le Sophiste

Au devin (B 1) ou à l'onirocrite (B1bis) ou au rêve envoyé par un dieu peut se substituer un animal extraordinaire (B 2), messenger oraculaire de la parole des dieux, notamment dans la *Prophétie de l'Agneau*, attestée par des sources convergentes. Parmi les auteurs de l'Antiquité, Claude Élien (175-235) auteur romain de langue grecque indique, sans y ajouter foi, qu'une agnelle née monstrueuse aurait parlé sous le règne de Bocchoris :

Les Égyptiens racontent (mais personnellement je suis loin d'être convaincu), ils racontent, dis-je, qu'une agnelle pourvue de huit pattes et de deux queues

naquit du temps du fameux Bocchoris, et que cette agnelle parlait. Ils ajoutent que l'agnelle avait deux têtes, et que l'animal possédait en outre quatre cornes. (Élien évoque chez Homère, le cheval Xanthos qui parlait.) Mais quand les Égyptiens racontent ce genre de sornettes, comment les prendre au sérieux ? Malgré leur caractère fantaisiste on a tenu à exposer les particularités de cette agnelle.

Élien fait une description invraisemblable d'agneaux siamois appartenant à l'espèce égyptienne *Ovis aries* L., 1758, laquelle possède des cornes. L'important n'est pas là, mais dans le fait que le nom de Bocchoris est attaché à celui d'une légende de l'agneau aux racines bien plus anciennes.

7.2. Manéthon et le proverbe alexandrin du pseudo-Plutarque

Plusieurs siècles avant Élien, Manéthon avait écrit qu'au temps de Bocchoris, « un agneau aurait articulé des sons ressemblant à la voix humaine » (ἐφθέγγατο), ajoutant (une lacune fâcheuse interrompt le texte) le nombre isolé de « 990 ans », un nombre à conserver en mémoire. Dans les *Proverbes alexandrins* attribués à un pseudo-Plutarque, l'expression « l'agneau t'a parlé » (τὸ ἀρνίον σοι λελάληκεν) se voulait un sarcasme à l'intention de celui qui se targuait de connaître la vérité. Le même ouvrage l'explicitait ainsi : « Les Égyptiens ont écrit qu'il parlait avec une voix humaine ; on constata qu'il avait un uraeus royal ailé sur la tête ; et il prédit l'avenir à l'un des rois ».

7.3. Le P. Vienne D. 10000

La prophétie de l'Agneau, que l'on fait remonter au VII^e siècle av. notre ère, est attestée par une version unique écrite en démotique, le P. Vienne D. 10000, achevée d'être copiée sous le règne d'Auguste et dont le cadre narratif doit être restitué tant le titre et le texte sont lacunaires. On n'y trouve pas trace du verbe « prophétiser » ou du vocable « prophétie », mais le texte décline un genre prophétique plus archaïque.

7.4. Reconstitué, voici le déroulé des faits

En l'an 6, dernière année de règne d'un roi Bocchoris (A), unique souverain de la 24^e Dynastie manéthonienne (725-720), lequel connut, bien qu'attesté comme roi législateur, un destin particulier, puisque son adversaire éthiopien Chabaka l'aurait fait périr par le feu. Selon Michel Chauveau, le personnage principal, un haut fonctionnaire détenteur du titre anachronique autant que prestigieux de « ministre » (*sentī*), répondant au nom de Psienhor, et mandaté par Bocchoris, recueille les paroles de l'agneau divin à Héracléopolis (ou plus exactement Naref), lieu de naissance de l'animal. L'espèce à laquelle il appartient fait écho au dieu bélier local Harsaphès (égyptien Hérychef = « Celui-qui-est-sur-son-lac »). Les paroles émises par l'agneau évoquent les malédictions de Phrê (« Soleil »), qui, assure-t-il, vont frapper l'Égypte pendant 900 ans (*versus* 990 ans de Manéthon) (cf. *supra*, § 7.2.). Le processus de transmission de la prophétie se scinde en plusieurs temps. Ainsi, le roi n'est pas celui qui prend connaissance en personne de la prophétie faite par un voyant, contrairement au scénario de la *Prophétie de Néferti* (cf. *supra*, § 3. 1), ou celui qui reçoit la visite d'un rêve comme dans le texte dû à Chérémon (cf. *supra*, § 6. 1), mais un haut dignitaire qui, ayant recueilli les paroles de l'agneau sur un papyrus, les fait à son tour lire au souverain. En d'autres termes verbalisation de la prophétie, réception et copie sur un support par un tiers, puis lecture au destinataire *in fine*.

7.5. Que dit la prophétie de l'Agneau ?

L'agneau, qui est condamné non seulement parce qu'il n'est pas viable, mais parce qu'il est l'émetteur de la prophétie, peint le tableau apocalyptique d'une société aux valeurs sociales renversées, la famine, les animaux sacrés molestés comme dans la prophétie d'Aménophis fils de Paapis (cf. *supra*, § 4. 7), l'eau du Nil putride, l'injustice manifeste, une épidémie communiquée à l'Égypte provoquant la stérilité des femmes, la déportation de jeunes gens en Syrie. Et il annonce, crime culturel, la déportation des naos des dieux d'Égypte, mais aussi leur restitution (tel fut le cas sous le règne de Ptolémée III). Les principales villes d'Égypte sont dévastées ; la ville de Sebennytos, capitale de la 30^e Dynastie (380-341) au cœur du Delta, est le théâtre d'un crime de guerre odieux. L'idée que soutient Michel Chauveau, à laquelle je souscris, est que la situation dépeinte correspond à l'invasion des Perses survenue sous le règne d'Artaxerxès III Ochos (425-338) en 343 av. J. -C., lequel met fin au règne de Nectanébo II (360-343 av. J. -C.). On y retrouve le même procédé que dans la prophétie d'Aménophis fils de Paapis : de même qu'y est dénoncée la collusion entre les Égyptiens lépreux bannis et les Hiérosolymites et un règne de terreur contre les animaux sacrés et le clergé égyptiens, l'Agneau annonce la vague de la seconde domination perse ayant persécuté les animaux sacrés et l'extinction de la dernière dynastie autochtone.

8. L'oracle ou la Prophétie du Potier

8.1. Présentation de la prophétie

La Prophétie du Potier est un texte attesté par plusieurs papyrus (II^e-III^e siècles) (P. Graf G 29787 et P. Rainer G 19813 ; P. Oxy. 2332), qui serait écrit sous l'effet d'une influence sacerdotale hermopolitaine vers 130. S'il est connu en grec, il est dit avoir été traduit de l'égyptien., un motif littéraire habituel. Le texte naît dans une atmosphère de révolte sociale contre la dynastie au pouvoir, révolte à laquelle s'oppose le clergé égyptien réuni en synodes sacerdotaux, d'où une apparente contradiction entre l'attitude du clergé et le contenu littéraire.

8.2. Reconstitution du récit

À partir du modèle de base, le récit prophétique se décompose apparemment en cinq phases.

8.3. Phase I : le potier prophète

Alors qu'un roi nommé Aménophis (A) se rend dans « l'île d'Hélios », un potier y travaille dont le four et la fournée ont été brisés par une foule déchaînée. Hermès prenant possession de l'esprit de l'artisan, celui-ci se met à prophétiser (B 1) à partir de cet incident. En effet, Thot, qui équivaut à Hermès par *interpretatio graeca*, est l'interprète d'Hélios (Soleil = Phrê). C'est Hélios qui envoie la malédiction comme dans la Prophétie de l'Agneau (cf. *infra*, § 7.3.) par l'intermédiaire d'un dieu qui maîtrise tant l'écrit que la parole. Car selon la tradition sacerdotale, Thot est considéré comme « la langue de Rê ». Ici Hermès-Thot prête ainsi son organe à Hélios-Phrê pour s'adresser à Aménophis. Le roi fait alors transcrire le récit du potier revêtant la forme d'une imprécation sur la base d'un parallélisme comme on va le voir. On ajoutera que, dans la tradition hermétique, Hermès lui-même en tant que Trismégiste s'avère à son tour auteur de prophétie comme dans celle qu'il adresse à Asclépius.

8.4. Phase II : Les « Porteurs de ceintures »

Le parallélisme repose sur une métaphore. De même que le four et les pots du potier, qui connote le dieu-potier, le bélier Khnoum de l'île d'Éléphantine, ont été brisés, voici que l'Égypte sera bientôt dévastée par des étrangers. Ces derniers, désignés comme Typhoniens (Typhon < Seth) ou « porteurs de ceintures (ζωνοφόροι) », sont guidés par un roi de Syrie, nom générique pour l'Asie, répandant l'injustice sur l'Égypte, faisant émerger de nombreux fléaux naturels et sociaux : le soleil se retire (cf. *supra*, § 3. 1) pour ne pas contempler l'iniquité et la guerre, la famine, la discorde et le désespoir. Bien entendu, ces « porteurs de ceintures » sont les Perses et le roi « syrien » est Artaxerxès III Ochus, qui, au bout de deux campagnes contre l'Égypte (en 351 et 343), met fin à la 30^e Dynastie et au règne de Nectanébo II (C), allié aux Grecs, qui s'enfuit en Éthiopie.

8.5. Phase III : *exeunt Perses, introeunt Graeci*

Mais les Perses sont à leur tour chassés par les Macédoniens. Héphaïstos (c'est-à-dire Ptah par *interpretatio graeca*) souhaite revenir à Memphis, capitale traditionnelle de l'Égypte. Cette métaphore indique que le pays désire se libérer de ses chaînes. Suite à une accélération du récit due à la présence de lacunes, le texte évoque les Perses chassés d'Égypte, on songe au règne de Darius III Codoman (*regn.* 336-330 av. J. -C.) –, tandis que la « Cité des porteurs de ceintures », Persépolis, est dévastée, pour réparer le mal que les Perses ont commis en Égypte, tandis que les statues des dieux déportées sous Artaxerxès sont rapportées dans le pays, faisant ainsi écho à la *Prophétie de l'Agneau* (cf. *supra*, § 7.4.). Les Macédoniens entrent en jeu, car il est ensuite question d'Alexandrie désignée sous le nom de « Ville au bord de la mer » (*parathalassios polis*), de cité des étrangers (*è xénon polis*) ou de ville en construction (*ktizoménè polis*), nom dans lequel il faut voir une transposition du nom égyptien d'Alexandrie : « le Chantier » (< Rhakôtis (*Ro-â-qed*) selon Michel Chauveau. Pourtant, contrairement à la prophétie d'Hermès Trismégiste dans *Asclepius*, où la fondation d'Alexandrie augure une ère de prospérité et la restauration des dieux égyptiens, la phase IV n'est pas dernière, car nous sommes dans une prophétie nationaliste.

8.6. Phase IV : fin d'Alexandrie

En effet, la dynastie des Ptolémées est également appelée à disparaître, car la fin du récit indique qu'Alexandrie nourrice universelle (*pantatrophos*), ville cosmopolite, est désertée. Agathos Daimon (Chaï, dieu du destin) et Knéphis, les bons serpents fondateurs d'Alexandrie réintègrent Memphis, capitale historique, tandis que la superficie d'Alexandrie est réduite à un lieu de séchage pour les pêcheurs.

8.7. Phase V : Épilogue

Dernière phase sous forme d'épilogue, Hélios (Phrê) envoie alors un roi « né du soleil » (fils de Rê) qui règnera 55 ans (E), installé par Isis et créant une nouvelle dynastie égyptienne. Le Nil coule de nouveau, les arbres retrouvent leurs feuilles tandis que les saisons et les vents reprennent leur régularité. Le potier décédant après avoir délivré sa prophétie, tout comme Aménophis fils de Paapis (cf. *supra*, § 4. 5), Aménophis le fait enterrer à Héliopolis, ville du soleil.

9. Conclusion

9.1. À l'origine, différant des apocalypses juives, et recourant à un scénario, l'objectif de la prophétie égyptienne, un genre littéraire populaire spécifique, est d'annoncer *post eventum* et dans un but ludique ou simplement littéraire, l'émergence d'un souverain venu mettre fin à une période d'occupation ou de troubles sociaux après la violence envers les valeurs et les croyances fondatrices de l'Égypte, mettre fin au chaos, annoncer des temps messianiques, chasser les envahisseurs, restaurer l'ordre ancien et assurer la défense des frontières. Recourant aux clichés de la *Königsnovelle* du Nouvel Empire, il exalte une Égypte parvenue à surmonter l'épreuve des invasions et le retour à des normes sociales et religieuses traditionnelles.

9.2. Ce genre finit cependant par soutenir une idéologie à caractère nationaliste comme le rappelle Françoise Dunand. En effet, dénonçant successivement les invasions des Asiatiques, des Hyksôs, des Perses, des Grecs, les Égyptiens de l'époque tardive s'inscrivent dans la dénonciation de drames nationaux et culturels et se réfugient dans l'espoir d'une libération utopique. Le genre littéraire prophétique, dévoyé et employé à des fins partisans, offre aussi, entre le II^e siècle avant et le I^{er} siècle de notre ère, un modèle discursif enchâssant dans un récit pseudo-historique des clichés xénophobes, alternativement anti-asiatiques, anti-perses et anti-juifs, issus des milieux sacerdotaux égyptiens, veillant à la défense des traditions religieuses autochtones dont font partie les animaux sacrés fondateurs du pacte culturel égypto-grec. Cependant, ce genre littéraire se prolongera tard, élagué de ses clichés xénophobes, jusqu'au III^e siècle de notre ère, dans la littérature hermétique, notamment dans un passage de l'*Asclepius*, où Hermès Trismégiste annonce la restauration des dieux à Asclépius (cf. *supra*, § 8. 6) et aussi dans les *Apotelesmatica* où des phénomènes cosmiques ou naturels annoncent des bouleversements politiques et sociaux. Ainsi, dans une population inquiète et soumise aux aléas de l'existence en communauté, il suffisait bien d'un atome pour troubler l'œil de l'esprit et réveiller le spectre de la division.

BIBLIOGRAPHIE

1. SOURCES

CLAUDE ÉLIEN LE SOPHISTE

NA = Natura Animalium

Élien, *La personnalité des animaux*. Livres X à XVII et index. Traduit et commenté par Arnaud Zucker, Paris, 2002.

EUSEBE ARMENIEN

Chronique arménienne = Eusèbe de Césarée. *La Chronique*. I, Texte introduit par Aude Skalli-Cohen, traduit de l'arménien par Agnès Ouzounian, et commenté par Sergio Brillante, Sydney H. Aufrère, Sébastien Morlet & Agnès Ouzounian, sous la direction d'Aude Skalli-Cohen, Paris, 2020.

FLAVIUS JOSEPHE

Contre apion (= *C. Ap.*) = Flavius Josèphe, *Contre Apion*, texte établi et annoté par Th. Reinach et traduit par L. Blum (CUF), Paris, 1930.

AJ = Antiquités judaïques

HERMES TRISMEGISTE

Asclepius = Corpus Hermeticum tome II : Traités XIII-XVIII. *Asclepius*. Texte établi par A. D. Nock et traduit par A. -J. Festugière (CUF), Paris, 1960.

MANÉTHÛN

Aigyptiaka

- 1) W. A. WADDELL, *Manetho*, Cambridge, Mass., Londres, 1980 (1^{re} éd. 1940) ;
- 2) Felix JACOBY, *Die Fragmente der griechischen Historiker. Dritter Teil. Geschichte von Staedten und Voelker (Horographie und Ethnographie) C Autoren ueber einzelne Laender Nr. 608a–856 (Erster Band : Aegypten, Geten Nr. 608a–708)*, Leyde, New York, Cologne, 1995 (1^{re} éd. 1958).

MANÉTHON L'ASTROLOGUE

Apotelesmatica

August M. Axt & Friedrich A. Riegler, *Manethonis Apotelesmaticorum libri sex*, Cologne, 1832.

Claudio De Stefani, *Ps. -Manethonis Apotelesmatica : Einleitung, Text, Appendices (Serta Graeca 33)*, Wiesbaden, 2017.

PHILON D'ALEXANDRIE

Leg. = Legatio ad Caium

Winling, Raymond, *Philon d'Alexandrie. Legatio ad Caium*. Introduction, traduction et notes par André Pelletier, S. J. (Coll. : Œuvres de Philon d'Alexandrie 32), Paris, 1972.

Decal. = De Decalogo

NIKIPROWETZKY, Valentin, *Philon d'Alexandrie. De Decalogo* (Coll. : Œuvres de Philon d'Alexandrie 23), Paris, 1965.

Vit. cont. = Vita contemplativa

DAUMAS, François, Pierre MIQUEL, *Philon d'Alexandrie, De Vita contemplativa* (Coll. : Œuvres de Philon d'Alexandrie 29), Paris, 1963.

Prov. = De Providentia

HADAS-LEBEL Mireille, *Philon d'Alexandrie. De Providentia* (Coll. : Œuvres de Philon d'Alexandrie 35), Paris, 1973.

PLUTARQUE

Is. Os. = De Iside et Osiride

FROIDEFOND Christian, *Plutarque. Œuvres morales*, tome V, 2^e partie. *Isis et Osiris* (CUF), Paris, 1988.

Prov. Alex. = Proverbes alexandrins

Plutarchii de proverbii Alexandrinorum Libellus ineditus recesensuit et praefatus est Otto Crusius, Leipzig, 1837.

2. REFERENCES SECONDAIRES

AGUT-LABORDERE, Damien, & CHAUVEAU Michel, *Héros, magiciens et sages oubliés de l'Égypte ancienne*, Paris, 2011.

Bull. Acad. Sc. Lett. Montp., vol. 51 (2020)

Aménophis III. *Le Pharaon-Soleil*, Paris, 1993.

AUFRÈRE, Sydney H., « Dieu et dieux : paradigmes naturalistes et scepticisme ? », dans R. Lebrun, J. Devos & Ét. Van Quicquelberghe (éd.), *Deus unicus (Homo religiosus)*, série 2, vol. 14), Turnout, 2015, p. 11-63.

—, « Chasser, conjurer les “animaux venimeux” (*ddf. t*) et s’en protéger d’après le papyrus Brooklyn 47. 218. 138. Notes de lecture », *SSEA-Journal* 40 (2015), p. 1-54.

—, « Crocodiles sauvages / crocodiles apprivoisés dans l’Égypte de l’époque tardive^[1]_{SEF} Croyances régionales et interdits », à paraître.

—, « Héraclès égyptien et la maîtrise des eaux. De l’Achélôos au Nil et au Bahr el-Youssef », dans S. H. Aufrère & M. Mazoyer (éd.), *Au confluent des cultures. Enjeux et maîtrise de l’eau*, Cahiers Kubaba, Paris, 2015, p. 13-57.

—, « Imhotep et Djoser dans la région de la Cataracte : de Memphis à Éléphantine », *BIFAO* 104 (2004), p. 1-20.

—, « La titulature de Djoser dans la stèle de la Famine. La redécouverte du vrai nom du constructeur de la pyramide à degrés », dans A. Gasse & V. Rondot (éd.), *Actes du colloque international autour de Séhel. Inscriptions rupestres de l’époque pharaonique en Haute-Égypte et en Nubie* (OrMonsp 13), Montpellier, 2004, p. 41-52.

—, « Le hiérogrammate et le pouvoir alexandrino-romain », dans Ch. Méla, Fr. Möri, *op. cit.*, vol. 2, p. 547-555.

—, « Les destructions des Perses en Égypte et de Cambyse en particulier. Topos ou réalité ? », dans J. -M. Marconot & B. Tabuce (éd.), *Iconoclasme et vandalisme. La violence de l’image*, Montpellier, 2005, p. 115-158.

—, « Les Judéens « Ἐρμιούθ » et l’Égyptien « Ἐρμοχύμιος » : examen de deux mirages étymologiques », dans D. Pralon & M. Loubet (éd.), *Poikiloi Karpoi. Exégèses païennes, juives et chrétiennes*, Aix-en-Provence, 2015, p. 367-379.

—, « Les taureaux Apis et Mnévis dans l’œuvre de Manéthon de Sebennytos : quelques hypothèses », dans S. H. Aufrère (éd.), *Les taureaux de l’Égypte ancienne*, Nîmes 2019, p. 131-164.

—, « Manéthon de Sebennytos et la médiation du Livre sacré », dans C. Méla, F. Möri (éd.), *op. cit.*, vol. 2, p. 538-546.

—, « Manéthon de Sebennytos et la traduction en grec de l’épistémè sacerdotale de l’Égypte sous le règne de Ptolémée Philadelphes. Quelques réflexions », dans B. Bakhouché & Ph. Le Moigne (éd.), « *Dieu parle la langue des hommes* ». *Études sur la transmission des textes religieux (1^{er} millénaire)*, Lausanne, 2007, p. 13-49.

—, *Pharaon foudroyé. Du mythe à l’histoire*, Gerardmer, 2010.

—, « Recherches sur les interdits religieux des régions de l’Égypte ancienne d’après les encyclopédies sacerdotales », dans B. Menu (éd.), *Le juste et le sacré. Les territoires de la faute (= Droit & Culture 71/1)*, Paris, 2016, p. 15-41.

—, « Sous le vêtement de lin du prêtre isiaque, le “philosophe” : le Mythe égyptien comme sagesse barbare chez Plutarque », dans S. H. Aufrère & F. Möri (éd.), *op. cit.*, p. 191-270.

- AUFRERE, Sydney H. & Frédéric MÖRI (éd.), *Alexandrie la Divine. Sagesses barbares. Échanges et réappropriations dans l'espace culturel gréco-romain*, Genève, 2016.
- BALOGH, Csaba, *The Stele of YHWH in Egypt : The Prophecies of Isaiah 18-20 concerning Egypt* (OudStud 60), Leyde, 2011.
- BARBOTIN, Christophe, « Le dialogue de Khâkheperrêseneb avec son *ba*. Tablette British Museum EA 5645 / ostracon Caire JE 50249 + papyri Amherst III & Berlin 3024 », *RdE* 63, 2012, p. 1-20.
- BARBU, Daniel, « Moïse, l'Égypte et les juifs : l'Exode selon Artapan », dans S. H. Aufrère & F. Möri (éd.), *op. cit.*, p. 305-326.
- , « Artapan. Introduction historique et historiographique », dans Ph. Borgeaud, Th. Römer & Y. Volokhine (éd.), *op. cit.*, p. 1-23.
- BARDINET, Thierry, « Remarques sur les maladies de la peau, la lèpre et le châtement divin dans l'Égypte ancienne », *RdE* 39 (1988), p. 3-36.
- BARGUET, Paul, *La stèle de la Famine à Séhel* (BdE 24), Le Caire : Ifao, 1953.
- BASLEZ, Marie-Françoise, « Le discours antijuif des intellectuels et des politiques du monde gréco-romain », dans *Les antécédents antiques* (= *Le Genre humain* 56-57/1-2) (2016), p. 335-355.
- BIETAK, Manfred, *Avaris. The Capital of the Hyksos/. Recent Excavations at Tell el-Dab 'a*, Londres, 1996.
- BLOUIN, Catherine, *Le conflit judéo-alexandrin de 38-41. L'identité juive à l'épreuve*, Paris, 2005.
- BOHRMANN, Monette, « Amixia, atheia. Une approche du monothéisme juif », *DHA* 20/1 (1994), p. 171-196.
- BOLIN, Thomas M., « The Temple of יהוה at Elephantine and Persian Religious Policy », dans D. V. Edelman (éd.), *Triumph of Elohim : From Yahwisms to Judaism*, Kampen, 1995, p. 127-142.
- BORGEAUD, Philippe, « Quelques remarques sur Typhon, Seth, Moïse et son âne, dans la perspective d'un dialogue réactif interculturel », dans Ph. Borgeaud, Th. Römer & Y. Volokhine (éd.), *op. cit.*, p. 173-186.
- BORGEAUD, Philippe, Thomas RÖMER & Youri. Volokhine (éd.), *Interprétations de Moïse : Égypte, Judée, Grèce et Rome*, Leyde, 2010.
- BOUCHE-LECLERCQ, Auguste, *Histoire des Lagides*, vol. I, Paris, 1903.
- , *Histoire des Lagides*, vol. II, Paris : Leroux, 1904.
- , *L'astrologie grecque*, Paris, 1963 (1^{re} éd. Paris, 1899).
- BRIANT, Pierre, « Quand les rois écrivent l'histoire : la domination achéménide vue à travers les inscriptions officielles lagides », dans N. Grimal & M. Baud (éd.), *Événement, récit, histoire officielle, l'écriture de l'histoire dans les monarchies antiques, colloque du Collège de France, 24-25 juin 2002*. Paris, 2003, p. 171-183.
- BRICAULT, Laurent, *Les cultes isiaques dans le monde gréco-romain*, Paris, 2013
- CANNUYER, Christian, *La girafe dans l'égypte ancienne et le verbe 𓆎* , Bruxelles, 2010.
- Bull. Acad. Sc. Lett. Montp.*, vol. 51 (2020)

- CARREZ-MARATRAY, Jean-Yves, *Péluse et l'angle oriental du delta égyptien aux époques grecque, romaine et byzantine* (BdE 124), Le Caire, 1999.
- CAUSSE, Antonin, « Quelques remarques sur les origines de la Diaspora et son rôle dans la formation du judaïsme », *RHR* 90 (1924), p. 225-240.
- CHAUVEAU, Michel, « Alexandrie et Rhakôtis : le point de vue des Égyptiens », dans *Alexandrie : une mégapole cosmopolite*. Actes du 9ème colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 2 & 3 octobre 1998 (Cahiers de la Villa Kérylos, 9), Paris, 1999, p. 1-10. s
- , « Démotique. Conférence de l'année 2013-2014 », *AnnEPHE*. Section des sciences historiques et philologiques 146 (2013-2014), 2015, p. 1-3.
- , « Démotique », *AnnEPHE*, Section des sciences historiques et philologiques [en ligne], 147 | 2016, mis en ligne le 13 septembre 2016, consulté le 20 février 2020.
- , « L'agneau revisité ou la révélation d'un crime de guerre ignoré », dans R. Jasnow & Gh. Widmer (éd.), *Illuminating Osiris. Egyptological Studies in Honor of Mark Smith* (MVCAE 2), Atlanta, Georgia, 2017, p. 37-69.
- COLLOMP, Paul, « Manéthon et le nom du nome où fut Avaris », dans *Mélanges d'études anciennes offerts à Georges Radet* (=REA 42/1-4), 1940, p. 74-85.
- COURCELLE, Pierre, « L'oracle d'Apis et l'oracle du jardin de Milan (Augustin, "Conf.", VIII, 11, 29) », *RHR* 139/2 (1951), p. 216-231.
- DELCOR, Matthias, *Les apocalypses juives*, Paris : Berg International, 2014.
- DELCOR, Matthias, & DE VAUX Roland, « Le temple d'Onias en Égypte », *RevBibl* (1946-) 75/ 2 (avril 1968), p. 188-205.
- DERCHAIN, Philippe, « Harkhébis, le psyllé astrologue », *CdE* LXIV, fasc. 127-128 (1989), p. 74-89.
- DE STEFANI, Claudio, *Ps. -Manethonis Apotelesmatica : Einleitung, Text, Appendices* (Serta Graeca 33), Wiesbaden, 2017.
- DEVAUCHELLE, Didier, « Quel taureau pour Apis ? », dans S. H. Aufrère (éd.), *Les taureaux de l'Égypte ancienne*, Nîmes, 2019, p. 165-191.
- DI BIASE-DYSON, Camilla, *Foreigners and Egyptians in the Late Egyptian Stories : Linguistic, Literary and Historical Perspectives*, Leyde, Boston, 2013.
- DILLERY, John, *Clio's Other Sons. Berossus & Manetho*, Ann Arbor, 2015.
- DEPAUW, Mark, *A Companion to Demotic Studies* (PapBrux 28), Bruxelles, 1997.
- DRIOTON, Étienne, « Les dédicaces de Ptolémée Évergète II sur le deuxième pylône de Karnak », *ASAE* 44 (1945), p. 111-162
- DUNAND, Françoise, « L'Oracle du Potier et la formation de l'apocalyptique en Égypte », *Études d'Histoire des Religions — L'Apocalyptique*, Paris, 1977, p. 41-67.
- , « Le désir de connaître dieu. Une vision de Mandoulis au temple de Kalabcha », dans Françoise Dunand (éd.), *Voir les Dieux, voir Dieu*, Strasbourg, 2002, p. 23-38.

- , *Religion populaire en Égypte romaine : les terres cuites isiaques du Musée du Caire*, Leyde, 1979.
- ERICHSEN, Wolja, *Demotisches Glossar*, Copenhague, 1954.
- FOWDEN, Garth, *Hermès l'Égyptien*, Paris, 2000.
- GARDINER, Alan H., *The Admonitions of an Egyptian Sage from a Hieratic Papyrus in Leide (Pap. Leiden 344 recto)*, Hildesheim, 1969 (1^{re} éd. Leipzig, 1909).
- GMIRKIN, Russel E., *Berosus and Genesis, Manetho and Exodus. Hellenic Histories and the Date of the Pentateuch* (LHB/OTS 433), New York, Londres, 2006.
- GODRON, Gérard, *Études sur l'Horus Den et quelques problèmes de l'Égypte archaïque* (CahOr 19), Genève, 1990.
- GREENBAUM, Dorian G., *The Daimon in Hellenistic Astrology : Origins and Influence*, Leyde, 2016.
- GRELOT, Pierre, « La reconstruction du temple juif d'Éléphantine », *Or N. S.* 36/ 2 (1967), p. 173-177.
- GRENIER, Jean-Claude, « Ptolémée Evergète II et Cléopâtre II d'après les textes du temple de Tôd », dans *Studi in onore di A. Adriani*, vol. I, Palerme, 1983, p. 223-227.
- GRIFFITH Francis LI., *The Antiquities of Tell el-Yahûdîyeh and miscellaneous works in Lower Egypt during the year 1887-1888* (EEF Extra volume), Londres, 1890.
- HABACHI, Labib, *The Second Stela of Kamose and his Struggle against the Hyksos Ruler and his Capital* (ADAIK 8), Glückstadt, 1972.
- HADAS-LEBEL, Mireille, *Philon, un penseur en diaspora*, Paris, 2003.
- HELCK, Wolfgang, *Die Prophezeiung des Nfr. tj*, Wiesbaden, 1970.
- HOFFMANN, Friedhelm, & QUACK Joachim F., *Anthologie der demotische Literatur* (EQÄ 4), Berlin, 2007.
- HOFFMAN, Beate, *Die Königsnovelle : Strukturanalyse am Einzelwerk*, Wiesbaden, 2004.
- HÖLBL, Günther, *A History of the Ptolemaic Empire*, Londres, New York, 2001.
- HUGHES, George R., « A Demotic Astrological Text », *JNES* 10/4 [Oct. 1951], p. 256-264.
- HUB, Werner, *Der makedonische König und die ägyptischen Priester*, Stuttgart, 1994.
- IRBY-MASSIE, G Georgia L. & KEYSE Paul T., *Greek Science of the Hellenistic Era : A Sourcebook*, Londres, New York, 2002.
- JOUGUET, Pierre, « Les Lagides et les Indigènes Egyptiens », *RBPH* 2/3 (1923), p. 419-445.
- KÄNEL, Frédérique VON, *Les prêtres ouâb de Sekhmet et les conjurateurs de Serket* (BEHE 87), Paris, 1984.
- KELLY, Benjamin, « Riot Control and Imperial Ideology in the Roman Empire », *Phoenix* 61/1-2 (2007), p. 150-176.

- KOENEN, Ludwig, « Die Prophezeiungen des Topfers », *ZPE* 2 (1968), p. 178-209 ; et *ibid.* 13 (1974), p. 313-319.
- LAQUEUR, Richard, « Manetho », *PW* XIV/1 (1928), col. 1102-1106.
- LE BŒUFFLE, André, « La comète de Halley à l'époque romaine », *BAGD* 44 (décembre 1985), p. 385-389.
- LEFEBVRE, Gustave, *Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique*, Paris, 1949.
- LEGRAS, Bernard, « La répression des violences envers les animaux sacrés dans l'Égypte ptolémaïque », *Droit & Culture* 71 (2016), p. 43-50
- , « Les experts égyptiens à la cour des Ptolémées », *RevHist* 624 (2002/2004), p. 963-991.
- LLOYD, Alan B., *Historia* 31 (1982), p. 50-54.
- MACCHI, Jean-Daniel, « La naissance de Moïse (Exode 2, 1-10 », *ETR* 69/3 (1994), p. 397-403.
- MAHE, Jean-Pierre, *Hermès en Haute-Égypte. Tome II : Le fragment du "Discours parfait" et les définitions hermétiques arméniennes* (NH VI, 8. 8a), Québec Canada, 1982.
- MATHIEU, Bernard, « La plainte de Khâkheperreseneb », *Égypte, Afrique & Orient* 2 (1996), p. 13-18.
- , « Le Dialogue d'un homme avec son âme. Un débat d'idées dans l'Égypte ancienne », *Égypte, Afrique et Orient* 19 (2000), p. 17-36.
- MATTHEY, Philippe, « Le retour du roi. Littérature "apocalyptique" égyptienne et construction du Roman d'Alexandre », dans S. H. AUFRERE & F. MÖRI (éd.), *op. cit.*, p. 97-142.
- , « Pharaon, magicien et filou. Nectanébo II entre l'histoire et la légende », *ASDIWAL* 7 (2012), p. 197-203.
- MELA, Charles, Frédéric MÖRI, en coll. avec Aufrère Sydney H., Dorival Gilles & Le Boulluec Alain (éd.), *Alexandrie la divine*, Genève, 2 vol., 2014
- MELEZE, Joseph, *Les juifs d'Égypte, de Ramsès II à Hadrien*, Paris, 1991.
- MÉLÈZE-MODRZEJEWSKI, Joseph, « Espérances et illusions du judaïsme alexandrin », dans *Alexandrie : une mégapole cosmopolite. Actes du 9ème colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 2 & 3 octobre 1998* (= Cahiers de la Villa Kérylos 9), Paris, 1999, p. 129-144.
- MENU, Bernadette, « Les six pharaons législateurs d'après Diodore de Sicile », *RHDFE* 4 (2005), p. 635-645 : p. 640-641.
- , *Maât, l'ordre juste du monde*, Paris : Michalon, 2005.
- MONACO, Davide, « La tradizione manoscritta degli Apotelesmatica di Manetone : gli apografi perduti e un codice trascurato di J. A. Fabricius », *Eikasmos* 27 (2016), p. 199-220.
- MONACO, Davide (éd.), *Manethon. Apotelesmatica* (Bibliotheca scriptorum graecorum et romanorum Teubneriana), Teubner, 2020.

- NAVILLE, Edward, *The Mound of the Jew and the city of Onias : Belbeis, Samanood, Abusir, Tukh el Karmus 1887* (EEF Extra volume), Londres, 1890.
- PARYS, Laura, « Aux origines du chaos. Analyse du concept d'Isfet dans la Prophétie de Néferty », *BABELAO* 7 (2018), p. 1-30.
- POSENER, Georges, *Littérature et politique dans l'Égypte de la XII^e dynastie*, Paris, 1956.
- PREAUX, Claire, *Le monde hellénistique*. Tome 1 : *La Grèce et l'Orient*, Paris, 2015.
- PRIGENT, Pierre, « Qu'est-ce qu'une apocalypse ? », *RHPR* 75^e année n° 1, (1995), p. 77-84.
- QUACK, Joachim Fr., « Die Dienstanweisung des Oberlehrers im *Buch vom Tempel* », dans H. Beinlich, J. Hallof, H. Hussy & Chr. von Pfeil (éd.), *5. Ägyptologische Tempeltagung Würzburg, 23. -26. September 1999* (ÄAT 33/3), Wiesbaden, 2002, p. 159-171.
- , *Einführung in die altägyptische Literaturgeschichte III. Die demotische und gräko-ägyptische Literatur* (EQÄ 3), Berlin, 2009.
- , « Tabuisierte und ausgegrenzte Kranke nach dem „Buch vom Tempel“ », dans H. -W. Fischer-Elfert (éd.), *Papyrus Ebers und die antike Heilkunde. Akten der Tagung vom 15. -16. 3. 2002 in der Albertina/UB der Universität Leipzig* (Philippika 7), Wiesbaden, 2005, p. 63-80.
- QUAEGEBEUR, Jan, « Aménophis, nom royal et nom divin. Questions méthodologiques », *RdE* 37 (1986), p. 97-106
- , « La désignation *P3-hrj-tp* : phritop », dans J. Osing & G. Dreyer (éd.), *Form und Mass. Beiträge zur Literatur, Sprache und Kunst des alten Ägypten. Festschrift für Gerardt Fecht* (ÄAT 12), Wiesbaden, 1987, p. 368-394.
- , « On the Egyptian Equivalent of Biblical Hartummîm », dans S. Israelit-Groll (éd.), *Pharaonic Egypt. The Bible and Christianity*, Jerusalem, 1985, p. 162-172.
- RASPE, Lucia, « Manetho on the Exodus : A Reappraisal », *JSQ* 5/2 (1998), p. 124-155.
- RAY, John D., *The Archives of Hor*, Londres : Egypt Exploration Society, 1976.
- REDFORD, Donald B., « The Hyksos Invasion in History and tradition », *Or* 39/1 (1970), p. 1-51
- ROCHETTE, Bruno, « La traduction de textes religieux dans l'Égypte gréco-romaine », *Kernos* 8 (1995), p. 151-166.
- , « Un cas peu connu de traduction du grec en latin : l'“Asclepius” du *Corpus Hermeticum* », *CCGG* 14 (2003), p. 67-96.
- RÖMER, Thomas, « Moïse : un héros royal entre échec et divinisation », dans Ph. Borgeaud, Th. Römer & Y. Volokhine (éd.), *op. cit.*, p. 187-198.
- ROSS, Micah, « A Survey of Demotic Astrological Texts », *Culture and Cosmos* 11/1-2 (2007), p. 1-25 = http://www.cultureandcosmos.org/pdfs/11/11_Ross_Demotic_Texts_Vol11.pdf.
- RYHOLT, Kim, « A Sequel to the Prophecy of Petesis », dans K. Ryholt (éd.), *Narrative Literature from the Tebtunis Temple Library* (The Carlsberg Papyri 10, CNI Publications 35), Copenhague, 2012, p. 157-170). @@@@

- SAUNERON, Serge, « Les songes et leur interprétation », dans *Les songes et leur interprétation* (SO 2), Paris, 1959, p. 17-61.
- SAVOIE, Jean-Jacques, « De l'inconvénient d'être né. Étude de Qohélet 4, 1-3 », *Studies in Religion/Sciences Religieuses* 24/3 (1995), p. 297-308.
- SCHÄFER, Peter, *Judeophobia : Attitudes Toward the Jews in the Ancient World*, Cambridge, Mass., Londres, 2009.
- SHIRUN-GRUMACH, Irene, *Offenbarung, Orakel und Königsnovelle* (ÄAT 24), Wiesbaden, 1993.
- SPALINGER, Antony, « Königsnovelle and Performance : Origins of the Egyptian "Royal Novel" », dans V. G. Callender *et alii* (éd.), *Times, Signs and Pyramids. Studies in Honour of Miroslav Verner on the Occasion of His Seventieth Birthday*, Prague, 2011, p. 351-374.
- STÄUBLI, Thomas, *Das Image der Nomaden im Alten Israel und in der Ikonographie seiner sesshaften Nachbarn* (OBO 107), Fribourg, 1991.
- SUYS, Émile, « Dialogue du désespéré avec son âme », *Orientalia*, nov. Ser. 1 (1932), p. 57-74.
- THOMPSON, Dorothy J., *Memphis under the Ptolemies*, Princeton, 1988.
- VAN DER HORST, Pieter W., *Chairemon : Egyptian Priest and Stoic Philosopher. The fragments collected and translated with explanatory notes* (EPRO 101), Leyde, 1984.
- VARILLE, Alexandre, *Inscriptions concernant l'architecte Amenhotep, fils de Hapou*, Le Caire, 1968.
- , *Le temple du scribe royal Amenhotep fils de Hapou* (FIFAO 11), Le Caire, 1936.
- VEISSE, Anne-Emmanuelle, « Le discours sur les violences dans l'Égypte hellénistique : le clergé face aux révoltes », dans J. -M. Bertrand (éd.), *La violence dans les mondes grec et romain* (Histoire ancienne et médiévale 80), Paris, 2005, p. 213-223.
- VERNUS, Pascal, *Essai sur la conscience de l'histoire dans l'Égypte pharaonique*, Paris, 1995.
- VIDAL-NAQUET, Pierre, « Les Juifs entre l'État et l'apocalypse », *Rome et la conquête du monde méditerranéen (264-27 av. J. -C)*. Tome 2 (1997), p. 846-882.
- VOLOKHINE, Youri, « Des Séthiens aux Impurs. Un parcours dans l'idéologie égyptienne de l'exclusion », dans Ph. Borgeaud, Th. Römer & Y. Volokhine (éd.), *op. cit.*, p. 199-244.
- , « Le dieu Thot et la parole », *RHR* 221/2 (2004), p. 131-156.
- VON BOMHARD, Anne-Sophie, *Décans égyptiens* (CENiM 23), Montpellier, 2020.
- WILDUNG, Dietrich, *Imhotep und Amenhotep : Gottwerdung im alten Ägypten* (MÄS 36), Munich, Berlin, 1977.
- WILSON, Penelope, *A Ptolemaic Lexicon* (OLA 78), Louvain, 1997.
- YOYOTTE, Jean, « L'Égypte ancienne et les origines de l'antijudaïsme », *BSER* 11 (1962), p. 11-23.
- Bull. Acad. Sc. Lett. Montp.*, vol. 51 (2020)

ZIVIE, Alain-Pierre, « De Jérusalem à Léontopolis : brève histoire du temple et du pays d'Onias », *Égypte, Afrique et Orient* 27 (2002), p. 15-26.

ZIVIE-COCHE, Christiane, *Sphinx : History of a Monument*, Ithaca, 2004.

Séance du 24 février 2020

Séminaire interne « Le futur : présages, prophéties, prévisions, prédictions »

**La médecine en perpétuelle évolution dans la complexité conserve
cependant le même défi :**
« soulager la souffrance et maintenir la santé »

René BAYLET

Professeur honoraire à la Faculté de médecine de Montpellier, Biologiste des hôpitaux

Pour retrouver les autres conférences de ce séminaire : dans la page d'accueil (<https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr>), cliquer sur "Rechercher un document", et dans la fenêtre qui s'affiche, entrez le mot-clé : SEM2020

MOTS CLÉS

SEM2020, Système de santé, coordination, crise, maisons de santé pluri-professionnelles, infirmières de pratiques avancées, pharmaciens vaccinateurs, patients-experts, prévention

RÉSUMÉ

En dépit de volontés politiques réaffirmées, le système de santé souffre d'un manque chronique de coordination. Le parcours technique hospitalier rencontre les plus grandes difficultés à s'abouter avec le parcours d'accompagnement médical et social au domicile ou en établissement pour personnes âgées et dépendantes. Ce hiatus est exacerbé par le vieillissement des populations, le bouleversement épidémiologique des maladies chroniques et survient dans un contexte de pénurie de médecins créant des zones de déserts médicaux associé à la pénurie des autres professionnels de santé. Les secteurs des urgences, de la psychiatrie et des EHPAD sont particulièrement sinistrés¹. Des réformes ouvrent de nouvelles pistes maisons de santé pluri-professionnelles, infirmières de pratiques avancées, patients-experts, pharmaciens vaccinateurs, mais leur déploiement reste lent.

La prévention primaire est le chaînon manquant dans l'organisation des soins alors qu'elle doit être partie intégrante de la politique socio-sanitaire et de la santé.

NOTA : M. René Baylet n'ayant pu assurer la présentation de sa conférence, ce texte a été lu par le Professeur Olivier JONQUET, professeur à l'Université de Montpellier, membre de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier.

La médecine en perpétuelle évolution dans la complexité conserve cependant le même défi : soulager la souffrance et maintenir la santé.

En ce début de troisième millénaire, une médecine nouvelle se développe rapidement. Elle envahit les différents espaces du soin, depuis la médecine hospitalière

¹ Difficultés de recrutements en établissements et services pour personnes âgées et personnes en situation de handicap. Résultats de l'enquête Flash du réseau Uniopss-Uriopss. Septembre 2019

jusqu'à la médecine de ville mais aussi dans la prise en charge de populations plus vulnérables comme celle des personnes âgées et/ ou handicapées.

Elle se caractérise par trois phénomènes notables :

- les effets de la révolution numérique et de la révolution génomique
- une réorganisation des pratiques du soin au travers du suivi coordonné dans le parcours du malade
- une modification radicale de la relation médecin-patient avec l'adoption de comportements plus empathiques face à un malade mieux informé, base d'une relation apaisée avec les acteurs du soin qui modifie le cadre médical.

Le présent exposé reprend la deuxième partie de ce triptyque.

1. Un malade de plus en plus fractionné

Si le système de santé français est considéré comme l'un des meilleurs au monde, la fragmentation de son organisation affecte son efficacité et sa qualité. Depuis des années, les différents acteurs invoquent la nécessité de mieux coordonner les soins et les services, particulièrement dans le cadre des maladies chroniques.

De même, chez les personnes âgées ou handicapées les difficultés de santé vont prendre une dimension toute particulière du fait de leur fragilité. Chez elles, il est indispensable de rechercher des prises en charge qui préservent au mieux la qualité de vie et les suivis qui conjuguent les impératifs du soin et les exigences de l'autonomie.

La recherche d'une approche globale, la prise en compte des problématiques d'ordre médical, social et psycho-social appellent la mise en place de formes nouvelles de coopération entre professionnels du soin et professionnels de l'accompagnement, mais aussi entre institutions de culture aussi différentes que le sont l'hôpital d'une part, les soins de ville ou les établissements ou services médico-sociaux de l'autre. À partir du recensement des besoins des malades et de l'analyse des pratiques, le désir d'innover et de générer des solutions originales adaptées à chaque contexte doit conduire à une remise à plat totale de tout le dispositif du soin et du « prendre soin » du patient.

Il existe de profondes ruptures dans la continuité des soins, depuis le diagnostic du praticien de ville jusqu'à l'hospitalisation en service spécialisé, puis de la transition en retour vers le médecin traitant au domicile, vers la structure de rééducation ou un hébergement dans le médico-social, de la prise en charge au domicile par les différents accompagnants. Il s'agit d'un long parcours chaotique.

Malgré la nécessité prônée depuis des décennies par le ministère de la santé d'articuler les systèmes de prise en charge du patient, de mobiliser les différents acteurs pour des parcours de santé sans rupture afin de mieux coordonner l'ensemble des prestations sanitaires, médico-sociales et sociales, afin de mieux répondre aux besoins de prévention et de soins des personnes, en priorité pour celles souffrant de pathologies chroniques, de poly-pathologies ou de perte d'autonomie, force est de constater que deux parcours bien dissociés continuent aujourd'hui de s'afficher :

- un parcours technique hospitalier qui délivre des soins de plus en plus complexes à un patient sur un plateau technique de plus en plus spécialisé,
- un parcours d'accompagnement médical et social soit au domicile, soit en établissement spécialisé d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ou personnes handicapées.

Les deux systèmes restent par trop étanches.

La mise en place du Dossier Médical Partagé qui reste un outil d'échange d'informations ne pourra pas se substituer à une véritable politique de coordination des soins.

Ces ruptures sont renforcées par les crises que traversent actuellement ces différentes institutions. De nombreuses craintes et critiques ont été émises ces derniers mois sur la dégradation du système de santé. L'austérité et les réformes libérales ont conduit à une dégradation sans précédent des conditions de travail des personnels de soin dans les établissements hospitaliers privés et publics comme dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ou personnes handicapées.

« Cette crise est violente et multiforme : une crise d'efficacité, de financement, de gouvernance et de confiance. Certainement pas une crise de ressources, notre système n'en a jamais eu autant et c'est le paradoxe de la situation »².

2. Un système de soins hospitalier public exsangue

L'austérité et les réformes libérales ont conduit à une dégradation sans précédent des conditions de travail des personnels de soin, dans les établissements hospitaliers comme dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

À l'hôpital, les baisses de tarif hospitaliers alors que le nombre de séjours hospitaliers progresse chaque année conduisent les établissements à l'asphyxie budgétaire. Le déficit de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris génère une baisse des effectifs. Face à la dégradation de leurs conditions de travail, les soignants dénoncent *« une mue douloureuse de l'hôpital, un sentiment de lassitude et de souffrance »³*. Les médecins s'insurgent contre la « gouvernance toxique ». Épuisement, dépressions, suicide, moyens réduits pour raison de rentabilité, *« ce beau métier devient une galère »* disent les professionnels de santé.

Les médecins urgentistes dénoncent les pénuries de personnel, les services supprimés qui privent les malades de lits hospitaliers et les obligent à occuper des brancards pendant de longues demi-journées. La presse rapporte qu'à Lyon, en raison des personnels exaspérés en grève, les personnes âgées sont reçues dans les couloirs et reçoivent un plat unique au repas. Un nouveau site, créé par des médecins en colère, permet de compter chaque jour les patients obligés de passer la nuit dans les couloirs, dénommés « les couloirs de la honte des services d'urgences ».

La psychiatrie traverse une crise sans précédent marquée par une offre de soins déficitaire, hétérogène et incohérente. Des manquements graves ont également été relevés par le Contrôleur général des lieux de privation de liberté en début d'année 2018 dans les unités de psychiatrie du CHU de Saint Étienne. Certains patients faisaient l'objet de pratiques jugées abusives de placement en chambre d'isolement ou de contention ne respectant pas les bonnes pratiques en la matière. Tout ceci est sous tendu par un déficit en personnel.

La souffrance avec ses conséquences sur l'épuisement et la dégradation de la santé des soignants devient une réelle inquiétude.

3. La sous médicalisation des EHPAD

La fin de l'année 2017 a vu émerger une crise profonde dans le fonctionnement des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Une étude de l'INSEE publiée le 5 juillet 2017 révélait un turn-over important des personnels soignants dans les Ehpads privés en France : *« le taux de départ moyen des*

² Frédéric BIZARD, *Politiques de santé. Réussir le changement*, éd. Dunod, septembre 2015.

³ Martin HIRSCH, *Le Monde*, 17/03/2018 à 10 : 08

*infirmiers est de 61 % et celui des aides-soignants s'élève à 68% »*⁴. Les causes sont identifiées : la dépendance croissante des résidents alourdit les charges de travail avec pour corollaire des aides-soignants usés par les cadences, des infirmiers qui dénoncent le manque de dignité des soins.

Les raisons de cette insécurité grandissante, d'une situation tendue pour mener un accompagnement efficace sont liées à un taux d'encadrement insuffisant par manque de budget. Alors que les besoins augmentent, ces établissements qui doivent assurer les fonctions essentielles d'autonomisation du malade et d'anticipation de la perte d'autonomie remplissent avec difficultés leurs missions face à la limitation des budgets, ceux arrêtés par l'Assurance Maladie qui concernent les soins et ceux des Départements via l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) qui financent la dépendance.

Enfin, ici aussi le manque de ressources en médecin conduit à des déficits de présence médicale. S'agissant de la difficulté de recrutement de médecin coordonnateur, la commission des affaires sociales sur les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes indiquait le mercredi 13 septembre 2017 qu'un établissement sur trois n'en avait pas.

Conjugué à une disponibilité insuffisante du médecin généraliste traitant, ce déficit en temps médical conduit à un suivi insuffisant qui conduit à un transfert hospitalier en cas de problème de santé insuffisamment traité d'où l'encombrement des services d'accueil des urgences en cas d'épidémie hivernale de grippe⁵.

4. Les difficultés de la coordination

Le bon soin doit respecter l'unicité du patient, il doit transformer l'exercice médical ponctuel, trop souvent individuel, en pratiques de soins collaboratives inter et pluridisciplinaires, il doit se déporter en intégrant le personnel non médical, les partenaires des sciences humaines et les ingénieurs (médicaux).

Plusieurs raisons justifient la structuration pluridisciplinaire totale du réseau de soins. Arnaud François et Frédéric Worms⁶ ont écrit :

« La maladie est moment du vivant qui n'est plus comme un problème délimité, local, cantonné à la biologie ou à l'histoire des sciences, il traverse une vaste série de problématiques ».

La maladie est un moment multiforme qui demande d'associer les professionnels médicaux, socio-sanitaires et le patient dans les divers lieux de soins. Aucun acteur du dispositif médical ne peut répondre à lui tout seul aux attentes du patient et à ses proches. Prendre en compte la complexité de la situation de chaque patient nécessite de prévoir une réaction adaptée donnant accès à de multiples disciplines, coordonnées, dans un parcours qui va du diagnostic initial à la réhabilitation.

La coordination des soins est un concept à la mode dont les contours sont souvent flous. Chaque professionnel, chaque institution, pense que ses actions sont coordonnées avec les autres prestataires de soins.

Pourtant trop souvent le constat sur le terrain est tout autre

⁴ Cécile MARTIN et Méлина RAMOS-GORAND, *Turnover élevé du personnel soignant dans les Ehpad privés en France : impact de l'environnement local et du salaire*, INSEE, économie et statistiques / economics and statistics, n° 493, 05/07/2017.

⁵ EHPAD : *Comment réduire les transferts évitables à l'hôpital ?* Journal of the American Geriatrics Society, 13 February 2018

⁶ Arnaud FRANÇOIS et Frédéric WORMS (dir.), *Le Moment du vivant*, PUF, coll. Philosophie française contemporaine.

« Cette situation est particulièrement inquiétante au moment où la maladie chronique, qui requiert la continuité des soins grâce à l'intervention coordonnée de tous les prestataires impliqués dans la prise en charge du patient, occupe une place de plus en plus importante dans le tableau épidémiologique⁷ ».

Les difficultés à coordonner les actions et les contributions de chaque prestataire de soin résulte des fragmentations que connaît notre système de santé.

La construction segmentée des dispositifs de soins est renforcée par le financement par catégorie des prestations.

Bien que dénoncée depuis des années par les politiques, une révision en profondeur des méthodes, des mécanismes et de l'organisation de notre modèle sanitaire avance à petit pas, chaque changement envisagé soulevant la résistance de chaque professionnel de santé qui s'arc-boute sur ses périmètres de compétence.

5. En route vers une réforme globale du système de santé ?

« L'hôpital n'est plus à la verticale de son temps » écrivait récemment Laurent Vercoestre,

« Ce n'est pas à l'hôpital que se joue notre santé. La technologie médicale nous fascine, nous lui prêtons des pouvoirs quasi magiques, mais quand il faudrait apprendre aux patients à mieux se nourrir, nous leur proposons le by-pass ».

En février 2018, le premier ministre et la ministre de la santé ont annoncé lors d'une conférence commune une « réforme globale du système de santé »⁸. Cette annonce intervient après plusieurs prises de positions très critiques de Mme Buzyn sur le fonctionnement actuel de l'offre de soins puisqu'elle considérait en décembre 2017 que *« Sur l'hôpital, nous sommes arrivés au bout d'un système »*.

Le chantier du lien entre médecine de ville, hôpital, médico-social et accompagnement psycho-social est à nouveau remis sur le tapis. Le gouvernement veut lancer des expérimentations sur plusieurs territoires qui pourront

« proposer des modèles d'organisation totalement nouveaux, qui prendront en charge la santé de toute une population, transcendant les clivages actuels ville/hôpital ».

Ces transformations requièrent une évolution des cultures professionnelles.

De fait, un certain nombre de germes de changement, préludes à une véritable mutation des organisations sont déjà identifiables :

- Les maisons de santé regroupant plusieurs professionnels de santé dans des locaux communs se développent dans les territoires. On assiste, depuis 2008, au développement des pôles de santé et des maisons de santé pluri-professionnelles. Ces nouvelles structures ont été conçues pour répondre aux attentes des jeunes professionnels de santé libéraux qui sont censés y trouver un environnement adapté répondant mieux à leurs aspirations en matière de pratique. Elles permettent d'attirer et de maintenir des médecins en zones sous-dotées.
- L'infirmier en pratique avancée définie par la loi de 2016 de modernisation de notre système de santé pourrait *« combler un déficit dans l'offre de soins, assurer des prises en charge complexes en particulier sur la coordination en médecine de proximité*

⁷ Continuité, coordination, intégration des soins : entre théorie et pratique, Rev. Med. Suisse, 2008, 4, 2034-9.

⁸ Le gouvernement promet une « réforme globale » pour le système de santé. Le Monde du 13/02/2018.

et/ou entre la ville et l'hôpital évitant ainsi des ré hospitalisations dramatiques et coûteuses » explique l'Ordre National des Infirmiers.

- Dans le cadre de regroupements, de maisons de santé, de pôles mais également d'équipes de soins primaires sans regroupement physique mais dans une logique pluri professionnelle, l'infirmier en pratique avancée de premier recours pourra assurer une coordination soignante et sociale, une consultation infirmière de première ligne, une consultation longue de suivi des pathologies chroniques, la prescription infirmière et un champ élargi de la vaccination sans prescription, l'éducation thérapeutique du patient et enfin, un accès plus rapide au médecin spécialiste.
- La participation des patients et des associations de patients aux évolutions de notre système de santé par le biais du développement des patients-experts, de la démocratie sanitaire, des comités territoriaux de santé, dès lors que ces instances ne se cantonneront pas à un rôle de chambre d'enregistrement de politiques sanitaires descendantes mais sauront faire réellement valoir leurs ambitions en matière d'organisation sanitaire nationale et locale.
- Les pharmaciens, acteurs de santé de proximité, au contact des patients, diversifient leurs missions et élargissent leur champ d'intervention. Le grand chamboulement en cours et à venir, c'est « *l'accompagnement plus personnalisé des malades pour les pharmaciens en officine* »⁹. Il quitte ses fonctions « d'exécutant d'une ordonnance ». On exige une prise en charge plus globale, on lui demande de faire de la prévention, de suivre de plus près le parcours du patient, de collaborer davantage avec les autres professionnels de santé. Deux régions expérimentent depuis octobre 2017, la vaccination des patients contre la grippe par les pharmaciens d'officine.

*« Face à l'évolution radicale de notre monde, conséquence d'une triple transition (démographique, épidémiologique et technologique), notre système de santé n'a pas d'autre choix que de structurellement s'adapter »*¹⁰.

Cette mutation devra se faire à marche forcée pour rester en phase avec les besoins et les attentes des patients.

REMERCIEMENTS

Pour l'apport bibliographique :
Journal « Le Monde » des années 2017 à 2019.
La Revue Médicale suisse.

À Jeanne SANCHEZ, documentaliste,
À Jean-Paul GUYONNET, médecin inspecteur de santé publique, pour son aide précieuse et ses apports dans la rédaction de ce document,

Notre peine au décès de monsieur le professeur Guy DELANDE, notre ami, à qui l'on avait confié la charge de traiter le « volet économique » de ces écrits communs.

⁹ *Les études de pharmacie se mettent à la page*. Le Monde, mercredi 31 janvier 2018.

¹⁰ Frédéric BIZARD, *Politique de santé : réussir le changement*, 2015, Collection : Santé Social, Éditeur : Dunod.

Séance du 24 février 2020

Séminaire interne « Le futur : présages, prophéties, prévisions, prédictions »

La médecine prédictive ou le nouveau destin des femmes. Présage ou prophétie ?

Gemma DURAND

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Pour retrouver les autres conférences de ce séminaire : dans la page d'accueil (<https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr>), cliquer sur "Rechercher un document", et dans la fenêtre qui s'affiche, entrez le mot-clé : SEM2020

MOTS CLÉS

SEM2020, médecine du futur, médecine personnalisée, médecine 4P, intelligence artificielle et médecine, prédiction du cancer du sein, destin.

RÉSUMÉ

La médecine personnalisée, dite médecine 4P, est prédictive car lisant dans l'avenir, préventive car intervenant avant la maladie, participative parce que mettant le patient au centre de la maladie et personnalisée car élaborée à partir de ses propres bio-marqueurs. Elle intervient en l'absence de symptôme. Elle est élaborée à partir de la mutualisation mondiale de statistiques médicales et elle va définir, par des algorithmes, les caractéristiques de la personne de façon à prédire puis à prévenir voire à guérir. .

Parce qu'elle s'éloigne du colloque singulier, cette nouvelle médecine pose des questions. Saura-t-elle maintenir l'humanité entre le médecin et le patient ? Entendre la particularité d'une histoire singulière ? L'annonce d'un risque, en amont de la maladie, en amont du moindre symptôme, ne peut-elle enfermer dans un destin ?

De présage - qui lit le signe - cette nouvelle médecine n'est-elle pas prophétie ?

Préambule

Les conférences offertes dans le cadre de ce séminaire sur *Le Futur* à propos de l'Égypte et de Rome nous ont rappelé que le présent qui est aujourd'hui le nôtre n'a pas l'apanage du futur. D'ailleurs, dans le corpus hippocratique il est dit : « Le traitement nouveau dont on ne sait pas encore s'il est utile est loué plus que le traitement habituel dont on est certain qu'il est utile. » Probablement Hippocrate sentait-il, déjà, cet élan irréprouvable qui nous pousse vers le nouveau !

Plus de deux mille ans ont passé et nous n'avons cessé d'avancer vers du nouveau. La technique, qui longtemps n'était qu'un moyen de s'adapter à la nature, s'est émancipée à la fin du XVII^e siècle. Elle est devenue un projet en soi. L'homme n'a jamais cessé de chercher le progrès, il l'appelle de ses vœux, il en est le moteur. C'est « l'impérieuse invasion de son ingéniosité sans répit dans les différents secteurs

naturels » dit Hans Jonas [1]. L'homme crée le manque qui l'oblige à se surpasser, Bergson considère que le désir d'innover naît de l'insatisfaction. C'est l'élan vital dit le philosophe [2].

Et aux côtés de l'homme, la nature, loin d'être maîtrisée comme Descartes le souhaitait, participe au progrès : « L'idée même d'une création permanente de nouveauté est intrinsèque à la nature », dit Bergson [2].

Et au-delà de la nature, le temps lui-même n'est-il pas le grand innovateur demande Bacon ? Car l'espoir d'un progrès habille tout présent d'un futur où miroite un meilleur, une utopie peut-être.

Dans le domaine de la santé, les découvertes scientifiques et techniques cherchent à améliorer la vie de l'homme : réduire la souffrance, allonger la vie, protéger l'homme et après lui le petit d'homme. Les bio-technologies se succèdent, décryptant l'ADN, éditant le génome, le coupant, le collant. L'infiniment petit de l'homme s'écrit sous nos yeux et se dévoile sans pudeur. La biotechnologie se justifie d'elle-même par le fait qu'elle sert l'homme et, par là-même, elle efface d'un trait toute interrogation morale. Il reste le doute éthique. Il reste la question posée par Max Weber : « Est-ce que de telles connaissances pourront nous enseigner quelque chose sur le sens du monde, est-ce qu'elles pourront nous aider à trouver les traces de ce sens ? » [3].

C'est probablement là la justification de ce séminaire sur *Le Futur* organisé par notre académie.

L'année dernière, à propos de l'ouverture de la Procréation médicalement assistée aux femmes célibataires et aux couples de femmes, nous avons réfléchi à la façon dont une innovation médicale peut tendre vers une innovation sociétale [4]. Ce que nous souhaitons approcher aujourd'hui, c'est la façon dont ces innovations technologiques qui se succèdent peuvent se transformer en une véritable innovation conceptuelle. Car soumise au vent envoûtant du progrès, la médecine se transforme dans ses moyens et dans ses résultats certes, mais elle se transforme aussi dans ses fondements et dans ses justifications.

La médecine

Depuis qu'elle ne répond plus à la sorcellerie, aux influences astrales, aux démons ou aux dieux mais que le savoir-faire médical s'est constitué en art, la médecine répond au symptôme. De divination elle est devenue raisonnement. Lors d'un colloque singulier, le médecin traite une personne, nous l'appelons *la médecine de la personne*.

Cette médecine de la personne est décrite par le philosophe Paul Ricœur comme :

- Prudentielle, de prudentia en latin : c'est la faculté de jugement, ce jugement médical qui s'élabore à partir de la sagesse pratique, elle-même bâtie sur l'enseignement, l'expérience et une part d'intuition. Il y aura une alliance entre le malade et son médecin, c'est le pacte de confiance avec sa composante d'amitié.
- Déontologique car cette médecine ne peut fonctionner sur la seule confiance, il faut mettre en place des règles : c'est le contrat médical. Le pacte de confiance est élevé au rang de norme puis l'ensemble des normes sont universalisées : c'est le code de déontologie. D'amitié, on passe à justice.
- Réflexive : c'est le jugement moral. Il va donner sa valeur éthique à la décision médicale [5].

Mais aujourd'hui, de réactive, la médecine est devenue proactive. Elle intervient en l'absence de symptôme. Elle va définir par des algorithmes les caractéristiques de la personne de façon à prédire puis à prévenir voire à guérir, on l'appelle *la médecine personnalisée*.

Tout a commencé en 2000 lorsque l'on a pensé aux États-Unis pouvoir prescrire de façon plus sûre et plus efficace à partir du profil génétique d'un individu. Puis en 2008, lorsqu'il s'est agi de classer les individus en groupes selon leur prédisposition à la maladie et leur réponse au traitement. Il s'agissait de risque bien sûr, mais il s'agissait de coût aussi. Car l'augmentation de la durée de la vie et l'importance croissante des maladies chroniques rendent l'économie incontournable en politique de santé. D'ailleurs cette nouvelle médecine est surnommée médecine 4P par analogie à un terme marketing : 4P c'était produit, prix, place et promotion. La médecine devient 4P : prédictive car lisant dans l'avenir, préventive car intervenant avant la maladie, participative parce que mettant le patient au centre de la maladie et personnalisée car élaborée à partir des biomarqueurs dudit patient : ses gènes, ses protéines... C'est ainsi qu'on la surnomme médecine personnalisée. Le symptôme a fait place au marqueur.

Cette médecine personnalisée s'élabore à partir de la mutualisation mondiale des statistiques médicales grâce au jeu des algorithmes maniés avec intelligence par la bio-informatique. C'est un calcul qui dira si le patient est malade et depuis quand, à quels traitements il répondra et comment il évoluera. Ou bien s'il sera malade et si ses enfants aussi.

La question qui nous préoccupe est de savoir si cette nouvelle médecine saura conserver l'humanité dans ce qui est en train de se jouer. La médecine de la personne s'adresse à l'humain singulier, on dit d'elle qu'elle est humaniste. La médecine personnalisée tente de maintenir le patient au centre d'une scène dont il est un des acteurs, principal certes mais pas seul. Il flotte entre des milliers de données médicales issues de milliers d'autres malades qui viendront élaborer pour lui sa décision médicale. Il flotte dans sa tragédie passée d'intime à universelle sous les yeux éberlués d'Hippocrate !

De médecine de la personne à médecine personnalisée, nous faisons dialoguer des antipodes sous deux termes bien semblables, similaires sur le plan sémantique : personne et personnalisé. Mais pourtant différents : la personne, du latin *persona*, c'est le masque de théâtre. Alors que personnaliser c'est prêter à une abstraction les caractères d'une personne. C'est personnifier, chercher la personne. C'est la prosopopée, du grec *prosôpon*, qui cherche la figure, le visage.

Entre médecine de la personne et médecine personnalisée, y a-t-il un hypocrite ? L'acteur de théâtre se dit en grec ancien *hypocritès*. Ce patient que la médecine place au centre de la tragédie de la maladie qui est la sienne est-il *persona*, le masque des Latins, ou prosopopée, la quête du visage des Grecs, ce visage que le philosophe Emmanuel Levinas décrit comme la base de la relation ?

De médecine de la personne à médecine personnalisée, perdrons-nous le visage ? La relation ?

Ce à quoi nous assistons n'est plus de l'ordre du progrès, c'est un total changement de paradigme quant au fait de soigner. De présage - qui lit le signe -, cette nouvelle médecine sera-t-elle prophétie ? Par le pouvoir des mathématiques et de la bio-informatique, retournerons-nous vers la divination ?

Cet élan du progrès, qualifié de vital par Bergson, est présent dans nos consultations. Physiquement présent, palpable, incontournable. Nous devons à nos patientes cette médecine du futur dont nous savons qu'elle donne des chances, nous nous la devons à nous-mêmes, scientifiques inébranlables au cerveau cartésien malgré le souffle constant de l'interrogation éthique. Voyons de plus près comment s'organise cette modernité au sein des consultations.

Contraception

La consultation de contraception semble être une illustration parfaite de ce que la médecine 4P est capable de faire. Une modélisation de l'ensemble des bio-marqueurs est simple à réaliser. Le poids, la tension artérielle, les antécédents personnels et familiaux de maladies cardio-vasculaires et si besoin les constantes de coagulation, les habitudes de vie avec tabac, nombre de partenaires etc pourront dresser le profil de la patiente, l'inclure à un groupe et ainsi décider du bon choix de la prescription.

La prédiction sera mathématiquement établie. Mais lorsque le contraceptif défini par l'algorithme comme idéal pour cette femme sera distribué en l'absence du médecin, en l'absence d'une parole responsabilisante et humanisante, qu'en sera-t-il de la prévention ? Comme je l'ai expliqué devant notre académie en 2017, les jeunes filles à qui nous avons enseigné la contraception et la prévention à l'âge de 15 ans dans les collèges n'ont pas eu recours plus tard à l'Interruption volontaire de grossesse (IVG) alors même qu'au premier niveau de leur mémoire il n'est rien resté de notre enseignement. Le message est allé s'inscrire directement dans l'inconscient. La mélodie avait compté, pas les paroles. Quel algorithme pourra remplacer la profondeur d'un tel échange qui emprunte ces circuits inouïs que Freud, le premier, a décrit [6] ?

Dépistage ante-natal

La seconde question concerne les anomalies génétiques dépistées durant la grossesse.

Marlène a 36 ans et elle attend son troisième enfant lorsqu'une prise de sang appelée « triple test » laisse apparaître, à la fin du premier trimestre, une probabilité de 1/10 qu'il soit porteur d'une anomalie chromosomique. Triple car un calcul définit à partir de trois constantes la probabilité d'un risque. Un examen plus invasif, une biopsie de trophoblaste confirme le diagnostic de trisomie 21. À la demande de Marlène, l'interruption de grossesse est programmée. Nous sommes à 12 semaines de grossesse. Ce cas est de plus en plus fréquent et dans un souci d'efficacité et, bien sûr, d'économie, les modalités sont établies. Ces interruptions médicales de grossesse précoces sont traitées par aspiration, comme c'est le cas pour les IVG.

Marlène entre à l'hôpital le matin, elle patiente dans sa chambre, mais lorsque la sage-femme vient la chercher, la chambre est vide. « D'un seul coup, me raconta-t-elle, j'ai compris que l'embryon serait abimé par l'aspiration. Je ne voulais pas qu'il soit traité en déchet. J'ai voulu accoucher, ils ont accepté. » Dans la précipitation, nous avons oublié de poser à la patiente la question de la religion. Son mari et elle sont catholiques. Leurs fils sont baptisés. Au décours d'une cérémonie religieuse, cet embryon, dont le corps est entier, a été enterré.

La médecine des recommandations fixe des normes dans un souci de santé publique. Mais face à ces rouages bien huilés, ce qui aurait dû faire sens ici, c'est l'histoire de cette femme. De son mari, de leurs enfants, de leur religion. Et non un groupe de patientes anonymes répondant aux mêmes critères. Nous avons besoin de temps or le délai de réflexion de 8 jours admis pour les Interruptions médicales de grossesse est en débat dans la réécriture actuelle des lois d'éthique.

Diagnostic préimplantatoire

Le troisième cas concerne le diagnostic préimplantatoire (DPI) qui recherche, pour des familles dont un membre est atteint d'une maladie transmissible d'une particulière gravité et incurable, le gène responsable sur les embryons issus de fécondation in vitro. Ainsi, seuls les embryons sains seront réimplantés.

J'ai rencontré Marie dans le cadre d'une demande d'IVG. Elle a 30 ans, elle exerce une profession libérale paramédicale, son conjoint est médecin. La demande me surprend. Marie est silencieuse mais la souffrance est perceptible. C'est avec prudence que je me fraie un passage dans la retenue qui est la sienne et j'apprends que le conjoint de Marie est porteur d'une maladie génétique de forme ici bénigne mais qui peut être grave et qui a 50% de risques d'être transmise aux enfants. Le couple avait décidé de n'avoir des enfants que par Fécondation in vitro (FIV) de façon à ce que les embryons atteints soient repérés par DPI et écartés. Ils avaient consulté peu de temps auparavant en génétique pour que soit identifié le défaut génétique du père et qu'il soit ensuite possible de le localiser chez les embryons. Mais cette grossesse est arrivée alors qu'ils ne l'attendaient pas. La recherche de la mutation du gène atteint chez le père prendra plusieurs mois et face au délai légal de l'IVG ils n'ont pas le temps d'attendre. Leur décision est formelle, ils souhaitent une interruption.

J'ai demandé quelques jours à Marie. Les généticiens ont accepté d'accélérer la recherche de l'anomalie chez le père et les obstétriciens de faire une biopsie du trophoblaste pour la rechercher chez l'enfant. Ils se sont engagés à interrompre la grossesse en cas de positivité. Marie a accepté.

Les premiers résultats ont confirmé l'atteinte génétique paternelle. Mais quand les résultats du fœtus nous sont parvenus, c'était gagné : il est indemne, j'ai vu sourire Marie pour la première fois. Leur fille est née cet automne, elle est splendide.

Marie et son époux auront d'autres enfants comme ils en avaient décidé : par FIV et DPI.

Aujourd'hui, le DPI, légalisé en France depuis 1994, autorise la recherche d'une anomalie et de celle-là seulement. Mais la question se pose à chaque réécriture des lois de bioéthique d'étendre le dépistage à d'autres anomalies :

- La justification en est le fait qu'en cherchant à éviter, pour des parents endeuillés, une mucoviscidose par exemple, on risque de réimplanter un embryon porteur d'une Trisomie 21.
- À quoi le professeur Jean-François Mattéi répond que l'intention d'un diagnostic médical n'est pas la même que celle d'un dépistage conduisant à une sélection. Le risque d'éliminer ainsi toutes les Trisomies 21 serait une dérive eugéniste.
- Mais les premiers expliquent que la quasi-totalité des femmes enceintes rechercheront la Trisomie 21 au cours du premier trimestre par prise de sang (triple test) et interrompront leur grossesse si le résultat est positif. L'avantage, insistent-ils, serait, non pas d'éliminer les embryons trisomiques mais de rechercher des anomalies qui rendent l'embryon non viable et d'éviter ainsi des fausses-couches à répétition.
- Néanmoins, répondent les premiers, le DPI élargi va écarter aussi des embryons porteurs d'anomalies qui se seraient corrigées spontanément avec le temps. Et Jean-François Mattéi d'ajouter : « Quand on a la possibilité technique de sélectionner les êtres humains sur des critères arbitraires et qu'on peut légitimer une stratégie de tri génétique, tout est à craindre ! [7] »

L'extension du DPI à d'autres anomalies chromosomiques que la maladie recherchée a été éliminée par les deux chambres (Assemblée Nationale et Sénat) pour cette année.

Cancer du sein

Le dernier cas se rapporte au risque de cancer du sein suspecté pour nos patientes au vu de l'histoire familiale bien en amont de l'apparition d'un quelconque symptôme, puis confirmé par l'analyse génétique.

Face à notre responsabilité d'annoncer à la patiente ce que ses gènes, dessinés là sur le papier, présagent comme avenir pour elle, la question est triple :

- Technique, puisque après la confirmation génétique d'un risque, l'avenir personnel ou professionnel peut être mis à mal par l'anéantissement de toute possibilité d'assurance solidaire. C'est ainsi qu'une de mes patientes, pharmacienne, séparée du père de ses enfants, ne peut acheter son officine par défaut d'un emprunt bancaire depuis qu'elle connaît la présence dans son génome d'un gène prédisposant au cancer du sein. La loi du 4 mars 2002 dit que : « Nul ne peut faire l'objet de discriminations en raison de ses caractéristiques génétiques » mais les risques liés à une utilisation discriminatoire des tests génétiques augmentent dans des domaines comme les contrats d'assurance ou les contrats de travail.
- Thérapeutique, car il est difficile de traiter hormonalement la ménopause de ces femmes génétiquement désignées alors que la privation œstrogénique liée à l'âge se fait cruelle, empêchant de dormir, de se bien porter, de travailler, de sourire et parfois d'aimer.
- Éthique et déontologique, car la question cruciale sera de choisir entre dire ou se taire.

Rose a 52 ans et elle a eu un cancer du sein il y a 10 ans, après que son père en soit mort un an auparavant. Les analyses génétiques avaient conclu à une absence des gènes mutés BRCA1 et BRCA2 augmentant le risque de cancer du sein. Ces gènes sont connus depuis les années 90. Les femmes porteuses d'une mutation voient leur probabilité de développer un cancer du sein passer de 10% à 80% et une probabilité plus élevée aussi de développer un cancer de l'ovaire. Elles ont une probabilité de 50% de le transmettre à leurs enfants. Face à la négativité des résultats, nous avons donc laissé Rose (qui avait subi une simple ablation de la tumeur et une radiothérapie) et ses deux filles en paix. Mais la semaine dernière est apparu un second cancer du sein. Cette fois c'est l'ablation totale du sein qui sera réalisée. Puis Rose retournera en consultation génétique car un troisième gène a été découvert : PALB2 n'entraîne pas de sur-risque pour l'ovaire mais une augmentation pour le sein de 60% chez la femme et de 80% chez l'homme. En cas de positivité, la question se posera d'enlever, ou pas, le second sein et il nous reviendra de rechercher le gène chez ses deux filles âgées de 20 et 25 ans et de leur en parler.

Une autre de mes patientes de 23 ans a reçu cette annonce il y a peu, alors qu'elle venait d'enterrer sa mère et quelques temps avant sa grand-mère mortes d'un cancer du sein. Après lui avoir dit qu'elle est porteuse du gène, on lui a proposé un protocole de surveillance strict jusqu'à 35 ans, la priant de faire ses enfants avant, puis une double ovariectomie suivie d'une double mastectomie. « Ils ont écrit ma vie pour moi a-t-elle murmuré entre les larmes ».

Le 4ème P de la nouvelle médecine, le P de participative, impose de tout dire car le patient doit être, j'y reviens, l'acteur principal. Mais l'acteur principal ici, non de la tragédie de sa maladie - il n'est pas malade - mais de la tragédie de la possibilité de la maladie. Cela n'est-il pas pire ? Comment se défendre contre l'inexistant, l'impalpable, comment lutter contre une probabilité ?

L'annonce va enfermer dans un destin. Le destin est tragique par la perte de l'indéterminé, par la perte de la page vierge ouverte à tous les possibles. Dans le ciel bleu de l'insu se dessine une forme noire qui large à jamais l'insouciance et la foi en la vie. C'est là, certainement, la pire privation de liberté. C'est la malédiction, du latin *maledictio* 'la parole qui en appelle à la colère divine'.

Conclusion

La médecine des algorithmes est-elle en passe de s'affranchir de l'histoire de la pensée ? La technique n'est pas dangereuse en soi, c'est la façon de la penser qui peut l'être. Il faut être vigilant, c'est une nouvelle manière de penser le monde qui va s'imposer à nous.

« Seul un Dieu pourrait nous sauver ! » s'écrie Heidegger en levant les bras au ciel.

Dans le judaïsme il est dit qu'aucun acte médical ne doit priver l'homme de visage et d'histoire. Ce visage qui lentement s'efface dans les remous de la médecine personnalisée, personnalisée de personnifiée, de *prosopopée*, de visage de figure cherchés. Nous ne maintiendrons le visage au cœur du soin qu'en étant capables d'associer la pensée qui calcule et la pensée qui médite, comme Heidegger nous l'enseigne [8].

Aujourd'hui, l'acte médical tel que nous le connaissons, le colloque singulier, se modifie. La séméiologie, le bon sens clinique, la thérapeutique semblent inutiles. Quel algorithme, quelle intelligence artificielle, quel robot pourront remplacer la présence, l'attention, la compassion ? Pourront se substituer au pacte de confiance avec sa composante d'amitié ?

Pour tenter de poursuivre leur art, les médecins devront accueillir l'intelligence artificielle en médecine comme une aide pour leur permettre de se recentrer sur le cœur de leur métier. Et pour cela il leur revient de se tourner vers d'autres disciplines : l'éthique, l'anthropologie et la philosophie.

RÉFÉRENCES

- [1] H. JONAS, « Technologie et responsabilité, pour une nouvelle éthique » , Revue Esprit, 1974, 438, p. 165.
- [2] H. BERGSON, *L'évolution créatrice*, Paris, éd. PUF, 2006.
- [3] M. WEBER *Le Savant et le Politique*, Paris, 1919, traduction française de deux textes issus de conférences prononcées en 1917 et 1919 à l'université de Munich, Wissenschaft als Beruf et Politik als Beruf.
- [4] G. DURAND, « *Quand le désir d'enfant fait loi. Réflexions à propos de la réécriture des lois d'éthique.* » Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, 2018, [https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/academie edition/fichiers conf/DURAND-2018. pdf.](https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/academie%20edition/fichiers%20conf/DURAND-2018.pdf)
- [5] P. RICŒUR, « Les trois niveaux du jugement médical » , Revue Esprit, 1996, 227(12), pp. 21-33.
- [6] G. DURAND, « *La contraception est-elle la prévention de l'interruption volontaire de grossesse ?* » Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, 2017, [https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/academie edition/fichiers conf/DURAND-2017. pdf.](https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/academie%20edition/fichiers%20conf/DURAND-2017.pdf)
- [7] JF. MATTEI, « *L'ouverture de la détection des maladies à l'épreuve de l'eugénisme ?* » La Croix, Novembre 2019.
- [8] M. HEIDEGGER, « Sérénité » , in *Questions III*, Paris, Gallimard, 1959.

Séance publique du 2 mars 2020

La Communication dans le vivant

Joël BOCKAERT

Professeur émérite à l'Université de Montpellier.
Académie des Sciences (Paris)
Académie des Sciences et des Lettres de Montpellier

MOTS CLÉS

Communication, Système de détection du quorum, phéromones, hormones, neurotransmetteurs, cerveau, langage, regard, neurones miroirs, théorie de l'esprit, internet, Descartes

RÉSUMÉ

Que la communication ait pour support les phéromones, le chant des oiseaux, les hormones et les neurotransmetteurs, l'expression du visage, le langage articulé propre à l'homme, les neurones miroirs, internet ou bien d'autres, elle est indispensable à la vie et à son évolution aussi bien chez la bactérie que chez Homo sapiens. Ne faudrait-il pas remplacer le cogito de Descartes « je pense donc je suis » (peut-on penser seul ?) par un plus modeste « je communique donc je suis » ? C'est cette composante primordiale du vivant où le cerveau tient une place centrale qui fait l'objet de cette communication...

Si on vous demandait quelle technologie a le plus bouleversé votre mode de vie durant les 25 dernières années, vous répondriez sans hésitation : les technologies de la communication et en particulier internet et le téléphone portable.

L'internet grand public ne date que des années 1990 et plus de 5 milliards d'humains dont vous-mêmes y sont connectés.

D'où vient ce besoin d'être en permanence en communication avec ses semblables, de se sentir membre de ce vaste réseau d'humanité, avec la crainte de s'en sentir exclu, voire « excommunié » ? Est-ce une forme d'« épouillage » planétaire qui rassure et réduit l'anxiété que l'homme éprouve devant sa solitude ?



Si *Homo sapiens* a assimilé ces nouvelles techniques aussi rapidement et avec une telle avidité, c'est qu'il y trouve un plaisir particulier, une récompense émotionnelle.

La communication donnant un avantage sélectif aux espèces, des formes de plus en plus sophistiquées de communication sont apparues. Elles sont vitales chez les espèces sociales, fourmis, abeilles, primates et hommes. Le fait d'y prendre du plaisir n'a fait qu'accélérer cette évolution.

Mais, tout plaisir que l'on peut renouveler immédiatement, sur simple commande, et de façon illimitée, risque de devenir addictif. De fait, la déconnection du téléphone portable provoque un syndrome de sevrage très mal vécu par les « addictophones » : la « nomophobie » (de *no mobile phobia*). Les symptômes sont simples : souffrance de ne pas avoir son téléphone portable à portée de main, anxiété, panique.

Les communications au sein du vivant ne se limitent pas aux communications entre individus. Elles jouent aussi un rôle majeur pour assurer un fonctionnement harmonieux et coopératif de l'ensemble des cellules des organismes multicellulaires. À l'évidence, l'évolution de ces êtres multicellulaires a été étroitement liée à la capacité, qu'ont acquise leurs cellules, à communiquer entre elles.

Apparition des communications interindividuelles chez les bactéries

Quand cette nécessité de communiquer est-elle apparue dans le monde vivant ? On a récemment découvert que les bactéries communiquent et coopèrent.

Tout commence avec les travaux de Bonnie Bassler (Université de Princeton) sur le petit calamar hawaïen *Euprymna scolopes* vivant dans les eaux peu profondes des lagons [1]. Son problème est « son ombre » en raison de l'éclairage de la lune lorsqu'il chasse la nuit. Pour la supprimer, il a une poche ventrale remplie de bactéries nommées *Vibrio fischeri*. Que fait cette bactérie ? Elle émet de la lumière. Comment *Vibrio fischeri* produit-elle de la lumière ? Grâce à une molécule, la "luciférase". Lorsque la concentration de *Vibrio fischeri* est faible, le gène responsable de la synthèse de la luciférase est inactif. *Vibrio fischeri* produit en permanence, dans son environnement, un message chimique : une acyl-homosérine lactone (AHL). Lorsque la densité des bactéries augmente, l'AHL s'accumule pour atteindre une concentration suffisamment élevée lui permettant de se fixer sur son récepteur, appelé LuxR. Le complexe AHL-LuxR active alors le gène contrôlant la synthèse de luciférase. Ce système a été appelé Quorum sensing, ou système de détection du quorum.

Le système de détection du quorum de *Vibrio fischeri* a été le point de départ de nombreuses études sur la communication et la coopération entre bactéries. Ce mécanisme de communication était totalement inconnu avant les années 1970. Depuis, on a découvert de nombreuses fonctions bactériennes nécessitant communication et coopération. *Staphylococcus aureus* (le staphylocoque doré) est une bactérie présente chez 15 à 30% des individus sains, dits "porteurs sains". Elle peut se développer dans des aliments contaminés, notamment des viandes hachées mal préparées ou mal réfrigérées. Elle peut aussi se développer rapidement en cas de blessure cutanée, provoquant impétigo, furoncle ou panaris. Chez des patients affaiblis, elle peut être mortelle par pneumonie ou septicémie. Les infections à staphylocoque doré sont une cause majeure d'hospitalisation. Le système de détection du quorum du staphylocoque doré est basé sur le même principe général que celui de *Vibrio fischeri*. La molécule de communication est ici un peptide appelé « auto inducteurs peptides » (AIP). Lorsque la concentration de staphylocoque est importante, la concentration de AIP est suffisante pour activer un récepteur. Le complexe AIP-récepteur contrôle alors la synthèse de toxines et autres facteurs de virulence. Les toxines et facteurs de virulence ne sont donc

produits que lorsqu'il y a une concentration suffisante de staphylocoque doré. On n'attaque que si on est assez nombreux.

Ici encore la communication est liée à la coopération.

Les Phéromones, hormones, neurotransmetteurs

Phéromones

Les êtres vivants, qu'ils soient unicellulaires comme les levures, ou multicellulaires comme les insectes, les vertébrés, les mammifères, à l'exception notable de l'homme, ont la capacité de reconnaître le statut sexuel, hormonal et social de leurs congénères de la même espèce. Pour cela, ils émettent des substances chimiques que l'on appelle des phéromones.

Les phéromones émises sont spécifiquement détectées, soit par l'ensemble des congénères, soit par les seuls partenaires sexuels, tous de la même espèce. Les phéromones assurent donc une communication intra-espèce. Elles déclenchent des comportements ou des régulations hormonales innées et automatiques, sans que le sujet qui reçoit la phéromone en soit conscient ou puisse les modifier à sa convenance.

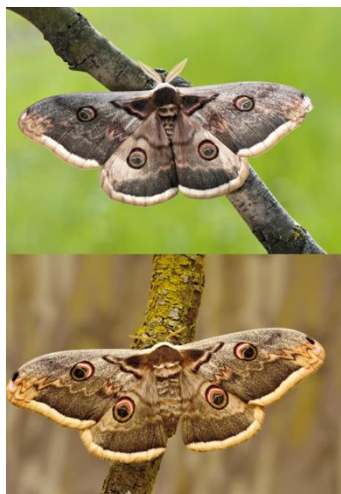
Chez les vertébrés, les récepteurs des phéromones sont localisés dans un organe particulier des fosses nasales, l'organe vomero-nasal. Chez l'homme, cet organe est vestigial et non fonctionnel. Chez les insectes, les récepteurs des phéromones sont dans les antennes. C'est l'étude des comportements sociaux des insectes qui a révélé l'importance des phéromones. Nous ne donnerons ici que quelques exemples. Jean-Henri Fabre, le génial entomologiste du Midi a révélé le rôle des phéromones sexuelles du Grand Paon de nuit. Ce papillon ne vit que quelques jours sans s'alimenter. Il a juste le temps de convoler et de se reproduire. Voyant des mâles arriver pour féconder les femelles apparemment de très loin J. H. Fabre réalise les deux expériences suivantes. Dans la première il enferme une femelle sous une cloche métallique aux fines mailles, et voit, le soir venu, une dizaine de mâles tourner autour de la cloche. Dans la deuxième, il met une femelle dans une cloche hermétique, et aucun mâle ne se présente ! Est-ce une communication chimique ? « Des effluves subtiles, peut-être même une odeur émise par la femelle attirent-elle les mâles ? » se demande Fabre. Cependant, comment expliquer une telle attraction, même un soir de mistral ? En effet, les mâles arrivent du nord... Il écrit :

« S'ils avaient pour boussole une olfaction analogue à la nôtre, s'ils étaient guidés par des atomes odorants dissouts dans l'air, c'est en sens inverse que devrait se faire leur arrivée. Venus du midi, on pourrait les croire informés par les effluves que le vent entraîne ; venus du nord, par ce temps de mistral, souverain balayeur de l'atmosphère, comment supposer qu'ils ont perçu à grande distance ce que nous appelons une odeur ? Ce reflux des molécules odoriférantes, à contresens du torrent aérien, me semble inadmissible ».

Souvenirs entomologiques, Jean-Henri Fabre

Inadmissible certes, mais vrai ! Ces « effluves subtiles », on le sait aujourd'hui, sont les phéromones caractéristiques de chaque espèce de papillon. Elles peuvent attirer des mâles dans un rayon de 10 kilomètres. Quelques molécules suffisent à les guider !

On pourrait citer des centaines de comportements animaux induits par les phéromones. On en citera encore deux.



Le mâle du Grand Paon de nuit (en haut) a de grandes antennes qui contiennent les récepteurs aux phéromones sexuelles émises par la femelle (en bas).

Le premier concerne l'effet Bruce [2] : Hilda Margaret Bruce a observé que des femelles gestantes de souris (*Mus musculus*) avortent si on les met en présence d'un mâle avec lequel elles n'ont pas copulé, ou en présence de ses urines. Cet effet a été largement confirmé chez les rongeurs et a même été décrit chez le cheval. Récemment, une équipe américaine a décrit un "effet Bruce" chez le babouin à l'état sauvage. Quel peut-être l'avantage sélectif de ces avortements ? On peut en proposer deux. Le premier est que les femelles épargnent l'énergie requise pour terminer une grossesse, puisque les nouveaux nés seront tués par le nouveau maître des lieux. Le deuxième est que ce dernier peut féconder plus rapidement les femelles et ainsi transmettre ses gènes.

Le deuxième exemple est une phéromone (ESP22) contenue dans les larmes de souris impubères. C'est une phéromone protégeant les femelles juvéniles des assauts sexuels de mâles adultes [3].

Hormones

Les championnes de la communication chez les organismes pluricellulaires, ce sont les hormones. Aucune des fonctions physiologiques n'échappe à leur action régulatrice, pas même le cerveau qui est aussi sous leur contrôle.

Une hormone est un message de communication intercellulaire. Elle est sécrétée par des cellules souvent agrégées sous forme de glandes : thyroïde, ovaires, glandes surrénales, hypophyse. L'hormone agit sur des cellules de son environnement immédiat, mais peut aussi agir sur des cellules très éloignées. Elle est alors véhiculée par la circulation sanguine. Chaque hormone n'agit que sur un petit nombre de cellules, celles qui expriment les récepteurs qui la reconnaissent. Les cellules qui n'expriment pas ces récepteurs ne sont pas sensibles à l'hormone. Parfois, les cellules qui sécrètent le message hormonal sont des neurones. On nomme alors ces hormones des neuro-hormones.

Neurotransmetteurs

Les neurotransmetteurs sont les messagers chimiques assurant la communication entre les neurones au niveau des synapses (Contact entre deux neurones). Il y a 10^{15} synapses dans le cerveau humain et plusieurs dizaines de neurotransmetteurs. Chacun

des lecteurs en connaît quelques-uns (adrénaline, sérotonine, dopamine...), certains lui sont probablement inconnus par exemple le glutamate neurotransmetteur excitateur majeur du cerveau ou le Gaba, neurotransmetteur inhibiteur majeur.





Le lecteur est invité à se référer pour les hormones et les neurotransmetteurs à des ouvrages spécialisés ou au livre de l'auteur « *La Communication du vivant* » (Ed. Odile Jacob) [4].

Les communications physiques

Si les communications chimiques dominent, les communications physiques sont souvent très présentes.

Le champ magnétique joue un rôle important pour l'orientation des oiseaux migrateurs. Le pigeon possède de la magnétite au niveau du bec. Il possède aussi des cryptochromes dans l'œil. Les cryptochromes sont des protéines qui, sous l'influence de la lumière ultraviolette et bleue produisent des radicaux libres sensibles au champ magnétique. L'électricité est très utilisée pour communiquer, notamment chez les poissons à la recherche de leur repas favori ou d'un partenaire sexuel. La sensibilité est remarquable : le requin peut sentir l'électricité générée par la contraction des muscles d'un poisson nageant dans son voisinage, et même caché dans le sable.

La bioluminescence pour communiquer, notamment avec un partenaire sexuel, est d'un usage plus commun. La femelle du ver luisant européen, avec son lampion abdominal, reste sur le sol ou sur une brindille. Le mâle, avec ses yeux énormes, vole à la recherche de la « brillante » amante. Sitôt le contact établi, la belle éteint son phare.

Champ magnétique	Le champ magnétique guide l'orientation du pigeon	
Vibrations acoustiques : Sons Ultrasons	La cigale « cymbalise » La mésange « zinzinule » Le geai « cajole » L'alouette « grisolle »	 
Lumière	Ver luisant	

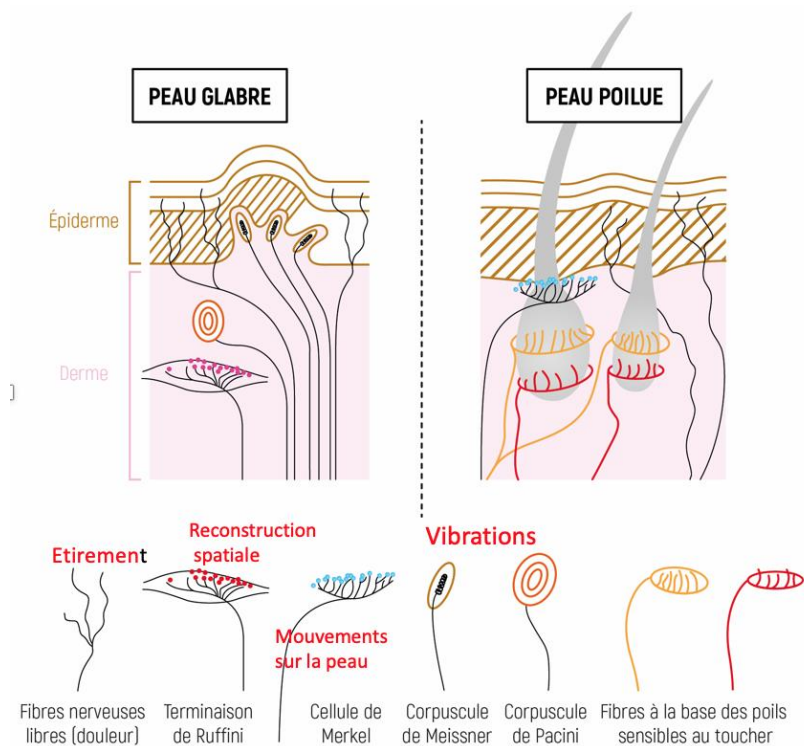
Quelques communications physiques

Tous les êtres vivants, des bactéries à l'homme, sont sensibles à des messages mécaniques provenant de l'environnement (Sons, vibrations, chant...) ou d'un congénère. C'est un type de communication qui est donc apparu très tôt au cours de l'évolution. Il a atteint un degré de sophistication élevé avec l'écholocation, l'ouïe ou le toucher. Le principe de base de la communication mécanique est la déformation ou l'étirement de protéines membranaires par une vibration, un son ou un contact. Ces

protéines sont des canaux ioniques qui génèrent des influx nerveux transmis au cerveau, ce qui produit une sensation.

Le toucher est essentiel pour explorer l'environnement et donc pour la survie, pour la préhension de la nourriture et des objets, pour la locomotion et la marche, pour la fabrication des objets et instruments, et pour les contacts sociaux, particulièrement les caresses et la sexualité.

Les notions de douceur, de tendresse, mais aussi d'agression lui sont liées. Ce qui est remarquable est que l'on peut instantanément reconnaître, uniquement par le sens tactile, des événements extrêmement variés : une goutte d'eau qui tombe sur la peau, un insecte qui s'y pose, le vent et un courant d'air, un pincement, une piqûre, un frôlement, une caresse, une chatouille, la forme et la texture d'un objet. Le sens tactile est le premier à se développer chez le fœtus. Dès la trentième semaine, il est totalement opérationnel. Il est indispensable pour le développement cognitif normal du bébé.



Le toucher

Jean-Paul Sartre a déclaré : « C'est par la peau que nous sommes devenus amants, car la caresse recrée l'être qu'elle caresse »

Communications sociales

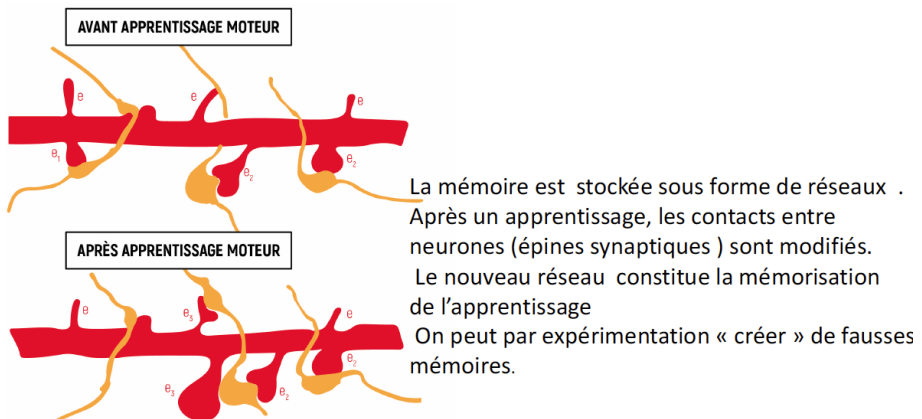
Le cerveau est l'organe de communication par excellence. Ce qui a de remarquable c'est que le cerveau se fabrique, surtout chez l'homme, par la communication avec ses semblables. Sans communication avec l'autre pas de cerveau performant. Les histoires

d'enfants sauvages comme Victor de l'Aveyron ou les enfants des orphelinats de Roumanie l'attestent.

Le cerveau, à la naissance, est un devenir... « L'homme ne devient homme que par l'éducation » (E. Kant).

De plus, cette fabrique du cerveau se fait en établissant des communications entre les neurones : des réseaux. Ainsi la formation de réseaux de neurones dénommés « engrammes » constitue la structure « physique » de la mémoire. La conscience ne serait qu'une mobilisation unifiée de ces réseaux.

Lors d'une conférence à la Royal Society de Londres en 1894, Ramon y Cajal le célèbre neurobiologiste déclara : "La mémoire, c'est la capacité des neurones à croître et à créer de nouvelles connections". Cette hypothèse est toujours d'actualité. L'apprentissage est donc la capacité à établir de nouvelles communications ou à accroître celles qui existent au sein de réseaux spécialisés. La mémoire est alors la capacité à stabiliser ces communications, à les consolider, à les stocker, afin de les mobiliser ultérieurement. Les modifications des communications entre neurones, au niveau de réseaux de synapses, qui se produisent au cours de l'apprentissage, furent appelées « plasticité synaptique » .



Ces réseaux de mémoire sont appelés « engramme » . Mais possède-t-on assez de synapses pour stocker chacun de nos souvenirs sous forme d'un réseau de synapses particulier ? La réponse est probablement « oui » . On a du mal à concevoir le nombre de réseaux synaptiques que l'on peut former dans notre cerveau. Une idée peut-être : il y a autant de combinaisons possibles entre le million de milliards de synapses dans notre cerveau que de particules positives dans tout l'univers !!!

On peut aujourd'hui repérer (marquer chimiquement) ces engrammes au moment de la formation d'une mémoire. Par exemple, lorsqu'une souris est placée dans un contexte spatial A et qu'elle reçoit un petit choc électrique, elle a peur. La mémoire de cet événement (mémoire de peur) est très robuste. Si on met à nouveau la souris dans le contexte spatial A, elle va avoir peur, s'immobiliser, se figer, sans qu'on soit obligé de mettre en place de choc électrique. On peut, quelques jours après, stimuler électriquement l'ensemble de l'engramme formé au moment de la peur initiale. La souris aura alors peur, et va se figer. On a artificiellement recréé le souvenir de cet événement désagréable en stimulant l'engramme.

Homo sapiens est doté de remarquables capacités biologiques de communication, grâce à un cerveau capable de penser l'autre (Théorie de l'esprit) lui permettant une

communication sociale d'une extrême richesse et finesse. Les grands singes en sont capables mais beaucoup moins.

Le langage a été un accélérateur déterminant de la communication humaine. Seul, l'homme est capable de langage complexe qui permet de raconter des événements, des histoires, de les situer dans le temps, de créer des mythes et des règles sociales. Il permet aussi de planifier plus facilement des actions collectives et de coopérer, de partager des mythes, des religions, des projets politiques. La coopération est certainement, plus que l'affrontement et la violence, un facteur positif d'évolution.

Le gène FOXP2 est important pour le langage. Muté, il est responsable de graves troubles de langage. Deux modifications de ce gène sont apparues, dans la lignée humaine, après sa séparation avec celle des grands singes (chimpanzés, bonobos) il y a 5-10 millions d'années. Il est probablement un des gènes clés (mais pas le seul) qui permet à l'homme, mais pas aux grands singes, de parler.

Chez l'homme, le langage se décline sous plusieurs formes. Il peut être vocal mais aussi gestuel. L'hypothèse motrice de la parole a été renforcée par la découverte des réseaux de neurones miroirs par Rizzolatti [5]. Les neurones miroirs sont activés chez le sujet acteur lorsqu'il fait, par exemple, le geste d'attraper, mais aussi chez le sujet spectateur, qui voit l'acteur faire ce geste, sans bouger lui-même. Tout se passe comme si les neurones du spectateur mimaient « en pensée » les neurones de l'acteur (un wi-fi inconscient de communication inter-cerveaux). Chez l'homme, mais pas chez le singe, il existe un système complexe de neurones miroirs qui inclut des neurones de l'aire de Broca. Ils s'activent lorsqu'on observe un autre homme (mais pas un singe ou un chien) faire des mouvements de bouche ou parler. L'idée que le langage humain a évolué à partir des gestes plutôt qu'à partir de vocalisations est généralement attribuée au philosophe du XVIII^{ème} siècle Condillac. Les enfants sourds et muets qui apprennent le langage des gestes progressent aussi vite dans leurs apprentissages et leurs communications interpersonnelles que ceux qui parlent.

Outre le langage, beaucoup de communications non verbales sont importantes : le regard (qui en dit long...), le rire, le toucher. Ils sont des moyens de communication essentiels au développement de l'enfant.

L'homme qui rencontre un homme, ce sont ses yeux qui cherchent d'abord et, ce qu'ils cherchent ce sont les yeux de l'autre.

La Mort de près, Maurice Genevoix

Le dessinateur de Charlie hebdo, Cabu, dessinait toujours les yeux en premier.

Le regard peut être : accueillant, appuyé, apaisé, approbateur, amusé, amical, attendri, attendrissant, accusateur, apeuré, ahuri, abattu, bienveillant, bovin, blasé, chosifiant, cruel, courroucé, conquérant, chaloupé, candide, complice, coupable, concupiscent, compatissant, condescendant, clair, clinique, dur, désespéré, dédaigneux, doux, ému, énamouré, envoutant, éteint, espiègle, étonné, effronté, hébété, en, coin, égrillard, énigmatique, fixe, furtif, franc, fatigué, fiévreux, fuyant, froid, fermé, grave, glacial, hautain, hostile, hagard, halluciné, impitoyable, innocent, inquisiteur, interrogateur, insoutenable, implorant, insistant, indulgent, joyeux, langoureux, las, mauvais, mélancolique, morne, moqueur, méprisant, malicieux, noir, perçant, pétrifié, pétillant, perdu, séducteur, suppliant, satisfait, sournois, soucieux, sévère, sombre, tendre, triste, timide, tremblant, troublant, terne, vengeur, vague, vide.

Le regard

L'imitation, notamment dû aux « neurones miroirs », est extraordinaire chez l'homme dès la naissance.

Pathologies de la communication

Notre thèse, on le rappelle, est que la communication sociale procure du plaisir notamment à l'homme, animal social par excellence. On a pu montrer une activation des systèmes de plaisir (neurons à dopamine) lors de communications sociales. L'isolement social conduit à de graves pathologies, chez l'homme, mais aussi chez de nombreuses espèces. C'est la pire des tortures chez l'homme qui peut en devenir fou. Le Robinson de Michel Tournier, dans *Vendredi ou les limbes du pacifique*, devient fou. Il a des hallucinations et perd son identité, il est atteint de schizophrénie. L'autisme est une grave pathologie due à une difficulté de communication. Le joueur d'Échecs de Stefan Zweig échappe à la folie de l'isolement carcéral en jouant des parties d'échecs contre lui-même.

Hypercommunication

L'homme n'a eu de cesse d'inventer de nouveaux moyens de communication. Pendant des millénaires, les progrès ont été lents, écriture, imprimerie, télégraphie, téléphonie, radio, télévision, fax. Depuis moins de 50 ans, l'avènement du Web a démultiplié les moyens de communication : moteurs de recherche, mails, réseaux sociaux, applications en tous genre. Le réseau Internet permet maintenant en moins d'une seconde d'accéder aux contenus de millions d'ordinateurs répartis dans le monde entier.

C'est un instrument extraordinaire pour certains (qui ont déjà des connaissances structurées), un danger pour beaucoup qui se font facilement manipuler par des contenus faux (fake-news) ou idéologiques.

Le risque de dépendance aux communications, via le smartphone et Internet, est évident. Cette addiction s'appuie sur le plaisir inné que ressent *Homo sapiens* lorsqu'il entre en communication avec ses semblables et lorsqu'il joue (la croissance mondiale des jeux vidéo a été de 40% au niveau mondial entre 2012 et 2015), mais aussi lorsqu'il apprend et comprend.

Le temps passé à ces communications, souvent peu gratifiantes, est un frein à d'autres activités.

Un autre danger est la surexposition de sa vie personnelle, de son intimité y compris sexuelles.

L'appréciation, l'avis de ceux avec qui on est connecté devient un élément clé de son identité. Si elle disparaît ou est négative (insultes, dénigrements, moqueries), on n'existe plus (on est excommunié), et certains vont jusqu'à se suicider.

Faudrait-il remplacer le « Je pense donc je suis » de Descartes par un « Je communique donc je suis » ?

Il n'y pas de pensée sans les autres et leur société. La pensée solitaire ne permet certainement pas l'accès à la conscience de soi.

C'est la présence d'autrui et notre communication avec lui, sous toutes les formes, qui fonde notre existence. Ne faut-il pas alors substituer un : « Je communique donc je suis » au « Je pense donc je suis » de Descartes ?

RÉFÉRENCES

- [1] Waters, C. M. & Bassler, B. L. Quorum sensing : cell-to-cell communication in bacteria. *Annu Rev Cell Dev Biol* **21**, 319-346

- [2] Parkes, A. S. & Bruce, H. M. Olfactory stimuli in mammalian reproduction. *Science* **134**, 1049-1054 (1961)
- [3] Ferrero, D. M. *et al.* A juvenile mouse pheromone inhibits sexual behaviour through the vomeronasal system. *Nature* **502**, 368-371
- [4] Bockaert, J. *La communication du vivant* Ed. Odile Jacob
- [5] Rizzolatti, G. *Les neurones miroirs*. (Odile Jacob, 2008)

Séance du 23 mars 2020

Médecins et patients : entre Croyances, Connaissances, Preuves et Incertitudes

Marcel DANAN

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

MOTS CLÉS

Médecins, patients, croyances, connaissances, raisonnement, preuves, intelligence artificielle, guérison, superstitions, placebo, nocebo, charlatans.

RÉSUMÉ

Les mécanismes de la croyance et de la connaissance sont analysés dans leur contexte historique, philosophique et actuel, du point de vue du médecin et du patient avec pour l'un et l'autre des doutes, des preuves, des incertitudes. Malgré les progrès fulgurants des techniques diagnostiques et thérapeutiques, et peut-être à cause d'eux, il existe et il existera toujours une part d'inconnu dans les connaissances médicales. De son côté le patient ne fait pas toujours une confiance aveugle à la médecine d'où certaines dérives fondées sur des croyances ésotériques. L'accent est mis sur la nécessité d'établir une relation de confiance entre les médecins, qui doivent rester modestes, et les patients qui cherchent à être les acteurs de leur santé.

NOTA : La séance de l'Académie du 23 Mars 2019, au cours de laquelle cette conférence devait être prononcée, a dû être annulée à cause de l'arrivée de la pandémie de la Covid19. Le présent texte écrit de la conférence a en conséquence été envoyé aux membres de l'Académie.

1. Croyance et connaissance. Quelles relations ?

1.1. Croyance

La foi, la persuasion et l'intuition sont les trois aspects de la notion de croyance, laquelle implique la confiance. Il ne sera pas question dans cette communication du problème de la foi. La croyance est de l'ordre de l'appréhension immédiate sans justification rationnelle. Elle a le pouvoir de faire exister un objet : elle peut apparaître comme un outil d'invention voir de manipulation. Il convient donc d'examiner son rapport à la réalité et la vérité. S'il est un domaine où la croyance est capitale, essentielle, c'est bien celui de la santé. Le patient peut se croire atteint d'une maladie grave alors qu'il n'en est rien, ou peut à tort se dire guéri par tel ou tel procédé. Il peut ne pas avoir conscience de son état. Le médecin de son côté peut se croire tout-puissant ou douter de lui. Il peut croire sans hésiter à la valeur de ses remèdes, de ses protocoles, de ses interventions chirurgicales. Il peut aussi ne pas comprendre son patient, ne pas croire en ses doléances ou bien le suivre dans des diagnostics plus ou moins farfelus. Ce n'est pas tout, entre le patient, présumé malade, et le médecin, se pressent toute une série de

professionnels de santé qui eux aussi peuvent avoir une appréciation erronée de l'état pathologique de ceux qui les consultent. Enfin il a toujours existé, et ce depuis la nuit des temps, des charlatans, des thaumaturges qui croient ou non en leur pouvoir et que l'on peut considérer comme illuminés et/ou escrocs. Cela n'a rien de surprenant ni de nouveau car il est facile et reposant de croire, d'accepter sans réflexion.

1.2. Connaissance

Elle ne devrait plus faire peur depuis que la Renaissance puis les Lumières ont balayé son péril et son pouvoir mortifère. La relation entre la connaissance et la croyance embarrasse les scientifiques. Savoir, exprime la possession d'une compétence permettant de réaliser une action. Les obscurantismes religieux ou autres ont cependant la vie dure et se manifestent encore par ci par là. Dans le monde contemporain la connaissance et l'information sont souvent confondues. La connaissance permet de comprendre la réalité qui nous entoure. Elle a aussi été considérée comme un poison vital : connaître c'est prendre le risque de découvertes qui vont à l'encontre des données acquises depuis la nuit des temps . Combien d'individus sont capables de l'aventure qu'est la connaissance ? Beaucoup adhèrent à une idée ou une théorie sans véritable fondement rationnel, leur croyance étant une opinion plutôt qu'un savoir. Dans son ouvrage « *Connaissance, ignorance, mystère* » Edgar Morin écrit :

« Que connaît-on, que peut-on connaître de la réalité ? La connaissance devenue problématique rend la réalité elle-même problématique, qui rend tout autant problématique l'esprit producteur de la connaissance, lequel rend aujourd'hui énigmatique le cerveau producteur de l'esprit ».

1.3. Qu'en disent les historiens et les philosophes

Retour vers le passé

Au début était la magie, le mythe. Des esprits tout-puissants gouvernaient les phénomènes naturels et les divinités intervenaient dans la production de la maladie. La médecine était religieuse et magique, et la thérapeutique faisait appel à la prière, aux incantations et à la purification. Ce mode de pensée n'a pas disparu car la maladie fait régresser, même le sujet le plus évolué.

C'est à Hippocrate, père de la médecine moderne (*la maladie sacrée*) que revient le mérite d'enseigner que la maladie a des causes naturelles. L'observation clinique est indispensable pour apprécier l'état du patient et le pronostic. Tout ce qui se produit a une cause et s'y rapporte et, tout dans la nature est en mouvement et en perpétuel changement. À l'époque d'Hippocrate manquaient l'expérimentation et la corrélation anatomo-clinique, puisque la connaissance intérieure du corps était inconnue.

Parmi les disciples directs d'Hippocrate, dont son fils et son gendre, apparaissent les *dogmatiques* qui abandonnent la voie de l'expérience et de l'observation pour se lancer dans la spéculation. Les *empiriques*, opposés aux dogmatiques, qui se bornaient à accumuler les observations et l'expérience, négligeaient le raisonnement. Ils se basaient sur les observations et les analogies.

Galien, (129-216), influencé par Hippocrate et le finalisme d'Aristote, fit appel à l'expérimentation et à la raison, « *ses deux jambes* » et sa vision fondée sur le dogmatisme et le principe d'autorité, s'imposa jusqu'au XVII^{ème} siècle. .

Il faudra attendre Harvey (1623), pour admettre que le cœur est une pompe qui fonctionne par impulsions et non un réceptacle qui marche comme un aimant, et comprendre que « *le sang ne peut que circuler* » .

Ce n'est qu'au début du XIX^{ème} siècle, sous l'influence de Magendie, qu'il fut admis que les lois de la physique et de la chimie sont les mêmes pour la nature animée ou inanimée. Il s'opposa à Bichat, décédé à 30 ans, partisan du vitalisme et qui opérait une distinction radicale entre les phénomènes physiques et les phénomènes vivants. On connaît sa formule : « *La vie est l'ensemble des fonctions qui s'opposent à la mort* ». Barthez déjà disait : « *Le principe vital est la cause qui produit tous les phénomènes de la vie dans le corps humain* ». Mais, c'est à Bichat que revient le mérite d'avoir préconisé la méthode anatomo-clinique et d'avoir rénové l'anatomie pathologique

Le point de vue des philosophes

La raison humaine comme guide pour la connaissance et la recherche de la vérité, ne peut être admise sans réserve si on considère que les informations fournies par nos sens ne sont pas fiables et qu'elles sont même trompeuses ou superficielles. C'était le point de vue de *Platon, idéaliste et génie de l'abstraction*, qui soutenait que les données de nos sens étaient moins certaines que l'action de notre intelligence. Pour lui le monde apparent est une fiction et la réalité ne peut se voir qu'à travers l'esprit et non les sens.

Aristote, réaliste et génie de la classification accordait plus de place à l'expérience directe et à l'expérimentation qu'aux données fournies par les sens. Il se méfiait de l'hypothèse, pratiquait la déduction et abusait du syllogisme.

Epicure (-341 -270) enseignait que la sensation est à l'origine de toute connaissance. La véracité des sensations garantit que nous connaissons la réalité. Une opinion est vérifiée si elle porte sur des faits évidents. Elle est falsifiée si les faits ne sont pas évidents.

René Descartes (1596-1650) a fondé le rationalisme moderne, s'appuyant sur les forces de la raison et sur l'évidence, de façon à atteindre le vrai de manière sûre. La connaissance de la réalité découle des idées de la raison et non des sens. Tout a une raison, il s'agit de la trouver.

Les empiristes Anglais. Locke (1632-1704) dans l'essai « *Sur l'entendement humain* » examine les différentes facultés de connaître. La connaissance découle de l'expérience. Il décrit trois degrés de connaissance : *intuitive*, c'est la perception immédiate, *démonstrative*, c'est la nécessité de preuves, et *sensitive*. *Hume* (1711-1776), partisan de l'empirisme place l'expérience sensorielle, autant externe qu'interne, et non la raison, à l'origine de la connaissance.

Kant (1724-1804). Avec lui c'est l'attitude critique qui cherche à établir les limites de la connaissance. Kant se situe donc entre les empiristes qui pensent que toute connaissance dérive de l'expérience et les rationalistes qui considèrent au contraire que toute connaissance s'enracine dans la raison.

2. Du côté des médecins

2.1. Le diagnostic

2.1.1. Les médecins à la recherche de la vérité.

Le raisonnement médical comporte trois étapes : le diagnostic, le pronostic et le traitement. Pour aboutir au diagnostic le médecin doit recueillir les antécédents du patient, recueillir ses symptômes, rechercher des signes tout en sachant qu'un signe peut avoir plusieurs causes. À l'étape suivante le médecin doit formuler des hypothèses, les évaluer et les soumettre à la contradiction en particulier lorsqu'un fait nouveau intervient. Le diagnostic est valable s'il tient compte de toutes les hypothèses et des données cliniques recueillies lors de l'examen.

2.1.2. Les diverses possibilités de raisonnement

Le raisonnement clinique au contact du malade.

Le raisonnement peut être précédé par l'*intuition* qu'on appelle aussi *inconscient adaptatif* : en quelques fractions de seconde le cerveau analyse la situation puis recherche dans ses souvenirs des situations similaires.

Le raisonnement analogique

Basé sur des ressemblances, il n'est en médecine, qu'une étape à laquelle il vaut mieux ne pas s'arrêter : il amène l'inconnu au connu par la mise en parallèle de similitudes. Les médecines alternatives sont *fondées* sur des analogies basées sur des similitudes superficielles d'où certaines dérives.

Le raisonnement par induction

Il se propose de chercher des lois générales à partir de l'observation de faits particuliers sur une base probabiliste. En médecine : à partir de données particulières, d'un constat de faits, on aboutit à des données générales qui peuvent être réfutées. Le raisonnement par induction ne peut prétendre qu'au vraisemblable. Exemple de raisonnement par induction (tiré, comme les exemples suivants de l'ouvrage d'Alain C. Masquelet, *Le raisonnement médical*, collection que sais-je, 2006) : « *Un groupe de patients a une rhinopharyngite virale. Tous les patients ont guéri spontanément. Toutes les rhinopharyngites virales ont une évolution favorable spontanément* ».

Le raisonnement déductif

On part d'une idée générale, d'un principe, d'une loi pour en tirer une conséquence particulière. Comme le disait Descartes, « *Il n'y a pas d'autres voies qui s'offrent aux hommes pour arriver à une connaissance certaine de la vérité que l'intuition évidente et la déduction nécessaire* ». Exemple : « *Toutes les rhinopharyngites virales ont une évolution spontanément favorable. Ce patient a une rhinopharyngite virale, il aura une évolution spontanément favorable* ».

Le raisonnement hypothético déductif

Il est à la base du diagnostic différentiel. Des hypothèses diagnostiques apparaissent très tôt à l'esprit du médecin qui recueille des données puis soumet les résultats obtenus à des tests : expérimentations, examens complémentaires pour valider ou réfuter les hypothèses. Claude Bernard en 1865 appliqua à la médecine la méthode expérimentale éprouvée dans les sciences de la nature, et basée sur le déterminisme. « *On fait une observation ou une expérience mais une fois l'observation ou l'expérience faite on raisonne* ».

Le raisonnement probabiliste

Il s'appuie sur la fréquence de certaines maladies pour lesquelles on connaît avec précision la sensibilité et la spécificité des signes, est un raisonnement par *abduction*, selon la théorie pragmatique de Charles Sanders Peirce (1839-1914). Face à une série de symptômes, le médecin peut diagnostiquer une maladie dont il est reconnu qu'elle peut provoquer chacun de ces symptômes. L'abduction conduit à la découverte des causes alors que l'induction à la découverte des lois. Exemple « *Toutes les rhinopharyngites virales ont une évolution spontanément favorable. Ce patient a une évolution favorable. Il a une rhinopharyngite virale* ». Cette conclusion n'est qu'une hypothèse qui doit être testée. L'erreur est de prendre pour une déduction ce qui n'est qu'une abduction décrétée à tort comme valable.

2.1.3. Pour une médecine fondée sur des preuves ou médecine factuelle

On utilise aussi le terme d'Evidence-Based Medicine, (EBM) donné par la Faculté de Médecine de Mc Master au Canada en 1980. Les progrès fantastiques des méthodes diagnostiques rendus possibles par les découvertes de la science et des techniques, pourraient faire penser que les faits médicaux ont pour socle des connaissances établies, indiscutables et indiscutées. Il n'en est rien. L'EBM ou médecine factuelle fondée sur des preuves est « *l'utilisation consciencieuse et judicieuse des meilleures données actuelles de la recherche clinique dans la prise en charge personnalisée de chaque patient* ». L'EBM suit quatre étapes : la formulation d'une question clinique claire et précise à partir d'un problème clinique posé ; la recherche dans la littérature d'articles cliniques pertinents et appropriés sur le problème ; l'évaluation critique de la validité et de l'utilité des résultats trouvés ; la mise en application des résultats de l'évaluation dans la pratique clinique pour une prise en charge personnalisée de chaque patient.

On a reproché à la médecine factuelle un certain autoritarisme dans la mesure où elle attribue l'importance à la statistique médicale. Par ses recommandations cette médecine se substitue à la décision personnelle du médecin.

2.1.4. Pour un examen clinique attentif

Faire la preuve d'une affection devrait donc être facile tant les procédés diagnostiques ont fait des progrès stupéfiants, encore faut-il savoir examiner attentivement le patient, recueillir ses doléances, savoir choisir les explorations complémentaires adaptées, en interpréter les résultats et faire la synthèse de tout cet ensemble. Tout peut être évident, mais certaines erreurs passent inaperçues si le clinicien n'a pas les connaissances suffisantes, s'il ne fait pas un examen attentif ou si son raisonnement est défectueux. Attention à ne pas raisonner juste sur des bases fausses et ne pas oublier que, comme le disait un maître de notre Faculté, « *Les petits signes font faire les grandes erreurs* ». Aristote avait dit cela autrement : « *Un très faible écart dans les prémisses entraîne parfois de grandes divergences dans les conclusions* ». Mais des erreurs peuvent survenir : interrogatoire mal conduit, examen superficiel, explorations complémentaires mal choisies ou de mauvaise qualité. Le patient peut attacher de l'importance à tel symptôme, qui en réalité sera sans intérêt pour le diagnostic.

2.1.5. L'utilisation des algorithmes et l'intelligence artificielle

L'algorithme est un ensemble de règles opératoires dont l'application permet de résoudre un problème au moyen d'un nombre fini d'opérations. Les algorithmes utilisés dans l'intelligence artificielle nécessitent l'analyse d'un nombre considérable de données, cliniques, biologiques, radiologiques, génétiques, thérapeutiques, permettant de poser un diagnostic et donc un traitement.

L'intelligence artificielle est en train de révolutionner la médecine. Elle prétend aboutir à une médecine prédictive, personnalisée, efficace et à un moindre coût. On parle de médecine P4 : préventive, prédictive, personnalisée, participative. En effet, elle fait réaliser à des machines les tâches que l'homme accomplit avec son intelligence. L'intelligence artificielle va permettre des opérations assistées, le suivi des patients à distance, les prothèses intelligentes, les traitements personnalisés grâce au recoupement d'un nombre croissant de données. L'intelligence artificielle grâce à des algorithmes informatiques tire des conclusions sans intervention humaine. La *machine Learning*, ou apprentissage par la machine est une technologie d'intelligence artificielle permettant aux ordinateurs d'apprendre sans avoir été programmés explicitement à cet effet. Pour cet apprentissage les ordinateurs ont besoin de données à analyser et sur lesquelles s'entraîner. La machine Learning exploite les opportunités cachées du Big Data : elle

permet d'extraire de la valeur en provenance de sources de données massives et variées sans avoir besoin de compter sur un être humain. Plus les données sont massives et variées, plus ce système peut apprendre et fournir des résultats de qualité supérieure. Elle augmente l'activité humaine dans le secteur de la santé. Elle intervient dans le domaine de la pharmacologie, de l'imagerie médicale, de l'analyse des risques et même dans l'enseignement en utilisant des avatars à la place des patients pour la formation clinique. En *radio diagnostic* elle est plus performante que le médecin pour découvrir des anomalies indétectables à l'œil nu. Elle permet le diagnostic automatique de l'âge osseux. L'intelligence artificielle serait capable de détecter de manière automatisée un *cancer du sein*. Cela n'a pas été sans inquiéter les radiologues qui ont fini par admettre que les machines ne les remplaceront pas et pourront les aider à gagner du temps. Des chercheurs de l'institut Gustave Roussy disent avoir mis au point un logiciel actuellement en test, capable de prédire la réponse d'un patient à une *immunothérapie*. En cardiologie elle est capable de repérer un trouble du rythme cardiaque et elle permettrait de faire le diagnostic précoce d'*accident vasculaire cérébral*. Le logiciel a été entraîné à partir d'une base de données de 600 000 électrocardiogrammes à l'institut cardio-vasculaire Paris-Sud. L'intelligence artificielle offre la possibilité d'analyser des millions de données afin d'en déduire le traitement qui conviendra le mieux aux patients en fonction de leurs pathologies. Il est possible de faire analyser des milliers de *patrimoines génétiques* par des algorithmes afin d'anticiper la réaction d'un patient à un traitement en fonction de ses gènes et de poser un véritable diagnostic à partir de statistiques et de probabilités. Cette révolution ne va pas sans inquiétudes et critiques. On lui reproche de prétendre imiter notre capacité à raisonner, à décider et à utiliser le langage comme l'écrivent Marie David et Cédric Sauviat dans leur ouvrage : *Intelligence artificielle, la nouvelle barbarie*, 2019, éditions du Rocher. Ces auteurs concluent en déclarant que « *l'intelligence artificielle, qui permet de penser une équivalence potentielle entre l'humain et la machine est bien un anti humanisme.... en ce qu'elle permet de concevoir une pensée sans sujet, qu'elle nie la subjectivité et retirera à l'homme sa place de seul détenteur du logos* ». Point de vue opposé émis par Laurent Alexandre, médecin entrepreneur, fondateur du site Doctissimo, et qui dirige une société belge de séquences de l'ADN, qui dans un entretien accordé au Figaro, le 18 novembre 2019, déclarait : « *Après l'explosion de la machine Learning beaucoup ont cru que la conscience artificielle naîtrait et que de nombreux métiers seraient remplacés. C'était une énorme erreur* ».

Le Docteur Jacques Lucas, du Conseil National de l'Ordre des Médecins est chargé d'accompagner le changement de la médecine. Il convient qu'il n'est pas étonnant que le numérique, considéré à la solde de l'assurance-maladie par de nombreux praticiens, soit source d'anxiété. Il constate que l'utilisation de l'intelligence artificielle entre dans les facultés de médecine et rappelle l'importance de la qualité d'écoute du médecin.

2. 1. 6. Quelques causes d'erreurs de diagnostic

Passons sur l'incompétence du médecin ! Confondre les causes et les effets. Formuler une hypothèse dans un domaine qui n'est pas celui de sa spécialité. Accorder une importance inhabituelle à un examen. Se tromper dans la recherche de la cause par un raisonnement inapproprié. Surestimer un symptôme. Avoir une confiance excessive dans le résultat d'un examen.

Ne pas attacher d'importances aux *modes*, et il y en a toujours eu. Dans les années 60 et 70, le diagnostic de *spasmophilie* était posé à la légère, en se basant sur des signes électromyographiques mal interprétés. Cette mode a fait des ravages chez les jeunes, surtout les filles et du même coup la fortune de certains neurologues et électromyographistes. Dans les années 90 un mal curieux s'est emparé des descendants

des spasmophiles : la *fibromyalgie*. Autre maladie qui est dans le vent : *le burn out*. À l'origine il s'agit des conséquences d'un épuisement, d'un surmenage professionnel. Il n'est pas question de nier les troubles englobés dans cette appellation mais, de plus en plus de personnes se disent atteintes de *burn out* même lorsqu'elles n'ont aucune activité et sont loin d'être surmenées. Croyances également dans la *nocivité des ondes électromagnétiques* chez certaines personnes qui se disent électro sensibles au point d'aller se terrer dans des abris loin des relais téléphoniques. Ces personnes se plaignent de toutes sortes de symptômes non spécifiques tels que rougeurs, sensations de brûlure, fatigue générale, troubles fonctionnels divers. Tous les examens sont négatifs. La justice a reconnu pour la première fois l'électro sensibilité : un jugement du 27 septembre 2010 a jugé qu'un homme électro hypersensible devait être pris en charge au titre des accidents du travail. Dans le même ordre d'idées, les *compteurs électriques Linky* sont accusés de faciliter le cancer. La technologie utilisée fait intervenir le courant porteur en ligne qui utilise le réseau électrique existant pour transmettre les données du compteur. Cette technologie libère des ondes électromagnétiques. Malgré l'avis du Centre National de Recherche sur le Cancer plusieurs personnes se disant victimes ont obtenu du Tribunal de Grande Instance de Toulouse l'interdiction de la pose de ces compteurs chez 13 d'entre elles.

2.2. Les soins et leurs contrôles

En France *plusieurs organismes* contribuent à l'exercice d'une médecine qui est la meilleure du monde *Les facultés et les hôpitaux* qui enseignent. La *HAS* (Haute Autorité en Santé) qui propose des recommandations et *l'Académie Nationale de Médecine* qui répond aux questions posées par le gouvernement dans le domaine de la santé publique et peut s'autosaisir et émettre des communiqués grand public.

Mais rien n'étant parfait on peut émettre quelques critiques.

2.2.1. Les Facultés

Elles organisent des enseignements dont l'efficacité est loin d'être prouvée et créent des D.U. (diplômes universitaires) suivis très largement et qui enseignent des médecines à base ésotérique. Le blanc-seing de la Faculté est une garantie. Certains médecins prétendent faire une médecine d'écoute ce qui est bien mais ne suffit pas. Le public y trouve son compte : le patient, ou supposé tel, a l'impression de diriger ses soins, d'être un sujet et non un objet, et la pensée magique qui infiltre l'esprit de tout un chacun, y compris de celui des médecins les plus brillants, se satisfait d'explications farfelues.

2.2.2. L'Ordre des médecins

Il ne peut qu'enregistrer ces D.U. et valider de nouvelles spécialités. Les jeunes médecins raffolent de ces diplômes qui ornent leurs plaques professionnelles. Certains se consacrent à l'exercice exclusif de ces pratiques. Ils dorment bien et ne craignent pas les procès car les patients sont toujours satisfaits.

2.2.3. La HAS

Elle n'échappe pas à quelques critiques. En juin 2007 elle recommande l'*EMDR* dans le traitement de l'*ESPT* (État de Stress Post Traumatique), ouvrant la voie à une activité florissante. Or, on n'a jamais vu une victime d'un tel stress se déclarer guérie lors d'une expertise visant à la dédommager. Le principe est que la personne traumatisée échoue à intégrer ses expériences et les informations mal traitées se présentent ainsi régulièrement et spontanément à la mémoire du patient dans leur état d'origine. Plus récemment le Collège des généralistes enseignants a exprimé son désaccord avec une recommandation de l'*HAS* de 2017, à propos de *l'utilisation des statines dans les*

dyslipidémies. Elle a retiré cette recommandation en 2018. Autre affaire : les conclusions de l'HAS à propos du traitement du diabète par les *Gliflozines* qui sont à l'opposé de celles des autorités européennes et de nombreux pays qui utilisent ces remèdes. *L'Affaire des bébés secoués* : les recommandations de la HAS sont accusées d'avoir conduit des médecins puis la justice à condamner à tort des personnes d'avoir secoué des bébés. Une association de familles a saisi le Conseil d'État pour que les recommandations de la HAS soient abrogées. La HAS maintient ses recommandations et rappelle que ses textes se basent sur une analyse rigoureuse de la littérature scientifique et médicale internationale.

2.2.4. L'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM)

Il s'agit d'un établissement public ayant pour mission principale d'évaluer les risques sanitaires présentés par les médicaments et les produits de santé destinés à l'homme. Elle a succédé en 2012 à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) qui a été critiquée dans l'affaire du Médiateur. L'ANSM assure entre autres missions la gestion et l'évaluation des essais cliniques portant sur les produits de santé. Or, la fiabilité de sa méthode peut être discutée, car les patients inclus peuvent être différents de ceux qui seront soignés par la suite

2.2.5. L'Académie Nationale de Médecine

C'est l'organisme dont les avis sont les plus mesurés. Elle a rédigé le 5 mars 2013 un rapport sur les thérapeutiques complémentaires (ThC) : Acupuncture, hypnose, ostéopathie, tai-chi :

« Les ThC, nées de pratiques non médicales, ou d'une médecine éloignée de la nôtre, et pratiquées initialement dans le seul secteur libéral par des médecins ou des non médecins sans la caution des instances académiques et/ou professionnelles, se sont progressivement installées dans l'offre de formation des universités et l'offre de soins des hôpitaux, du fait d'initiatives individuelles, sans concertation ni planification, et sous l'effet conjugué de la faveur du public et des réponses insatisfaisantes de la médecine conventionnelle face à nombre de troubles fonctionnels. Force est de constater qu'à l'heure actuelle ces pratiques, dont l'une ou l'autre figurent au programme de presque toutes les facultés, dans l'usage de tous les centres d'oncologie, et dans celui de la plupart des CHU, sont un élément probablement irréversible dans nos méthodes de soins. L'intérêt qui leur est porté oblige à les considérer avec sérieux, quand bien même leur efficacité n'est évoquée que dans un nombre limité de situations et fondée sur un niveau de preuve insuffisant. L'introduction des ThC à l'hôpital public, et notamment dans les CHU est acceptable dans la mesure où l'hôpital n'est pas considéré comme garant de leur efficacité » .

Dans un même ordre d'idées le 19 juin 2018 le Conseil National de l'Ordre des Médecins, dans un rapport intitulé « *Médecines alternative et complémentaires* » a rappelé que l'utilisation médiatique des termes de médecines alternatives et complémentaires, concernant notamment l'homéopathie, entretient une ambiguïté qui est source de confusion et de litige d'interprétation. Le Conseil National tient à rappeler fermement que le terme médecine implique comme préalable à toute prescription thérapeutique une démarche médicale initiale de diagnostic clinique, complétée au besoin par des investigations complémentaires et en faisant appel, s'il y a lieu, à des tiers compétents. En octobre 2019 le Conseil National de l'Ordre des médecins a rappelé qu'un éventuel DIU doit respecter les règles de déontologie médicale et n'avoir pas de lien d'intérêt avec l'industrie pharmaceutique. Dorénavant l'exigence pour qu'un éventuel DIU ouvre droit au titre en homéopathie sera conforme aux dispositions

communes à l'ensemble des titres, donc exigence d'une formation universitaire validée. Cette décision n'est pas rétroactive. Le Conseil National appelle les Universités à travailler ensemble à l'élaboration éventuelle d'une maquette de diplôme plus globale à propos de l'intégration des médecines complémentaires et alternatives dont la reconnaissance du droit au titre pourrait être secondairement débattue par l'Ordre.

2.2.6. La Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes

Dans un rapport publié le 16 décembre 2019, elle a tenu des propos durs pour les dérives de certains professionnels des médecines douces : naturopathes, aromathérapeutes, hypnothérapeutes, acupuncteurs, auriculothérapeutes, réflexologues. Bien que tolérées, ces pratiques n'ont, « *dans la très grande majorité des cas, pas fait l'objet d'études scientifiques ou cliniques montrant leur modalité d'action, leurs effets, leur efficacité ainsi que leur non dangerosité* » comme le rappelle le Ministre de la Santé sur son site. Ce qui n'empêche pas certains de ces thérapeutes de vendre du rêve.

2.2.7. La médecine de contrôle et ses difficultés spécifiques

S'il est une pratique médicale où la *recherche de la preuve* est capitale c'est la médecine de contrôle : validité d'un arrêt maladie, authenticité d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle, évaluation d'un préjudice, recherche d'une responsabilité pénale, dans tous ces cas le médecin se présente comme un enquêteur cherchant à découvrir une preuve ou détecter une supercherie avant de donner une réponse objective. *L'expertise psychiatrique* : c'est dans cette discipline que la recherche de la preuve est la plus délicate pour le sujet expertisé et pour la société. Cet individu est-il pénalement responsable, entièrement ou avec des réserves ?

2.2.8. Incertitudes sur la valeur du médecin

a) Au cours de sa formation

Tout récemment encore la sélection intervenait à l'entrée dans la profession puis lors de l'examen national classant. Le bachotage forcené n'est pas le garant de l'aptitude à exercer la médecine. De nombreux étudiants qui pourraient faire d'excellents médecins, ont été écartés de la profession. Toutefois, il serait inacceptable et totalitaire de sélectionner les futurs médecins sur des critères de personnalité, de bonne santé psychique ou de moralité. Il existera toujours une part d'incertitude quels que soient les efforts pour améliorer la sélection et le suivi des futurs médecins. Une réforme des études de médecine se met en place : elle vise à diversifier les profils des futurs médecins.

b) Tout au long de sa carrière

Il est indispensable que le médecin soit contrôlé sur ses connaissances et son comportement s'il semble franchement atypique et déviant. Le décret du 26 mars 2014 n° 2014-545 relatif aux procédures de contrôle de l'insuffisance professionnelle donne au Conseil Régional de l'Ordre des Médecins la possibilité d'enjoindre à un praticien, sur la base d'une expertise menée par ses pairs universitaires de la spécialité, de se former, et à la faculté pendant cette période de formation de le suspendre totalement ou partiellement dès lors que ses carences constituent un danger pour les patients.

3. Du côté des patients

Dès qu'un individu perçoit dans son corps ou dans son esprit le moindre signe lui paraissant inhabituel, il s'interroge avec ou sans anxiété mais il veut savoir et

comprendre ce qu'il a. Il peut toutefois négliger de le faire mais le plus souvent il consulte un médecin.

3.1. Croyances.

3.1.1. *Elles concernent la nature et la cause de la pathologie.*

Même de nos jours et chez les sujets cultivés, des superstitions s'imposent et cela en dehors de la pathologie mentale. Le superstitieux établit un lien de causalité entre deux événements successifs et n'admet pas qu'il peut s'agir de coïncidences. La superstition est le fruit de la pensée intuitive et de la pensée magique qui coexistent avec la pensée rationnelle. La pensée magique et la pensée scientifique sont associées à divers degrés chez la plupart des individus et se manifestent en fonction des circonstances. Les superstitions ont toujours existé sous forme de croyances selon lesquelles des esprits animent les êtres vivants et les objets. On peut parler d'animisme, caractéristique de la pensée dite primitive et aussi de celle des enfants. Dans certaines couches de la population, il existe des systèmes culturels d'interprétation et de traitement du mal, du malheur et de la maladie. L'ethnopsychiatrie s'est intéressée à ces phénomènes en particulier dans certaines régions où les populations immigrées conservent leurs traditions. En fonction de leurs prédispositions ils peuvent se sentir gravement atteints alors qu'il n'en est rien. Dans un autre domaine le nomadisme médical de l'hypocondriaque est parfois impressionnant. Les médecins rencontrent aussi des patients qui n'acceptent pas la maladie, sont dans le déni et refusent les investigations et les traitements. Ils sont prêts à écouter des personnages qui vont les ancrer dans leur idée qu'ils ne sont pas malades, ou même, dans certains contextes culturels, qu'ils sont victimes de mauvais sorts, de djnouns ou autres créatures surnaturelles maléfiques. Certains, même non délirants sont persuadés que leur maladie n'est pas liée à une cause médicale. La conséquence est qu'ils s'adressent à des exorcistes ou à des personnages qui peuvent les exploiter et en tout cas leur faire perdre du temps, s'il s'agit d'une maladie sérieuse. Heureusement le plus souvent le malade cherche à comprendre ce qui provoque son mal. Il n'est plus de nos jours le sujet passif qui obéit aux ordres du médecin. Il est actif, cherche à se renseigner, consulte les réseaux sociaux, s'investit dans les associations de patients. Il peut faire lui-même son diagnostic sur Internet avec des risques d'erreurs.

3.1.2. *Sources d'informations*

Le médecin

Le médecin, et en premier le médecin traitant, le médecin de famille d'autrefois, devrait être celui qui informe, explique, obtient le consentement éclairé du patient. À l'heure actuelle, il est exceptionnel qu'un patient se contente de l'avis d'un médecin. Il sollicite divers spécialistes dont les avis sont parfois contradictoires, ce qui facilite son désarroi. Le médecin lui-même, qui doit être conscient de ses limites, doit faire appel à des avis autorisés. L'article 35 du code de déontologie médicale indique que : « *Le médecin doit à la personne qu'il examine, qu'il soigne ou qu'il conseille, une information loyale, claire et appropriée sur son état* ». L'article 39 du même code rappelle que « *les médecins ne peuvent proposer aux malades ou à leur entourage comme salutaire ou sans danger un remède ou un procédé illusoire ou insuffisamment éprouvé* ».

Internet, les médias et les réseaux sociaux

Depuis quelques années les patients recherchent sur Internet l'explication de leurs troubles. Certains sites sont parfaits, d'autres ambigus ou erronés. Dans tous les cas le

malade doit pouvoir comprendre et interpréter les informations qu'il recueille sur la toile. Faire son propre diagnostic est possible, mais les risques d'erreurs sont certains. D'ordinaire, le public recherche dans ces sites médicaux la confirmation ou l'infirmité du diagnostic et aussi des traitements qui lui sont proposés. Les médias, presse, émission de radio et télévision vulgarisent ce qui touche à la santé et pas toujours de la meilleure façon. Quant aux *associations de patients*, elles jouent un rôle capital en mettant en contact des malades avec des personnes autorisées. Ainsi la maladie peut être mieux comprise dans ses divers aspects diagnostiques et thérapeutiques. Toutes ces sources d'information peuvent avoir leurs effets pervers dans la mesure où elles ne sont pas fiables et de plus mal interprétées.

Les autres intervenants

Mais il n'y a pas que les médecins que les patients consultent. Tout ce qui touche la santé peut être source de profit. On voit donc des personnages sans qualification se comporter comme des gourous et manipuler les personnes, fragiles et crédules. Les thaumaturges ne sont pas une espèce en voie de disparition. Les progrès de la médecine et des techniques n'empêchent pas ces personnages de prospérer, bien au contraire. Les patients méfiants, parfois à juste titre, cherchent des solutions magiques à leurs troubles. Le plus navrant est que quelques médecins, peu nombreux, se comportent comme des charlatans. Les patients leur font parfois une confiance aveugle. Enfin il peut s'agir de sectes dont les dérives en médecine peuvent faire des ravages.

3.1.3. Croyances dans les procédés thérapeutiques.

a) Habituels conventionnels

Dans l'immense majorité des cas, fort heureusement, les patients suivent les prescriptions des médecins lesquels ont une obligation de moyens.

b) Médecines alternatives

Elles ont beaucoup de succès. Parmi elles les médecines traditionnelles chinoises, indiennes (ayurvéda), la naturopathie, la yoga thérapie, peuvent même se substituer au traitement habituel ce qui n'est pas sans danger. Le plus souvent elles accompagnent les traitements classiques : les patients qui choisissent ces divers procédés thérapeutiques ont l'impression de diriger leurs soins et donc de ne pas être passifs. Ils sont satisfaits d'être les acteurs de leur santé et de leur guérison, si elle survient.

c) L'acupuncture

L'Académie Nationale de Médecine a conclu en 2013 qu'un effet placebo est le mécanisme d'action le plus plausible. En traitant des points d'acupuncture on libère les énergies, on règle la vitalité des souffles afin de les rendre harmonieux, comme l'exprime le Président de l'Association Française d'Acupuncture, tout en reconnaissant que cela ne correspond à rien sur le plan scientifique. Des études sérieuses ont consisté en implantation d'aiguilles en dehors des points d'acupuncture et il n'a pas été noté de différence d'efficacité entre la vraie et la fausse acupuncture.

d) Les manipulations vertébrales

Elles sont en vogue : on entend souvent des patients persuadés qu'on leur a replacé des vertèbres. Pour qui connaît un peu l'anatomie c'est manifestement impossible. Les thérapeutes qui font croire à des patients qu'ils ont remis leurs vertèbres en place sont des incompetents ou des malhonnêtes.

e) La méditation

Il s'agit d'une pratique bouddhiste mais qui a trouvé une application laïque dans la médecine. L'exploration par IRM montrerait que les régions intervenant dans le contrôle et la régulation des émotions sont plus volumineuses chez les adeptes de la méditation.

La méditation de pleine conscience « *cherche à faire le vide, à lâcher prise, à s'ouvrir au monde intérieur comme extérieur* » sans vouloir en aucun cas faire intervenir la raison. Elle invite à des exercices intentionnels pour ramener notre esprit vers *l'ici et maintenant* plutôt que de le laisser s'égarer. Divers études concluent que la méditation de pleine conscience a un effet statistiquement significatif sur l'anxiété, la dépression et le vécu de la douleur. Beaucoup de patients s'estiment améliorés ou guéris par la méditation alors que dans la réalité elle n'a pas eu de rôle essentiel mais, rien ne peut éprouver leur foi dans ces médecines. D'autres personnes ne sont pas réceptives à la méditation ou ne la supportent pas se sentant angoissées.

f) le développement personnel

Les grands prêtres en sont les *coachs*. Ces derniers proposent ce que le public a envie d'entendre : réussite, sérénité, joie. Les ouvrages consacrés aux recettes du bonheur, à la confiance en soi envahissent les librairies. Les biens portants et aussi les malades s'imaginent qu'ils peuvent se libérer et aboutir à une vie authentique. En réalité il n'en est rien. Comme l'a écrit Julia de Funès à propos des nombreux ouvrages qui prétendent enseigner la confiance en soi, les recettes du bonheur, l'authenticité en cinq leçons, dans son dernier livre (*Développement impersonnel, le succès d'une imposture, Édition de l'Observatoire, août 2019*), « *plus des auteurs prônent l'affirmation de soi, plus ils enferment les lecteurs dans des comportements conformistes et contraignants* ».

g) Quant aux guérisseurs

Ils n'ont pas disparu, même s'ils sont concurrencés par l'essor des médecines alternatives. La maladie fait régresser et le patient se tourne alors non seulement vers les médecines alternatives mais aussi vers les sujets prétendant avoir un pouvoir mystérieux, parfois héréditaire se comportant un peu comme les chamanes qui voyagent dans l'invisible, et cela même sous nos contrées. On est en pleine pensée magique. On trouve partout des personnes prétendant soigner par des moyens empiriques ou magiques en vertu de dons particuliers. Ces guérisseurs, héritiers de pratiques ancestrales peuvent être magnétiseurs, radiesthésistes, exorcistes, rebouteux. Les *coupeurs de feu*, censés guérir les brûlures, entre autres de la radiothérapie, et les douleurs du zona, même sans voir les malades, sont les descendants des exorcistes moyenâgeux. Ils ont leur entrée dans certains hôpitaux. On peut être un brillant médecin et garder une âme d'enfant.

3.1.4. Croyances en ce qui concerne la prévention

Les motivations qui poussent à la prévention des maladies incitent le public à s'adresser à divers praticiens ou acteurs qui proposent non pas la vie éternelle mais une réduction des risques permettant une existence en bonne santé. Toutes sortes de régimes plus ou moins sérieux sont proposées au grand public, en particulier par certains magazines. Certains sont sans valeur réelle. *La polémique sur les vaccins* illustre la complexité des problèmes liés à la santé publique. Comme les vaccins ne soignent pas mais protègent, les exigences en matière d'efficacité et de sécurité sont extrêmes. D'où les craintes, des affirmations sans preuve, des rumeurs, des mouvements de masse (pétitions) qui arrivent à inquiéter le public et à créer une méfiance tout à fait injustifiée. Certes, même les organismes les plus radicaux ne contestent pas les vaccins D-T-Polio, mais en diffusant des informations approximatives et erronées dans le grand public, ils arrivent à semer le trouble dans la population ce qui est préjudiciable à la santé publique.

3.1.5. Les illusions de la croyance : effets placebo et nocebo

a) L'effet placebo

Il survient quand un traitement inactif (sans principe actif), ou manifestement inefficace pour la pathologie en cause entraîne une amélioration des signes fonctionnels. On admet que l'effet favorable est lié à un conditionnement. Un tiers des patients tire un

bénéfice du placebo, mais le résultat n'est pas durable et n'est pas reproductible. Le placebo est utilisé chez les douloureux chroniques et les insomniaques qu'on trompe sciemment, ce qui n'est pas très déontologique. L'effet placebo ne peut s'expliquer que par un mécanisme psychophysiologique. Dans les essais thérapeutiques de phase III (évaluation et comparaison bénéfique / risque) un nouveau médicament est utilisé versus un médicament de référence ou un placebo, mais, le patient devant être informé qu'il peut ou non faire partie du groupe recevant le placebo, cet effet est réduit. Bien entendu l'essai comportant un placebo ne peut être entrepris que s'il n'excite pas de traitement actif connu. À l'heure actuelle on considère qu'un produit dénué de molécules actives peut être efficace même lorsque les patients sont informés. En effet toute intervention médicale crée l'attente d'une amélioration y compris quand elle provient de pratiques alternatives. L'effet placebo explique en grande partie les résultats des médecines alternatives. En effet leurs bases théoriques sont infiltrées d'ésotérisme et d'esprit magique. Pour contourner ces critiques les praticiens de ces médecines essaient de leur donner des preuves scientifiques. Pas question aussi d'appliquer les protocoles classiques d'essais cliniques puisque chaque malade est un cas particulier avec ces caractères propres. Concernant l'homéopathie, l'Académie de médecine a récemment déclaré qu'elle n'était pas une méthode éprouvée. 121 médecins ont publié un communiqué rageur mettant en cause les médecines dites alternatives. On a assisté à une levée de boucliers d'associations représentant ces pratiques. Certains médecins signataires ont été poursuivis par un syndicat de médecins homéopathes devant l'Ordre des Médecins d'un département de la région parisienne et ont été condamnés au titre des articles 31 – déconsidération de la profession – et 56 – manque de confraternité – du Code de Déontologie Médicale.

b) *L'effet nocebo*

C'est quand la consommation d'un produit inerte pris pour un médicament produit des effets secondaires. Comme pour l'effet placebo le système dopaminergique du cerveau est impliqué. Le patient crée inconsciemment les effets indésirables du médicament dont il a entendu parler et qui sont abondamment détaillés dans la notice du remède et sur Internet. On peut évoquer l'affaire du *Levothyrox* : passer du lactose au mannitol n'aurait pas dû entraîner les effets secondaires spectaculaires rapportés par les médias. Ce qui a été à l'origine du remplacement du lactose par le mannitol est que l'on s'est aperçu que l'hormone thyroïdienne s'altérait dans la proportion d'un tiers au contact du lactose. Avec le mannitol la stabilité de l'hormone a été améliorée. Pétitions, manifestations devant l'Assemblée nationale, articles de presse alarmants (*ils vivent l'enfer*), plaintes en justice, on n'est pas loin de l'hystérie collective. Sous réserve que l'on ne découvre pas que le produit actif a été profondément modifié, on ne peut que suspecter un phénomène de contagion psychique, comme il y en a eu beaucoup dans l'histoire. On connaît bien les interactions entre psychisme et thyroïde. Toutefois le mystère persiste avec d'un côté ceux qui pensent qu'il s'agit d'un effet nocebo et d'autres qu'il s'agit d'un problème de toxicité. À noter cependant que dans les autres pays (Allemagne, Belgique, Suisse) le basculement de l'ancienne formule à la nouvelle s'est passé sans incident.

En guise de conclusion

Le médecin doit étendre ses connaissances mais il doit rester modeste et vigilant et se pénétrer de l'idée que « *celui qui augmente sa connaissance augmente son ignorance* » (Frédéric Schlegel, philosophe allemand, 1772-1829). L'expansion fulgurante des connaissances coïncide avec une régression du savoir, car les

connaissances sont scindées et dispersées et l'enseignement n'a pas tendance à les relier. Le pire est quand un savant ignore son ignorance et s'obstine dans le déterminisme et le réductionnisme : la rationalité a des limites. *Ce n'est pas le doute, c'est la certitude qui rend fou* écrivait Nietzsche.

OUVRAGES CONSULTÉS.

Alain C. Masquelet, *Le raisonnement médical*, puf, collection « que sais-je ? », 2006.

Julie Chouilly, Pierre Ferru, Damien Jouteau, Olivier Kandel, *Pour un retour au raisonnement clinique, ou comment apprivoiser l'incertitude diagnostique*, Global média santé, 2019.

Marie David, Cédric Auviat, *Intelligence artificielle, la nouvelle barbarie*, Éditions du rocher, idées, 2019.

Julia de Funès, *Développement (im)personnel. Le succès d'une imposture*, Édition de l'Observatoire, 2019.

Edgar Morin, *Connaissance, Ignorance, Mystère*, Fayard, 2017.

Séance du 4 mai 2020

À la recherche des premiers habitants de l'Afrique Australe

Jean-Max ROBIN

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

MOTS CLÉS

Afrique du Sud, Peuple San, Khoekhoe, Hottentot, Bushmen, Sarah Baartman, Grand Zimbabwe, Afrikaner, Apartheid.

RÉSUMÉ

La recherche des premiers habitants de l'Afrique australe s'avère difficile, liée à la pauvreté des sources, et au rôle dévastateur de la colonisation européenne. Après une prise de vue du problème, Sarah Baartman, la Vénus hottentote et le site du grand Zimbabwe sont présentés, puis les deux grands peuples Khoekhoe et Bantou sont analysés à la fois sur le plan ethnographique et historique.

NOTA : à cause du confinement imposé suite à la pandémie de la Covid 19, la séance privée du 4 mai 2020 s'est tenue sous forme de visio-conférence.

Introduction

L'immense espace que constitue l'Afrique australe est un Finistère, une sorte de vase clos, fermé à son origine par le grand désert du Kalahari, et bordé de côtes inhospitalières, particulièrement la côte occidentale, parcourue par le courant froid de Benguela. Ces particularités expliquent son peuplement, ancien mais associant aux populations locales où le processus d'homínisation se serait effectué de manière précoce, des populations venant d'Afrique orientale et centrale. Fait majeur, l'histoire de ces premiers habitants, s'insère dans le temps long, à l'inverse de l'histoire coloniale, où les conquérants blancs, repoussant ou éliminant les populations établies dans ces contrées depuis des millénaires vont s'établir avec une rapidité et une violence extrême, violence d'autant plus prégnante que le racisme y fut un mode de gouvernement jusqu'aux dernières années du XX^{ième} siècle, et que l'apartheid y était un idéal délirant d'« ordonnancement du monde ».

L'étude historique des premiers habitants de cette Afrique australe est particulièrement difficile, comme c'est le lot de bien des cultures dites primitives, qui n'ont laissé aucune trace écrite, et on a même pu dire que leur histoire commence avec l'arrivée de l'homme blanc : témoignages de voyageurs, de religieux ou d'hommes de science, datant pour les plus anciens du XVII^{ième} siècle (Johann Schreyer : 1679) et de la fin du XVIII^{ième} siècle (Johannes de Gravenbroeck et Peter Kolb). L'histoire des millénaires précédant la colonisation est très mal connue. Elle exige de se débarrasser du cloisonnement défini pendant l'apartheid : histoire « héroïsée » des Blancs d'un côté et histoire des autres peuples, revue et corrigée.

1. Deux évènements témoins du passé

Deux évènements vont nous servir d'introduction à notre recherche des peuples qui ont commencé à peupler cette Afrique australe : l'histoire de Sarah Baartman, qui illustrera celle du peuple khoekhoe, et la découverte du grand Zimbabwe qui nous introduira au cœur de la civilisation bantoue.

1.1. L'histoire de Sarah Baartman

Le 9 août 2002, dans une petite localité du Natal, dont Sarah était originaire, une grande cérémonie se déroule en présence du président Thabo Mbeki, successeur de Nelson Mandela, pour accueillir ses restes. Dans l'immense plaine, une foule nombreuse et bigarrée se presse mêlant les descendants du peuple khoekhoe, essentiellement, l'ethnie Grinka, et les plus hauts dignitaires civils et religieux du pays. On vient célébrer ici, le retour dans son pays de celle qu'on avait désignée par dérision « la Vénus Hottentote ». Les chefs coutumiers ont revêtu les vêtements traditionnels, en particulier la cape en peau de léopard, et le rite funéraire respecte le cérémonial khoekhoe, en particulier la crémation. Conjointement, l'évêque du Cap va célébrer l'évènement en rite anglican, Sarah Baartman ayant été baptisée dans cette religion ; c'est un geste symbolique affirmant l'œcuménisme de la nouvelle nation.

Qui était donc cette Sarah Baartman ? Ses origines sont très mal connues ; elle serait née en 1788, « à la frontière de la Cafrerie » nous dit-on dans les textes du XIX^{ième} siècle. Son ascendance était vraisemblablement issue du mélange de communautés Khoekhoe, dispersées à l'arrivée de la colonisation, embauchées comme ouvriers agricoles de fermiers blancs, et métissées avec ceux-ci. Sarah a peut-être été capturée et vendue comme esclave au Cap. On la retrouve dans cette ville, parlant assez bien le néerlandais, et mariée à un tonnelier, dont elle a eu un enfant, mort en bas âge. Elle est ensuite vendue à deux aventuriers qui l'emmènent avec eux, en Angleterre, à Manchester en 1810 ; elle a donc 22 ans, et reçoit le baptême anglican, avec le nom de Sarah. Ses protecteurs tentent de la vendre, puis décident de l'exhiber comme un animal de foire, en raison de sa fameuse stéatopygie. Elle devient bientôt la vedette d'un spectacle londonien, à Piccadilly, annoncé à grand renfort de réclame. Le public est même invité à vérifier personnellement que ses fesses ne sont pas postiches. Toutefois, « L'African Institution », association qui dénonce le trafic d'esclaves, saisit la justice pour traitements dégradants, infligés à un être humain. Lors du procès, coup de théâtre, la victime assure être venue en Europe de son plein gré, affirme être bien traitée, et recevoir la moitié des recettes des spectacles. Enfin elle ne désire pas retourner dans son pays. Les accusés sont donc relaxés, mais, néanmoins, le procès, source de contre publicité, les incite à s'en débarrasser. Elle est vendue à un français, montreur d'animaux, qui l'emmène à Paris. Et elle va se produire tous les jours, 15 rue des Petits Champs, où le succès est immédiat. Publicistes et caricaturistes s'en donnent à cœur joie, et un vaudeville lui est même consacré. Le spectacle est bien entendu aussi dégradant qu'en Angleterre : des savants procèderont même à l'examen de ses organes génitaux, qu'ils qualifieront de « macronymphie » et que le public appellera par dérision : le tablier hottentot. Sarah, minée par l'alcoolisme, et probablement aussi par la tuberculose, meurt subitement en 1815 à 27 ans. Son corps est confié au Muséum d'Histoire naturelle et à l'éminent savant Georges Cuvier. Il y fait réaliser le moulage en plâtre de son cadavre, et il conserve dans des bocaux, organes génitaux, masses graisseuses fessières et cerveau, pièces présentées au public du Muséum. Cuvier publie ses résultats en insistant sur l'absence d'organes supplémentaires et conclut à une simple hypertrophie d'organes communs à tout le genre humain, faisant triompher ainsi la thèse monogéniste,

s'opposant aux polygénistes qui faisaient de ces peuples dit primitifs des individus appartenant à une autre lignée humaine. Cependant, s'il ne rejette pas les hottentots dans une autre catégorie humaine, Cuvier les place tout en bas de l'échelle, dans une évidente infériorité. Il en veut pour preuve la forme arrondie de leur crâne. Il n'en a jamais vu dit-il de plus semblable à celui des singes ; de même la stéatopygie, la rapproche de certaines variétés de primates. Donc monogénisme certes, mais rameau typologiquement marginal, le hottentot devenant une sorte de frontière de l'espèce humaine. Les statuettes féminines préhistoriques, avec leurs attributs féminins si développés, qualifiées de Vénus stéatopyges, rappellent parfaitement le moulage de la Vénus hottentote. D'où l'idée de faire des hottentots les survivants d'une humanité primitive, reléguée au fond de l'Afrique, depuis l'aube des temps.

1.2. Le peuple Zoulou

La deuxième histoire illustre des événements se rapportant au deuxième groupe de populations de l'Afrique australe mais dans sa partie orientale ; il s'agit du peuple zoulou, issu du groupe bantou. En 1871, Carl Mauch, naturaliste et géographe allemand, découvre des ruines très imposantes bien conservées, dans l'est de l'Afrique australe, au nord du fleuve Limpopo. Ce site se révèle bientôt faire partie d'un vaste ensemble disséminé sur tout le plateau zimbabwéen. Ces ruines constituent l'un des plus impressionnants exemples architecturaux d'Afrique. Le plus vaste complexe a reçu le nom de Grand Zimbabwe ; s'étendant sur plus de 700 hectares, il devait abriter environ 20000 habitants. La ville, ceinte de murailles, formées de blocs cyclopéens de granit assemblés sans mortier, comportait plusieurs ensembles : zones d'habitations en structure légère, où subsistent seulement les bases des constructions s'étageant en terrasses, où des blocs monolithiques décorés ont été découverts, et surtout, des édifices à structure complexe, évoquant des palais et des lieux de culte, ainsi que des ouvrages défensifs, forteresse, tours... Dans une cache un trésor a été mis à jour révélant rouleaux de fer et de laiton, objets et bijoux en bronze et en or, ivoires, instruments de musique, perles et kouris¹, et plus surprenant encore des objets importés : porcelaines chinoises, bols persans, verres syriens etc. ... Carl Mauch, ne peut imaginer que de tels trésors soient l'œuvre des peuples locaux, incapables d'après lui de réaliser de telles merveilles ; seules des populations étrangères, et bien entendu blanches ont pu y parvenir. Il va donc échafauder toute une mythologie tendant à prouver que ces ruines sont très anciennes, datant du X^{ième} siècle avant notre ère, et très précisément de la reine de Saba. Il en veut pour preuve le grand bâtiment qu'il vient de découvrir et qui serait la copie du temple de Salomon et bien entendu, les fameuses mines d'or du même roi Salomon se situeraient dans le même périmètre. Il va jusqu'à prétendre que l'un des rois mages, celui qui apporte l'or, vient de ce site ! En réalité, derrière ces affabulations, l'intention est claire : justifier l'entreprise coloniale et particulièrement l'exploitation des mines d'or qu'on vient de redécouvrir ; et comme par hasard, c'est la British South African Company qui est chargée de les exploiter. D'où l'idée que la Grande Bretagne héritière des anciens phéniciens ne fait que rallumer la flamme de la civilisation éteinte par les hordes barbares. Et Mauch va encore plus loin : pour lui, les Hébreux, les Phéniciens, voire les anciens Égyptiens, furent en réalité les premiers colons de l'endroit. Les colons blancs, qui vont venir s'installer 3000 ans après ne font, selon lui que récupérer les terres ayant appartenu à leurs lointains ancêtres. Pourtant, dès les années 1900, et surtout après 1930, les fouilles, par Gertrude Caton-Thomson, prouvent de façon irréfutable, que ce site est bien l'œuvre de populations locales, qu'on peut le dater du début du II^{ième} millénaire de

¹ Ou Cauris : monnaie courante qui n'est autre chose que des petits coquillages.

notre ère. Cette civilisation, qu'on peut appeler zoulou, maintenant bien connue, est à l'origine des premières organisations d'un pouvoir centralisé en Afrique australe. Pourtant le gouvernement blanc d'Afrique du sud pour justifier sa légitimité a prétendu que l'installation du peuple zoulou s'était effectuée au XVIII^{ème} siècle dans cette région. Et ainsi, ce peuple aurait finalement moins de droits que les Afrikaners sur ces territoires.

Deux leçons peuvent être tirées de ces deux événements : le racisme bien sûr et comme le disait le président Mbeki « les discours racistes et sexistes occidentaux, ont fait du mâle blanc le civilisé par excellence ». Autre leçon, l'affirmation identitaire et la tentative de créer un lien entre toutes les composantes de peuples aussi disparates et complexes que ceux de l'Afrique Australe. Ces faits ont donc une valeur symbolique forte, et visent une prise de conscience d'une histoire commune à tout le continent austral, où disparition sociale, marginalisation territoriale, et élimination physique ont été le lot commun.

2. Les premiers habitants de l'Afrique Australe

2. 1. Les Origines

Avant d'être un cul de sac, d'où peu de groupes sont sortis, l'Afrique australe a été un des foyers les plus précoces de l'homínisation. En témoignent les très nombreuses découvertes de fossiles, (*australopithecus africanus*, homme de Naledi) dont l'état de conservation est moins bon que ceux du Rift est africain, mais qui sont tout aussi importants. Signalons que des travaux récents (Proceeding of the National Academy of the Science) se basant sur des analyses génétiques comparatives, entre populations tanzaniennes (Hadza et Sandawe) et populations Boschimans (Khomani) prouvent le très haut degré de diversité génétique de ces dernières ; cette diversité diminue au fur et à mesure que l'on progresse vers le nord du continent, ce qui suggère la précession de l'homínisation de l'Afrique australe par rapport à l'Afrique de l'est.

On retrouve en Afrique australe, la succession classique des trois âges de pierre : ancien, -2 millions d'années, moyen -200 000 ans et récent, -40 000 ans, avec acquisition progressive des technologies de plus en plus perfectionnées, des préoccupations esthétiques et des rites funéraires.

Enfin, fait essentiel : l'impressionnant développement de l'art rupestre, avec plus de 20 000 sites. Les dessins, les mieux conservés se situent dans les montagnes du Drakensberg, et dans le Cederberg, au nord du Cap. Les plus anciens datent de -27 000 (grotte Apollo). Les techniques utilisées dans cet art, sont complexes et leur richesse est exceptionnelle. Elles mettent en scène des personnages de la vie quotidienne, des scènes de chasse, de guerre, de mythologie, des cérémonies, et bien sûr d'innombrables animaux. Cet art, qui a perduré pendant des millénaires, s'est progressivement éteint au XIX^{ème} siècle, en raison de l'acculturation des populations autochtones, et de leur quasi disparition. Ajoutons qu'il a aussi suscité un rapprochement avec le chamanisme, qui reste discutable.²

² David Lewis William l'assimile à une pratique chamanique, s'appuyant sur les analogies entre les observations de scènes de transe rapportées par des explorateurs du XVIII^{ème} siècle, et les représentations des gravures rupestres : danses en cercle autour d'êtres étranges à têtes d'animaux, incarnant des chamanes et abondants saignements de nez, signant la sortie d'esprits malfaisants.

2. 2. Le peuple San

2.2.1. Remarques préliminaires :

Tout d'abord que définit-on par peuple San ? Aujourd'hui, on appelle San un ensemble de peuples autochtones d'Afrique australe remplaçant celui de Bochimans ou Bushmen utilisé pendant la période coloniale. Ce sont les véritables premiers habitants d'Afrique australe, et ils en occupaient toute l'aire géographique. Ils étaient divisés en un nombre considérable de groupes. À l'arrivée des européens au XVII^{ème} siècle, il existait deux entités distinctes : un groupe nord, chasseurs cueilleurs exclusifs, descendant des populations les plus anciennes, également appelé Sankhoï par le groupe du sud et Bushmen par les européens ; le deuxième groupe, celui du sud s'auto désignait du terme de Khoekhoe, c'est-à-dire ceux qui appartiennent à l'humanité. Les Européens les appelleront Hottentots. Et c'est dans cette opposition que s'est construite la perception coloniale avec la dichotomie entre Hottentots et Bushmen.³

Cette classification, voulue par les naturalistes du XIX^{ème} siècle, visait à hiérarchiser les populations : les Bochimans en bas de l'échelle, précédés par les Hottentots, ces deux espèces étant bien entendu « inférieures », transition en quelque sorte entre l'homme et l'animal. C'était nier toute fluidité entre toutes les populations ayant occupé le sous-continent africain austral, y compris les mélanges avec les populations Bantous. Ces idées racistes étaient d'ailleurs en parfaite contradiction avec les idéaux du bon sauvage, de Rousseau et des encyclopédistes du 18^{ème} siècle dont l'image emblématique était justement le Hottentot.

Nous allons maintenant aborder la description de la société San en précisant chemin faisant les différences entre Sankhoï (Bochimans), et Khoekhoe (Hottentots) puis nous décrirons quelques points de l'histoire de ces peuples

2.2.2. La société San

La morphologie des San était particulière : petite taille (1, 55 m à 1, 60m), peau fine, de couleur brun jaune, pilosité corporelle et faciale très réduite, cheveux en grains de poivre, pommettes saillantes, yeux bridés et écartés. Enfin deux particularités anatomiques avaient été soulignées : la stéatopygie, accumulation de graisse sur les fesses en dehors de toute obésité, survenant le plus souvent chez les femmes et peut-être favorisée par une exagération congénitale de la lordose lombaire, et d'autre part la macronymphie, résultant d'une élongation des labia minora, autrement dit des petites lèvres. L'autre originalité de ces peuples, probablement unique au monde, était l'utilisation d'une langue à clicks ; ces clicks, produits par la langue et les lèvres sans aucune intervention de la respiration se combinent avec d'autres consonnes pour produire des phonèmes.

Le vêtement des hommes comprenait d'abord une cape en peau de mouton, d'antilope, voire de léopard pour les grandes occasions, appelée « Kaross ». Une deuxième pièce, en fourrure était retenue à la taille par une ceinture. Une bourse en cuir y était suspendue. L'ensemble était complété par une capuche, des anneaux d'ivoire autour des bras et des sortes de sandales aux pieds. Les femmes portaient plusieurs pièces de tissus leur enveloppant le corps, resserrés à la taille, des bijoux dans les cheveux, et des anneaux en peau de mouton autour des jambes qui leur servaient aussi de protection. Les décors corporels étaient importants : peintures à l'aide d'une pommade mêlant beurre, graisse de mouton, pigments à base de noir de fumée, d'ocre rouge ou de

3 Voir : Schapera « The Khoisan Peoples ». Deux hypothèses ont été avancées : migration de peuples provenant d'Afrique orientale, maîtrisant pastoralisme et techniques de la céramique, ou néolithisation partielle de la population locale, essayant ensuite dans tout le sous-continent.

« buchu » (décoction d'une plante odoriférante, aux vertus hallucinogènes) ; sur cette base des dessins étaient réalisés au doigt, ou à l'aide d'instruments spéciaux.

L'habitat était très différent chez les deux groupes de San, les uns (Khoekhoe) étant pasteurs et plutôt sédentaires, construisaient fréquemment dans un méandre de rivière des hameaux en forme d'enclos circulaire, formés de huttes en dômes hémisphériques d'un diamètre d'environ 6 mètres comportant une armature de grosses branches arquées fixées dans le sol, et un revêtement en jones tressés, parfaitement étanche. Elles avaient une porte unique tournée vers l'intérieur du campement, et étaient reliées les unes aux autres par des barrières d'épines. L'ensemble appelé « kraal » par les colons hollandais constituait l'unité d'organisation politique et sociale de base. Le nombre d'habitations variait entre 2 ou 3 et plusieurs dizaines, un kraal regroupant les individus d'un même lignage. Ce kraal était divisé en deux espaces, l'un réservé aux hommes, l'autre aux femmes ; seuls les enfants pouvaient aller de l'un à l'autre. L'intérieur des huttes possédait un petit foyer central, mais servait surtout d'espace nuit. Il était aussi occupé par des instruments de cuisine, de couture, des poteries, des récipients de stockage, en particulier de très curieuses amphores, des armes, des bâtons aux multiples fonctions, des nattes. Les Sankhoï, essentiellement nomades, dressaient des huttes de branchages simples que les femmes montaient et démontaient, au gré des déplacements ; le mobilier était beaucoup plus rudimentaire.

Les sociétés San étaient réparties en groupes ou clans eux-mêmes divisés en bandes d'une trentaine de membres, sorte de famille élargie ; chaque clan possédait le même dialecte, les mêmes coutumes et était lié à d'autres clans par un système d'alliances leur permettant de survivre pendant les périodes de disette, en répartissant les ressources. La hiérarchie était peu marquée, mais les conseils des anciens étaient écoutés et les décisions longuement débattues. La répartition des activités était très précise et reposait sur le partage : aux hommes la chasse, mais sans que le chasseur habile n'en tire prestige personnel ou avantage, sauf celui d'organiser le partage. Les femmes avaient en charge la cueillette, la gestion de l'eau et du bois, la récolte du miel, la préparation des repas, le soin des enfants, mais aussi tous les travaux artisanaux, tissage, poteries, vêtements...

Sur les plans religieux et rituels nos connaissances sont plus imprécises. Deux entités étaient vénérées ou craintes : Tsui-Goab, dieu créateur, libérateur, dispensateur de pluie, et Gonab, dieu malfaisant, principe du mal ; des divinités étaient l'objet de rites sacrificiels où l'eau et le feu jouaient un rôle important.

Les défunts étaient ensevelis, mais il n'y avait pas de culte des ancêtres ; au contraire, ceux-ci étaient craints, rendus responsables de la maladie et de la mort. Et il y avait bien sûr le rôle des esprits omniprésents, bénéfiques ou maléfiques.

L'eau avait une influence ambivalente : bénéfique, purificatrice : à la naissance, les bébés étaient exposés à la pluie, afin qu'ils se familiarisent avec l'origine de l'eau, et les petites filles devaient courir nues sous la pluie, après leur puberté, afin d'assurer leur fertilité future. Mais l'eau pouvait être menaçante, mettant en danger les malades, les accouchées, les personnes en deuil, qui ne pouvaient la toucher sans risque de mort. Ceux-ci devaient se retirer dans leur hutte, jusqu'à un festin solennel qui les réintroduirait dans la communauté ; l'usage de l'eau leur était à nouveau autorisé.

La notion de pur et d'impur était également primordiale. La femme était impure en raison de son sang menstruel, de même que le placenta et le cordon ombilical ; impurs aussi les œufs et assez curieusement la lune assimilée à la femme... Était pure au contraire l'urine de l'homme, qui était utilisée comme remède (blessures, morsure de serpent, douleurs diverses), et en aspersion dans les cérémonies. Cette pureté de l'urine masculine avait bien entendu scandalisé les premiers colons hollandais, comme la pratique surprenante de l'orchidectomie unilatérale chez les jeunes garçons vers l'âge de 8 ans qui consistait en une entaille du scrotum à l'aide d'un couteau, en l'expulsion d'un

des testicules, et son remplacement par une boule de suif de mouton. L'explication de ce rite initiatique reste mystérieuse : parmi les hypothèses lues ou rapportées : pour courir plus vite, ou pour accroître l'agilité, ou encore pour réduire la fécondité et surtout pour éviter d'avoir des jumeaux, ce qui terrorisait les khoekhoe. Enfin dernier rite à signaler, celui du passage : la naissance, l'arrivée à l'âge adulte chez le garçon, le mariage, la restauration de l'honneur d'un homme, le décès, le déménagement du kraal. Ces changements exigeaient une cérémonie qui se déroulait en trois phases : abattage d'un gros animal ; extraction d'une membrane viscérale, probablement le péritoine, qu'on passait par la tête, puis par le corps de la personne qui allait en quelque sorte « renaître » ; enfin l'animal était découpé selon un strict protocole et distribué aux participants. Bien entendu, nombre de ces cérémonies s'accompagnaient de chants, de danses et de musique. La danse avait lieu également certains soirs quand hommes et femmes étaient sous l'emprise de la « dagga » plante voisine du cannabis ; danse sans contact physique, sans mouvement collectif le plus souvent, hommes et femmes restant dans leurs cercles respectifs. Le rythme était donné par les bruits des anneaux de cheville et la mélodie monosyllabique entonnée par quelques-uns. La musique provenait de tambours, appelés « gom -gom » frappés par la paume et les doigts des mains, et par un curieux instrument à une seule corde.

Culturellement, chez les Khoekhoe, l'élevage était au centre de la société, et ce pastoralisme entraînait la nécessité de pâturages, source de conflits fréquents. La plupart des guerres en résultaient. Ces guerres étaient cruelles, sans pitié ; les vainqueurs tuaient tous les guerriers vaincus, s'emparaient du bétail, et ramenaient femmes et enfants qui devenaient des dépendants du kraal victorieux. Les armes utilisées pour la guerre étaient celles de la chasse, mais souvent des bœufs de guerre venaient renforcer le dispositif d'attaque. Autres conséquences de ce pastoralisme, l'organisation de la chaîne du travail avec intervention des jeunes pour la garde des troupeaux, des femmes pour la traite et les transformations du lait. Signalons aussi la généralisation de la propriété individuelle et l'apparition des inégalités (certains éleveurs possédaient jusqu'à 4 ou 5000 bovins). Ces gros propriétaires transmettaient intégralement leurs biens au fils aîné. Au total, ces animaux d'élevage jouaient un rôle essentiel dans la société ; la vache participait évidemment à l'alimentation, surtout pour le lait, et secondairement pour sa chair, consommée après les sacrifices religieux. Mais c'était aussi un animal de transaction, de monnaie d'échange, de don et de compensation : matrimoniale (élément essentiel de la dot), ou en cas de maladie, de blessure, servant d'offrande.

Chez les Sankhoï la société était très soudée, tous ses membres étant apparentés. Une grande partie du temps était consacrée aux visites, au partage de la nourriture, en particulier les produits de la chasse. La propriété privée n'existait pas, et la hiérarchie était peu marquée, une autorité, représentée par un ancien, réglait litiges, rassemblement, respect du territoire. L'élément fondamental auquel ces populations ont toujours été soumises, mais qui s'est aggravé au fur et à mesure qu'elles ont été refoulées vers des zones de plus en plus inhospitalières, était la gestion de la variabilité et de la raréfaction des ressources alimentaires. Pour survivre, il fallait s'adapter et élaborer une carte mentale de l'environnement, pour localiser la nourriture potentielle. Ces stratégies d'acquisition se sont modifiées en fonction des changements environnementaux, et ont rendu leur nomadisme très particulier, centré sur la recherche et l'utilisation des ressources hydriques.

2.2.3. Histoire du peuple San

Pour plus de clarté, nous séparerons l'histoire des Sankhoï (Bochimans) et celle des Khoekhoe (Hottentots).

a) Une très longue période de plus de 40 000 ans, voit les Sankhoï occuper l'ensemble du sous-continent africain austral et vivre selon le mode des chasseurs-cueilleurs exclusifs. Majoritairement localisés dans les zones bien irriguées et très giboyeuses, ils n'avaient aucun mal à assurer leur subsistance. Leur tragédie va commencer avec l'arrivée ou l'autonomisation d'un peuple très voisin, mais qui pratique l'élevage, les Khoekhoe. Ce peuple, beaucoup mieux organisé, va s'installer en lieu et place des Sankhoï. Ceux-ci seront au mieux assimilés de force, chassés vers le nord, ou au pire exterminés. Pendant le premier millénaire de notre ère tout le peuplement sud sera complètement remplacé. Deuxième étape, début du deuxième millénaire, ce sont les Bantous qui entrent en scène et franchissent le fleuve Limpopo ; ils vont descendre jusqu'à la pointe sud de l'Afrique, mais également s'établir vers l'ouest, le long des fleuves Vaal et Orange, où ils entrent en contact avec d'autres groupes Sankhoï. Une fois de plus, ceux-ci devront fuir vers les régions arides de l'est, ou se dissoudre dans les communautés bantoues. Maigre consolation, ils transmettront aux nouveaux maîtres, une partie de leur culture, langue, coutumes, religion. La troisième étape, la plus récente se situe au XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle, et fait intervenir les colonisateurs boers, anglais et allemands (en Namibie). C'est la période la mieux connue et probablement la plus affreuse. Les envahisseurs vont mettre en place les terribles patrouilles coloniales, composées de Blancs, mais aussi de « bastards » c'est-à-dire de métis, issus d'unions entre Afrikaners, Khoekhoe, esclaves, et autres populations, mais encore de Khoekhoe passés au service des européens. Ces commandos massacrent, violent, pillent, détruisent ou réduisent en esclavage ces populations. Le pasteur Thomas Arbousset, ⁴ publiera en 1836, un récit de voyage très précis de ces exactions, qui fait frémir. On comprend qu'à ce rythme, la communauté des Bochimans se soit rapidement réduite, subsistant seulement dans de rares zones déshéritées. Aujourd'hui, elle est en voie d'extinction ; on l'évalue à 100 000 personnes environ se répartissant en trois zones principales : Namibie 27 000 individus, Botswana 55 000, Afrique du Sud 10 à 12 000, le reste intéresse l'Angola, la Zambie et le Zimbabwe. Mais ces malheureux survivants sont confinés dans des zones particulièrement arides : le désert du Kalahari et son pourtour de savane sèche, le Veld. Certains, ayant échappé à la course à la terre menés par les entrants, c'est-à-dire éleveurs et agriculteurs noirs, comme colonisateurs blancs, essaient de maintenir avec beaucoup de difficultés le mode de vie ancestral. D'autres sont contraints de rejoindre des lieux dits civilisés, des fermes blanches ou noires, et d'y vivre comme des serfs avec alcool et maladies au rendez-vous. D'autres enfin sont parqués dans des réserves qui tendent à devenir des zoos humains où ils doivent s'exhiber aux touristes de plus en plus nombreux, avides de ce folklore de pacotille. Mais leur calvaire ne s'arrête pas là. Au Botswana, ils sont pourchassés, privés d'eau, maltraités, sous prétexte du non-respect des règles concernant les réserves de chasse. En réalité ils habitent hélas des zones contenant les plus grandes potentialités diamantaires de la planète, et comme par hasard, la Cie de Beers a l'exclusivité de la recherche dans toute cette région

b) *L'histoire des Khoekhoe est tout aussi tragique* et on peut même dire que c'est l'histoire d'une ethnie qui a complètement disparu en tant que telle. Vers le début du premier millénaire, nous l'avons vu, apparaît une population pratiquant l'élevage et fabriquant une céramique évoluée ; celle-ci ne va pas tarder à s'implanter sur une large portion du territoire sud-africain, assimilant ou repoussant aux marges ceux qui deviendront les Bochimans. Avec l'arrivée des populations bantouophones, qui débute vers le X^{ème}, XI^{ème} siècle, la situation change totalement. Toutes les zones Est, puis Sud sont peu à peu occupées par les nouveaux arrivants, beaucoup mieux organisés

⁴ Thomas Arbousset « Excursion missionnaire dans les Montagnes Bleues »

spécialement sur le plan politique et matériel. À la fin du XV^{ième} siècle les Khoekhoe sont relégués à l'extrême sud et à l'ouest du sous-continent, c'est-à-dire dans les espaces les plus secs. Et l'année 1487 voit la flotte portugaise de Bartholomé Dias doubler le cap qui deviendra cap de Bonne Espérance. La longue tragédie des peuples sud-africains va commencer. Les Portugais, échaudés par le massacre de l'armada du vice-roi Francesco de Almeida le 1^{er} mars 1510, effectuée par une petite armée Khoekhoe renforcée par des bœufs de combat, iront s'établir plus à l'est dans ce qui deviendra le Mozambique. Les autres flottes européennes pratiqueront l'escale sud-africaine pendant un demi-siècle, puis la compagnie néerlandaise des Indes orientales fonde en 1652, dans la baie de la Table une station permanente de ravitaillement, suivie des premières allocations de terre à des colons en 1657. Ce sont d'abord des Néerlandais, qui constitueront le groupe le plus important, suivis à partir de 1685 par des protestants français, chassés en raison de la révocation de l'édit de Nantes et qui arriveront par groupes successifs pendant une dizaine d'années ; puis viendront, les Allemands et les Scandinaves. Ces immigrants, le plus souvent issus de classes sociales très modestes, seront soudés par leur religion, essentiellement calviniste, et leurs différences s'estomperont très rapidement. Ils vont s'affirmer comme un peuple chrétien, face aux autres, indigènes ou esclaves. En effet les premières ventes d'esclaves sont organisées au Cap dès 1654. Mais l'agriculture coloniale constituée de petites exploitations individuelles et non de grandes plantations utilise peu d'esclaves, et le recours à la main-d'œuvre indigène deviendra prédominant. Il n'empêche que de 1652 à 1795 entre 40 000 et 60 000 esclaves seront importés, provenant de l'Afrique de l'ouest, comme de l'est et majoritairement de Madagascar, mais aussi des possessions néerlandaises de l'Asie du Sud-est. De ces brassages ethniques, à la fois entre colons et esclaves, colons et Khoekhoe (mariages ou concubinage, en raison de la prédominance masculine des colons), mais aussi unions entre Khoekhoe et esclaves, naîtront ceux qui deviendront les « Coloured », classe née de la terminologie classificatoire des oppresseurs.

Reprenons la suite de l'histoire de ces malheureux Khoekhoe ; leur hostilité grandissante vis-à-vis des envahisseurs blancs va déclencher toute une série de conflits qui s'étendront sur plus d'un siècle (de 1673 à 1799). À ces guerres se rajoutent les épidémies : la fulgurante épidémie de variole de 1713 élimine 90% de la population Khoekhoe de la province du Cap ; il y en aura d'autres en 1755 et 1767, un peu moins meurtrières, mais tout aussi désorganisatrices. Ces hécatombes se doublent d'une expansion continue de la conquête territoriale, vers le nord et vers l'est ; à 200 km autour du Cap, vers 1750, puis à 500 km vers 1800. Cette avancée refoule les Khoekhoe, et prive leur bétail de pâturages ; en les reléguant vers des zones de plus en plus sèches. Ceux qui tentent de rester dans leurs anciens territoires sont soit exploités par les fermiers blancs et deviennent de véritables serfs, soit pire encore se transforment en un sous prolétariat misérable au Cap.

Au XIX^{ième} siècle le grand Trek des afrikaners à partir de 1830 accélère l'élimination des Khoekhoe, d'autant qu'elle est doublée de la deuxième colonisation blanche, conduite cette fois sous la bannière anglaise. Cette élimination physique s'est associée à une acculturation plus globale, en particulier religieuse. En effet les missionnaires vont commencer à évangéliser les populations locales, dès 1737, avec l'arrivée des frères moraves ; d'autres vagues arriveront, essentiellement protestantes, puis catholiques dans la deuxième moitié du XIX^{ième} siècle ; bien entendu, ces missions ont permis de sauver nombre d'indigènes, mais au prix de la perte de leur identité ; elles ont aussi favorisé ou accéléré leur métissage.

Dans ce qui subsiste aujourd'hui du peuple « Koesan », ces peuples des confins, Griquas, Namaqua, Korana, Herero, Damara, tous bien sûr classés dans les « Coloured », que reste-il d'authentique ? L'héritage Koesan est très controversé, et ceux qui s'en

réclament, surtout, ceux qui arborent à la ville des étoiles en peau de léopard ne sont pas les mieux placés pour le faire. Car comme le dit Jean François Fauvelle : « les Khoekhoe, ou quel que soit le nom qu'ils portent ou dont on les affuble, ont semé leurs traces tout au long de l'histoire, mais n'ont pas davantage aujourd'hui qu'hier le pouvoir de les rassembler ».

3. Les populations d'origine bantoue

Cette partie, sera consacrée aux populations noires d'origine bantoue qui représentent actuellement 80% des habitants de l'Afrique du sud et plus encore du reste de l'Afrique australe. Ces peuples ne font pas partie, stricto-sensu des premiers habitants de cette Afrique australe, étant originaires d'Afrique centrale, mais leurs migrations et leur incorporation à l'ensemble africain austral est parfaitement démontrée. Ces aspects n'ont rien de comparable à l'arrivée des européens et sont d'autant plus importants que la minorité blanche spécialement afrikaner, dans le but évident d'une justification de la ségrégation raciale, a longtemps prétendu que les arrivées blanches et bantoues avaient été simultanées.

On appelle aujourd'hui Bantou un vaste ensemble linguistique de 450 langues, s'étendant de l'Afrique centrale à l'Afrique australe. Cette unité linguistique permet de penser que les Bantous se sont répandus pendant 3 à 4 millénaires sur toute l'aire géographique qu'ils occupent actuellement : parvenus dans la région des grands lacs au début du premier millénaire de notre ère, ils constituent de nos jours le peuple Thonga au Mozambique et en Zambie. Plus à l'ouest, ils sont à l'origine d'un peuple, appelé Tswana, qui va très largement se métisser avec les Bochimans. Il représente actuellement 70% de la population du Botswana, et on dénombrerait 3, 5 millions de Tswana en Afrique du sud. Vivant dans des conditions très difficiles, ces populations se sont majoritairement fixées dans les centres urbains. D'autres branches bantoues, assez voisines, comme les Tumbuka, iront peupler le Malawi, la Zambie et le nord-est de l'Afrique du Sud. D'autres peuples bantouphones comme les Nguni, les Sotho, les Xhosa, les Zoulous poursuivront la migration vers le sud et vers l'an mille franchiront le fleuve Limpopo puis les fleuves Orange et Vaal et atteindront la pointe du sous-continent au XIV^{ème} siècle.

Ces Bantous, au départ agriculteurs, vont très vite devenir des éleveurs. Ils vont aussi parfaitement maîtriser les multiples techniques de la céramique, et surtout la métallurgie du fer. Leur organisation sociale, politique et culturelle, les échanges commerciaux qu'ils mettent en place sont de plus en plus complexes.

L'autre élément fondamental de la pénétration bantoue concerne les rapports avec les « San », c'est-à-dire Sankhoï et Khoekhoe. Une assimilation progressive a eu lieu, ce qui ne veut pas dire que tout s'est passé sans la moindre opposition, sans combats et sans effusion de sang. Ces groupes aux histoires et aux modes de vie totalement différents, ont réussi à former de nouvelles sociétés ; trois processus y ont contribué : l'incorporation linguistique, le métissage biologique, enfin l'hybridation culturelle.

Que se passe-t-il au moment de l'arrivée des Blancs ? Pendant un siècle, de 1650 à 1750, l'expansionnisme afrikaner se limite à la colonie du Cap, et les contacts entre européens et populations bantoues s'effectuent assez paisiblement le long de la cote sud-est. Il en va différemment à partir de la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle. Désireux à la fois d'échapper à la tutelle de la Compagnie des Indes Orientales et d'assurer de nouveaux pâturages pour leurs troupeaux, les Boers vont affronter les Xhosa, peuple bantou le plus méridional du sous-continent. Ainsi vont se déclencher cinq guerres dites « Cafres », entre 1770 et 1814, toutes bien sûr à l'avantage des blancs. Après 1814, les

Anglais, nouveaux maîtres de la colonie, mettent en place une politique volontariste de peuplement anglophone et rejettent les Xhosas, loin à l'est, où ils sont parqués dans un espace très restreint. Ces malheureux seront sauvés grâce à l'intervention de missionnaires calvinistes qui vont les christianiser, les éduquer, et les initier aux techniques agricoles modernes. Ces Xhosas émigreront ensuite dans les villes sud-africaines où ils finiront par assez bien s'intégrer. Aujourd'hui, au nombre de 5 millions, ils représentent 12, 5% de la population sud-africaine.

La reprise de l'expansionnisme afrikaner autour de 1830, le grand Trek, que nous avons évoqué plus haut, épopée, largement mythifiée au XX^{ième} siècle par le pouvoir ségrégationniste blanc, qui l'avait assimilée à la conquête de la terre promise par les Hébreux, va déclencher une série de guerres avec les populations bantouphones, établies sur tout le plateau sud-africain. Face à la détermination des Boers, bien décidés à établir leurs fermes sur de bonnes terres, les diverses ethnies bantoues, vont se regrouper et créer des royaumes dotés d'organisations militaires efficaces. Le plus important royaume sera celui des Zoulous qu'une personnalité charismatique va diriger Chaka. Doté d'une volonté inébranlable et d'un sens de l'organisation remarquable, il va réussir à constituer un royaume militaire vaste et puissant doté d'une armée redoutable, avec une discipline de fer, un armement et une stratégie efficaces. Malheureusement, ses méthodes d'une extrême brutalité aboutiront à l'élimination physique de très nombreuses populations. C'est ce qu'on a appelé le « Mfecane », c'est-à-dire une diminution massive de la population locale et en conséquence une désertification du territoire, facilitant ainsi la tâche des immigrants Boers. Certes, les rois zoulous se battraient vaillamment contre les envahisseurs blancs et leur infligeront de douloureuses défaites, mais le 18 décembre 1838 les Afrikaners remportent la bataille décisive de « Blood-River ». Dès lors ils pourront s'implanter dans toute la partie centre est du sous-continent. La résistance zoulou continuera jusqu'à la fin du XIX^{ième} siècle et mènera la vie dure tant aux Boers, qu'aux troupes anglaises. Nous avons tous en mémoire la mort tragique du Prince Impérial français, en 1879, dans un affrontement anglo-zoulou. Ajoutons que les zoulous n'ont pas été les seuls à combattre pour leur indépendance ; les royaumes Sotho, Ndébélé, Swazi et Zuka y ont également participé. Quoi qu'il en soit, les nouvelles vagues d'immigration après les découvertes des mines de diamants, puis d'or, la supériorité des armes des colonisateurs, et les divisions et rivalités des peuples noirs, vont entraîner leur spoliation, leur asservissement et leur aliénation. La conquête et la consolidation territoriale seront achevées en 1895 ; elles se réaliseront au détriment des sociétés africaines, délibérément brisées, jusque dans leur épaisseur culturelle, mais il ne faudrait pas conclure à leur destruction totale, comparable à ce qui a prévalu vis-à-vis du peuple Koesan. Les sociétés bantouphones, beaucoup plus résilientes, ancrées dans de puissantes traditions guerrières, structurées par des pouvoirs cheffaux⁵ solides, et conservant la mémoire des forces anciennes ont su se maintenir contre vents et marées. Un des exemples en est la reconnaissance de deux États, qui existent toujours, le Lesotho et le Swaziland. Et cette résilience, malgré la terrible chape de plomb qui va s'abattre sur le pays avec la ségrégation dans un premier temps, puis l'horreur de l'apartheid ensuite, va engendrer un mouvement de résistance puissant d'où émergera le personnage devenu légendaire de Nelson Mandela.⁶

⁵ Néologisme utilisé par les auteurs

⁶ « Un long chemin vers la liberté » autobiographie de Nelson Mandela

Conclusion

En début de notre exposé, nous avons évoqué la figure emblématique de Sarah Baartman, la Vénus hottentote, victime de toutes les exploitations, coloniale, masculine, et scientifique. Son appartenance « Koesan » fait d'elle l'ancêtre idéale pour la nouvelle Afrique du Sud. Les Koesan sont ancêtres de la nation à plusieurs titres : comme premiers occupants du sol bien sûr, et révéérés comme tels dans les cultures traditionnelles bantoues ; présents encore aujourd'hui par leur art rupestre promu art national ; présents aussi biologiquement, à des degrés divers dans la généalogie de presque toutes les communautés. Peuple massacré et disparu, il est devenu le symbole de la nation toute entière, placée sous le signe de l'expiation du passé. En ce sens il fait de tous les Sud-Africains les membres d'un même lignage, et place l'avenir du pays, sous le signe des origines.

BIBLIOGRAPHIE :

- Badou G. « L'énigme de la Vénus hottentote », J. C. Lattes, Paris, 2000
- Brink A. « Une saison Blanche et Sèche », Stock, Paris, 1980
- Gervais-Lambony P. « L'Afrique du Sud et les états voisins », Armand Colin, Paris 1997
- Fauvelle F. X. « À la recherche du Sauvage Idéal » Seuil, Paris, 2017
- Fauvelle F. X. « Histoire de l'Afrique du Sud » Seuil, Paris 2013 (nouvelle édition)
- Fauvelle F. X. « L'invention du hottentot » Publications de la Sorbonne, 2002
- Le Quellec J. -L. « Art rupestre et mythologies en Afrique » Flammarion, Paris 2004
- Maquet J. « Les civilisations noires », Marabout, Paris 1981
- Maquet J. « Les hottentots », « les bushmen », Encyclopedia Universalis 2017
- Patou-Mathis Marylène « à la rencontre des bushmen, derniers chasseurs cueilleurs du Kalahari, Perrin, Paris, 2007
- Web-bibliographie, Afrique du Sud, portail officiel, [http : //www. gov. za](http://www.gov.za)

Séance du 22 mai 2020
(par visioconférence à cause de la pandémie Covid 19)

Évolution de la pensée médicale en Occident Brève histoire

Dr Etienne CUÉNANT

Société Montpellieraine d'Histoire de la Médecine
Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

MOTS-CLÉS

Unicité-dualité du corps, effet, cause, corrélation.

RÉSUMÉ

L'histoire de la médecine est le plus souvent évoquée sous le prisme de l'heuristique. Il s'agit là de regarder comment la pensée médicale à travers le temps aborde deux questions toujours d'actualité : *quid* de l'effet et de la cause, de l'unicité ou de la dualité corps-esprit ?

Dans l'histoire en général et dans celle de la médecine en particulier, il n'y a pas de génération spontanée. Tout ce que nous faisons et la manière dont nous l'accomplissons vient de ceux qui nous ont précédé. Découvrir n'est pas inventer.

Pour comprendre cette évolution de la pensée médicale, il faut avoir à l'esprit deux questions essentielles, toujours d'actualité :

- Le corps et l'esprit. Si l'holisme règne déjà chez les présocratiques, les neurosciences tendent aussi aujourd'hui à l'unicité, mais la question de la dualité a longtemps prévalu au cours de l'Histoire.
- L'effet et sa cause. Plus l'étiogénèse, l'étiopathologie et l'épistémologie progressent, plus la cause s'éloigne de l'effet. Le problème de la causalité est loin d'être réglé surtout si l'on sait combien il est parfois difficile de faire la distinction entre corrélation et causalité.

On peut distinguer par commodité trois périodes :

- De l'Antiquité à la Renaissance. Jusqu'à Montaigne, vivre c'est apprendre à mourir,
- De la Renaissance à la révolution Bernardienne, vivre c'est découvrir la vie au sens biologique du terme,
- Dans une dernière période plus contemporaine, qui part du XX^{ème} siècle ou plus précisément depuis 1950, vivre c'est reculer la mort.

1. La période d'Hippocrate (-460, -370)

La médecine hippocratique s'inscrit dans l'harmonie du monde et sa préservation. Rien n'est plus précieux pour les Grecs que cette harmonie.

- L'homme est un tout dans son milieu naturel et culturel (nomos) ce qui signifie : avant tout ne pas nuire, apporter du bien-être (physique et mental).

- Elle rompt avec le divinatoire et ouvre la porte à la rationalité.
- Elle énonce que les maladies sont somatiques et que tout ce qui se produit a une cause.
- L'approche du malade est complète : Interrogatoire, observation, examen physique. D'où l'on comprend que :
 - C'est une médecine expectante. Personne pas même le médecin ne peut avoir la prétention de changer le cours des choses, donc de la maladie. D'où l'importance du diagnostic pour étayer un pronostic.
 - C'est une médecine du bien-être et donc préventive. Les régimes, l'exercice dont celui sexuel, la gymnastique tiennent une place de choix. (D'où l'on comprend qu'elle est réservée à l'aristocratie, on voit mal un ilote au gymnase !).
 - Mais cette médecine se fait hors du champ de l'anatomie, elle est donc conceptuelle et spéculative.

Différents mouvements de pensée apparaissent d'Hippocrate à Galien notamment dans les écoles de Cnide et d'Alexandrie. Pour illustration :

- Les méthodistes ont le souci à partir des observations diverses, d'isoler des communautés apparentes et de les classer. Ce qui deviendra la taxonomie puis la nosologie.
- Les empiristes pour lesquels la cause existe bien mais elle est cachée, donc s'en tenir aux effets.

Les dogmatiques pensent que seule la spéculation peut faire avancer la médecine. Elle fait donc la part belle aux médecins capables de l'élaborer.

Mais tout ceci reste sans effet sur le traitement. Heureusement, il y a la pathologie externe pour passer du conceptuel au pragmatisme :

- Une luxation s'observe avant de choisir la manœuvre de réduction.
- Une strangurie (rétention urinaire) se palpe avant que la sonde ne soulage.

Avec Galien (130-210) la médecine progresse sans renoncer à ses bases hippocratiques. Galien est le chantre de la théorie des humeurs : sang, lymphe, bile (jaune) et atrabile (bile noire). L'équilibre des humeurs régit la santé et le déséquilibre la maladie. Ce système d'apparence désuet est plus intelligent qu'il n'y paraît puisque l'individu seul est responsable de son état. Ces humeurs nous ont laissé les tempéraments que nous utilisons encore aujourd'hui lorsque l'on dit de quelqu'un qu'il est : sanguin, lymphatique, bilieux, mélancolique (atrabilaire). On a cru dans cette théorie des humeurs jusqu'au XVIII^{ème} siècle. (Dernier traité concluant de centaines d'autres : *Le miroir des urines* par Jean Davach de la Rivière 1762 – Les urines étant l'émonctoire des coctions au niveau du foie !).

L'empreinte actuelle de cette médecine humorale se retrouve dans les dosages biologiques sanguins et urinaires.

Galien énonce aussi que *la médecine possède deux jambes : l'expérience et le raisonnement*. Galien est déjà anatomiste et commente certaines de ses expériences : section des nerfs, ligatures des artères et des veines, des uretères.

Il existe quatre organes principaux en fonction de leur vertu :

- le cerveau pour la vertu psychique,
- le cœur pour la vertu vitale (se rappeler le thermocardiocentrisme d'Aristote),
- le foie pour la vertu naturelle,
- le testicule pour la vertu générationnelle.

Au total : une médecine qui met en place tous les fondamentaux utilisés de nos jours : observation, rationalité, causalité. Début de recherche anatomique pour l'élaboration physiologique. Donc, on peut dire un excellent départ. Hélas tout ceci reste

en rade jusqu'à la Renaissance. Tout se joue ici entre la théorie (médecine) et le savoir-faire (médecin).

La critique de cette médecine est évoquée par Montaigne qui la juge inefficace en raison de la dispersion de son pragmatisme et de sa rationalité. Comment s'y retrouver dans tout ce capharnaüm, il dit : *Hérophile loge la cause des maladies aux humeurs, Érasistrate au sang des artères, Asclépiade aux arômes invisibles, Alcméon aux variations des forces corporelles, Dioclès dans l'intégralité des forces corporelles et de l'air respiré, Strato dans la crudité et la coction des aliments ingérés, Hippocrate la loge aux esprits.*

Il faut selon lui *être son propre médecin, et affirmer que sa santé est sa propre volupté.*

(On précise que Montaigne était atteint de la maladie de la pierre et que tous les écrivains et philosophes qui se sont exprimés jusqu'au début du XX^{ème} siècle sur leur maladie ont dit exactement la même chose : ne faire confiance qu'en soi même pour sa santé).

2. De la Renaissance à l'époque Bernardienne

2.1. La Renaissance

La Renaissance (qui au sens vrai correspond à un retour aux valeurs de l'antique) c'est le triomphe du corps.

Si Hippocrate avait détaché la médecine du divinatoire, la Renaissance va détacher le corps, l'homme du religieux.

Le corps est parfait, à l'image de l'allégorie du corps parfait de la statuaire grecque (avec pour modèle *le Torse du Belvédère* d'Apollonios d'Athènes). L'homme est au centre du monde du microcosme comme du macrocosme.

2.2. Le Corps parfait

Ce corps parfait c'est le corps de l'anatomie. Ce corps fouillé, exploré, exposé dans la *Fabrica* de Vésale (1550). Il montre le corps comme une architecture achevée, absolue. (On remarquera qu'entre 1550 et 1570 sont publiés trois autres traités d'anatomie d'envergure : Charles Estienne, Juan Valverde, Ambroise Paré).

L'approche anatomique est la grande révolution de la médecine (que continue d'explorer aujourd'hui une imagerie de plus en plus performante qui en découle directement). De l'anatomie des organes on passera à celle des tissus (de Bichat) puis à celle des cellules (de Virchow).

Mais quand on a demandé à Vésale s'il avait vu l'âme, il a répondu que non et revoilà le corps séparé de l'esprit.

Voilà donc le corps démonté comme un puzzle, observé maintenant de plus près depuis la découverte du microscope par Leeuwenhoek (circa 1670), par Morgagni (circa 1720).

Cette dimension de l'exploration anatomique associée à un début de pragmatisme expérimental ouvre la voie à la physiologie et survient dans ce contexte cette autre découverte fondamentale, celle de la double circulation cardiaque (cœur-poumon) de Harvey, en 1628. Cette découverte est aussi révolutionnaire que la découverte de l'héliocentrisme.

Dès lors, l'ancien monde s'effondre :

- Les solidistes l'emportent sur les humoristes puisque ce sont les organes qui prévalent (pour illustrer : Bohr montre que l'urine vient de la séparation du plasma par le rein et n'est donc plus l'émonctoire des coctions)
- Le thermocardiocentrisme d'Aristote s'effondre lui aussi, puisque le cœur n'est qu'un muscle et la température du corps la même partout dans les vaisseaux.

Pour autant les problèmes fondamentaux ne sont pas résolus et réapparaissent les deux éternelles questions :

- Comment est régie la vie au sens biologique du terme ? L'homme est-il un tout ou la juxtaposition de ses parties, de ses systèmes ?
- Comment s'organisent la maladie et la réaction de l'individu à celle-ci ? Autrement dit *quid* de l'effet et de sa cause.

2.3. Comment fonctionne l'individu ?

a) La tentation de vouloir animer le puzzle selon les modèles mécaniques, chimiques est grande pour montrer que l'homme n'est que mécanique et/ou chimie.

- La iatrochimie (de iatro : médecine) prétend que tout est réaction chimique.
 - Paracelce (1483-1541) remplace les humeurs par le sel, le soufre et le mercure.
 - Hennig Brand, en 1677, découvre la présence de phosphore dans l'urine, ce n'est pas un élément organique spécifique mais le même que l'on trouve dans la nature. Ces composés, ce sont ceux de la chimie de Fourcroy.
 - Wohler (1828) fait la synthèse *in vitro* de l'urée 1 ammoniac et 4 C02 : « le rein ne fait pas mieux » .
- Les iatomécaniciens énoncent que l'homme n'est qu'une machine et que le corps n'est que matière, rien que matière. À la différence de l'animal, selon Descartes, l'homme possède bien une *res cogitans*. Plus encore, selon de La Mettrie, la pensée n'est qu'un aspect de cette organisation mécanique complexe (*L'homme Machine* 1747). Baglivi, en 1696, énonce tout ceci parfaitement : *Le corps humain considéré au point de vue de ses actes physiques, n'est au fond qu'un ensemble de mouvements empruntés à la mécanique ou à la chimie, quoique déterminé par des lois d'un ordre purement mathématique* .

On remarquera qu'on est en plein dans cette médecine avec : son robot, ses algorithmes et l'intelligence artificielle.

b) Mais que tirent en pratique les médecins de cet ordre nouveau du matérialisme et du mécanisme : peu de choses ? On commence à penser que c'est insuffisant et apparaît une critique médicale du matérialisme : Sthal (1659-1734) énonce qu'*aucune intelligence de cet ordre n'est tutélaire au fonctionnement des organes*. Condillac (1714-1780) empiriste, énonce que notre relation au monde vient de nos cinq sens, donc du sensible qui est à l'exact opposé de la matière.

Voltaire, Rousseau, La Bruyère s'opposent à cette vision strictement matérialiste : il n'y a pas de matière dans l'idée, dans la pensée.

C'est dans ce contexte de prévalence des organicistes que naît en réaction le Vitalisme de Barthez (1734-1806) qui énonce que l'homme n'est pas réductible à ses propriétés ou à des lois physicochimiques et qu'il existe un *principe vital, simple faculté du corps humain, qui nous est inconnue dans son essence mais qui est douée de forces motrices et sensibles*. Barthez ne ferme pas la porte, le principe qui ne représente en rien une force surnaturelle ou transcendantale et que l'on peut nommer X, Y ou Z sera sans doute découvert un jour. Barthez, et c'est important, ne s'intéresse donc qu'à la question biologique. Il s'agit d'une approche phénoménologique (avant l'heure d'Husserl) Ce que préconise Barthez au médecin c'est : ne vous occupez pas des causes, observez vos malades et traitez les au mieux.

2.4. Car la relation de l'effet à sa cause n'est toujours pas établie.

La clinique a fait de gros progrès dans la description des signes, des symptômes, et le regroupement en maladies et ce grâce à l'Anglais Sydenham (1624-1689) et le Montpelliérain Boissier de Sauvages (1706-1767) auteur de la *Nosologie méthodique*. Il affirme que *l'art de décrire est le suprême art en médecine, tout pâlit devant lui*.

Mais ce raffinement de la clinique tourne sur lui-même. Et, comme l'explique très bien Michel Foucault dans *Naissance de la clinique* : la clinique poussée à ce niveau, c'est l'ère de l'histoire, il manquait quelque chose, il manquait la géographie, géographie que l'on découvre en ouvrant les cadavres et c'est l'avènement de l'anatomo-clinique.

À Montpellier, Raymond Vieussens (1641-1715), chirurgien à l'Hôtel Dieu, aurait ouvert près de 500 cadavres et Thomas Goulard (1697-1784) en ouverture de son *Traité sur les maladies de l'urètre* dit : Persuadé que le meilleur des livres ne saurait nous instruire aussi solidement que l'ouverture des cadavres, je n'ai point négligé d'en ouvrir.

Cet engouement pour l'anatomo-clinique est immense. Le revers de la médaille est que la maladie (et donc le malade) n'est reconnue que si on lui attribue une lésion organique. Tout se passe comme si on attendait la mort du malade pour l'ouvrir et donner « vie » à sa maladie.

D'autre part il ne faut pas confondre corrélation et causalité, ce qui a été à l'origine de nombreuses erreurs de jugement (et l'est encore aujourd'hui). Lorsque que Laennec (1781-1826) énonce que la c'est la lésion de l'organe qui fait la maladie : rien n'est moins sûr car la maladie peut aussi faire la lésion de l'organe. C'est déjà plus juste lorsque Bichat (1771-1802) dit que la lésion tissulaire détermine l'apparition des symptômes. Mais quand Broussais (1772-1838) affirme que les phénomènes de la maladie et de la santé ne diffèrent que par l'intensité, il confond à l'évidence la cause et l'effet.

Pour autant cette avancée scientifique, conceptuelle, n'apporte pas grand-chose aux malades et l'approche vitaliste, qui s'occupe plus de traiter le malade que de fouiller dans ses organes, garde de la pertinence.

3. C'est dans cette ambiance que Claude Bernard va tenter de fixer la causalité

En étudiant la physiologie, qui est la base de la médecine expérimentale laquelle est simplement la vérification expérimentale d'une hypothèse scientifique, il fixe les bases encore utilisées de nos jours que je rappelle ici :

Pour une expérience il faut trois choses :

- Une idée préconçue ou préméditée.
- Décrire les conditions de l'expérience et la qualité de la méthodologie est essentielle.
- Puis décrire les faits observés de façon impartiale.

Il y a deux formes possibles :

- La forme interrogative ou investigatrice : c'est celle où l'on ne sait pas et où l'on cherche à s'instruire.
- La forme démonstrative de celui qui sait et qui souhaite en convaincre un autre scientifiquement.

Enfin il y a deux façons de raisonner, de considérer un fait :

- celui qui est subjectif c'est-à-dire conscient et certain (ce que Descartes nomme le fait *a priori*),

- celui qui est objectif (c'est-à-dire représenté dans l'esprit, conceptuel) donc inconscient et qui est expérimental (*a posteriori*).

Mais à cette réflexion implacable il y a toutefois deux biais importants :

- Claude Bernard n'a pas cru dans la loi du nombre et a ignoré la statistique.
- et ce en raison du déterminisme auquel il est très attaché : dans les conditions de l'expérimentation, de l'examen, un fait apparaît ou n'apparaît pas, ce qui, bien sûr, n'est pas juste.

Cet engagement dans la rationalité est un tournant dans l'histoire de la pensée médicale qu'elle dépasse largement puisque le naturalisme littéraire, celui de Zola en particulier, vient exactement de là.

4. Notre époque contemporaine

Depuis 1950, avec l'arrivée des antibiotiques, de l'anesthésie profonde et maîtrisée, de la réanimation par l'alimentation parentérale, la médecine bénéficie d'un progrès asymptotique. Toutefois, rappelons ici la très grande importance de l'hygiène collective, particulière et médicale élaborée fin XIX^{ème} et début XX^{ème} qui a une part capitale dans ce progrès. C'est un des rares moments où le médecin, le politique et l'urbaniste élaborent une stratégie qui véritablement a augmenté la vie qualitativement et quantitativement.

Notre époque est marquée par plusieurs faits dont je retiens :

- Le retour du malade (non pas qu'au XX^{ème} siècle le malade soit négligé, l'enseignement place tout de même le malade au cœur de la réflexion) par le développement de l'éthique médicale avec pour corollaire l'émergence de groupes de malades qui vont prendre de l'importance et devenir de vrais relais à nos pratiques si elles vont bien dans le sens du malade (ce qui ne va pas forcément de soi).
- Le passage de l'aigu au chronique. Il y a encore 50 ans, tout l'enseignement et toute l'idée de l'engagement du médecin étaient basés sur l'idée de l'aigu. Il suffit de se reporter aux questions d'internat des années 60-80 où tout était aigu : l'appendicite, le diabète, l'insuffisance rénale, le cancer etc... Il fallait toujours faire vite. Le progrès a phagocyté l'aigu et l'a chronicisé.
- Le corollaire est que nous passons d'une médecine verticale cloisonnée (dans laquelle est née l'hyperspécialisation) à une médecine horizontale transdisciplinaire où il faut que nous changions nos modes d'approches pour les autonomiser quitte à être moins performants silos par silos. La verticalité et son chacun pour soi aboutissent aujourd'hui à des malades qui prennent 20 molécules différentes par jour ce qui n'a aucun sens ni aucun bénéfice.
- Enfin, à côté de la Médecine s'est installée la Santé. L'OMS définit en 1949 la santé comme le bien être du corps, de l'esprit et du social, ce qui a permis à l'Administration (par le biais du social) de s'immiscer dans les stratégies médicales en inventant d'ailleurs le concept (fallacieux) de soignant indirect. La nébuleuse "Santé" est comparable à l'Hydre de Lerne. Dès qu'une direction, agence, commissariat, autorité faillit à son devoir au lieu de l'éliminer on en nomme deux autres pour la contrôler. Chacun s'épie et personne ne s'épaule. Les exemples que nous venons de vivre montrent que cette nébuleuse est loin d'être convenablement orchestrée. Le problème est qu'on ne peut pas penser la médecine dans cette obésité bureaucratique. La jargonophrasie puérile des tutelles est exemplaire. Lorsqu'on commence une circulaire par : *afin que de pouvoir et pour ce faire* la pensée fait défaut et la norme remplace le fond.

De plus en l'absence de réflexions sur ses missions et tenant les médecins à l'écart de celles-ci, la Sécurité Sociale comme l'Administration hospitalière n'ont pas su nommer ses "clients".

- La Sécurité Sociale : vendeur et acheteur de soin unique (ce qui est inique dans un monde ouvert). Au lieu de s'occuper de ses clients c'est-à-dire des malades, en travaillant au quotidien avec les sociétés savantes, s'en est tenue au contrôle médical et à la stratégie d'exercice du métier de médecin, de sa rémunération, sans se soucier nullement d'évaluer les pratiques. Résultat plus le temps avance plus le système se complexifie, moins les malades sont pris en charge. C'est exactement à cet endroit précis qu'au lieu de se remettre en question, elle pense sa présence plus indispensable que jamais. On ne peut s'attendre à rien tant que le politique ne reprendra pas l'autorité en main et ne séparera pas le vendeur de l'acheteur de soins.
- L'hôpital en voulant appliquer des méthodes de gestions managériales industrielles a, lui aussi, tout confondu. Les clients de l'hôpital ne sont pas les malades mais les médecins qui sont les apporteurs d'affaires (le secteur libéral l'a bien mieux intégré). Au lieu de les considérer comme tels on a organisé des sectorisations, des comités pour avoir la main sur les médecins. Tout le monde perd du temps au détriment du malade. La cerise sur le gâteau : l'administration s'est personnellement occupée de la gestion des urgences pour capter les malades et remplir les services avec les résultats désastreux connus désormais nationalement. La démotivation gagne tout le monde et la fuite des élites s'installe.

Certes le pouvoir ne se dichotomise pas, mais il faut remettre le patient au cœur de la Sécurité Sociale, le médecin au cœur de l'hôpital public. On ne peut penser la médecine dans un contexte d'opposition entre les différents protagonistes.

Pour terminer sur une note plus médicale et pour bien montrer l'importance de l'histoire de la médecine, il est admis aujourd'hui par toutes les Sociétés Savantes qu'il n'y a que trois facteurs sur lesquels on puisse agir pour freiner significativement l'incidence des maladies chroniques (toutes confondues) :

- 1) L'alimentation ; 2) L'addiction ; 3) La sédentarité.

C'est exactement ce que dit Hippocrate dans ses Régimes. On aurait pu le lire, l'écouter, le prendre au sérieux et le budget de notre santé s'en serait trouvé plus conforté. On serait aussi bien inspiré de le suivre quand il énonce que l'approche du malade est complète : interrogatoire, observation, examen physique. La disparition progressive de l'interrogatoire et de l'examen clinique au profit d'un arsenal biologique et d'imagerie, certes très performant, induit des errances diagnostiques qui feraient sourire un centenaire.

Longue vie à Hippocrate !

Séance du 22 juin 2020

Maguelone et ses chanoines au XIV^e siècle

Daniel LE BLÉVEC

Professeur émérite en histoire médiévale

MOTS CLÉS

Cathédrale, chanoine, chapitre, évêque, heures canoniales, Jean de Vissec, Maguelone, Montpellier, papauté, statuts capitulaires

RÉSUMÉ

La situation insulaire et maritime de la cathédrale de Maguelone et des bâtiments canoniaux qui l'entouraient au Moyen Âge a fortement influencé le genre de vie des chanoines en charge de la célébration des offices et de l'accueil des fidèles. Jusqu'au transfert du siège de l'évêché à Montpellier en 1536, les religieux ont dû composer avec une réalité géographique contraignante. À côté des vestiges matériels encore visibles – essentiellement le bâtiment de la cathédrale – l'abondance et la qualité des sources écrites, conservées aux Archives départementales de l'Hérault, permettent une évocation précise des lieux, des hommes qui y ont vécu et des activités qu'ils y ont pratiquées. Le XIV^e siècle, période privilégiée par la documentation, retient particulièrement l'attention, grâce notamment aux Statuts capitulaires de 1331, récemment édités.

Nota : À cause du confinement sanitaire dû à la Covid 19, cette présentation a été faite en visio-conférence.

L'évêché de Maguelone, dont a dépendu Montpellier au Moyen Âge, présente une singularité qui tient à la situation géographique de son siège, dans une île au milieu d'un étang du littoral méditerranéen. Une telle implantation devait durablement influencer l'organisation au quotidien de ceux qui y résidaient, en premier lieu les évêques et les chanoines qui s'y sont succédé tout au long des siècles médiévaux, et jusqu'au transfert du siège épiscopal à Montpellier en 1536. Avant de les présenter, tels que les sources nous permettent d'en cerner la présence et les activités, il est essentiel de s'attarder préalablement sur les lieux qui ont été leur cadre de vie.

1. Les lieux

La situation insulaire de l'évêché de Maguelone est tout à fait singulière lorsqu'on la compare à la plupart des implantations des cathédrales et de leur quartier canonial. Ce n'est pas le cas des monastères : on sait que certains ont été fondés dans des îles, en raison d'une volonté affirmée de favoriser un isolement propice à la prière, spécifique de la vocation monastique. Lérins, Noirmoutier, le Mont-Saint-Michel, pour ne citer que

quelques exemples, en apportent un témoignage éloquent. En revanche que le siège d'un évêché occupe une position insulaire est beaucoup plus rare. Il n'en existe que deux autres exemples : la cathédrale de Torcello, dans la lagune de Venise, et la cathédrale de Kirkwall, dans une île des Orcades, au nord de l'Écosse. Pour la France, Maguelone est la seule cathédrale édifiée dans une île avec un territoire diocésain continental.

Pourtant une situation aussi étrange n'a jamais été un obstacle pour le fonctionnement des institutions diocésaines, ni pour le déroulement normal de la vie religieuse liée à la fonction épiscopale et canoniale. Le diocèse de Maguelone n'est pas très étendu : une cinquantaine de kilomètres tout au plus séparent la cathédrale des paroisses les plus éloignées, au nord, autour de Ganges. Il fait partie de ces « petits » diocèses méridionaux, comme Agde ou Lodève, pour ne citer que les plus proches, où la distance à parcourir par les fidèles n'est pas un empêchement pour rejoindre aisément la cathédrale. L'accès à un lieu aussi isolé ne semble pas non plus poser problème à ceux qui souhaitent s'y rendre, que le déplacement se fasse en barque à travers l'étang, depuis Lattes ou à pied, via Villeneuve, en empruntant un pont de bois édifié au XI^e siècle, ouvrage dont l'entretien et la surveillance étaient placés sous la responsabilité d'un officier particulier du chapitre, le *pontanier*. Sauf bien sûr en cas de tempête, car le pont, peu élevé au-dessus du niveau de l'eau, était alors facilement submergé. Donc globalement une situation certes peu commode, mais pas non plus insurmontable¹ et une implantation tournée vers le continent, plus que vers la mer, dont on rappellera qu'elle est alors un espace répulsif, redouté, car de là viennent tous les dangers, notamment celui de la piraterie, qui a sévi à l'état endémique pendant tout le Moyen Âge.

Situer les lieux et retrouver la configuration des différentes parties de l'évêché, cadre de vie des chanoines au Moyen Âge, est une démarche aisée, grâce aux plans dessinés par les archéologues qui ont travaillé sur le site depuis le XIX^e siècle. On pourra se reporter par exemple à celui qui figure dans le livret rédigé par Robert Saint-Jean, présentant la cathédrale et son environnement² (figure 1).

Au centre se dresse la cathédrale romane, partagée entre les fidèles qui occupent la nef et le clergé auquel sont réservés le chœur et la tribune. La jouxtant : la tour de l'évêque, le cloître avec autour les espaces réservés aux chanoines, le réfectoire dans l'aile nord, la salle capitulaire dans l'aile orientale, au-dessus le dortoir permettant un accès direct à la tribune pour la célébration des offices de nuit, le tout enserré dans une première enceinte, dite « des portes en fer », symbolisant également la clôture canoniale. Au-delà de cette première enceinte se répartissent les bâtiments annexes hors clôture, l'hôtellerie, l'aumônerie, la paneterie, la buanderie, l'infirmerie, le cimetière, l'ensemble étant entouré par une deuxième enceinte dite « des portes en bois ». Il y avait en effet

¹ Sur le site et ses contraintes, voir : Martine Ambert, « L'île de Maguelone : environnement et contraintes à l'époque médiévale », dans *L'évêché de Maguelone au Moyen Âge*, sous la dir. de Daniel Le Blévec et Thomas Granier, Université Paul-Valéry Montpellier III, 2005, p. 11-26.

² Robert Saint-Jean, *Maguelone, ancienne cathédrale Saint-Pierre*, Éd. Les Compagnons de Maguelone, 1988. Il s'agit d'une reconstitution et non d'un plan archéologique. Il a été réactualisé par Yves Esquieu, *Autour de nos cathédrales. Quartiers canoniaux du sillon rhodanien et du littoral méditerranéen*, CNRS Éditions, Paris, 1992, p. 84. Une présentation de l'île et de la cathédrale a été donnée par Jean-Loup Lemaître : « Une cathédrale en son île : Maguelone », dans *La cathédrale (XII^e-XIV^e siècle)*, Toulouse, Privat, 1995 (Cahiers de Fanjeaux 30), p. 79-95. L'étude architecturale de l'édifice a fait l'objet des travaux de Jean Vallery-Radot, « L'ancienne cathédrale de Maguelone », *Congrès archéologique de France, CVIII^e session, Montpellier 1950*, Paris, 1951, p. 60-89 et de Robert Saint-Jean, « Maguelone », dans *Languedoc roman*, La Pierre-qui-Vire, 1975 (La nuit des temps, 43), p. 226-244.

deux portes : à l'ouest la porte de l'Orme, au nord la porte de Villeneuve, d'où partait le chemin menant au pont.

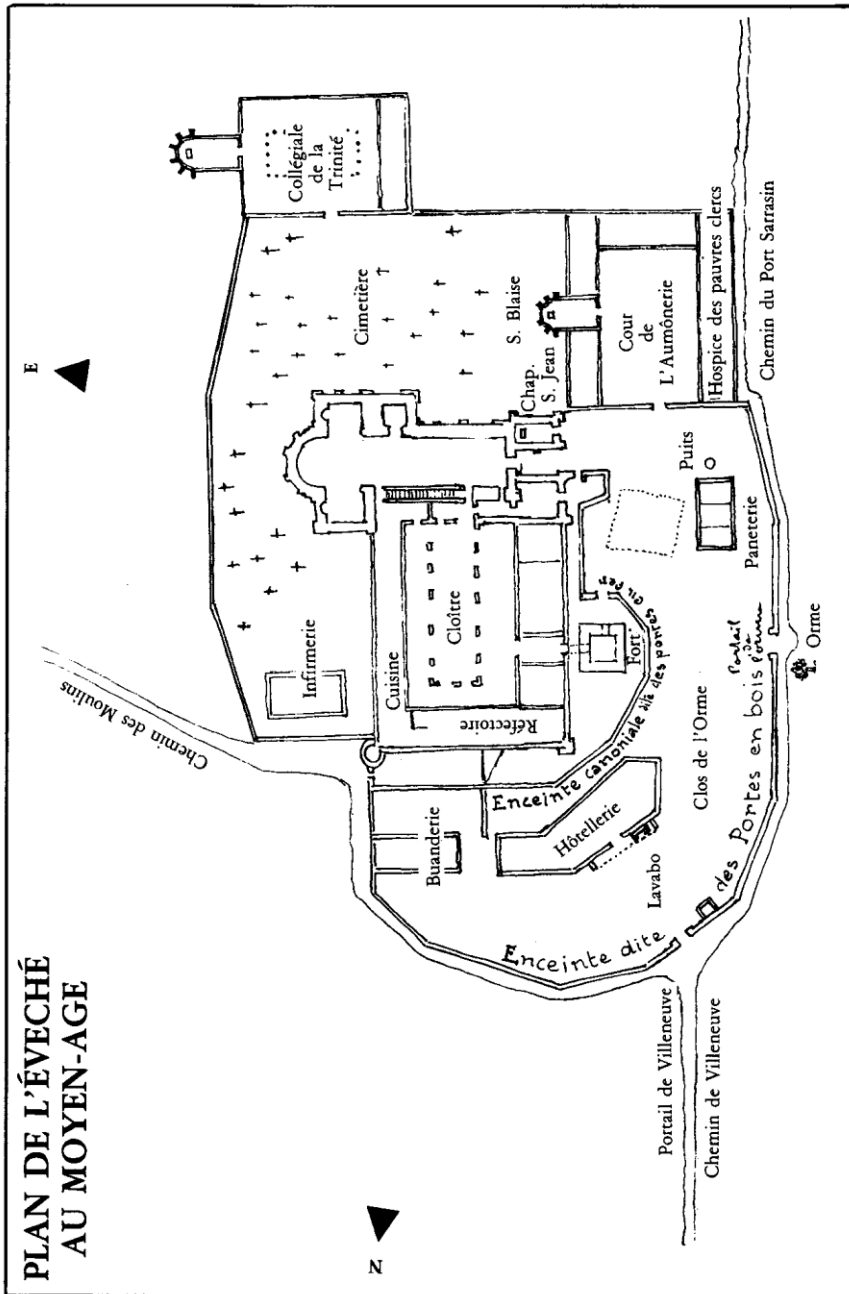


Figure 1 : Robert Saint-Jean, Maguelone, ancienne cathédrale Saint-Pierre, p. 10

Tout ou presque a disparu des bâtiments des chanoines, laissés à l'abandon après le transfert à Montpellier. Ce qui subsistait, notamment les parties fortifiées, fut démoli sur ordre de Richelieu, qui craignait que celles-ci ne servent de points d'appui à des

attaques venues de la mer. Seule l'église fut épargnée. Les vestiges subsistant des bâtiments claustraux servirent de carrière de pierre pour la construction au XVIII^e siècle du canal reliant, à travers l'étang, Sète au Rhône. Les fouilles ont seulement permis de retrouver quelques éléments du cloître. Il ne reste rien non plus des édifices annexes, sauf la chapelle Saint-Blaise, ancienne chapelle de l'aumônerie, reconstruite au XIX^e siècle par l'archéologue Frédéric Fabrège.

Sur ce personnage, qui fut membre de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier et fut l'un des premiers historiens de Maguelone, on renverra à la communication que lui a consacrée Gérard Cholvy dans la séance publique de l'Académie le 7 décembre 2015³. Fabrège fut un chercheur passionné ; pendant un demi-siècle il fouilla l'île, analysa les vestiges et publia des travaux sur lesquels ses successeurs purent s'appuyer pour approfondir le passé de ce mystérieux évêché disparu⁴. Les dernières recherches archéologiques en date ont été réalisées par Alexandrine Garnotel, Guy Barraol et Claude Reynaud. Le chantier qu'ils ont conduit il y a une vingtaine d'années, avec l'aide d'une équipe d'étudiants de l'université Paul-Valéry, a mis au jour à l'est de la cathédrale romane une nécropole et une basilique funéraire du haut Moyen Âge⁵. Outre la publication scientifique de leur fouille, ils ont récemment mis à la disposition du grand public le résultat de leurs recherches, replacées dans la longue durée du passé maguelonais, dans un petit ouvrage, qui vient désormais remplacer en l'actualisant le livret qu'avait écrit en son temps Robert Saint-Jean⁶.

Mais pour la connaissance précise des lieux qui furent au Moyen Âge le cadre de la vie religieuse à Maguelone et du fonctionnement de l'institution épiscopale et canoniale, les sources archéologiques n'offrent qu'un apport modeste. Plus riches en informations sont les sources écrites, en particulier les documents provenant de l'évêché lui-même, conservées aujourd'hui aux Archives de l'Hérault⁷. Elles ont été largement exploitées par les érudits dès le XIX^e siècle et une partie d'entre elles a fait l'objet d'éditions au début du XX^e siècle, en particulier le *Bullaire de Maguelone*, édité par les abbés Julien Rouquette et Augustin Villemagne, avec une préface de Frédéric Fabrège⁸, et le *Cartulaire de Maguelone*, dont la publication en plusieurs fascicules, commencée par Augustin Villemagne et achevée par Julien Rouquette, s'est étalée entre 1900 et 1924⁹. Ces éditions, très utiles, aujourd'hui facilement accessibles puisqu'elles sont consultables en ligne, ne doivent pas empêcher de recourir aux documents eux-mêmes, conservés en originaux ou en copie dans le riche fonds de Maguelone, car tout n'a pas été publié. Les chercheurs dont nous venons de citer les noms se sont essentiellement intéressés à la période de gloire et de splendeur de Maguelone, les XII^e et XIII^e siècles.

³ Gérard Cholvy, « Frédéric Fabrège (1842-1915). De Montpellier à Maguelone », *Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. Communications présentées en 2015*, p. 377-393.

⁴ Frédéric Fabrège, *Histoire de Maguelone*, Paris, A. Picard & fils ; Montpellier, F. Seguin, 3 t., 1894-1911. Voir Jean-Claude Richard, « Maguelone, petite île, grand passé », *Archéologia*, n° 23, juillet-août 1968, p. 50-55.

⁵ Guy Barraol et Alexandrine Garnotel, « Une église funéraire paléochrétienne à Maguelone », dans *L'évêché de Maguelone au Moyen Âge*, op. cit., p. 27-34.

⁶ Guy Barraol, Alexandrine Garnotel et Claude Reynaud, *Maguelone, de l'Antiquité à nos jours. Histoire, archéologie, environnement*, Éd. Les Compagnons de Maguelone, 2017.

⁷ Archives départementales de l'Hérault, série G.

⁸ Julien Rouquette et Augustin Villemagne, *Bullaire de l'Église de Maguelone*, Paris, Picard Fils ; Montpellier, Louis Vallat, 2 tomes, 1911-1914.

⁹ Augustin Villemagne et Julien Rouquette, *Cartulaire de Maguelone*, Montpellier Louis Vallat et Chez l'auteur, 1900-1927. L'abbé Rouquette devait largement utiliser ses dépouillements pour son *Histoire du diocèse de Maguelone*, Vic-la-Gardirole, Chez l'auteur, 1921 ; réimpr. avec une préface de Jean-Claude Richard, Lacour Éditeur, Nîmes, 1996.

La fin du Moyen Âge, le XIV^e siècle en particulier, a beaucoup moins passionné les éditeurs de textes. Il faut dire que Maguelone avait été, entre la fin du XII^e et la fin du XIII^e siècle, un grand foyer de rayonnement spirituel et intellectuel, un lieu d'études notamment de droit canonique, en lien avec les écoles montpelliéraines¹⁰. Le chapitre a été une pépinière d'évêques et de prélats qui, après leur canonicat, ont occupé des sièges épiscopaux ou abbaciaux, en Languedoc et en Provence, à Arles, à Avignon. Parmi les figures marquantes qui ont alors illustré le chapitre de Maguelone, citons Hugues de Miramar, juriste et théologien, devenu ensuite chartreux, auteur d'un célèbre traité de spiritualité, le *Liber de miseria hominis*, ou encore avant lui Pierre de Castelnau, qui après avoir été chanoine de Maguelone et archidiacre, devint cistercien à Fontfroide, puis légat du pape Innocent III en Languedoc, fut à la pointe de la lutte contre l'hérésie. Son meurtre à Saint-Gilles en janvier 1208 a été l'événement déclencheur de la croisade contre les Albigeois.

Mais à partir du XIV^e siècle l'évêché de Maguelone perd un peu de son éclat. Son rôle à l'échelle de la chrétienté devient plus modeste, avec des évêques souvent absents, un chapitre en proie aux dissensions internes. De fait, comme tous les évêchés du Midi, Maguelone entre dans la mouvance de la papauté, désormais installée à Avignon.

2. Évêques et chanoines

L'installation du siège apostolique à Avignon au début du XIV^e siècle va faire en effet de Maguelone, en raison de sa proximité géographique, un évêché convoité par les prélats de la curie pontificale. D'autant qu'en dépit de ses dimensions modestes, comme on l'a vu, l'évêché ne manque pas d'atouts et donc d'attraits : c'est aussi une seigneurie qui confère à son détenteur une autorité dépassant la seule dimension religieuse de la fonction car touchant ainsi au domaine politique et économique. Depuis les privilèges accordés par Urbain II à la fin du XI^e siècle, plaçant notamment Maguelone sous la protection directe de la papauté, le pouvoir temporel des évêques n'a cessé de s'affirmer sur la région. Ils sont comtes de Melgueil et de Montferrand. Ils sont surtout seigneurs d'une partie de la ville de Montpellier. Ce secteur urbain, situé à l'est, appelé Montpelliéret, s'organise autour du palais épiscopal, la Salle-l'Évêque. Les prélats en font progressivement leur lieu de résidence principal, plus agréable pour vivre que la tour froide et humide de l'île de Maguelone. C'est de là qu'ils gouvernent le diocèse, qu'ils rendent la justice, qu'ils reçoivent les hôtes de marque et gèrent les affaires, car l'évêché détient des revenus économiques substantiels : outre la dîme, outre les revenus agricoles venant de son patrimoine foncier, il possède des salines, des droits de pêche et des péages sur les bateaux naviguant sur l'étang. Compte tenu de l'important trafic de marchandises transitant par le port de Lattes c'est toute une partie du commerce maritime de Montpellier, à l'entrée comme à la sortie, qui est ainsi sous le contrôle financier des évêques de Maguelone¹¹.

Enfin, l'évêque exerce une certaine autorité sur l'université, en particulier sur les jurys d'examen et la collation des grades. Mais au XIV^e siècle son pouvoir à cet égard est de plus en plus battu en brèche par les aspirations à plus d'autonomie, tant de la part

¹⁰ Jacques Verger, « Les évêques de Maguelone et les universités de Montpellier (XII^e-XIV^e siècles) », dans *L'évêché de Maguelone au Moyen Âge*, op. cit., p. 117-130.

¹¹ Henri Vidal, dans *Le diocèse de Montpellier*, sous la dir. de Gérard Cholvy, Éditions Beauchesne, Paris, 1976, partie II : « Le Moyen Âge », p. 35-104 ; Jean-Arnault Dérens, « La cathédrale et la ville : Maguelone-Montpellier (XIII^e-XIV^e siècle) », dans *La cathédrale (XII^e-XIV^e siècle)*, op. cit., p. 97-117.

des médecins que de celle des juristes. C'est un sujet bien connu, sur lequel de nombreux travaux ont été publiés, auxquels il suffit de renvoyer¹².

Ainsi, tant dans le domaine religieux que sur le plan économique et politique, l'évêché de Maguelone est une puissance de premier ordre dans la région, puissance qu'il partage en partie avec le chapitre, puisque traditionnellement au Moyen Âge, les revenus d'un évêché sont divisés en deux, la mense épiscopale et la mense canoniale, selon une répartition qui a souvent fait l'objet de disputes et de contestations entre les deux parties, dans tous les diocèses de la chrétienté.

La liste des évêques au XIV^e siècle nous livre des noms de personnages qui tous, d'une manière ou d'une autre, sont liés à la cour pontificale. Pour chacun d'eux, leur nomination au siège de Maguelone a été une étape importante dans leur carrière ecclésiastique. Dès 1306, c'est Clément V qui choisit le titulaire. Prenant prétexte de la mésentente régnant au sein du chapitre, les chanoines, divisés, n'arrivant pas à se mettre d'accord pour donner un successeur à Gaucelm de la Garde et ayant laissé l'évêché vacant pendant plusieurs mois du fait de leurs querelles, le pape désigne un prélat choisi en dehors du chapitre, Pierre de Lévis-Mirepoix (1306-1309). Chanoine de Notre-Dame de Paris, proche du roi de France, ce nouvel évêque appliqua avec zèle à Montpellier et dans le diocèse la politique anti-juive de Philippe le Bel. Il prit à cœur, également, de suivre à la lettre les consignes royales lors de l'affaire des Templiers, bien que le seigneur de Montpellier soit encore à cette date le roi de Majorque Jacques II, qui leur était davantage favorable.

Quoi qu'il en soit, le siège de Maguelone va désormais tomber dans la réserve pontificale, les chanoines perdant leur prérogative d'élire eux-mêmes leur évêque. Hommes de curie, les évêques de Maguelone du XIV^e siècle furent souvent absents car exerçant une fonction au palais d'Avignon ou chargés de mission par le pape¹³. Pierre de Lévis-Mirepoix ne resta en place que trois ans, avant d'être transféré à l'évêché de Cambrai, plus proche de ses intérêts politiques. Certains ne firent que passer comme Gaillard Saumate (1317-1318), qui ne resta qu'un an, avant d'être promu à l'archevêché d'Arles. André Fré dol, qui occupe en théorie le siège épiscopal de 1318 à 1328, n'a séjourné à Maguelone ou à Montpellier tout au plus que quelques dizaines de jours pendant tout son épiscopat, la gestion des affaires du diocèse étant alors assurée par le prévôt du chapitre et les archidiacres.

Cet absentéisme chronique ne pouvait que favoriser chez les chanoines l'indiscipline, la dissipation et la négligence dans l'exercice des charges et des offices. C'est avec l'intention d'y mettre fin qu'en 1328, à la mort d'André Fré dol, le pape Jean XXII nomma Jean de Vissec à la tête du diocèse. Docteur en droit canonique, lui-même ancien chanoine de Maguelone et ancien prévôt du chapitre, Jean de Vissec avait été appelé à la curie pour occuper les fonctions d'auditeur de la Rote (juge au tribunal pontifical). Dès son installation à Maguelone il va s'atteler à la rude tâche de réformer le chapitre en rédigeant de nouveaux statuts. On reviendra dans la troisième partie sur ce document que l'on a conservé dans son intégralité et qui fournit quantité d'informations sur le fonctionnement du chapitre et son cadre de vie.

On ne s'attardera pas outre mesure sur la succession épiscopale après Jean de Vissec. Quelques figures s'en détachent cependant, en particulier celle d'Arnaud de Verdale (1339-1352), qui fut un collaborateur apprécié du pape Benoît XII, chargé par

¹² On se reportera en particulier aux nombreux travaux d'André Gouron, synthétisés dans son chapitre : « Deux universités pour une ville », dans *Histoire de Montpellier*, sous la dir. de Gérard Cholvy, Toulouse, Privat, 1984, p. 103-125, ainsi qu'à Jacques Verger, *op. cit. supra* note 10.

¹³ Anne-Marie Hayez, « Le diocèse de Maguelone au temps des papes d'Avignon », dans *L'évêché de Maguelone au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 63-90.

celui-ci de la réforme des chanoines et des cisterciens, tout en s'intéressant à son diocèse, malgré ses fonctions à la curie¹⁴. Afin de bien assurer les fondements juridiques du temporel de son évêché, il entreprit la réalisation du Cartulaire de Maguelone, à partir des chartes, et élabora un Catalogue des évêques ses prédécesseurs, deux œuvres majeures dans lesquelles ont puisé abondamment par la suite tous les historiens de Maguelone. Son successeur Ardouin Aubert (1352-1353) était le neveu du pape Innocent VI qui le fit cardinal. Passé directement et rapidement de son évêché à la pourpre, ce prélat devait porter à la curie le titre de « cardinal de Maguelone ». Gaucelme de Déaux (1367-1373), ancien abbé de Psalmodi, devenu évêque de Nîmes et trésorier d'Urbain V, fut transféré sur le siège de Maguelone lors du séjour du pape à Montpellier en 1367. Il fut spécialement chargé par celui-ci de surveiller les travaux des deux collèges qu'il avait fondés, le collège Saint-Benoît-Saint-Germain et le collège des Douze-Médecins¹⁵.

Même l'exercice d'un office au sein du chapitre a pu être un marche-pied important pour faire carrière au sein de l'Église. Un cas emblématique est celui de Raimond de Canillac. Docteur *in utroque jure* de l'université de Montpellier (c'est-à-dire docteur à la fois en droit civil et en droit canonique), chanoine puis prévôt de Maguelone, avant de devenir abbé de Conques, puis archevêque de Toulouse, enfin cardinal, il fut un des négociateurs du traité de Brétigny entre la France et l'Angleterre en 1360. Il fut chargé de prélever en Languedoc les sommes destinées à payer la rançon du roi de France Jean le Bon, prisonnier à Londres après sa capture par les Anglais à la bataille de Poitiers. Raimond de Canillac fut pressenti au conclave de 1362 pour succéder à Innocent VI, mais c'est finalement son compatriote Guillaume Grimoard qui l'emporta et devint Urbain V. Comme on va le voir, en tant que prévôt de Maguelone, il collabora avec Jean de Vissec à la rédaction des statuts capitulaires. À la fin de sa vie, au terme d'une carrière prestigieuse, Raimond de Canillac n'oublia pas Maguelone, où il avait débuté cette carrière comme simple chanoine. Dans son testament, il fonda près de la cathédrale Saint-Pierre une chapelle dédiée à la Sainte-Trinité, où il demanda à être inhumé. Desservie par un collège de prêtres, la chapelle fut détruite lors des guerres de religion. Le tombeau du cardinal fut alors transféré à l'intérieur de la cathédrale.

La famille de Canillac devait donner deux évêques au siège de Maguelone : Pierre, frère de Raymond, d'abord abbé de Montmajour, puis évêque de Saint-Pons-de-Thomières, avant d'être transféré à Maguelone en 1361. Il mourut la même année, sans doute lors de l'épidémie de peste, qui faisait alors des ravages. Lui succéda un de ses cousins, Déodat, ancien moine de l'abbaye d'Aniane (1361-1367).

Pour l'essentiel les évêques de Maguelone du XIV^e siècle, comme les chanoines, sont issus des familles de la petite aristocratie méridionale. Fils cadets, donc exclus de l'héritage familial, ils sont voués à l'Église dès leur plus jeune âge et l'on veille à leur donner une formation de qualité, d'abord dans les écoles cathédrales puis à l'université. Ce sont les études juridiques, notamment en droit canonique, bien plus que la théologie, qui sont les plus prisées car elles fournissent les meilleurs atouts pour obtenir une charge,

¹⁴ Sur ce prélat, qui mériterait qu'on lui consacre une biographie détaillée, voir la notice « Arnaud de Verdale », dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 4, Paris, 1930, col. 4327-438 ; notice « Arnaud de Verdale », dans *Dictionnaire de biographie française*, t. 4, Paris, 1939, col. 841-843 ; Franz Felten, « Benoît XII, Arnaud de Verdale et la réforme des chanoines », dans *Le monde des chanoines (XI^e-XIV^e s.)*, Privat, Toulouse, 1989 (*Cahiers de Fanjeaux* 24), p. 309-339.

¹⁵ Daniel Le Blévec, « Urbain V et Montpellier », dans *Montpellier au Moyen Âge. Bilan et approches nouvelles*, éd. Lucie Galano et Lucie Laumonier, Turnhout, Brepols, 2017 (*Studies in European Urban History*, 40), p. 205-216.

en particulier un canonicat au sein d'un chapitre. Beaucoup de ces jeunes nobles ont obtenu leurs grades à l'université de Montpellier. Devenus chanoines, leur ambition est de gravir les échelons de la hiérarchie ecclésiastique en obtenant des bénéfices, des prieurés, des charges diverses et rémunératrices, les plus ambitieux espérant obtenir une fonction dans l'un des nombreux services de la curie pontificale, à Avignon. Dans chacune de leurs charges ils servent bien entendu les intérêts de leur famille, veillant en particulier à l'ascension de leurs cousins et neveux. Le « népotisme » est alors admis et pratiqué par tout le monde, y compris les prélats et les papes les plus austères et les plus soucieux de réforme comme le furent Innocent VI et Urbain V.

Pour en revenir plus spécialement à Maguelone, on sait qu'au XIV^e siècle le chapitre est constitué d'une soixantaine de chanoines, le nombre de 60 ayant pu varier de quelques unités selon les périodes. Par exemple en 1331 lors de la rédaction des statuts, ils sont au nombre de 58. La majorité, 36, sont des chanoines dits « claustraux » (ceux qui vivent dans le cloître) résidant sur place dans l'île et menant la vie commune selon la règle de saint Augustin. Les autres, donc 22, sont dispersés dans le diocèse pour assurer la desserte liturgique et spirituelle des prieurés paroissiaux dépendant directement du chapitre, comme par exemple Baillargues, Castries, Fabrègues, Frontignan, Lavérune, Lunel, Pignan. Parmi eux : les deux chanoines en charge des deux églises de Montpellier les plus importantes, l'église paroissiale Saint-Firmin et l'église Notre-Dame des Tables.

On s'intéressera aux chanoines claustraux, ceux qui vivent à Maguelone, et l'on s'appuiera pour cela sur un document plusieurs fois mentionné précédemment, les statuts de Jean de Vissec de 1331.

3. L'enseignement d'un texte normatif : les statuts capitulaires de 1331

Dès son arrivée sur le siège de Maguelone, Jean de Vissec va s'atteler à la tâche de préparer de nouveaux statuts pour un chapitre qu'il connaissait bien puisqu'il en avait été le prévôt avant d'être appelé à Avignon comme auditeur de la Rote. Il s'agissait pour lui, après une période de troubles et de dissensions, de préciser les droits et les devoirs des chanoines claustraux, plus spécialement ceux des dignitaires et officiers.

Jean de Vissec va y travailler pendant presque trois ans, aidé par Raymond de Canillac. Lui-même docteur en droit canonique, Jean de Vissec savait qu'il pouvait compter sur les éminentes qualités juridiques de son prévôt. C'est à l'occasion du synode de la Toussaint, les 4 et 5 novembre 1331, que ces statuts furent promulgués. Ils constituent par leur ampleur et leur précision une documentation exceptionnelle. Ils sont conservés aux Archives de l'Hérault, dans le fonds du chapitre, sous la forme d'un registre de 76 folios¹⁶ (figure 2).

Ce document n'avait pas échappé au XIX^e siècle à la sagacité d'Alexandre Germain. Professeur d'histoire à la faculté des Lettres, dont il fut le doyen pendant 20 ans, Germain a été l'auteur de nombreux travaux historiques sur Montpellier au Moyen Âge. En 1869, il consacra une étude à l'évêché de Maguelone, publiée par la Société archéologique de Montpellier¹⁷. Parmi les pièces justificatives il donnait une première transcription des statuts, accompagnée d'une traduction libre et d'un commentaire. Ce travail a été peu connu et surtout peu utilisé, en dehors de quelques chercheurs comme

¹⁶ Archives départementales de l'Hérault, G 1813.

¹⁷ Alexandre Germain, *Maguelone sous ses évêques et ses chanoines. Étude historique et archéologique*, Montpellier, Publications de la Société archéologique de Montpellier, 1869.

Robert Saint-Jean et Henri Vidal qui lui consacre quelques lignes rapides dans l'*Histoire du diocèse de Montpellier*. Il est vrai que la transcription de Germain est loin d'être un travail d'édition rigoureux : elle est dépourvue de notes érudites, de tout index et de tout glossaire, en dépit de la richesse du vocabulaire occitan dont le texte est truffé. Enfin le

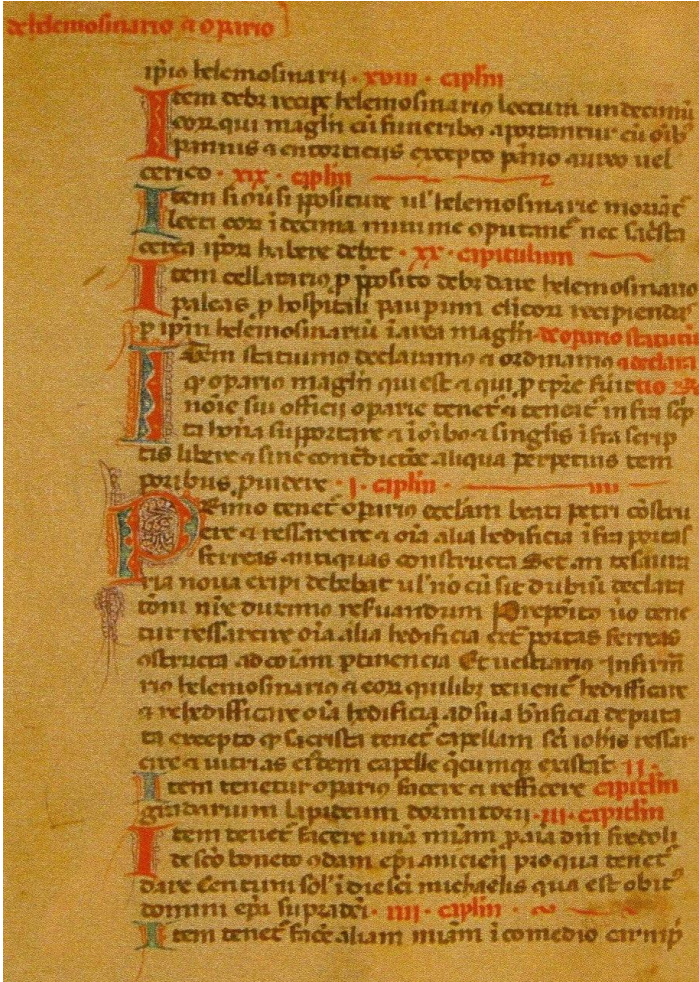


Figure 2 : Statuts de 1331. Dispositions relatives à l'aumônier. Archives départementales de l'Hérault, G 1813, fol. 61v (cliché J. Théry).

commentaire qu'il en fait n'est pas exempt de quelques dérapages verbaux de la part d'un adepte de l'histoire positiviste du XIX^e siècle, telle qu'elle était notamment enseignée à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, où Germain fut l'élève de Michelet. Son anticléricalisme transparaît quelquefois. Une nouvelle édition, répondant

mieux aux critères scientifiques actuels, était nécessaire. Elle a été entreprise par Jean-Loup Lemaître et publiée en 2009¹⁸.

C'est donc à cette édition qu'il convient désormais de se référer, d'autant qu'elle a été complétée par un document récemment retrouvé aux Archives du Vatican, à savoir le testament de Jean de Vissec, document totalement inconnu jusque-là¹⁹. Il a été rédigé le 1^{er} août 1334, à Montreuil-sous-Bois, près de Paris, où le prélat s'était rendu pour accomplir une mission diplomatique auprès de roi de France. Il comprend une quarantaine de dispositions, parmi lesquelles de nombreux legs en faveur du chapitre collectivement et de plusieurs chanoines en particulier : des livres, des objets et des vêtements liturgiques essentiellement, l'évêque choisissant d'être enseveli dans la cathédrale de Maguelone auprès, nous dit-il, de son prédécesseur Gaucelm de La Garde.

Les statuts proprement dits s'intéressent uniquement à un certain nombre de responsables du chapitre, dignitaires et officiers, dont ils définissent les prérogatives, les compétences et les tâches spécifiques dans l'organisation au quotidien de la vie canoniale : le prévôt, le cuisinier, le responsable du vestiaire, l'infirmier, l'aumônier, l'ouvrier, le sacristain et le pontanier.

Le *prévôt* occupe les fonctions les plus importantes. Les dispositions qui le concernent couvrent plus du tiers de l'ensemble. Ce dignitaire a essentiellement en charge l'administration du temporel du chapitre. De ce fait il s'occupe de l'approvisionnement en nourriture, en particulier en pain et en vin, en abondance disent les statuts, non seulement pour les chanoines mais également pour leurs serviteurs, les hôtes reçus, les amis et les parents des chanoines qui viennent les visiter, les pauvres clercs de passage. Le pain doit être « de pur froment et sans aucun mélange d'orge ». Le vin doit être « pur, franc, non frelaté, sain et sans aigreur ». Le prévôt doit également s'occuper d'approvisionner la maison en légumes, légumineuses et fruits secs, et en farine pour faire le pain.

Il est aidé dans sa tâche par plusieurs officiers secondaires, eux-mêmes issus du chapitre, le cellérier, le camérier, le réfectoier. Le *cellérier* est plus spécialement chargé de la domesticité, qu'il inspecte régulièrement et qu'il corrige si nécessaire. Il remplace le prévôt en cas d'absence. Le *réfectoier*, comme son nom l'indique, a la responsabilité de la table des chanoines au réfectoire. Il est logiquement en contact permanent avec le *cuisinier*, qui fait l'objet de 84 chapitres dans les statuts, témoignage de l'importance, pour lui aussi, de la fonction qu'il remplit. Il doit veiller à la préparation des repas des chanoines en organisant les menus en fonction des jours de la semaine rythmés par le temps liturgique, prévoyant donc les jours de jeûne et d'abstinence.

Le *responsable du vestiaire* est chargé de pourvoir en vêtements ses confrères. Deux fois par an, à Pâques et à la Toussaint, il leur fournit des habits neufs. Il a sous ses ordres un tailleur, un cordonnier et un serviteur qui réunit tous les 15 jours les effets sales et décousus, à charge pour lui de les déposer, bien lavés et reprisés, sur le lit de chaque chanoine.

L'*infirmier* est responsable de la santé de ses confrères. Il a à sa disposition toutes sortes de remèdes, conformes à la pharmacopée du temps : huile, eau de rose ou de violette, vin de mûres, amandes, sirops, emplâtres, etc. Les malades sont hébergés à l'infirmerie, où ils ont des lits à leur disposition, mangent une nourriture choisie, encore plus fournie et délicate que celle du réfectoire, pourtant déjà d'une rare qualité. Ils ont droit notamment à de la volaille, élevée dans une basse-cour spéciale et préparée par un

¹⁸ *Les statuts de Jean de Vissec pour le chapitre de Maguelone (1331)*, publiés par Jean-Loup Lemaître, avec la collaboration de Daniel Le Blévec, Paris, Honoré Champion, 2009 (Bibliothèque de l'École Pratique des Hautes Études, sciences historiques et philologiques, t. 346).

¹⁹ *Ibidem*, p. XXIII-XXXII.

cuisinier particulier. Si nécessaire on fait appel à un médecin ou à un chirurgien de Montpellier pour les soigner. Parmi les soins prodigués on trouve mentionnée bien sûr la saignée, pratique courante au Moyen Âge dans toutes les communautés religieuses, aussi bien pour les malades que pour les sujets sains qui devaient régulièrement s'y soumettre.

L'*aumônier* est responsable de l'hospitalité et de l'assistance. Il distribue de la nourriture aux pauvres de passage, quotidiennement après vêpres. Dans l'aumônerie, il tient des lits disponibles pour leur hébergement, s'ils sont fatigués ou doivent passer la nuit dans l'île.

Le chanoine *ouvrier* est préposé à l'entretien et à la réparation de la cathédrale et des autres bâtiments.

Le *sacristain* est chargé du mobilier liturgique, vaisselle sacrée, vêtements, luminaire. Il veille à ce que soient fabriqués en quantité suffisante les cierges, les chandelles et l'huile pour les lampes, nécessaires aux célébrations des offices. Il doit s'occuper également des funérailles des chanoines défunts et de celles des fidèles qui ont demandé et obtenu d'être inhumés dans le cimetière de Maguelone.

Enfin le *pontanier* a pour mission d'entretenir et de réparer le pont de bois reliant l'île à Villeneuve, responsabilité essentielle puisque l'ouvrage, en dépit de sa fragilité, assure la liaison principale entre Maguelone et le reste du diocèse, notamment avec Montpellier.

Afin de pouvoir remplir du mieux possible sa fonction, chaque officier bénéficie des revenus d'une ou plusieurs églises rattachées à la mense capitulaire, en plus des distributions régulières, dont tous les chanoines sont les destinataires, de la part du prévôt.

Les statuts abondent en informations sur la vie religieuse et la liturgie pratiquée lors des célébrations, puisque telle est la fonction principale des chanoines. Si les chanoines prieurs étaient autorisés à quitter l'île pour desservir les églises paroissiales qui leur avaient été affectées, en revanche les chanoines claustraux, soumis à la vie commune selon la règle de saint Augustin, devaient demeurer en permanence à Maguelone pour célébrer les offices. La cathédrale de Maguelone offre cette autre particularité d'avoir une tribune, édiflée au-dessus de la première partie de la nef. C'est là que se répartissent les stalles des chanoines et les bancs des petits clercs. Ils y accèdent par un escalier droit, montant depuis la nef, pris dans l'épaisseur du mur, sauf pour les deux offices de nuit, *matines* et *laudes*, car ils peuvent alors s'y rendre directement depuis leur dortoir en empruntant la galerie haute du cloître. Les heures canoniales, au nombre de huit, rythment la vie des chanoines, de jour comme de nuit, de semaine en semaine, de mois en mois et d'année en année, de façon immuable, sans qu'aucun événement ne vienne en modifier le cours. La prière perpétuelle est en effet la raison d'être des chanoines, comme du reste celle des moines avec qui ils partagent cette vocation.

Le premier office de jour est *prime*. Après quoi les chanoines se retrouvent dans la salle capitulaire pour entendre la lecture d'un passage de la règle de saint Augustin et participer à une discussion sur les affaires en cours. Les tâches de la journée sont ensuite réparties. La réunion s'achève par une lecture spirituelle, puis chacun part vaquer à ses occupations. Au milieu de la matinée, les chanoines se retrouvent pour *tierce*, office immédiatement prolongé par la célébration de la messe. Celle-ci est suivie d'un temps consacré aux études : théologie, Écriture sainte, droit canonique, histoire de l'Église. Pour ce travail intellectuel, les chanoines disposent d'une riche bibliothèque, les livres étant soit attachés à des pupitres par des chaînes, soit rangés dans des armoires dont la responsabilité incombe à l'*armarius*. À midi, les chanoines retournent à la cathédrale pour l'office de *sexe*. Vient ensuite le repas, pour lequel les statuts abondent en détails. Le repas est suivi de l'office de *nones*. Chacun va ensuite accomplir les activités

correspondant à sa fonction, jusqu'à ce qu'en fin d'après-midi, on se réunisse de nouveau dans la cathédrale pour célébrer *vêpres*, office suivi du souper, puis vient *complies*, après quoi on se rend au dortoir pour le repos nocturne.

Le dortoir des chanoines ayant totalement disparu comme les autres bâtiments canoniaux, il faut se le représenter, ainsi que l'évoquent les statuts, sous l'aspect d'une longue salle, avec une allée centrale. De part et d'autre s'ouvraient les petites cellules individuelles où chaque religieux disposait d'un lit de bois, trois matelas, deux oreillers de plume, deux couvertures et les draps. Cette allée était éclairée par des lampes qui brûlaient toute la nuit.

Bien d'autres sujets mériteraient un développement à partir de l'étude de ces statuts, tant ils sont riches d'informations de toutes sortes. C'est le cas en particulier de l'aumône et de l'hospitalité, ou de la relation entre l'évêché et la ville de Montpellier, ou encore des études avec l'école du cloître, la bibliothèque et la formation des petits clercs. Nous achèverons ce propos en évoquant ce que le document nous apprend sur la nourriture des chanoines, un thème abondamment développé.

Pour pouvoir assumer les fatigues corporelles auxquelles sont soumis les organismes des religieux, avec les levers nocturnes, les longues heures passées à chanter l'office et les activités de la journée, il est admis qu'une alimentation reconstituante leur soit administrée. L'aspect alimentaire des statuts occupe donc de nombreuses dispositions, témoignant de l'importance que tient la nourriture dans la vie quotidienne à Maguelone. Le moins que l'on puisse dire est que nos chanoines sont loin d'être des adeptes de l'ascèse telle qu'elle est à l'honneur dans les monastères. C'est une nourriture abondante, variée et de qualité. On a vu que c'est au prévôt qu'il incombe de veiller à l'approvisionnement en denrées alimentaires. Les provisions sont entreposées dans le cellier et dans la cuisine. Elles doivent toujours être en quantité suffisante. Le cuisinier, avant son entrée en charge, doit prêter serment devant le chapitre de ne jamais servir quoi que ce soit d'avarié et de faire les portions individuelles suffisamment avantageuses « selon l'usage ». Il faut en particulier assez de farine de froment disponible pour offrir chaque jour à chaque chanoine un pain pesant 2 livres et demie, soit environ 1,2 kg. Ce pain est fabriqué sur place, cuit dans le four du chapitre quatre fois par semaine. L'eau utilisée pour la fabrication de la pâte provient d'un puits situé près du four, dont l'entretien est à la charge du prévôt.

Les chanoines ne sont pas soumis à l'interdit carné, à l'inverse des moines. La viande est donc présente, en abondance, sauf les jours d'abstinence, c'est-à-dire pendant l'Avent, pendant le Carême, ainsi que tous les mercredis et les vendredis de l'année et parfois aussi le samedi. Il s'agit essentiellement de viande de mouton, que l'on sert tantôt fraîche, tantôt salée, plus rarement du porc ou du bœuf. S'y ajoutent les légumes, le fromage et les fruits.

Les jours d'abstinence (mercredi, vendredi et certains samedis), pendant l'Avent et le Carême, la viande est remplacée par du poisson frais. Harengs, anguilles et muges sont pêchés dans l'étang. Toutefois la crainte de manquer incite le cuisinier à en entreposer au saloir, afin de pouvoir en consommer sans difficulté toute l'année. Une fois par semaine, sauf le vendredi, les chanoines ont droit en plus à des œufs, à raison de 5 par chanoine. Mais s'ils le souhaitent, ils peuvent en demander deux en supplément. En tout temps, le cuisinier fournit des épices pour assaisonner les mets, en particulier du poivre et du gingembre.

À cette organisation valable pour le temps ordinaire viennent s'ajouter dans le calendrier culinaire des religieux des dispositions spécifiques d'une part les jours de fêtes, d'autre part les jours dits « de miséricorde », censés venir adoucir l'austérité des observances canoniales, austérité pourtant toute relative. Ainsi, à chaque jour de fête solennelle correspond un menu particulier. Des festins plantureux sont prévus à Noël, à

l'Épiphanie, pendant le temps pascal, à l'Ascension, où les chanoines se voient offrir par exemple de l'esturgeon, à la Pentecôte et la Saint-Augustin le 28 août.

Doit-on déduire de la lecture d'un tel régime alimentaire que les chanoines de Maguelone étaient des privilégiés ? Faut-il reprendre à notre compte le jugement sévère et un peu sarcastique d'Alexandre Germain lorsqu'il parle à propos du chapitre de Maguelone d'un « petit monde sacerdotal, familiarisé de longue date avec les aises de la vie » ? Pourtant dans d'autres passages, *a contrario*, Germain s'extasie sur l'ardeur religieuse de la communauté maguelonaise. Il ne tarit pas d'éloges en évoquant l'engagement charitable de ces religieux, qui accueillent avec générosité et bienveillance les hôtes de passage, les pauvres passants, qu'ils reçoivent dans leur aumônerie et dont ils lavent les pieds le jour du Jeudi-Saint, comme le Christ le fit avec ses apôtres. Ils reçoivent tous les voyageurs, sans exclusive, les femmes comme les hommes, et même les juifs. Ils accueillent les lépreux, auquel un chapitre est consacré. On ne peut donc qu'avoir une impression contrastée, en évitant en tout cas tout jugement de valeur, ce qui ne relève pas de la démarche de l'historien. En revanche, ce dont l'historien peut se féliciter, c'est de pouvoir disposer d'une telle source pour brosser un tableau fourmillant de détails, quasi exhaustifs, sur la vie d'une communauté canoniale à la fin du Moyen Âge.

Se pose comme toujours, lorsqu'on est confronté à des textes normatifs comme celui-ci, la question de leur adéquation à la réalité et celle de leur application. Il semble que compte tenu de l'extrême précision des dispositions prises, qui confine souvent à la minutie, ces statuts renvoient bien à une situation réelle, vécue sans doute depuis longtemps, à une réalité qu'ils ne font que confirmer ou plutôt qu'en normaliser des aspects sans doute restés jusque-là un peu flous. Sachons gré par conséquent à ce duo d'éminents hommes d'Église, que furent Jean de Vissec et Raymond de Canillac, pour avoir entrepris un tel travail. Et sachons gré au hasard de nous avoir permis de les conserver jusqu'à aujourd'hui afin de comprendre le fonctionnement intime de cette microsociété que fut le chapitre de Maguelone à la fin du Moyen Âge.

Séance publique du 5 octobre 2020

Hercule à Montpellier

Béatrice BAKHOUCHE

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

MOTS-CLÉS

Arc de Triomphe, Auguste, Hercule, Louis XIV, Peyrou

RÉSUMÉ

Il s'agit d'étudier les représentations d'Hercule sur deux médaillons visibles sur l'Arc de Triomphe de Montpellier. L'historique du projet ainsi que l'utilisation du même motif mythologique que celui qui figure sur la porte Saint-Martin, légèrement antérieure à la porte du Peyrou, plaident en faveur d'un programme concerté de valorisation des actions militaires de Louis XIV téléguidé de Paris.

Or le mythe d'Hercule a servi de modèle, au début de notre ère, au premier empereur romain, Auguste, et sera également repris par d'autres empereurs après lui. On se propose de montrer que, par-delà un mythe connu de tous, la propagande royale donne à voir un roi surpuissant et que la figure mythologique, l'image que veut renvoyer de lui l'empereur Auguste ainsi que la glorification des conquêtes de Louis XIV font surgir, entre les trois personnages – un mythique et deux historiques –, trois points communs.

Nota : cette séance n'a pu se tenir en présentiel, à cause des mesures de confinement dues à la pandémie Covid-19, elle a été diffusée en vidéo et enregistrée par Claude Balny. On peut la visionner sur le site : https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/academie/ressources/4557_video_conf_ligneYoutube

Parler d'Hercule à Montpellier revient à étudier les figures représentées sur différentes faces de l'Arc de Triomphe ou porte du Peyrou qui marque l'entrée du centre historique, l'Écusson. Quand on observe l'arc de la rue Foch, on voit s'encadrer, sous la voûte et dans le prolongement de la rue, la statue équestre de Louis XIV (ainsi que le château d'eau qui est postérieur à l'époque qui nous occupe)¹. La construction architecturale qui assure un *continuum* entre l'axe de la rue, l'arc et la statue peut suggérer un programme défini *a priori*.

En réalité, ce n'est pas tout à fait exact.

¹ Je tiens à remercier vivement Mme Fabienne Tuset (Conservation des monuments historiques) et Mme Hélène Guérin (École d'architecture) pour les documents qu'elles m'ont transmis ; M. Pierre-Joan Bernard (archives municipales) pour les renseignements et le plan médiéval de la ville, ainsi que mon confrère Dominique Triaire pour m'avoir fait connaître le livre d'Eugène Thomas (voir n. 3).

1. L'Arc de Triomphe

La construction de l'Arc de Triomphe se situe entre les deux vignettes suivantes, l'une du Moyen Âge (figure 1) et l'autre du XIX^e siècle (figure 2).

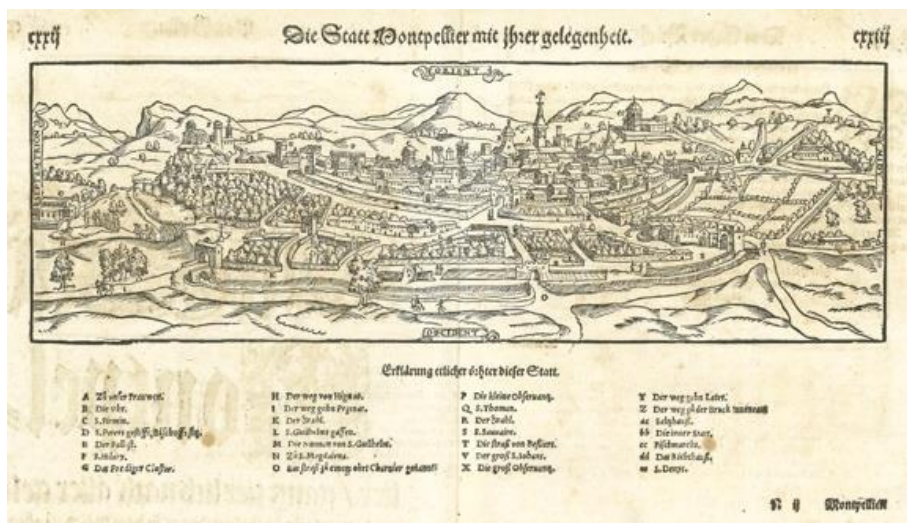


Figure 1 : Plan Munster

La porte du Peyrou antérieure à l'Arc de Triomphe est visible sur le plan Munster de la ville médiévale. C'est la tour située entre le Palais (E) et les tours de la cathédrale Saint-Pierre (D) selon la légende en allemand de la gravure originale. Dans les documents médiévaux, on mentionne une porte vieille et une porte neuve du Peyrou, l'une donnant sur le Peyrou, l'autre sur la rue du Faubourg-Saint-Jaumes.

Quant à l'autre document iconographique (figure 2), il s'agit d'une magnifique aquarelle, signée de Meinard de Clapiers, et qui sert de prétexte à la représentation d'un déploiement d'uniformes et de toilettes². C'est un document exceptionnel à la fois par sa qualité artistique et par son intérêt historique.



Figure 2 : Vieux Montpellier²

On est en 1815 et il s'agit de l'entrée du duc d'Angoulême (fils du futur Charles X) à Montpellier par la porte du Peyrou. Par rapport à cette reproduction, aujourd'hui la porte même a disparu ainsi que le demi-cercle au-dessus de son cadre ; l'inscription du haut se trouve aujourd'hui côté Peyrou ; sur les rectangles en marbre au-dessous des médaillons il semble qu'il y ait eu des inscriptions. La double structure sur le devant a disparu : il s'agissait de fontaines, comme le précisait Eugène Thomas dans son *Montpellier, tableau historique*³.

² Reproduction dans Mireille Lacave, *Illustration du vieux Montpellier*, 1977, pl. 59.

³ *Montpellier – Tableau historique et descriptif pour servir de guide à l'étranger dans cette ville et dans ses environs*, Montpellier, F. Seguin, p. 132. <https://books.google.fr/books?id=JNBLAAAAYAAJ&printsec=frontcover#v=onepage&q&f=false>

Si l'on distingue bien le château d'eau dans le lointain, en revanche, on ne voit pas de statue équestre. La statue originelle avait été en effet supprimée à la Révolution ; et elle ne paraît pas avoir été encore remplacée, bien que la taille deux fois plus petite de la seconde version ait pu la rendre beaucoup moins visible.

1.1. Un programme architectural en trois temps

En effet, le monument qui nous intéresse a été érigé en 1691 par Augustin-Charles d'Aviler, architecte de la province du Languedoc, sur des dessins effectués par François II d'Orbay. C'est la troisième étape d'un processus qui commence en 1685, quand le roi Louis XIV lui-même a désigné Montpellier et non Toulouse (qui la voulait aussi) pour recevoir une statue équestre à son effigie. Cette statue devait prendre place au cœur de l'esplanade du Peyrou où l'actuelle statue du roi n'est pas le monument original : c'est en réalité une copie érigée en 1838 durant la monarchie de Juillet ; elle est deux fois plus petite que la statue originelle qui ne devait être installée que 33 ans plus tard – en 1718 soit trois ans après la mort de Louis XIV –, et ce après un transport en bateau de 6 mois.

C'est vraisemblablement pour y recevoir la statue que la promenade du Peyrou a été aménagée en place Royale à partir de 1689.

On le voit, le programme s'est construit en fonction de la décision royale et du lieu d'implantation – prévu dès le départ – de la future statue.

1.2. L'Arc de Triomphe de Montpellier

Bref, la construction de la porte du Peyrou constitue la troisième étape d'un programme architectural conçu en l'honneur de Louis XIV. Construction indispensable pour désenclaver la promenade qui se trouvait *de facto* hors les murs.

Comme l'écrivait Jacques Peyron en 1979, « À la fin du XVII^e siècle, les intendants royaux décidèrent de la doter (la ville) d'une place royale et d'un Arc de Triomphe comme on le faisait pour toutes les capitales provinciales. Or, ils choisirent une implantation originale, hors ville, au Puy-Arquinel que nous appelons de nos jours le Peyrou [...]. Cette place royale participe d'une conception très originale car, au lieu de fournir un cadre scénographique bâti, donc artificiel, pour la statue, elle utilise le grandiose panorama des Cévennes et du Pic Saint- Loup vers le nord, les étangs et la mer au Sud »⁴.

C'est un projet réalisé par des Montpelliérains mais téléguidé depuis Paris, conçu et voulu par le souverain.

Comment se présente ce monument ? Construit de 1691 à 1692 sur l'un des points les plus hauts de la ville, à une altitude de 52 mètres, la porte donnait accès au Puy-d'Arquinel, lieu « pierreux », d'où son nom de Peyrou en occitan. Avant sa construction, un pont-levis permettait de franchir un fossé qui délimitait les remparts de la « commune-clôture ». Il est remplacé par un pont de 28 mètres de large. Bien que plus petit que la porte Saint- Martin de Paris qui a vraisemblablement servi de modèle – nous y reviendrons –, le monument montpelliérain de style néo-classique mesure tout de même 15 mètres de haut et 18 mètres de large. Son portique a une ouverture de 4, 70 mètres de large et de 7 mètres de haut. L'ensemble a été construit avec des pierres de la région, provenant des carrières de Pignan, de Saint-Jean-de-Védas, de Saint-Geniès et de Vendargues.

⁴ J. Peyron, « Montpellier médiéval : urbanisme et architecture », *Annales du Midi* 91, n° 143, 1979, p. 255-272 [260].

Sa situation en hauteur et sa taille (par rapport aux constructions environnantes obligatoirement moins hautes) symbolisent la place occupée par Louis XIV : il est en effet au-dessus de ses sujets, ce qu'illustre sa devise *Nec pluribus impar* dont le sens n'est pas univoque mais que l'on peut aussi entendre comme « au-dessus de tous » . Car le roi est effectivement présent sur l'arc par différents symboles :

- c'est d'abord, la frise séparant l'arche de l'attique qui est ornée de beaux soleils, un astre qui éclaire le monde comme Louis XIV voulait le faire sur l'Europe.
- la frise se divise, à la manière antique, en compartiments sur lesquels sont également sculptées les initiales royales, deux L entrelacés en alternance avec les attributs guerriers. Ces attributs se retrouvent également sur les rectangles qui surmontent les médaillons, dans une insistance qui d'emblée propose du roi sa face guerrière.

Juste au-dessous de la frise, au centre de l'arc, se détache le blason du roi – d'azur aux trois fleurs de lys d'or –, autour duquel on reconnaît le grand cordon de l'ordre du Saint-Esprit et qui est surmonté de la couronne royale.

C'est la face visible sur la photo ci-dessus – face au Peyrou – qui nous intéresse. L'organisation est cependant identique des deux côtés.

Disons brièvement que, face à la ville, dans les rectangles du haut, les cuirasses et tuniques sont associées, d'un côté, à des colonnes détruites et aux clés d'une ville, avec, en surplomb, un casque marqué d'une croix. Et, de l'autre côté, la même construction de cuirasse ou tunique sans corps est complétée par des boucliers, signalant sans doute la fin – victorieuse – des combats. Au-dessous de ces rectangles, deux médaillons, réalisés par le Montpelliérain Philippe Bertrand, rappellent les grandes victoires du règne et sont surmontés de trophées militaires.

L'un donne à voir une femme levant le bras gauche et s'avancant victorieusement au milieu des ruines, foulant aux pieds un cadavre, avec, à sa droite une femme agenouillée. La scène rappelle un épisode tragique et très douloureux tant sur le plan local que national : il s'agit de la révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV. Il se veut ici un rappel à destination spéciale des Languedociens : la femme du milieu symbolise la Foi catholique, qui foule au pied un vieillard couché au sol allégorisant l'Hérésie et qui tient un masque de comédie. La Foi porte haut un calice (aujourd'hui disparu) qu'une femme vénère à genoux.

De l'autre côté, c'est encore une femme qui occupe la partie centrale, dans une allure victorieuse une fois de plus, entourée de deux personnages dont une femme à demi-nue, au premier plan, tenant la main d'un personnage barbu vu de trois quarts. Le monstre marin en bas du médaillon est là pour suggérer la présence de l'élément marin. Il s'agit ici de l'allégorie de la France sous les traits d'une femme richement vêtue, en train d'ordonner par un geste du bras à l'Océan (un vieillard appuyé sur un objet sous lequel s'échappent des coquillages, des perles et une branche de corail) de rejoindre la belle Méditerranée symbolisée par une jeune nymphe nue et alanguie sur un triton.

Le motif des clés d'un côté et de l'élément marin de l'autre unit les rectangles supérieurs aux médaillons placés au-dessous d'eux.

Passons à la face ouest, face à l'esplanade du Peyrou : les médaillons de nouveau sont consacrés aux faits d'armes de Louis XIV en Europe. L'un (figure 3) nous présente une femme assise sur un trône, la tête laurée, symbole de la Victoire, et tenant le soleil dans sa main gauche. Elle prend les clés tendues par une femme. Ses pieds reposent sur la gueule d'un lion mort.

Cette scène allégorique symbolise la France, le bras gauche posé sur l'emblème de Louis XIV – un soleil – et prenant les clés des villes conquises par le roi. L'inscription, en bas du médaillon, se lit : *Sub oculis hostium Belgii arcibus expugnatis*, « Après la victoire sur les forteresses de Belgique, sous les yeux des ennemis » , qui réfère à des

victoires en Belgique. Pour certains, ce serait une allusion à la prise de Namur en 1692. C'est possible mais peu vraisemblable, la victoire datant de la même année que la construction de l'Arc de Triomphe.



Figure 3 : Femme à la peau de lion (droite)



Figure 4 : La figure d'Hercule (gauche)

Le médaillon de gauche (figure 4), lui, représente un homme nu et couronné par la Victoire, et qui, en nouvel Hercule, a terrassé un lion et un soldat vaincu : il symbolise Louis XIV vainqueur de nations conjurées contre lui. La légende, sous les pieds du héros, précise en effet : *Fusis terra marique coniuratis gentibus*, « Après avoir mis en déroute sur terre et sur mer les peuples conjurés », ce que certains ont interprété comme une allusion à la victoire française sur l'Angleterre et l'Autriche. L'aigle foudroyé, en effet, représente l'Empire, ce que d'aucuns appelaient la « Maison d'Autriche ». Quant au lion, il est fort possible qu'il regarde vers la conquête des Pays-Bas espagnols, dont la principauté centrale du Brabant avait le lion pour emblème⁵... mais pas seulement, car la figure herculéenne du personnage au centre du médaillon se reconnaît aux attributs traditionnels du personnage mythologique : la massue ici sous la main droite, et la peau du lion qui s'enroule autour de son corps. Ces deux éléments réfèrent incontestablement au premier des douze travaux d'Hercule et à sa victoire sur le lion de Némée. La nudité de l'homme était un choix de la statuaire antique pour représenter les dieux ou personnages divins, nous y reviendrons.

Comme sur l'autre face, les médaillons sont reliés aux rectangles du dessus dans la mesure où à droite, dans la partie du haut, on retrouve les clés des villes conquises. Il se peut également qu'à gauche, la cuirasse et la tunique représentent l'habit de guerrier dont le vainqueur se serait dépouillé pour accéder à une stature divine.

Les médaillons, par leur disposition, – c'est également vrai pour ceux de l'autre face de la porte – offrent donc une lecture à la fois horizontale et verticale, donnant une grande cohésion à chacune des faces de la porte. Ils sont en effet reliés horizontalement, entre eux, ici par le motif de la dépouille du lion ; et chacun, verticalement avec le rectangle du dessus où se retrouvent la répétition de motifs – comme celui des clés – déjà présents sur les médaillons.

Avant d'en venir au cœur de mon propos, il convient de s'arrêter sur l'inscription visible sur l'attique du monument : LUDOVICO MAGNO LXXII ANNOS REGNANTE DISSOCIATIS REPRESSIS CONCILIATIS GENTIBUS QUATUOR DECENNALI BELLO CONOJURATIS PAX TERRA MARIQUE PARTA 1715.

Ce qui se traduit, tout le monde l'a déjà compris, par : « C'est au terme des 72 années du règne de Louis le Grand que la paix a été obtenue (en 1715) sur terre et sur mer après qu'a été défaite, réprimée et gagnée à sa loi, dans une guerre de quarante années, une coalition de peuples » .

⁵ Je remercie mon confrère J. -M. Carbasse de m'avoir signalé le sens de ces deux symboles.

Quelle est donc cette guerre de 40 ans ? D'aucuns ont pensé qu'il s'agissait de la victoire sur l'Espagne en particulier, direction que désignerait le bras droit de Louis XIV sur son cheval : comme la statue regarde vers la ville, son bras est tendu vers le sud. C'est possible, mais l'évocation, sur l'inscription, de 40 années de combats paraît renvoyer à l'ensemble de la carrière militaire du roi.

Ainsi la fin – heureuse pour les armées de Louis XIV – des guerres (dont la nature est précisée sous certains médaillons) est convoquée par la figure mythologique d'Hercule. Ce n'est pas le seul monument de l'époque de Louis XIV où cette figure apparaît. On la voit aussi dans les écoinçons de la porte Saint-Martin dont l'Arc de Triomphe de Montpellier serait une petite sœur.

1.3. L'Arc de Triomphe et la porte Saint-Martin

La porte Saint-Martin est antérieure de quelques années à la porte du Peyrou : elle a été construite en effet en 1674 par Pierre Bullet. Le monument actuel, quatrième du nom, est un l'Arc de Triomphe de 18 mètres de haut, construit en pierre calcaire ; l'attique est en marbre. Dans un décor de bossages vermiculés, les sculptures sont l'œuvre de Martin Desjardins et de Gaspard Marsy (face à la ville, comme le montre la gravure), d'Étienne Le Hongre et de Pierre Legros (face au faubourg Saint-Denis).

Les écoinçons sont occupés par quatre allégories en bas-reliefs d'une facture plus fine que sur les médaillons de l'arc montpelliérain : au nord, *La Prise du Limbourg en 1675*, par Pierre I^{er} Legros, est symbolisée par une femme assise près d'un lion couché ; *La Défaite des Allemands*, par Gaspard Marsy, montre Louis XIV en Mars, portant l'écu de la France et repoussant l'aigle germanique pour protéger une femme et un vieillard.

Sur cette face, l'inscription, sous forme de dédicace ici : LUDOVICO MAGNO QUOD LIMBURGO CAPTO IMPOTENTES HOSTIUM MINAS UBIQUE REPRESSIT. PRAEF. ET AEDIL. P. C. C. ANN. R. S. H. MDCLXXV, se traduit ainsi : « à Louis le Grand de ce qu'après la prise de Limbourg, il a partout repoussé les vaines menaces des ennemis. Le préfet des marchands et l'échevin de Paris en 1675 » .



Figure 5 : Prise de Besançon



Figure 6 : Rupture de la Triple Alliance

Sur la face sud, à droite, on peut contempler *La Prise de Besançon* (figure 5), par Martin van den Bogaert qui montre la Renommée ailée tenant une trompette de sa main droite. Le roi est assis devant un arbre et reçoit les clefs d'une ville des mains d'une femme agenouillée. L'habillement du souverain n'est pas celui d'un chef de guerre mais plutôt comme celui des héros antiques : à demi-nu, ses épaules sont recouvertes d'une voile et sa taille est ceinte d'une tunique.

À gauche, *La Rupture de la Triple Alliance* (figure 6), par Étienne le Hongre, présente Louis XIV, perruque sur la tête, en Hercule à demi nu, tenant sa massue de sa

main droite et la peau du lion enroulée sur son bras gauche, tandis qu'il foule aux pieds un ennemi. Une femme ailée – la Victoire ? – lui pose une couronne sur la tête.

Sur cette face, la dédicace évoque incontestablement les victoires de Louis XIV à l'Est et au Sud : LUDOVICO MAGNO VESONTIONE SEQUANISQUE BIS CAPTIS ET FRACTIS GERMANORUM HISPANORUM BATAVORUMQUE EXERCITIBUS. PRAEF. ET AEDIL. P. C. C. ANN. R. S. H. MDCLXXIV : « À Louis le Grand, après la double prise de Besançon et de la région des Séquanes et après sa victoire sur les armées des Germains, des Espagnols et des Bataves. Le préfet des marchands et l'échevin de Paris en 1674 » .

Il se peut que l'énumération des peuples ennemis, plus explicite que sur le monument montpelliérain, évoque les mêmes ennemis que ceux « coalisés » comme il est dit sur l'inscription de la Porte du Peyrou. Dans les deux écoinçons qui entourent l'arche, on retrouve donc, exprimés beaucoup plus clairement et finement, les éléments des deux médaillons de l'Arc de Triomphe de Montpellier. Les roi est mythifié sous la figure d'Hercule et les personnages féminins représentent des allégories à la mode antique.

La conjonction de ces deux références à Hercule sur les deux portes, loin d'être un hasard, révèle sans doute la volonté délibérée du souverain de chanter sur le mode antique ses victoires militaires. Mais, pourquoi avoir choisi, sur ces deux monuments, la figure d'Hercule ? Quel sens lui donner ? Le mythe est chaque fois convoqué pour célébrer un roi capable de vaincre des peuples coalisés, un surhomme qui est seul à pouvoir remporter des victoires dignes des héros de la mythologie.

2. La légende d'Hercule

2.1. Les 12 travaux d'Hercule et leurs significations

Hercule est le héros le plus populaire et le plus célèbre de toute la mythologie classique. Les légendes où il figure constituent un cycle entier, en perpétuelle évolution depuis l'époque préhellénique jusqu'à la fin de l'Antiquité.

Le nom grec Héraklès – Hercule – n'est pas celui que le héros portait à la naissance : c'est un nom mystique qui lui fut imposé par Apollon, soit directement, soit par l'intermédiaire de la Pythie, au moment où il devint le serviteur de Junon, soumis aux travaux qu'elle lui imposait (indirectement). À l'origine, le fils d'Amphitryon et d'Alcmène s'appelait Alcide (= fils d'Alcée, nom de son grand-père paternel).

Mais en réalité, le véritable père d'Hercule est Jupiter, qui avait profité de l'absence d'Amphitryon, parti en expédition, pour tromper Alcmène en prenant la forme et l'aspect de son mari et, au cours d'une longue nuit, prolongée sur son ordre, engendrer le héros (au sens étymologique du terme en grec, 'demi-dieu').

La jalouse Junon décide donc d'exercer sa vengeance sur le nouveau-né. C'est elle encore qui est à l'origine des 12 travaux, 12 tâches toutes réputées impossibles mais que le héros réussit à accomplir et dont voici la liste :

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------------|
| 1. Le lion de Némée | 7. Le taureau de Crète |
| 2. L'Hydre de Lerne | 8. Les juments de Diomède |
| 3. Le sanglier d'Érymanthe | 9. La ceinture de la reine Hippolyte |
| 4. La biche de Cérynie | 10. Les bœufs de Géryon |
| 5. Les oiseaux du lac Stymphale | 11. Le Chien Cerbère |
| 6. Les écuries du roi Augias | 12. Les Pommes d'Or des Hespérides |

Il n'est pas question de développer chacun de ces travaux. Celui qui nous intéresse ici est le premier : le lion de Némée. C'est un monstre, frère du Sphinx de Thèbes, qui

ravageait le pays de Némée et en dévorait hommes et animaux. Ce lion habitait une caverne à deux issues et était invulnérable. Hercule commença à tirer contre lui à l'arc, mais en vain. Alors, le menaçant de sa massue, il le força à rentrer dans sa caverne, dont il boucha une issue. Il finit par le saisir dans ses bras et par l'étouffer. Quand le lion fut mort, Hercule l'écorcha et se revêtit de sa peau, la tête de l'animal lui servant de casque.

Les représentations du personnage sur les monuments étudiés le dotent de la massue et de la peau du lion, qui sont de véritables signatures de ce héros. En revanche, nous avons conservé un buste fameux du Palais des conservateurs à Rome dont la mise est conforme à la représentation conventionnelle du héros : c'est celui de l'empereur Commode⁶ à la fin du 2^e siècle de notre ère (figure 7) :



Figure 7 : Buste de l'empereur Commode



Figure 8 : Constellation d'Hercule

Commode s'est revêtu de la peau du lion de Némée dont la tête lui sert de casque ; il tient dans la main droite la massue et, dans la gauche, les pommes du jardin des Hespérides, liant, dans une même représentation, le premier et le dernier des douze travaux d'Hercule.

Le dernier des 12 travaux concerne les Pommes d'Or du jardin des Hespérides : cadeau de la Terre, Gaïa, lors du mariage d'Héra avec Zeus. Héra avait trouvé ces pommes si belles qu'elle les avait fait planter dans son jardin, auprès du mont Atlas. Ces pommes étaient gardées par un dragon immortel à cent têtes et trois Nymphes du soir, les Hespérides. Là encore diverses versions. Voici la plus simple : Hercule tua le dragon et s'empara des fruits d'or. De désespoir, les Hespérides furent transformées en arbres. Quand Hercule eut remis les pommes à Eurysthée (son donneur d'ordre), celui-ci ne sut qu'en faire et les rendit à Hercule qui les donna à Athéna. La déesse les rapporta dans le jardin des Hespérides, car la loi divine interdisait que ces fruits fussent ailleurs que dans le jardin des dieux.

Pour en revenir à l'image étonnante du buste de Commode, elle s'accorde parfaitement :

- avec l'idéologie contemporaine, notamment avec les monnaies : plusieurs émissions représentent en effet Commode accompagné de la légende « à l'Hercule Romain », et le prince lui-même tente d'imposer l'image de l'empereur-dieu, en se présentant en public avec la massue ou la dépouille du lion.

⁶ Son règne met un terme à l'ère des « cinq bons empereurs », de la dynastie des Antonins. Il est le fils de Marc Aurèle et de Faustine la Jeune, descendante de l'empereur Antonin le Pieux. Il est le seul empereur porphyrogénète de cette dynastie, c'est-à-dire né dans la pourpre impériale et non adopté. Il a vécu de 161 à 192 et a régné de 180 à 192 (mort assassiné).

- avec la figure stellaire (figure 8) depuis peu associée à l'image d'Hercule et qui était jusque-là anonyme sous le nom de l'« Agenouillé », les deux motifs, astral et mythique, étant associés déjà par Sénèque dans ses tragédies sur Hercule.

Le buste sculpté présente toutes les caractéristiques du catastérisme (= description de constellation) par la réunion dans une seule figure des premier et dernier travaux, si l'on se reporte à la description qu'en fait Hygin, bibliothécaire d'Auguste, dans son ouvrage sur *L'astronomie* :

« Selon Ératosthène », écrit-il, « c'est Hercule, placé au-dessus du Dragon, [...] et prêt pour le combat, tenant dans la main gauche une peau de lion, dans la droite une massue, en plein effort pour tuer le dragon, gardien des Hespérides ».

On le voit, cette partie du ciel devient un lieu d'affrontement entre divers personnages mythiques.

Un autre élément largement exploité dans la réception de cette figure mythologique, c'est sa mort. La mort terrible d'Hercule est en effet due à une tunique donnée par sa femme Déjanire qui la croyait magique et susceptible de lui rendre l'amour de son mari, mais qui en réalité était empoisonnée : quand le héros s'en revêt, le tissu lui colle au corps et il ne peut s'en débarrasser qu'en s'arrachant la peau. Ses atroces souffrances le conduisent à faire ériger son propre bûcher funèbre sur lequel il monte et auquel il fait mettre le feu. Pendant que le bûcher brûle, le héros disparaît, enlevé au ciel sur un nuage.

Le poète Ovide se fait l'écho de ce dénouement :

« Tout ce qu'avait pu dévaster la flamme, Vulcain (en tant que maître du feu) l'avait emporté, et la forme d'Hercule ne restait plus reconnaissable, il n'a plus rien qu'il tire du monde de sa mère (c'est-à-dire des mortels) et garde seule l'empreinte de Jupiter (c'est-à-dire son côté divin). [...] Le père tout-puissant au sein des nuées l'emporte et sur son quadrigue l'enlève parmi les astres radieux » (*M.* IX, 261-272).

Dépouillé de sa partie mortelle, il devient dieu et compte désormais parmi les immortels, ayant mérité cette gloire par ses « travaux » – au sens fort d'« exploits », sa valeur et surtout ses souffrances.

À l'époque hellénistique et romaine, cet enlèvement au ciel s'appelle une apo théose, qui est le sort réservé aux êtres d'exception et sera largement exploité dans la littérature dès la fin de la République et par les empereurs romains. S'agissant d'Hercule, son apo théose est une apo théose dite astrale (voir « les astres radieux » d'Ovide), dans la mesure où une constellation est dorénavant assignée à la représentation de ce nouveau dieu.

On a tendance à lire les « légendes » au premier degré, comme des histoires fabuleuses racontant les vicissitudes des « héros », dieux ou demi-dieux. Or il n'en est rien : le mythe a toujours une valeur, un sens profond, ou plutôt plusieurs. Chaque époque s'en saisit pour le charger d'une signification, le plus souvent politique. C'est le cas d'Auguste, le premier empereur de Rome.

2.2. Hercule et Auguste, le premier empereur romain

Qui était Auguste ? C'était le fils adoptif de César et il s'appelait originellement Octave ou Octavien. Tout jeune homme au moment de l'assassinat de César en 44 avant notre ère, il se pose en héritier du dictateur, au même titre que Marc Antoine, alors consul, et Lépide, lieutenant de César. Le jeune homme arrive à se débarrasser de ces hommes politiques puissants et de ces militaires aguerris, et se retrouve seul à la tête de Rome en 31 av. J.C., après la bataille d'Actium dont il sort vainqueur.

Il institue alors à Rome, sans modifier le moins du monde les institutions, un pouvoir personnel qui va durer jusqu'à sa mort en 14 de notre ère, soit pendant 45 ans. Il accomplit une révolution en douceur en instituant un pouvoir monarchique au sein d'un

peuple dont la mémoire collective était depuis fort longtemps marquée par la haine des rois. Octave-Auguste a vite compris l'importance des images comme outil de propagande : c'est le premier *princeps* (c'est le titre qu'il s'est fait attribuer), mais aussi le premier chef pour lequel on a des témoignages irremplaçables sur la façon dont il a consciemment et consciencieusement chevillé art et politique, sur la façon dont il a exploité une certaine vision du chef à travers des constructions, des édifices, des statues, sur fond de changement politique fondamental – et irréversible.

Or, la figure herculéenne n'est pas indifférente au premier *princeps*. Elle se trouve cryptée dans un passage des *Res gestae*, où Auguste (qui pèse tous ses mots puisque c'est, en quelque sorte, son testament politique) évoque ses succès militaires qui ont permis d'agrandir l'Empire, en particulier les conquêtes de l'Elbe jusqu'à Gadès :

« Les provinces de Gaule et d'Espagne », écrit-il, « ainsi que le secteur océanique de la Germanie, j'ai pacifié tout cela, de Gadès à l'estuaire de l'Elbe » (26, 2).

Gadès était associé aux fameuses colonnes d'Hercule qui auraient été implantées à cet endroit par l'ancêtre même d'Alexandre. Le mythe du conquérant macédonien est donc intrinsèquement lié à celui d'Hercule ; les deux figures se fondent ici pour faire du premier prince l'émule de ces êtres hors du commun, et la conjonction des deux images pose encore mieux le prince comme le parfait *cosmocrator*, maître du monde.

Ce tour de force tient sans doute à la lassitude du peuple accablé par trois guerres civiles en moins d'un siècle, mais tout autant à l'habileté du jeune homme qui sait utiliser – ou susciter – toutes les opportunités pour se poser comme un être d'exception, et les mythes sont à l'occasion fort utiles. En effet, même si la prédilection d'Auguste pour Apollon est indéniable, tout autant que la dimension solaire de ce dieu, la figure d'Hercule présente trois spécificités qui intéressent spécialement Auguste :

- c'est d'abord un demi-dieu,
- il remporte 12 victoires jugées impossibles sur des monstres indomptables et quasiment invincibles,
- il connaît, après la mort du corps, une apothéose astrale.

Mine de rien, Octave-Auguste se cale sur le destin du héros.

C'est ainsi que, pendant les jeux funèbres qu'il organisait quelques mois après l'assassinat de son père adoptif, apparaît dans le ciel de Rome un nouvel astre – sans doute une comète. Le jeune homme exploite immédiatement cette apparition (jugée généralement de mauvais augure) comme signe de l'apothéose de l'âme de son père adoptif ; après quoi, le sénat donnera (ou fera donner) au dictateur le titre de *diuus* « divin », ce qui lui confère le statut égal à celui de dieu, et à son fils par ricochet celui de demi-dieu. Octave va plus loin en se faisant attribuer un titre jamais donné jusque-là, celui d'*Augustus*. Au soir de sa vie, dans son testament politique que sont les *Res gestae*, il explique le sens qu'il donne à ce titre :

« Pendant mon sixième et mon septième consulats, après avoir éteint les guerres civiles, étant en possession du pouvoir absolu avec le consentement universel, je transférai la république de mon pouvoir dans la libre disposition du Sénat et du Peuple romain. Pour ce mérite, je fus appelé 'Auguste' par sénatus-consulte [...].

Depuis ce temps, je l'emportais sur tous en autorité, mais je n'avais pas plus de pouvoir que tous ceux qui ont été mes collègues dans toutes les magistratures » (RG 34, 1-3).

Curieux témoignage pour justifier « en passant » un titre exceptionnel qui mettait le prince à la fois au-dessus de tous et au même niveau que ses collègues. Ce titre a fait couler beaucoup d'encre, mais *de facto* il place le titulaire au-dessus des hommes, dans un entre-deux entre les dieux et les hommes, à l'égal d'un demi-dieu.

Le mythe d'Hercule n'est donc pas neutre : le héros, après ses exploits, se voit ouvrir les portes du ciel. C'est aussi ce qu'espèrent les empereurs. Ce lien privilégié

d'Auguste avec Hercule n'était sans doute pas ignoré des contemporains, puisque le poète Horace, par exemple, évoque l'apothéose astrale d'Auguste (après sa mort) en la comparant à celle d'Hercule :

« Par une pareille valeur Pollux, l'errant Hercule
Ont gravi jusqu'en haut les hauteurs enflammées,
Et couché parmi eux,

Auguste aux lèvres pourpres s'abreuve de nectar » (*O.* III, 3, 9-12).

L'utilisation subtile du mythe d'Hercule suffit à exprimer l'écrasante tâche qui repose sur les épaules du prince, semblable dès lors à celles du héros aux douze travaux. Mais la surdétermination astrale sert surtout de vecteur à l'immortalité astrale qui attend aussi le prince. Il initie ainsi à Rome une nouvelle théologie du pouvoir, certes déjà théorisée par Cicéron dans le songe de Scipion, mais qui fera long feu... jusqu'à Napoléon (au moins).

3. Hercule et Louis XIV

Louis XIV ne connaissait sans doute pas les *Res gestae* d'Auguste, qui ont été transmises en grec et en latin – sous forme d'inscriptions monumentales qui se sont multipliées sur l'ensemble du territoire romain après la mort du prince. En revanche, il connaissait bien le poète Ovide et ses *Métamorphoses*, si l'on se fie à la place que ce poète occupe dans les livres destinés à l'usage du dauphin. Au XVII^e siècle, le texte du poète était, avec beaucoup d'autres, édité « à l'usage du sérénissime dauphin » (*ad usum serenissimi delphini*) par Daniel Crespin (Crispinus) et accompagné de tout un appareil de notes⁷.

L'identification du roi au Soleil et l'origine du palais même du palais de Versailles entrent en résonance avec ces vers du livre II des *Métamorphoses* où il est question du palais devant lequel se présente Phébus (= le Soleil) :

« [...] Les flots azurés ont leurs dieux : Triton, la conque en main, Protée le changeant, Égéon qui presse entre ses bras les dos des baleines [...] La terre est couverte de villes avec leurs habitants, de forêts et de bêtes féroces, de fleuves [...]. Au-dessus s'élève l'image rayonnante des cieux ; six constellations à droite, six à gauche.

[...] Enveloppé d'un manteau de pourpre, Phébus était assis sur un trône étincelant du feu des émeraudes.

Il était entouré des Jours, des Mois, des Années, des Siècles et des Heures, séparées par des intervalles égaux. On voyait, debout à ses côtés, le jeune Printemps couronné de fleurs nouvelles, l'Été nu, tenant les gerbes à la main, l'Automne, encore tout souillé des raisins qu'il a foulés et le glacial Hiver aux cheveux blanchis et hérissés »⁸.

Un certain nombre d'éléments sont là qui se retrouvent dans le château et dans le parc du roi-Soleil : les eaux, dont Ovide souligne avec insistance la présence, et qui sont une des gloires de Versailles, les monstres qu'accueillent certains bassins et la représentation du temps, dont les divisions sont générées par le parcours quotidien et annuel du Soleil autour de la Terre (dans la perspective géocentrique de l'Antiquité). «

⁷ Voir C. Volpillac-Augier (dir.), *La collection 'Ad usum delphini'I, L'Antiquité au miroir du Grand Siècle*, Grenoble, Ellug, 2000 ; M. Furno (dir.), *La collection 'Ad usum delphini'II*, Grenoble, Ellug, 2005.

⁸ *M.* II, 15-18 et 24-30 ; trad. A Videau.

On peut poser comme hypothèse », conclut Jean-Pierre Néraudeau, « que la décoration du parterre d'eau et, peut-être, de l'ensemble du parc, est une mise en œuvre de l'*ekphrasis* d'Ovide »⁹.

D'ailleurs Louis XIV n'innove pas en exploitant les mythes pour signifier sa grandeur : depuis plus d'un siècle, les demeures royales traduisaient sur le mode mythologique la puissance du souverain. Dans ces programmes décoratifs Ovide intervenait mais sans que son texte fût suivi à la lettre. « À Versailles, pour exprimer l'idéologie solaire, si antique, si mystérieusement liée à des spéculations ésotériques », comme le note encore J.-P. Néraudeau, « il est apparu comme le meilleur interprète »¹⁰ :

« Dès les débuts de son règne, Louis XIV, qui cherchait précisément à s'assimiler aux dieux du paganisme, se laissa représenter sous une apparence divine. Tout jeune, il fut peint en Jupiter, vainqueur de la Fronde, mais c'est évidemment Apollon qui lui prêta le plus souvent ses attributs solaires ou poétiques » (J.-P. Néraudeau, *ibid.* p. 93).

Le XVII^e siècle connaissait l'œuvre d'un auteur tardif (fin IV^e-début V^e s.), Macrobe, qui avait commenté le songe de Scipion de Cicéron et avait par ailleurs théorisé une théologie solaire, qui ramenait tous les dieux à l'image apollinienne. Il faut dire que, depuis le III^e siècle, était apparue dans l'Empire romain une divinité solaire, sous le nom de *Sol inuictus* (Soleil invincible), qui reprenait des éléments de la mythologie apollinienne mais aussi du culte de Mithra, et connaissait une grande popularité dans l'armée. L'empereur Aurélien (270-275) fait de cette nouvelle divinité le protecteur de l'Empire romain, en plaçant la fête officielle en l'honneur de ce nouveau dieu ou *dies natalis Solis inuicti* le 25 décembre, qui était, à cette époque, le jour du solstice d'hiver. Bref, la place faite au Soleil dans les écrits de Macrobe s'intègre et se justifie dans un cadre politico-religieux qui remonte à Aurélien. Cet hénouthéisme solaire n'efface pas pour autant la spécificité de certaines figures mythologiques.

C'est encore cet auteur – Macrobe – qui justifie la place donnée dans la propagande monarchique à Hercule, et, beaucoup plus tard, Louis XIV exploitera le mythe et, comme ses prédécesseurs, sera souvent rapproché de ce héros civilisateur. Dès sa naissance, les prophéties de ses exploits développent ce rapprochement :

« Les monstres se verront abattus sous les lois
Et sous le coup fatal d'un Hercule gaulois.
On aura vu tomber un grand nombre de bêtes,
Cerbère à triple gueule, et l'hydre à mille têtes,
Le lion qu'envoya l'infidèle croissant,
Le corps de la Chimère en dragon finissant,
Les taureaux pieds-d'airain qui gardaient la Colchide ;
Tous auront été vus défaits par notre Alcide »¹¹.

Dans les années 1680, les fleurs de ces promesses sont devenues des fruits ; dès lors se multiplient les éloges et les apothéoses. Certes d'autres héros, d'autres demi-dieux mythologiques auraient pu être choisis. Mais la philosophie antique s'était déjà beaucoup intéressée à la figure d'Hercule. L'idéologie impériale – on l'a vu avec discrétion avec Auguste – l'a accaparée, en le considérant comme l'image de la divinisation du prince : c'est le cas de Caligula, Néron, Domitien, Trajan et surtout Commode (on l'a vu) qui se sont présentés comme des avatars d'Hercule. Macrobe, encore lui, écrit dans les *Saturnales* (I, 20, 6) : « Mais Hercule non plus n'est pas étranger

⁹ *L'Olympe du roi-Soleil : mythologie et idéologie royale au Grand siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1986, p. 327.

¹⁰ *Ibid.*, p. 328.

¹¹ *Imitation et amplification de l'églogue faite en latin par le Père Campanelle (Tommaso Campanella) sur la naissance de Monseigneur le Dauphin* (futur Louis XIV).

à la nature du soleil, car Hercule est le pouvoir du soleil qui donne au genre humain la force qui l'élève à la ressemblance divine »¹².

Ce passage fonde une idéologie que reprendra Louis XIV : le Roi-Soleil peut être aussi Hercule, pour la simple raison qu'il est Soleil ; ainsi se rencontreraient le logos cosmique et son interprète en une seule et même personne, celle du roi.

Cette théologie du pouvoir, qui associe le roi à Hercule, est précocement, bien antérieure aux années 1670, comme certains ont pu le dire. Du reste un opéra « Ercole amante » (« Hercule amoureux ») avait été commandé à Cavalli par Mazarin dès 1662 pour célébrer les noces de Louis XIV et de l'infante d'Espagne, Marie-Thérèse, qui devait sceller la paix des Pyrénées signée en 1659¹³.

Cette figure mythologique est encore plusieurs fois représentée dans les jardins de Versailles : ainsi de la statue de Nicolas Coustou, intitulée « Hercule Commode »¹⁴ en une boucle qui ramène au prince de la fin du II^e siècle

Rendu officiel en 1682, le choix précisément de Versailles comme résidence pérenne du souverain, de la cour et du gouvernement s'est accompagné d'une vaste campagne de peuplement sculpté des jardins, notamment en œuvres antiques, réputées telles ou encore copiées de l'antique. Le rappel de la grandeur passée était un véritable enjeu de pouvoir : pour Louis XIV comme pour les souverains de son temps, l'antique était susceptible d'exprimer la richesse et la puissance, et aussi de soutenir une légitimité politique qui s'ancrait alors dans la civilisation gréco-romaine.

Bref, en lointain héritier d'Auguste, Louis XIV incarne à son tour les trois spécificités propres à la figure d'Hercule :

- son statut ontologique particulier : non seulement sa devise – *nec pluribus impar* – dont il a été question plus haut le plaçait au-dessus de l'humanité moyenne, mais le sacre aussi faisait du roi une sorte d'intermédiaire entre Dieu et ses sujets, « un intermédiaire direct, de droit divin, c'est-à-dire en dehors de la hiérarchie ecclésiastique »¹⁵.
- ses « travaux », générateurs de paix et de culture. Il s'agit des guerres que le roi de France a menées pendant toute la durée de son règne, pendant 40 ans comme il est dit sur le fronton de l'Arc de Triomphe de Montpellier : essentiellement, la guerre de Hollande (1672-1678), la guerre contre la ligue d'Augsbourg (1688- 1697), la guerre de succession d'Espagne (1702-1713)¹⁶. Et c'est ce qui est célébré sur les arcs de triomphe qui se multiplient à la fin de la vie du roi.
- Quant à son devenir après la mort, il n'est plus question, à l'aube du XVIII^e siècle, d'évoquer une quelconque apothéose. Pour autant, la conclusion de l'éloge funèbre du roi, personnellement adressé par le nonce au pape Clément XI, mérite d'être citée : « Toutes qualités dignes de former le parfait modèle d'un grand roi et, si l'on y ajoute sa constance dans la vraie religion, dans la confession dans laquelle il est mort, à peine moins suffisantes que je ne l'ai dit à nous donner l'idée d'un roi saint. Du moins, ces qualités le feront-elles vivre les siècles à venir dans l'histoire, où l'on aura de la peine à trouver son égal. Ces dons feront que son nom *in benedictione erit* auprès de tous les hommes de bien »¹⁷.

¹² J. -P. Néraudau, *L'Olympe du Roi-Soleil...*, p. 67-69.

¹³ Voir J. -P. Néraudau, *L'Olympe du Roi-Soleil...*, p. 147-154.

¹⁴ Voir le lien : https://art.rmngp.fr/fr/library/artworks/nicolas-coustou_hercule-commode_sculpture-technique_marbre.

¹⁵ A. Maral, « Le roi et Dieu », dans J.-Chr. Petitfils (dir.), *Le siècle de Louis XIV*, Perrin, « Tempus », 2017, p. 277-292 [278-279].

¹⁶ Voir J.-Ph. Cérat, « Le roi et la guerre », dans *Le siècle de Louis XIV*, p. 375-393.

¹⁷ A. Maral, « Le roi et Dieu », p. 291.

Dans ces quelques phrases, l'idée de sainteté et de perpétuité du souvenir donnent au roi défunt un statut différent de, supérieur à celui du *vulgum pecus*. La perpétuité du souvenir est d'ailleurs une forme d'immortalité, celle qu'Ovide déjà revendiquait pour lui-même à la clôture des *Métamorphoses*, et qui faisait du poète l'égal du prince :

« [...] mon nom ne périra jamais. Dans tous les lieux ouverts par la victoire à la puissance romaine, mes vers seront lus ; et, si les pressentiments des poètes ne sont pas trompeurs, je vivrai par la gloire dans toute la durée des siècles » (*M.* XV, 875-879).

Les artistes, de leur côté, continuent cependant à célébrer l'apothéose du roi défunt. D'une façon particulièrement significative, dans les représentations du roi quasi nu tel un dieu, on a déjà une annonce d'une future apothéose en lien avec son statut suprahumain. Ainsi du vase de la paix¹⁸ : c'est un vase en marbre réalisé en 1684 par Jean-Baptiste Tuby : situé sur la terrasse du château de Versailles, face au vase de la guerre, réalisé par Antoine Coysevox. En écho avec les inscriptions des arcs de triomphe, il célèbre les traités qui assurent la paix entre la France, l'Espagne et la Hollande, par les traités d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue. Placé sur la terrasse du parterre d'eau à l'aplomb du salon de la Paix, le Vase de la Paix prolonge dans les jardins l'iconographie mise en œuvre à l'intérieur du château. Le relief qui orne la panse du vase représente Louis XIV vêtu à l'antique, entouré d'Hercule et de l'allégorie de la Victoire.

Cela confirme la lecture faite du choix d'Hercule sur les arcs de triomphe comme héros pacificateur.

Bref, à travers le mythe d'Hercule sur l'Arc de Triomphe de Montpellier et ailleurs, se dessine un *continuum* de l'Antiquité à l'ère classique.

Comme Auguste bien avant lui... et d'autres après lui, le « roi Soleil » attache une grande importance à l'art comme expression d'une politique, de sa politique et de sa grandeur. Les monuments ont toujours été l'expression des structures sociales et politiques de leur époque. Les aspects du pouvoir s'y reflètent plus ou moins et les puissants du jour ont cherché à y imprimer la marque de leur grandeur. De toutes les formes d'expression, le monument politique est l'une de celles qui sert le mieux l'action politique, notamment la propagande : les divers régimes, aussi bien les démocraties que les dictatures, se sont efforcés d'ériger les œuvres consacrées à l'exaltation des mérites de leur système politique, à la commémoration des grands événements de leur temps et à la louange de leurs dirigeants.

Dans ce cadre politique, la figure mythologique d'Hercule se décline dans un jeu de miroir : l'Hercule ré-investi par Auguste sera transformé par Louis XIV. Car, que célèbrent les recours au mythe sur les médaillons des arcs de triomphe ou portes triomphales de Montpellier comme de Paris ? Ils chantent une conquête totale – à Montpellier, à l'intérieur et à l'extérieur – d'autant plus admirable qu'elle a été plus dure !

En creux, se profile la figure d'un roi pacificateur qui mérite – comme la figure mythologique relayée par celle de l'empereur romain ou du roi de France – une apothéose céleste. Cette idée était en effet encore présente dans la mentalité de l'époque de Louis XIV et, quelques décennies plus tard, Napoléon lui-même fera ériger l'Arc de Triomphe du Carrousel pour célébrer son apothéose¹⁹.

¹⁸ Voir le lien : https://art.rmnq.fr/fr/library/artworks/jean-baptiste-tuby_la-terrasse-cote-jardins-moulage-du-vase-de-la-paix-evocation-de-la-paix-de-nimegue-en-1678_marbre.

¹⁹ Voir *Napoléon et l'Arc de Triomphe du Carrousel*, Paris, Gauthier, 1831.

Séance du 26 octobre 2020
(non présentée mais enregistrée à cause de la pandémie Covid 19)

**Collioure et Céret
deux étapes décisives dans l'aventure artistique du XX^{ème}**

Claude LAMBOLEY

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

MOTS CLÉS

Collioure, Céret, Matisse, Derain, Picasso, Braque, Daniel de Monfreid, Fauvisme, Cubisme,

RÉSUMÉ

Collioure et Céret entrent dans l'Histoire de l'Art au début du XX^e siècle avec Matisse, Derain et le Fauvisme, Picasso, Braque et le Cubisme. Cette révolution dans la conception de l'Art pictural, initiée par la découverte de la photographie, a été facilitée par la beauté des paysages, la douceur du climat, l'éclat des couleurs et l'éblouissement du soleil de ces deux bourgs catalans, mais aussi par la présence d'un foyer d'artistes locaux, ouverts à la modernité et fous de Gauguin, regroupés autour de Georges Daniel de Monfreid. Depuis, ces deux bourgs n'ont cessé d'être un aimant pour les artistes, et deux musées à la gloire de ces peintres ont vu le jour à Collioure et à Céret.

KEYWORDS

Collioure, Céret, Matisse, Derain, Picasso, Braque, Daniel de Monfreid, Fauvism, Cubism,

ABSTRACT

Collioure and Céret entered the History of Art at the beginning of the 20th century with Matisse, Derain and Fauvism, Picasso, Braque and Cubism. This revolution in the conception of Pictorial Art, initiated by the discovery of photography, was facilitated by the beauty of the landscapes, the mild climate, the brilliance of the colors and the dazzling sunshine of these two Catalan towns, but also by the presence of a home for local artists, open to modernity and crazy about Gauguin, grouped around Georges Daniel de Monfreid. Since then, these two towns have continued to be a magnet for artists, and two museums to the glory of these painters have been created in Collioure and Céret.

À priori, rien ne laissait supposer, à la fin du XIX^e siècle, que Collioure et Céret entreraient dans l'aventure artistique du siècle suivant. Sauf que ces deux bourgs, par la beauté de leurs paysages, la douceur de leur climat, l'éclat des couleurs, l'éblouissement du soleil, vont séduire les artistes qui découvriront au tournant du siècle la terre catalane. Cette découverte arrive à point nommé. Une illusion, qui était entretenue depuis toujours, à savoir que la peinture ou la sculpture était la représentation du réel, vient de voler en

éclat avec la photographie. On prend conscience que, même dans cette représentation optique et chimique, l'image qui est obtenue est, certes, une vision de la réalité mais c'est aussi une vision à travers la sensibilité et la subjectivité du photographe. De ce fait, cette image peut être aussi une œuvre d'art. Cette constatation va interpellier les artistes qui, dès lors, vont donner libre cours à l'exploration et à l'expérimentation en matière d'expression artistique. L'Art Moderne va naître.

Déjà des artistes comme Gauguin, Cézanne ou Van Gogh avaient entrepris l'exploration de nouvelles pistes, recherchant de nouveaux modes de représentation de l'espace, de la lumière, un nouvel usage de la couleur et même de la peinture comme matière. Leur but n'était plus la représentation du « beau » ou la reproduction fidèle de la « nature », mais l'art était devenu un moyen de communiquer, une façon de s'exprimer.

La radicalisation de cette tendance sera le but d'artistes comme Vlaminck ou Chagall, Matisse ou Picasso.

Collioure et Matisse

Collioure, au début du siècle est un charmant petit bourg de pêcheurs, dont les toits de tuiles roses s'étagent au bord d'une modeste anse fermée d'un côté par son église au clocher rose, ancienne tour sarrasine, et de l'autre par son château aux murs recuits de soleil, citadelle de Vauban mais surtout palais d'été des Rois de Majorque. Entre les deux, une petite plage en demi-lune, la plage de Voramar, avec, hissées sur le sable, de jolies barques peintes de couleurs vives, rouge, verte ou jaune, et le long de la plage, à l'ombre des platanes, des femmes de pêcheurs ravaudant d'immenses filets. Car Collioure est renommée pour la pêche aux anchois qui sont mis en tonneaux dans de modestes ateliers de salaison. La plage s'ouvre sur l'immensité bleue de la Méditerranée, ponctuée des triangles blancs des voiles latines des barques de pêcheurs qui croisent à l'horizon, *spectacle d'une mer splendide aux flots parfois assoupis, mais le plus souvent agités, tourmentés, que fait scintiller en longues trainées de lumière l'irradiante clarté du soleil*¹. En arrière-plan, des collines couvertes de vignes qui cascaden vers la mer. Des bananiers, des palmiers, des figuiers, mais aussi des orangers, des citronniers, des agaves donnent un petit air africain au village dont les maisons sont badigeonnées de rose, de rouge pastèque ou de jaune safran. Sur le tout, un soleil éclatant qui met en valeur la moindre tache de couleur. Ombre et lumière, soleil et couleurs. Tout pour le plus grand bonheur d'un peintre !

Déjà, en 1887, Paul Signac y était venu. Arrivé à la barre de son bateau, séduit par sa beauté, il était resté quelques temps à Collioure, louant des chambres au-dessus d'un épicier, avant de repartir pour Saint-Tropez. En 1904, Matisse se trouve dans ce petit port varois, mais ne s'y plaît pas. Il est déçu par la facture pointilliste de Signac dont il a subi jusque-là l'influence, ce dont témoigne « *Luxe, calme et volupté* » qu'il vient de peindre mais qui ne lui convient guère, écrivant en plein désarroi : *À St Tropez, j'ai fait la connaissance de Signac et de Cross, théoriciens du divisionnisme... Toutes les toiles de cette école produisent le même effet : un peu de rose, un peu de bleu, un peu de vert, une palette très limitée avec laquelle je ne me sentais pas à l'aise.*² Alors qu'il avait

¹ FALGUERE J. (abbé) : Nos villes maritimes. Collioure : Notice historique, Perpignan, 1898, p. 6.

² MATISSE H. - Écrits et propos sur l'art, texte, notes et index établis par Dominique Fourcade, éd. Hermann, coll. « Savoir », 1972.

tenté une exploration vers Agay, Cannes, Nice, Monaco et Menton, à l'occasion d'un petit voyage de trois jours à la recherche de paysages stimulant son inspiration, c'est lui, Signac, qui va lui recommander d'aller à Collioure et de prendre pension chez « Rosette », avenue de la gare.

Henri Matisse avait été formé à l'École des Beaux-arts de Paris, dans l'atelier de Gustave Moreau. Ce dernier avait encouragé chacun de ses élèves à penser et à rêver son art au-delà de la virtuosité technique. Cela va pousser Matisse à développer sa peinture selon son individualité, à laisser libre court à sa personnalité. Au début, son œuvre est imprégné de classicisme et d'impressionnisme. Il a exposé pour la première fois au Salon des Cent et au Salon de la Société nationale des beaux-arts en 1896. Influencé par Turner, c'est un admirateur de Cézanne qui, dit-il est « notre maître à tous ».

Le 16 Mai 1905, Henri Matisse arrive à Collioure³ par le petit tortillard qui l'a amené de Perpignan où il séjournait dans la famille de son épouse, les Parayre. Il sera suivi de son épouse et de ses enfants, quelques jours plus tard. Mis à part Signac, treize ans plus tôt, il est le premier artiste « étranger » à s'établir à Collioure. Ce voyage avait été préparé par son épouse qui, accompagnée de ses trois enfants, était venue retrouver, à Perpignan, sa sœur, Berthe, venue prendre ses fonctions de directrice de l'école normale des institutrices de Perpignan. Elle en avait profité pour explorer la région et trouver un endroit agréable et pas cher qui puisse inspirer son mari. Il s'installe donc chez Rosette, à l'hôtel de la Gare, la seule auberge du village, à 200 mètres de la gare, à droite en descendant vers le rivage. C'était alors un bâtiment sans style avec au rez-de-chaussée une grande salle meublée d'un comptoir avec une cuisine au fond et un potager sur le côté occupé par des cages à lapins ; à l'étage trois chambres. On s'est étonné de la facilité avec laquelle Matisse s'est intégré dans ce petit bourg. En ce début de siècle, les étrangers n'étaient pas très bien accueillis par les autochtones qui ne parlaient que catalan, et qui, jusqu'à l'arrivée récente du chemin de fer, n'avaient eu que peu de contact avec l'extérieur. Signac ne lui avait-il pas raconté, qu'arrivé à Port-Vendres, il avait été pris pour un espion et arrêté ? La veuve Paré dite *la Muccada*, plus connue sous le nom de Rosette, propriétaire de l'hôtel de la Gare, partageait cette méfiance vis-à-vis des étrangers. Matisse nous en a laissé un portrait taillé dans un morceau de bois, visage entêté, osseux, posé sur un cou de tortue et enserré dans une coiffe catalane.

Elle ne parlait que catalan et ses seuls clients étaient des voyageurs de commerce ou des employés du chemin de fer. Pourtant Rosette sera vite séduite par l'air de respectabilité de « Monsieur Henri », son sérieux évident avec sa barbe et ses lunettes d'instituteur, sa mise soignée et ses relations faciles avec les autochtones comme Paul Soulier, viticulteur et photographe amateur passionné qui habitait avenue de la Gare. Ce dernier sera un intermédiaire précieux pour notre peintre, il lui louera, dès juillet, une maison familiale avec terrasse donnant sur la plage du Voramar près de l'église. Auparavant, il avait loué dès son arrivée une chambre donnant sur la plage au Faubourg, quartier des pêcheurs. De nombreux tableaux y seront réalisés pendant l'été.

De fait, Matisse ne tarde pas à se faire des amis parmi les artistes roussillonnais. Dès le 20 mai, il écrit à son ami Manguin *Nous avons trouvé un hôtel bon marché (150 F par mois pour les quatre)... et j'ai loué sur le quai qu'on appelle le Faubourg une chambre qui a vue sur mer où je travaille à mon aise. J'ai comme fréquentation celle d'un peintre des Indépendants*, autrement dit un peintre qui a exposé au Salon des

³ BAROU J.-P. - Matisse ou le miracle de Collioure. Petite bibliothèque Payot. Paris, Nouv. Edit., 2005, pp. 155p.

Indépendants, *ami de Luce*, c'est à dire de Maximilien Luce, *adepte du divisionnisme, qui s'appelle Terrus et qui est d'agréable compagnie*.⁴

Il s'agit là de tout un petit groupe d'artistes amoureux fous de Gauguin. Car le Roussillon, et c'est souvent ignoré, est riche d'artistes d'exception. Certains sont connus, d'autres moins et ce fut le mérite d'une exposition de nous les faire découvrir : 1898-1908. *Le Roussillon à l'origine de l'art moderne*⁵, qu'avaient réalisée le conservateur du Musée Rigaud de Perpignan de l'époque, M. C. Valaison, avec J. P. Barou. Tous vouent, comme le dira Dina Vierny, modèle de Maillol et fondatrice du Musée Maillol de Paris, un culte pour Gauguin⁶. Dans ce groupe, on y trouve Georges Daniel de Monfreid, confident de Gauguin, qui habite à Corneilla-de-Conflent, dans sa propriété de Saint-Clément. Ce dernier, peintre, sculpteur, céramiste et maître verrier est un ami de Maillol et de Gauguin qu'il a connu à Paris et dont il deviendra le confident, le correspondant quand celui-ci partira pour Tahiti et son exécuteur testamentaire à sa mort, en 1903. Pour M. C. Valaison, il ne fait aucun doute que c'est lui qui a joué un rôle essentiel dans l'installation de Matisse à Collioure⁷, car il connaissait l'artiste depuis 1896, et dans son intégration dans le petit cercle des artistes roussillonnais. Dans ce petit cercle, on y trouve Étienne Terrus, qui habite à Elne et qui, comme lui, venait d'exposer plusieurs toiles au dernier Salon des Indépendants, en mars-avril 1905, dont *Le Racou*, sa plage préférée, à Argelès-sur-Mer, tableau dans lequel, fauve avant les fauves, il n'hésite pas à juxtaposer le rouge violent du toit d'une cabane avec le bleu profond de la mer au mépris du principe de la complémentarité des couleurs chère à Signac. Il a été très apprécié de son vivant par des artistes comme de Monfreid, André Derain, Maillol et Henri Matisse. Par l'entremise de Terrus, Matisse fait la connaissance d'Aristide Maillol dans son mas de Banyuls-sur-Mer, le port voisin où il est né. Lorsque Matisse arrive chez le sculpteur, ce dernier était en train d'exécuter la femme accroupie dont le bronze, désormais appelé *La Méditerranée*, est placé dans le charmant patio de l'hôtel de ville de Perpignan et dont une copie marque sa tombe. Moins connus, il faut également citer Louis Codet, poète et écrivain, peintre à ses heures et la plume du groupe, Louis Bausil aux couleurs délicates, le "peintre des pêcheurs en fleurs", ni oublier le mécène du groupe, lui-même peintre à ses heures, Gustave Fayet, viticulteur richissime et collectionneur, qui possédera jusqu'à cent Gauguin. C'est dire si Matisse arrive dans un contexte local propice à l'éclosion de l'Art Moderne.

Enthousiasmé par ce séjour entre mer et montagne, accueilli amicalement par des roussillonnais ouverts à toutes les expériences picturales nouvelles, Matisse écrit, le 25 juin 1905, à son ami André Derain : *"Je ne saurais trop insister pour vous persuader qu'un séjour ici vous est absolument nécessaire pour votre travail - vous y seriez dans les conditions les plus avantageuses et vous tirerez des bénéfices pécuniaires sur le travail que vous ferez. Je suis certain que si vous m'écoutez vous vous en trouverez bien. C'est pourquoi, je vous le répète encore, venez."*⁸

⁴ MATAMOROS J. - L'incidence du site de Collioure et du paysage dans l'œuvre de Matisse et de Derain, été 1905 in *Matisse-Derain, un été fauve*. Gallimard, 2005

⁵ Exposition 1894-1908. *Le Roussillon à l'origine de l'art moderne*. Indigène éditions. Montpellier 1998, pp. 96p.

⁶ VALAISON M.-C. - Des hommes libres in 1894-1908, V. *supra* n°6, p. 38-53.

⁷ VALAISON M.-C. - Collioure et Céret entrent dans l'Histoire de l'Art Moderne. Texte dactylographié. 2013.

⁸ Cité par J. Matamoros, in. - L'incidence du site de Collioure et du paysage dans l'œuvre de Matisse et de Derain, été 1905, V. *supra* n°4.

Matisse avait connu Derain en 1900 quand tous deux s'exerçaient à copier des œuvres de maîtres au musée du Louvre. Derain, qui avait alors 25 ans, se trouvait, selon son propre aveu, dans une phase dépressive. Il refuse tout d'abord cette invitation prétextant qu'il n'a pas d'argent et que ses parents refuseront de le laisser partir tout au bout de la France. Une carte postale insistante de Matisse finit par vaincre sa résistance. Il se rend donc à Collioure, où il arrive, vers le 5 juillet si l'on en croit la lettre qu'Amélie Matisse écrit à Jeanne, le 13 : "*M. Derain est avec nous depuis une huitaine et, avec mon mari, ils travaillent ferme malgré la forte chaleur. À quand votre visite ? Nous nous plaignons de plus en plus ici et avons déjà fait plusieurs excursions ; avons été en Espagne également et sommes enchantés de notre séjour.*"⁹

Naturellement, il court s'installer chez Rosette sur les conseils de Matisse. Mais, quand celle-ci vit arriver cet *espèce de géant, maigre, tout habillé de blanc, avec une longue et fine moustache, des yeux de chat et une casquette rouge sur la tête*, encombré de quantité de bagages et d'un parasol plus grand qu'un parapluie de douanier¹⁰, elle refusa catégoriquement d'avoir quoi que ce soit à voir avec cet esbroufeur habillé *comme pour le carnaval*, ordonnant en catalan à son unique employé, Mateu Muxart, de le jeter dehors. Heureusement, ce dernier parlait français, il prit la défense de cet étranger au demeurant sympathique, soulignant sa courtoisie, disant qu'il lui avait parlé gentiment et l'avait même vouvoyé (!). Finalement, elle fera une exception pour le nouveau venu. Elle lui loue une chambre à l'étage, donnant sur la cour qu'ombrageaient un figuier, un acacia et une treille. Il est entendu que le repas se prendra dans la grande pièce du rez-de-chaussée qui sert de salle à manger. Ces détails nous ont été racontés par Hilary Spurling¹¹ qui fait état du témoignage de François Bernardi, lequel avait entendu parler de cette histoire longtemps après les faits¹². Mathieu Muxart avait alors 15 ans, c'était un garçon particulièrement intelligent. C'était lui aussi qui avait encouragé Rosette à accueillir Matisse. En somme, c'est peut-être grâce à lui qu'est né le Fauvisme !

Matisse, quand arrive Derain, utilise un atelier donnant sur le port d'Avall. C'est une chambre avec terrasse, sur le quai qu'on appelait alors le Faubourg, avec vue sur mer, au-dessus du Café Olo où se réunissaient les pêcheurs. Ce studio a été détruit pendant la deuxième guerre et se trouvait dans l'actuelle rue de la Démocratie. Jusqu'en septembre, Matisse et Derain peignent des vues de Collioure, des barques, des fenêtres ouvertes sur le port d'Avall. Derain écrit à Vlaminck : "*Ici, les lumières sont très fortes, les ombres très claires. L'ombre est tout un monde de clarté et de luminosité qui s'oppose à la lumière du soleil : ce qu'on appelle des reflets*"¹³ ». Matisse croque des scènes pittoresques, reconstruit le paysage, le laisse pénétrer dans sa chambre et l'encadre dans l'ouverture de la fenêtre effaçant toute perspective. Ainsi, dans *La Fenêtre ouverte*, le port de Collioure cesse d'être un port pour devenir un tableau. Derain réalisera une trentaine d'huiles à Collioure, soit deux fois plus que Matisse. Les deux artistes travaillent avec frénésie, passant par des périodes de doutes et d'exaltation, mettant en

⁹ Lettre d'Amélie Matisse à Jean Manguin, archives AJM in Matisse-Derain, un été fauve. V. *supra* n°4.

¹⁰ BERNARDI F. - Matisse et Derain à Collioure, été 1905, Les Amis du musée de Collioure 1989, p. 26.

¹¹ SPURLING H. – The Unknow Matisse. A life of Henri Matisse : The early years, 1869-1908. New York, Knopf, 1998, pp. 505. - Matisse inconnu, Paris, éd. Du Seuil, 2001, pp. 504.

¹² BERNARDI F. - V. *supra* n° 10.

¹³ Lettre de Derain à Vlaminck du 28 juillet 1905 in André Derain, Lettres à Vlaminck, éd. Philippe Dagen, Paris Flammarion, 1994, p. 161-164.

couleurs le profil du village, le clocher, le château, les filets qui sèchent sur la plage, les barques qui partent, les femmes qui ravaudent...

Ivres de couleurs, gorgés de soleil, éblouis de lumière, les deux amis en arrivent à perdre tout repère.

C'est Matisse qui peint la plage de Collioure en rouge et tente de s'en expliquer : « Vous vous étonnez, sans doute de voir une plage de cette couleur ? En réalité, elle était de sable jaune. Je me rendis compte que je l'avais peinte avec du rouge... Le lendemain, j'essayais avec du jaune ? Ça n'allait pas du tout, c'est pourquoi j'ai remis du rouge...¹⁴ »

C'est Derain qui, les sens abusés, panique un instant et craint l'égarément, voire la folie. « Cette couleur m'a foutu dedans... », déclare-t-il, « Après, je me suis laissé aller à la couleur pour la couleur. J'ai perdu mes anciennes qualités...¹⁵ »

Malgré la perplexité ambiante Matisse entrevoit l'aboutissement de leur recherche : *Je ne cherche plus qu'à faire chanter les couleurs sans tenir compte de toutes les règles et les interdictions, avoue-t'il même, je compose, dès lors, avec mon dessin, de façon à entrer directement dans l'arabesque et la couleur...*

Mais Derain s'ennuie un peu à Collioure, les belles catalanes lui paraissent bien trop sages. N'écrit-il pas, en août, à Vlaminck : *Dans le fond, je m'emmerde. Il n'y a pas de rigolade ici ; mais j'y reste, parce que cela m'oblige à turbiner sérieusement et de tout mon cœur*¹⁶. Ajoutant cependant plus loin : *S'il n'y avait pas eu ce sacré Salon d'automne, je ne serais pas revenu du tout*¹⁷. Fin août, Derain quitte Collioure pour Marseille par un bateau venant d'Alger. Matisse rentre à Paris début septembre via Avignon.

En octobre-novembre a lieu le 3^{ème} Salon d'automne au Grand Palais à Paris. Dans la salle VII, Matisse expose dix oeuvres, dont *Les Toits de Collioure*, et Derain expose neuf oeuvres parmi celles de Manguin, Marquet, Vlaminck, Bonnard, Valtat, Pichot... Dans une atmosphère de scandale savamment orchestré, Émile Loubet, président de la République, refuse d'inaugurer le Salon. Le célèbre critique Louis Vauxcelles qui, dans *Gil Blas* rend compte de sa visite du Salon d'automne de 1905, écrit le 17 octobre : *Salle archi-claire, des oseurs, des outranciers, de qui il faut déchiffrer les intentions, en laissant aux malins et aux sots le droit de rire, critique trop aisée. Et c'est tout un lot d'indépendants, Marquet et compagnie, groupe qui se tient aussi fraternellement serré que, dans la précédente génération, Vuillard et ses amis.*

Abordons, sans tarder, M. Matisse. Il a du courage, car son envoi —il le sait, du reste— aura le sort d'une vierge chrétienne livrée aux fauves du Cirque. M. Matisse est l'un des plus robustement doués des peintres d'aujourd'hui, il aurait pu obtenir de faciles bravos : il préfère s'enfoncer, errer en des recherches passionnées, demander au pointillisme plus de vibrations, de luminosités. Mais le souci de la forme souffre. M. Derain effarouchera ; il effarouche aux Indépendants. Je le crois plus affichiste que peintre. Le parti pris de son imagerie virulente, la juxtaposition facile des complémentaires sembleront à certains d'un art volontiers puéril ; reconnaissons, cependant, que ses Bateaux décoreraient heureusement le mur d'une chambre d'enfant. M. de Vlaminck épinalise ! Sa peinture, qui a l'air terrible, est, au fond, très bon enfant.

¹⁴ V. Matisse-Derain, Collioure 1905, un été fauve. Gallimard, 2005, p. 36.

¹⁵ DERAÏN A. - V. *supra* n° 13.

¹⁶ Lettre de Derain à Vlaminck du 5 août 1905 in André Derain, *Lettres à Vlaminck*, V. *supra* n° 13, p. 165-166

¹⁷ Lettre de Derain à Vlaminck d'août 1905 in André Derain, *Lettres à Vlaminck*, V. *supra* n°13, p. 169-170.

*M. Ramon Pichot se distingue des coloristes sombres ou gais d'Espagne, ses compatriotes, qui n'ont guère de sens du caricatural : l'ennuyeux est qu'on ne sait guère s'il est caricaturiste exprès : il amuse, c'est un Dewambez, un Jean Veber madrilène ; et pourtant, son Nocturne est joli et exact...*¹⁸. C'est à cette occasion qu'il écrira cette phrase et ce mot qui deviendront célèbres : *Au centre de la salle, un torse d'enfant et un petit buste en marbre, d'Albert Marque, qui modèle avec une science délicate. La candeur de ces bustes surprend au milieu de l'orgie des tons purs : Donatello chez les fauves*. Le mot fera florès. Désormais nos peintres sont des fauves. Le groupe, ainsi désigné, est constitué de peintres certes différents mais qui ont tous en commun leur désir de se libérer des carcans esthétiques de l'époque par l'usage de la couleur pure, le rejet de la perspective, le refus de toute représentation naturaliste, la soumission du sujet à l'expression colorée. Bien que le fauvisme ait été une étape éphémère dans l'histoire de l'Art, Collioure peut être fière d'avoir été le catalyseur qui a contribué à le faire naître.

Alors qu'en 1906, Derain passe l'hiver à Londres où il découvre Turner, puis l'été à l'Estaque et à Cassis, Matisse après avoir exposé au Salon des Indépendants, revient à Collioure en novembre 1906. Il y restera jusqu'en septembre 1907, faisant ensuite de courts séjours en octobre 1908, en mars 1910 et en septembre 1914 contribuant à ancrer ce petit bourg dans l'univers du fauvisme. Sa dernière œuvre peinte à Collioure sera « *Porte-fenêtre à Collioure* », dont la couleur noire quasi monochrome, qui envahit la toile, contraste exceptionnellement avec la couleur et la lumière des œuvres antérieures, comme un signe d'adieu ou un voile de deuil au seuil de la Grande guerre qui vient d'être déclarée. Au total, Matisse eut trois demeures à Collioure : l'auberge de Dame Rosette, la maison avec terrasse donnant sur la plage de Voramar, enfin la demeure louée à Marie Astié sise avenue de la Gare, et trois ateliers : un premier au début dans le quartier du Faubourg, puis la terrasse louée par Paul Soulier dans l'été 1905 et la mansarde transformée en atelier de 1906 à 1914, que viendra déménager, Amélie, en février 1916.

Jusqu'en 1914, de nombreux peintres vont séjourner à Collioure : Louis Valtat, Henri Manguin, Albert Marquet, Maurice Vlaminck, Georges d'Espagnat, Charles Camoin, Juan Gris. Désormais, le nom de Collioure est intimement lié à l'histoire de l'Art du XX^e siècle.

La guerre de 1914 mettra fin à ces séjours qui reprendront dès 1917. Mais il s'agit, alors, d'autres artistes en provenance de l'Europe entière : Henri Martin, Henri Marre, Vergé Sarrat, Jean Peské, Louis Valtat, Yves Brayer, Pinchus Krémègne, Foujita, Loutreuil, Augustin Hanicotte. Léopold Survage fréquentera Collioure entre 1925 et 1932, Albert Marquet, lui, reviendra en 1940.

La deuxième guerre mondiale provoque l'exode de plusieurs artistes qui viennent se réfugier dans le sud de la France, et notamment à Collioure. Ce fut le cas d'Edouard Pignon, de Raoul Dufy... puis, après la guerre, de Mucha, Desnoyer, Vivès, Giner, Descossy, Perrot...

Céret et Picasso

Au début du XX^e siècle, Céret, capitale du Vallespir, est une petite ville à l'urbanisation très dense, faite de rues étroites, comme la rue du Commerce, structurées par des maisons hautes, bien intégrées dans le paysage. Ce petit bourg de 4 000 habitants, où la cerise régnait au printemps, où l'on fabriquait des espadrilles et des bouchons de

¹⁸ VAUXCELLES L. - Le Salon d'Automne. Supplément à Gil Blas du 17 octobre 1905. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb344298410>

liège, où la vie était douce à l'ombre des platanes et au son des sardanes, sous un ciel toujours bleu, vivait au rythme des fêtes traditionnelles qui attiraient des milliers de visiteurs, comme la Saint-Ferréol, la Saint-Pierre, la foire et les corridas animées par d'exceptionnelles cobles, héritières d'une belle tradition musicale. Contrairement à Collioure qui ne compte pas dans son passé beaucoup de notabilités, on note dans celui de Céret de nombreuses célébrités dans le domaine de la musique comme les dynasties des Coll et des Cortie, dans celui de la poésie avec Estève Cazeponce, Juli Delpont, Jean Amade, ou encore Pierre Camo, mais aussi dans celui de la science avec Joseph Anglada (1755-1833) créateur du thermalisme, Louis Campanyo (1781-1871), fondateur du Museum de Perpignan ou encore François Jaubert de la Passa, le « père de l'irrigation (1785-1856) »¹⁹.

C'est en 1910, qu'arrivent par le train, trois personnages qui vont faire entrer cette petite ville dans l'aventure artistique du siècle et la transformer en une cité avant-gardiste : Manuel Martinez Hugué, dit Manolo le sculpteur, Déodat de Séverac, le musicien, et Frank Burty Haviland, le peintre, américain issu d'une riche famille de céramistes de Limoges. Le musicien languedocien Déodat de Séverac et Manolo, dans les brumes parisiennes, rêvent de soleil méridional. Franck Burty Haviland est tenté par les arguments de Déodat de Séverac pour venir s'installer près de la mer et de l'Espagne. Manolo et sa compagne se décident donc de partir en éclaireurs pour Amélie-les-Bains, station thermale bien connue. Mais effrayés par la foule des tuberculeux toussant et crachant qui encombrant les rues de la station thermale, ils reprennent vite le train et descendent à la station la plus proche : Céret. Frank Burty Haviland est déjà sur place ayant loué une maison à Puigcerdá, en 1909. Il y est rejoint par Déodat de Séverac, qui, bouleversé par la mort d'Albéniz, désire se rapprocher de son Lauragais natal. À l'appel de Manolo, tous se retrouvent à Céret, ils logeront à l'Hôtel du Canigou dont les prix sont raisonnables.

Le sculpteur catalan Manolo résidera dans la ville près de quinze ans, jusqu'à son départ définitif à Caldes de Montbui, en 1927, pour y soigner sa polyarthrite et où il mourra. Il laissera à Céret le Monument à Déodat de Séverac et le Monument aux morts d'Arles-sur-Tech.

Le compositeur Déodat de Séverac, auteur de *Cerdaña*, y demeurera jusqu'à sa mort en 1921, puisant son inspiration dans les racines populaires de la Catalogne. Il découvre les instruments catalans de la cobla et les intègre dans l'orchestre symphonique, provoquant tout particulièrement une surprise en les incorporant au dernier acte de son opéra *Héliogabale*, créé à Béziers le 21 août 1910.

Quant au peintre, Frank Burty Haviland, il se mariera avec Joséphine Laporta et s'installera dans la ville pour de longs séjours jusqu'à sa mort, en 1971. Il achètera, en 1913 à la famille Delcros, le magnifique Couvent des Capucins, la chapelle et le domaine.

À Céret, par leur travail et par les liens qu'ils tissent avec les artistes et les amateurs éclairés locaux, les trois amis créent un véritable foyer artistique. Participent à cette aventure Victor Craste, Pierre Camo, Étienne Terrus et Aristide Maillol dont nous avons évoqué la mémoire à Collioure, ainsi que Michel Aribaud, amateur d'art et négociant en vins, qui lèguera sa collection à la ville, en vue de la création d'un musée à Céret. Pourtant, à la différence de Collioure, qui est ancrée dans l'art pictural, Céret était surtout tournée vers la musique avec ses cobla renommées.

¹⁹ BAROU J.-P. - Op. cit. *supra* n°3, p. 76-77.

C'est là, au cours de l'été 1911, que Pablo Picasso, accompagné de Fernande, retrouve ses amis Manolo, Haviland et Déodat de Sèverac. Picasso rêvait, lui-aussi, de retrouver l'ambiance de la Catalogne, mais il n'était pas question pour lui de venir à Collioure, lieu identifié à Matisse qu'il considérait comme un rival. Ils s'étaient connus chez Léo et Gertrude Stein, mais tout les opposait, autant Matisse était disert autant Picasso était maussade. Surtout l'Espagnol était convaincu que le véritable inventeur du Fauvisme était Derain qu'il appréciait et non Matisse, ce « poseur ». Comme le dira Gertrude Stein « *Matisse et Picasso devinrent amis, mais ils étaient ennemis* »²⁰. Ils resteront ces frères ennemis et leur rivalité se manifesterà en 1907 par deux chefs d'œuvres : *Le nu bleu. Souvenir de Biskra* de Matisse et *Les Demoiselles d'Avignon* de Picasso.

Qualifiée de "Mecque du cubisme" par André Salmon²¹, Céret va alors devenir un lieu de collaboration plastique et picturale étroite. Picasso, désormais à l'abri des soucis financiers grâce à Kahnweiler, loue le premier étage de la maison Delcros, grande maison bourgeoise donnant sur un vaste parc. Il y invite d'autres amis, parmi eux Georges Braque. Jean-Pierre Barou nous fait dans son livre une intéressante description de leur vie quotidienne²². Braque arrive à Céret à la mi-août, logeant à l'hôtel du Canigou mais travaillant dans la maison Delcros. Tous deux y font des recherches sur un nouveau langage pictural, qui sera appelé le cubisme. Leur objectif est de représenter les objets comme ils sont réellement avec leurs différents points de vue, leur volume, leurs matières. Ils s'affranchissent des lois de la perspective. Le motif qui est représenté n'est plus la motivation principale du tableau. C'est le jeu de la composition qui prime et qui permet de déchiffrer le sujet représenté. Des volumes pourtant opposés se raccordent sur la surface de la toile créant un nouveau rythme plastique. L'objet est déconstruit et toutes ses facettes sont représentées en fragments sans aucun égard pour la perspective. C'est notre regard qui apprend à distinguer les informations et qui reconstituent les objets, les personnages, leur relation, une ambiance... Ils réalisent des œuvres majeures du cubisme analytique. Picasso évoluera ensuite, lors de ses séjours de 1912 et 1913, vers le cubisme synthétique avec le retour de la couleur et l'utilisation révolutionnaire des "papiers collés" qui réintroduisent une part de réalité.

Juan Gris, Auguste Herbin et Max Jacob retrouvent Picasso en 1913. Juan Gris peint notamment deux magnifiques paysages des collines de Col de Bousells ; Auguste Herbin réalise une impressionnante série de paysages cubistes de Céret et en particulier une belle série sur les ponts ; Max Jacob, qui réside avec Picasso à la maison Delcros, écrit des poèmes et réalise une série de dessins. Il anime les soirées du Grand Café qui réunissent nos artistes pour des échanges d'idées et des confrontations d'expérience.

D'autres artistes suivront les traces des peintres du Bateau-lavoir : Kisling, Francis Picabia, Jean Marchand, Georges Deniker, Marc Lafargue, Enric Casanovas, Joaquim Sunyer, Ramon Pichot...

La Première Guerre mondiale suspend provisoirement cette nouvelle dynamique culturelle. Mais elle laisse à Céret une empreinte durable, comme en témoigne le Monument aux morts, commandé en 1919 au sculpteur Aristide Maillol, pour la Place de la Liberté.

²⁰ BAROU J.-P. - Op. cit. *supra* n°3, p. 55-56.

²¹ DUCHATEAU Y. - La Mecque du Cubisme, 1900-1950, le demi-siècle qui a fait entrer Céret dans l'Histoire de l'Art, éd. Alter Ego, Céret, 2011, pp. 364.

²² BAROU J.-P. - Op. cit. *supra* n°3, p. 76-80.

Après la guerre de 14, la seconde vague des séjours d'artistes à Céret est initiée par Pierre Brune qui quitte son atelier de la cité Falguière à Paris pour s'installer dans la ville. Sur les ruines de l'ancien château, il fait bâtir "le Castellat", un atelier-résidence où il reçoit ses amis de Montparnasse et de "La Ruche", fréquentée par les artistes d'Europe centrale.

C'est ainsi que Céret voit arriver Krémègne et Soutine, anciens élèves de l'école des Beaux Arts de Vilnius, en Lituanie, pensionnaires de "La Ruche" à Paris depuis 1913. Arrivé en 1918, Pinkus Krémègne partagera sa vie entre Paris et Céret, où il fait également bâtir, en 1960, son atelier-résidence situé à côté des Capucins. Attaché à cette petite ville, il peindra de nombreux paysages de la ville jusqu'à sa mort en 1981.

Soutine rejoint Krémène à Céret, en 1919, envoyé par le marchand d'art, Zborowski, et y réside jusqu'en 1922, pour y développer une production expressionniste abondante de paysages, de portraits et de natures mortes. Sa vie y est misérable, *logeant dans une sorte d'étable à cochons. Il se lève à quatre heures du matin, fait vingt kilomètres à pied, chargé de ses toiles et couleurs, pour trouver un site qui lui plaise, et rentre se coucher en oubliant de manger. Puis il décloue sa toile et, l'ayant étendue sur celle de la veille, il s'endort à côté*²³. Dépenaillé et crasseux, il est mal accepté des habitants qui l'appellent *le peintre brut*. Torturé par un ulcère gastrique qui lui sera fatal et qu'il traite par le lait et le bismuth, ses toiles, témoins de ses souffrances sont *les sœurs suppliciées des paysages. De la couleur comme de la lave, vert-orange-rouge, appliquée d'une geste plein de panique et de rage. Des maisons qui vacillent dans le paysage effaré, les fenêtres sont des yeux de fantômes. Des arbres recourbés comme des poulpes avec leurs tentacules. Des rues qui se cabrent. Des talus effondrés, des chemins fouettés par le vent, bossus, crevassés*²⁴. Il hait Céret. Il hait ses toiles, il en détruira de nombreuses. Pourtant cinquante-deux des œuvres réalisées sur place, entreront dans la Fondation du célèbre Docteur Barnes, à Philadelphie, que fascinera le *Petit pâtissier*, le jeune Zocchetto de Céret, avec son oreille droite décollée et son mouchoir rouge sang serré sur son estomac. Le séjour à Céret le fera basculer subitement de la pauvreté extrême à une aisance matérielle certaine.

André Masson arrive la même année, accompagné de Maurice Loutreuil, son camarade d'atelier de fresque de Paul Baudoin. Il se marie l'année suivante avec la ckrétane Odette Caballé. Il peint une série de paysages post-cézaniens, avant de faire évoluer sa peinture, au contact de Soutine.

Marc Chagall, arrivé à Paris en 1910, s'installe au mas Lloret en 1928-1929, sur les traces de ses amis de La Ruche. Il y travaille solitairement, vraisemblablement sur la série des 28 gravures des fables de La Fontaine.

D'autres artistes retrouvent ou découvrent Céret : Auguste Herbin entre 1918 et 1923, Max Jacob en 1918, Juan Gris entre 1921 et 1922, André Lhote et Berthol Mahn en 1928, Jean Osouf et Tristan Tzara l'année suivante, René Carvillani en 1934, Joan Maragall, qui effectue de nombreux séjours dans la ville entre 1921 et 1937, et Jean Dubuffet en 1939.

Céret devient lieu d'asile des artistes. C'est une évidence en 1940, quand Céret devient le refuge des peintres et des intellectuels parisiens, comme Jean Cassou, Jean Cocteau, Marc Saint-Saëns, Albert Marquet ou Raoul Dufy²⁵ qui, d'abord réfugié à Nice,

²³ Zborowsky cité par Anne Juranville : Chaïm Soutine : La mélancolie du « dernier peintre maudit », ERES | « Figures de la psychanalyse », 2013/2 n° 26, 253-269.

²⁴ DUTLI R. – Le dernier voyage de Soutine. Ed. Le bruit du temps. 2016. pp. 270.

²⁵ LAMBOLEY C. - Raoul Dufy, un illustre rhumatisant en Roussillon, Monspeliensis hippocrates, 1998, 6, 11-17 ; Raoul Dufy, l'ivresse des couleurs, une passion fatale, Bull. Académie des

dont est originaire son épouse, s'installe dès 1940 à Céret, dans les Pyrénées-Orientales. Il espère y trouver santé et sécurité. C'est là, que, grabataire, paralysé par une crise de polyarthrite, installé dans un logement misérable, le trouva le docteur Pierre Nicolau. Averti par son ami le peintre Pierre Brune, il alla le chercher, et l'hospitalisa dans sa clinique des Platanes à Perpignan.

Après la seconde guerre mondiale, le séjour d'André Marchand marque la fin des villégiatures groupées d'artistes. Toutefois d'autres créateurs viendront individuellement s'y installer, comme André Eulry à partir de 1955, qui séjournera à Céret jusqu'à sa mort en 1980 ou Joan Ponç qui passera à Céret les hivers de 1976 à 1980.

Que reste-t-il cent ans plus tard ?

Dans l'effervescence artistique de la première moitié du XX^e siècle, Collioure et Céret ont été le creuset où, par une alchimie mystérieuse, sont nés deux étapes importantes de l'Art Moderne, la Fauvisme et le Cubisme. Ils ont aussi été deux aimants qui ont attiré quantité de peintres et d'artistes. Qu'en est-il aujourd'hui, un siècle plus tard ?

Bien sûr, ces deux bourgs ont perdu, avec le temps, beaucoup du pittoresque qui plaisait tant aux peintres. Les jolies barques colorées hissées sur le rivage et les pêcheurs halant leurs filets ont fait place à des parasols multicolores et à la multitude des estivants se vautrant sur la plage. Les petites industries qui les faisaient vivre ont été supplantées par l'industrie du tourisme avec ses avantages financiers mais aussi sa pollution. Leur notoriété fait qu'ils sont, l'été, envahis de touristes et qu'y circuler devient une gageure. Néanmoins, il reste toujours le soleil, la lumière, la couleur. Aussi les peintres, de talents divers, surtout à Collioure, y sont-ils toujours aussi nombreux et des galeries d'art se trouvent à tous les coins de rues.

Mais le souvenir de ces grands artistes fondateurs est toujours présent, grâce aux deux musées dont des artistes et des amateurs éclairés ont inspiré la création.

Collioure doit au peintre Jean Peské, d'origine russe (1870-1949), qui a fréquenté Collioure depuis le tout début du XX^e siècle, la constitution initiale du fonds du musée en 1934. Installée d'abord dans la mairie, la collection comptait alors 190 œuvres – toiles, dessins et lithographies – offertes par ses amis artistes, dont notamment des œuvres de Valtat, d'Espagnat et Brayer.

L'association des Amis du musée voit le jour dans les années 1980, et incite la municipalité à ouvrir le musée dans la villa de l'ancien sénateur Gaston Pams, permettant dans le même temps d'en sauver la magnifique colline, aujourd'hui reconvertie en parc public. Grâce aux donations d'artistes, legs, dépôts et acquisitions, le musée compte aujourd'hui, près de 1 400 œuvres sous la protection de sa conservatrice actuelle, Mme Joséphine Matamoros.

À Céret, c'est Franck Burty Haviland et Pierre Brune qui se lancent en 1948 dans l'aventure de la création d'un Musée d'Art Moderne à Céret. Les deux peintres, s'attachent à collecter des œuvres chez les artistes ayant séjourné à Céret. Matisse et Picasso notamment sont les « deux locomotives » du projet, Picasso faisant au final le

sciences et lettres de Montpellier, NS, 1999, 30, 243-254 ; Le destin douloureux de deux artistes de génie : Renoir et Dufy, Trulli imp. 2008, 149-161 ; Deux rhumatisants au soleil du midi : Renoir et Dufy, Bull. Académie des sciences et lettres de Montpellier, NS, 2010, 41, 345-361 ; À propos de la polyarthrite de Raoul Dufy (1935-1953) Bull. Académie des sciences et lettres de Montpellier, NS, 2019, 50, 1-14.

don considérable de 53 œuvres au Musée. Matisse, quant à lui, offre 14 dessins préparatoires des peintures fauves réalisées à Collioure en 1905. Cet ensemble va enrichir le don conséquent de Mme Aribaud qui avait légué à la ville, en janvier 1934, la collection de son mari qui comprenait des peintures de Juan Gris, Auguste Herbin, André Masson, Kisling, Manolo... Le musée est inauguré en 1950. Il siège alors dans un ancien couvent des Carmes. Son conservateur est Pierre Brune.

Durant l'été 1953, Picasso rend visite à Pierre Brune, à cette occasion il offre au Musée la fantastique série des Coupelles taumachiques. Picasso reviendra, en visite, assister aux corridas de la Saint-Ferréol durant trois ans.

Pierre Brune décède en 1956. C'est tout naturellement Frank Burty Haviland qui lui succède au poste de conservateur. Il exerce cette fonction jusqu'en 1961.

Pour la petite histoire, j'ajouterai qu'en 1965, Céret reçoit la visite de Salvador Dali²⁶, venu en voisin de Cadaques-Port Lligat, la troisième corne avec Collioure et Céret du triangle d'or catalan de l'Art moderne, contribuant à donner à ce petit bourg un supplément de lettres de noblesse. Naturellement les céretans sont très honorés et reçoivent le maître de manière grandiose. Arrivé en calèche et en fanfare, suivi du Conseil Municipal, et des pompiers, accompagné d'une banda et d'une cobla, il traverse dignement la ville. Sur le parcours, la foule est immense. Après un discours, place Picasso, sous un rhinocéros de carton-pâte, c'est là qu'il annonce son mariage avec Gala et sa résurrection. Puis tout le monde se dirige vers le syndicat d'initiative où se déroule la fameuse cérémonie de la résurrection de Dali, dans un décor de coccinelles et de papillons géants entourant un squelette de deux mètres de haut dont le bras articulé offre une rose au maître et dont le thorax s'ouvre pour laisser passer une petite fille munie d'un bouquet de fleurs. En fin de journée, après ce happening délirant, le maître et sa suite regagneront Perpignan en wagon à marchandises.

En 1966, sous l'impulsion du nouveau conservateur (de 1966 à 1969) Claude Massé, le musée s'ouvre à l'art contemporain.

En 1986, c'est à une nouvelle conservatrice : Joséphine Matamoros, qu'est confiée la mission de moderniser la structure. Le nouveau bâtiment est inauguré en décembre 1993 par le Président de la République, François Mitterrand. Depuis les années 90, les grandes expositions historiques - Herbin, Chagall, Picasso, Soutine, Dufy - ont contribué à faire connaître cette histoire remarquable qui s'est déroulée à Céret au XX^e siècle.

La Catalogne a été de tout temps une terre d'art dont témoigne, entre autres, la profusion des chapelles wisigothiques et des églises romanes éparpillées dans tous les coins de son territoire, sentinelles avancées face à l'Islam conquérant. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ait servi de révélateur à la naissance sur son sol de deux manifestations essentielles de l'Art au XX^e siècle, en rupture avec les canons esthétiques qui s'imposaient depuis l'Antiquité grecque et la Renaissance : le Fauvisme et le Cubisme. Certes, cette naissance avait été précédée de précurseurs comme Van Gogh, Cézanne ou surtout Gauguin, mais l'existence dans la région de Collioure et de Céret d'un foyer d'artistes ouverts à la modernité et fous de Gauguin a été un terreau essentiel. Par ailleurs les univers contrastés de Collioure, lumineux et coloré, et de Céret, austère et assombri par les noirs versants des montagnes proches, ne sont pas pour rien dans l'expression artistique qui est toute de sensations chez Matisse qui peint ce qu'il éprouve et non ce

²⁶ LAMBOLEY C. - Sur les pas de Dali en Catalogne, Bull. Académie des sciences et lettres de Montpellier, NS, 2009, 40, 395-405.

qu'il voit²⁷, alors qu'elle me paraît plus cérébrale chez Picasso et Braque qui déconstruisent ce qu'ils voient. Bien que n'étant pas un historien de l'Art mais seulement un modeste amateur d'art, il m'a semblé intéressant de souligner le rôle important qu'a joué dans l'aventure artistique du XX^e siècle ce petit coin de notre belle région occitane.



Collioure. La terrasse de l'atelier de Matisse sur la plage de Voramar



Céret. Le Grand Café où Picasso retrouvait ses amis

²⁷ MAC CHESNEY C. T., Matisse : « *Quand je travaille, j'essaye de ne jamais penser, seulement de sentir* ». A talk with Matisse, *New York Times Magazine*, 9 mai 1913, cité par Claudine Grammont in *Matisse-Derain*, Collioure 1905, *supra* n° 4, p. 278.

Séance publique du Lundi 2 Novembre 2020

**Les garçons dans le système éducatif.
Le regard du pédiatre.**

Michel VOISIN

Professeur émérite à l'Université de Montpellier
Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

MOTS CLÉS

Études médicales, mixité scolaire, égalité garçons-filles, échec scolaire, féminisation des professions médicales.

RÉSUMÉ

Partant de la constatation de la sous-représentation des garçons dans les études médicales, les parcours scolaires des filles et des garçons sont analysés depuis les classes maternelles jusqu'à l'université à partir de documents publiés annuellement par les ministères de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement supérieur. Il ressort que les acquisitions de la compréhension de l'écrit sont plus lentes chez le garçon générant un décalage scolaire qui se majore à la puberté, plus tardive chez lui, et qui peut aboutir au décrochage scolaire. Les effets de la féminisation des professions de l'éducation et de la santé sur l'orientation professionnelle des garçons sont discutés. Les mesures correctives possibles sont présentées.

Nota : à cause du confinement sanitaire dû à la Covid 19, cette présentation a été faite en visio-conférence.

Le thème que j'aborde ce soir : « *Les garçons dans le système éducatif* », me préoccupe depuis longtemps. J'en traiterai avec beaucoup d'humilité devant mes nombreux confrères recteurs, présidents d'université, doyens, enseignants. Mon propos se base sur plusieurs expériences : celle du pédiatre qui a vu défiler des milliers de garçons et de fille d'origines très diverses ; celle de responsable pédagogique de la faculté de médecine, fonction que j'ai assumée pendant huit années, ayant eu le privilège d'être le collaborateur de trois doyens successifs, tous membres de notre compagnie, Claude Solassol, désormais membre honoraire, Jacques Touchon et Jacques Bringer. Je les remercie tous trois de leur confiance. Ma dernière expérience relève de l'art d'être grand-père, car nous avons le privilège, avec mon épouse Geneviève, d'être parents de 5 enfants... dont un seul garçon, et d'avoir de très nombreux petits enfants... à parité. Et puis, il y a peut-être une composante génétique dans mon intérêt pour la pédagogie, et il me plait de dédier cette conférence à ceux de mes ascendants qui furent hussards noirs de la République, particulièrement mon grand-père Eugène Bastide, qui fut le premier directeur du cours complémentaire Cambon qui se trouvait rue de la Méditerranée à Montpellier ; ce type d'établissement avait pour objectif de permettre aux élèves méritants de milieu modeste de poursuivre au-delà du certificat d'études. Je la dédie aussi

à ceux de mes enfants qui suivent la même voie, sur des sentiers souvent escarpés, comme en témoigne la triste actualité¹.

1. Les performances des garçons dans les études médicales

Le concours de fin de première année des études de santé (PACES) - cette année remplacée par une autre procédure de sélection - réunit plusieurs milliers d'étudiants, regroupés dans les halls du parc des expositions ; certains sont appliqués, d'autres indifférents, quelques-uns sont carrément endormis sur leur feuille. Dans les salles, les garçons sont très minoritaires, 31% pour la promotion 2020. Quand viennent les résultats, les filles sont légèrement surreprésentées dans les 100 premiers du classement ; au-delà, la répartition est homogène entre les sexes². Les choix de filière se font par rang de classement et sont très asymétrique, les garçons étant proportionnellement surreprésentés en odontologie, médecine, pharmacie et kinésithérapie, et les filles en maïeutique et en ergothérapie.

En résumé, peu de candidats garçons, des résultats similaires des garçons et des filles, et des choix de filière différents.

Alors, une question s'impose : pourquoi les garçons sont-ils si peu nombreux à s'engager dans des études de santé, alors qu'ils réussissent au concours aussi bien que les filles ? Pour tenter de répondre, il est nécessaire d'analyser le parcours scolaire antérieur, à l'école, au collège puis au lycée. Je tente donc un état des lieux, portant attention aux performances respectives des filles et des garçons.

2. L'égalité entre les sexes à l'école

2.1. En France

Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse nous y aide. Il publie annuellement un rapport « *Filles et garçons, sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur* »³. Le rapport de 2020 commente des données recueillies en 2017. Il constate que, dès le cours préparatoire, les filles sont plus performantes que les garçons, excepté en CE1 en mathématiques, et que par contre les garçons sont beaucoup moins performants en lecture. Globalement les filles réussissent mieux. Lors de la première orientation en troisième, elles choisissent davantage les filières générale et technologique, les garçons s'orientant davantage vers des formations professionnelles. Dès la seconde, les options choisies par les filles et les garçons diffèrent, surtout en terminale S ; par exemple, l'option SVT (Sciences de la Vie et de la Terre) est choisie par 51% des filles et 27% de garçons. Les filles sont plus nombreuses à obtenir le bac (86%, contre 76% de garçons), et à intégrer l'enseignement supérieur. Dans l'enseignement supérieur. Il n'y a pas parité dans les diverses filières. Si l'on prend les 2 extrêmes, il y a 86% de filles dans les formations paramédicales et sociales, 28% dans les formations d'ingénieurs. Au terme de leurs études, les filles sont plus diplômées que les garçons, y compris pour le doctorat si l'on inclue le doctorat en médecine. Elles ne sont minoritaires que pour les diplômés d'ingénieurs (Tableau I).

¹ Assassinat d'un enseignant le 16 Octobre 2020 à Conflans-Sainte-Honorine.

² Remerciements : Pr Denis Mariano-Goulard, responsable de la PACES à l'UFR Médecine.

³ <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-03/depp-2020-fg-pdf-51719.pdf>

Diplômes du supérieur délivrés en 2017	Diplômes délivrés	% de femmes
BTS	135 744	50,4
DUT	48 053	42,1
Licence	226 393	56,9
Master	130 716	60,2
Ingénieur	38 104	28,1
École commerce/gestion	48 059	51,2
Doctorat (dont santé)	22 687	54,8

Tableau 1 : D'après le rapport 2020 du Ministère de l'Enseignement Supérieur

Un autre rapport est publié par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche : « *Vers l'égalité femmes-hommes* »⁴. Il précise que la surreprésentation des femmes dans l'enseignement supérieur est un phénomène européen, et partout elles sont majoritaires dans les activités à haut niveau de savoir. En France, 51% des femmes de 25 à 34 ans sont diplômées de l'enseignement supérieur contre 42% d'hommes seulement, ce qui situe notre pays au-dessus de la moyenne européenne. Il constate que dans la population active, leur rémunération est moindre, et confirme qu'elles sont moins présentes que les hommes dans les emplois de scientifiques ou d'ingénieurs et dans la recherche.

2.2. Dans les pays de l'OCDE

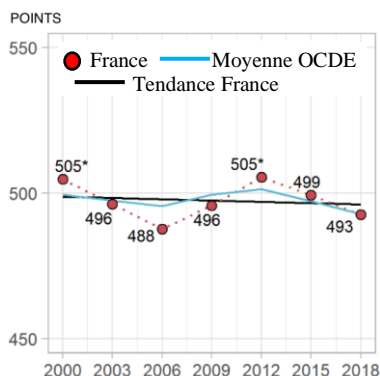


Figure 1 : Évolution de la performance en compréhension de l'écrit en France (PISA 2018)

40 points = une année de scolarité	Différentiel garçon / fille	Moyenne OCDE	Rappel 2012
Compréhension de l'écrit	-25	-30	-40
Mathématiques	+6	+5	>10
Sciences	0	-2	

Tableau 2 : Différentiel de performances garçons-filles (PISA 2018)

Qu'en est-il dans les autres pays développés ? Le *Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA)*⁵ est une enquête réalisée tous les trois ans depuis l'an 2000 en vue d'évaluer les connaissances des élèves de 15 ans et de déterminer ce qu'ils peuvent faire grâce à leurs connaissances. L'enquête PISA évalue le niveau de compétence des élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en

⁴ https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Publications/63/2/parite20_stats8_1253632.pdf

⁵ http://www.oecd.org/pisa/publications/PISA2018_CN_FRA_FRE.pdf

sciences, trois domaines qualifiés de majeurs. En compréhension de l'écrit, le domaine majeur évalué dans PISA 2018, la France est légèrement au-dessus de la moyenne de l'OCDE (Figure 1), elle ne se classe qu'entre le 15^{ème} et 21^{ème} rang, au même niveau que l'Allemagne, la Belgique, le Portugal, la République tchèque et la Slovénie. Les élèves en France ont également obtenu des résultats légèrement supérieurs à la moyenne de l'OCDE en mathématiques et en sciences. Cependant, les performances, surtout en français, tendent à se dégrader au fil des années, avec une diminution du pourcentage d'élèves les plus performants et une augmentation des moins performants. Le différentiel garçons-filles en compréhension de l'écrit est de 25 points, soit plus d'une demi-année scolaire (Tableau 2). Par contre, en mathématiques, le différentiel, modeste, est en faveur des garçons.

3. La littérature propose plusieurs analyses, portant chacune un regard différent.

3.1. Regard de l'historien

Dans son ouvrage *« École : la fracture sexuée »*, Jean-Louis Auduc porte sur l'échec des garçons le regard de l'historien⁶. Il est sous-titré : *« le sexe faible à l'école : les garçons. Comment éviter qu'ils échouent ? »*.

Il estime que la mixité, lors de sa mise en place, n'a pas été suffisamment pensée. Le rapport de Mai 2013 de l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale en prend acte : *« Le principe de la mixité scolaire s'impose aujourd'hui comme une évidence. Elle est pourtant récente dans la longue histoire de l'école. Tous ses effets n'ont pas été prévus ni anticipés. Et elle reste inachevée. Les défauts observés tiennent en partie aux conditions dans lesquelles la mixité a été construite, fruits des circonstances plus que d'un choix politique... Dans les années 60, la mixité s'est développée puis imposée pour des raisons de facilité de gestion, plus que pour des raisons de principe, pour faire face à la croissance des effectifs liée à la démocratisation de l'enseignement plus que pour assurer l'égalité et l'harmonie entre les sexes, pour des raisons matérielles plus que pédagogiques. On peut parler de cohabitation plus que de véritable mixité »*.

Il estime aussi que la situation est souvent niée, relativisée, oubliée, et que c'est pour cela que l'échec scolaire ne recule pas en France, les réformes successives mises en place survalorisant d'autres explications : méthodes, manuels...

Il se réfère au *rapport Eurydice*⁷ diligenté par la communauté européenne, qui a porté en 2010 sur les différences de genre dans le parcours éducatif, en étudiant les mesures prises pour remédier aux déséquilibres actuels. Sont analysées les politiques comparées dans les divers pays de l'Union Européenne pour lutter contre les discriminations entre garçons et filles, elles sont classées en trois catégories : la lutte contre le harcèlement à caractère sexuel, l'augmentation de la représentation des femmes dans les structures scolaires et l'adaptation des enseignements en fonction du genre, l'idéal étant bien sûr la combinaison de ces trois mesures. Seuls quelques pays ont utilisé simultanément les trois stratégies. L'exemple de la Belgique est particulièrement instructif. La Belgique néerlandophone avait au moment de l'étude 10% de mauvais lecteurs, la Belgique francophone 35%. La seule différence qui apparaît est chez les néerlandophone l'adaptation des enseignements au fait que l'on est garçon ou fille, ce

⁶ Auduc JL., *Ecole, La fracture sexuée*, Fabert Ed 2016.

⁷ <https://www.west-info.eu/files/Gender-Differences-in-Education.pdf>

qui n'est pas le cas en Belgique francophone dont les pédagogies sont calquées sur celles qui ont cours en France.

3.2. Regard du pédopsychiatre

Stéphane Clerget, pédopsychiatre, analyse dans son ouvrage « *Les garçons en danger* » les conséquences de l'échec scolaire des garçons⁸.

Pour lui, les meilleures performances féminines sont source de conflits entre les élèves des deux sexes, notamment au moment de la puberté. Ce différentiel favorise les comportements « machistes » des garçons, surtout dans les milieux moins favorisés socialement où les stéréotypes sont déjà les plus forts.

Le décalage pubertaire joue aussi un rôle important. Les filles sont en moyenne pubères deux ans avant les garçons. La maturation pubertaire physiologique s'accompagne d'une plus grande maturité intellectuelle, ce qui majore pendant cette période le différentiel existant depuis la petite enfance. La puberté a aussi des conséquences émotionnelles et comportementales différentes. Chez le garçon, la sécrétion massive de testostérone favorise comportements impulsifs, agressivité, conduites désordonnées, défauts d'attention et de concentration. Et la présence de jeunes filles déjà formées est un facteur supplémentaire d'excitation. À noter l'importance à la puberté des mécanismes d'identification... or, au collège, le corps enseignant est majoritairement féminin, comme les autres personnels, y-compris le médecin.

Les garçons ont une plus grande vulnérabilité aux maladies d'apprentissage. La majorité des troubles des apprentissages : dyslexie, dysgraphie, dysorthographe... surviennent chez des garçons, de même que les troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), qui sont en grande augmentation concernant 3 à 5% des enfants d'âge scolaire dont 90% de garçons. Ils génèrent l'inflation actuelle de prescription de psycho-stimulants de type Ritaline, qui ne sont pas sans effets secondaires.

Clerget passe en revue les comportements destructeurs, rencontrés en grande majorité chez des garçons :

- L'emprise d'internet, qui génère une dépendance chez 6 à 20% des adolescents. Si les filles sont surtout adeptes des réseaux sociaux, les garçons pratiquent plus les jeux vidéo, 5% d'entre eux 5 à 10h par jour. Quel que soit leur contenu, ils volent leur temps à l'ado et amputent ses heures de sommeil. Par ailleurs, ils banalisent la violence et sont un outil d'initiation à une sexualité perverse.
- La sexualité est en danger, écrit-il, car la pornographie favorise les pratiques sexuelles compulsives, l'hypersexualité et les perversions. Loin de former les jeunes à la sexualité, elle freine la rencontre harmonieuse et paisible et génère chez les garçons des craintes par rapport à leurs performances. Elle risque de ruiner la sexualité adulte, pouvant entraîner des inhibitions ou une sidération sexuelle. La cyberpornographie est un problème sociétal majeur car elle est addictogène.
- Les conduites à risque. Les accidents mortels à l'adolescence concernent pour 3/4 des garçons, et 40% des décès sont la conséquence de conduites à risque.
- Les toxicomanies : alcool, drogues, concernent plus souvent des garçons.
- La violence en bande se développe dangereusement... mais aujourd'hui, elle concerne aussi les filles.

Stéphane Clerget estime que les garçons sont victimes de leur violence et l'internalisent comme étant propre à leur identité sexuée. L'échec scolaire peut être le facteur déclenchant, et plus ils connaissent l'échec, plus ils risquent de surenchériser par

⁸ Clerget S., *Nos garçons en danger*, Flammarion Ed 2015.

des attitudes « machistes ». Tout se passe comme si la mixité, facteur de réussite pour les filles et d'harmonisation sociétale, devenait préjudiciable aux garçons et contribuait aux tensions entre les sexes. Dans les milieux défavorisés, les garçons vont jusqu'à se détourner du système scolaire, considérant que bien travailler à l'école est une qualité spécifiquement féminine.

3.3. Regard de l'éducatrice

Sylvie Ayras⁹, professeur de collège après avoir été institutrice, docteur en sciences de l'éducation, développe la thématique de la violence dans son ouvrage « *La fabrique des garçons. Sanctions et genre au collège* ». Elle dénonce le caractère contre-productif des sanctions, dont 80% concernent les garçons au collège, qui risque de renforcer les comportements qu'elles prétendent corriger : le défi, la transgression, les conduites sexistes, homophobes et violentes. Elle évoque un nouveau champ d'études dans les pays anglo-saxons : les « *masculinities* », qui étudie les difficultés que rencontrent de nombreux garçons surtout dans les milieux populaires (les *ailing boys*) et considère comme une priorité la restauration de la réussite scolaire des garçons.

4. Si l'on procède à une première synthèse : plusieurs facteurs apparaissent comme cause possible du décrochage scolaire des garçons :

Mon hypothèse de départ était que le décrochage scolaire des garçons était dû au fait que leurs performances étaient moins bonnes que celles des filles, cette inégalité s'aggravant en période pubertaire, générant les réactions comportementales qui altèrent encore leurs performances, initiant un véritable cercle vicieux de l'échec. C'est vrai. Pour le ministère de l'Éducation nationale, ce sont principalement les stéréotype de genre qui sont responsables, et leur suppression devrait permettre de rétablir une stricte égalité des chances. En fait, si l'on se réfère au rapport PISA 2012, c'est vrai pour les filles, ça ne l'est pas pour les garçons. En effet, si le différentiel en mathématique aux dépens des filles s'atténue voir s'annihile dans les pays qui ont réduit les stéréotypes de genre, le décalage en lecture au dépens des garçons reste inchangé et est donc indépendant des stéréotypes.

Un deuxième facteur apparaît, qui est la désaffection des étudiants pour certaines filières. Les garçons, comme les filles d'ailleurs, désertent, les uns et les autres, des champs entiers concernant certains métiers : ce qui attire les uns repoussent les autres et inversement. On affirme généralement que le problème est du côté des filles qui ne diversifient pas assez leur choix... c'est oublier que les garçons sont encore plus résistants à s'engager dans certaines filières aujourd'hui « féminisées ».

5. Vient alors l'interrogation : quelle cause à ces difficultés des garçons ?

Les mécanismes cellulaires de l'apprentissage et de la mémoire sont loin d'être compris, bien que ce soit un des domaines les plus étudiés en recherche dans le domaine du système nerveux central.

⁹Ayras S., *La fabrique des garçons. Sanctions et genre au collège*, Le Monde, PUF Ed 2019.

On commence cependant à avoir une bonne approche des mécanismes qui sont en cause dans la différenciation du cerveau vers un fonctionnement de type masculin ou féminin. Ils ont été bien synthétisés par Jacques Balthazart, neuro-endocrinologue membre du groupe de recherche en neuro-endocrinologie du comportement de l'Université de Liège, dans un récent ouvrage à destination du grand public¹⁰. Ils sont la résultante de l'effet conjoint des chromosomes sexuels X et Y et des hormones sexuelles, avec une interaction entre les deux : les hormones, notamment la testostérone, influencent l'expression des gènes sur un mode de type épigénétique, en agissant sur la méthylation de leur régions promotrices¹¹. Pas étonnant que Ngun, dans une revue de la littérature publiée en 2011¹², ait eu de la difficulté à différencier ce qui, dans les particularités liées au sexe dans l'espèce humaine, relevait soit d'une action directe des gènes X et Y soit d'une médiation hormonale.

Les travaux récents de McEwen¹³ montrent aussi que les hormones sexuelles agissent dans tout le cerveau soit directement soit indirectement en modulant l'expression des gènes. Ils assurent une régulation en plus ou en moins, par l'intermédiaire de récepteurs génomiques et non-génomiques, ces récepteurs ne se situant pas au même endroit sur les cellules chez les mâles et chez les femelles et n'agissant pas par le biais du même médiateur. Les hormones sexuelles ont un effet de régulation sur un certain nombre de circuits nerveux, induisant des connections synaptiques, modifiant la distribution des récepteurs des neurotransmetteurs. Ce sont donc des acteurs de la plasticité cérébrale. De nombreuses fonctions neurologiques et comportementales sont affectées, notamment l'humeur et la fonction cognitive. Mc Ewen conclut que ces avancées scientifiques indiquent que nous entrons dans une ère nouvelle en termes de capacité de compréhension et d'appréciation de la diversité liée au sexe des comportements et des fonctions cérébrales.

D'autres pistes restent à explorer :

- La contribution du microbiote intestinal, dont on sait les effets sur les fonctions cérébrales par le biais de l'axe intestin-microbiote-cerveau¹⁴. Alors que le microbiote du garçon et de la fille sont identiques en pré-pubertaire, celui du garçon se modifie à la puberté.
- Le rôle des cellules gliales du cerveau. La glie était jusqu'ici considérée comme un tissu de remplissage, ses fonctions n'ont été que récemment démontrées¹⁵. Les astrocytes, la microglie et les oligodendrocytes qui la constituent ont chacun des propriétés qui pourrait influencer l'apprentissage et la cognition. Par exemple, la microglie peut connecter ou déconnecter des synapses en activité. Toutes ces fonctions des cellules gliales peuvent influencer les réseaux de neurones. Pour RD Fields¹⁶, il y a lieu de raisonner en termes d'organisation fonctionnelle du cerveau bi-

¹⁰ Balthazart J., *Quand le cerveau devient masculin*, HumenSciences Ed, 2019.

¹¹ Voisin M., *Héritage et biologie : la part de l'épigénétique*, Akademos 2017 ; **36**, 303-311 (accessible sur le site <https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr>)

¹² Ngun T.C., Ghahramani N., Sanchez F.J., Bocklandt S., Vilain E., *The genetics of sex difference in brain and behavior*, Frontiers in neuroendocrinology, 2011, **32**, 227-246.

¹³ Mc Ewen B.S., Milner T., Understanding the broad influence on sex hormones and sex differences in the brain, *J. Neurosci. Res.*, 2017, **95**, 24-39

¹⁴ Vuong H.E., Yano J.M., FUNG T.C., Hsiao E.Y., *The microbiome and host behavior*, *Annu. Rev. Neurosci.*, 2017, **40**, 21-49.

¹⁵ Agid Y., Magistretti P., L'homme glial. Une révolution dans les sciences du cerveau, Odile Jacob Ed 2018.

¹⁶ Fields R.D., Araque A., Johansen-Berg H. et al., *Glial Biology in Learning and Cognition*, *The Neuroscientist*, 2014, **20**, 426-431.

cellulaire, neurones-cellules gliales, ce qui pourrait permettre de mieux comprendre les mécanismes cellulaires de l'apprentissage et de la cognition. Il y a aussi des récepteurs des hormones sexuelles dans les cellules gliales.

Les différences dans les processus cérébraux avait été approchées par Burman, en 2008, dans une étude réalisée sur 62 enfants de 9 à 15 ans chez lesquels avait été pratiquée une IRM fonctionnelle¹⁷. Il avait constaté que les performances des filles dépendent des activités des aires cérébrales du langage, quel que soit le mode de présentation des mots (lus ou écrits), et ce, quels que soient le contexte d'apprentissage et la source de l'information. Différemment, les performances des garçons dépendent majoritairement de la façon dont on leur présente les mots : quand ils les lisent, ce sont les zones du cerveau gérant l'activité visuelle qui s'activent ; quand ils les entendent, ce sont les régions auditives, dans les deux cas les aires du langage sont activées, mais en collaboration avec l'une de ces deux aires. L'information est donc dépendante du contexte, elle est filtrée. Tout se passe comme si, dans une conversation, les garçons gardaient leurs sens en éveil, quand les filles étaient entièrement absorbées par elle. Burman précise que l'origine de ces différences est inconnue : hormonale, éducative, affective ? ...

En synthèse, les cerveaux de l'homme et de la femme fonctionnent différemment, même si on ne peut conclure quant à l'impact de ces différences sur les modalités d'apprentissage.

6. Un début de prise de conscience ?

6.1. Parmi les enseignants.

Dans la conférence donnée devant notre académie le 1er Avril 2019¹⁸, Béatrice Gille, rectrice de la région académique Occitanie, déplorait qu'en termes de compétences, les résultats qu'obtiennent nos élèves aux différentes évaluations nationales et internationales montrent à la fois une diminution des performances globales, un accroissement de l'écart entre les meilleurs élèves et les moins bons, une réelle *iniquité entre les genres* et les territoires, mais aussi une forte corrélation entre les performances scolaires et le niveau social. Ces performances décevantes s'accompagnent d'une crise de confiance envers le système éducatif, perçu parfois comme injuste et inefficace... Pourtant, disait-elle, notre pays réalise un effort budgétaire massif en faveur de l'éducation : ainsi, la dépense intérieure d'éducation, en 2016, s'élevait à 149, 9 milliards d'€, dont 57, 3% assumés par l'État... La France a aussi des personnels spécialisés dans l'éducation, ce que les autres pays n'ont pas.

Dans le premier rapport du conseil scientifique de l'éducation nationale publié en 2019, sous la direction de Stanislas Dehaene¹⁹, un court chapitre est intitulé « *Comment les stéréotypes de genre influencent-ils les performances ?* » ; il est écrit : « *Les stéréotypes de genre ont un effet sur la confiance en soi qui, en mathématique, est positif pour les garçons et négatif pour les filles, et réciproquement pour la lecture... on peut lutter contre les stéréotypes de genre en présentant aux filles des exemples de succès féminins en mathématique et inversement pour les garçons en lecture* ». Là encore, seule

¹⁷ Burman D.D., Bitan T., Booth J.R., *Sex differences in neural processing of language among children*, Neuropsychologia, 2008, 46, 1349-1362.

¹⁸ Gille B., *Défis et enjeux de l'école d'aujourd'hui*, Bull. Acad. Sc. Lett. Montp., 2019, 50, 87-98. (accessible sur le site <https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr>).

¹⁹ Dehaene S., *La science au service de l'école*, Canopé-Odile Jacob Ed, 2019.

responsabilité des stéréotypes... point n'est question d'envisager d'autres facteurs dans le décrochage des garçons.

Peu de chose ou rien sur ce thème dans les revues pédagogiques que je feuillette régulièrement lors de mes passages à la librairie Sauramps.

Un ouvrage « grand public » récent de la sociologue Christine Castelain-Meunier intitulé « *Et si on ré-inventait l'éducation des garçons* » est bien sûr essentiellement axé sur les stéréotypes²⁰. Pourtant, elle fait état d'expériences positives de la non-mixité aux États-Unis validées par la comparaison dans le même établissement de classes mixtes et de classes non-mixte... mais, rajoute-t-elle : « *Attention cependant, car, aux Etats-Unis, le retour aux discriminations générées reste possible* ».

6.2. Prise de conscience aussi chez les médecins

Les Archives des Maladies du Cœur et des vaisseaux ont publié en Avril 2019 un numéro spécial intitulé : « *Cœur de femme* »²¹ dans lequel plusieurs articles insistent sur les spécificités à prendre en compte pour évaluer le risque cardio-vasculaire de la femme. C'est l'augmentation de l'incidence de pathologies cardio-vasculaires chez la femme (HTA, infarctus du myocarde) qui a motivé cette réflexion. Elle a été initiée aux États-Unis dès les années 1990, et a débouché sur la création d'une spécialité nouvelle : la *gynéco-cardiologie*. La France a emboîté le pas, et un colloque organisé par la Fédération Française de Cardiologie a été consacré le 8 mars 2018²² à « *l'égalité entre les femmes et les hommes dans la prise en charge des maladies cardio-vasculaires* », qui a souligné la nécessité d'une prise en charge différenciée tout en étant égalitaire. Claire Mounier-Vehier conclut ainsi son éditorial : « *Vous l'avez compris, il ne s'agit pas d'un combat 'féministe' mais d'un vrai enjeu de santé publique, question sociétale qui nous concerne tous, quelles que soient nos convictions initiales sur cette problématique* ».

Dans cette même logique, l'Académie Nationale de Médecine a publié un avis le 27 Juin 2016 intitulé « *Parité en santé* » et sous-titré : « *La recherche scientifique et la médecine ne peuvent plus ignorer la différence entre les sexes* »²³, qui suggère de réviser fondamentalement les principes établis de la recherche fondamentale et clinique jusqu'à la pratique médicale et la vie de tous les jours en essayant de faire la part des choses entre les différences biologiques liées au sexe et les contraintes sociales liées au genre, et ainsi, de passer enfin d'une médecine indifférenciée à une médecine sexuée en faisant un effort d'information et de pédagogie pour que cette médecine différenciée soit comprise comme un plus pour la santé à la fois des femmes et des hommes. Alors, pourquoi ne pas faire la même démarche dans l'éducation, en considérant le décrochage des garçons comme une pathologie, et en passant, pour paraphraser les experts de l'Académie de Médecine, d'une pédagogie indifférenciée à une pédagogie sexuée qui pourrait être un plus tant pour les filles que pour les garçons.

²⁰ Castelain Meunier C., *Et si on ré-inventait l'éducation des garçons ?*, Nathan Ed 2020.

²¹ Mounier-Vehier C., *La santé cardio-vasculaire en France : état des lieux sur une spécialité émergente, la « gynécologie »*, Arc Mal Coeur Vaiss., 2019, 277/1-3.

²² *Les françaises et les maladies cardiovasculaires*, Colloque organisé par la Fédération Française de Cardiologie, 8 Mars 2018, Académie Nationale de Médecine.
<https://www.fedecardio.org/La-Federation-Francaise-de-Cardiologie/Presse/les-francaises-et-les-maladies-cardio-vasculaires>

²³ Académie Nationale de Médecine, *Parité en santé*, 27 Juin 2016
<http://www.academie-medecine.fr/parite-en-sante-la-recherche-scientifique-et-la-medecine-ne-peuvent-plus-ignorer-les-differences-biologiques-entre-les-sexes/>

DISCUSSION

1. L'échec scolaire des garçons est-il une fatalité ?

Le rapport PISA de 2012 constate que, dans les pays asiatiques, ce sont les garçons qui sont en tête de classe. Jean-Louis Auduc en conclut que ce sont les approches pédagogiques occidentales qui sont à remettre en cause. Cela corrobore le fait qu'avant l'instauration de la mixité, le problème ne se posait pas. Mes grand parents instituteurs, l'un de classes de garçons l'autre de filles mettaient leur point d'honneur à ce que tous les élèves sachent lire couramment aux vacances de Pâques de ce qui est aujourd'hui le CP... et ils y parvenaient. Il faut dire aussi qu'à cette époque, les carrières d'instituteurs débutaient dans les villages, et qu'ils étaient formés à la prise en charge d'élèves d'âges et de niveaux différents.

2. Est-ce à dire qu'il faut renoncer à la mixité ?

Un certain nombre d'établissements ont pris cette option, plus dans les pays anglo-saxons que dans les pays latins. Mais cela n'est pas dans la culture de notre pays. Pourtant, le pédiatre que je suis a tendance à penser que la non-mixité au collège aurait des avantages, car c'est la période où le différentiel filles garçons est le plus important du fait de la puberté plus précoce chez les filles. C'est aussi le moment des premiers émois affectifs et d'expériences sexuelles qui relèguent au second plan les préoccupations scolaires.

Le pédopsychiatre Stéphane Clerget suggère la création d'*espaces de non-mixité* au sein des écoles, tout en gardant des classes mixtes, les moments séparés non mixtes permettant de mieux favoriser les apprentissages et la réussite de tous. Pour lui, ces groupes d'apprentissage devraient être bien identifiés, ne pas dépasser le quart du temps scolaire. Ils permettraient la mise en place d'une pédagogie différenciée dans certaines matières, comme c'est le cas en Scandinavie et dans les pays anglo-saxons, mais aussi d'adapter les contenus d'enseignements aux centres d'intérêt. En effet, les sources de motivation face à un apprentissage peuvent différer. Ils doivent être conçus dans leur finalisation pour mieux gérer les temps en commun.

Il faut aussi en finir avec les pédagogies potentiellement pénalisantes surtout pour les garçons. Le ministère s'efforce depuis quelques années d'éradiquer les méthodes globales et semi-globales d'apprentissage de la lecture. Nous l'avons vu, l'étude de Burman suggère que, contrairement à la fille, pour intégrer une information, le garçon a besoin qu'elle soit lue et écrite ou lue et entendue à la fois. Les méthodes globales étant principalement visuelle, elles sont probablement en cause de la plus grande fréquence des « dys » chez eux. Cette méthode est déjà appliquée chez les enfants dyslexiques ou hyperactifs²⁴.

Le garçon nécessite enfin que soit privilégiées des méthodes allant du concret à l'abstrait, ce qui explique les orientations plus fréquentes vers les filières professionnelles.

²⁴ Vaillé-Nuyts E, Vaillé J., *Apprendre à lire sans « dys »*, 2017.

3. La non-parité du corps enseignant fragilise les garçons.

« Autrefois, - remarque Stéphane Clerget - le corps enseignant était mixte ou à majorité d'hommes dans les écoles de garçons. Aujourd'hui, moins de 15% des enseignants de maternelle ou de primaire sont des hommes. Et leur nombre dans le personnel éducatif, toutes professions confondues, est moindre encore. Or, rajoute-t-il, les enfants sont loin d'être indifférents à l'identité des personnes qui les éduquent... Le non-respect de la parité dans l'enseignement fragilise les garçons », d'autant qu'à la maison, c'est surtout leur mère qui s'occupe d'eux. Pour lui, il faudrait instaurer la mixité des adultes à l'école. « La réussite scolaire n'est pas qu'une question de pédagogie, c'est pour beaucoup aussi une question affective ». Il faut donc œuvrer pour que les hommes réinvestissent les carrières d'enseignants. Le gouvernement du Québec, province en pointe dans la lutte contre les stéréotypes²⁵, insiste sur la nécessité de viser une plus grande mixité dans le corps enseignant pour offrir différents modèles aux élèves, ce qui leur permet de se projeter dans n'importe quel métier ou profession, sans égard à leur sexe.

4. L'attention aux populations fragiles

Le rapport PISA 2018 indique que la France est l'un des pays de l'OCDE où le lien entre le statut socio-économique et la performance est le plus fort, nettement supérieur à ce qui est observé dans autres pays. De nombreux élèves, et en particulier les élèves issus d'un milieu défavorisé, ont des ambitions moins élevées que ce à quoi on pourrait s'attendre compte tenu de leurs résultats scolaires. En France, parmi les élèves ayant de bons résultats dans PISA, un sur cinq ne prévoit pas de faire des études supérieures quand il vient d'un milieu défavorisé alors que cette proportion est très faible quand il vient d'un milieu favorisé. Or, c'est souvent dans ces populations que les stéréotypes de genre à l'égard des filles sont les plus marqués. Des efforts importants sont faits avec les zones d'éducation prioritaire. La lutte contre la violence et les addictions, nous l'avons vu, passe par l'action sur la réussite scolaire... mais pas que. Dernier point : l'attention à l'élève. Lors d'une mission à l'université de Sherbrooke au Québec, nous avons rencontré les services médico-sociaux. Sur ce campus, si un étudiant est en difficulté scolaire ou comportementale, c'est l'organisation des études que l'on interroge en premier lieu. Cela passe par un personnel social, psychologique, médical qui est trop peu nombreux dans les collèges et les lycées, et qui contribuerait aussi à mieux dépister les maladies de l'apprentissage pour une prise en charge plus précoce.

5. Changer de regard ?

La politique ministérielle cible aujourd'hui principalement la lutte contre les stéréotypes de genre, surtout ceux pénalisant les filles. En témoignent les rapports ministériels cités plus haut. Les deux ministres, de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche, souhaiteraient plus de filles dans les rares filières dans lesquelles elles ne sont pas encore à parité... mais la sous-représentation des garçons dans la majorité des filières ne fait l'objet d'aucune proposition. Point n'est question d'inciter les garçons à investir les filières dans lesquelles ils sont minoritaires. Jean-Louis Auduc pense que l'on ne s'appuie pas suffisamment sur des statistiques

²⁵ <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/developpement-des-enfants/consequences-stereotypes-developpement/reussite-scolaire/>

sexuées pour évaluer les difficultés des filles et des garçons et mettre en place des stratégies opérantes, et ce à tous les niveaux (national, académies, établissements, classes). Et au terme de la scolarité, rajoute-t-il, il faudrait avoir une politique d'orientation pour tous et pour chacun et chacune : mener autant d'actions en direction des garçons que des filles, car la séparation n'est plus aujourd'hui entre « lettres » pour les filles et « sciences » pour les garçons, mais entre les orientations qui aboutissent à un métier s'occupant de l'humain au sens large pour les filles et celles qui concernent des métiers tournés vers la technologie et les finances pour les garçons. Il faut inciter les garçons à s'orienter vers des métiers travaillant sur l'humain et la vie quotidienne... qui plus tard seront des référents pour les garçons.

6. Et le « plafond de verre » dans tout ça ?

Il en est question dans rapport ministériel évoqué plus haut « *Vers l'égalité femmes-hommes. Chiffres clés* ». Il indique la proportion de femmes dans des postes supérieurs. Ce « plafond de verre » peine à être franchi, bien qu'il y ait une nette évolution : depuis 1992, la part des femmes professeurs d'université a progressé de 14 points : de 12 à 26%.

Jacques Balthazart rapporte l'expérience des pays nordiques, « *qui ont traditionnellement favorisé l'égalité des sexes beaucoup plus que le reste de l'Europe. Ces pays ont notamment mis en place des mesures qui facilitent la maternité et devraient donc favoriser le travail féminin et l'accession des femmes à des postes de direction plus élevés... Or, que constate-t-on ? ... On observe une tendance des femmes à investir plus d'énergie dans la vie domestique que dans leur travail... Seuls 11% des postes de direction en Suède sont occupés par des femmes, une proportion inférieure à ce qu'on observe dans beaucoup de pays économiquement développés comme la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne* »

7. Revenons avant de conclure à nos étudiants en médecine.

Le deuxième cycle des études médicales est sanctionné par les épreuves classantes nationales (ECN), qui déterminent pour les candidats le choix de leur spécialité et leur région d'affectation. Pour la promo 2020, le ratio garçon-fille est de 44%. Les étudiants montpelliérains ont de très bons résultats : ils sont 79% dans la première moitié du classement national. Les garçons sont mieux classés que les filles. Alors qu'ils ne sont que 44%, ils sont surreprésentés dans le « top 100 » (65%), dans les 1000 premiers (56%), mais aussi, revers de la médaille, dans la queue du classement.

	Total France	Libéral exclusif	Mixte	Salarié hospitalier	Autres salariés
Toutes spécialités	43,5	35,7	33,5	50,8	65,4
Médecine générale	43,5	36,4	37,6	50,9	66,3
dont remplaçant	50,8	50,3	57,9	50	33,8

Tableau 3 : Pourcentage de femmes en fonction du mode d'exercice au 1^{er} janvier 2015. Source : ASIP santé RPPS, traitements DREES.

Que deviennent-ils après avoir satisfait aux exigences des épreuves classantes nationales ? Quelle est leur pratique professionnelle ? Les choix de filière se font lors d'un « amphi de garnison » aujourd'hui « en ligne » : les garçons sont surreprésentés

dans les disciplines chirurgicales, les urgences, la radiologie, et les filles en médecine générale, psychiatrie, gynécologie et pédiatrie. En mode d'exercice (Tableau 3)²⁶, les hommes sont très majoritaires en exercice libéral, qui ne séduit que 37% de femmes, lesquelles optent le plus souvent pour un statut de remplaçantes. Elles sont à parité avec les hommes en pratique hospitalière et majoritaires dans les autres fonctions salariales : PMI, médecine scolaire, santé publique... Le temps de travail des femmes n'est que légèrement inférieur à celui des hommes. L'impact de la féminisation du corps médical est perceptible depuis de nombreuses années dans la démographie médicale de notre pays. Les médecins en fin de carrière sont à 70% des hommes, ceux entrant dans la carrière aux deux tiers des femmes.

Alors, stéréotypes de genre qu'il faut combattre, ou choix personnels qu'il faut respecter ? Là encore, l'expérience des pays scandinaves est très intéressante, car ont suffisamment de recul pour en analyser l'impact de la lutte contre les stéréotypes. Un observatoire a été mis en place, l'IPIP, « *International Personality Item Pool* », qui analyse des tests de personnalité. L'une des études de cet observatoire a concerné l'égalité de genre. Initialement mise en place au Danemark, elle a été validée en Suède sur un échantillon plus important et apporte des résultats surprenants, pour utiliser les termes de la publication suédoise²⁷ : il y a une forte corrélation entre la différence de personnalité entre les sexes et l'égalité de genre. L'article suggère donc que l'égalité de genre augmente l'orientation des hommes comme des femmes vers les fonctions de genre traditionnels. À méditer donc.

EN CONCLUSION

J'ai tenté, en tant que pédiatre, une analyse du parcours scolaire des garçons au regard de la biologie du développement, telle que nous l'ont enseignée successivement les professeurs Robert Debré, Pierre Royer, et à Montpellier mon maître Roger Jean. Après plusieurs années de réflexion, je peux aujourd'hui conclure que la désertion par les garçons des études médicales n'est pas seulement dû à un niveau scolaire insuffisant, ce que je pensais au départ, mais aussi au fait qu'ils considèrent que la médecine est une profession féminine. Peut-être aussi les plus brillants d'entre eux préfèrent-ils s'orienter vers des professions plus valorisantes, à l'heure où la pratique de la médecine est souvent ingrate car, pour paraphraser le doyen Bernard Guiraud Chaumeil, neurologue toulousain,

Quand le médecin était ignorant, il était vénéré.

Quand il était compétant, il était respecté.

Aujourd'hui, il est savant, et il est suspecté.

Mais le handicap scolaire des garçons est réel, il faut s'en occuper. Dans son dialogue avec Edgar Morin « *Quelle école voulons-nous ?* »²⁸ paru en début d'année, le ministre Jean-Michel Blanquer affirme sa volonté d'établir un diagnostic clair de la situation de l'école en France. Ce diagnostic, il le veut élaboré, collectif, et le plus méthodique possible, privilégiant une approche pluridisciplinaire, combinant les sciences humaines et sociales avec les sciences dures. Dans la pratique médicale, la

²⁶ <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/open-data/professions-de-sante-et-du-social/la-demographie-des-professionnels-de-sante/la-demographie-des-medecins-rpps/>

²⁷ Giollia E., Kajonius P.J., *Sex difference in personality are larger in gender equal countries : replicating and extending a surprising finding*, Int. J. Psych. 2019, **54**, 705-711.

²⁸ Blanquer J. M., Morin E., *Quelle école voulons-nous ? La passion du savoir*, Odile Jacob Ed 2020.

démarche diagnostic comporte trois étapes : le diagnostic positif, le diagnostic différentiel, le diagnostic étiologique. Puisse le diagnostic positif faire enfin une bonne analyse des symptômes, et la démarche étiologique ne pas négliger la biologie du développement.

Mais, peut-être, peut-on élargir le débat. Je vous propose cette réflexion de Charles Péguy, parue dans le cahier intitulé : « *L'égalité devant l'instruction* » lors de la rentrée 1904²⁹ :

*Je crois profondément que si l'on approfondissait dans la recherche des causes,
le nœud de la difficulté est là :
Il n'y a pas de crises de l'enseignement ;
il n'y a jamais eu de crise de l'enseignement ;
les crises de l'enseignement ne sont pas des crises de l'enseignement,
elles sont des crises de vie.*

²⁹ Péguy C., Cahiers, VI, 2 (11 Octobre 1904), Gallimard La Pléiade, Oeuvres en prose complètes, tome 1, ed 1987 pp 1389-90.

Séance du 9 novembre 2020

Subsidiarité, responsabilité et efficacité ou la recherche de la pierre philosophale

Hilaire GIRON

Académie des Sciences et des Lettres de Montpellier

MOTS CLÉS

Subsidiarité, suppléance, systémique, complexité, systèmes ago-antagonistes, gestion du changement, organisation sociotechnique,

RÉSUMÉ

Les évolutions d'organisation industrielle et de services ne peuvent pas se faire par décret. Les différents niveaux d'une organisation complexe de par la taille et les services diversifiés ne se font pas au même rythme. La logique de la contradiction simultanée ou ago-antagonisme s'appuie sur une méthodologie de conduite de projet maillée en réseaux faisant travailler ensemble les acteurs de différents niveaux hiérarchiques sensibilisés aux problématiques à l'origine de la réforme à conduire. L'organisation en réseau par projet et pôles de compétences prime sur l'organisation hiérarchique par domaine de spécialités relativement rigide. Elle implique un croisement contradictoire entre une logique hiérarchique stratégique « top down » avec une logique terrain « bottom-up ». Il se manifeste ainsi une « hétéarchie » correspondant à l'émergence des pôles de compétences requis pour faire évoluer la structure vers un fonctionnement plus efficace à partir d'une vision stratégique partagée. Appliquée tant dans l'industrie que dans une organisation publique, cette démarche a permis de fédérer les acteurs vers des objectifs pertinents et réalistes. Le principe dialogique de la systémique induit un comportement de tolérance entre avis divergeant.

Nota : À cause du confinement sanitaire dû à la Covid 19, cette présentation a été faite en visio-conférence.

1. L'évolution des organisations de production et de services

Ce qui ne change pas c'est le changement ! Autrement dit, nous ne constituons plus qu'un seul macro-éco-système planétaire. Il s'agit tout simplement du phénomène d'évolution qui se poursuit. Mais le changement est une chance. C'est parce qu'il y a du changement que du nouveau peut apparaître selon le principe d'émergence de la complexité mais c'est une conquête permanente du Graal !

1.1. Rappel de l'organisation industrielle

3 étapes :

École classique : l'homme main

C'est le début de la société industrielle avec notamment : Taylor et l'Organisation scientifique du travail, (OST), Bedeaux (MTM), décomposition des mouvements et mesure des tâches et gestes élémentaires, Max Weber et les principes de la bureaucratie, Fayol : délimiter les fonctions essentielles nécessaires pour gouverner l'entreprise : concevoir, planifier, donner les ordres et contrôler

Économie d'échelles, standardisation, division du travail en unités spécialisées, exécution-contrôle gendarme, pas de confiance à l'individu, constituent la doctrine. Les conséquences sont évidentes : unités de production de plus en plus grosses intégrant le maximum de fonctions, pas ou peu de circulation d'informations entre les acteurs, les chefs pensent et donnent des ordres, les autres exécutent et obéissent, peu de délégation de responsabilités, aucune autonomie.

École Béhavioriste : l'homme main+cœur dite école des relations humaines

L'homme n'est pas uniquement une force de travail, il a de l'affect, il a un cœur. La productivité est meilleure si l'homme est responsabilisé et si on lui apporte de l'attention. L'homme s'intéresse au but de l'entreprise en réalisant ses propres objectifs. L'homme s'auto-contrôle. L'affect ou le cœur et la motivation qui en résulte influent sur le comportement au travail. Les conséquences sont claires : évolution des organisations vers une participation des acteurs aux résultats de leurs activités, travail au rendement, reconnaissance de leurs positions, etc...

Approche socio-économique : l'homme main+cœur+tête. L'homme a non seulement une main et un cœur mais il a aussi une tête.

Il y a une prise en compte des facultés d'initiative et de créativité, développement du travail en équipes autonomes et semi-autonomes. L'identité et la culture d'entreprise deviennent majeures. En conséquence : décentralisation des responsabilités, réduction des niveaux hiérarchiques, identification d'unités autonomes pouvant être externalisées, centration des unités sur des résultats, re-centration de l'entreprise sur ses métiers fondamentaux et stratégiques

L'organisation devient un système sociotechnique ou le poids des hommes, leur motivation et leur engagement deviennent de plus en plus importants.

1.2. Systémique et complexité

De quoi s'agit-il ?

Le monde qui nous entoure est complexe : cosmos, organismes vivants, sociétés humaines, mais aussi, systèmes artificiels conçus par les hommes comme l'entreprise, sont de nature technique, organisationnelle, économique et sociale. La mondialisation des échanges, qu'ils soient commerciaux, financiers ou culturels, ne fait qu'accélérer cette prise de conscience de la complexité et en accentuer les effets.

Les hommes ont recherché des explications simples et logiques à la luxuriance du monde. Ce fut d'abord le programme de la philosophie puis, à l'âge moderne, celui de la science positive fondée sur la méthode cartésienne et caractérisée par la tentative de réduction de la complexité à ses composants élémentaires. Fabuleuse méthode d'ailleurs, puisqu'elle est à l'origine des grands progrès réalisés par la science au cours des 19^{ième} et 20^{ième} siècles.

Cette méthode, parfaitement adaptée à l'étude des systèmes stables constitués par un nombre limité d'éléments aux interactions linéaires (c'est-à-dire pouvant être décrites par des lois mathématiques continues et additives) ne convient plus dès lors que l'on considère la complexité organisée telle que rencontrée dans les grands systèmes biologiques,

économiques et sociaux. Une autre approche est alors requise, fondée sur de nouvelles représentations de la réalité prenant en compte l'instabilité, l'ouverture, la fluctuation, le chaos, le désordre, le flou, la créativité, la contradiction, l'ambiguïté, le paradoxe. Tous ces aspects qui étaient perçus naguère comme ascientifiques par le positivisme régnant, sont désormais considérés comme autant de préalables pour comprendre la complexité du réel. "*Si nous ne changeons pas notre façon de penser, nous ne serons pas capables de résoudre les problèmes que nous créons avec nos modes actuels de pensée*" disait Albert Einstein. Cette manière de penser est : l'approche systémique.

Définition de la systémique : Discipline regroupant les démarches théoriques, pratiques et méthodologiques, relatives à l'étude de ce qui est reconnu comme trop complexe pour pouvoir être abordé de façon réductionniste, et qui pose des problèmes de frontières, de relations internes et externes, de structure, de lois ou de propriétés émergentes caractérisant le système comme tel, ou des problèmes de mode d'observation, de représentation, de modélisation ou de simulation d'une totalité complexe¹.

La Systémique peut être caractérisée par les quatre concepts suivants :

- **Complexité** : La prise de conscience de la complexité est la cause de la lente émergence de la Systémique. Sans complexité, le rationalisme analytique pouvait sembler suffisant pour appréhender le monde et la science.
- **Système** : Plusieurs définitions peuvent en être données et nous retiendrons ici :
 - La définition "large" donnée par Jacques Lesourne : un système est un ensemble d'éléments en interaction dynamique.
 - La définition "étroite" donnée par Joël de Rosnay : un système est un ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisé en fonction d'un but. Cette définition met l'accent sur la finalité ou le but poursuivi par le système.
 - De nombreuses typologies des systèmes ont également été proposées par les chercheurs :
 - systèmes ouverts / systèmes fermés sur leur environnement,
 - systèmes naturels / artificiels/ sociaux,
 - systèmes organisés hiérarchiquement / systèmes en réseau,
 - À partir des systèmes vivants, il y a émergence d'auto-organisation créatrice. De tels systèmes sont qualifiés de SHC : Systèmes Hyper Complexes.

Il convient de noter que la définition du périmètre d'un système est difficile à déterminer. Pensez au système de la COVID. C'est un bel exemple de Système Hyper Complexe !

- **La globalité**

Cette globalité exprime à la fois l'interdépendance des éléments du système et la cohérence de l'ensemble. Sous le nom d'approche globale, le concept désigne également la voie d'entrée dans la démarche systémique. On entend par là qu'il convient d'aborder tous les aspects d'un problème progressivement, mais non séquentiellement : partir d'une vue générale (globale) pour approfondir les détails, avec de nombreuses itérations et retours en arrière pour compléter ou corriger la vision antérieure.

- **L'interaction**

Ce concept, un des plus riches de la systémique, s'intéresse à la complexité au niveau élémentaire de chaque relation entre les constituants du système pris deux à deux. Initialement emprunté à la mécanique où l'interaction se réduit alors à un jeu de forces, la relation entre constituants se traduit le plus souvent

¹ Revue Internationale de Systémique, 1994

dans les systèmes complexes, par un rapport d'influence ou d'échange portant aussi bien sur des flux de matière, d'énergie, d'information. La notion d'interaction déborde largement la simple relation de cause à effet qui domine la science classique. Connaître la nature et la forme de l'interaction est plus important que de connaître la nature de chaque composant du système.

Si ces quatre concepts sont essentiels, d'autres sont nécessaires. L'information, ce concept, contemporain de celui de cybernétique, a précédé la naissance de la systémique mais s'y trouve aujourd'hui incluse. L'information intervient en permanence dans les échanges entre et au sein des systèmes, parallèlement aux deux autres flux fondamentaux de matière et d'énergie. Le systémicien distingue entre l'information circulante (à traiter comme un simple flux périssable) et l'information structurante (incluse dans les mémoires du système, par exemple les brins d'ADN du chromosome pour une cellule vivante). La finalité : dans le cadre de la définition restrictive de Joël de Rosnay, tout système poursuit un but ou finalité propre. Pour les systèmes humains ou conçus par l'homme, on parlera également de projet.

La rétroaction est en quelque sorte le fondement d'un système complexe.

Il existe deux types de boucles de rétroaction :

- Les boucles positives (ou explosives), sur lesquelles reposent la dynamique du changement. La réinjection sur l'entrée des résultats de la sortie contribue à faciliter et à amplifier la transformation déjà en cours. Les effets sont cumulatifs (effet "boule de neige") et on obtient un comportement divergeant qui prend la forme, soit d'une expansion indéfinie ou explosion, soit d'un blocage total de l'activité. C'est le cas des conflits qui débouchent sur des guerres ou des révolutions ou celui de la pandémie aujourd'hui.
- Les boucles négatives (ou stabilisatrices), sur lesquelles reposent l'équilibre et la stabilité. La rétroaction agit en sens opposé de l'écart à l'équilibre de la variable de sortie. Si la rétroaction se montre efficace, il y a stabilisation du système qui se montre comme étant finalisé, c'est-à-dire tendu vers la réalisation d'un but.

La causalité circulaire : L'existence de rétroactions rend difficile de distinguer entre l'effet et la cause d'un phénomène au sein d'un système. C'est le fameux paradoxe de la poule et de l'œuf : l'effet rétroagit sur la cause qui devient effet et il est impossible de dire qui se trouve à l'origine ! Il s'agit même d'une fausse question et un tel problème n'a pas de sens. C'est pourquoi on ne doit jamais ouvrir ou couper une boucle de rétroaction. En systémique, ceci constitue l'erreur majeure et impardonnable. On parle alors de causalité circulaire. Une des conséquences est de rendre inattendu et imprévisible le comportement des systèmes complexes.

L'ago-antagonisme : Certaines boucles, rencontrées dans les systèmes vivants et les systèmes sociaux, peuvent se montrer aussi bien positives que négatives, ceci sans que l'on puisse prévoir le moment de ce changement de polarité. Elles sont dites ago-antagonistes.

Ces boucles permettent d'appréhender des phénomènes particulièrement difficiles à concevoir selon la logique habituelle et sont contre-intuitives. Ainsi des thérapies paradoxales, où le traitement consiste à prescrire l'hormone déjà en excès, ce qui permet de sortir de l'équilibre pathologique initial.

La régulation : Le fonctionnement d'un système repose sur l'existence, au plus intime de lui-même, de multiples boucles de rétroaction, certaines négatives, d'autres positives, d'autres encore ago-antagonistes. Articulées entre elles selon une logique de

réseau, ces boucles combinent leurs actions pour maintenir à la fois la stabilité du système et l'adapter aux évolutions de son environnement.

La structure et les niveaux d'organisation : La structure décrit le réseau de relations entre constituants du système et en particulier le réseau des chaînes de régulation. Elle matérialise son organisation. Cette structure est généralement hiérarchisée selon plusieurs niveaux d'organisation, par exemple l'organigramme des fonctions dans le cas d'une entreprise.

La régulation d'un système complexe n'est efficace que si elle s'appuie sur un système de contrôle aussi complexe que le système lui-même ! Pour un grand système comme une grosse entreprise, une administration, a fortiori une nation et plusieurs États, cela est tout à fait impossible ! La seule façon de surmonter cette difficulté consiste à rendre partie prenante de la régulation chacun des systèmes à réguler ! Dans une société, cette fonction est remplie pour une large part par des règles de comportements (qu'on appelle morale sociale, civisme, éthique publique...) intériorisés par chacun de ses membres. Ces règles reposent en définitive sur une langue, des représentations, des valeurs communes que les anthropologues appellent une culture.

La variété : Elle est donnée par le nombre de configurations que peut prendre le système. Le principe de variété requise, dû au biologiste et mathématicien Ross Ashby, précise qu'un système S1 ne peut assurer la régulation d'un système S2 que si sa variété est supérieure ou au moins égale à celle de S2. SHC a besoin de variétés : sa pérennité est incompatible avec des liaisons rigides. L'adaptabilité implique une certaine plage de liberté. Chaque fois qu'un SHC n'est pas capable de puiser en lui-même cette ressource en variété, il perd progressivement ses qualités d'adaptation à l'environnement et se fragilise.

L'ouverture / fermeture : Un système qui échange (des flux de matière, énergie, information) avec l'extérieur est dit ouvert sur son environnement. Il peut maintenir son organisation, voire la complexifier. À l'inverse, un système fermé n'échange rien avec son environnement. Conformément au principe d'entropie, il ne peut alors que se détruire (mort entropique).

La boîte noire / boîte blanche : Il s'agit d'une technique d'observation qui consiste à considérer sélectivement : soit l'aspect externe uniquement, en ignorant la constitution du système pour ne considérer que ses entrées / sorties et les effets de son action sur l'environnement ; soit l'aspect interne seulement, en regardant l'ensemble des éléments en interaction mutuelle pour mettre en évidence le fonctionnement du système.

Synchronie et diachronie : les comportements synchrones d'un système sont ceux qui s'observent pendant un palier structural. Il est plus difficile d'appréhender la dynamique d'évolution, ou diachronie, car elle n'est pas seulement historique mais comporte aussi une dimension "possibiliste" et prospective.

En raison de toutes ces caractéristiques, les Systèmes Complexes créent du nouveau avec des propriétés nouvelles que n'ont pas les sous-systèmes composants.

Le tableau suivant résume les caractéristiques d'un Système Complexe.

Vision Statique	Vision Dynamique
Solide	Fluide
Force	Flux
Système fermé	Système ouvert
- Causalité linéaire :	- Causalité circulaire :
- Stabilité,	- Stabilité dynamique,
- Rigidité,	- État stationnaire,

- Solidité,	- Renouvellement continu,
Équilibre de forces	Équilibre de flux
Exemple : cristal	Exemple : cellule
Comportement	Comportement
- Prévisible	- Imprévisible
- Reproductible	- Irreproductible
- Réversible	- Irréversible

2. L'accompagnement du changement

2.1. Le constat

Après ce bref rappel de la systémique, il faut bien revenir sur quelques points clés caractéristiques de la problématique de l'efficacité des organisations et de leurs conséquences sur l'obligation du changement.

Les quelques points clés sont les suivants :

- Passage d'une organisation "bureaucratique de production" (biens ou services) appliquant une planification prévisionnelle des activités à une organisation réactive tournée vers la satisfaction du client en aval, quel que soit ce client interne ou externe consommateur ou citoyen.
- Interaction forte entre les acteurs socio-économiques.
- Accélération de l'évolution technologique, notamment des systèmes d'informations.
- Accroissement de la complexité des produits et des services exigeant de multifonctionnalités et faisant appel à de multi-compétences et à la transversalité des domaines de connaissances.
- Limitation des ressources.
- Pression réglementaire et environnementale.

Les quelques observations précédentes ont pour conséquences de :

- *Rendre primordial* l'attention à l'environnement changeant du fait précisément des interactions de chaque organisation (entreprise, état, commune, . . .) qui doit en permanence apprécier si ses prestations offertes sont adaptées aux besoins extérieurs pour lesquelles elle existe et si elle est assurée de trouver en contrepartie les ressources correspondantes assurant sa pérennité. Pour l'ensemble de ces contradictions permanentes, il convient de s'appuyer sur une stratégie cognitive que l'on peut résumer ainsi. La stratégie se construit au cours de l'action, en modifiant la conduite de l'action envisagée. La stratégie suppose donc :
 - a- L'aptitude à entreprendre ou à chercher dans l'incertitude en tenant compte de cette incertitude,
 - b- L'aptitude à modifier le développement de l'action en fonction de l'aléa et du nouveau.

La stratégie ne peut et ne doit émerger qu'au méta niveau, où sont possibles, le choix, l'affrontement avec l'aléa, le dialogue avec le nouveau et la possibilité de trouver des solutions à des situations nouvelles. En conséquence, les stratégies cognitives ont pour mission :

- a- D'extraire des informations de l'océan du bruit,
- b- D'effectuer la représentation la plus correcte possible d'une situation,
- c- D'évaluer les éventualités et d'élaborer des scénarios d'actions.
- *Intégrer* les technologies du numérique et de l'instantanéité de l'information multiple mettant à disposition "l'énergie informative" à chaque acteur de l'organisation , la

faculté d'être informé et donc de décider. La décision se rapproche de plus en plus de l'événement, au plus près de l'acteur opérationnel. Mais en même temps la mise en perspective et le discernement sont plus difficiles. Cette mise en perspective nécessite d'appliquer les deux principes complémentaires et systémiques de la subsidiarité et de la suppléance :

- Le principe de subsidiarité est une maxime politique et sociale selon laquelle la responsabilité d'une action publique, lorsqu'elle est nécessaire, doit être allouée à la plus petite entité capable de résoudre le problème d'elle-même. Il va de pair avec le principe de suppléance, qui veut que quand les problèmes excèdent les capacités d'une petite entité, l'échelon supérieur a alors le devoir de la soutenir, dans les limites du principe de subsidiarité,
- Le principe de subsidiarité est au cœur du sens de la gouvernance puisqu'il rend solidaire l'ensemble des acteurs vis-à-vis de la finalité de leur organisation dans un maillage de responsabilités individuelles identifiées. La gestion et la régulation des interactions de ces responsabilités est de nature systémique et constitue le cœur du management.

Il convient de remarquer qu'avec ces deux principes, deux conditions fondamentales et évidentes sont nécessaires, la responsabilité individuelle et la confiance, ce sont les conditions de « *température et de pression* » indispensables, complétées par deux valeurs : *solidarité et éthique*.

- *Allouer de manière pertinente* les ressources qui se raréfient. Il faut, en conséquence, en permanence investir et développer un secteur tout en désinvestissant ou supprimant un autre secteur, (variété et différenciation),
- *Tenir compte* de multiples facteurs, étrangers ou nationaux, économiques, politiques, techniques, sociaux, etc.

Le changement n'est donc pas un but en soi, mais une obligation de survie de l'organisation quel qu'elle soit. Le passage à une logique de service nécessite que plusieurs compétences contribuent à l'élaboration du produit fini. ***L'organisation en réseau par projet et pôles de compétences*** prime sur l'organisation hiérarchique par domaine de spécialités relativement rigide.

On bute, à ce moment sur le double flux contradictoire :

- La vision technocratique planificatrice « Top-Down », généralement logique et cohérente sur le moyen et long terme,
- Les demandes « browniennes » souvent contradictoires des réalités du terrain « Bottom-Up » souvent incohérentes et à courte vue.

2.2. Les principes organisationnels du changement

Au préalable, il convient de noter que la confusion et la désorganisation sont le propre des phases intermédiaires de changement. *Il faut désorganiser pour réorganiser*. C'est l'application du principe dialogique ou ago-antagoniste, (figure 1).

Bien évidemment, par construction, rien ne permet d'affirmer, a priori, si la boucle systémique va converger ou diverger. En raison des postures professionnelles de chacun, le système devient chaotique et de ce fait non prédictible. Il peut y avoir échec et, bien entendu, cela est fréquent dans les réorganisations d'entreprises.

En outre, la confusion et la désorganisation normales dans un changement sont intensifiées par le manque d'évidence concernant la direction prise ou la façon de s'y rendre. *Le cap et l'objectif stratégiques doivent être clairement identifiés*. Mais ils ne sont pas toujours évidents

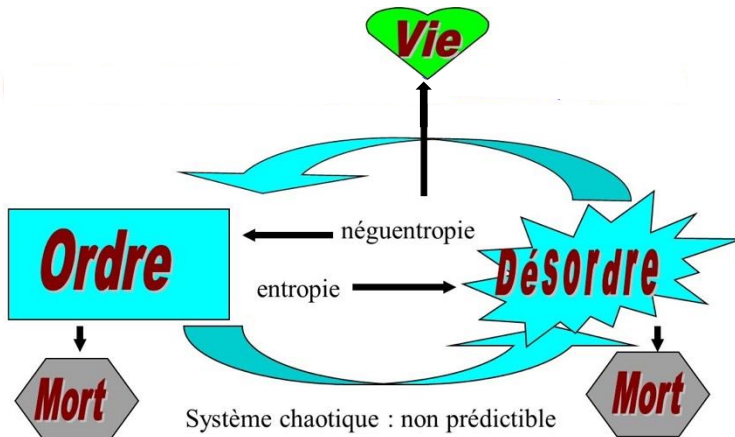


Figure 1 : Principe dialogique, ago-antagonisme

Enfin, un autre facteur peut contribuer à semer de la confusion et de la désorganisation dans les structures. Toutes les parties d'une organisation ou d'une structure ne changent pas en même temps et au même rythme

Certaines parties sont plus rapides, d'autres éprouvent plus de difficultés. Si les attentes vers le changement sont plus fortes et amènent l'organisation vers une évolution profonde, les craintes ne sont pas pour autant résolues et elles s'expriment de manière différente en résistant généralement *au processus de changement*. Cette résistance est quasi automatique et constitue l'un des problèmes majeurs d'incertitude sur l'issue du projet.

Les exigences paradoxales de l'efficacité des organisations, démarche ago-antagoniste

Pour être efficace, le management doit en permanence gérer des contradictions et des paradoxes :

- Il faut affirmer et tenir un cap avec plus d'agressivité, tout en développant une grande souplesse sur la direction à suivre.
- Il faut aller plus vite. . . mais en prenant encore plus de temps pour bien décoder la pertinence des nombreuses informations à traiter.
- Il faut maîtriser des procédés et des processus et ainsi les industrialiser, tout en changeant constamment de produits, de services et de procédés. Il convient en fait de travailler à la carte de manière industrielle.
- Il faut vouloir que les autres veuillent, mais pas trop, car ils ne seront plus volontaires pour leur vouloir.
- Il faut décider, quand est-ce qu'il faut décider seul ou qu'il ne faut pas décider ?
- Il faut développer l'erreur et avoir tort pour avoir raison et ne pas se tromper.
- Il faut savoir qu'il ne faut pas tout savoir pour décider.
- Il faut suivre une planification tout en la changeant. . .
- etc. . .

Cette image symbolise cette problématique des effets contradictoires qu'il convient de gérer, (figure 2) . Le succès repose bien évidemment sur les hommes et l'organisation.

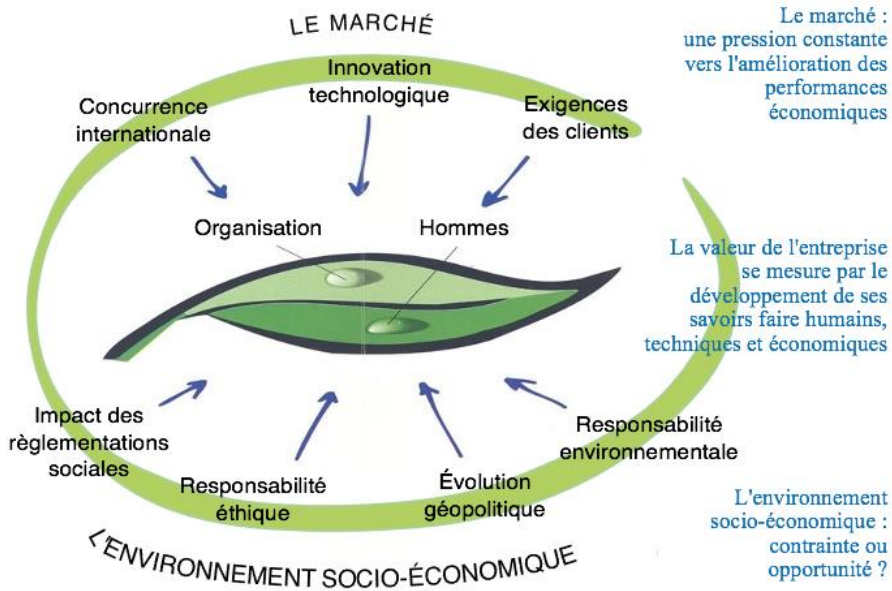


Figure 2 : Pression de l'environnement

Les principes organisationnels

Aucun modèle d'organisation ne peut être transformé en doctrine. Ce qui émerge de tous les modèles de "*modos managériales*" c'est celle de l'*organisation intelligente et adaptative* que permet de discerner l'*approche systémique et la gestion de la complexité*.

La préoccupation majeure est de cerner et développer l'art de rassembler des individus dans la poursuite dynamique d'objectifs communs pour qu'ils soient plus efficaces. Il convient de s'appuyer sur la causalité circulaire des systèmes qu'ils constituent et la dialogique des situations où ils se trouvent.

En particulier, trois facteurs antagonistes de management sont en interaction constante :

- Les préoccupations quotidiennes de gestion à court terme et la vision stratégique à moyen et long terme,
- Les contraintes locales et les insertions dans la globalité géopolitique et économique,
- Le croisement de la logique « Top down », déjà citée fréquemment à caractère technocratiques, et la logique « bottom up » provenant de l'expérience du terrain avec tous les éléments contradictoires.

Il convient de rechercher les convergences par un ensemble de questions.

La matrice de consensus, à la suite d'une réflexion collective avant décision, permet de dégager les facteurs de succès :

Trois réponses aux questions sur la réflexion. Il peut y avoir plusieurs questions.

- Je suis d'accord : accord,
- Je ne sais quoi penser : neutre,
- Je ne suis pas d'accord : désaccord.

On en déduit la matrice de positionnement du degré d'accord :

	Accord	Neutre	Désaccord
Consensus fort	Réussite	Immobilisme	Échec
Consensus moyen	Réussite possible	Inertie	Résistance forte
Consensus faible	Embuscade	Conflit	Résistance

2.3. L'organisation intelligente et adaptative

Elle peut se caractériser par les quatre principes suivants :

a) Sa situation fonctionnelle est différente de sa structure formelle (organigramme) et elle prend forme dans une logique projet autour de la *mission* et des transactions avec des clients et des fournisseurs.

- La *mission* rassemble des collaborateurs, des expertises (métiers, savoir-faire, . . .) et des ressources vers un but.
- La structure détermine les interactions de base entre l'organisation, les clients et ses fournisseurs. Une frontière identifie une zone de transactions dans un environnement dont certains éléments lui sont favorables, d'autres neutres et d'autres défavorables.
- Chaque direction, département ou service de l'institution procède avec les mêmes principes. Chaque module constitue une entité *vivante* ayant les mêmes fonctions à remplir que l'ensemble. C'est la recherche de l'implication optimale par l'autonomie des personnes et leur intégration dans un tout plus vaste que la somme de ses composantes. L'organisation est un *cerveau rayonnant qui se déploie et fait évoluer sa propre forme*. Le changement est permanent.

b) Ses langages sont multiples plutôt qu'unique. Chaque sous-système a le sien. Les collaborateurs au sommet de la hiérarchie ne s'expriment pas et ne perçoivent pas les choses et les événements de la même façon que ceux qui sont à la base ou que ceux qui sont à la planification aux études, à la comptabilité, au budget, etc...

- Plus subtilement, les fonceurs entrent fréquemment en conflit avec les analytiques parce que les mêmes mots n'ont pas le même impact.
- Les auditifs, les visuels, les kinesthésiques ne prêtent pas attention aux mêmes messages.
- Ce sont ces langages qui permettent de réaliser les transactions à l'interne comme à l'externe, avec les fournisseurs, les clients, les personnes ressources (les managers et chefs de service, animateurs des équipes). Comprendre les langages permet une meilleure prise sur la transmission des informations dans le système et surtout, un meilleur fonctionnement collectif entre les personnes qui façonnent le système. L'organisation est polyglotte et elle utilise ses langages pour contacter son environnement et se contacter elle-même. *La communication est multiple.*

c) Ses énergies et celles de ses membres se concentrent en polarités qui conditionnent les comportements humains et les postures professionnelles. La lecture de ces polarités permet d'établir des diagnostics dynamiques.

- Au-delà des fonctions formelles remplies par un système et sa structure, on retrouve une série de fonctions d'ordre énergétique. Ces fonctions sont sous la forme de polarités (par exemple la stabilisation et l'action, le frein et l'avancement). Identifier ces polarités et leurs dynamiques, c'est faire le diagnostic énergétique de l'organisation. L'organisation est dynamique et évolue selon l'énergie de ses polarités. Elle constitue un ensemble de cellules vivantes en interactions formant un biosystème.

d) Ses lois et sa culture tendent à s'auto-confirmer et à se perpétuer.

- La culture d'entreprise s'exprime par un ensemble de règles formelles et informelles.
- Qu'en est-il de la richesse culturelle d'une organisation ? La culture organisationnelle est-elle forte ou faible ? Dynamique ou apathique ?
- La culture est homéostatique, phénomène systémique, et permet un cadre de stabilité minimale dans le mouvement organisationnel. La posture professionnelle, c'est-à-dire l'attitude positive, empathie ou concurrence sauvage, reconnaissance ou non des résultats personnels, droit à l'erreur, etc. . . , contribue à la culture et à la réussite du projet de changement.
- Il convient de noter que :
 - Une culture apathique se paralyse,
 - Une culture faible s'affaiblit.
- alors que :
 - Une culture dynamique se dynamise,
 - Une culture forte se polarise,
 - Une culture riche s'enrichit.

Ces quatre principes sont incontournables dans la conduite du changement. Ils le conditionnent. En résumé l'organisation intelligente utilise et maximalise ses capacités internes, fonctionne en réseau à l'interne et à l'externe, situe des centres de décisions proches des lieux d'information (frontière), développe une qualité et une rapidité de traitement de l'information provenant de partout dans l'organisation et, d'ailleurs, apprend à partir des réussites et des échecs et intègre cet apprentissage, développe une souplesse organisationnelle : capacité de s'auto-modifier et de s'auto-développer selon les conditions internes et externes.

Ceci nécessite, des processus humains pleinement fonctionnels, seuls les processus avec leurs finalités sont structurants pour l'organisation industrielle ou de service, nous y reviendrons, des techniques d'analyse et de prise de décision de qualité, des réactions basées sur l'immédiateté (lorsque c'est pertinent) des centres de décisions, le développement d'une pensée organisationnelle globale chez chaque acteur. (la pensée complexe).

3. Les réactions au changement

Les changements déclenchent une série de **réactions émotives** que l'on reconnaît habituellement chez l'individu et dans le système organisationnel.

On retrouve d'abord une période d'inconfort qui peut être claire ou diffuse, superficielle ou profonde.

Pour que le changement s'effectue, cet inconfort doit provoquer un désengagement face au passé et une désidentification accompagnée, la plupart du temps, d'un sentiment de désenchantement, et d'une certaine désorientation.

Ces réactions se canalisent dans un amendement des comportements et des procédures, dans des améliorations à apporter, dans un attrait nouveau qui deviendra un objectif, ou dans la montée de nouvelles aspirations qui pourront se traduire en une vision.

Puis se produit une phase de rupture, "d'entre deux chaises", marquée par la colère, le regret (la tentative d'un retour en arrière), le désir et parfois la culpabilité le tout entremêlé d'excitation, de surprise et d'esprit de découverte. Vient ensuite la phase d'intégration où, de la rupture, émergent alors un nouveau sens, une nouvelle vision, un nouveau pouvoir sur la situation et une connaissance de la situation.

On assiste alors à un réalignement interne, dans lequel les choses retrouvent un certain équilibre. On se permet de rire de ce qui s'est passé, particulièrement des moments difficiles : l'histoire est réécrite.

4. Les principes d'action pour conduire le changement

4.1. L'approche socio-technique

Le succès de la conduite de changement est conditionné par le respect d'un certain nombre de principes que formalise l'approche sociotechnique.

1. Travailler par projet

- Se mettre dans une perspective d'action volontariste (volonté et engagement de la direction), ciblée avec objectifs et résultats planifiés et échéancés,
- Construire la démarche par étape : avec un processus d'actions qui précise les apports des acteurs concernés, les modalités de travail, les points de décision et de suivi et les moyens,
- Mobiliser une équipe de direction et une équipe projet, pour insuffler l'énergie.

2. Conduire le changement dans un processus participatif plutôt que de le décréter

- Les agents participent à la reconfiguration des processus remis en cause, les concernant directement, bien que cela soit difficile,
- La "conscientisation" des dysfonctionnements éventuels et la recherche des solutions exigent beaucoup de force d'explication et de conviction de la part des animateurs et responsables de projet. Rien ne se fera sans les acteurs concernés.

3. Substituer une logique d'action et d'efficacité à une logique de pouvoir :

- Privilégier les critères de résultats,
- Ne pas théoriser et appliquer la méthode des petits pas,
- Provoquer la contradiction pour faire émerger les solutions et les leaders entrepreneurs.

4. Passer du conseil prescriptif à l'intervention pédagogique :

- Ne pas importer des modèles ou des solutions toutes faites, elles sont à inventer au cas par cas en fonction des enjeux et des acteurs en présence,
- Mener des démarches tournées vers les actions accessibles raisonnablement et mesurables,
- Utiliser les experts pour opérer les transferts de savoir-faire et développer un apprentissage aux nouveaux rôles et aux nouvelles interactions.

5. Assurer la transparence du processus de décision

- Informer et communiquer sur la démarche. Un plan de communication doit être mis en place,
- Faire valider les travaux des groupes de travail,
- Faire connaître les résultats sur l'avancement du projet, la production des groupes et sur les décisions.

6. Associer les personnels concernés pour :

- Mobiliser l'expérience et les savoir-faire de tous,
- Les rendre acteurs et porteurs du projet par une analyse partagée des problèmes et une élaboration négociée des propositions d'amélioration.

- Développer un apprentissage du fonctionnement futur et une application des nouveaux outils de travail.

7. Intégrer toutes les dimensions

- Quelle que soit la source du changement, sa réussite repose sur la maîtrise des interactions entre les aspects économiques, organisationnels, sociaux et techniques,
- La déconcentration s'appuie sur des capacités de prise d'initiative des acteurs concernés,
- Leur prise en compte enrichit la recherche des solutions, élargit l'éventail des actions possibles et produit de la décision.

8. Investir sur le temps plutôt que faire des coups

- "Le temps défait ce qu'on a fait sans lui",
- Conduire un processus planifié par étapes pour permettre :
 - *aux participants* de devenir acteurs du changement, de s'investir dans un projet, de produire, de prendre des responsabilités, d'anticiper sur les nouvelles situations de travail,
 - *aux équipes de direction* d'appuyer leurs décisions sur une connaissance du fonctionnement réel et des perspectives d'évolution.

Les principes précédents renforcent la méthodologie de conduite de projet par la prise en compte d'une *approche sociotechnique*.

L'expérience montre que la conduite *sociotechnique* de projet apporte des gains significatifs dans :

- La réduction du délai d'atteinte des objectifs,
- La diminution des coûts de reprise d'étude et de modification après implantation,
- L'augmentation de la réactivité de l'organisation vis-à-vis des aléas, de meilleures performances en exploitation opérationnelle.

La démarche *sociotechnique* permet une amélioration de la rentabilité des projets. Une façon d'estimer l'impact économique d'une démarche sociotechnique est d'en rapporter le coût prévisible aux risques encourus :

- Coût du retard dans le démarrage en exploitation,
- Coût de la reprise des études d'une phase précédente,
- Coût lié à la non atteinte des performances attendues en exploitation opérationnelle.

On estime ainsi que les coûts d'une démarche sociotechnique rapportés aux enjeux sont rapidement récupérés par les gains qu'elle procure.

5. Deux exemples de cette démarche

5.1. Piloter par les processus

Avant d'illustrer mes propos par deux expériences vécues personnellement, il convient en quelques mots d'expliquer ce qu'est un processus.

Un *processus* est un ensemble d'activités reliées entre elles par des flux d'information ou de matière et qui se combinent pour fournir un produit matériel ou immatériel bien défini. C'est une nomenclature d'assemblage, généralement transversal à toute l'organisation. Ces processus relient entre eux les acteurs dans une liaison d'offres et de demandes. C'est une sorte de câblage de circuits imprimés permettant d'interagir spontanément avec des circuits logiques d'actions et de décisions. La cartographie des processus peut donc être très complexe et s'interface avec les acteurs numériques que sont les robots et l'Intelligence artificielle, notamment par l'analyse des

actes réflexes à automatiser au maximum et les actes réfléchis qui redonnent la main à l'homme. L'organisation générale des activités humaines, avec l'irruption du numérique, conduit de plus en plus à cette hybridation. Les processus sont de nature systémique par leurs interactions et leur évolution dynamique.

On distingue généralement deux grandes catégories de processus :

- Les *principaux*, production et réalisation,
- Les *secondaires ou supports de logistique* aux principaux.

En conséquence un processus ne peut être défini qu'en partant du résultat visé.

5.2. Un Hôpital EPSDM Châlons en Champagne

L'Établissement Public de Santé Mentale de la Marne porte 7 pôles de psychiatrie adulte dont 1 pôle de psychiatrie universitaire, 1 pôle de psychiatrie de la personne âgée, 2 pôles de psychiatrie infanto-juvénile, 1 pôle médico-social (Maison d'Accueil Spécialisée), 1 pôle d'addictologie, 1 pôle de psychiatrie médico-légale, 1 pôle de médecine générale. Il assure à ce titre la couverture de la totalité de la *population marnaise* adulte et de la moitié de la population mineure au titre de la psychiatrie infanto-juvénile hors agglomération rémoise.

C'est aussi une file active de quelque 18 000 patients par an qu'accueille et soigne l'EPSM de la Marne dont 90 % en ambulatoire (sans hospitalisation complète).

La complexité des flux de patients et de soutiens logistiques conduit à des retards et des accumulations. Il convenait ainsi de reconcevoir un certain nombre de processus pour améliorer le taux de service et l'accueil des patients. Nous ne détaillons bien sûr pas l'élaboration de ces processus. La démarche a consisté à déterminer les besoins d'offres et d'attentes des acteurs en fonction de leurs missions en identifiant leurs relations (figure 3).

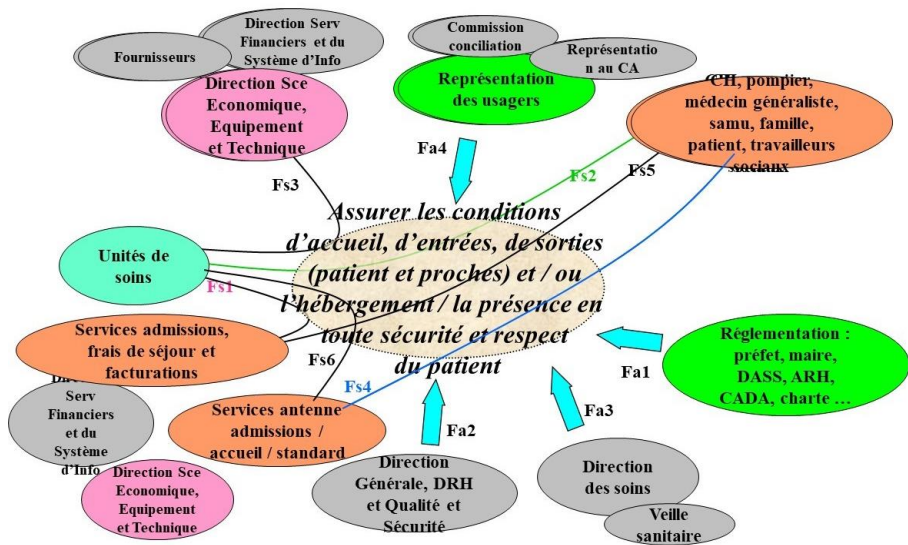


Figure 3 : EPSDM, cartographie des processus

5.3. L'ESA, Integrated Process Analysis

En décembre 2002, le lancement d'Ariane 5 a échoué. Destruction du lanceur, perte de la charge utile et perte de confiance dans la gestion du dispositif. Le diagnostic établi par une commission indépendante *ad hoc* a conclu à un défaut de définition claire des rôles, des fonctions et des responsabilités des principaux acteurs du programme Ariane 5, à savoir, l'ESA, le CNES, EADS, l'industriel et Ariane-Espace.

Il nous a été demandé de reconcevoir intégralement tous les processus du projet Ariane 5 (figure 4).

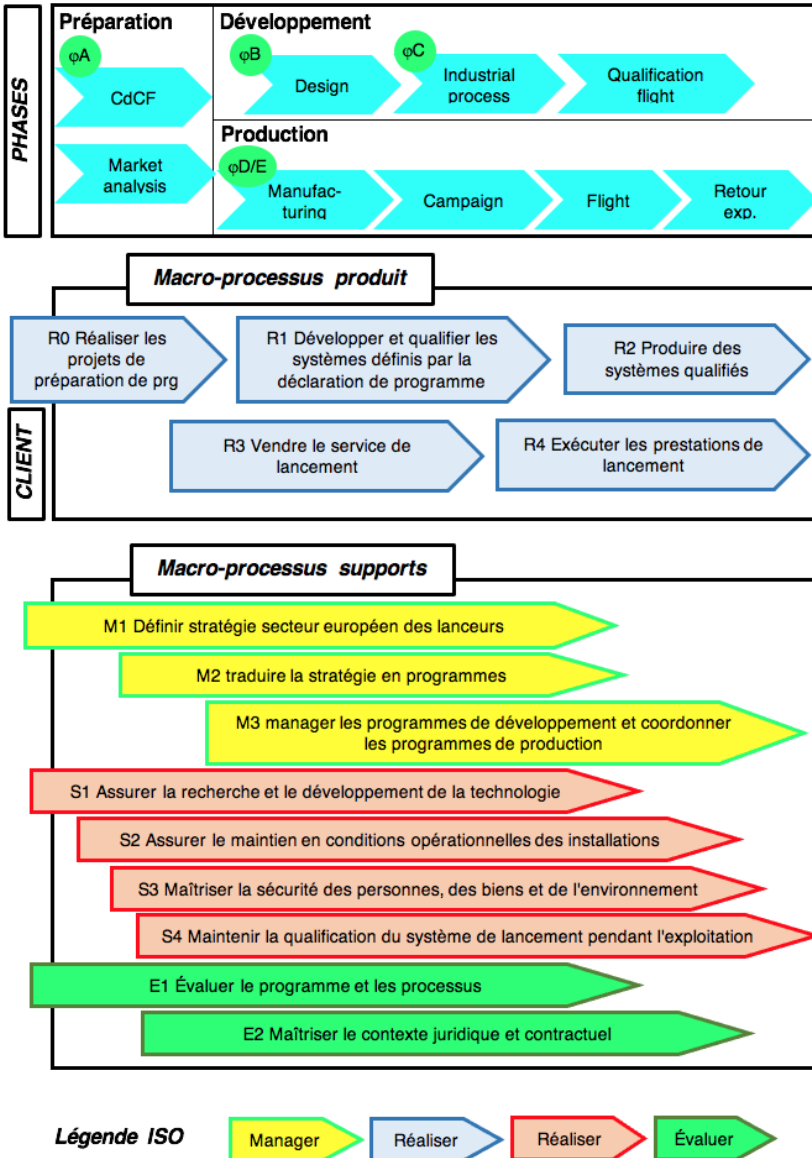


Figure 4 : ESA, Cartographie des processus

Le rapport de la commission IRCA est à l'origine de l'objectif premier de notre intervention : redéfinir les rôles et les responsabilités des principaux acteurs du Programme Ariane 5. La recommandation N°20 du rapport d'enquête stipulait l'importance d'un fonctionnement en processus intégrés des acteurs.

- Maîtrise d'ouvrage pour l'ESA en phase développement du programme,
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le CNES et les centres techniques spatiaux européens,
- Maîtrise d'œuvre pour le « Prime » industriel EADS,
- Maîtrise d'ouvrage pour Arianespace en phase production pour la vente des lancements et les opérations de lancement à Kourou.

Il convenait de redéfinir les relations entre acteurs et les processus correspondants. C'est l'objectif premier de la mission : « Integrated Process Analysis ».

Pendant deux années, nous avons animé un groupe de travail réunissant des ingénieurs des quatre structures pour réaliser cette opération de détermination des processus intégrés du Projet Ariane 5.

Ont été définis, quatre méta-processus, 14 macro-processus et 44 processus intégrés

Le travail d'élaboration des processus réalisé dans le cadre des groupes de travail a permis de : lister l'ensemble des processus clés, identifier les activités associées, déterminer le rôle des acteurs et leurs interfaces .

Cet ensemble constitue une base de données fondatrice pour la redéfinition cohérente des processus.

À partir de la base de données processus-activités / acteurs, les activités sont réparties entre acteurs et ceci à deux niveaux :

Au niveau inter entités (ESA, CNES, EADS, Arianespace), concernant les fonctions de Maîtrise d'ouvrage, d'Assistance à maîtrise d'ouvrage, et de Maîtrise d'œuvre.

Au niveau de la Direction des Lanceurs de l'ESA en répartissant les activités entre les fonctions correspondantes.

Séance du 16 novembre 2020

Nicolas Lamoignon de Basville, intendant du Languedoc de 1685 à 1718 : une longévité rare

Valdo PELLEGRIN

Maître de conférences honoraire à l'Université de Montpellier

MOTS-CLÉS :

Lamoignon de Basville, intendant, Montpellier, Louis XIV, monuments, dragonnades, camisards, Brousson.

RÉSUMÉ :

L'intendant Nicolas Lamoignon de Basville (1648-1724) réside à Montpellier de 1685 à 1718 dans l'hôtel d'Audessan. Après une description de cet hôtel nous évoquons la jeunesse, les études de Basville, son mariage et ses amitiés parisiennes, puis ses débuts comme avocat au parlement de Paris et sa nomination comme intendant du Poitou. En 1685, il est nommé par le roi intendant du Languedoc à la suite d'Henri d'Aguesseau qui refuse de dragonner les protestants nombreux dans la province. Le roi lui confie comme mission prioritaire d'éradiquer le protestantisme en Languedoc. Basville aura à gérer le difficile conflit de la guerre des camisards et un débarquement anglais à Sète, en 1710. Sur le plan de l'urbanisme et de l'architecture, il supervise la construction de la porte du Peyrou et l'installation de la statue équestre de Louis XIV quelques semaines avant son départ à la retraite en 1718. Mais jusqu'au bout, Basville n'a rien perdu de sa combativité contre les protestants. C'est lui qui a inspiré en 1724, année de sa mort, l'édit de Louis XV redoublant de sévérité vis-à-vis des protestants.

L'histoire retiendra surtout la lutte implacable de Basville vis-à-vis des protestants du Languedoc.

Nota : à cause du confinement sanitaire dû à la Covid 19, cette présentation a été faite en visio-conférence.

L'installation de Basville à Montpellier

L'intendant Basville a fait son entrée à Montpellier le 26 septembre 1685. Il est arrivé avec son escorte devant l'hôtel d'Audessan, siège de l'Intendance, situé rue des Juifs, actuelle rue de la Vieille Intendance. Cet hôtel appartient à François d'Audessan, premier président de la Cour des Comptes, Aides et Finances (CCAF) de Montpellier. Monsieur d'Audessan a épousé, en 1679, Gabrièle Pavée de Villevieille dont le père possède le château de Villevieille situé sur la colline qui surplombe la ville de Sommières. Il n'habite pas l'hôtel mais le loue à l'Intendance du Languedoc depuis 1674, date d'arrivée dans ses fonctions du prédécesseur de Basville, l'intendant Henri d'Aguesseau (1636-1716).

On pénètre dans l'hôtel par le côté cour. L'aile ouest de l'hôtel est celle du bureau de l'intendant et de ses services rapprochés. On y accède par un bel escalier à deux volées par étage. Les fenêtres du bureau de l'intendant donnent côté jardin.

Le corps central du bâtiment comprend au rez-de-chaussée les pièces de réception, salons et salles à manger. Au premier étage se trouve les appartements privés de l'intendant et de sa famille. Le deuxième étage, sous les combles, compte une vingtaine de chambres pour les domestiques.

L'aile est comprend les communs, offices et cuisine, avec un escalier indépendant permettant d'assurer le service intérieur de la résidence privée.

Cet hôtel est discret et surtout commode avec trois corps de bâtiment ayant chacun une entrée séparée. La presque totalité de la rue des Juifs est affectée au service du roi. Les proches collaborateurs de l'intendant ont leur bureau dans l'intendance même, les autres agents ont leur bureau dans les maisons voisines qui abritent également tout une cohorte de cavaliers préposés aux transports, aux liaisons et à la sécurité de l'intendant.

À son arrivée à Montpellier, Basville avait 37 ans et une surdité bien avancée, héritée de sa mère. De ce fait, pour garantir la confidentialité des conversations qu'il avait dans son bureau, il avait prévu deux pièces vides entre son bureau et la salle d'attente. Côté jardin, vue la pente importante du terrain, il jouissait de trois terrasses successives qui descendaient en escalier en direction de l'Hôtel-Dieu Saint-Éloi, le grand hôpital de Montpellier. Quand le temps le permettait, Basville aimait prendre ses repas sur la terrasse supérieure, car il a toujours eu le goût de la tranquillité et une sainte horreur du bruit.

Basville avait épousé, en 1672, Anne-Louise Bonnin de Chalucet (1645-1732), arrière petite-nièce du cardinal de Richelieu. Il avait 24 ans, elle en avait 27, ce qui est fort tardif pour une femme à une époque où l'on mariait les jeunes filles vers l'âge de 16 ans. Mais elle avait une brillante ascendance et surtout une solide fortune. À propos de fortune, le contrat de mariage a été rédigé de telle sorte que le mari n'y ait point accès. Son épouse gèrera elle-même sa fortune avec passion en faisant de fréquents séjours à Paris, ce qui, somme toute, arrangera plutôt son mari.

Basville est arrivé à Montpellier avec sa femme et son fils Guillaume-Urbain âgé de 11 ans, sa fille Marie-Madeleine naîtra en 1687, deux ans après leur arrivée à Montpellier. En tout, le couple a eu huit enfants mais seuls ces deux là survivront jusqu'à l'âge adulte.

Selon une tradition bien établie, quand un nouvel intendant arrive dans une province, il cohabite quinze jours avec son prédécesseur pour la passation des pouvoirs et des consignes, ce que fit Basville avec l'intendant d'Aguesseau. De même à son arrivée, il rendit visite au duc Anne-Jules de Noailles (1650-1708), commandant pour le roi de l'armée en Languedoc et au cardinal Pierre de Bonzi (1631-1703), archevêque de Narbonne et président des États du Languedoc.

Études et vie parisienne

Le père de Basville, Guillaume de Lamoignon, était Premier Président du Parlement de Paris. En tant que plus haut magistrat du royaume, après le chancelier, il avait ses entrées à la cour et des contacts fréquents avec le roi et ses ministres. Basville a été élevé chez les Jésuites au collège de Clermont (futur lycée Louis-le-Grand). Son précepteur était le père René Rapin avec lequel il est resté en relation toute sa vie. Pour lui, il n'y a pas de meilleurs éducateurs que les Jésuites. Sa thèse intitulée « Des

mathématiques appliquées à l'optique et à l'astronomie » , écrite en latin, couronne ses études chez les Jésuites.

À 19 ans, Basville est avocat au Parlement de Paris, puis il part trois ans pour un voyage d'initiation en Italie soigneusement préparé par le père Rapin. À son retour, en 1670, il est conseiller au Parlement, puis trois ans plus tard maître des requêtes pour devenir conseiller d'État en 1673, à l'âge de 25 ans.

Toutes ces années de vie parisienne lui ont permis de nouer des relations et des amitiés qui lui seront fort utiles par la suite. Par exemple, il sera l'ami de Claude Le Pelletier qui succèdera à Colbert comme contrôleur général des finances. Il s'est aussi lié d'amitié avec une jeune veuve de 13 ans son aînée. Elle s'appelait Françoise d'Aubigné (1635-1719) et était la petite-fille d'Agrippa d'Aubigné (1552-1630), écrivain calviniste et compagnon d'arme d'Henri IV. À 25 ans, elle était la veuve un peu délaissée du poète Scarron (1610-1660). Une amitié très fidèle le lia à elle et il s'en suivit entre eux une correspondance pérenne et soutenue. Puis plus tard, la jeune veuve sera chargée de l'éducation des enfants du roi et deviendra secrètement son épouse en 1683. Elle est plus connue sous le nom de Madame de Maintenon.

Basville nommé intendant du Poitou puis du Languedoc

Mais revenons un peu en arrière !

Lorsqu'en 1661 le cardinal de Mazarin vient à mourir, à la surprise générale, le jeune roi, âgé de 23 ans, informe son entourage que désormais c'est lui et lui seul qui conduira les affaires de l'État. Il ne garde alors que quatre ministres et s'amuse de voir que dans son gouvernement deux clans s'opposent : le clan Colbert et le clan Louvois.

Or, Louvois (1639-1691), ministre de la guerre, bénéficie de la faveur croissante du roi qui encourage ses trois aspirations :

Tout d'abord sa passion pour la guerre. Louvois a réorganisé l'armée royale. Par exemple, c'est lui qui a muni le fusil des fantassins d'une baïonnette inventée à Bayonne comme sont nom l'indique.

Ensuite, son goût prononcé pour les grands monuments.

Et enfin, son désir d'anéantir l'hérésie protestante dernier obstacle à l'unité du royaume. Pour Louvois le vieil adage : « une foi, une loi, un roi » est essentiel.

Pour lutter contre l'hérésie protestante Louvois invente les dragonnades qui consistent à loger de force dans une famille protestante un dragon avec obligation de le nourrir, lui et son cheval. Le dragon est en « pays conquis », ce qui signifie en langage militaire qu'il peut faire ce qu'il veut dans cette famille : voler, brutaliser, violer... Il peut tout faire sauf tuer. Il en est ainsi tant que tous les membres de la famille n'auront pas signé leur acte d'abjuration de la RPR, c'est-à-dire la Religion Prétendue Réformée (figure 1).

La méthode est employée pour la première fois en 1681 par l'intendant du Poitou, Monsieur de Marillac, cousin germain de Basville. Le résultat a été aussi rapide qu'inespéré ! En quelques semaines les 90 000 protestants du Poitou et leurs 40 pasteurs se sont dépêchés de signer leur abjuration et sont devenus des Nouveaux Convertis (NC). Mais l'intendant de Marillac a fait du zèle pour se faire bien voir et la brutalité employée a choqué en haut lieu. Marillac est tombé en disgrâce. C'est alors que Madame de Maintenon a pensé que Basville serait plus pragmatique et plus diplomate que son cousin Marillac et a suggéré son nom au roi pour être intendant du Poitou. C'est ainsi qu'en janvier 1682, Basville est nommé intendant du Poitou. À Poitiers, Basville gère convenablement la province. En juin 1685, il fera détruire le temple de Poitiers qui avait reçu pour un culte une personne relapse. En effet, le roi avait pris un édit interdisant aux

catholiques, donc aux nouveaux convertis, de se convertir au protestantisme sous peine de bannissement et de confiscation de leurs biens. De plus, si un temple recevait une personne relapse, ce temple devait être détruit.



Figure 1 : « Nouveaux missionnaires envoyés par ordre de Louis le Grand par tout le royaume ... ». Lithographie en couleurs de G. Engelmann d'après un dessin fait en 1686.

© Société de l'Histoire du Protestantisme Français, Paris

Or, en 1685, Henri d'Aguesseau sentant venir la Révocation de l'Édit de Nantes, fit savoir à Sa Majesté le roi qu'en tant qu'intendant du Languedoc, il ne souhaitait pas dragonner les protestants très nombreux dans cette province. D'Aguesseau est un très grand intendant humaniste et sympathisant du Jansénisme. Le roi lui pardonne et le rappelle à la cour pour s'occuper des affaires juridiques concernant les protestants.

Comme Basville avait bien géré les problèmes liés aux protestants du Poitou, le roi et Louvois décidèrent, en août 1685, de le nommer intendant du Languedoc en remplacement de d'Aguesseau défaillant. Basville quitte donc Poitiers pour Montpellier début septembre 1685. Il mettra très exactement 18 jours pour faire le trajet de Poitiers à Montpellier, s'arrêtant le soir soit dans une Intendance de province, soit dans un couvent de Jésuites avec lesquels il a toujours eu d'excellents rapports. Évitant soigneusement la ville de Toulouse, il s'arrête à Montauban, ville protestante, où l'intendant lui apprend que les dragonnades sur la généralité de Montauban ont donné 35 000 nouveaux convertis. Il lui apprend également que l'intendant du Béarn, petite province, annonce 22 000 conversions avec un noyau de 1 000 irréductibles qui refusent l'abjuration. En fait, ces 1 000 irréductibles ont été demandés par le pouvoir royal afin de prouver dans les pays étrangers qu'il n'y avait aucune contrainte dans ces conversions.

Or, il se trouve que la dernière province à dragonner est précisément celle qui compte le plus grand nombre de religionnaires de la RPR, les plus convaincus et les plus tenaces. C'est le Languedoc qui compte 200 000 protestants sur 1, 2 millions d'habitants.

Basville arrive donc à Montpellier le 26 septembre 1685 exactement 22 jours avant que Sa Majesté signe, le 18 octobre, l'Édit de Fontainebleau qui révoque l'Édit de Nantes signé en 1598 par son grand père Henri IV.

Mission de Basville en Languedoc et dragonnades

En Languedoc, le roi donne comme mission à Basville, dans l'ordre d'urgence :

- 1) Extirper le protestantisme, mission prioritaire
- 2) Fermer la Maison des Filles de l'Enfance, foyer actif du jansénisme à Toulouse
- 3) Abaisser Toulouse, son Parlement, ses capitouls et construire de beaux monuments à Montpellier pour en faire la véritable capitale du Languedoc
- 4) Contenir la Cour des Comptes de Montpellier dans ses strictes attributions
- 5) Réduire les pouvoirs des États du Languedoc
- 6) Enfin, faire rentrer les impôts royaux.

Pour convertir les huguenots de Montpellier qui sont encore au nombre de 7 000 pour 22 000 habitants, l'intendant d'Aguesseau, avant son départ, a reçu l'ordre de réunir les notables protestants de la ville pour leur dire que le roi voulait qu'ils se convertissent « par la douceur ». La réunion a lieu dans l'hôtel de Fontfroide, rue de l'Argenterie, appartenant à Jean de Clauzel. Le duc de Noailles annonce pendant la réunion que 16 compagnies de dragons, soit 560 cavaliers, marchent en ce moment sur Montpellier. Jean de Clauzel refuse d'abjurer. Il sera emprisonné au fort d'Angers où il mourra en 1700. Les autres notables abjurent, ce que voyant le peuple protestant de la ville suit en majorité cet exemple : 4 500 abjurent, malgré l'interdiction 1 000 s'enfuient en prenant le chemin de la Suisse. Enfin, 1 500 qui refusent d'abjurer et n'ont pas les moyens de fuir, se dispersent discrètement à l'ouest de Montpellier vers Pignan, Courmonterral et Saint-Jean-de-Vedas.

Ensuite, le duc de Noailles commence les dragonnades en Languedoc, mais partout les protestants se présentent en masse dans les églises pour abjurer avant même l'arrivée des soldats. Ainsi, à Nîmes il y a rapidement 12 000 nouveaux convertis. On laisse partir les trois pasteurs les plus dangereux et on récompense ceux qui ont abjuré. Le pasteur Cheiron est nommé premier consul de la ville, le pasteur Paulhan est nommé Conseiller au présidial et le baron de Saint-Côme, ancien Président du Consistoire, devient colonel des milices de la vallée du Rhône.

Le Languedoc comptait 180 pasteurs, 80% d'entre eux quittent le royaume dans les 15 jours comme ils en ont le droit et 20% restent et abjurent.

Les dragonnades se poursuivent : Uzès le 4 octobre 1685, Anduze et Alès le 7 octobre, Saint-Jean-du-Gard le 8 octobre, Saint-Hippolyte-de-Roquefourcade et Ganges le 10 octobre, Barre-des-Cévennes le 12 octobre, Florac et Vébron le 15 octobre...

Comment faire face à deux cent mille nouveaux convertis ?

À la fin du mois d'octobre, Basville se trouve à la tête d'une province qui compte près de 200 000 nouveaux convertis. Dans une euphorie toute relative, il met au point les moyens logistiques pour faire face à cette nouvelle situation, grâce à cinq dispositions :

Première disposition :

Tous les temples ayant été détruits, il faut agrandir les églises existantes et en construire de nouvelles pour accueillir les nouveaux convertis. Basville charge l'abbé du Laurens des nouvelles constructions. À noter que pour cela la population est taxée. Mais on prend soin de faire deux listes. D'un côté les anciens catholiques, de l'autre les nouveaux convertis, ces derniers étant davantage taxés que les premiers.

Deuxième disposition :

Montpellier a déjà sa citadelle construite sous Louis XIII. Basville décide de construire un fort à Nîmes et un autre à Alès pour 500 hommes de troupe chacun. Un autre fort sera construit pour 300 hommes à Saint-Hippolyte-de-Roquefourcade, qui prendra plus tard le nom de Saint-Hippolyte-du-Fort, cette ville étant située en lisière d'une zone montagneuse sensible. Il est prévu 12 officiers par garnison. Ces forts seront opérationnels en 1687-1688.

Troisième disposition :

Les déplacements en Hautes Cévennes se font beaucoup par des sentiers muletiers. Basville décide de développer le réseau des chemins et des routes royales dont il porte la largeur à 15 pieds (environ 5 m) afin de pouvoir y « rouler canon » et permettre un déplacement rapide des troupes. En 1688, le chemin Montpellier, Saint-Hippolyte, Nîmes, Alès est opérationnel. Ensuite est réalisée la route royale Saint-Hippolyte, col du Redarès, Lasalle, Saumane, Saint-Roman-de-Tousque. Une autre route royale relie Saint-Hippolyte à Ganges, Sumène et Le Vigan. Basville dit y être passé en carrosse alors qu'auparavant on pouvait tout juste y passer à cheval. Ensuite, il a fallu s'attaquer à la route Anduze, Saint-Jean-du-Gard, col de Saint-Pierre, Saint-Roman-de-Tousque, Le Pompidou, La-can-de-l'Hospitalet, Florac. Une bonne partie de cette route constitue l'actuelle Corniche des Cévennes. L'ancienne Régordane, Alès, Portes, Génolhac, Villefort a dû être restaurée. Enfin, une route stratégique est celle qui relie Alès à Florac par Soustelle, le col du Pendédis, Saint-Germain-de-Calberte, le Plan-de-Fontmort et Barres-des-Cévennes.

Quatrième disposition :

Louis XIV a laissé les opérations de conversion entre les mains des intendants et non des évêques en qui il n'a pas confiance. Basville organise donc des missions avec des Jésuites et des Capucins, ces derniers étant très anti protestants. Une équipe de missionnaires s'installe à Saint-Germain-de-Calberte sous la direction de l'abbé du Chaila qui y crée un séminaire. Basville donne à l'abbé le titre d'inspecteur des missions avec des pouvoirs étendus.

Cinquième disposition :

Enfin, Basville constate que le diocèse de Nîmes, avec 91 000 nouveaux convertis, est beaucoup trop grand. Il décide donc de le diviser en deux.

Le nouveau diocèse de Nîmes, plus petit, compte 38 000 nouveaux convertis. Afin de ménager les industriels protestants de Nîmes très influents et pour éviter qu'ils ne quittent le royaume, ce qui nuirait à l'économie, Basville fait nommer à Nîmes, comme évêque, son ami Esprit Fléchier, homme calme, pondéré et conciliant.

Par contre, le nouveau diocèse d'Alès, avec 53 000 nouveaux convertis qui sont majoritaires, a besoin d'un évêque de choc. Basville fait nommer à Alès François Chevalier de Saulx qu'il avait connu à Poitiers. Docteur en théologie de la Sorbonne et ancien missionnaire royal, c'est un partisan de la méthode forte. Il se dit même qu'il aurait souhaité le retour de l'Inquisition.

Répression et guerre des camisards

Basville sait pertinemment que beaucoup de ces conversions forcées sont de façade. C'est pourquoi il ne relâche pas sa vigilance. Or, voilà que dès 1686 se tiennent un peu partout, la nuit, dans les campagnes des assemblées où les huguenots viennent pour écouter un prêche et chanter des psaumes. Basville rend immédiatement ces assemblées

illicites. Quand elles sont surprises par les soldats, celui qui prêche est condamné à mort, les hommes aux galères et les femmes à la prison. Les dénonciateurs de ces assemblées touchent une prime, de même que les soldats qui capturent vivant un pasteur.

Comme intendant, Basville a pouvoir de justice, police et finance. Il a toujours jugé lui-même les protestants, selon les normes de la justice royale avec la question ordinaire (séance de torture pour faire avouer la faute) puis après le jugement, la question extraordinaire (nouvelle séance de torture mais cette fois-ci pour faire avouer le nom des complices).

Entre 1690 et 1718, année où Basville prend sa retraite, 75 pasteurs et prédicants seront exécutés dans la province, 25 d'entre eux seront exécutés sur l'Esplanade de Montpellier après avoir été jugés par l'intendant lui-même. Les autres ont été exécutés à Nîmes, Alès, Beaucaire, Anduze, Saint-Hippolyte-du-Fort ou Saint-Jean-du-Gard.

Dans ce même laps de temps, 15 pasteurs ont été tués en tentant de fuir lors de leur arrestation. Seul, François Vivens est mort, les armes à la main, le 19 février 1692, à l'entrée de la grotte de Carnoulès (près de Générargues) dans laquelle il s'était réfugié.



Figure 2 : Portrait de Claude Brousson (1647-1698) lors de son séjour en Hollande en 1693. Copie du tableau de Peter van Bronkhorst. Collection Musée du Désert, Mialet. Photo Michel Caby.

Quant au pasteur Claude Brousson (figure 2), ancien avocat, Basville a instruit son procès en trois jours en l'interrogeant personnellement dans la prison de la citadelle et il l'a fait rouer vif, le 4 novembre 1698, sur l'Esplanade de Montpellier avec une clause secrète : qu'il soit étranglé avant que le bourreau ne lui brise les os à coup de barre de fer. Dans une lettre à l'évêque de Nîmes, Basville explique son geste. Il a fait cela, non par humanité mais « pour abrégier le spectacle » car il craignait des troubles avec les 12 000 personnes qui assistaient à cette exécution.

Mais voilà que par ces temps troublés où une tension extrême est palpable dans le peuple, l'inspecteur des missions, l'abbé du Chaila, est assassiné le 24 juillet 1702 au Pont-de-Montvert par une troupe de 40 à 50 paysans cévenols que Basville considère comme des coquins complètement fanatisés. C'est le point de départ de la guerre des Cévennes qui prendra assez vite le nom de guerre des camisards.

Nous nous contenterons de relater ici trois actions menées par l'intendant pendant cette guerre des camisards.

Première action : le déplacement des habitants de Mialet et Saumane le 28 mars 1703.

Après la bataille de Pompignan, qui a coûté la vie à 400 camisards de la troupe de Pierre Laporte dit Rolland, les camisards survivants ont regagné la montagne à la faveur de la nuit et se sont retrouvés à Mialet et Saumane où les habitants les ont soignés, nourris et réconfortés. Basville a donc décidé avec le maréchal de Montrevel de punir ces populations pour leur aide aux rebelles. Ainsi, le brigadier Julien est dépêché dans ces villages à la tête de 450 soldats du régiment du Hainaut. Conséquemment, 670 habitants

de Mialet et 265 habitants de Saumane sont enchaînés deux par deux et déplacés jusqu'à la citadelle de Montpellier pour être ensuite acheminés par mer jusqu'au port de Canet en Roussillon (terre catholique) et mis en prison à Perpignan. Dans son rapport le brigadier Julien précise que pour la seule commune de Mialet « cet enlèvement consistait en 210 hommes, 280 femmes et plus de 180 enfants » .

Deuxième action : Le grand brûlement des Cévennes

Il s'est déroulé du 1er octobre au 14 décembre 1703. Pour éviter que les populations apportent leur soutien aux camisards, 15 000 personnes sont déplacées et regroupées, avec leur bétail et leurs objets précieux, dans des bourgs fortifiés contrôlés par une garnison : Florac, Barre-des-Cévennes, Pont-de-Montvert, Saint-Germain-de-Calberte et Saint-Étienne-vallée-Française dans la zone centrale puis Valleraugue, Meyrueis, Génolhac et Saint-André-de-Valborgne pour la zone périphérique. Ensuite, les soldats commencèrent la destruction systématique des maisons désertées. Mais dans ce pays, les maisons en schiste ou en granite sont solides. Les démolitions prennent trop de temps et les soldats sont épuisés. Il est alors décidé, avec l'autorisation de la cour, de brûler les maisons. Dès lors, l'opération prend le nom de « grand brûlement des Cévennes » détruisant plus de 600 villages et hameaux.

Troisième action : La purification religieuse de Quissac, le 19 février 1704.

Constatant que beaucoup de camisards sont originaires de Quissac, Basville décide une purification religieuse de cette ville pour punir ses habitants. On voit que l'intendant est parfaitement renseigné. En effet, dans son « Dictionnaire des camisards » (1995) Pierre Rolland a étudié l'origine géographique de 1 568 camisards parfaitement identifiés. Ils constatent que Quissac est la ville dont sont issus le plus grand nombre de combattants, à savoir 52 camisards.

Le 19 février 1704, Basville est à Quissac avec plusieurs régiments pour arrêter 150 nouveaux convertis, hommes, femmes et enfants, qu'il fait mettre en prison à Aigues-Mortes ou déporter à Perpignan. Dans le même temps, 60 anciens catholiques du village voisin de Claret sont déplacés et relogés à Quissac dans les maisons précédemment libérés, afin de repeupler la ville en sujets catholiques.

Succession de chefs militaires en Languedoc et fin du conflit armé

La guerre des camisards va nécessiter une succession de plusieurs chefs militaires en Languedoc. Le Comte de Broglie (1647-1727), beau-frère de Basville, avait été nommé commandant des troupes en Languedoc en 1688. Le 1^{er} janvier 1703, ne venant pas à bout des premiers camisards faute de moyens, il est remplacé par le maréchal de Montrevel (1645-1716) qui réclame lui, de gros moyens. On met à sa disposition 12 canons et 20 000 hommes. Montrevel a quelques succès, mais il est rarement sur le terrain se contentant de défendre les villes. Il reste surtout dans le fort d'Alès où il donne des réceptions. La terrible défaite de Martignargues, le 14 mars 1704 où, face à la troupe du chef camisard Jean Cavalier, 350 soldats de marine et 22 officiers, l'élite des troupes de Louis XIV, sont tués, signe la fin de Montrevel en Languedoc. Il est remplacé dès le 1^{er} avril 1704 par le maréchal de Villars (1653-1734).

Le Ministre de la guerre Chamillard et le chef d'état-major Chamlay pensent qu'il faut passer par la négociation. Le seul fait de proposer la paix aux camisards et d'en discuter les modalités permettra de connaître leurs intentions et de semer chez eux la discorde. La mission de Villars est donc de mener l'œuvre de pacification à la fois par les armes et par l'art de la négociation et du compromis. Basville lui, ayant le nez dans les dures contraintes du quotidien, ne pense qu'aux vertus de la guerre à outrance.

Mais le 16 mai 1704, il est contraint d'assister à Nîmes, dans le jardin des Récollets à l'entrevue entre le maréchal de Villars et Jean Cavalier. Basville est outré qu'un maréchal de France négocie avec un ancien garçon boulanger. En fait, Cavalier est affaibli car il a été battu à la bataille de Nages, le 16 avril, où il a perdu les deux tiers des camisards engagés et, de plus, le 20 avril, le lieutenant général de Lalande a découvert les grottes d'Euzet qui servaient d'hôpital, de dépôt d'armes et munitions et de lieu de stockage des vivres pour la troupe de Cavalier.

Cavalier accepte de quitter librement le royaume avec 120 camisards qui lui restent fidèles. Il obtient pour lui un brevet de lieutenant-colonel à titre temporaire et une pension de 2 000 livres. Fin juin 1704, il part en Suisse avec ses compagnons.

Mais une partie des camisards veulent continuer à se battre derrière l'autre grand chef camisard, Pierre Laporte dit Rolland. Or, sur trahison, celui-ci est tué le 14 août 1704, près du château de Castelnaud-Valence où il était allé voir sa femme.

En septembre, il est proposé aux camisards restants de remettre leurs armes aux autorités contre un sauf-conduit pour quitter librement le royaume, ce que beaucoup acceptent.

La guerre des camisards se termine ainsi et, en décembre 1704, Villars peut quitter le Languedoc pacifié. Toutefois, quelques soubresauts persisteront jusqu'en 1710. Notamment, le 14 octobre, les anciens chefs camisards, Abraham Mazel et Pierre Claris, qui voulaient relancer la révolte, seront arrêtés au Mas de Couteau près d'Uzès. Mazel sera tué et Claris, blessé, sera rompu vif sur l'Esplanade de Montpellier, le 25 octobre 1710, mettant un point final à cette période d'hostilité. On évalue le nombre de victimes civiles et militaires toutes confessions confondues de la guerre des camisards à 30 000 morts.

L'Europe entière avait suivi la révolte de ces paysans cévenols qui défiaient le très puissant roi de France. De leur côté, les camisards avaient longtemps espéré une aide des puissances protestantes du nord de l'Europe et des pays du refuge. Cette aide arrivera tardivement, sans aucun effet et de façon tout à fait inopportune. Une flotte anglaise de 25 navires commandée par l'amiral Norris débarque le 24 juillet 1710, 2 000 hommes sur les plages de Sète. En deux jours les Anglais s'emparent de Sète et d'Agde. Les troupes royales massées sur la frontière espagnole en Roussillon commandées par le jeune duc de Noailles (1678-1766, fils du précédent) reviennent à marche forcée sur Sète et obligent les Anglais à reprendre la mer laissant une centaine de morts sur le terrain. C'est une victoire pour l'armée royale et un grand soulagement pour l'intendant Basville.

Urbanisme et architecture

Si la lutte contre les protestants était prioritaire pour Basville, il a aussi été à l'origine de travaux d'urbanisme et d'architecture.

En 1691, Basville demande au conseil de ville de Montpellier de remplacer la vieille porte de la commune clôturée et son pont-levis, situé sur la partie haute de la ville face à la colline du Puy Arquinel, par une porte monumentale à la gloire de Louis XIV. Cette porte qui s'appellera « Porte du Peyrou » est construite entre 1691 et 1693 par l'architecte du roi, Augustin-Charles Daviler (1653-1701). Il s'est largement inspiré de la porte Saint-Denis et de la porte Saint-Martin à Paris. Le pont-levis est remplacé par un pont de pierre en anse de panier.

Quatre médaillons réalisés par le sculpteur montpelliérain Philippe Bertrand représentent les temps forts du règne de Louis XIV. Côté ville, la Révocation de l'Édit de Nantes et le canal des deux mers. Côté place royale du Peyrou, un médaillon représente Hercule (Louis XIV) terrassant un lion (l'Angleterre) et effrayant un aigle

(l'Empire autrichien). L'autre médaillon représente une victoire acceptant les clés de la soumission, évocation de la prise de Mons et de Namur.



Figure 3 : Le médaillon sculpté en 1693 sur l'arc de triomphe, évoquant la Révocation de l'édit de Nantes (état actuel). Photo Valdo Pellegrin

Revenons un instant sur le médaillon représentant la Révocation de l'Édit de Nantes ou plus exactement « la Religion Catholique terrassant l'hérésie » (figure 3), rappel évident du passé protestant de la ville. Le personnage central est une femme drapée à l'ancienne, figure allégorique de la religion catholique. À l'origine, elle tenait dans sa main levée vers le ciel, une croix vers laquelle elle tournait son regard. Sur trois photographies différentes de ce médaillon datant de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, nous avons noté trois croix différentes par leur taille et leur inclinaison, ce qui semble indiquer la fragilité de cet élément qui a disparu de nos jours. Face à la religion catholique debout, une femme nouvelle convertie, à genoux et les mains jointes, regarde aussi cette croix dans une attitude de reconnaissance et de soumission. La religion catholique foule au pied un homme à terre représentant l'hérésie protestante. Celui-ci met deux doigts de la main gauche dans le trou des yeux d'un masque, comme si l'hérésie avançait masquée et qu'on pouvait l'arrêter en lui crevant les yeux pour la rendre aveugle. À côté de la tête de l'homme, des livres rappellent que les protestants lisaient la Bible. Or, il était interdit sous le règne de Louis XIV de posséder une Bible chez soi. Dans beaucoup de maisons cévenoises on peut encore montrer l'endroit où les ancêtres cachaient la Bible familiale en ayant soin d'arracher la page titre, car les dragons ne savaient pas lire mais ils pouvaient reconnaître le mot BIBLE écrit en majuscule. Enfin, au-dessus du bras droit de l'hérésie, des blocs de pierre disposés au hasard symbolisent la destruction des temples.

À l'origine, il y avait, à la gauche du personnage central, un calice avec une hostie rayonnante, symbole de l'eucharistie, laquelle a été au centre des controverses entre catholiques et protestants par le passé. De même, en bas du médaillon se trouvait gravée une inscription en latin « extincta haeresi » (l'hérésie est éteinte). Ces deux éléments ont aujourd'hui disparu.

Il y a aussi la longue histoire de la statue équestre de Louis XIV qui prendra près de 30 ans. Une lettre circulaire de Louvois, en 1685, ordonne aux intendants d'encourager la construction de monuments à la gloire de Louis XIV. Les États du Languedoc décident d'ériger une statue équestre du roi. Celui-ci désigne la ville de Montpellier et non Toulouse, pour son érection.

En 1686, commande est passée aux sculpteurs parisiens Pierre Mazeline et Simon Hurltelle d'une statue en bronze à exécuter sur le dessin de Jules Hardouin-Mansart. Simoneau en sera le fondeur. La statue est prête en 1692. Mais des difficultés liées d'une part, à l'état de guerre avec l'Angleterre, d'autre part, au choix de l'emplacement dans la ville digne de recevoir la statue du grand monarque, retardent la finalisation du projet. Il a fallu attendre la fin du conflit avec l'Angleterre et la signature en 1715 des traités d'Utrecht, pour que les États du Languedoc votent en 1716 que la statue serait placée sur la place royale du Peyrou. La statue fait le voyage de Paris à Montpellier en 1717.

Elle est inaugurée en grande pompe le 27 février 1718 (figure 4), trois ans après la mort de Louis XIV. Il était primordial pour Basville que la statue soit en place avant son départ définitif de la province puisqu'il devait prendre sa retraite quelques semaines plus tard et se retirer à Paris.



Figure 4 : Inauguration en grande pompe le 17 février 1718 de la statue équestre de Louis XIV sur la promenade du Peyrou. Eau-forte de Poilly, 1737. Coll. Particulière

Rappelons enfin qu'en 1706, lors de la création de la Société Royale des Sciences de Montpellier, l'intendant Basville fait partie des six membres honoraires de cette société qui sont nommés par le roi.

Famille et retraite de l'intendant

Nous avons peu parlé de la famille de Basville, il est temps pour terminer d'en dire un mot.

Pour surprenant que cela puisse paraître, Basville ne s'est jamais rendu à la cour de Versailles pendant les 33 ans de ce que l'on peut appeler son « exil montpelliérain ». Même pour le mariage de son fils, le roi ne l'a pas autorisé à se rendre à Paris. Par contre, grâce à son frère Chrétien de Lamoignon, avocat général au Parlement de Paris, qui

fréquente régulièrement la cour de Versailles, il était au courant de tout ce qui se passait dans la capitale. Très proche l'un de l'autre, les deux frères s'écrivaient pratiquement toutes les semaines.

Son fils, Guillaume-Urbain Lamoignon de Courson (1674-1742) a été intendant à Rouen en 1704, puis intendant de Guyenne à Bordeaux, de 1709 à 1720, avant de revenir à Paris comme conseiller d'État. Sa fille, Marie-Madelaine (1687-1744), a épousé en la cathédrale Saint-Pierre de Montpellier, en 1706, Michel Robert Le Pelletier des Forts, neveu de Claude Le Pelletier. Conseiller d'État, intendant des finances, il deviendra, en 1726, contrôleur général des finances comme son oncle.

Quant à l'épouse de Basville, Anne-Louise Bonnin de Chalucet, elle allait souvent à Paris pour gérer sa fortune ce qui laissait quelques loisirs à son intendant de mari pour courtiser l'épouse de François d'Audessan, la belle et charmante Gabrièle Pavée de Villevieille. Basville eut avec elle une liaison amoureuse dès 1690. Alors qu'elle était mariée depuis 20 ans sans jamais avoir eu d'enfants, voici qu'en 1700 elle mit au monde un garçon qu'elle prénomma Gabriel-Antoine. Nombreux sont ceux qui ont compris que Basville en était le père. L'enfant fut bien accueilli y compris par son père putatif, car enfin les d'Audessan avait un héritier !



Figure 5 : Portrait de Nicolas Lamoignon de Basville, tableau de Hyacinthe Rigaud, 1719. Coll. Particulière.

En 1718, à 70 ans, sourd et goutteux, Basville prend sa retraite et se retire dans son hôtel particulier du Marais, 11, rue de Sévigné à Paris. En 1719, il demande au peintre Hyacinthe Rigaud (1659-1743) de faire son portrait (figure 5). Mais bien sûr, Basville fréquente encore les allées du pouvoir et c'est lui qui a inspiré l'édit de 1724 de Louis XV redoublant de sévérité vis-à-vis des protestants, car il n'a rien perdu de sa combativité anti protestante.

À peine quelques semaines plus tard, le 17 mai 1724 exactement, il s'éteint paisiblement muni des sacrements de l'Église. L'histoire retiendra surtout la lutte implacable de Basville à l'égard des protestants du Languedoc, ce qui n'a pas empêché la Révolution Française de reconnaître 80 ans plus tard, la liberté de conscience. Sa mort, que l'on peut qualifier de naturelle, fait écho à celles de tous ceux qu'il a envoyés sans faiblir au dernier supplice. On pense en particulier au pasteur Claude Brousson, avocat

comme lui, exécuté le 4 novembre 1698. Ce jour-là, le funeste cortège de Brousson quitte la prison de la citadelle et se dirige vers l'Esplanade où est dressé l'échafaud. Le condamné est précédé de 12 tambours du régiment d'Auvergne et encadré par une double haie de soldats en armes. Sur l'échafaud, le bourreau cagoulé et un prêtre l'attendent. Claude Brousson les rejoint. Une foule nombreuse et silencieuse assiste à la scène. Le prêtre tend à Brousson un crucifix que celui-ci refuse d'embrasser. Et, juste avant d'être étranglé par le bourreau, Brousson a le temps de dire au prêtre cette phrase de réconciliation et de pardon qui sera notre conclusion :

« Dieu nous fasse la grâce de nous revoir un jour dans son saint paradis »

BIBLIOGRAPHIE

- BOSC (Henri), 1985-1993. *La guerre des camisards, 1702-1710*. Montpellier, Les Presses du Languedoc, 6 vol. .
- CABANEL (Patrick), dir. , 1998-2006. *Itinéraires protestantes en Languedoc (XVI^e - XX^e siècle)*, Les Presses du Languedoc, 3 vol.
- MOREIL (Françoise), 1982. *Le testament politique de l'intendant Basville*. Montpellier, Études Héraultaises, n°4/5
- MOREIL (Françoise), 1985. *L'intendance du Languedoc à la fin du XVII^e siècle, Mémoire pour l'instruction du duc de Bourgogne*. Paris, Éditions du CTHS.
- PELLEGRIN (Valdo), (2009) 2012. *Montpellier la protestante*. Sète, Les Nouvelles Presses du Languedoc.
- POUJOL (Robert), 1992. *Basville roi solitaire du Languedoc*. Montpellier, Les Presses du Languedoc.
- ROLLAND (Pierre), 1995. *Dictionnaire des camisards*. Montpellier, Les Presses du Languedoc.

Séance du 23 novembre 2020

SIRIC Montpellier Cancer

Marc YCHOU

Professeur, Directeur du SIRIC Montpellier Cancer

MOTS CLÉS :

SIRIC, Cancer colorectal, Radiothérapie externe, Radiothérapie interne, Génome, Biopsie liquide, recherche translationnelle, cycle cellulaire, Sciences Humaines et Sociales, résistance.

RÉSUMÉ :

Le Consortium « SIRIC Montpellier Cancer » associe l'ICM, le CHU de Montpellier, l'Inserm, le CNRS et les deux Universités de Montpellier et comporte trois programmes de recherche :

1. Le programme « Cancer colorectal »

Axe1 : Accélérer les recherches sur les caractéristiques moléculaires des tumeurs à différents stades

Axe2 : Élargir le champ d'application de la biopsie liquide pour la prise en charge du cancer colorectal

Axe3 : Ce programme intègre également les recherches en sciences humaines et sociales.

2. Le programme « Radiobiologie »

Axe1 : étude des mécanismes cellulaires et moléculaires impliqués dans le développement des toxicités

Axe2 : comprendre le mode d'action des rayonnements ionisants dans l'organisme.

3. Le Programme « Intégrité du Génome »

Le Programme « Intégrité du Génome » vise à développer de nouvelles pistes thérapeutiques centrées sur les facteurs impliqués dans l'instabilité du génome et ses conséquences sur l'apparition et l'évolution d'un cancer.

L'objectif principal des équipes contribuant à ce programme est de développer une recherche fondamentale afin d'améliorer la compréhension des mécanismes qui contribuent au processus cancéreux.

Nota : À cause du confinement sanitaire dû à la Covid 19, cette présentation a été faite en visio-conférence.

1. Les sites de recherche intégrée sur le cancer (SIRIC) :

L'Institut national du cancer a instauré une politique compétitive de labellisation de « sites de recherche intégrée sur le cancer » (SIRIC). Leur objectif : offrir à la recherche

translationnelle en cancérologie de nouvelles conditions opérationnelles, afin d'optimiser et d'accélérer la production de nouvelles connaissances et de favoriser leur diffusion et leur application dans le traitement des cancers. À ce titre, la création de ces SIRIC doit mener à des évolutions significatives dans la conduite d'une recherche pluridisciplinaire et intégrée.

Fondés sur le modèle des « Comprehensive Cancer Centers » américains, les SIRIC réunissent, autour d'un même site, des services médicaux, des équipes de recherche multidisciplinaire (clinique, biologique, technologique, épidémiologique, sciences humaines, économiques et sociales et santé publique) et des ressources/plateformes de haute technologie.

Ensemble, ces composants doivent permettre la réalisation d'une recherche intégrée d'excellence. Cette intégration se définit par le partage des questions et objectifs de recherche entre les différentes disciplines, afin d'élaborer en commun des programmes synergiques, dont la finalité est une meilleure prise en charge des cancers.

Les SIRIC ont ainsi une triple mission d'intégration, de structuration et de valorisation :

Mission 1 : Élaborer et conduire un nombre défini de programmes de recherche intégrée d'excellence, menés au sein d'un réseau collaboratif national et international,
Mission 2 : Mettre en place les conditions nécessaires, en termes d'infrastructures et de ressources (plateformes technologiques, structures de soutien à la recherche, temps protégé, attractivité pour de nouveaux chercheurs, etc...),

Mission 3 : Assurer la mise en application et la diffusion des résultats en faveur des professionnels, des patients et du grand public.

À l'issue d'une première évaluation, 8 SIRIC avaient été labellisés en 2011/2012 : Lille, Marseille, Bordeaux, Lyon, Montpellier, et à Paris : Curie, Gustave Roussy et HEGP/Cochin. Au terme d'un appel à candidatures lancé en 2017, l'Institut National du Cancer a renouvelé la labellisation des six derniers SIRIC mentionnés et en a labellisé deux nouveaux (figure 1) ; les 8 SIRIC actuellement labellisés sont listés ci-dessous.



Figure 1 : Les 8 SIRIC 2018 (les 4 SIRIC de Paris sont : Curie, Gustave Roussy, la Pitié-Salpêtrière et HEGP/Cochin/Necker)

- SIRIC Montpellier Cancer ;
- SIRIC Curie (Paris) ;
- LYriCAN : site du Centre Léon Bérard (Lyon) ;
- BRIO (Bordeaux Recherche Intégrée Oncologie) ;
- SOCRATE : site de l'Institut Gustave Roussy (Villejuif) ;
- CARPEM : site de l'AP-HP regroupant les hôpitaux universitaires suivants : Hôpital Européen Georges Pompidou, Hôpital Cochin/Hôtel-Dieu et le département d'hématologie de l'hôpital Necker (Paris) ;
- ILIAD : site du CHU Nantes ;
- CURAMUS : site du Groupe Hospitalier Pitié Salpêtrière (Paris).

Le financement de ces SIRIC est assuré conjointement par une dotation de l'INCa, du ministère en charge de la Santé (DGOS) et de l'Inserm pour le compte de l'Alliance pour les sciences de la vie et de la santé (Aviesan).

2. Le renouvellement du label SIRIC : la recherche Montpelliéraine sur la scène internationale

À l'issue de l'évaluation compétitive menée par un jury international, Montpellier devient la seule Métropole d'Occitanie et de tout l'arc méditerranéen à être dotée d'un des huit sites nationaux de référence pour la recherche sur le cancer. C'est une véritable reconnaissance de l'excellence de la recherche montpelliéraine dans ce domaine.

« Le renouvellement de notre labellisation à ce programme stratégique constitue un facteur clé de notre positionnement sur la scène nationale et internationale, ainsi qu'une réelle opportunité d'amplifier la dynamique de recherche et d'innovation engagée dans le domaine de la cancérologie à Montpellier. »

Pr Marc YCHOU, Directeur du SIRIC Montpellier Cancer

Ce succès va permettre au SIRIC montpelliérain de renforcer ses actions autour d'un nouveau projet fédérateur et ambitieux visant à faire progresser la lutte contre le cancer.

Trois grands programmes de recherche pour une seule priorité : le patient.

S'appuyant sur les actions de structuration déjà entreprises, les quelques 600 cliniciens et chercheurs montpelliérains fédérés autour du SIRIC Montpellier Cancer orienteront leurs travaux autour de trois grands programmes, avec l'objectif de transformer des avancées issues de la recherche en innovations diagnostiques ou thérapeutiques en faveur des patients atteints de cancer :

1. Le programme « Cancer colorectal »

Avec près de 43 000 nouveaux cas par an en France, le cancer colorectal est le 2^{ème} cancer par sa fréquence chez la femme, le 3^{ème} chez l'homme. Il est également au 1^{er} rang des cancers digestifs.

Axe 1 : Accélérer les recherches sur les caractéristiques moléculaires des tumeurs à différents stades de la maladie, depuis la phase des lésions précancéreuses aux tumeurs évoluées, est l'un des principaux objectifs de ce programme. Ces travaux s'appuieront sur les ressources et outils de recherche générés par le précédent programme SIRIC qui ont permis, au cours des trois dernières années, de créer de nouveaux modèles

expérimentaux et de collecter des fragments de tumeurs et des échantillons sanguins chez près de 1 500 patients atteints d'un cancer colorectal.

Axe 2 : *Élargir le champ d'application de la biopsie liquide* pour la prise en charge du cancer colorectal, en particulier pour le dépistage précoce, ou encore pour prédire la réponse au traitement dans le cancer du rectum, ou lorsque la maladie se présente à un stade avancé sous la forme d'une carcinose péritonéale.

Axe 3 : *Ce programme intègre également les recherches en sciences humaines et sociales* sur la prévention et les soins de support, afin de mieux comprendre les facteurs de risque liés à l'apparition du cancer colorectal, ainsi que l'impact des traitements dans la vie réelle des patients.

Coordonné par le Prof. Antoine Adenis (oncologue digestif à l'ICM) et le Dr Philippe Jay (responsable d'une équipe de recherche à l'IGF), ce programme de recherche fédère les expertises d'une quinzaine d'équipes de biologistes issues des instituts de recherche biomédicale de Montpellier, du réseau d'oncologues digestifs de l'ICM et du CHU de Montpellier, et des groupes de chercheurs en sciences humaines et sociales des Universités de Montpellier.

2. Le programme « Radiobiologie »

La radiothérapie est une technique efficace et largement employée dans le traitement des cancers. Les progrès récents de la radiothérapie permettent de délivrer une dose maximum à la tumeur et d'épargner au maximum les tissus sains. Cependant, certains patients peuvent présenter des tumeurs radio-résistantes, ou développer des effets indésirables graves traduisant une hyperréactivité biologique à la dose reçue par les tissus sains. Le but de ce programme est d'optimiser le ciblage thérapeutique en radiothérapie externe et interne tout en réduisant les effets secondaires des traitements.

Axe 1 : Le développement par l'équipe de Montpellier d'un biomarqueur de radiosensibilité a montré qu'il était possible d'identifier au moyen d'un test sanguin rapide et innovant les patients qui ont un risque constitutionnel majoré de développer des séquelles sévères après une radiothérapie. Dans la continuité de ces travaux, le premier axe de ce programme vise à approfondir l'étude des mécanismes cellulaires et moléculaires impliqués dans le développement de ces toxicités. Ces recherches seront cruciales pour identifier les patients qui pourront bénéficier au mieux du premier et unique système de guidage par IRM au monde pour la radiothérapie dont l'implantation à l'ICM était prévue en 2018. Cette nouvelle technologie d'IRM embarquée sur accélérateur a permis de réduire au maximum les volumes irradiés, et représente une avancée majeure pour l'amélioration des traitements par radiothérapie.

Axe 2 : Le deuxième axe de développement vise à comprendre le mode d'action des rayonnements ionisants dans l'organisme, les tissus et jusqu'à l'échelle cellulaire lors de l'administration de la radiothérapie interne (dite encore radiothérapie vectorisée). Ce champ de recherche comprend des études dosimétriques approfondies, mais aussi des investigations sur l'impact psychologique et sur la qualité de vie des patients en collaboration avec les chercheurs en psychologie et comportement de santé.

Coordonné par le Pr David Azria (responsable du Pôle d'Oncologie Radiothérapie de l'ICM) et Dr Muriel Brengues (chercheur à l'IRCM), ce programme rassemble des équipes d'oncologues radiothérapeutes pionnières de l'innovation technologique en radiothérapie, et des experts de la recherche fondamentale en radiobiologie, immunologie, bio-informatique, sciences physiques et mathématiques qui collaborent

pour développer une recherche translationnelle originale et compétitive dans le domaine de la radiobiologie appliquée à l'oncologie.

3. Le programme « Intégrité du Génome »

Le programme « Intégrité du Génome » vise à développer de nouvelles pistes thérapeutiques centrées sur les facteurs impliqués dans l'instabilité du génome et ses conséquences sur l'apparition et l'évolution d'un cancer.

L'intégrité du génome est essentielle au bon fonctionnement de l'organisme. Le génome est constitué de très longues molécules d'ADN dont la réplication est un processus biologique régulé au cours du cycle cellulaire. Des erreurs de réplication et de réparation de l'ADN peuvent survenir et entraîner une instabilité du génome associée à la prolifération tumorale. Mieux comprendre comment les cellules normales et tumorales répondent à l'instabilité du génome représente donc un enjeu majeur en cancérologie. L'objectif principal des équipes contribuant à ce programme est de développer une recherche fondamentale d'excellence sur la dynamique du génome et le cycle cellulaire afin d'améliorer la compréhension des mécanismes qui contribuent au processus cancéreux. Les thèmes abordés incluent l'étude des points de contrôle du cycle cellulaire, des mécanismes de réparation de l'ADN, du stress réplicatif, du métabolisme cellulaire.

Coordonné par le Pr. Guillaume Cartron (responsable du Département d'Hématologie Clinique du CHU de Montpellier) et le Dr Charles Theillet (responsable d'une équipe de recherche à l'IRCM), ce programme repose sur l'existence à Montpellier d'un réseau de scientifiques de très haut niveau et reconnus internationalement pour leur expertise dans le domaine de la biologie du génome.

Les composantes du Consortium « SIRIC Montpellier Cancer »

Le Consortium « SIRIC Montpellier Cancer » associe l'ICM, le CHU de Montpellier, l'Inserm, le CNRS et les deux Universités de Montpellier.

Véritable vivier de compétences, le SIRIC Montpellier Cancer fédère près d'un millier de professionnels exerçant à l'Institut du Cancer de Montpellier, au CHU de Montpellier, dans cinq instituts de recherche biomédicale, et trois centres de recherche en sciences humaines et sociales.

Deux Centres hospitalo-universitaires

- L'Institut du Cancer de Montpellier (ICM)
- Le CHU de Montpellier

Cinq Instituts de recherche biomédicale affiliés à l'Inserm, au CNRS et à l'Université de Montpellier

- Institut de Recherche en Cancérologie de Montpellier (IRCM)
- Institut de Génétique Moléculaire de Montpellier (IGMM)
- Centre de Recherche en Biologie cellulaire de Montpellier (CRBM)
- Institut de Génétique Humaine (IGH)
- Institut de Génomique Fonctionnelle (IGF)

Trois centres et plateformes de recherche en sciences humaines et sociales affiliés à l'ICM, l'Université de Montpellier et l'Université Paul-Valéry Montpellier 3

- Le Pôle Prévention de l'ICM « Épidaure »
- Le Laboratoire universitaire Epsilon
- La plateforme universitaire CEPS

Séance du 30 novembre 2020

Les archives secrètes de Marcel Proust

Luc FRAISSE

Université de Strasbourg – Institut universitaire de France

MOTS CLEFS :

Proust, roman, édition, archives, postérité, XXe siècle, Grasset, Gallimard.

RÉSUMÉ :

Le roman de Marcel Proust *À la recherche du temps perdu* a lui-même secrété un second roman, celui de sa publication. Le mystère de l'écrivain reclus dans une chambre obscure, et la façon très complexe d'augmenter son œuvre travaillée dans toutes ses parties à la fois, jouent certainement un rôle dans l'édification de ce roman secondaire, dont on peut ici retracer quatre étapes : la sorte de mise sous séquestre des manuscrits par Robert Proust établissant seul le texte des trois derniers volumes, l'autodafé partiel des archives et le sauvetage de quelques-unes à la mort de ce frère, la découverte ultérieure d'une dactylographie cachée bouleversant la structure de toute la fin du cycle romanesque et la mise au jour toute récente d'archives contenant un très grand nombre d'inédits.

Nota : à cause du confinement sanitaire dû à la Covid 19, cette présentation a été faite en visio-conférence.

L'histoire du roman de Proust est elle-même un roman : c'est ce que constatait Bernard de Fallois, dont les archives secrètes viennent d'être ouvertes, et d'où j'ai extrait les nouvelles inédites du jeune Proust publiées l'an dernier sous le titre *Le Mystérieux Correspondant et autres nouvelles inédites*, aux éditions de Fallois bien sûr¹. L'histoire du roman de Proust est un roman – le roman de son édition, les découvertes successives qui ont jalonné le XX^e siècle, et qui se poursuivent encore à l'époque tout actuelle. C'est ce roman que je voudrais retracer aujourd'hui.

Marcel Proust, né en 1871, meurt en 1922 à l'âge de 51 ans, comme Balzac, laissant comme lui une œuvre massive, on pourrait dire la *Comédie humaine* de la Belle Époque. C'est dire au passage que, le jour où ces lignes seront imprimées, nous traverserons le cent-cinquantième anniversaire de la naissance de l'écrivain, et le centième anniversaire de sa mort. Quand donc Marcel Proust meurt, le 18 novembre 1922, il laisse à la postérité un cycle romanesque de trois mille pages, *À la recherche du temps perdu*, retraçant en sept volumes l'histoire d'un personnage qui n'a pas de nom, puisque c'est lui qui parle,

¹ Paris, Éditions de Fallois, 2019.

dit *je* et n'est jamais nommé par les autres personnages (à une exception près), de l'enfance au seuil de la vieillesse et au seuil de la mort, jusqu'à ce qu'écluse en lui très tardivement une vocation d'écrivain qui a très secrètement cheminé durant toute la traversée précisément du *temps perdu*, dont c'est la signification. Roman philosophique, roman artistique, la *Recherche* est aussi un roman tout court, animant cinq cents personnages et se déroulant sur une cinquantaine d'années, des années 1880 aux années 1930 (donc, étrangement, au-delà des années de vie de Proust).

Après une jeunesse insouciant mais non du tout oisive, Proust sera contraint par la maladie (un asthme allergique poussé à l'extrême, dont le professeur François-Bernard Michel, membre de cette Académie, a exploré pour nous tous les aspects²) de faire retraite, de mener une vie recluse, à l'adresse devenue mondialement célèbre du 102 boulevard Haussmann à Paris, et sous la gouvernance de la non moins mondialement célèbre Céleste Albaret, qui livrera, cinquante ans après la mort de l'écrivain, en 1973, un témoignage exceptionnel sur cet univers cloîtré, sous le titre de *Monsieur Proust*³. Son maître a peu à peu, au fil de sa vie, inversé le rythme du jour et de la nuit, s'endort vers huit heures du matin pour s'éveiller (crise d'étouffement oblige) vers quatre heures de l'après-midi. La *Recherche du temps perdu* a donc été écrite par un homme alité, comprenons écrivant dans son lit, et la nuit – il dira lui-même que son œuvre, ce sont, à sa manière, *Les Mille et Une Nuits*. Cette chambre mythique, que possède aujourd'hui le musée Carnavalet, a été tapissée en 1910 de panneaux de liège, noircis par les fumigations à base de poudre Legras, afin de couper cet univers de sommeil, de souffrance et d'écriture de tout bruit extérieur. L'un des rares journalistes à avoir pu franchir la porte de l'appartement de Proust, à la veille de la parution de *Du côté de chez Swann* en novembre 1913, fut frappé de l'obscurité de cette chambre tout juste éclairée par une lampe de chevet tout près de Proust recevant habillé mais alité, et du silence donnant l'impression qu'au dehors toute la ville de Paris était en rotation autour de ce point obscur et silencieux, qui semblait symboliser la pensée même de Proust.

À l'époque dont je parle ici, l'écrivain est en plein travail pour composer, c'est-à-dire dans son cas augmenter (j'expliquerai pourquoi) son cycle romanesque de la *Recherche*. Les manuscrits du roman jonchent son lit, les cahiers s'empilent sur sa table de chevet, des lettres auxquelles il faudrait répondre (nous en avons récupéré six mille aujourd'hui, c'est-à-dire à peine une sur vingt !) se dissimulent dans les plis des draps. Proust donc est en plein travail, curieux insecte qu'il compare lui-même à la guêpe fousseuse dont il a lu l'étrange mode de vie chez l'entomologiste Jean-Henri Fabre, et qui fait une apparition inopinée dans son roman quand il fait dire à son narrateur : « Moi l'étrange humain qui, en attendant que la mort le délivre, vis les volets clos, ne sais rien du monde, reste immobile comme un hibou et, comme celui-ci, ne vois un peu clair que dans les ténèbres »⁴ – c'est dans le quatrième volume, *Sodome et Gomorrhe*, publié de fait en 1922, quelques mois avant sa mort.

Une lettre en effet m'a toujours semblé pathétique, dans laquelle le romancier, travaillant aux séjours de son héros durant deux étés sur la côte normande, au pays fictif de Balbec inspiré de la station balnéaire de Cabourg et de son Grand Hôtel, explique à son correspondant qu'il lui faudrait revoir la lumière du soleil qu'il n'a pas aperçue depuis trop longtemps, pour rendre l'intense luminosité de ces vacances estivales en bord

² François-Bernard Michel, *Le Souffle coupé : respirer et écrire*, Paris, Gallimard, 1984 ; *Proust et les écrivains devant la mort*, Paris, Grasset, 1995 ; *Proust et Beckett : deux corps éloquents*, Arles, Actes Sud, 2011 ; *Le Professeur Marcel Proust*, Paris, Gallimard, 2016.

³ Paris, Robert Laffont, 1973.

⁴ À la recherche du temps perdu, édition établie sous la direction de Jean-Yves Tadié, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 4 vol., 1987-1989, t. III, p. 371.

de mer. Proust vit effectivement les volets clos, et semble ne voir un peu clair que dans les ténèbres.

Mais quand son héros et narrateur prétend qu'il ne *sait rien du monde*, c'est pour ainsi dire de la part de Proust une posture spirituelle et philosophique, car personne dans Paris n'est aussi bien informé des détails de la vie parisienne que Proust, au point que ses amis se sont toujours demandé comment un homme à ce point reclus et contraignant le monde à se taire autour de lui, pouvait se révéler aussi bien qu'eux, et souvent même mieux qu'eux, au courant de ce qui se trame dans la société. J'en donnerai une illustration qui ne pourra être lue dans aucun livre existant, pour la raison que je l'ai recueillie de bouche à oreille par la fille du témoin direct. J'ai connu à Strasbourg, de longues années avant sa mort, Noémi Hepp, qui professait à l'université la littérature française du XVII^e siècle. Comme nous devisions un jour dans son vieil et charmant appartement, elle me demanda si je voulais bien attraper, dans un rayonnage de bibliothèque à portée de ma main, tel livre qu'elle me désigna. J'eus la surprise de découvrir que c'était un exemplaire de l'édition originale de *Du côté de chez Swann*, donc daté de 1913, dédicacé par Proust de sa plume à son père, Pierre Hepp. La dédicace exprimait au destinataire toute la reconnaissance du romancier. M'enhardissant à demander quel était l'objet de cette reconnaissance exprimée par Proust, j'entendis le récit suivant.

On se souviendra peut-être que *Du côté de chez Swann*, soit la partie la plus lue d'une œuvre elle-même parmi les plus célèbres au monde, fut refusée d'abord par toute une série d'éditeurs (y compris Gallimard), et pour finir publiée à compte d'auteur chez Bernard Grasset qui appelait Proust « l'homme le plus compliqué de Paris » (ce qui assurément était vrai) et disait de cette œuvre à qui voulait l'entendre (j'en demande pardon au professeur Grasset, membre éminent de cette Académie) : « C'est illisible ; nous l'avons publié à compte d'auteur ». À défaut donc de trouver dès l'abord un éditeur, Proust envisageait de publier son roman, cela se faisait beaucoup à l'époque, en feuilleton dans un quotidien. Il s'adressa à Gaston Calmette, directeur du *Figaro* où Proust était depuis les années 1900 un chroniqueur occasionnel, mais le roman ne fut pas accepté : *Du côté de chez Swann* n'en est pas moins dédié à Calmette, qui peu après devait être assassiné dans son bureau par la femme du ministre Joseph Caillaux, comme on le sait. Proust se tourna alors vers *La Revue de Paris* : son directeur, Marcel Prévost, était un ennemi de Proust, pourtant son presque homonyme, mais le responsable des pages littéraires, Pierre Hepp dont j'ai parlé, accepta la publication en feuilleton dans ses rubriques. Las, Marcel Prévost, alors absent, rentra à ce moment-là, et par-dessus l'acceptation de Pierre Hepp, c'est un refus qui parvint à Proust boulevard Haussmann. Celui-ci, une fois le roman finalement publié chez Grasset, manifesta par l'envoi immédiat d'un exemplaire, et cette dédicace reconnaissante, à Pierre Hepp qu'il *savait*, avait démêlé à distance toute l'affaire, et faisait la part des choses. Cet écrivain reclus disposait apparemment de tout un bureau de renseignement.

*

J'ai dit que Proust dans sa jeunesse menait une vie sans doute frivole mais non du tout oisive. Les lecteurs de Proust, et même ses premiers biographes patentés, interprétèrent la vie du romancier à partir de la vie de son personnage narrateur, qui traverse toute l'ère du *temps perdu* sans à peu près rien écrire, et s'attelle à une œuvre longue, sans doute même monumentale, au moment plus que tardif où il perçoit les premières approches de la mort. En réalité, depuis l'âge de ses vingt ans, Proust n'a jamais cessé d'écrire. Il a suivi de très solides études, obtenu successivement deux licences, l'une de Droit, l'autre de Lettres à option philosophie : qui se souvient de la lourdeur de cette licence ancien régime, à laquelle il ne serait pas exagéré de comparer nos modernes agrégations ?

À vingt-cinq ans, en 1896, il publie un étrange recueil, *Les Plaisirs et les Jours*, titre provocateur, puisqu'il retourne en dilettantisme fin-de-siècle le traité agraire d'Hésiode, *Les Travaux et les Jours* : un ensemble de nouvelles, de poèmes en prose et en vers, préfacé par l'écrivain dominant de l'époque, Anatole France qui ne se doute pas qu'il inspirera lui-même un jour l'écrivain fictif de la *Recherche*, Bergotte. Ce livre n'est pas encore publié, chez l'éditeur des symbolistes Calmann-Lévy, que l'écrivain en herbe s'est attelé à un grand roman, resté inédit et ignoré de son vivant, *Jean Santeuil* publié trente ans après sa mort, en 1952, et intitulé ainsi d'après le nom du personnage principal, car c'est un roman à la troisième personne, contrairement, on l'a vu, à ce que sera la *Recherche* (à l'exception d'« Un amour de Swann », dans *Du côté de chez Swann*). Les centaines de feuillets inachevés de ce premier roman (formant huit cents pages une fois publiées) mènent Proust aux abords du XX^e siècle, quand en janvier 1900 meurt à Londres l'esthète anglais John Ruskin. Proust, qui ne sait pas l'anglais, a toutefois l'idée de publier des traductions du Britannique, avec l'aide de sa mère Jeanne, qui connaît mieux l'anglais que lui, et ce seront *La Bible d'Amiens* en 1904 (comprendons, la cathédrale d'Amiens) et *Sésame et les lys* en 1906 (un livre sur la lecture), au Mercure de France, autre éditeur à l'époque des écrivains symbolistes.

Les deuils proches de ses parents, son père en 1903 (l'année où son frère cadet Robert se marie), sa mère en 1905, participent de la gestation de la grande œuvre par laquelle surtout nous connaissons Proust, si l'on peut admettre avec Freud qu'un lien relie ce que le père de la psychanalyse appelle le travail de deuil et le travail de création. En 1908-1909, Proust traverse l'écriture d'une série de pastiches de grands écrivains qu'il publie dans *Le Figaro* (le récit d'une escroquerie financière, l'affaire Lemoine, racontée hypothétiquement par Balzac, Flaubert, Saint-Simon *etc.*⁵) et par la conception d'un essai *Contre Sainte-Beuve* qui n'aboutira pas parce qu'il se transforme, en partie à l'insu de Proust lui-même, en le roman de la *Recherche* tel que nous le connaissons.

Voilà donc Proust installé dans l'œuvre de sa vie, l'œuvre qui décidera de sa gloire mondiale. C'est, on l'a vu, en 1913 que paraît chez Grasset le premier volume, *Du côté de chez Swann* (raison pour laquelle j'étais venu évoquer ce volume devant cette Académie, pour le centième anniversaire de la parution) ; puis la Grande Guerre, comme on la désigne alors, interrompt le monde de l'édition ; Bernard Grasset étant mobilisé, mais non Gaston Gallimard, celui-ci commence en 1916 des tractations auprès de Proust pour racheter les droits de l'œuvre, et en 1919, c'est à la Nouvelle Revue Française que paraît le volume suivant, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, qui se voit attribuer le prix Goncourt⁶, et que seront publiés à un rythme intense les volumes suivants jusqu'au dernier, de 1920 à 1927, *Le Côté de Guermantes*, *Sodome et Gomorrhe*, *La Prisonnière*, *Albertine disparue* et enfin *Le Temps retrouvé*.

*

Par quoi je puis rejoindre directement la question, initialement annoncée, des archives secrètes de Marcel Proust. Mais d'abord, pourquoi secrètes, serait-on en droit de demander. Parce qu'elles sont mystérieuses. Je m'explique. Quand les romanciers travaillent à un roman, une large majorité, pour ne pas dire la quasi-totalité d'entre eux, travaillent comme Flaubert. Quand Flaubert travaille, pendant cinq ou six ans à *Madame Bovary*, à *L'Éducation sentimentale* (que Proust connaissait presque par cœur tant il l'admirait), une fois notée l'idée du roman, l'écrivain découpe et étale devant lui sur le papier une succession d'épisodes, en bon scénariste ; puis il détaille encore à l'intérieur de chacun de ces épisodes les scènes, qu'il se met alors à rédiger dans l'ordre, de la

⁵ Ils ont été regroupés en 1919 dans *Pastiches et Mélanges* (Gallimard).

⁶ Voir Thierry Laget, *Proust, prix Goncourt. Une émeute littéraire*, Paris, Gallimard, 2019.

première à la dernière, chapitre après chapitre : c'est d'ailleurs là pour Flaubert le plus douloureux effort, ce qu'il nomme lui-même les *affres du style*, consacrant des heures à refaire une phrase, que le solitaire de Croisset (mais qui lui travaille de jour) fait passer dans son fameux *gueuloir*.

Or, Proust ne procède pas du tout ainsi. Pourquoi ? Parce qu'il conçoit son cycle romanesque, dans toute sa dimension, ainsi qu'il l'écrit lui-même, comme « un ouvrage dogmatique et une construction ». C'est-à-dire que son récit, même dans les parties les plus vivantes et les plus comiques (il y en a beaucoup, de ces parties), est au service d'une démonstration, régie d'une main de fer par cet auteur, qui peut se comparer aux évêques théologiens dirigeant au Moyen Âge la construction des cathédrales. Sachant dès le début (c'est ce qu'il ignorait en écrivant *Jean Santeuil*, ce qui coûta la vie à cette première ébauche de roman) d'où doit partir son œuvre, et où elle doit arriver, il écrit à peu près simultanément, et dès les premières années de rédaction, le premier chapitre de *Du côté de chez Swann* « Combray », et ce qui sera le dernier du *Temps retrouvé* « Matinée chez la princesse de Guermantes », qui sont composés en vis-à-vis. Quand Proust informe une amie, en 1909 : « Je viens de commencer – et de finir – tout un long livre »⁷, la critique s'est longtemps demandé quel était le livre inconnu de nous que Proust disait finir avant de commencer la *Recherche* ; or, l'un et l'autre désignaient la *Recherche*, ses deux bornes milliaires, ses deux piliers maîtres.

« Tout l'entre-deux a été écrit ensuite »⁸, rapportera Proust bien plus tard, ce qui est exact. Il en résulte que l'œuvre, dont les prémisses et le terme sont d'emblée marqués, s'augmente, j'y faisais allusion tout à l'heure, *par le milieu*. Au point que même son auteur ne peut prévoir le nombre de volumes : initialement deux seulement, *Le Temps perdu* et *Le Temps retrouvé*, puis trois, *Du côté de chez Swann*, *Le Côté de Guermantes* et *Le Temps retrouvé*. Mais entre les deux « côtés » surgit la matière d'*À l'ombre des jeunes filles en fleurs* ; et pendant la guerre entre *Le Côté de Guermantes* et *Le Temps retrouvé* gonfle tout le cycle d'Albertine, soit *Sodome et Gomorrhe*, *La Prisonnière* et *Albertine disparue*, pour parvenir au chiffre traditionnellement symbolique de sept.

Encore ces volumes ajoutés ne peuvent-ils être rédigés comme avait fait un Flaubert, parce qu'ils se greffent sur les parties déjà existantes. En 1914, juste avant la guerre, Grasset avait monté sur placards d'imprimerie la suite de *Du côté de chez Swann* qu'était encore à l'époque *Le Côté de Guermantes*. On peut lire ces placards, à partir desquels se forme le volume intermédiaire des *Jeunes filles en fleurs*. Si bien que dans le détail, le manuscrit progresse exclusivement en s'augmentant, des cahiers préparatoires jusqu'aux épreuves d'imprimerie : « Mais c'est un nouveau livre ! », s'exclame, peu content, son éditeur en voyant revenir un jour ce qui était censé constituer les ultimes épreuves du prochain volume à paraître. Se souvenant que le roman avorté de *Jean Santeuil* était rédigé sur des feuilles volantes, Proust préparera la *Recherche* dans des cahiers – il y en aura en tout cent. Dans ces cahiers, il rédige d'abord plutôt sur la page de droite, donc au recto, réservant la page de gauche aux ajouts, aux plans, aux réflexions pour lui-même qu'on appelle, comme pour les montages cinématographiques, des *notes de régie*. Sur la page où il rédige, il remplit alors la marge, d'ajouts entourés d'une bulle se terminant par une pointe en flèche qui désigne exactement où doit se situer le point d'insertion : c'est ce qu'on appelle des *béquets*. Quand tout est rempli, Proust continue ses ajouts sur des bouts de papier de tous formats, qui sont collés par sa gouvernante Céleste, sur ses indications, en bas, à droite ou en haut de chaque page. À

⁷ *Correspondance de Marcel Proust*, établie, présentée et annotée par Philip Kolb, Paris, Plon, 21 vol., 1970-1993, t. IX, p. 163.

⁸ *Ibid.*, t. XVIII, p. 536.

l'usage évidemment les cahiers craquent sous cette matière trop abondante de feuilles repliées en accordéon pour entrer aux dimensions de la couverture, et les papiers collés se déchirent. Ces papiers, Proust leur invente un nom : des *paperoles*. Le mot a été intégré aux dictionnaires – exemple à peu près unique où une pratique d'écrivain a augmenté le lexique de la langue française.

Céleste Albaret, venue de sa Lozère natale pour épouser Odilon, le chauffeur de Proust, entre dans cet étrange sanctuaire en 1913, d'abord pour porter dans Paris des exemplaires de *Du côté de chez Swann* dont Proust inonde généreusement toutes ses connaissances. Elle deviendra peu à peu et bientôt la présence indispensable, s'adaptant au rythme de vie de son maître, le protégeant contre les intrusions extérieures, et même classant et collant au bord des cahiers les fameuses paperoles. Un court-métrage d'une trentaine de minutes, trop peu connu, réalisé en 2012 par Thibaut Gobry sous le titre *La Part Céleste* (comme on dit : la part des anges), retrace avec beaucoup d'art les derniers jours de la vie de Proust, et le mystère de cet être enfermé dans une chambre obscure, par rapport auquel tout un monde se règle sans que le reclus paraisse jamais. Le film peut être visionné sur le site de Vimeo.

Proust, qui a écrit cette œuvre de longue haleine, on peut dire adossé à la mort, était fort soucieux de l'état dans lequel il en laisserait le manuscrit s'il venait à disparaître trop tôt pour la publier en entier, ce qui faisait de moins en moins de doute pour lui. « Et dans ces livres-là, écrit en parallèle son narrateur du *Temps retrouvé*, il y a des parties qui n'ont eu le temps que d'être esquissées, et qui ne seront sans doute jamais finies. Combien de grandes cathédrales restent inachevées. Longtemps, un tel livre, on le nourrit, on fortifie ses parties faibles, on le préserve, mais ensuite c'est lui qui grandit, qui désigne notre tombe, la protège contre les rumeurs, et quelque temps contre l'oubli »⁹. Le temps de l'oubli n'est certes pas venu pour Marcel Proust. Mais on est frappé par les dispositifs et dispositions qu'adopte l'auteur dans son travail, pour que quel que soit le moment où surviendra sa mort, l'œuvre non encore publiée puisse être prise en charge telle quelle par l'éditeur : son véritable éditeur, dira une chercheuse américaine, c'est la mort, qui décidera pour finir de la configuration de l'œuvre.

Cette mort survient donc, le 18 novembre 1922. Céleste range les papiers sur le lit, parmi lesquels certains que Proust lui a dictés la nuit, dont un fort beau sur l'agonie précisément, que l'on ne pourra lire dans la *Recherche* parce que le mourant n'a pu l'adapter à un point d'insertion précis, d'autres demeurant énigmatiques (au dos d'une enveloppe, « la même et pourtant une autre », récrivant pour un personnage un vers de Verlaine). Les archives de Proust entrent en cet instant dans le secret, il faudrait dire, dans la clandestinité. C'est ce roman en quatre étapes que je voudrais pour finir relater, en quelques instants.

Première étape donc. Proust avait dit à son grand allié dans la maison Gallimard, le lumineux Jacques Rivière : « Quand je mourrai, vous viendrez chez moi, et Céleste vous montrera les cahiers et vous expliquera comment ils se présentent et se succèdent ; vous les prendrez, et je compte que vous meniez à bien la publication de la fin de mon œuvre ». En novembre 1922, quatre des sept volumes de la *Recherche* ont paru, jusqu'à *Sodome et Gomorrhe* inclus, et *La Prisonnière*, *Albertine disparue* et *Le temps retrouvé* sont en manuscrit, ou partiellement dactylographiés. Un manuscrit difficile, dans l'état que j'ai décrit, mais il faut dire qu'à partir de 1915, Proust avait repris tous ses brouillons, et constitué une longue version continue, allant de *Sodome et Gomorrhe* jusqu'au *Temps retrouvé* en vingt cahiers numérotés en chiffres romains, appelés cahiers « de mise au

⁹ *Recherche*, éd. citée, t. IV, p. 610.

net ». Ces cahiers craquent sous l'impulsion des paperoles, mais leur ordre est l'un de ces dispositifs conçus par le romancier pour rendre possible une publication posthume de la fin du cycle romanesque.

Or, et c'est un premier mystère non élucidé aujourd'hui, le frère de Proust, Robert, de deux ans son cadet, né en 1873, emporte tous les manuscrits qu'il entropose dans son vaste appartement près du parc Monceau, dont il ne communiquera rien à l'équipe éditoriale de Gaston Gallimard. Robert Proust était chirurgien (et M. Grasset rappelait ici même, à l'issue de ma conférence de 2013, les modes opératoires dont le frère de l'écrivain était l'inventeur), dont il importe de ne pas méconnaître la vaste culture : comme Marcel il avait préparé la licence de Lettres à option philosophie à la Sorbonne, comme sa mère il citait par cœur les *Mémoires* de Saint-Simon. Certes, sa vie aussi active et extérieure que celle de notre écrivain était immobile et recluse, ne lui avait pas donné l'occasion de suivre la préparation du roman, dont il lisait les volumes à leur publication échelonnée.

Le fait est qu'il déchiffra seul les trois derniers volumes – et les déchiffra fort bien. Rappelons que contrairement à nous, qui pour proposer une édition de ce texte, disposons des éditions antérieures et de plusieurs générations de déchiffreurs sur lesquelles nous nous appuyons, Robert Proust était le premier. Il fit dactylographier ces volumes en les déchiffrant mot à mot, lettre à lettre. Il révèle une si fine connaissance des volumes antérieurs qu'il rectifie les erreurs, dans ces manuscrits non revus par l'auteur. Il en résulte, comprenons-le bien, que la maison Gallimard a dû publier la fin de la *Recherche* sans en avoir vu le manuscrit. Des lettres diplomatiques de l'équipe soulignent avec précaution que si on lui donnait accès aux cahiers, cela permettrait des vérifications. Mais Robert Proust fournit, en guise de réponse, un tableau à remplir, composé de colonnes : mots qui font problème, page dans sa dactylographie, réponse du docteur Proust. Quand une formule paraît à l'éditeur non conventionnelle, il vérifie dans ses archives ; et il manifeste une foi imprescriptible en l'originalité de l'écrivain son frère, car le plus souvent sa réponse est : « le manuscrit est tel », c'est-à-dire qu'il faut respecter sans la déformer la formule qui a posé question¹⁰. Pourquoi Robert Proust a-t-il procédé ainsi, en coupant la maison d'édition des archives manuscrites ? C'est un premier mystère, d'où plusieurs autres, on va le voir, vont découler au cours du XX^e siècle. Mais il faut le dire : le travail d'édition qu'il a accompli est si considérable, et pour une première édition d'une si grande exactitude, qu'il aurait pu de nos jours mériter à Robert Proust un poste de littérature française dans nos universités.

Le public, rendu anxieux à l'annonce de la mort de Proust, se rassure peu à peu en voyant paraître *La Prisonnière* en 1923, *Albertine disparue* en 1925 et *Le Temps retrouvé* en 1927. Un journaliste commente cette suite et fin de parution en disant que c'est comme si Proust défunt continuait à travailler, en quelque lieu encore plus retiré que sa chambre obscure, si bien que l'on voyait sortir, de la cave de son immeuble, toujours de nouveaux volumes conçus dans on ne sait quel mystérieux atelier. Ce critique avait dû lire *Le Fantôme de l'Opéra*, le roman de Gaston Leroux qui avait connu un si considérable succès dès sa sortie en 1910.

*

Mais voici à présent la deuxième étape. Robert Proust lui-même vient à mourir en 1935. Sa mission vis-à-vis de son frère est entièrement accomplie. Mais à cette heure, l'ensemble des archives de l'écrivain le plus considérable du siècle se trouvent dans son

¹⁰ Voir *La Fugitive*, édition de Luc Fraisse, Paris, Classiques Garnier, 2017, Introduction, « Robert Proust romancier », p. 177-185.

grand appartement. Que vont-elles devenir ? Ici aussi, on va voir que tout n'est pas clair. Pour notre malheur, la femme de Robert Proust, Marthe, détestait son beau-frère. Je ne m'étendrai pas sur les histoires de famille à l'origine de cette aversion, mais il en résulte que la veuve de Robert Proust ne comprenait rien à la valeur patrimoniale du fonds déposé entre ses mains. L'Américain Philip Kolb, qui a consacré pas moins de soixante années de sa vie à reconstituer la correspondance de Proust, me racontait voici trente ans qu'il avait connu, à son arrivée à Paris, cette belle-sœur peu compréhensive, qui si d'aventure on l'interrogeait sur ce qu'elle pouvait dire de l'auteur de la *Recherche*, répondait invariablement : « Monsieur, c'était un être bizarre ». Dès lors, la malheureuse s'est depuis attirée beaucoup d'inimitié, de la part de la postérité si attachée à l'œuvre de Proust, car si par ailleurs on lui demandait des nouvelles des manuscrits, elle donnait cette réponse terrible : « Nous brûlons, nous brûlons ». Des témoins ont vu les archives brûler pendant trois jours, dans la cour de l'immeuble du docteur Proust hélas défunt. Marthe prenait tous les livres ayant appartenu à son beau-frère, et arrachait toutes les dédicaces, pour que le nom de la famille Proust n'y apparût pas.

Tout ne brûla pas toutefois, puisque les cahiers de la *Recherche*, je l'ai dit, sont conservés au nombre de cent (il semble en manquer quelques-uns). Mais beaucoup de lettres, de documents ont disparu dans cet autodafé. Pas seulement d'ailleurs. Car à ce moment-là, beaucoup de monde passa dans l'appartement de Robert Proust, des connaissances et de Marcel et de Robert (ce ne sont pas les mêmes), des collectionneurs comme Jacques Guérin qui a restitué à la Bibliothèque nationale de France en 1984 des cahiers de la *Recherche* obtenus à ce moment-là (il avait été opéré par Robert Proust en 1929, et connaissait un peu la famille), et encore un curieux personnage, vendant des livres anciens. Mais je laisse ici le même Philip Kolb relater cet épisode pittoresque, en transcrivant son témoignage que j'ai enregistré en 1992 : quand il commença à rassembler la correspondance de Proust, au début des années 1950, il tomba sur une collection, de documents « qui venaient de Mme Robert Proust, grâce à un libraire dont j'ai eu connaissance très tôt. Il s'appelait Lefèvre, et avait sa boutique rue du Faubourg Saint-Honoré. C'étaient des lettres que Proust avait gardées, ou qui lui étaient revenues [...]. C'était un recueil vraiment extraordinaire, parce qu'il y avait des lettres qui ont dû être renvoyées à Proust, d'autres qu'il a dû renoncer à envoyer ». À ma question de savoir comment ce libraire avait pu réunir ces documents, Philip Kolb me faisait cette réponse (si j'étais à Montpellier, je pourrais vous faire entendre sa voix enregistrée) : « Il m'a raconté l'histoire. Un jour, quelqu'un est venu chez lui, 25 rue du Faubourg Saint-Honoré, si j'ai bonne mémoire, en apportant un livre de Robert de Montesquiou dédié à Marcel Proust. Il a offert le livre au libraire qui l'a accepté volontiers. "Puisque cela vous intéresse, je pourrais vous mener à l'endroit où il y en a beaucoup d'autres". Alors il l'a mené chez Mme Robert Proust. Et Mme Proust, avenue Hoche, dans l'appartement que Robert Proust occupait à sa mort, était en train de trier : des deux côtés de la cheminée, volaient dans la pièce des liasses, des lettres, des documents de l'écriture de Proust : elle était en train de les jeter, de les brûler ! Alors le libraire lui a dit : "Madame, je suis prêt à vous payer ces documents que vous brûlez". Et c'est comme cela qu'elle a commencé à lui vendre ces documents, par petits paquets. C'en a été de même avec le collectionneur Guérin »¹¹, lequel a donné sa version du même épisode dans *Le Figaro* du 14 mars 1988, sous le titre « Le roman balzacien des souvenirs de Proust ».

Question : Que sont devenus les nombreux achats du libraire Lefèvre ? Nouveau mystère : nous ne le saurons pas. Et pourtant, des témoins de l'époque ont attesté que

¹¹ Voir la transcription complète de ce témoignage dans Luc Fraisse, *La Correspondance de Proust : son statut dans l'œuvre*, Besançon, Annales littéraires de Franche-Comté, 1998, p. 145-146.

Lefèvre leur avait montré une grande commode, achetée telle quelle à Marthe Proust, ayant appartenu à Proust et regorgeant entièrement d'archives. Le petit-fils de Lefèvre, retrouvé à la fin du XXe siècle, n'en avait pas trace. En revanche, en débarrassant l'entrepôt jusqu'ici conservé de son grand-père, il découvrit des documents liés à Proust si énigmatiques qu'un enquêteur en a reconstitué tous les épisodes et est en train de confier à un éditeur cet ahurissant et passionnant roman policier.

*

Nous voici cependant parvenus à la troisième étape. Par chance, la fille de Robert et Marthe Proust, donc nièce du romancier de la *Recherche*, était aussi attachée à la mémoire de son oncle que sa propre mère en était oublieuse. C'est certainement à elle que l'on doit que la quasi-totalité des cahiers manuscrits du grand-œuvre aient été conservés. Ces archives furent acquises auprès de la famille par la Bibliothèque nationale de France, où elles firent leur entrée en 1962. Mais les héritiers et ayants-droit de Proust, répartis en plusieurs branches dont les descendants de François Mauriac, conservèrent certaines archives dont on ne peut connaître la teneur. Deux grandes ventes, ces toutes dernières années, chez Sotheby's de Paris, dispersèrent hélas des documents célèbres et irremplaçables, livrés aux collectionneurs par la famille. Mais beaucoup plus tôt, en 1986, le romancier Claude Mauriac, fils de François Mauriac, trouve dans sa cave un document qui fit à l'époque l'effet d'une bombe : une dactylographie d'*Albertine disparue*, corrigée assez abondamment de la main de Proust, dont on n'avait jamais entendu parler, et dont l'équipe de Gallimard n'avait pas eu connaissance.

Ce ne serait qu'une découverte pour érudits, si cette dactylographie ne contenait un fait troublant : Proust supprimait du volume une portion importante de texte (deux cents pages de sa main), indiquant à Céleste : « Barrez tout ». Il remaniait par ailleurs le scénario du roman : dans la version que nous connaissons, *Albertine*, après s'être enfuie de chez le héros, se réfugie chez sa tante en Touraine. En fait, Proust décide qu'elle est revenue près de Combray, à Montjouvain, chez la fille du défunt compositeur Vinteuil et son amie (car elles sont lesbiennes), ce qui renforce le fort soupçon qui pèse sur *Albertine*, qui s'est tuée en s'écrasant à cheval contre un arbre, au bord de la Vivonne¹². Oui, mais si l'on suit l'instruction de Proust, l'enchaînement avec *Le Temps retrouvé* n'est plus possible, la dernière voûte de l'édifice s'effondre en perdant l'un de ses piliers.

Voilà pourquoi Robert Proust, en travaillant (seul, je le rappelle) à la publication d'*Albertine disparue*, a dissimulé l'existence de cette dactylographie à la maison Gallimard. Mais on peut être certain qu'il l'a vue et consultée. D'abord, c'est elle seule qui contient, de la main de Proust, le titre *Albertine disparue*. Proust avait intitulé cette section *La Fugitive*, en vis-à-vis de la section précédente *La Prisonnière*, toutes deux désignant *Albertine*. Depuis 1925, on se demandait où l'équipe éditoriale avait trouvé le titre d'*Albertine disparue*. Par ailleurs, sans tenir compte de la grande coupure afin de protéger l'intégrité et l'intégralité de l'œuvre à publier jusqu'au bout, Robert Proust a introduit, dans sa propre dactylographie fournie à l'éditeur, diverses modifications de détail qu'on ne trouve que sur cette dactylographie cachée.

Il s'en est suivi une grande querelle, dans le monde universitaire. Pour les uns, même si cette dernière opération menée par Proust dans son manuscrit effrite l'œuvre et rend impossible la cohérence de sa fin, c'est ici la dernière volonté de l'auteur, et il convient de la respecter. Pour les autres, c'est l'intégralité de l'œuvre qui prime. Faut-il donc tenir compte de cette indication importante et comment ? Parfois, on choisit de

¹² Voir Marcel Proust, *Albertine disparue*, édition de Nathalie Mauriac et Étienne Wolff, Paris, Grasset, 1987 ; et Nathalie Mauriac, *Proust inachevé. Le dossier "Albertine disparue"*, Paris, Champion, « Recherches proustiennes », 2005.

juxtaposer la version longue et la version raccourcie¹³. D'autres fois, on publie la version longue en grisant (mais conservant) les pages supprimées¹⁴. D'autres fois encore, on publie la version longue, en indiquant simplement en note là où commence et là où finit la suppression préconisée. Il apparaît que Proust commençait certainement, au moment de sa mort, à déplacer ces pages pour former un volume intermédiaire entre *Albertine disparue* et *Le Temps retrouvé*. En termes anachroniques d'informatique, nous dirions qu'il s'agit d'un couper-coller qui a été interrompu par une panne – la mort de l'auteur. En raison de quoi il convient, à mon avis, de procéder ici encore comme le fait dans ce cas malheureux un ordinateur : restaurer la version immédiatement antérieure. C'est la solution que, pour cette raison, j'ai choisie dans mon édition de ce volume¹⁵.

*

Quatrième et dernière étape – dernière du moins à ce jour ! En janvier 2018 meurt à 92 ans l'éditeur Bernard de Fallois. Son successeur me prévient bientôt que dans ses archives, l'éditeur a placé par testament à part un ensemble de sept cartons, constituant un fonds Proust, stipulant que leur contenu soit transféré gratuitement à la Bibliothèque nationale de France, pour venir compléter le fonds Proust déjà existant. Pourquoi ces archives voient-elles le jour maintenant, c'est-à-dire presque cent ans après la mort de Proust ? Car c'est bien de grands lots de ses manuscrits qu'il s'agit encore.

Rappelons les faits. Au seuil des années 1950, le jeune Bernard de Fallois vient de passer l'agrégation des Lettres. Il voudrait préparer une thèse. Et il voudrait consacrer cette thèse à Marcel Proust. Or, on a peine à le croire aujourd'hui, mais à cette époque-là, l'auteur de la *Recherche*, certes est entré dans le patrimoine, mais n'intéresse pas grand-monde, notamment dans le milieu universitaire. Bernard de Fallois rencontre, pour trouver un directeur de recherche sur cet auteur, autant de refus qu'en avait essayés Proust pour publier *Du côté de chez Swann*. Cette thèse, il la prépare néanmoins. Une partie en a même été conservée, qui a récemment été publiée sous le titre *Proust avant Proust. Essais sur "Les Plaisirs et les Jours"*¹⁶. Car le sujet de cette thèse devait être, on peut le deviner, l'évolution créatrice de Proust, des origines à la *Recherche du temps perdu*.

Et c'est ici que l'histoire des archives reprend. Car le jeune agrégé est, pour ce faire, introduit chez la nièce de Proust par André Maurois, écrivain Académicien auteur d'une biographie de Proust, *À la recherche de Marcel Proust* en 1949¹⁷. Suzy Mante-Proust ouvre toutes ses archives au chercheur, qui les explore et les étiquète dans le moindre détail (j'ai vu ces relevés dans ses cartons), avec une méthode digne de l'École des Chartes. Et là, Bernard de Fallois découvre deux grandes œuvres inédites de Proust, qu'il va publier : un premier grand roman, *Jean Santeuil*, inachevé mais très volumineux, qu'il livre au public en 1952 ; et un essai théorique, *Contre Sainte-Beuve*, visant à réfuter la méthode de Sainte-Beuve expliquant l'œuvre des écrivains par les circonstances de leur vie et proposant quant à lui la célèbre distinction entre moi social et moi profond. Cet essai, révélé en 1954, a été abandonné par son auteur en 1909 parce qu'il se transformait en roman – la *Recherche* – mais la mise en scène des artistes fictifs, dans le roman, l'écrivain Bergotte, le compositeur Vinteuil et le peintre Elstir, illustrent silencieusement

¹³ C'est ce qu'a fait Nathalie Mauriac en 1993 pour Le Livre de Poche : d'un côté *Albertine disparue*, de l'autre *La Fugitive*. *Cahiers d'"Albertine disparue"*.

¹⁴ Voir l'édition de Jean Milly *La Fugitive (Albertine disparue)*, Paris, GF-Flammarion, 1986.

¹⁵ *La Fugitive*, éditée par Luc Fraisse, éd. citée.

¹⁶ Paris, Les Belles-Lettres, 2019.

¹⁷ Paris, Hachette.

cette distinction entre les deux moi du créateur – celui qui apparaît aux contemporains et celui qui se retire dans l’atelier secret de sa création pour produire son œuvre.

Ces publications marquantes, en 1952 et 1954, firent alors bifurquer Bernard de Fallois dans le monde de l’édition. Il dirigea pour finir l’important groupe Hachette. La thèse inachevée s’éloigna, le détail des archives aussi, mais Proust ne fut pas oublié : c’est Bernard de Fallois qui a introduit son œuvre dans Le Livre de Poche, que les autres éditions de poche ensuite (« Folio », Garnier-Flammarion) ont accueilli par dérivation ; d’autres actions en faveur de la diffusion de l’œuvre de Proust suivirent.

En 2018 cependant, sept gros cartons apparaissent, renfermant le riche fonds Proust amassé par Bernard de Fallois dans les années 1950. Il faudrait sans doute une heure pour détailler ces richesses : brouillons complémentaires de la *Recherche*, dossier des *Plaisirs et les Jours*, traduction de Ruskin, lettres échangées avec Grasset et la maison Gallimard, un amas de lettres de toutes époques. Ces dossiers comprennent certainement en partie des pièces confiées par Suzy Mante-Proust, en partie des achats car j’ai trouvé toute une série de catalogues de ventes d’autographes dans ces mêmes dossiers.

Cela étant, il arrive un moment où je rencontre des récits autographes, tout à fait dans la tonalité des *Plaisirs et les Jours*. Dans le premier instant, je pense qu’il s’agit de ces mêmes nouvelles, qui auraient été intitulées autrement lors d’une première rédaction. Mais je vois rapidement que les contenus de récit nous sont tout aussi inconnus que les titres : ce sont des nouvelles inédites. J’en parle au successeur de Bernard de Fallois, M. Dominique Goust, et nous tombons d’accord sur l’intérêt qu’il y aurait à faire connaître ces nouvelles inédites. Nous les publions à l’automne 2019.

Plusieurs questions surgissent, auxquelles on peut répondre en deux mots. Pourquoi Proust n’a-t-il pas intégré ces nouvelles aux *Plaisirs et les Jours* ? Elles sont toutes, à des stades divers, inachevées. Certaines constituent, quoique sans précisions trop personnelles, des témoignages trop parlants de l’homosexualité tenue secrète par Proust, qui a alors une vingtaine d’années. Mais on peut savoir que le jeune écrivain regrette de les retirer, car le brouillon de la préface aux *Plaisirs et les Jours*, brouillon lui aussi présent dans le dossier, contient une phrase, effacée de la publication, dans laquelle il affirme avoir retiré certaines pièces auxquelles il tenait peut-être le plus. Ce n’est donc certainement pas la non-valeur présumée de ces récits qui les a fait tomber dans l’oubli. Pourquoi enfin Bernard de Fallois lui-même, quand il a découvert ces nouvelles, ne les a-t-il pas aussitôt publiées ? Il a choisi, sans doute avec raison, un roman de huit cents pages, *Jean Santeuil*, et un essai théorique, *Contre Sainte-Beuve*, qui irriguent secrètement toute la *Recherche du temps perdu*. Redisons que dans les années 1950, Proust ne jouissait pas de la notoriété universelle qui est la sienne aujourd’hui : Bernard de Fallois publie l’une de ces nouvelles, « Souvenir d’un capitaine », dans *Le Figaro* de l’époque¹⁸. Aujourd’hui, une telle découverte ferait la une. Dans le quotidien de l’époque, le texte apparaît dans les pages intérieures, sans grande publicité en première page. Des nouvelles de Proust laissées inachevées ne revêtaient pas encore une grande signification, à une époque où la *Recherche du temps perdu* elle-même n’avait pas encore trouvé toute sa place.

Quel intérêt, justement, revêtent pour nous aujourd’hui ces nouvelles ? Elles agrandissent notre connaissance du jeune Proust, laboratoire effervescent du Proust ultérieur que nous connaissons. Nous y voyons que l’homosexualité est vécue comme un drame, une malédiction qui sera à porter toute sa vie (les personnages, comme dans *Les Plaisirs et les Jours*, en font souvent l’aveu sur le seuil de la mort, parce que l’avenir de cet aveu n’a plus d’importance). Mais il est question de littérature, d’art pictural et

¹⁸ *Le Figaro*, 22 novembre 1952, p. 7.

musical, de morale et de religion. La somptueuse phrase de la *Recherche*, qui s'en étonnerait, n'existe pas encore, sinon dans des moments où au milieu d'un style plus banal s'ouvre comme une porte sur un souvenir, une méditation, une réflexion générale, où le Proust de l'avenir esquisse déjà son visage.

Bernard de Fallois, dans son essai *Proust avant Proust*, analyse et cite ces nouvelles. Et il souligne avec justesse qu'il faut aussi penser à y apercevoir ce qui ne réapparaîtra plus, chez Proust à l'avenir – ce que Proust manifeste ici, pour la première et dernière fois tout ensemble. Les nouvelles revêtent des formes très variées : un conte de fées, un dialogue des morts, un récit fantastique, comme si l'écrivain en herbe lançait, sur une même ligne de départ, une série de chevaux narratifs, si l'on ose dire, afin d'expérimenter celui ou ceux qui courront le plus loin. C'est de ces choix que résulte aussitôt après le grand roman inachevé de *Jean Santeuil*, et que découlera pour finir le monument patrimonial de la *Recherche*.

En conclusion, disons que l'œuvre publiée est assurément plus importante que les archives, et les œuvres majeures assurément plus intéressantes que les ébauches de jeunesse. Mais ce sont les premières qui nous tournent naturellement vers les secondes. Si le cycle romanesque de Proust ne se refermait pas sur son imposant mystère, si la personne même de Proust reclus dans son antre obscur ne nous intriguait à ce point, sans doute ne se serait pas développée, tout au long du XX^e siècle, et déjà en ce début de XXI^e siècle que nous vivons, l'histoire à rebondissements de ses archives secrètes, car cette histoire, faite de révélations qui repoussent les énigmes sans jamais les résoudre véritablement, était appelée et par cette œuvre et par son auteur.

Séance publique du 7 décembre 2020

Le Nombre d'Or :
« Réalité ou vérités de conséquence »

Christophe DAUBIÉ

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

MOTS CLÉS

Nombre d'Or, Mathématique, Géométrie, Arts, Architecture, Nature, Beauté, Harmonie, Philosophie, Nombre humaniste

RÉSUMÉ

Au cours des siècles et encore de nos jours, le Nombre d'Or alimente moultes publications de défenseurs acharnés de ce nombre mais aussi de sceptiques. Avoir une approche critique, non dogmatique, quant à son utilisation, est nécessaire. Il est important de le considérer comme une réalité ou une vérité de conséquence, non pas comme un mythe nimbé de mystère ésotérique, ou bien la preuve d'une quelconque loi universelle à l'origine de la création du monde.

La science guide nos actes et nos pensées et non pas l'inverse. Plutôt que de parler de divine proportion, afin d'éviter toute connotation mystique, il est préférable de l'appeler proportion remarquable et humaine, un nombre issu de l'Homme qui recherche son cheminement nécessaire à son élévation spirituelle.

L'objectif restera la recherche de l'équilibre et de la sagesse, la recherche d'une vérité s'il en est, qui ne sera pas forcément universelle.

Nota : À cause du confinement sanitaire dû à la Covid 19, cette présentation a été faite en visio-conférence.

Introduction

Plusieurs approches étaient possibles pour rédiger cet article. La première, très triviale, consistait à passer en revue les divers exemples de la présence du Nombre d'Or dans les arts et la nature. La deuxième approche plus mathématique, consistait à démontrer, au travers de la géométrie dorée, la présence du Nombre d'Or dans une série de formules, somme toute compliquées et rébarbatives.

La troisième approche que j'ai choisie avait pour cheminement mon esprit critique, en y intégrant une réalité ou un buzz qui a perduré durant des siècles. En dehors de tout mysticisme, ce nombre ne pourrait-il pas être considéré comme une réalité mythique, ayant pour origine la science et les mathématiques ? Il a alimenté moultes publications, articles, mémoires, faisant parfois fi du doute qui sous-tend tout raisonnement.

Soyons prudents sur toutes les conclusions tirées de ces publications. Beaucoup de contre-vérités sont à la fois présentes aussi bien chez les acharnés du nombre divin que chez les sceptiques. N'étant pas un spécialiste du Nombre d'Or, je n'ai pas été capable moi-même de trier l'ivraie du bon grain, y a-t-il d'ailleurs ivraie et bon grain ? C'est un grain qui n'a de sens que le sens que l'on veut bien lui donner.

Plutôt que de parler de réalité, je préfère utiliser le terme vérités au pluriel, avec un petit v et non un V majuscule, cette lettre minuscule indiquant que nous les cherchons toujours, chacun détenant sa propre vérité. La considérer comme une certitude n'est que la manifestation de son propre dogmatisme.

L'approche philosophique doit être considérée dans cet article, le Nombre d'Or se rattachant, semble-t-il, à la divine proportion et la beauté supposée qui en découle. N'est-ce pas un nombre humaniste ?

Beaucoup de personnes ont entendu parler du Nombre d'Or. Quand la question leur est posée, les réponses sont très variées. On le retrouve en architecture, certains disent que les dimensions de la pyramide de Chéops ou du Parthénon sont calquées sur le Nombre d'Or, la nature serait l'exemple même de l'application du Nombre d'Or. La peinture de la Renaissance regorge de références au Nombre d'Or. On oublie souvent de dire que son origine est mathématique.

Comme pour les prédictions de Nostradamus, ce n'est qu'a posteriori que l'on a trouvé des applications de ce dernier, en tordant parfois les aiguilles de la logique et du raisonnement. Est-ce un nombre rationnel, irrationnel ? Sa présence dans l'art n'est-elle pas tout simplement issue de l'intuition de l'artiste, dans ce cas la subjectivité pourrait-elle l'emporter sur l'objectivité ?

Le côté sombre, qui nous habite tous, nous entraîne forcément vers les secrets des alchimistes, la pierre philosophale, la transmutation des métaux. Les mystères de ce nombre qui aurait guidé la main des artistes de quelques-unes des œuvres d'art les plus remarquables de tous les temps resteront-ils sans réponse ? La supposée loi universelle qui dirigerait la croissance de certaines plantes est-elle une réalité ? Est-ce un mythe ? On peut être agacé par son utilisation à toutes les sauces, en devenant un outil commercial pour appâter le chaland en quête de beauté et d'harmonie.

1. Le Nombre d'Or : une valeur mathématique, une réalité

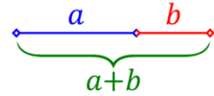
Peut-on parler de valeur exacte, sachant que tout nombre ayant des décimales n'a pas de valeur exacte, l'exemple du nombre Pi en est la démonstration. Les mathématiciens s'attachent quotidiennement à lui rajouter des chiffres après la virgule. C'est là que nous touchons du doigt l'irrationnel rationnel.

Ce nombre est désigné par la lettre grecque ϕ (phi), notation donnée au début du 20^{ème} siècle par Théodore Cook en hommage au sculpteur grec Phidias qui décora le Parthénon à Athènes. Euclide dans son traité mathématique et géométrique écrit : « *On dit d'une droite qu'elle est partagée entre extrême et moyenne raison lorsque le rapport de la ligne entière à son segment le plus grand est égal au rapport de ce plus grand segment au plus petit* » [3] [4]. Euclide traduisait les proportions comme une certaine « *manière d'être* ».

La valeur du Nombre d'Or est déterminée par une démonstration mathématique mettant en jeu la section dorée considérée comme un juste milieu [5] (Figure 1).

Lorsque les rapports $a/b = (a+b)/a$, on considère que les longueurs des segments représentent la section dorée ou le juste milieu. $\phi = a/b$, ceci conduit à la résolution de l'équation du second degré $\phi^2 - \phi - 1 = 0$. La solution positive à cette équation est le Nombre d'Or : $\phi = (1 + \sqrt{5})/2 = 1,6180339887498948482045868$.

Figure 1. Extrême et moyenne raison : le juste milieu
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Golden_ratio_line2.svg



Autrefois, certains considéraient que les nombres que nous qualifions de « rationnels » étaient des nombres qui lorsqu'ils étaient divisés entre eux conduisaient à un nombre entier. Quant aux nombres « irrationnels », divisés entre eux, ils conduisaient à un nombre avec des virgules. Ils étaient qualifiés d'irrationnels car impossible à concevoir. Dans cette définition qui se veut mathématique, le mot raison utilisée par Euclide, pour définir une proportion, met en valeur tout l'aspect philosophique de ce nombre. La définition de ce qu'on appellera plus tard à la Renaissance la divine proportion pose question.

2. Phi au travers des siècles

La nature a toujours été une source d'inspiration. Les Grecs s'y sont intéressés les premiers en tant que mathématiciens, même si, bien avant, sans le nommer, sa présence semble être attestée.

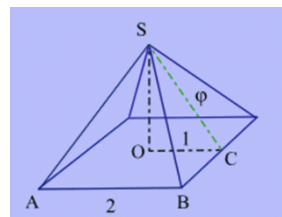
2.1 L'Antiquité

L'Ancien Testament y fait référence puisque les dimensions de l'Arche d'Alliance dictée par Dieu à Moïse pour sa fabrication sont : " Une arche de bois d'acacia qui ait deux coudées et demie de long, une coudée et demie de large, et une coudée et demie de haut". Est-ce la divine proportion ? Est-ce une proportion dorée ? Quelle est la valeur d'une coudée ? Avait-elle la même valeur à cette époque ? Si l'on se réfère à l'évolution physique de l'homme, qui était plus petit que maintenant, la valeur de la coudée basée certainement sur une référence humaine n'avait pas la même dimension qu'actuellement. Cependant certains calculs semblent démontrer la présence du Nombre d'Or [6].

La coudée naturelle mesurait 45 cm environ alors que la coudée royale utilisée par les architectes de l'ancienne Égypte mesurait 52,3 cm, l'unité de base étant l'empan, 20 cm, représentant la distance entre le pouce et l'auriculaire. Il faut noter déjà toute l'approximation de ce calcul, puisque la valeur de cette unité de base doit être fluctuante suivant les époques. Une "coudée royale" en empan a donc pour valeur 52,3 cm / 20 cm = 2,618 = $\varphi^2 = 1 + \varphi$. L'auteur de l'article en conclut donc que l'Arche d'Alliance avait pour dimension $5(\varphi+1)/2$ empan de long et $3(\varphi+1)/2$ empan de large.

Dans ce même article, l'auteur s'est risqué à appliquer le même calcul sur la pyramide de Chéops (Figure 2).

Figure 2. La pyramide de Chéops
 Jean-Pierre Garcia « Géométrie sacrée, le Nombre d'Or »,
 Archives de Rennes-Le-Château,
http://www.rennes-le-chateau-archive.com/geometrie_sacree_2.htm



La demi-face SBC de la pyramide est la moitié d'un rectangle d'Or de longueur SC et de largeur BC. À l'origine, la hauteur de la pyramide était de $\approx 147,5$

m (283 coudées royales). Sa base AB mesurait 232 m (446 coudées royales) avec un angle d'inclinaison de 51° 51 minutes. À partir de ces mesures, on note que $BC = AB / 2$ et que $SC = OS^2 + OC^2 = 187,64$ m. Le rapport SC/BC a pour valeur 1,618, la valeur du Nombre d'Or. Ceci prouverait, selon l'auteur, que la demi-face de la pyramide était bien un rectangle d'Or.

Coincidence ? Vérité ? Petits arrangements entre architectes et mathématiciens ? Je ne prends pas pour argent comptant cette démonstration qui ne prend pas en compte l'affaissement de la pyramide au cours des siècles, son ensablement, et certainement l'érosion naturelle de la pierre. La preuve, en prenant des dimensions différentes, d'autres archéologues ont retrouvé comme par miracle le Nombre d'Or. Cherchez l'erreur ou la vérité ? Je vous laisse maître juge de la réponse.

2.2. Le Moyen-Âge et la Renaissance

En 1250, dans son ouvrage « *Liber Abaci* », Fibonacci découvre la suite qui porte son nom. Il a suivi l'évolution d'une population de lapins en considérant deux paramètres : « *Un couple de lapins devient adulte après une génération et un lapin adulte donne naissance à un lapereau à chaque génération* ». Les nombres de cette suite sont obtenus en calculant combien de couples de lapins seraient obtenus à la fin de chaque mois si l'on commençait au départ avec un couple. Chaque couple produirait chaque mois un nouveau couple, lequel deviendrait productif au second mois de son existence (Figure 3).

n indice	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
$a_n = a_{n-1} + a_{n-2}$	1	1	2	3	5	8	13	21	34	55	89	144	233	377
$a_{n-1} : a_{n-2}$			1	2	1,5	1,6667	1,600	1,625	1,6154	1,619	1,6176	1,6182	1,618	1,6181

Figure 3. La suite de Fibonacci.

Cette expérience, plus que surprenante, conduit à la mise en évidence d'une série de nombres. Le rapport des nombres a_{n-1} et a_{n-2} tend vers le Nombre d'Or = 1,618 lorsque ces nombres deviennent de plus en plus grands. Fibonacci à partir de sa suite traça sa spirale d'Or, une spirale logarithmique (Figure 4).

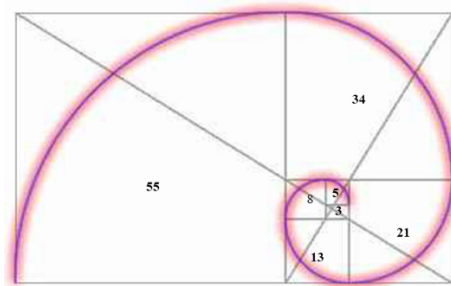


Figure 4. La spirale d'Or de Fibonacci

<https://sites.google.com/site/laportesecrete/geometrie-sacree/la-spirale-d-or>

Durant le Moyen-Âge, l'art roman puis l'art gothique au XII^e siècle seront les piliers, sans jeu de mot, de monuments défiant la pesanteur. Ces édifices ne sont-ils pas la démonstration même de la divine proportion appliquée à l'harmonie et à l'équilibre. Comment ces bâtisseurs, avec les moyens techniques de l'époque, ont-ils réalisé de telles

œuvres d'art ? Guidés par leur foi et leur envie de se surpasser, ceci peut-être un premier élément de réponse.

Pendant la Renaissance, Fra Luca Pacioli, publie en 1409 son livre "*De divina Proportione*". C'est la première fois que l'on voit apparaître ce terme de « divine proportion ». Peut-on se poser la question de relier la divine proportion à la beauté, sachant que pour lui, toute beauté avait pour origine les mathématiques et la géométrie dorée ?

À la même époque, Léonard de Vinci se réfère à la divine proportion, génératrice d'une harmonie, certes subjective malgré tout. Contrairement à Pacioli, pour lui, Dieu étant le Grand Architecte de l'univers « *Cette proportion ne peut qu'être que divine puisque œuvre de Dieu lui-même* » ou selon Cyril Jaquier et Kévin Drapel « *L'ensemble doit être harmonieux pour suivre le caractère divin, la main du peintre n'étant que l'extension de la main de Dieu* » [7].

Cela voudrait donc dire que l'artiste n'est que le factotum de Dieu, ou plutôt je dirai le médium, sans jeu de mot, au sens propre et non figuré, par qui sa création se réalisera. Prenons le cas de l'homme de Vitruve de Léonard de Vinci, l'exemple même de l'utilisation du Nombre d'Or pour certains. Les rapports mentionnés dans cette œuvre se rapprochent du Nombre d'Or mais en fait ils ne sont que l'application de la suite de Fibonacci. Toutes ces hypothèses conduisent certains spécialistes de l'art de la Renaissance à dire que le Nombre d'Or est présent dans beaucoup de tableaux de cette époque.

2.3. Du 19^e siècle jusqu'à nos jours

Adolf Zeising parle de "*Section d'Or*" à propos d'esthétique et d'architecture. Dans la peinture, par des démonstrations frisant la malhonnêteté, il démontre une présence systématique du Nombre d'Or. Il va jusqu'à prouver et démontrer que la morphologie du corps humain doit suivre la règle du Nombre d'Or. Nous sommes en 1854 et ses analyses ne sont que de sombres présages de ce qui arrivera quelques dizaines d'années plus tard pour définir ce qu'est la race parfaite. À l'aide de déductions rapides, d'approximations douteuses, il énonce que le pentagramme répond à une loi universelle, comme pour le corps humain, basée sur le Nombre d'Or. Matila Ghyka continuera le travail de Zeising au début du 20^e siècle [8] [9].

En France des scientifiques essaient de démontrer l'indémontrable en utilisant comme prétexte que les mathématiques peuvent tout expliquer, même engendrer la beauté. Une touche de rigueur, un soupçon de psychologie, une pincée d'obscurantisme et d'alchimie, beaucoup de mauvaise foi, c'est une recette très alléchante pour le chaland, qui adhère à toutes ces théories que l'on feint de comprendre. C'est une mode et surtout la preuve d'une intelligence infuse ou inexplicée.

Le but inavoué dans tout cela est de codifier le beau, de l'opposer à son image inverse le laid. Revenir sans cesse à cette opposition du noir et du blanc, du bien et du mal, c'est ce que je considère comme une approche dogmatique pure.

En 1945, Le Corbusier, architecte de génie, il faut le reconnaître, prend sa part à toute cette frénésie et brevète son échelle : le Modulor. Il explique que « *Cette dernière est étalonnée par rapport à un homme afin qu'il se sente bien chez lui comme s'il était dans son environnement naturel, où le nombre d'or est omniprésent* », « *L'Homme, cet animal qui doit pouvoir s'ébrouer tout à son aise dans l'espace de sa maison* ». Il représente la silhouette d'un homme debout, levant un bras. L'espace doit être adapté à son corps, à son déplacement, à son confort, à son espace de vie comme une coque protectrice ou un écrin. Pour ma part, Le Corbusier était ergonomiste avant l'heure, ou un ergonomiste qui s'ignorait. Sa grille de mesures ainsi que les proportions mentionnées

s'appuient sur le Nombre d'Or. En réalité, l'échelle du Modulor suit la progression de Fibonacci.

En conclusion, le Nombre d'Or au niveau historique a suscité de nombreuses recherches plus tournées vers l'esthétique, les proportions, la psychologie plutôt que vers les mathématiques. Comme Jourdain qui découvrait la prose, nous redécouvrons aujourd'hui ce nombre, qui semblerait l'une des clés de la beauté et de l'harmonie de notre univers. Cette harmonie et cette beauté, pour moi, sont certainement à mille lieux d'une quelconque loi universelle.

3. Le Nombre d'Or : fiction ou réalité de conséquence

Le Nombre d'Or, semblerait-il, est très présent dans l'art. Pour des raisons évidentes de temps, je m'attacherai à développer quelques études faites en architecture, en peinture et aussi dans la nature. La musique fait la part belle au Nombre d'Or, c'est un point qui aurait pu être développé.

Cyril Jacquier et Kevin Drapel ont « épiluché » avec beaucoup de rigueur un certain nombre d'œuvres ou de monuments architecturaux. Leur but est dans ce mémoire de faire la part du vrai du faux [10]. Je pense personnellement qu'il faut être prudent car les exemples qu'ils ont pris peuvent être trompeurs : n'ont-ils pas choisi uniquement des exemples qui démontrent l'absence du Nombre d'Or ? D'autres exemples sont troublants et sujets à réflexion. Attention de ne pas se laisser aller à un scepticisme dogmatique, très orienté, pour lequel le doute existentiel n'a pas sa place. Volontairement, j'ai repris le même plan de leur mémoire afin d'apporter point par point une réponse parfois contradictoire à leur étude.

3.1. Réponse à « *L'architecture et le Nombre d'Or* »

Je ne reviendrai pas à la pyramide de Chéops, une démonstration fut faite précédemment, démonstration qui a montré que, certes, le Nombre d'Or pouvait être présent mais sommes-nous en présence d'une réalité ou d'une conséquence due à des recherches scientifiques très orientées ? Est-ce une coïncidence ou des explications existent-elles pour corroborer ce fait ?

Quand on sait ce que l'on cherche, toute démonstration peut s'avérer exacte, à partir du moment où l'on connaît la réponse. C'est un processus très pernicieux, car il vous conduit bien sûr à ce que vous voulez démontrer : le vrai comme le faux. N'y a-t-il pas une demi-mesure, le vrai faux ou le faux vrai ? Restons pragmatique, un esprit raisonnable se doit de rester prudent dans ses conclusions, donner une part au doute et ne pas s'attacher à la vérité dont on veut se persuader soi-même.

Je ne m'étendrai pas sur l'architecture du Parthénon. Je voudrai tout simplement noter qu'à force de vouloir faire rentrer un objet dans une boîte, on en oublie alors les marches pour accéder au temple, une partie du toit, ou d'autres éléments architecturaux indissociables du bâtiment. On en oublie ce que j'appelle le tout en un.

3.2. Réponse à la partie « *La peinture et le Nombre d'Or* »

3.2.1 *Le Nombre d'Or dans la peinture de la Renaissance*

Dans son article Yvo Jacquier [11] cherche une partie de la réponse. Est-ce une réalité due à une véritable volonté de l'artiste qui s'attache à reproduire des proportions savamment calculées ou est-ce une intuition personnelle de ce dernier qui retranscrit dans son œuvre son ressenti d'une harmonie accomplie ?

Dans les deux cas, une première analyse montre que l'utilisation du Nombre d'Or n'est pas évidente. Seule une analyse géométrique plus poussée soulève quelques questions, qui ne vont pas dans le sens des deux auteurs du mémoire. On finit par découvrir le Nombre d'Or lorsque l'on utilise des points précis et que l'on revient aux rapports de proportions.

Dans le tableau de Léonard de Vinci, *Léda et son cygne*, la Venus est centrée dans l'intersection de deux rectangles d'Or (Figure 5).



Figure 5. *Léda et son cygne*, Léonard de Vinci, Galerie Borghese
[https://fr.wikipedia.org/wiki/L%C3%A9da_et_le_Cygne_\(Galerie_Borgh%C3%A8se\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/L%C3%A9da_et_le_Cygne_(Galerie_Borgh%C3%A8se))

Le tableau *La naissance de Vénus* est construit avec la proportion d'Or à partir d'une toile aux dimensions d'un rectangle d'Or : 172,5x278,5 cm puisque le rapport $278,5/172,5$ est 1,618. Les Dieux des Vents et la Grâce sont inclus dans deux rectangles d'Or de même dimension, symétriques, et les deux cercles ayant pour diamètre le côté du rectangle d'Or s'entrecoupent pour centrer Vénus (Figure 6).



Figure 6. *La naissance de Vénus* de Botticelli Musée des offices Florence
https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/0/04/V%C3%A9nus_et_le_nombre_d%27or.jpg

Dans ces deux tableaux, de telles proportions sont-elles intentionnelles ou pure intuition de l'artiste ? Ces proportions sont tracées afin d'apporter un équilibre dans le tableau, les rapports des membres des personnages du tableau de Botticelli sont loin du Nombre d'Or. Nous sommes en présence d'une pure création de l'artiste qui tourne le dos cette fois-ci aux canons édictés par la Renaissance.

3.2.2 Le Nombre d'Or chez les impressionnistes

Dans leur mémoire, Cyril Jacquier et Kevin Drapel [12] s'intéressent à trois tableaux en particulier en détaillant leur construction pour mettre à mal la théorie du Nombre d'Or. Ils repartent des techniques picturales de chacun des artistes, qui paraissent cependant très similaires pour la construction de leur tableau. Je repars volontairement de leur analyse.

« La technique de Claude Monet consiste à construire ses tableaux à l'aide de moitiés successives et tire parti de la charpente métallique pour distribuer les ombres et les lumières, la marquise est bien centrée et a une largeur égale à la moitié du tableau. Sa technique en fait consiste à scinder une distance en deux parties et faire de même avec les autres parties. Rien à voir avec l'itération du rectangle d'or » (Figure 7).

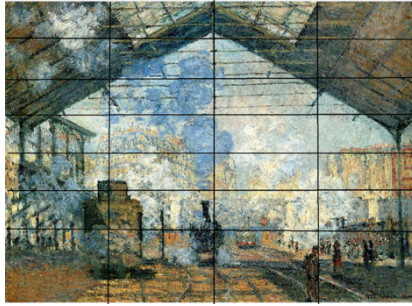


Figure 7. .La Gare Saint-Lazare, Claude Monet, Musée d'Orsay
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:La_Gare_Saint-Lazare.jpg

« Edgar Degas possède une maîtrise parfaite des divisions simples qu'il utilise pour disposer les personnages et les objets sur ses toiles. Cependant il fait fi de la médiane centrale exacte et génère d'autres subdivisions dans des zones intermédiaires. Dans La Famille Bellelli, les personnes sont disposées de manière symétrique, selon la moitié et les quarts » (Figure 8).

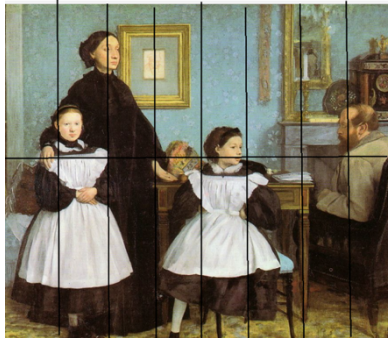


Figure 8. La Famille Bellelli, Edgar Degas, Musée d'Orsay
[https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:The_Bellelli_Family_\(Degas\)](https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:The_Bellelli_Family_(Degas))

« Paul Cézanne a lui aussi des divisions simples pour créer ses tableaux. La côte, au premier plan, est disposée à gauche au 5/8 de la hauteur. Le golfe sur la gauche, entre 5/8 et le quart supérieur et au fond, Marseille et les îles, entre le quart supérieur et le huitième » (Figure 9).



Figure 9. *Le Golfe de Marseille vu de l'Estaque*, Paul Cézanne, Musée d'Orsay
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Le_golfe_de_Marseille_vu_de_l'Estaque

Les analyses picturales de ces trois tableaux par ces deux auteurs m'interpellent. Présence ou non du Nombre d'Or ? Est-ce une technique mathématique basée sur des itérations successives de triangles d'Or tels que définies par Jean-Pierre Garcia ou est-ce une approche purement esthétique et intuitive des trois peintres ? En tenant compte de leur créativité, de leur maturité picturale, de leur culture, de leur éducation, ainsi que de leurs convictions religieuses, leur approche picturale semble bien différente de leur division en demi, quart et huitième.

L'équilibre du tableau et l'harmonie dégagée seraient issus de leur sensibilité propre, cette sensibilité et ce souffle de création étant leur propre Nombre d'Or spirituel. Donnons libre cours à notre créativité et à notre intuition. Pour le spectateur, nous passons du domaine du visible à l'invisible, ou le contraire de l'invisible au visible, pour appréhender ce sentiment de visibilité invisible ou d'invisibilité visible. Le souffle de vie qui se dégage d'une œuvre, somme toute figée dans le temps et l'espace, est en totale évolution. Elle vous conduit à votre propre progression personnelle, qu'elle soit artistique ou spirituelle.

3.3. Réponse à la partie « *Le nombre d'or : la botanique* » [13]

Le nombre d'or semble présent dans la nature. C'est surtout la beauté qui s'y rattache qui conduit à cette affirmation. Il est étonnant de noter la présence du Nombre d'Or dans la nature, tout du moins d'une manière indirecte. Comptez le nombre de pétales d'une marguerite, le nombre d'écailles sur une pomme de pin, ou regardez attentivement le cœur d'un tournesol, vous serez surpris de sa symétrie et de la spirale de son centre. Une étude attentive et surtout un calcul précis de leur structure mettent en évidence les chiffres issus de la suite de Fibonacci (Figure 10).

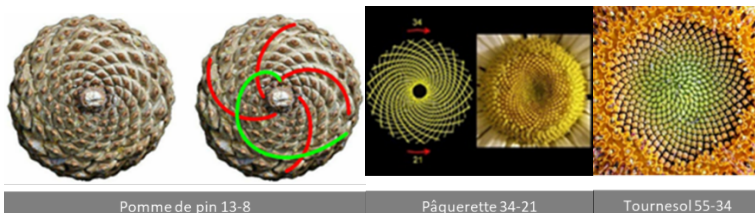


Figure 10. Le Nombre d'Or dans la nature

<http://lenombredor1.e-monsite.com/pages/le-nombre-d-or-dans-l-art-et-la-nature/nature.html>

Je pourrais vous montrer aussi des photos d'ananas, de choux fleurs, vous retrouverez cette spirale caractéristique présentant toujours ces fameux chiffres. S'agit-il d'une intervention divine ou d'un simple agencement organique engendré lors de la croissance de la plante ou de la fleur ? Certaines études scientifiques mentionnées dans le mémoire de nos deux chercheurs nous éloigneraient d'une présence divine. Les facteurs extérieurs à la croissance de la plante, la luminosité, son milieu environnant mais aussi son évolution au cours des millénaires nous orienteraient vers la science de la botanique plutôt que vers l'intervention divine. Néanmoins, une fois de plus, cette observation ne peut que nous conforter dans un doute certain ou un certain doute. Un mystère, un secret bien gardé qui ne sera dévoilé que par des études poussées, un raisonnement pragmatique en dehors de tout mysticisme.

L'exemple le plus frappant d'une coïncidence ou d'une réalité, je ne saurais le dire, est le nautilus. On retrouve en effet la présence de la spirale d'Or de Fibonacci (Figure 11).

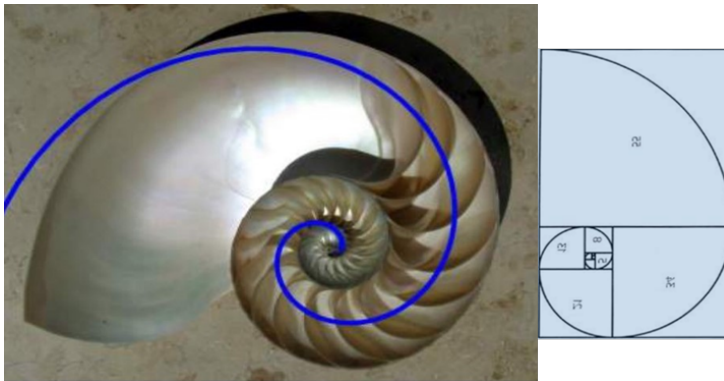


Figure 11. La spirale d'Or du nautilus

<https://commons.wikimedia.org/wiki/File:NautilusCutawayLogarithmicSpiral-withGoldenSpiral.jpg>

3.4. Réponse à la partie « *Les liens entre la morphologie et le Nombre d'Or* » [14]

Les proportions dans le corps humain ont souvent été l'objet d'études visant à déterminer l'harmonie présente chez les individus. La longueur des membres, la forme du visage, des mains, et bien d'autres paramètres ont été étudiés par les partisans du Nombre d'Or. Tous ces postulats font appel à un canon de beauté chez l'homme et les règles édictées seront ainsi à l'origine de nombreux dérapages éthiques et racistes. Faisons intervenir les théories de l'évolution de Darwin. L'homme s'adapte à son milieu, se redresse, grandit et marche parce qu'il devient cueilleur, chasseur. Son cerveau, la taille de ses mains se développent au fur et à mesure des millions d'années.

Dans le dessin de Leonard de Vinci, cet homme parfait ne peut être que l'aboutissement d'une évolution, des premiers hommes à l'homo erectus. Que donnerait le dessin de Léonard de Vinci si on l'appliquait à l'homme de Cro-Magnon ? Certes ce n'est pas son modèle, pour lui c'est l'homme parfait. Il semble oublier que la perfection n'est pas de ce monde, qu'elle est bien ennuyeuse et que l'attrait d'une vie riche et d'un esprit riche, c'est la recherche de l'imperfection et de la diversité de l'Homme avec un grand H. Nul besoin de codifier, de classer puisque l'on aboutira forcément à une discrimination et un classement de genre (Figure 12).

Figure 12 : *L'homme de Vitruve*, 1485-1490, étude de Léonard de Vinci
<https://fr.wikidid.org/wiki/Vitruve>



Point de Nombre d'Or dans tout cela sinon une forte connotation religieuse. L'homme tel qu'il apparaît dans le dessin, c'est l'image de l'homme du tableau de Durer, l'Adam, l'être parfait et immatériel créé par Dieu ! La fiction doit faire place dans ce cas à une réalité terrestre et matérielle. Encore de nos jours, cette représentation se voit attribuer à tort, des vertus esthétiques basées sur le Nombre d'Or. Elle se résume en un cercle, quelques carrés, ou rectangles, basés sur un corps que je qualifierai de « vitruvial ». En enlevant quelques lettres, le « vi » de « viel » et en inversant le r et le t, nous retrouverions le mot virtuel. Nous sommes en présence d'un « vitruvial virtuel » ou d'un « virtuel vitruvial ».

Certains qui me lisent seront peut-être choqués par tant d'audace. Qu'ils me pardonnent, c'est en effet un crime de lèse-majesté à la beauté et même peut-être pour certains un blasphème à Dieu, qui finalement n'a pas su créer l'homme parfait en se montrant faillible.

Les défenseurs acharnés du Nombre d'Or par des analyses douteuses associent dans l'inconscient collectif le Nombre d'Or et la divine proportion. C'est pourquoi je parlerai brièvement à nouveau de Zeising. Pour justifier sa théorie, il va jusqu'à falsifier, oui le terme est fort mais vrai, les proportions du squelette pour assembler des parties qui ne correspondent pas au même âge. Les tailles des mains, du crâne et des membres, semblent disproportionnées. Nous assistons sous nos yeux à la naissance d'un monstre de Frankenstein, reconstitué pour pouvoir affirmer sa théorie des proportions chez l'être humain. Finalement, il nous démontre, sans le savoir lui-même, que l'imperfection peut être source de perfection à son image. Toutes ces démonstrations prouvent que le Nombre d'Or ne fait pas le poids face à l'évolution des organismes vivants.

4. Évolution du beau au cours des siècles [15]

La notion du beau au cours des siècles a fortement évolué et les philosophes ont chacun leur définition. Platon considère que « *Le beau comme étant le vrai, le bien. La beauté est une entité réelle, c'est un ressenti de l'esprit qui mène à une jouissance de l'homme. L'idée du beau se situe dans l'âme, la beauté résidant dans la perfection et l'idéal esthétique* ».

Pour Léonard de Vinci, c'est tout autre. Les critères de beauté dans ses tableaux se retrouvaient dans une composition rigoureuse, des proportions et même des attitudes énigmatiques conduisant à une recherche du caché ou du non-dit à découvrir. Une

ambiance immatérielle, une obscurité lumineuse ou parfois une luminosité obscure conduisant à une question lancinante : que veut-il dire dans son tableau, quel est le message caché ? Comme je l'ai dit précédemment, son génie n'en faisait-il pas le messager de Dieu ? Une intuition je pense au service de l'esthétisme poussé à l'extrême. Il dit lui-même : *Le plus important c'est la proportion, la recherche d'une représentation qui soit à la fois anatomique et esthétique, des proportions instinctives* ». Dans ce terme il révèle que l'harmonie dégagée dans ses tableaux n'était qu'instinctive, mais ce côté instinctif pouvait-il être l'outil de Dieu au travers de lui-même ? Je ne développerai pas cet argument. Dans ce cas, l'instinctif est une réalité, le subjectif irrationnel devient rationnel, le mythe se transformant en une intuition évolutive vers la quête de l'absolu.

Aucun homme sur terre n'est bâti selon ces proportions d'harmonie parfaite. C'est donc une divine proportion imparfaite qui apporte la beauté dans la nature mais aussi dans la peinture et l'architecture. Sans aucun rapport avec le Nombre d'Or. Un grain de sable, un grain de blé que l'on récolte lorsqu'il est d'Or.

Hegel considère que *« Le beau qui se dégage d'une œuvre d'art est sa propre nature car l'auteur s'est exprimé sous forme sensible. L'art est une manifestation de la conscience de son auteur. Ce qui va faire la beauté d'une œuvre n'est pas l'œuvre en elle-même associée à toutes les références mathématiques qui s'y rattachent, mais la vision du monde et l'idée de l'auteur qui s'en dégage »*. Je dirai pour ma part même naturelle, car la nature et son intelligence ne sont que l'architecte de sa beauté. Pour cela je suis en contradiction avec Hegel, car pour lui *« La plus mauvaise des productions de l'homme sera infiniment plus belle que le plus beau des paysages car l'œuvre d'art n'est pas une simple production »*. Pour lui il semblerait donc cohérent de penser que l'œuvre de notre âme et de notre esprit est bien plus belle que notre environnement naturel. Il oublie dans ce cas que l'œuvre de notre âme n'est pas toujours belle mais parfois sombre jusqu'à conduire à l'obscurantisme. Il faut éviter toute approche binaire en opposant le beau du laid, car il existe une beauté laide et une laideur belle. Comme le symbole du Yin et du Yang, comme un sol pavé de noir et de blanc, les deux s'interpénètrent pour ne former qu'un gris nuancé. Quoi de plus ennuyeux qu'une beauté pure, insipide et sans saveur ? La saveur de découvrir ses propres imperfections reste notre quête permanente.

Kant quant à lui pose un jugement esthétique *« pour sortir de l'imitation et de la copie, le génie artistique donne une valeur artistique et esthétique à l'œuvre. Ce génie n'est pas un don, c'est le critère d'exemplarité, l'artiste évitant de créer n'importe quoi. La beauté fait ressortir ses émotions, l'expression du bon et du bien »*. *« La beauté est ce qui est représenté "sans concept" comme objet d'une satisfaction universelle »*.

En conclusion, la définition de la beauté varie de la similitude à la différence. La proportion semble être considérée comme le fondement de toute beauté, ce qui ne fait que souligner toute sa subjectivité. Que veut dire l'expression « être bien proportionné » ? Une laideur physique peut être bien proportionnée tout comme une beauté peut être disproportionnée. Le ressenti de l'esprit, une harmonie universelle, une ressemblance avec la réalité, l'expression du génie et de la sensibilité, toutes ces approches de la beauté sont une réalité. Elle semble nous indiquer que le « beau » esthétique, face au miroir de l'âme, reflète son image du « beau » ressenti.

5. Le Nombre d'Or : un nombre humaniste

Ce point fut brièvement abordé par l'architecte DPLG Frédéric Rhodes mais je tente d'apporter dans cette partie ma petite pierre à l'édifice. L'architecture semble être le terreau du Nombre d'Or. Est-ce vraiment réservé aux initiés ? Pour tous les lieux de culte, la dimension spirituelle est évidente et même primordiale. Le lieu de culte étant

l'endroit qui favorise l'égrégoire afin de parvenir à une élévation de l'âme en passant du matériel à l'immatériel.

Le rectangle d'Or des bâtisseurs, tel qu'il est présenté dans l'article sur la géométrie dorée de Jean-Pierre Garcia, fait apparaître le nombre Phi. Est-ce encore une pure coïncidence ou est-ce tout simplement le résultat mathématique de la résolution d'une équation du second degré présente dans toute géométrie ? Certes, il faut tout de même reconnaître qu'un grand nombre de coïncidences peuvent conduire à une remise en question de notre scepticisme pour générer un doute certain ou un certain trouble.

Deux outils suffisent pour tracer toute forme géométrique, une règle et un compas. À l'époque, tous les bâtisseurs se servaient de règles unitaires bien différentes des contemporaines, puisqu'elles étaient directement basées sur les mesures du corps humain. Quand on relève les dimensions des églises romanes, on s'aperçoit que les coudées sont presque toutes différentes d'une église à une autre, le maître d'œuvre devant prendre sa propre coudée comme mesure de référence. La dimension de l'édifice, sa signature finale, puisqu'il y a inscrit, gravées dans la pierre, ses propres dimensions, devient un anonymat révélé.

Lier ainsi les dimensions de l'Homme aux ouvrages bâtis semblait répondre à son propre questionnement métaphysique : que suis-je après la mort ? L'éternité inscrite dans un édifice. Le Nombre d'Or n'est pas à lui seul la clé d'un chef d'œuvre, il peut être un outil, un chemin initiatique qui consiste à rechercher les secrets perdus au travers de l'enseignement des outils et la transmission de la tradition. Ne cherchons-nous pas tous, le secret à travers nos propres outils de spiritualité ? Implicitement, ce Nombre d'Or ne serait-il pas transmis par les maîtres d'œuvre à leur compagnon ? Libre à eux ensuite de se l'approprier ou non, de le comprendre, et pourquoi pas de l'utiliser, c'est un choix personnel afin de partir à la quête d'une certaine spiritualité.

Conclusion

Le Nombre d'Or est un sujet sensible, très souvent abordé, extrapolé mais peu d'une manière approfondie. Il faut faire attention de ne pas se laisser emporter par les théories fumeuses que ce nombre peut générer, nous qui cherchons la sagesse et la vérité.

Les critiques ou analystes d'œuvres sont capables de nous retrouver la présence de ce nombre dans toutes leurs études. Deux écoles s'affrontent à propos de celui-ci. Des personnes qui ont foi en ce nombre et qui le justifient au détriment de la bonne foi, ce qui conduit à l'effet inverse. D'autres personnes plus nuancées, adeptes de démarches rigoureuses, qui ne rejettent pas l'existence de ce nombre en mathématique, qui pourrait relever d'une certaine magie, que je ne qualifierais pas de divine pour ma part. Libre à chacun d'y voir du divin.

Peut-on parler de divine proportion en parlant du Nombre d'Or ? Je ne m'engagerai pas sur ce chemin périlleux car il faudrait définir d'abord ce qu'est le divin, quel sens lui donner, le propre ou le figuré, tout n'est que choix. Plutôt que de parler de divine proportion, je préférerais éviter toute connotation mystique et l'appeler proportion remarquable et humaine, un nombre issu de l'Homme avec un H majuscule.

Il faut se garder de tout dogmatisme, opposer le beau à la laideur, le bien au mal, des opposés qui ne font qu'un lorsque l'on recherche l'équilibre, la sagesse, une vérité, sa propre vérité qui ne sera pas forcément universelle.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Jean-Pierre Garcia, « Géométrie sacrée, le Nombre d'Or », Archives de Rennes-Le-Château. http://www.rennes-le-chateau-archive.com/geometrie_sacree_2.htm,
- [2] Cyril Jaquier et Kévin Drapel, « Le Nombre d'Or : réalité' ou interprétations douteuses ? ». Projet STS, 25 Avril 2005, <https://www.drgoulu.com/wp-content/uploads/2016/04/nombredor.pdf>,
- [3] André Ross et Cégep de Lévis-Lauzon- « Extrême et moyenne raison », Bull. AMQ XLV, n° 2, mai 2005, p. 65-92,
- [4] Fernando Corbalán, *Le Nombre d'Or : le langage mathématique de la beauté, éléments de géométrie d'Euclide*, collection présentée par Cédric Villani, Paris, RBA, 2013, p.26,
- [5] Jean-Pierre Garcia, « Géométrie sacrée, le Nombre d'Or », Archives de Rennes-Le-Château. http://www.rennes-le-chateau-archive.com/geometrie_sacree_2.htm,
- [6] Jean-Pierre Garcia, « Géométrie sacrée, le Nombre d'Or », Archives de Rennes-Le-Château. http://www.rennes-le-chateau-archive.com/geometrie_sacree_2.htm,
- [7] Cyril Jaquier et Kévin Drapel « Le Nombre d'Or : réalité' ou interprétations douteuses ? *Op.cit.*n° 2, p. 4,
- [8] Matila Ghyka, « L'esthétique des proportions dans la nature et dans les arts », Paris, Gallimard, 1927,
- [9] Matila Ghyka, « Le Nombre d'Or, rites et rythmes pythagoriciens dans le développement de la civilisation occidentale » (1931),
- [10] Cyril Jaquier et Kévin Drapel, « Le Nombre d'Or : réalité' ou interprétations douteuses ? ».-*Op. cit.* n°2, p. 8,
- [11] Yvo Jacquier - « Le nombre d'Or. Aspects géométrique, historique, et artistique » *in* Géométrie comparée. Une nouvelle lecture de l'Histoire de l'Art (2015), www.jaquier.org>05-nombre-d-or
- [12] Cyril Jaquier et Kévin Drapel, « Le Nombre d'Or : réalité' ou interprétations douteuses ? ». *Op. cit.* n° 2, p. 9-10,
- [13] Cyril Jaquier et Kévin Drapel, « Le Nombre d'Or : réalité' ou interprétations douteuses ? ». *Op. cit.* n°2, p. 12,
- [14] Cyril Jaquier et Kévin Drapel, « Le Nombre d'Or : réalité' ou interprétations douteuses ? ». *Op. cit.* n°2, p.15,
- [15] <http://tpe-lenombredor-lasource.e-monsite.com/pages/une-reponse-philosophique.html>
- [16] Frédéric Rhodes, conférence « le Nombre d'Or », avril 2013.

Séance du 14 décembre 2020

**Lucien Tesnière, professeur de linguistique à Montpellier
de 1937 à 1954
L'aventure d'une grammaire**

Michèle VERDELHAN BOURGADE

Professeur émérite en Sciences du langage
Membre de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

MOTS-CLÉS

Tesnière, structuralisme, syntaxe, dépendance, stemma, linguistique appliquée, enseignement, TAL

KEYWORDS

Tesniere, Structuralism, Syntax, Dependency Grammar, Stemma, Applied Linguistics, Teaching, Natural Language Processing

RÉSUMÉ

Lucien Tesnière, un des plus grands linguistes de son temps, a été en poste à Montpellier pendant dix-sept ans. Personnalité forte et originale, il combinait une prodigieuse connaissance d'un grand nombre de langues, la capacité à en faire une étude scientifique et le souci de leur enseignement. Formé à la grammaire historique et comparée, ainsi qu'au structuralisme, il a développé, parmi de multiples travaux, une théorie originale de l'analyse syntaxique, dont les prolongements, trop méconnus, ont dépassé le strict cadre de la linguistique et ont servi aux travaux sur le traitement automatique du langage dont nous bénéficions aujourd'hui.

ABSTRACT

Professor Lucien Tesnière, one of the most celebrated linguists of his time, taught at the School of Humanities in Montpellier, in the south of France, for seventeen years. He was forceful, eccentric, prodigious in his knowledge of and capacity to analyze languages, and pedagogically innovative in how he taught them. Trained in historic and comparative grammar as well structural linguistics, he developed an entirely original theory of syntactic parsing. Extensions of his theory have moved well beyond the academy, becoming the basis of natural language processing and its applications.

Nota : à cause du confinement sanitaire dû à la Covid 19, cette présentation a été faite en visio-conférence.

Dans le courant des années 1930, dans le métro à Moscou, une fillette observe avec curiosité un homme pourvu d'une grande barbe blanche, d'un ample manteau et d'une musette en bandoulière. La maman de la fillette lui dit alors, en russe : « Tu vois cet homme, mon enfant ? Regarde-le bien. On n'en rencontre pas beaucoup dans le métro à Moscou : c'est un vrai moujik ! » Cet homme, c'était Lucien Tesnière, professeur des

universités, qui comprenait parfaitement le russe. Un universitaire atypique, à « la tenue vestimentaire plutôt négligée », et dont « la barbe hirsute l'apparentait au Ribouldingue des Pieds-Nickelés¹ ».

Ce 'moujik' universitaire, voyageur, cet original, fut un des plus grands linguistes de son temps, en poste à Montpellier de 1936 à son décès en 1954, et ses travaux ont eu d'importantes répercussions. On s'efforcera ici de raviver la mémoire d'un très grand savant, de présenter un aperçu de sa théorie linguistique et surtout, d'en montrer l'intérêt pour la société, notamment dans le domaine pédagogique, ainsi que ses prolongements contemporains.



Figure 1 : Portrait de Lucien Tesnière.

1. Un immense savoir

1.1. Jalons biographiques

De multiples sources permettent de connaître la vie de Lucien Tesnière : le curriculum vitae qu'il avait lui-même rédigé pour candidater au poste de professeur à Montpellier [2], sa correspondance conservée à la BNF, certains des nombreux articles qui lui ont été consacrés, ainsi que des témoignages directs. Que soient remerciées ici notamment Marie-Hélène Tesnière, sa petite-fille, conservatrice de ses archives, qui m'en a facilité l'accès, ainsi que Madame Daumas, qui a bien connu Jeanne Tesnière, son épouse, et dont le mari, François Daumas, membre de cette Académie, fut un étudiant puis un grand ami du professeur. Se dessine le portrait d'un immense savant à la forte personnalité, forgée tout au long d'un parcours parfois accidenté.

La formation

Lucien Tesnière, né le 13 mai 1893 à Mont-Saint-Aignan, obtient au lycée de Rouen un baccalauréat « latin-grec » en 1910. Intéressé déjà par les langues (il avait fait plusieurs séjours en Allemagne), il va passer un an en Angleterre et six mois en Italie. Au retour, selon le souhait de son père, notaire, il vit pendant six mois une expérience professionnelle de courtier maritime. Mais dès la fin de 1912, il s'inscrit à la Sorbonne, pour une licence d'allemand qu'il obtient en 1913 (avec le vieux-norrois comme option).

En 1913, il part poursuivre ses études en Allemagne et en Autriche (à Leipzig, Berlin, Vienne) : il y apprend le gothique, le haut-allemand, le slave et le croate, et prépare un diplôme d'études supérieures d'allemand à la Sorbonne sous la direction de Joseph Vendryes et Charles Andler, obtenu en 1914.

Envoyé sur le front, fait prisonnier en 1915, il reste en captivité pendant 40 mois. Il y apprend l'hébreu, le russe, le bas-breton, le lette, le hollandais, le finlandais et le hongrois. Ses capacités n'échappent pas aux autorités allemandes qui le désignent comme interprète « franco-anglo-russo-italo-allemand² »

Après la guerre, il est envoyé à Paris au service de la presse étrangère, d'abord la presse anglaise, puis allemande et enfin yougoslave, section qu'il est chargé de créer et dont il écrit les premiers bulletins, tout en préparant l'agrégation d'allemand, obtenue en octobre 1919.

¹ Anecdotes et citations, rapportées à T. Arnavielle [1] par André Loverini et Jean-Louis Gourg, professeurs de Lettres au lycée Joffre, Montpellier.

² Curriculum vitae, p. 411.

Pour approfondir ses connaissances, dit-il, il reprend alors ses études, à la Sorbonne, à l'École des Langues Orientales, au Collège de France, auprès de maîtres prestigieux : en russe avec Paul Boyer, en linguistique avec Antoine Meillet et Joseph Vendryes. En 1920, il part en Carinthie, province sud de l'Autriche, comme interprète auprès du comte de Chambrun qui y dirige alors une délégation française.

La carrière universitaire

À la fin de 1920, il prend le poste de lecteur de français à l'université de Lioubliana (selon sa propre graphie, Ljubljana de nos jours) en Slovénie. Outre ses enseignements de français, il y crée et dirige pendant quatre ans l'Institut français, qui existe toujours. Surtout il prépare, sous la direction de Meillet, une thèse sur le duel³ en slovène et un atlas linguistique. Il produit aussi un certain nombre de publications, sur la langue slovène, et sur le grand poète Otton Joupantchicht.

Il trouve tout de même le temps de se marier, le 30 janvier 1921, avec Jeanne Roulier, qu'il avait rencontrée au Maroc. De ce mariage naîtront trois enfants : Michel en 1924, Bernard en 1926, et Yveline en 1928.

Sa thèse de doctorat soutenue en 1925 à la Sorbonne avec la mention Très honorable lui vaut le prestigieux prix Volney, émanant de l'Institut de France⁴. Dès mars 1924 il avait été nommé à la Faculté des Lettres de Strasbourg, en langues et littératures slaves. Il y enseigne le russe et le vieux slave, tout en gardant un peu de temps pour enseigner le français aux étudiants étrangers, y crée des lectorats de tchèque et de polonais, effectue de nombreuses missions en Russie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie. Et bien sûr, il fait preuve d'une intense activité de publications, dans différents domaines linguistiques. C'est là qu'il commence à mettre au point sa théorie de la syntaxe, dont une ébauche paraît en 1934.

Il restera à Strasbourg jusqu'en 1936, date à laquelle il est attiré par un poste à Montpellier. Dans une correspondance⁵, il dit son intérêt pour un poste de linguistique générale dans cette « petite ville de grande université ». Il s'agissait en fait de la chaire de Linguistique et grammaire comparée, occupée par Maurice Grammont depuis sa création en 1895 [3]. Ce n'est que bien plus tard, en 1951, que le poste sera requalifié en Linguistique générale, comme le souhaitait Tesnière, qui l'occupera jusqu'à son décès en 1954⁶, à l'exception d'une brève interruption. La deuxième guerre mondiale le conduit en effet à une nouvelle mobilisation en 1939-1940, cette fois au Chiffre, en raison de sa connaissance de nombreuses langues. C'est à Montpellier qu'il développe sa théorie syntaxique, et qu'il en met en place des expérimentations pédagogiques.

1.2. Une personnalité complexe

Une forte tête

Cet aperçu biographique, et les témoignages de sa famille ou de ses amis, montrent en Tesnière un esprit très vif et curieux, apte à s'intéresser à des domaines très divers (musique, généalogie...). Il fait beaucoup de choses à la fois, répond à de nombreuses sollicitations, entreprend de nombreux chantiers... mais ne les termine pas forcément ! Ce qui nuira à sa reconnaissance ultérieure, malgré une intense production scientifique.

³ Le duel est une sous-catégorie du nombre, s'ajoutant au singulier et au pluriel et indiquant la dualité.

⁴ Ce prix, attribué sur proposition de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à un travail de philologie ou de linguistique, a par exemple été donné à Renan, Littré, Meillet, Benveniste, et à Montpellier en 1969, à Xavier Mignot.

⁵ Lettre à Jean Guittou, 12 mai 1937.

⁶ Succéderont à Tesnière Jean Perrot, jusqu'en 1960, puis Xavier Mignot jusqu'en 1996.

D'un côté, très organisé, rigoureux, perfectionniste même, il aime l'ordre et l'autorité. De l'autre, volontiers blagueur et facétieux (il adorait faire des niches à ses enfants), souvent drôle, il vivait de manière un peu bohème avec sa femme, elle-même d'une personnalité forte. Il se montrait parfois assez critique envers l'université, qu'il jugeait un peu trop conservatrice, notamment à Strasbourg, et qui ne le suivait pas toujours dans ses projets pour faire venir tel ou tel intervenant extérieur. Il avait mal compris, par exemple, que l'université de Strasbourg refusât de prendre en charge les frais de déplacement d'Émile Benveniste, professeur alors à l'EPHE, pour une conférence ; et lui-même, convaincu de l'intérêt de cette invitation, l'avait maintenue mais avait hébergé Benveniste et payé le déplacement.

Trois passions déterminantes

Trois facteurs liés à sa personnalité et à son expérience peuvent éclairer la constitution de l'œuvre de Tesnière et ses orientations.

La passion pour les langues d'abord, évoquée dans son curriculum vitae. À vingt ans il connaît déjà cinq ou six langues, sans compter le latin et le grec. Chaque étape de son existence, même la plus contraignante ou désolante, comme la captivité, ou brève, comme son séjour à Vienne, sera mise à profit pour apprendre encore une ou plusieurs autres langues. Son « grand œuvre » resté inachevé, les *Éléments de syntaxe structurale*, cite ou utilise environ 80 langues différentes, dont seulement 50 indo-européennes. La diversité des langues lui paraît une ressource indispensable à la réflexion scientifique.

S'il partage en partie ce savoir linguistique avec d'autres grands linguistes de l'époque notamment en matière de langues indo-européennes, Tesnière considère de plus, et c'est original, qu'apprendre une langue, c'est apprendre à la parler, et non pas seulement la lire ou en connaître les règles de grammaire. Il avoue son regret de n'avoir appris le hongrois pendant sa captivité que d'une manière « trop livresque ». Et ceux qui se consacrent à l'étude des langues n'ont à ses yeux de légitimité que s'ils les parlent, ce qui est assez cruel pour ses collègues, à une époque où l'écrit est primordial dans l'apprentissage.

De la passion pour les langues découle assez logiquement la passion pour leur étude, et donc pour la linguistique. Tesnière fait partie de la prestigieuse génération des élèves d'Antoine Meillet (1866-1936), comme le furent Émile Benveniste, Marcel Cohen, Joseph Vendryes. Meillet, professeur au Collège de France, et titulaire de la chaire d'arménien à l'École des langues orientales, était le patron de la linguistique historique, à savoir l'histoire des langues indo-européennes. Il faut entendre patron selon deux sens : d'une part comme le premier, le plus grand savant de son temps dans ce domaine, d'autre part comme directeur, « grand patron », à l'autorité incontestée. Il décidait lui-même des thèmes et contenus de recherche de ses étudiants : Vendryes étudia le celte, Cohen l'éthiopien, Benveniste l'iranien. Pour Tesnière ce fut le slovène, alors qu'il aurait préféré le russe ou le tchèque. La collaboration avec Meillet fut un peu houleuse. Tesnière, comme Benveniste, avait ressenti les limites de la linguistique historique et décidé de mettre en évidence le primat de la syntaxe et de la phonétique, ce que récusait Meillet. Dans sa thèse sur le duel en slovène, il commit de plus l'offense de tirer des conclusions contraires à celles que prônait Meillet, ce qui lui coûta probablement un poste à la Sorbonne. Tesnière fera cependant un très bel éloge funèbre de Meillet lors du décès de celui-ci en 1936.

À la passion pour les langues et leur étude Tesnière a joint celle de leur enseignement. L'expérience pédagogique en Slovénie de 1920 à 1924 a été déterminante de ce point de vue. Enseignant de langue et de littérature françaises à l'université, fondateur de l'Institut français, il met en place les cours de français pour étrangers, y compris débutants. Il donne lui-même certains de ces cours : c'est là qu'il comprend la nécessité d'avoir une description claire et cohérente de la langue à enseigner, quelle qu'elle soit. C'est, de son propre aveu, le déclic qui a lancé sa réflexion syntaxique. Cet intérêt vif pour l'enseignement de la langue, une originalité chez les linguistes de son époque, durera toute sa vie, comme un axe majeur de son travail, conforté par son expérience comme président du jury du baccalauréat en 1932. Et le poste de Montpellier avait aussi comme attrait l'éventuelle direction de l'Institut des étudiants étrangers.

1.3. Le grand savant et son œuvre

Voilà donc un linguiste plurilingue, qui peut écrire à bon droit, parce qu'il les maîtrise, sur un grand nombre de langues. Plus remarquable encore est sa capacité à intervenir de façon savante dans de nombreux champs de la linguistique, au contraire de la plupart de ses collègues, qui avaient tendance à se spécialiser. Aussi variées qu'elles soient, ses études faisaient autorité, ce qui démontre une exceptionnelle expertise dans chacun des secteurs explorés.

Certains font partie des domaines traditionnels, comme la philologie, la morphologie, la linguistique comparée, la dialectologie, le lexique (noms russes et slaves de la frontière, noms de la soie, du jeu d'échecs...), la phonétique et la prononciation⁷, la littérature et la poésie.

D'autres sont novateurs à l'époque. Il est un des pionniers de la géographie et de la cartographie linguistiques, il a travaillé à une statistique des langues de l'Europe. Son étude sur la lutte des langues en Prusse orientale et sa méthode d'enquête sur le duel en faisant passer des petites annonces matrimoniales relèvent de la sociolinguistique.

Dans tous ces domaines, Tesnière a produit nombre d'articles, une cinquantaine environ, auxquels il faut ajouter de multiples comptes rendus et quelques ouvrages. Toutefois l'essentiel de sa réflexion portera sur l'étude de la syntaxe.

Lorsque ce savant, ce Pic de la Mirandole en linguistique, presque unique en son temps (à part Meillet, qui avait peut-être senti en lui un rival potentiel et cherché à l'écarter), arrive à Montpellier en 1937, il veut y créer « le grand centre slave qui n'existe pas encore dans le midi de la France⁸ », et surtout mettre au point et publier son « grand œuvre », sa théorie syntaxique.

2. Une théorie syntaxique novatrice : la grammaire de la dépendance

La syntaxe a toujours paru à Tesnière être le centre des études de la langue, ce qui l'opposait à Meillet, tenant de la morphologie. Formé à la grammaire historique et comparée, Tesnière l'a aussi été, dans une moindre mesure, au structuralisme, théorie fortement émergente depuis 1916 et qui a pris de plus en plus d'ampleur dès la fin des années 1920.

⁷ Tesnière a beaucoup œuvré pour la prononciation restituée du latin et du grec dont il faisait la démonstration en allant dans des lycées de la région Languedoc, et même jusqu'à Toulouse, lire des textes aux élèves.

⁸ Lettre à Paul Boyer en 1937.

2.1. Tesnière, un structuralisme éclectique

Né à partir des idées de Ferdinand de Saussure (1857-1913), le structuralisme pose la langue comme un système de signes régi par des règles, qu'il s'agit de considérer à un moment donné, en synchronie (et non dans l'histoire ou diachronie). Une analyse de la langue doit donc d'abord isoler les signes, puis déterminer les règles qui les combinent. On distingue le plan syntagmatique, ou combinaison des éléments dans un énoncé, et le plan paradigmatique, celui des unités qui pourraient se trouver à la même place dans l'énoncé.

Un linguiste tchèque, Vilem Mathesius, fonde en 1926 un groupe de travail qui devient vite mondialement célèbre, le Cercle de Prague, et qui accueillera jusqu'en 1939 de nombreux savants de divers pays. Parmi les Français, ont participé à ces travaux Vendryes, Benveniste, Martinet et Tesnière [4]. Celui-ci a effectué plusieurs missions à Prague en 1927-1928, et a aussi été nommé correspondant de l'Institut slave pragois à partir de 1929. Toutefois l'Institut n'était pas en phase avec le Cercle, en raison de rivalités personnelles et de conceptions linguistiques différentes. Tesnière s'est trouvé là confronté à l'opposition entre courant historique des études linguistiques et courant structuraliste.

Tesnière développera sa propre vision du structuralisme, ce qui lui sera reproché plus tard par Benveniste [5] ou Arrivé [6]. Se détachant des études phonologiques dominantes dans le Cercle, c'est à la syntaxe qu'il va se consacrer. Plutôt qu'à Saussure, ses références renvoient à Bally, Jakobson, Sapir (américain), Benveniste (qui ne lui en saura aucun gré !), et à partir de 1935, à Damourette et Pichon, co-auteurs d'un ouvrage célèbre, *Des mots à la pensée*. Cet éclectisme des références, joint à l'intérêt pour la grammaire comparée, ne le range certes pas parmi les tenants d'un structuralisme pur et dur. Mais Tesnière, lui, se considère comme structuraliste et propose sa propre conception de la syntaxe.

2.2. La description syntaxique

Élaborée dès le début des années 1930, connue d'abord sous forme d'article en 1934⁹ puis d'un bref ouvrage en 1953, c'est dans l'ouvrage posthume *Éléments de syntaxe structurale* (désormais *ESS*) qu'on la trouve explicitée et développée, sur près de 700 pages. « Il n'est pas donné à tout le monde d'être aussi laconique que Cambronne et tout orateur sait la difficulté qu'il y a à exprimer en termes concis une pensée tant soit peu complexe », reconnaît-il avec humour (p. 630). On s'efforcera ici de simplifier autant que possible la présentation, pour en faire ressortir les principaux caractères.

2.2.1. Cinq grands principes

Tesnière ne cherche pas à décrire une langue unique, mais plutôt 'l'édification d'une *syntaxe générale*'. Sans viser à une syntaxe universelle, comme le voudra plus tard Noam Chomsky, ce que Tesnière considère comme une utopie, il veut mettre à profit sa connaissance de multiples langues pour donner une description la plus générale possible.

La syntaxe, ou étude de l'organisation de la phrase, connaît une double *autonomie*. D'abord par rapport à la morphologie qui est l'étude de la forme extérieure de la phrase, le vêtement des mots. La syntaxe, ou 'forme intérieure', est différente de la morphologie et autonome (Meillet, au contraire, ne préconisait de grammaire que morphologique). Elle est autonome aussi par rapport au sens, car le sens de la phrase relève de la pensée

⁹ Comment construire une syntaxe, *Bulletin de la Faculté des lettres de Strasbourg*, 1934.

du locuteur, donc de la psychologie et de la logique, et peut ne pas correspondre à la structure de la phrase. Deux exemples. L'expression « sans doute » devrait vouloir dire qu'il n'y a pas de doute, mais dit « au contraire qu'il y en a. *Fera-t-il beau cet après-midi ?* demandez-vous à un bon connaisseur du temps qu'il fera. S'il répond *sans doute*, il sera prudent d'emporter votre parapluie. » (p. 40). Le second exemple est devenu très célèbre dans le monde de la linguistique : « Le silence vertébral indispose la voile licite » est une phrase grammaticalement correcte, mais absurde du point de vue du sens. Tesnière l'a construite à partir de « Le signal vert indique la voie libre », en remplaçant chaque mot par le suivant du dictionnaire dans la même catégorie.

Les éléments de la phrase, les mots, sont organisés selon une hiérarchie, dont la syntaxe doit rendre compte. Tesnière crée une grammaire de la *dépendance*. Il existe des éléments régissants, dont dépendent des éléments subordonnés : « dans *mon ami parle*, *mon* dépend d'*ami*, qui dépend à son tour de *parle*, et inversement *parle* commande *ami*, qui commande à son tour *mon*. » La grammaire de la dépendance connaîtra des prolongements mondiaux, comme on le verra plus loin.

Cette hiérarchie, ou *ordre structural*, peut ne pas être visible au premier abord. La chaîne parlée possède en effet un caractère linéaire, un déroulement selon le temps à l'oral, selon l'espace à l'écrit. L'ordre des mots dans la chaîne parlée est l'ordre linéaire. Mais ce n'est pas celui qui a permis la construction de la hiérarchie, depuis l'élément central régissant, jusqu'aux éléments subordonnés les plus éloignés. « Parler une langue, c'est en transformer l'ordre structural en ordre linéaire, et inversement comprendre une langue c'est en transformer l'ordre linéaire en ordre structural. » (p. 19)

L'ordre structural sera représenté sous forme de *stemma*¹⁰ (un mot-valise associant structure et schéma) : le subordonné, ou complément, est placé au-dessous du régissant (ou complété), et lui est relié par un trait, ce qui constitue des sortes d'arbres à plusieurs niveaux. Le seul élément qui n'est complément de rien est le verbe. Le trait représente la relation de dépendance ou connexion (cf. figure 2).

Le *stemma* représente la structure, comme outil pratique de visualisation et aide à l'analyse, valide pour toutes les langues utilisées. Il y en aura 366 dans le volume, depuis le plus sommaire (« Alfred parle »), jusqu'aux stances du *Cid* !

Une fois ces principes posés, comment est bâtie la syntaxe ?

2.2.2. Le fonctionnement de la syntaxe

a) La connexion et la structure de la phrase simple

La connexion est le phénomène structurant fondamental. Dans « Alfred parle », écrit Tesnière, il y a trois éléments : les deux mots et la relation qui les unit, la connexion. C'est celle-ci qui fait qu'il y a phrase et non mots décousus. La connexion est « indispensable à l'expression de la pensée », c'est d'ailleurs ce que signifie syntaxe en grec « mise en ordre, disposition » (p. 12).

Tous les mots n'ont pas le même statut. Les mots pleins, qui « expriment directement la pensée » (p. 59), relèvent de quatre catégories structurales : les substantifs (notés par O), les adjectifs (A), les verbes (I), les adverbes (E)¹¹. Les mots dits vides précisent le sens des autres, ou servent à marquer des relations.

La connexion établit la relation entre mot régissant et mot subordonné. Lorsqu'un régissant commande un subordonné, cela constitue un nœud, qui peut se faire à partir d'une des quatre espèces de mots pleins. Dans l'exemple « Très souvent mon vieil ami chante cette fort jolie chanson à ma fille » (fig. 2), on repèrera donc :

¹⁰ Pour les origines du *stemma*, voir André Rousseau [7].

¹¹ Ces symboles correspondent aux terminaisons de ces espèces de mots en espéranto.

- un nœud verbal, central, qui commande des actants (ami, chanson, fille) et des circonstants (souvent). La valence¹² est « le nombre de crochets par lesquels un verbe peut attraper des actants », à peu près équivalente à « voix ».
- le nœud substantival (ami, chanson, fille), qui commande des compléments (mon, vieil, cette, jolie, ma)
- le nœud adjectival (jolie) qui commande ici le subordonné 'fort'
- le nœud adverbial, 'très' étant subordonné à 'souvent'.

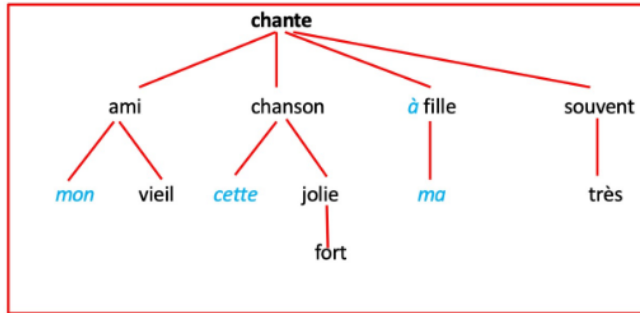


Figure 2 : « Très souvent mon vieil ami chante cette fort jolie chanson à ma fille »

On voit ainsi déjà se dessiner (au sens propre et figuré) une structure de la phrase mettant en évidence la hiérarchie des éléments, ainsi que celle de leurs relations. Le nœud verbal constitue le pôle supérieur de la phrase, et commande des éléments, ou actants, qui à leur tour commandent d'autres. Le caractère clair de cette représentation, du moins sur des énoncés comme celui-ci, en fera un grand succès pédagogique. Mais tout n'est pas aussi simple.

b) La complexification de la phrase

Deux procédés permettent de complexifier cette structure élémentaire : la jonction et la translation. La jonction, équivalent de coordination, sert à ajouter des nœuds de même nature. Tesnière en distingue trois variétés et les nomme (fantaisie d'érudit !) selon des termes empruntés à l'héraldique : chapé (s'il s'agit du dédoublement d'un nœud subordonné), chaussé (dédoublement du nœud régissant), vêtu (superposition des deux).

La translation est avec la connexion le phénomène structurant le plus important, et occupe dans *ESS* plus de 250 pages. Elle consiste à « transférer un mot plein d'une catégorie grammaticale à une autre » et permet de donner une vision unifiée de formes apparemment différentes : 'le livre de Pierre' et 'le livre rouge' obéissent à la même structure entre régissant (le livre) et subordonné (Pierre, rouge), le mot vide 'de' ayant pour rôle de transférer le substantif Pierre en position d'adjectif. Cette analyse s'appuie sur la notion de paradigme et de fonction, au sens de rôle joué dans la phrase par des éléments placés à un certain endroit¹³.

La translation du premier degré rend compte du changement de statut des mots dans la phrase simple, dont beaucoup ne s'expliquent qu'à travers l'histoire linguistique. Les translations simples se font en une étape :

Adjectif A > Substantif O *Le bleu*

¹² D'où l'appellation parfois de 'grammaire valencielle' [8].

¹³ Logique structuraliste, présente chez Tesnière dès 1934, qui se retrouvera chez Zellig S. Harris, créateur du distributionnalisme, et maître de Chomsky.

Adverbe E > Substantif O *Le bien*
 Verbe I > Substantif O *Le boire et le manger*
 Substantif O > Adjectif A *Un poète de génie*
 Substantif O > Adverbe E *Sur la table*

Les translations multiples, en cascade, supposent deux ou plusieurs translations successives, par exemple : O>A>O. Une dinde (translation double à partir d'une poule d'Inde). Il peut y avoir ainsi des translations triples, quadruples etc. jusqu'à septuples dont voici un exemple, les traits horizontaux indiquant les différentes translations (fig. 3).

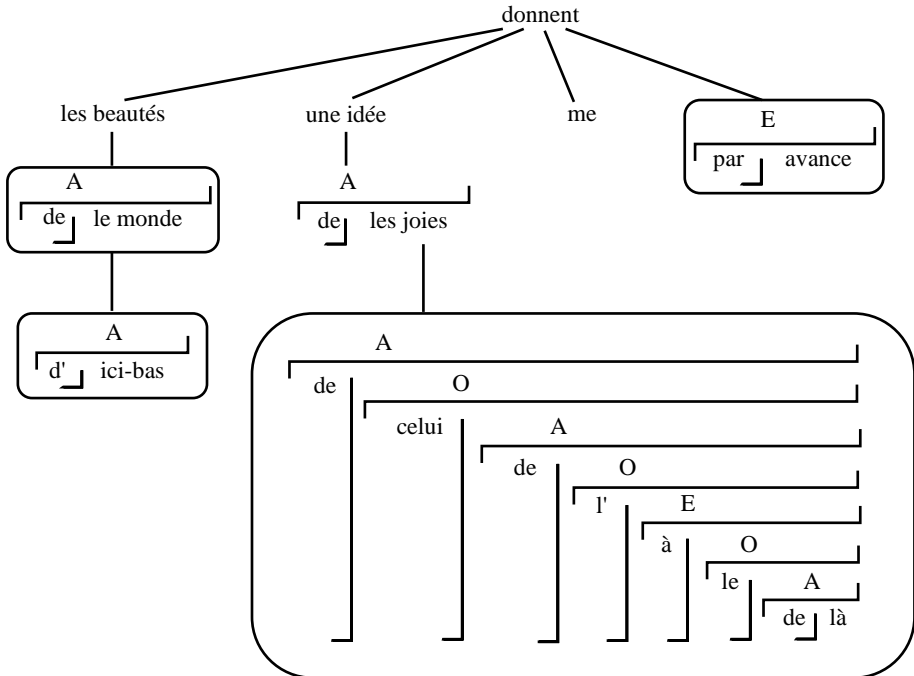


Figure 3 : Stemma 342 : « Les beautés du monde d'ici-bas me donnent par avance une idée des joies de celui de l'au-delà »

La translation du second degré concerne « un nœud verbal changeant d'étage syntaxique et réduit par là au rôle de simple élément subordonné d'un nœud hiérarchiquement supérieur » (p. 543), en gros la subordination, dont Tesnière présente une analyse très novatrice pour l'époque. Il en dégage trois types.

- La translation Verbe >> Substantif, donne ce que la grammaire traditionnelle appelle improprement les complétives. Subordonnées certes, mais pouvant aussi se trouver en position de sujet ou d'attribut : « Que tu puisses penser cela me navre ».
- La translation Verbe >> Adjectif, qui aboutit aux subordonnées adjectives, qui jouent par rapport à un substantif le même rôle que l'adjectif : « le livre rouge » - le livre que Pierre a acheté.
- La translation Verbe >> Adverbe, qui aboutit à ce que nous appelons les circonstancielles, jouant le même rôle que les circonstants et donc les adverbes.

Cette description linguistique présente plusieurs caractères qui en font une ressource précieuse. C'est une grammaire syncrétique, alliant structuralisme,

comparatisme, grammaire traditionnelle, parfois étude historique lorsque la diachronie explique la synchronie, et vaste multilinguisme. François Daumas, ancien étudiant de Tesnière, à qui il a consacré plusieurs articles [9] [10], loue la simplicité de l'analyse et l'applique à l'étude de l'égyptien [11]. C'est une grammaire ascendante : « elle permet de remonter de l'expression linéaire de la chaîne parlée aux structures qui la commandent » (F. Daumas, [11]). Allant bien au-delà des apparences de la chaîne parlée, elle permet de donner des faits linguistiques une description unifiée. Et cette cohérence a permis des prolongements pédagogiques remarquables.

3. Prolongements et retombées

À quoi peut donc servir une théorie linguistique telle que celle de Tesnière, qui lui a demandé tellement d'années d'efforts, de réflexion, d'études savantes ? Même si l'utilité n'est pas forcément la visée première d'une recherche de ce type, Tesnière avait en tête deux objectifs affirmés.

3.1. L'enseignement de la langue

Une constante : le souci pédagogique

Depuis la Slovaquie, Tesnière a été constamment préoccupé par l'efficacité de l'enseignement de la langue. Ses cours aux étudiants étrangers à Strasbourg, puis à Montpellier, l'ont renforcé dans ce souci, qui concerne toutes les langues, vivantes ou mortes, étrangères ou maternelles. Cette efficacité pédagogique passe pour Tesnière par la syntaxe. Dès 1934 il écrit : « Elle est à la base de l'enseignement pratique et vivant des langues étrangères. C'est pour l'ignorer ou la méconnaître que tant de linguistes en sont réduits à ne pouvoir parler les langues qu'ils enseignent. » (1934, p. 223)

Sa production scientifique témoigne de cette préoccupation. Il a rédigé plusieurs grammaires d'enseignement, publiées (russe) ou non publiées (allemand, anglais, slovène, français pour étrangers, latin¹⁴...). Pour faire du latin une langue vivante il a collaboré à un manuel au début des années 1950, et avait même demandé à Hergé de l'illustrer.

Tout au long des *Éléments*, et dès la dédicace, abondent les références à l'enseignement, avec l'argument récurrent de la recherche de l'efficacité, qui nécessite de la logique et de la simplicité. À la fin de l'ouvrage, une partie Applications comporte une dizaine de pages d'Indications pédagogiques comprenant une progression d'enseignement dès l'école élémentaire française, à partir du CE1.

Les expérimentations à Montpellier¹⁵[12]

Dès son arrivée à Montpellier en 1936, et pendant plus de dix ans, Tesnière va s'efforcer de multiplier les expérimentations de sa grammaire, avec des publics divers¹⁶. Prenant dès 1937 contact avec la directrice de l'École Normale de Jeunes Filles, il obtient de faire un cours d'une dizaine de séances¹⁷ aux normaliennes de 2^{ème} année. Elles-mêmes vont ensuite l'utiliser dans une classe de Cours moyen, sous la supervision du professeur de français de l'École Normale, Mademoiselle Paravisol, qui en fera en 1938 un long rapport très favorable. C'est une méthode jugée vivante, suscitant un vif intérêt

¹⁴ Fonds Tesnière, Bibliothèque Nationale de France.

¹⁵ On résumera ici une communication faite à la Sorbonne en septembre 2019, à paraître en 2021.

¹⁶ Les documents concernant ces expérimentations font partie du Fonds Tesnière. On trouve également de précieuses indications dans sa correspondance.

¹⁷ Tapuscrit de 21 pages, Fonds Tesnière à la BNF, intitulé *Principes de syntaxe structurale*.

des élèves (« Nous aurons bien notre leçon de stemmas aujourd'hui ? »), assurant des acquisitions rapides et durables et permettant une évaluation commode. Une deuxième expérimentation aura lieu en 1941-42, toujours à l'École Normale et selon un protocole semblable, mais cette fois en Cours élémentaire. Les conclusions très positives rejoignent celles du premier rapport.

La période 1942-1943 voit Tesnière diversifier les expériences, individuelles¹⁸ ou collectives. Deux terrains nouveaux lui sont proposés, avec des publics plus difficiles : un des chantiers de jeunesse créés en 1941 se trouve à Lunas, dans l'Hérault, et le responsable, instituteur qui a utilisé la description de Tesnière auprès d'illettrés en Lozère, doit former au Certificat d'études des jeunes gens, dont certains ont abandonné très tôt l'école. Il sollicite Tesnière pour effectuer une formation auprès des instructeurs en 1942. Les résultats au Certificat sont exceptionnels. En 1943 on lui propose alors une action qui doit toucher un public plus vaste, celui des centres d'apprentissage (créés en 1939). Tesnière organise à la faculté des Lettres, dirigée alors par le doyen Fliche, un stage à l'intention des moniteurs, d'où sortira le *Cours de syntaxe structurale* en 1943, publié par le ministère de la Jeunesse, et repris en 1953 aux éditions Klincksieck.

Toutes ces expérimentations donnant lieu à des conclusions très favorables, Tesnière était convaincu qu'une fois « son grand œuvre » publié, à savoir les *Éléments*, le Ministère de l'Éducation Nationale imposerait sa description grammaticale à l'ensemble des établissements. Mais il n'a pas eu le temps de publier sa grammaire de son vivant.

3.2. La cohérence de la description linguistique

La grande visée de Tesnière dans l'élaboration de sa grammaire est la recherche de la cohérence de la description. Les exemples abondent dans les *Éléments* des incohérences de divers types qu'il reproche aux descriptions en usage. Un même fait linguistique, par exemple, peut être décrit de manière différente selon les pays : le rapport entre Pierre et livre dans « le livre de Pierre » sera examiné en grammaire française à la préposition de, en latin en déclinaison au génitif, en anglais à la forme 's. Le rapport au sens de l'appellation grammaticale peut lui aussi être incohérent : dire que 'de' marque la possession dans « le train de Paris » ou « une Bretonne de race » relève de la fantaisie. D'ailleurs le grec ancien, dit-il, voyait dans le génitif l'expression d'un cas général, ou générique. C'est aux « Latins, d'esprit obtus et peu accessible aux idées générales abstraites » que l'on doit une conception plus étroite du génitif comme marquant « l'origine, la naissance, la paternité » (p. 440) !

Cohérence et simplicité ont conduit à l'utilisation de sa méthode pour l'analyse de nombreuses langues, allemand, russe, langues slaves, japonais ... Dans cette quête de rigueur, il s'inscrit dans la lignée des grands structuralistes, mais occupe une place à part, en raison du recours constant à la grammaire historique et comparée, au souci de simplification pédagogique et à la place faite au sens. Bien qu'il pose une indépendance du plan structural (qui relève de la grammaire) et du plan sémantique (qui relève lui de la pensée), il reconnaît que les choses ne sont pas aussi simples, que les deux plans sont parallèles et qu'ils peuvent même se croiser (p. 42, 45). Le débat « Tesnière est-il ou non structuraliste ? » occupera plusieurs linguistes lors de la parution des *Éléments*.

¹⁸ François Daumas par exemple, pour l'enseignement du latin.

3.3. Tesnière et Chomsky

L'ouvrage, posthume, paru en 1959¹⁹, s'est aussi heurté au développement de la linguistique structurale américaine. Si Tesnière citait parmi ses références Sapir (1884-1939) en ce qui concerne le rapport entre langage et pensée, aucune mention n'était faite des travaux contemporains de Bloomfield ou Harris, qu'il pouvait cependant connaître²⁰. Harris dans son premier article en 1942 [13] utilise d'ailleurs un raisonnement du même type que celui de Tesnière en 1934. Et un jeune linguiste américain, Noam Chomsky, avait fait une entrée tonitruante sur la scène linguistique en publiant en 1957 son premier ouvrage, *Syntactic Structures*, précédé d'un essai en 1952 et d'un doctorat en 1955. Dans cet ouvrage, les structures syntaxiques étaient elles aussi représentées sous forme d'arbres.

Tesnière a-t-il été précurseur de Chomsky ? Les deux linguistes ont des points communs : la valorisation de la syntaxe comme centre des études de la langue, la base structuraliste, la recherche de la formalisation et le choix de graphes, le souci de donner une description la plus générale possible... Mais de fortes différences les opposent, notamment le fait que Chomsky écrit une grammaire descendante, qui part du concept linguistique pour aboutir à l'énoncé. Sa conception de la phrase apparaît différente, comme le montre la comparaison des deux graphes ci-dessous²¹ (fig. 4).

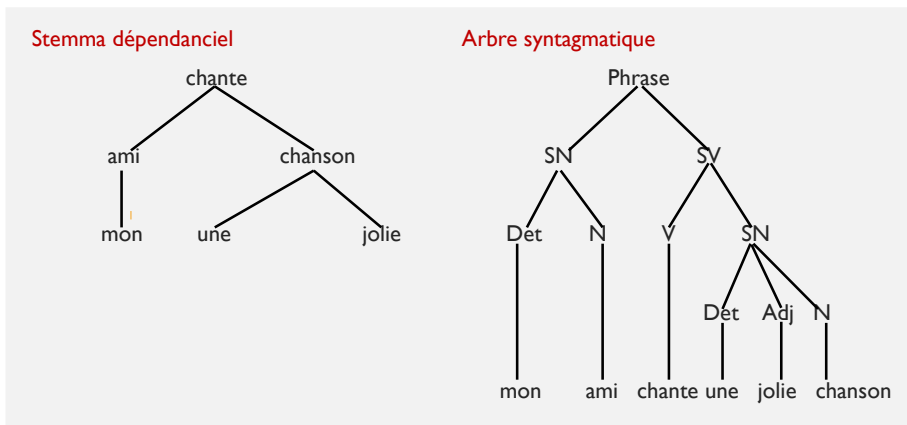


Figure 4 : Tesnière et Chomsky : deux logiques et deux graphes différents (Schwischay [14])

Dans la famille de Tesnière court la rumeur que Chomsky lui aurait rendu visite à Montpellier, puis se serait inspiré de ses travaux. Certes Chomsky a effectué en Europe avec sa femme un voyage en 1953 grâce à une bourse de Harvard. Ce contact a-t-il eu lieu ? Aucune mention n'apparaît dans les documents des deux linguistes. Il m'a paru utile de consulter Noam Chomsky lui-même, qui a bien voulu répondre à ma sollicitation.

"I never met Prof. Tesniere -- or any French linguists in those years. His work was then virtually unknown in the English-speaking world. You will be interested to learn, however, that that has greatly changed since. His work on dependency grammar is now

¹⁹ Grâce à la persévérance de son épouse, de Jean Fourquet, professeur à la Sorbonne, et de François Daumas, devenu égyptologue et alors en poste au Caire.

²⁰ Connu comme slavisant aux USA, il était depuis 1934 en relation avec le président de la Linguistic Society of America, fondée en 1924, qui lui avait fait l'honneur de lui offrir un service gratuit de la revue *Language*.

²¹ On trouvera une comparaison plus précise des deux types d'analyse dans Schwischay 2002 [14].

very well-known, particularly in Silicon Valley. It is the basis for most work in automated natural language processing -- Google translators and the like.”²²

La réponse de Chomsky, si elle clôt sans ambiguïté la question des relations entre les deux linguistes, ouvre la perspective sur un héritage de Tesnière particulièrement fécond.

3.4. Tesnière et le traitement automatique des langues

Finalement assez peu reprise en France dans le milieu linguistique en raison de la mort prématurée de son auteur, et de la concurrence d'autres théories, l'analyse de Tesnière a par contre connu un retentissement international, déjà sensible en 1960. Tesnière s'est en effet trouvé lié à l'histoire du traitement automatique du langage.

Après la seconde guerre mondiale, selon Jacqueline Léon [15], des travaux, financés par le Pentagone, se développent aux USA sur la traduction automatique, principalement à Boston (à Harvard et au MIT), d'abord sans le concours de linguistes. Ils aboutissent à une impasse, constatée dès la fin des années 1950, et au besoin d'un modèle linguistique, que les linguistes américains, comme Bar-Hillel ou Yngve, vont rechercher. Surtout David G. Hays découvre Tesnière dès avant 1960, élabore en 1961-1962 une grammaire de la dépendance, basée sur celle de Tesnière, dont il reprend la méthode et les stemmas, et la publie en 1964 [16]. Parallèlement Yves Lecerf associe Chomsky et Tesnière dans sa réflexion en 1960 et utilise sa théorie dans le groupe GRISA (Groupe de Recherches sur l'Information Scientifique Automatique) créé en 1959 à Bruxelles auprès de l'Euratom et qui impliquait plusieurs pays européens.

Les travaux sur la traduction automatique s'élargiront en effet assez rapidement, grâce à l'apport de l'informatique et la linguistique dite computationnelle, au traitement automatique des langues, le TAL, branche de l'intelligence artificielle qui donnera naissance à de nombreuses applications (traduction automatique, synthèse de la parole...).²³ Sur le site academia. edu, qui recense un très grand nombre de publications du monde entier, on trouve aujourd'hui plus de 50 000 entrées à la rubrique « Dependency Grammar », émanant de pays très variés. Nombre de ces publications, lorsqu'elles ont une composante historique, font référence à Tesnière.

Conclusion

Tesnière cherchait à appliquer sa théorie linguistique à l'enseignement, mais les circonstances ne le lui ont pas permis. Par contre une application de très grande portée a résulté de ses travaux, et nous en bénéficions nous-mêmes aujourd'hui, à travers nos GPS par exemple.

Lucien Tesnière accumule donc les paradoxes : organisé et bohème à la fois, savant prodigieux et prolifique mais ayant finalement assez peu publié, beaucoup plus connu en Allemagne, en Russie, en Italie, au Japon ou aux USA qu'en France, ayant consacré sa vie à une grande œuvre qui n'a été publiée qu'après son décès, ayant voulu réformer l'enseignement de la grammaire, sans succès, mais ayant contribué à une des grandes révolutions technologiques contemporaines, inconnu ou presque à Montpellier où il a enseigné près de vingt ans. Une haute figure scientifique dont Montpellier peut s'honorer.

²² Courriel électronique du 25 mars 2020.

²³ En France, le centre Lucien Tesnière, à l'université de Franche-Comté, se consacre à ce type de travaux.

BREVE SELECTION DE TRAVAUX DE LUCIEN TESNIERE

Thèse principale : *Les formes du duel en slovène*, Paris, Champion, 1925, prix Volney en 1926.

Thèse secondaire : *Atlas linguistique pour servir à l'étude du duel en slovène*. Paris, Champion, 1925.

Otto Joupantchitch, poète slovène, l'homme et l'œuvre. Paris, les Belles Lettres, 1931.

Petite grammaire russe, Paris, Didier, 1934.

Comment construire une syntaxe, *Bulletin de la faculté des Lettres de Strasbourg*, 12^{ème} année, n°7, 1934, pp. 219-229.

Petite grammaire allemande (phonétique, morphologie, syntaxe), non publiée.

Grammaire française pour étrangers (phonétique, morphologie), non publiée.

Esquisse d'une syntaxe structurale, Paris, Klincksieck, 1953 (30 p).

Éléments de syntaxe structurale, (posthume) 1958, Paris, Klincksieck, 1959, 674p.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Arnavielle T. 1995. Tesnière à Montpellier, in Madray-Lesigne F., Richard-Zapella J. (dir.). *Lucien Tesnière aujourd'hui*. Actes du colloque de Mont-Saint-Aignan en 1992. Louvain : Peeters. Pp. 83-86.
- [2] Tesnière L. 1936. Curriculum vitae de Monsieur Tesnière, in Madray-Lesigne F., Richard-Zapella J. (dir.). *Lucien Tesnière aujourd'hui*. Actes du colloque de Mont-Saint-Aignan en 1992. Louvain : Peeters. Pp. 410-412.
- [3] Cholvy G. 1995. De la Faculté des Lettres à l'université Paul Valéry 1839-1989. *L'université de Montpellier, ses maîtres et ses étudiants, depuis sept siècles, 1289-1989*. Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon. Pp. 227-242.
- [4] Lepschy Giulio C. 1969. *La linguistique structurale*. Paris : Payot. Pp 57-78. 1^{ère} édition en italien en 1966, Turin : Einaudi.
- [5] Benveniste É. 1960. Compte-rendu des *Éléments de syntaxe structurale*. Bulletin de la Société Linguistique de Paris (B. S. L. P.) Paris. Pp. 20-23. Cité dans ARRIVÉ Michel, CHEVALIER Jean-Claude. 1970. *La grammaire*, Klincksieck, chap. 7, pp. 183-198 sq.
- [6] Arrivé M. 1969. Les *Éléments de syntaxe structurale* de L. Tesnière. *Langue française*, n°1, p. 36. Paris : Larousse.
- [7] Rousseau A. 1995. Le graphe de Tesnière : origines et originalité. in Madray-Lesigne F., Richard-Zapella J. (dir.). *Lucien Tesnière aujourd'hui*. Actes du colloque de Mont-Saint-Aignan en 1992. Louvain : Peeters, pp. 75-82.
- [8] De Santis. C. 2016. *Che cos'è la grammatica valenziale*. Roma : Carocci.
- [9] Daumas F. 1952. L'œuvre linguistique de Lucien Tesnière. *ORBIS, Bulletin International de Documentation Linguistique*, tome I, n°2, p. 553-564. Louvain, Université catholique, Centre International de Dialectologie générale.

- [10] Daumas F. 1957. Lucien Tesnière : jalons biographiques. *ORBIS, Bulletin International de Documentation Linguistique*, tome 6, n°1, p. 253-258. Louvain, Université catholique, Centre International de Dialectologie générale.
- [11] Daumas F. 1962. La proposition relative égyptienne étudiée à la lumière de la syntaxe structurale. *ORBIS, Bulletin International de Documentation Linguistique*, tome 11, n°1, p. 21-32. Louvain, Université catholique, Centre International de Dialectologie générale.
- [12] Verdelhan Bourgade M. 2021. Lucien Tesnière et l'enseignement de la grammaire, d'après les expérimentations de Montpellier. Actes du colloque *L'héritage de Lucien Tesnière, 60 ans après la parution des Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Sorbonne, 5-7/09/2019, (à paraître, De Gruyter).
- [13] Worthington M. G. 1968. A Precursor of the Transformational Approach to Descriptive Syntax. *Romance Philology*, vol. 21, n°3, pp. 303-317. Brepols, University of California Press.
<https://www.jstor.org/stable/44941085>
- [14] Schwischay B. 2002. Deux modèles de description syntaxique. Université d'Osnabrück.
<https://www.home.uni-osnabrueck.de/bschwisc/archives/deuxmodeles.pdf>
- [15] Léon J. 2015. *Histoire de l'automatisation des sciences du langage*. Lyon : ENS.
<https://books-openedition-org.ezpupv.biu-montpellier.fr/enseditions/3733>
- [16] Hays D. G., 1964, « Dependency theory : A formalism and some observations », *Language*, n° 40-4, p. 511-525.

Séance publique du 3 février 2020

RENTRÉE ACADÉMIQUE

Jean-Marie CARBASSE : Allocution de cessation de fonctions
Hilaire GIRON : Allocution de prise de fonctions

Séance publique du 3 février 2020

Allocution de cessation de fonctions

Jean-Marie CARBASSE

Président de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Monsieur le secrétaire perpétuel,
Chères consœurs, chers confrères,
Mesdames, Messieurs

Les statuts de notre compagnie limitent à une année la durée d'une présidence.

Cette durée paraît brève lorsqu'on « inaugure » ce mandat, mais bien suffisante lorsqu'on le quitte. J'ai été heureux, voici un an, d'accéder à cette responsabilité ; je suis aujourd'hui tout aussi heureux de la transmettre à mon successeur.

Le rôle d'un président est d'abord celui d'un « mainteneur », comme on dit chez les Félibres. Il pourrait faire sienne la devise de la Maison d'Orange, qui est devenue la devise des Pays-Bas : « Je maintiendrai ! »... Pour autant, cette obligation de « maintenance » des règles de fonctionnement, des traditions et de l'esprit de l'Académie, n'est pas synonyme d'immobilité ou de sclérose.

Pour rester vivante, toute tradition doit faire une certaine place à l'innovation car c'est cette ouverture aux changements nécessaires qui seule permet de garder une tradition vivante. Ainsi, l'année qui s'achève a été marquée, pour notre compagnie, par quelques innovations dont seul le temps permettra d'évaluer la pertinence.

Il y a eu des innovations inévitables, comme le changement du lieu de nos séances publiques, qu'il a fallu transférer de l'amphithéâtre de Botanique vers celui-ci, dédié à l'Anatomie. Dans un cas comme dans l'autre, nous sommes les hôtes de l'Université de Montpellier. Que son président, le professeur Philippe Augé, et que le doyen de la Faculté de médecine, le professeur Michel Mondain, soient vivement remerciés pour leur hospitalité.

Une autre innovation, non pas subie, mais voulue, a porté sur la programmation des conférences. Le secrétaire perpétuel et le président ont souhaité associer les sections à la préparation de notre programme, moins pour sacrifier au culte contemporain de la « transparence » que pour impliquer davantage l'ensemble des académiciens dans ce processus, pour faire émerger de nouveaux talents, et pour donner la parole à de nouvelles voix. Cette nouvelle procédure, peut-être un peu lourde, est actuellement « en rodage » ; elle devra être évaluée en temps utile.

L'année 2019 a aussi vu la première attribution du prix Roger Bécriaux à une œuvre littéraire, une œuvre illustrant la thématique du Voyage. Ce prix, chacun s'en souvient, a été remis le 22 novembre dernier, lors d'une Journée d'étude consacrée au même thème – journée au cours de laquelle nous avons entendu de très belles conférences prononcées à la fois par des membres de l'Académie et par des invités extérieurs.

Les Actes de ce colloque seront publiés en 2020 comme supplément à notre *Bulletin*, grâce à la diligence et au dévouement de notre directeur des publications, le professeur Jean-Pierre Nougier. En attendant cette parution, les enregistrements de ces

exposés ont été mis en ligne sur notre site grâce à Claude Balny et à Jean-Paul Legros. Je les remercie tous les trois très chaleureusement.

Pour 2020, le prix Bécriaux sera attribué dans le contexte du 8^e centenaire de la faculté de médecine et couronnera un ouvrage illustrant la relation entre Médecine et Humanisme, relation à laquelle l'école médicale de Montpellier est traditionnellement très attachée.

La conférence que prononcera tout à l'heure le Professeur Lavabre-Bertrand ouvre pour nous la célébration de ce 8^e centenaire, et comme c'est surtout lui que vous êtes venus entendre, je ne vais pas prolonger davantage mon propos ;

mais je ne veux pas conclure sans avoir très chaleureusement remercié le secrétaire perpétuel, le recteur Christian Nique, pour qui cette année 2019 a été en quelque sorte un baptême du feu et que je suis heureux d'avoir accompagné dans cette prise de fonction, et sans avoir souhaité à mon successeur, M. Hilaire Giron, membre de la section des Sciences, une très belle présidence :

je suis sûr que lui aussi maintiendra ce qui mérite de l'être, et fera évoluer ce qu'il lui semblera nécessaire d'infléchir, plus ou moins, avec la personnalité qui est la sienne !

Je forme le vœu, cher Hilaire, que cette présidence t'apporte autant de satisfactions qu'à moi ! Je te remets, publiquement, les clés du bureau que la faculté de médecine a généreusement mis à la disposition de l'Académie dans ce bâtiment ; et, pour la dernière fois, je te donne la parole.

Séance publique du 3 février 2020

Allocution de prise de fonctions

Hilaire GIRON

Président de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Mme la représentante de M. le Maire de Montpellier, Président de Montpellier-Méditerranée-Métropole,
Monsieur le Président et Monsieur le Secrétaire Perpétuel de l'Académie de Nîmes,
Monsieur le Président de notre Académie,
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,
Chères consœurs, chers confrères,
Mesdames, messieurs, chers amis.

La tradition de notre institution se poursuit par le renouvellement annuel de la Présidence, Belle initiative que d'avoir institué la perception annuelle d'un nouveau regard permettant une fertilisation croisée avec son prédécesseur. Je remercie particulièrement le Président Carbasse qui, par sa rigueur de juriste m'a montré la voie conduisant à l'exigence de la fonction et à la recherche permanente de la fidélité des actions de l'Académie aux objectifs de sa mission sur laquelle je reviendrai.

Cette année est particulièrement importante en raison du huitième centenaire de la Faculté de Médecine de Montpellier. Le Professeur Thierry Lavabre-Bertrand va vous en présenter les grandes lignes. L'Académie participera aux manifestations de cet anniversaire et le colloque que nous préparons en sera un point d'orgue. Avec pour thème « Médecine et Humanisme », ce colloque a pour ambition de réfléchir à quatre problématiques de grands enjeux pour l'avenir de l'Humanité :

- L'histoire de la médecine à Montpellier sous tous ses aspects, médicaux, culturels et humains,
- L'éthique en rapport avec l'anthropologie et les lois de bioéthique,
- La médecine et son coût avec notamment les aspects de solidarité et de cultures,
- L'environnement, c'est-à-dire l'homme dans son milieu, ce que l'on qualifie souvent aujourd'hui par l'ère de l'Anthropocène.

Outre les Académiciens de notre compagnie, des contacts sont en cours avec un certain nombre de personnalités ayant l'expérience et les avis pertinents sur ces sujets.

Ce colloque aura lieu les 20 et 21 novembre prochains. Vous y êtes bien entendu conviés

Un autre temps fort sera celui de la conférence de la séance solennelle, dite du Président, qui aura lieu le lundi 29 juin. J'ai invité en effet, Michel Camdessus, ancien Directeur du FMI et ancien Gouverneur de la Banque de France. Il nous fera part de son analyse aujourd'hui des aspects géopolitiques et des risques des tensions actuelles, notamment en ce qui concerne le serrage planétaire de la mondialisation et de la démocratie. Son ouvrage rapportant son expérience à la tête du FMI, « La scène de ce drame est le Monde » est particulièrement documenté et édifiant. Michel Camdessus est un ami. En effet, passionné par la pensée de Teilhard de Chardin, il est membre de l'Association des Amis de Pierre Teilhard de Chardin depuis plus de 30 ans et participe à ses travaux.

Bien sûr, cette séance solennelle s'inscrit dans la logique de la stratégie du Président Jean-Marie Carbasse fortement soutenue par notre Secrétaire Perpétuel Christian Nique, pierre angulaire du management de notre compagnie. Je poursuivrai cette trajectoire avec l'évolution engagée vers un pilotage rationnel du choix des conférences et de leur programmation. En effet, les cycles de conférences constituent l'ossature de nos activités, plutôt denses avec une séance par semaine, réparties entre les séances publiques et privées, comprenant entre autres celles consacrées à l'approfondissement interdisciplinaire et celles consacrées à l'actualité scientifique et culturelle. Il convient également d'y ajouter les conférences que les Académiciens de notre compagnie peuvent faire à l'extérieur de l'Académie pour dispenser leurs savoirs.

Mais je reviens sur la mission fondamentale de l'Académie et je prends un exemple précis pour illustrer mon propos.

Souvenez-vous de cet ostracisme à l'Université de Bordeaux où une minorité idéologique intégriste a réussi à empêcher la conférence de Sylvianne Agacinski sur l'éthique. Il est particulièrement inquiétant de constater que des Universités, temples dédiés aux savoirs, à l'élaboration de ce savoir et à sa conservation, soit soumises à ce terrorisme intellectuel. Les institutions de la connaissance comme les Universités en générale et les Académies, comme la nôtre en particulier, ont cette mission fondamentale de recherche permanente des savoirs, sachant que l'on n'a jamais fini de chercher. La tentation de faire un arrêt sur image dans le film du processus de progression des connaissances et de l'évolution est une erreur fondamentale. C'est ainsi que l'on bascule mécaniquement dans l'idéologie et les certitudes. La certitude, comme vous le savez, est une caractéristique d'un esprit faible et peu cultivé. Il ne faut pas confondre opinion et rigueur intellectuelle et scientifique du savoir. L'exigence de recherche du savoir et des connaissances nécessite une attitude d'ouverture et de doute. Le chercheur doit avoir l'imagination créatrice de l'artiste pour avoir un nouveau regard sur le réel, la logique rigoureuse du juriste ou du comptable pour vérifier expérimentalement ses hypothèses et une très grande modestie dans l'expression de ses théories. La phénoménologie, c'est-à-dire la description factuelle rigoureuse des observations, est une chose, l'explication du phénomène en est une autre. Pensons à la force de gravité de la mécanique de Newton qui n'existe pas dans la déformation de la nappe de l'espace-temps de la relativité générale d'Einstein. Un seul phénomène, deux explications, deux théories ! La carte n'est pas le territoire mais une représentation du territoire. L'objectivité absolue n'existe pas car nous sommes à la fois sujet et objet et nous ne pouvons pas sortir de l'épure dont nous faisons partie. Nous n'observons que des interactions entre nous et la nature, très limitées en fonction des capteurs de nos cinq sens.

Dans la pensée actuelle, influencée par l'approche systémique, c'est-à-dire l'analyse des systèmes, la notion de fluide remplace celle de solide. Le mouvement remplace le permanent. Souplesse et adaptabilité remplacent rigidité et stabilité. Les notions de flux et d'équilibre de flux s'ajoutent à celles de force et d'équilibre de forces. La durée et l'irréversibilité, c'est-à-dire le temps fléché, entrent comme dimensions fondamentales dans la nature des phénomènes. La causalité devient circulaire et s'ouvre sur la complexité et la finalité.

Notre Académie doit être ce lieu ouvert au débat et à la réflexion sur les savoirs pour mieux les comprendre et les faire connaître. Elle est le lieu de la « *disputatio* » médiévale, c'est-à-dire la controverse argumentée, source de progrès des connaissances.

« *Ambitieux mais modeste, telle pourrait être notre devise !* »

RÉCEPTIONS D'ACADÉMICIENS 2020

Séance publique du 20 janvier 2020

Réception de Monsieur

Jean-Paul Volle

Professeur émérite de Géographie de l'Université Paul Valéry, Montpellier

Sur le II^{ème} fauteuil de la section des Lettres
laissé vacant par le décès du Professeur Robert Corriu

Éloge du Professeur Robert Corriu par Jean-Paul VOLLE
Présentation de Jean-Paul Volle, par Jean-Pierre DUFOIX
Intronisation de Jean-Paul Volle, par Jean-Marie CARBASSE

Séance publique du 20 janvier 2020

Éloge du professeur Robert CORRIU

Jean-Paul VOLLE

Professeur émérite de Géographie de l'Université Paul Valéry
Académie des Sciences et Lettres de Montpellier



Robert Corriu

Monsieur le Président de l'Académie des Sciences et des Lettres de Montpellier,
Monsieur le Président de la Section Sciences
Monsieur le Secrétaire perpétuel
Chères Consœurs, chers Confrères
Mesdames, Messieurs
Chers amis et chères amies ici présents

Non sans émotion et avec les sentiments de gratitude et de modestie qui m'habitent, je suis honoré et heureux d'être accueilli ce jour au sein de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, vénérable institution de plus de trois siècles. Son renouvellement en 1846 qui fait suite à sa dissolution par la Convention, témoigne de la vivacité de l'esprit d'un lieu, Montpellier, où je me suis installé au seuil des années 1960 au point d'en faire ma ville de cœur après qu'elle fût celle de mes études et orientations scientifiques et professionnelles.

Cette Maison est celle des héritages, elle se veut aussi celle des idées qui portent en elles innovation et création, renouvellement et ouverture sur les univers de la modernité, sur les interrogations scientifiques, économiques, environnementales, éthiques, sociales

des temps contemporains. Elles enrichissent la part que Montpellier ville du Savoir doit à la Science et aux Idées.

Monsieur le Président, je tiens à remercier de manière chaleureuse mes amis Olivier Maisonneuve et Jean-Pierre Dufoix qui m'ont sollicité avec beaucoup de conviction et ont souhaité que j'intègre votre prestigieuse institution. Comment aurais-je pu leur refuser ?

L'éloge est un devoir pour tout nouvel académicien et c'est un temps de réflexion bien dans la tradition de l'Académie où l'on « aime certes tous ceux qui sont capables de parler de leur spécialité... mais aussi, et surtout, d'en sortir ». Je suis donc convié à sortir de ma géographie teintée d'urbanisme et d'aménagement du territoire pour donner sens à l'éloge du Professeur Robert CORRIU, chimiste de renom, de très haute qualité, mon prédécesseur sur le fauteuil N° II de l'Académie, élu en 1997, décédé le 13 février 2016. Cela me rappelle une réflexion de Michel Serres [1] sur les appartenances et les transitions « Tout apprentissage consiste en un métissage » et celle de François Dagognet [2] sur la nécessité de « renoncer à ses premiers repères » pour acquérir de nouveaux attributs.

1. Crainte et séduction

Passer sur l'autre rive n'est jamais simple et je n'hésite pas à dire que succéder à Robert Corriu suscite à la fois crainte et séduction. Tant a été dit et écrit sur le professeur enseignant chercheur Robert Corriu ! La riche notice [3] rédigée au nom de l'Institut de France, Académie des Sciences, par ses collègues et amis, en résume la carrière.

Crainte car Robert Corriu a conquis sa place aux plus hauts niveaux des institutions de la recherche en chimie et des savoirs scientifiques en France. En 1983 il est correspondant, puis membre de l'Académie des Sciences et de l'Institut universitaire de France, en 1991. Son indice de qualification est multiple : sa chaire de chimie moléculaire, sa spécialité : la chimie moléculaire et du solide, ses thématiques de recherche sur les solides organisés à courte distance, l'organisation des fonctionnalités dans le solide, la photo luminescence et la chimie de surface. Il fut membre fondateur de l'Académie des Technologies, membre étranger de l'Académie polonaise des Sciences en 1997 et membre de la Royal Society of Chemistry. Sans oublier les nombreuses distinctions qui honorent sa carrière. En France, le prix Sue en 1969, la médaille d'argent du CNRS en 1982 et le prix Lebel en 1985. En Europe le prix Gay-Lussac Humboldt en 1991, Max Planck en 1992, les prix Wacker en 1998 et Wittig Grignard en 2005. Au Japon il obtint en 1981 une bourse de la JSPS (The Japan Society for the Promotion of Science). Aux Etats-Unis le prix Kipping en 1984 récompense ses travaux en chimie du silicium. Japon et Etats-Unis, deux mondes qu'il va découvrir, le grand et le petit, l'immensité et la densité. Le Japon, par sa culture, certainement plus apprécié que les Etats-Unis. Sa rencontre avec les chercheurs de l'équipe du professeur Makoto Kumada marque une étape déterminante dans ses recherches : le couplage Kumada-Corriu (KC) des organomagnésiens est partie intégrante de l'arsenal du chimiste.

Au final, quelque 700 publications et un dernier ouvrage en co-auteur avec Nguyễn Trong Anh (*Chimie moléculaire sol-gel et nanomatériaux*) publié en 2008 aux éditions de l'École Polytechnique [4]. Ajoutons au tableau ses fonctions de directeur de l'Institut universitaire de technologie de Montpellier-Nîmes de 1970 à 1976, de directeur du Centre régional universitaire de formation permanente (Creufop) de 1975 à 1984, de vice-président de l'USTL de 1978 à 1981, et de président du conseil supérieur des corps universitaires de 1978 à 1982. Il a été élu membre de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier en 1997.

Il était officier de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre du Mérite et commandeur des Palmes Académiques.

Amoureux des distinctions Robert Corriu ? Peut-être, mais plus encore il défendait l'idée que la recherche ne peut se limiter à l'horizon du laboratoire, qu'elle doit impérativement s'internationaliser, qu'elle ne peut fructifier que dans l'échange et la collaboration, le travail mis en commun, dans un couplage des approches théoriques et des résultats empiriques. Finalement pour lui, les médailles étaient aussi une façon de sublimer les travaux de son équipe et la réalité de son laboratoire.

Il convient d'évoquer ce temps de la chimie montpelliéraine que le professeur Corriu a vécu en découvreur, puis en constructeur et en défenseur. Il sera membre du Conseil d'orientation scientifique du Pôle Balard placé sous la Présidence du professeur Bernard Meunier [5]. Le Pôle traduisait ce champ typiquement pluridisciplinaire de la chimie du solide à l'interface avec la physique, la mécanique et le génie des procédés qu'il avait largement exploré [6], mais surtout « une chimie au service de l'homme et de son environnement ».

Mes paroles doivent beaucoup aux enfants de Robert Corriu, Catherine et Pascal. Je leur exprime ma profonde gratitude. Ils ont ouvert leur armoire à souvenirs avec générosité et franchise pour me permettre de saisir les secrets de leur père, de comprendre l'homme, ses choix, ses engagements, son art de vivre.

Je tiens à associer à mes remerciements Philippe Viallefont secrétaire perpétuel de l'Académie qui m'a accueilli avec sympathie et bienveillance, Patrice Moreau et Jean Mounier, des amis, enseignants-chercheurs en chimie qui ont côtoyé Robert Corriu, Madame Henner chercheuse dans son laboratoire, Patrick Geneste ancien directeur de l'Ecole Nationale de Chimie de Montpellier, Michel Averous et Jean-Louis Cuq, anciens Présidents de l'Université des Sciences et Techniques du Languedoc, Bernard Meunier, ancien directeur du CNRS et Président de l'Académie des Sciences en 2015-2016, un de ses premiers étudiants, docteur dans son laboratoire en 1971, qui resta un ami proche.

Ma gratitude n'efface pas en moi une interrogation profonde qui m'a accompagné tout au long de ces semaines de réflexion. Comment un géographe, homme de terrain qui a appris tout au long de ses recherches que la rigueur intellectuelle exige de relativiser ses propres interprétations, peut-il trouver chemin pour rendre hommage et dresser éloge à Robert Corriu homme de science et de laboratoire, avide de découvertes et d'applications industrielles ?

Monsieur le Président vous me permettez deux cheminements, celui qui a donné corps à ma géographie, celui plus étayé de références indispensables pour me permettre de cerner la personnalité de Robert Corriu dans la richesse et la diversité du scientifique impliqué dans une recherche qu'il voulait de haut niveau, utile socialement. Mais aussi de l'homme dans un contexte familial, amical et de proximité (son quartier, sa ville) qu'il tenait à conforter sans cesse. Un TERRIEN au sens noble du terme, attaché à sa terre, et en plus Catalan ! Quelles passerelles évoquer pour que le paradoxe laisse place à un accord idéal, qu'une fusion de la pensée s'opère et me permette cet éloge ?

2. Le géographe et le chimiste

2. 1. Je suis donc géographe, mais il est tant de géographies !

A quelle géographie se référer, se rattacher, s'identifier ? Tout d'abord à celle de l'Institut de Géographie de la Faculté des Lettres devenue Université Paul Valéry où j'ai effectué mes études supérieures, institut dirigé alors par le professeur Paul Marres [7],

membre de l'Académie de 1947 à 1974, dont j'ai été élève jusqu'à son départ à la retraite en 1965.

Deux grands noms de la géographie s'y rattachent, Max Sorre et Jules Sion. Max Sorre [8] secrétaire adjoint de la Société languedocienne de Géographie entre 1906 et 1914 demandera son affectation à la Faculté des Lettres en 1940 avant d'être nommé à la Sorbonne. Il porte regard sur la géographie médicale, explore le concept darwinien d'écologie humaine. Sous le signe du paradigme mésologique il interroge les rapports de l'homme à son milieu [9]. Médecine et environnement deux thématiques étroitement reliées aujourd'hui, avec la chimie comme champ exploratoire, innovant et explicatif. Jules Sion [10] est le véritable fondateur de l'école géographique de Montpellier en ses trente années de professorat à la Faculté (1910-1940). Il situe la géographie dans l'ordre du possibilisme et dans des rapports étroits avec les sciences voisines, l'histoire, celle de Lucien Febvre et des Annales [11] notamment, mais aussi toutes celles qui portent regard sur l'homme et ses activités, ses attaches culturelles, sa créativité et l'organisation de ses territoires.

Ajoutons Charles Henri Marie Flahault (1852-1935), [12] professeur à la Faculté des Sciences, pionnier dans les domaines de la botanique, de la phytogéographie, de l'écologie forestière et de la vulgarisation scientifique. Fondateur de l'Institut de botanique il a été le créateur, avec Georges Fabre, de l'arboretum de l'Hort-de-Dieu au Mont Aigoual, une référence pour les géographes [13].

Deux autres références meublent mes approches scientifiques, Elisée Reclus [14], et Patrick Geddes [15], tous deux en rupture avec le monde établi. Un anobli et un anarchiste. Une proximité que n'aurait certainement pas renié le Professeur Robert Corriu !

Sir Patrick Geddes, biologiste, s'installe, convalescent, à Montpellier en 1924 pour s'y soigner. Il fondera le Collège des Ecosais sur la butte du Plan des Quatre Seigneurs, selon le modèle de l'Outlook Tower d'Edimbourg, comme lieu de réflexion et de connaissance. Il y fait graver sur le mur *Vivendo Discimus* (« nous apprenons en vivant »), une formule qui n'aurait pas déplu à Robert Corriu fidèle au « pas à pas » du chercheur. Sa lecture attentive des territoires dans leurs multiples dimensions débouchera sur ses « machines à penser » — feuilles de papier pliées avec des cases identifiées, à manipuler pour réfléchir à l'association possible entre différentes sciences : mathématiques, physique, chimie, biologie, biochimie, sociologie, médecine, techniques industrielles, statistiques... — qui ne sont pas sans rappeler les accumulations sur le bureau de Robert Corriu.

Elisée Reclus, biologiste et géographe, porté par son idéal politique mais réprouvé par l'institution universitaire, a longtemps été mis au ban de la géographie. Communard, théoricien de l'anarchisme, libertaire et révolté, il est l'auteur de nombreuses publications. Il fut un « géographe précis, lucide et généreux » (Béatrice Giblin [16]), au fondement de la géopolitique.

J'ai retenu trois noms pour la période actuelle : Pierre George, Raymond Dugrand et Roger Brunet.

Pierre George [17] géographe politiquement engagé, fondateur de l'Ecole de la Sorbonne, a enseigné au Lycée Joffre, soutenu sa thèse sur la région du Bas-Rhône. Dans *Le métier de géographe, Un demi-siècle de géographie* en 1990, il précise que « la passion du géographe (se mesure dans) le décryptage de ce qui se fait et se prépare, y compris l'émergence des contraires », ce qui sous-entend un monde d'interactions entre l'homme et son milieu. Le champ des interactions n'est-il pas au cœur des préoccupations scientifiques de Robert Corriu tout au long de ses recherches ?

Raymond Dugrand [18] m'a accueilli à la sortie de l'agrégation à l'Institut de Géographie, dans son Laboratoire de l'Atlas régional, Atlas dont il a assuré la direction

sous contrat avec le CNRS. Il m'a tout appris de la cartographie, de la géographie urbaine et régionale, sociale et politique, de l'urbanisme, de la gestion politique des espaces urbains, dans un monde sujet à de profondes mutations, ouvert aux changements de paradigmes.

Au cœur des années 1980 j'ai travaillé auprès de Roger Brunet [19] directeur de la Maison de la Géographie centre de recherche du GIP RECLUS (Réseau d'Etude des Changements dans les Localisations et les Unités Spatiales), selon des approches fondées sur le principe de complexité et les relations systémiques [20]. La méthode cartésienne identifie les unités, la démarche systémique privilégie l'organisation, les relations et les interactions. Elles s'épaulent en une réciprocity riche de sens.

Tous trois m'ont appris que la connaissance ne peut se passer de confrontations, de relations internationales, d'évaluations, d'émulations et de concurrences. Sommes-nous alors éloignés de la chimie que définit et professe Robert Corriu, une chimie riche de sa diversité et de ses applications, qui « flirte avec la biologie et s'intéresse à toutes les formes de la nature... qui s'immisce dans la vie de tous les jours... qui s'est transformée en science de création de nouvelles formes de la matière... » (La chimie évolution et perspective [21]) ; une recherche qui ne peut que s'internationaliser et s'ouvrir au monde de l'industrie, de la machine et de l'innovation.

Ma géographie accorde place au doute, à l'incertitude, au questionnement permanent sur l'espace et les lieux qui sont loin d'être comme l'aurait aimé Georges Pérec, « immobiles, intangibles... immuables, enracinés » [22], mais toujours à conquérir. N'est-ce pas un peu aussi le cas de la chimie, science dite « dure », professée de l'autre côté de la route qui nous sépare. Ma géographie interrogative et réflexive s'est enrichie au contact des autres, des architectes, urbanistes, des divers métiers de la ville, dans une démarche où empirisme et théorie se vivifient mutuellement. La ville n'est-elle pas ce « nœud complexe de relations transcalsaires » entre le local et le global (Michel Lussault [23]) où l'inédit est de règle, les capacités de résilience à dévoiler ? L'urbanisme est tout à la fois un art (le dessin de la ville), un objectif (le dessein de la ville), une science (de l'organisation spatiale, de la fabrique de la ville). Les approches géographiques, sociologiques, politiques, économiques, paysagères contribuent de plus en plus à qualifier l'urbanisme des pratiques et des savoirs. S'y joue, comme en chimie, le conflit entre le rationnel et l'irrationnel pour ajouter un chapitre à ce « monde pluriel mais commun » de Bruno Latour [24]. Nous rejoignons alors la pratique expérimentale de Robert Corriu chimiste, inventeur de ces « êtres nouveaux » — les polymères, les circuits intégrés, les céramiques par exemple — qui fondent notre modernité.

2. 2. Robert Corriu « Le magicien du silicium » (*L'actualité chimique*, 2016) [25]

Le silicium (Si) dispose de 4 liaisons chimiques (structure tétraédrique) comme le carbone, mais s'oxyde très rapidement (SiO_2 dioxyde de silicium) sous forme de silice ou de silicates qui sont les constituants fondamentaux de l'écorce terrestre (plus de 60% de la masse de la croûte terrestre, 27% en poids de la lithosphère). Silicium et silice rapprochent singulièrement chimiste et géographe par l'intermédiaire de quelques atomes d'oxygène !

Le silicium entre dans la composition de nombreux alliages. Il est le composé de base de l'optique et de l'électronique, des résines, des peintures et vernis, des polymères, des écrans de télévision, des panneaux photovoltaïques, de l'alimentation, de médecines alternatives... Il est la matière première de ces nombreux objets qui réduisent les distances et accélèrent le temps, deux concepts de la géographie.

La personnalité de Robert Corriu se révèle au travers de son engagement dans une pratique de laboratoire, son implication dans la recherche (la matière et le vivant, le

silicium, puis la chimie des nanomatériaux « smart materials ») et son souci de rendre intelligible le monde de la connaissance. Mais après avoir plongé pendant des semaines dans les éléments de la vie de Robert Corriu, lu et écouté, fouillé le passé, bénéficié des notes et rapports de ses amis et de ses pairs, j'ai découvert que ses amours premières devaient le conduire vers l'histoire et la philosophie plus que vers la chimie, un monde qui lui était alors inconnu. Pas pour autant une erreur de parcours tant sa détermination, sa curiosité et sa persévérance, son enthousiasme dans le travail de laboratoire et de transfert des connaissances, furent sans faille. Il mesurait aussi ce que la chimie lui avait concédé comme bonheur de vie.

2.2.1. Héritages

Pour dévoiler le chercheur avide de connaissances j'ai interrogé les sources, les racines. J'ai aussi et surtout pris la mesure de ce que la chimie dont il fut un ardent défenseur pouvait représenter à Montpellier pour le brillant étudiant venu du Lycée Arago de Perpignan. On se doute qu'il ne s'était pas alors interrogé sur ses origines, d'abord pratique des médecins, des apothicaires et certainement des bonimenteurs distillant des eaux de longue vie. Sébastien Matte La Faveur (1629-1714) « maître apothicaire chimiste », y tint boutique et deviendra démonstrateur auprès du Roi. En 1675 il sera nommé enseignant d'un cours de chimie pour les étudiants en médecine. La septième chaire de la faculté de médecine sera attribuée à la chimie en 1676.

Plus tard, Jean-Antoine Chaptal « bouleverse l'ordre établi du démonstrateur d'une chimie tournée vers la pharmacie et la médecine en l'orientant vers l'agriculture et l'industrie par des recherches que nous dirions appliquées, sortant de l'officine et du laboratoire. Sa chaire créée en 1781 portera le nom de « Chimie appliquée aux arts et à l'industrie » (Louis Dulieu, [26]). Il avait créé l'usine de La Paille où ses collaborateurs expérimentent et produisent de la soude, des acides et sels minéraux, des émaux, des colorants pour les fibres et tissus. Sa doctrine se résume en un principe auquel Robert Corriu sera finalement très attaché : « mettre la science au service de l'industrie ».

Au XIX^e siècle, la chimie nouvelle de Montpellier dessine « un tout petit monde » (David Lodge [27]), riche de connivences, de relations, de jalousies secrètes, quelques fois avouées, de mesquineries, d'ambitions petites ou grandes. Médecine, pharmacie et chimie, associées et reliées, ne font pas toujours bon ménage. Jeunes chercheurs et professeurs de l'ancienne école ne sont pas toujours en accord, et surtout Paris, ses institutions et pouvoirs, demeure toujours à l'horizon. Quatre noms impriment la trajectoire de la chimie organique.

Antoine-Jérôme Balard (1802-1876), « atypique et prestigieux » (Colette Charlot [28]) tant par sa naissance d'une famille modeste que par son parcours et sa découverte hasardeuse du brome « point de partage entre deux époques de la Chimie » (Jean-Baptiste Dumas secrétaire de l'Académie des Sciences).

Jacques-Etienne Bérard (1789-1869) [29] assistant de laboratoire à Arcueil dans le cercle « chaptalien » rejoint Montpellier en 1813. Professeur de chimie minérale à l'École de Pharmacie pendant plus de 25 ans, et à la Faculté de Médecine dont il deviendra Doyen, il dirigera l'usine de La Paille. Ses recherches portent entre autres sur les eaux marines pour en extraire le sulfate de soude. Il est élu à l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier en 1847 [30].

Charles-Frédéric Gerhardt (1816-1856) [31] est professeur en chimie appliquée à Montpellier de 1841 à 1848. Inventeur de l'aspirine, Colette Charlot [32] décrit ce jeune strasbourgeois transplanté à Montpellier comme un « travailleur acharné de caractère ombrageux » qui va bousculer les théories existantes sur la classification des substances organiques dans son *Précis de chimie organique* publié en 1846. Dans une de ses lettres de 1842, il porte un jugement critique et certainement exagéré sur l'ambiance

scientifique à Montpellier « Montpellier est un séjour insupportable pour celui qui aime la science, car il y a fort peu de travailleurs et de chimistes point » [33].

Gustave Charles Bonaventure Chancel (1822-1890) [34] diplômé de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures et de l'Ecole des Mines arrive à Montpellier comme aide-chimiste. Il succède à Charles-Frédéric Gerhardt en 1852. Doyen de la Faculté des Sciences, il sera membre correspondant de l'Académie des Sciences. Localement, il est membre de la Société languedocienne de Géographie, élu à l'Académie des Sciences et Lettres en 1851 et, en tant que recteur présidera aux cérémonies du VI^e centenaire de l'Université.

2.2.2. Un chimiste sur ses terres

Quelques dates rythment le parcours scientifique du professeur Robert Corriu.

* 1957, à 23 ans, il est nommé assistant à la Faculté des Sciences.

* 1961, il soutient sa thèse de doctorat en Sciences physiques et Chimie sous la direction du professeur Casadevall qui sera doyen de la Faculté des Sciences et Directeur général adjoint à l'enseignement supérieur et à la recherche en 1969. Max Mousseron professeur de chimie organique crée l'Ecole Nationale de Chimie de Montpellier. L'installation de Clin-Byla devenu Sanofi lui doit beaucoup. Germaine Cauquil, montpelliéraine, représente la troisième figure de la chimie universitaire avec un doctorat en Sciences physiques en 1926, l'obtention d'un poste d'ingénieur à l'Ecole de Chimie en 1930 et de la première chaire universitaire de chimie attribuée à une femme en 1948. Robert Corriu a été son étudiant.

Dans les années 1960, le monde de la chimie à Montpellier n'est pas sans concurrence entre laboratoires, entre Ecole et Faculté cette dernière quittant le centre historique pour s'installer au cœur du futur campus hospitalo-universitaire, l'Ecole agrandie en 1965 restant bien établie rue de l'Ecole Normale.

* 1963-64, il est maître-assistant au collègue universitaire de Perpignan.

* 1964-1969, il lance son laboratoire de chimie organique physique à la Faculté des Sciences de Poitiers. On le dit nostalgique de son Roussillon et passionné de nature. Fort de ses avancées théoriques sur le silicium, il obtient la création d'un laboratoire du CNRS à la Faculté des Sciences de Montpellier vers lequel il déplacera les jeunes chercheurs de son équipe poitevine.

* 1970-1980, création et développement du *Laboratoire de chimie des organométalliques*, véritable école française de la chimie organique du silicium. Il va en dévoiler toutes les potentialités de sa synthèse organique, trouver réponse pour réduire les coûts de production des organosilanes, lancer des recherches sur de nouveaux matériaux par activation catalytique. Il ne cesse également de s'intéresser à la chimie de coordination des corps simples et de leurs applications.

* 1986-87, création de l'Unité Mixte de Recherche 44, Université/CNRS/Société Rhône-Poulenc « pour relever le défi des nouveaux matériaux » (Le Monde 4 Juin 1987), notamment les silices hyper poreuses. Robert Corriu va ainsi ouvrir la voie vers les fibres de très faible diamètre, les matrices céramiques, les surfaces-films à partir des polymères organosiliciés et par manipulations moléculaires [35]. Il sera élu à l'Académie des Sciences en 1991.

* A partir de 1996, Robert Corriu, dirige le laboratoire *Chimie moléculaire et Organisation du Solide* et dispute les nanosciences aux physiciens. Il accède en 1997 au second fauteuil de notre Académie locale. Dans le *Bulletin de l'Union des Physiciens* [36] il montre comment les frontières se sont déplacées et les interfaces enrichies entre physique et chimie. Sa conclusion est riche de perspectives : « la chimie moléculaire a maintenant les moyens de synthétiser toutes les architectures dignes d'intérêt... de s'ouvrir sur des domaines de recherches qui modifient les limites des sous disciplines.

L'élaboration de solides par des voies moléculaires devrait permettre d'accéder à des combinaisons et des formes non accessibles actuellement... ». Une démarche nouvelle dans le prolongement de sa trajectoire de chercheur à la mentalité de pionnier, exigeant et perfectionniste, ayant toujours investi l'infiniment petit jusqu'à aimer dire que « l'échelle nano était le quotidien du chimiste ». Il coordonne alors plusieurs rapports de l'Académie des Sciences [37], notamment en 2000 sur les Systèmes moléculaires organisés (SMO), en 2004 sur les nanosciences et nanotechnologies qui induisent une « véritable révolution conceptuelle », aux promesses techniques impressionnantes, mais qui restent sources d'inquiétudes quant à leurs impacts. En 2005, il coordonne avec Michel Verdaguer professeur à la Sorbonne, le numéro spécial de *l'Actualité chimique* [38], précisant deux principes qui conduisent ses recherches : adapter celles-ci aux enjeux de société sans qu'elles s'éloignent de leurs fondamentaux théoriques, les rendre perméables aux échanges et coopérations indispensables avec les sciences voisines (physique, biologie, médecine...). Il y affirme également que ces nouveaux savoirs scientifiques soient diffusés au plus grand nombre et compris, les retombées des nanosciences concernant tous les domaines de la vie quotidienne.

* En 2006, pour célébrer le tricentenaire de notre Institution il négocie une session complète de travail de l'Académie des Sciences à l'Université des Sciences et Techniques du Languedoc et au Château de Castries, dont un colloque sur les apports des sciences à la médecine, promouvant une image dynamique et moderne de la Chimie [39].

La chimie que professe et décrit Robert Corriu est une « science diverse et discrète... souvent au banc des accusés (qui) souffre d'une image négative... (alors qu'elle se trouve impliquée) ... dans tous les domaines de l'activité humaine..., (souvent à la source) ... des avancées économiques, sociales et culturelles ». (Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, 2001) [40]. Une science devenue celle de l'infiniment petit qui a créé un « langage ésotérique » que seuls les initiés comprennent réellement. Et encore ! J'en voudrais pour preuve cette exagération de Cyriaque Genet docteur en physique, directeur de recherche au CNRS, chercheur à l'Institut de Science et d'Ingénierie supramoléculaire de Strasbourg dans l'équipe du Prix Nobel de chimie 2019 Thomas Ebbsen, à propos de « catalyse en cavité », « chimie polaritonique » ou « couplage vibratoire » : « on n'y comprend pas grand chose en fait » (Le Monde, 23 novembre 2019, « Thomas Ebbsen le dompteur de molécules »).

Robert Corriu s'est attaché à rendre plus compréhensible ces milieux complexes de la chimie des inter relations moléculaires (les polymères, les biomatériaux, les dérivés perfluorés, les macromolécules biologiques de synthèse...) et ceux des surfaces et fibres de très faible épaisseur. Dans sa communication de 2001 il mesure l'émergence de la nouvelle chimie organique « la plus simple des sciences complexes » : « Après l'exploration de sa diversité, la chimie va se focaliser sur les méthodes et les concepts qui lui permettront de contrôler la complexité », que celle-ci concerne la théorie, la chimie du vivant ou encore celle de l'organisation de la matière. Il s'est engagé dans le débat sur la diffusion de la chimie de coordination aux interfaces nombreuses et complexes, riche d'applications dans tous les domaines de la vie économique et sociale. Il la voulait quantitative et prédictive, faisant la synthèse complexe du vivant et de la matière. Robert Corriu définissait ainsi SA chimie se construisant par interactions et échanges avec les sciences voisines pour créer de nouveaux horizons à des recherches dont les seules limites tenaient pour lui à l'imagination du chercheur. Il formule sa réponse à la question de la limite dans la revue *Temps des Savoirs* en 2001 [41] : « Les chimistes ne sont limités que par leur imagination » ce qui en appelle aux schémas mentaux des représentations, nous rapproche de la géographie et de la philosophie, de cet énoncé de Michel Serres « Pour ne pas se tromper sur le futur, place à l'imagination

une maîtresse de connaissance et de vérités humaines ». (L'Express 04 Avril 2017, Propos recueillis par Christian Makarian).

La métaphore des *Particules élémentaires* (Michel Houellebecq [42]) conviendrait bien à sa recherche de l'infiniment petit, de la molécule au quark, aux nano-matières, aux interactions entre les objets nanométriques. Pour enrichir ses propres compétences autour d'une large pluridisciplinarité des savoirs et des transmissions.

S'il avait été physicien, le schéma de l'électron libre mobilisateur d'énergie aurait bien convenu à sa capacité de travail. Mais où se situe réellement la différence entre la physique et la chimie, associées dans nos apprentissages scolaires, unies par un ET qui indique plus une jonction qu'une addition. Ne m'a-t-on pas murmuré que le professeur Corriu était tout autant physicien que chimiste, mais qu'il se faisait un honneur d'être chimiste.

Au travers de ces deux figures s'impose le principe « d'imagination créatrice » ; le « brassage d'idées » qui fonde la multidisciplinarité, en assure le ferment. Savoir prendre des risques pour ouvrir de nouvelles voies, explorer de nouveaux champs, aller au bout de ses convictions et ne pas hésiter à transgresser l'ordinaire, à se lancer vers l'inconnu pour tracer de nouveaux sillons de recherche. Tels furent l'engagement et la passion faite de désir et de plaisir du chercheur Robert Corriu.

3. Robert Corriu « Le citoyen ordinaire »

Le chercheur ne supportait ni l'incompétence ni l'imposture. Il était aussi l'homme du bureau encombré, du tableau blanc rempli de formules et de symboles, de petits papiers et de portes qu'il fallait savoir respecter, de paroles d'encouragement et de celles qui témoignaient d'une crispation certaine, d'une irritation non contenue voire d'une opposition nette. Ceux et celles qui le croisaient dans les couloirs ou à qui il rendait visite autour des paillasses m'ont tous dit les marques de sympathie qu'il leur témoignait surtout s'il sentait en eux la soif de savoir et de découverte qui l'animait. Mais aussi, lorsque, loin des préoccupations de laboratoire, ils discouaient avec simplicité des événements de la vie courante. Sans oublier le brin d'humour qui faisait naître des sourires complices.

Mais comment aborder avec vérité le citoyen ordinaire, l'époux, le père de famille, le grand-père, l'ami qui aimait discuter ferme... de chimie bien entendu, mais aussi des questions du temps qui passe, de la nature et du sport, autour d'un café le samedi matin, sans franchir les limites de l'intimité. Je n'ai de Robert Corriu qu'un lointain souvenir d'un salut rapide un soir alors qu'il échangeait avec son voisin, mon ami Robert Ferras. C'était au Plan des Quatre Seigneurs, au pied du château d'eau, à quelques centaines de mètres de son Université toujours là, immuable.

Ce qui suit doit beaucoup à Catherine et Pascal ses enfants, à Michel Averous, Jean-Louis Cuq, Bernard Meunier qui m'ont confirmé la qualité humaine du père, du collègue, sa rigueur, ses passions, son rejet de l'hypocrisie, sa haine du mensonge. Philippe Viallefont m'a saisi d'anecdotes qui situent l'homme au plus près de sa vérité, poussant un caddie à l'hypermarket pour aider son épouse, dissertant sur un fumet délicat préparé par Monique, son épouse donc, professeure au Lycée Joffre, excellente cuisinière, ou revoyant — je cite : « ce vin religieusement versé dans un carafon pour l'aérer et sublimer son goût ; Robert était un gourmet ». Sa cave creusée à même le rocher calcaire du Plan contenait un pan de ses plaisirs, plus pour la démonstration des étiquettes que pour la consommation des nectars. Le Bourgogne était une passion qu'il aimait conforter par des voyages auprès de ses collègues de Dijon.

Né à Port-Vendres, il est resté fidèle à son Roussillon, à ses plages notamment celle de l'anse de Paulilles où jeune il s'adonnait à la chasse sous-marine, à ses forêts où il s'évadait pour marcher et mieux réfléchir. Le faisait-il à la mode de Sylvain Tesson géographe, pour qui la marche a été réparation, « Marcher c'est se glisser dans un interstice et on marche, on revient à cette liberté de détails en prenant la fuite » [43], ou de Frédéric Gros philosophe, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris « Marcher, c'est faire preuve de dignité : celui qui marche se tient debout et avance. La marche symbolise une humilité qui n'est jamais humiliante » [44] ou encore de David Le Breton professeur de sociologie à l'Université Marc Bloch de Strasbourg « le marcheur ... est l'artiste du temps qui passe, le flâneur des circonstances qui fait sa provision de trouvailles au fil du chemin... qui prend la clé des champs pour se mettre à l'écoute du monde... » [45]. Finalement marcher pour aller à l'essentiel, penser, élaborer les fils d'une construction intellectuelle et pourquoi pas désobéir aux contraintes du quotidien, des autres, retrouver dans la marche ce « pas à pas » de précaution et d'envie dont il faisait une règle de la recherche. Il participait certainement à cet univers des causes et devait en ajouter quelques autres tant il se parlait à lui-même et réfléchissait à haute voix.

L'homme d'autorité à la passion dévorante savait être attentif et affectueux en famille, pas le plus patient certes et souvent absent pour cause de travail, mais fidèle aux apprentissages et prêt à consacrer du temps à son épouse, ses enfants, ses petits-enfants. Ses histoires racontées sur le mode théâtral sont restées gravées dans leur mémoire. Il meublait ses temps libres par la lecture, notamment celles de l'Histoire de France, de ses grands hommes d'État dont les décisions lui confirmaient l'indispensable liaison entre le pouvoir et l'économie. Comme Colbert, homme de pouvoir, protecteur des Arts et des Lettres, fondateur des Académies royales de musique et d'architecture, favorisant la science dans ses conceptions les plus innovantes.

Lui qui avait dû se plier à l'apprentissage du violon par son père menuisier-ébéniste savait ce que voulait dire la rigueur pour accéder à un travail bien fait et profitable. Il était de cette frange de la méritocratie qui respectait les origines, mesurait les acquis par l'éducation et les chemins laborieux qui permettaient d'accéder au savoir. Une vie modeste lors de ses études supérieures a certainement forgé son caractère déterminé et ses envies de réussite. De ses origines et de son parcours initiatique dans les sciences organiques il tenait certainement sa fascination pour les découvertes qui devaient transformer le monde — il savait en discourir —, son intégrité et un humanisme fait de sensibilité et de générosité qu'il préservait. Qui mieux que le Professeur Bernard Meunier [46] pouvait qualifier les vertus de l'homme lors de son hommage, le 18 décembre 2016, en cinq mots identitaires clairs et précis : rigueur, anticipation, honnêteté, fidélité et joie de vivre, mêlant comme à plaisir le profond du chercheur et celui du père de famille. Rien n'était futile ou superficiel chez Robert Corriu, le besoin de se réinventer permanent, d'offrir une part de lui-même à ceux qui l'entourait, de leur réserver même un optimisme tenu secret. Et de s'attacher à montrer combien l'éducation est au centre de la formation dès le plus jeune âge. Etudiant, il fut dans le silence, confronté aux difficultés de la vie et s'imprégna d'altérité, un trait de caractère qu'il ne cessa de défendre et qui justifie certainement sa grande et secrète peine lors du suicide en 1993 de son ami Norbert Duffaut, chimiste-biologiste non reconnu qui soutenait les bienfaits du silicium pour le corps humain.

Quelques belles images demeurent de la joie de vivre de Robert Corriu : une cargolade spécialité catalane et une bonne bouteille de Bourgogne pour réunir les amis, une maîtrise du bridge et de la balle de tennis pour s'assurer la victoire, une bonne table

pour le bonheur de partager... et de convaincre. Sans oublier le travail au champ pour produire vrai et en abondance, question de pouvoir distribuer, la fraise, les asperges de Pignan, les fruits de saison... Et le bois qu'il coupait avec énergie, certainement par plaisir, certainement aussi pour se libérer, dans le secret de la vie, de son monde habituel.

Conclusion

L'objectif de Robert Corriu chercheur n'a-t-il pas été constamment de connaître, comprendre, expliquer, innover, imaginer, ne pas hésiter à franchir les limites dans ce monde de la complexité ?

J'ai décidé ainsi de conclure au-delà de l'honneur qui m'est fait de succéder dans ce lieu où se croisent les savoirs et se féconde la pensée, à un grand Monsieur de la chimie moderne, un chercheur d'une force d'indépendance rare, un passionné, dans le secret, pour l'histoire et les belles idées de l'humanisme, qui savait offrir sa part au rêve.

J'ai essayé de ne pas trahir la mémoire d'un homme qui a consacré sa vie à la Chimie, à ses applications et au transfert des savoirs vers le plus grand nombre. Qui a également tenté de répondre aux questions émergentes que la chimie contemporaine posait en tant que science de la matière ayant accédé à l'échelle nanométrique, échelle qui exige, il le pressentait, un changement profond du vocabulaire et des concepts. Explorant les procédures sol-gel des dérivés du silicium, il était conscient des nouveaux enjeux économiques et sociaux que la chimie suscite. Avec Robert Corriu, rien ne se perdait, tout pouvait se transformer par la création mais surtout tout ouvrait la voie pour une fécondation par l'imagination.

Dans son hommage à François Jacob, à l'Académie Française le 14 avril 2016, Marc Lambron avoue « L'éthique de la science trouve son bonheur dans la vérité ». Une belle formule que j'applique avec plaisir à ce que j'ai découvert des pensées et actes de Robert Corriu intransigeant quant au devoir de vérité et de sincérité.

Certes, je suis conscient de n'avoir pu qu'effleurer le mystère de sa vie de chercheur ou de l'homme d'autorité qui su tenir tête, s'obstiner, faire confiance à son imagination et qui s'inscrit pleinement dans la grande lignée des chimistes montpelliérains. Chercheur insatiable, savant avide de découvertes, il s'est efforcé de percer les mystères du silicium et de la chimie des matériaux qui étaient ses compagnons de pensée. Il a su aussi, avec détermination, investir les horizons encore peu connus des nano sciences et en prendre la mesure.

Il aimait dire et prouver que l'essentiel se joue à la limite, là où se croisent les savoirs, là où scintille l'imagination, là où peut-être le rêve prend forme.

J'oserai alors mettre le point final à cet éloge en évoquant, non des maîtres à penser de ces sciences « obscures » où l'on inscrit souvent la chimie, mais des paroles qui relient, se jouent des alliances et des porosités, des paroles pour associer les contraires, forger l'unité dans la diversité. Question de ne pas oublier le nécessaire croisement des savoirs et les « communications inédites » d'une « nouvelle alliance » [47] interdisciplinaire, des matériaux et du vivant, de l'infiniment petit et des structures moléculaires, mais aussi de la chimie et de la philosophie qu'illustre la thèse de Jean-Pierre L'lored [48] qui fait référence aux travaux de Robert Corriu.

Ces paroles sont celles de deux hommes qui peuvent apparaître à l'opposé de Robert Corriu. Et pourtant...

Paroles d'un poète engagé, solitaire, militant, rebelle, qu'Albert Camus avait qualifié de « poète de la révolte et de la liberté ».

Paroles d'un artiste de la rue, un saltimbanque moderne, un funambule des mots, épris de verbes nomades et vagabonds, brassant les idées des temps nouveaux.

René Char : « Il n'y a que deux conduites avec la vie ou on la rêve ou on l'accomplit »

André Benedetto : « Des pensées de bonheur et de rêve au vent dispersées ».

REFERENCES

- [1] Serres M., *Le Tiers-Instruit*, Folio essais, Gallimard, 1992, 256 p.
- [2] Dagognet F., *Rematérialiser : Matières et matérialismes*, Vrin, Problèmes & Controverses, 1989, 272 p.
- [3] Institut de France, Académie des sciences, Notice nécrologique, Robert Corriu 1934-2016.
- [4] Corriu R. & Nguyễn Trong A., *Chimie moléculaire sol-gel et nanomatériaux*, Editions de l'Ecole Polytechnique, 2008, 202 p.
- [5] Pôle chimie Balard, Un exemple de Pôle Intégré : Enseignement, Recherche et Développement Economique, *site Internet*, 2017.
- [6] Corriu R., « L'évolution de la chimie moléculaire vers les matériaux », *Bulletin de l'Union des physiciens*, Vol. 91, 1997, pp. 1715-1726.
- [7] Marres P. *Les Grands Causses, étude de géographie physique et humaine*, Thèse de doctorat 1935, Paris Sorbonne, 2 vol, 213 p et 145 p, Tours, Arrault et Cie, 1936.
- [8] Sorre M., *Les fondements biologiques. Essai d'une écologie de l'homme*, 3^e édition, 1951, 448 p.
- [9] George P., « La vie et l'œuvre de Max Sorre », *Annales de Géographie*, vol. LXXI, n°387, 1962, pp. 449-459.
- [10] Sion J., *La France méditerranéenne*, A. Colin, 1934, 220 p.
- [11] Braudel F., « Lucien Febvre et l'histoire », *Annales Economies, Sociétés, Civilisations*, Armand Colin, 1957, 12-2, pp. 177-182.
- [12] Flahault Ch., Rapport au sujet des jardins botaniques de l'Aigoual, Présentation au Conseil de l'Université, Montpellier, 1904.
- [13] Marres P., Allocution prononcée le 12 juillet 1936, inauguration de la stèle Ch. Flahault à l'arboretum de l'Hort-de-Dieu, Comité du souvenir Charles Flahault, Montpellier, 1936.
- [14] Reclus E., *Nouvelle Géographie universelle, la terre et les hommes*, Hachette, 19 volumes, 1876-1894.
- [15] « Telle nous a paru la pensée maîtresse de Patrick Geddes, ... : vivre la science, aimer la science ; cultiver la science pour elle-même, et non pour le profit ; non point pour les carrières officielles qu'elle ouvre, pour les appointements qu'elle procure », selon Élie et Élisée Reclus, *Renouveau d'une cité*, Édition de la Société nouvelle, 1896, 40 p.
- [16] Giblin B., « Elisée Reclus : un géographe d'exception », *Hérodote*, N° 117, 2005.
- [17] George P., *Le métier de géographe, Un demi-siècle de géographie*, Armand Colin, 1990, 250 p.

- [18] Dugrand R., *Villes et campagnes en Bas-Languedoc*, thèse de doctorat, PUF, Paris, 1963, 638 p.
- [19] Brunet R., *Les Phénomènes de discontinuité en géographie*, CNRS, 1967, 117 p.
- [20] Brunet R., *Champs et contrechamps. Raisons de géographe*, Collection Mappemonde, Paris, 1997, 320 p.
- [21] Corriu R., « La chimie, évolution et perspective », Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, Séance du 5 janvier 2009.
- [22] Pérec G., *Espèces d'espaces*, Galilée, Nouvelle édition 2000, 185 p.
- [23] Lussault M., *Hyper-lieux : nouvelle géographie de la mondialisation*, Le Seuil, 2017, 307 p.
- [24] Latour B. *Un monde pluriel mais commun*, Editions de l'Aube, 2005, 63 p.
- [25] *L'Actualité chimique*, mai 2016, N° 407, Parcours de chimistes, « Robert Corriu le magicien du silicium », 3 p.
- [26] Dulieu L., « Le mouvement scientifique montpelliérain au XVIIIe siècle », *Revue d'histoire des sciences*, 1958, N°11-3, pp. 227-249.
- [27] Lodge D., *Un tout petit monde*, 1984, nouvelle édition Payot/Rivages, 2006, 432 p.
- [28] Charlot C., « A. J. Balard, le découvreur du brome. Le savant Montpelliérain (1802-1876) », *Bulletin Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, N° 48, 2017.
- [29] Dulieu L., « Le chimiste Etienne Bérard, trésorier de l'Ecole de Pharmacie de Montpellier (1764-1839) », *Revue Histoire de la Pharmacie*, 1950, N° 126, pp. 40-44.
- [30] Jacques-Etienne Bérard (1789-1869), *Notice Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, section Sciences, siège I.
- [31] Charles-Frédéric Gerhardt (1816-1856), *Notice Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, section Sciences siège XX.
- [32] Charlot C., « Charles Frédéric Gerhardt à Montpellier de 1841 à 1848 » *Revue Histoire de la Pharmacie*, 2007, N° 354, pp. 197-208.
- [33] *Correspondance de Charles Gerhardt*, 2 vol. (XXXI-366, VI-322 p.), édition Masson, 1918-1925.
- [34] Gustave Charles Bonaventure Chancel (1822-1890), *Notice Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, section Sciences, siège XVIII.
- [35] *Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, vol. 48, suppl. 1, 2017, Colloque « Montpellier et la Science, un passé prestigieux, atout pour l'avenir », 31 mars-1er avril 2017.
- [36] Corriu R., « L'évolution de la chimie moléculaire vers les matériaux » *Bulletin de l'Union des Physiciens* N° 797, Vol. 91, Octobre 1997, pp. 1715-1726.
- [37] Académie des Sciences,
Rapport sur la science et la technologie N°7, 2000, « Systèmes moléculaire organisés »

- Rapport sur la science et la technologie* N°18, 2004, « Nanosciences - Nanotechnologies » Éditions Tec & Doc.
- [38] Corriu R. & Verdaguer M., coordinateurs, « Nanomatériaux et organisation de la matière », *l'Actualité chimique*, Vol. 7, N° 290-29, 2005.
- [39] Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, 1706-2006, le tricentenaire, colloque scientifique « Quelques apports récents des sciences à la médecine ».
- [40] Corriu R., « La chimie : une science diverse et discrète », *Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, T 32, 2001, pp. 129-136.
- [41] *Temps des Savoirs*, Revue interdisciplinaire de l'Institut universitaire de France, Odile Jacob, Numéro spécial N° 3, *La limite*, 2001, 266 p.
- [42] Houellebecq M., *Les particules élémentaires*, Flammarion, 1998, 396 p.
- [43] Tesson S., « La marche est une critique en mouvement », *Le Monde*, 17 juillet 2017, propos recueillis par Nicolas Truong.
- [44] Gros F., *Marcher, une philosophie*, Flammarion, Champs, Essais, 2011, 312 p.
- [45] Le Breton D., *Eloge de la marche*, Métailié, 2000, 176 p.
- [46] Meunier B., cérémonie d'hommage à Robert Corriu, 18 novembre 2016, Institut de France, Académie des sciences.
- [47] Prigogine I. & Stenger I. *La nouvelle alliance, Métamorphose de la science*, Éditions Gallimard, 1979, 312 p.
- [48] LLored J. -P. « *Chimie, chimie quantique et concept d'émergence : étude d'une mise en relation* », thèse de doctorat, 2013.

Séance publique du 20 janvier 2020

Présentation de Monsieur Jean-Paul Volle

Jean-Pierre DUFOIX

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Monsieur le Président général, Monsieur le Secrétaire perpétuel, Mesdames et Messieurs investis d'une autorité et particulièrement dans des fonctions administratives et plus particulièrement universitaires,

Chers amis ici présents appartenant aux familles Corriu et Volle,

Chères consœurs et Chers confrères en l'Académie, Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de parrain, je suis heureux et honoré de présenter ici le professeur Jean-Paul Volle. Il est le nouveau titulaire du deuxième fauteuil de la section des Sciences qu'occupait Robert Corriu, homme discret et modeste, s'il en fut, scientifique de stature internationale, membre de l'Académie des Sciences et de l'Institut universitaire de France, comme il vient de nous être rappelé. J'aurai une pensée pour lui en exprimant le regret que cet homme du plus haut niveau n'ait pu, malheureusement, nous faire bénéficier assez souvent de sa présence à l'Académie et surtout dans les dernières années de sa vie. Qu'il me soit permis d'ajouter, à titre personnel, que j'ai la fierté et le bonheur d'avoir en commun avec lui un arrière-petit-fils qu'il n'aura, hélas ! pas connu. Je tenais, moi aussi, à saluer sa mémoire avant – selon la formule académique quelque peu désuète – de *faire l'honneur de la réponse* à son successeur à qui je dirai *vous* et que j'appellerai *Monsieur*, conformément au rituel que je tiens à respecter.

Il n'est pas sans importance pour moi d'indiquer comment a eu lieu notre première rencontre.

À Montpellier, dans les années 1960, une petite équipe s'était constituée en vue d'une réflexion commune pour un aménagement périurbain : vous représentiez la géographie aux côtés des architectes Jaulmes et Deshors, très impliqués dans les constructions universitaires, Guntz, Pigeire et Tourre. J'ai été très honoré de faire partie quelque temps de cette équipe car elle a reçu, à Vichy, pour un programme de recherche, un prix au niveau national, décerné par le Premier Ministre. Je ne tire de ce prix aucune gloire en raison de ma participation très limitée. Si j'ai le plaisir de l'évoquer ici, c'est que cette entrée en matière m'a permis de vous connaître. J'ai ainsi pu percevoir l'enthousiasme avec lequel vous participiez à une approche aussi nouvelle que dynamique en matière d'urbanisme.

Dans un tout autre domaine, alors que nos voies avaient divergé, je vous ai retrouvé, bien plus tard, à l'occasion d'un colloque sur le thème du paysage, organisé par notre académie. Je n'avais pas douté alors, que vous ne puissiez apporter beaucoup à notre ville. Peut-être même, un jour, rejoindriez-vous les rangs de notre institution ? C'est fait !

Parlons d'abord de votre famille, de votre jeunesse et de votre formation.

Vous êtes né aux confins du Gard et de l'Ardèche dans la commune de Laval-Saint-Roman, au sud de la réserve naturelle des gorges de l'Ardèche, issu d'une famille solidement ancrée dans une tradition artisanale avant de se tourner vers la viticulture.

Vous êtes marié avec Marie-Thérèse, qui a été secrétaire médicale mais, je crois, avec d'autres responsabilités. Je la salue par la pensée, en raison de son absence aujourd'hui en raison d'une intervention chirurgicale récente. Vous êtes tous les deux les parents d'un fils, devenu canadien, Frédéric, et d'une fille, Stéphanie. Vous êtes également grands-parents d'une petite-fille Lola et de trois petits-fils, Michael, Alexandre et Aymeric.

Vous avez fréquenté l'école communale de votre village, ce qui est dans l'ordre des choses, puis le collège de Pont-Saint-Esprit avant de poursuivre vos études à l'École Normale de Nîmes. C'est elle, m'avez-vous dit, qui vous a inculqué la notion de discipline et de service, point sur lequel vous avez beaucoup insisté. La formation de jeune garçon qui a été la vôtre vous a également appris la nécessité de l'effort personnel mais aussi, à l'internat, les règles de la vie en collectivité, l'une des expériences majeures de votre vie, m'avez-vous dit encore. Qui ne verrait là une parfaite illustration des vertus de l'école de la République, ayant valeur d'exemple, vertus dont, à notre époque, nous cherchons bien souvent la trace !

Au lycée de Nîmes, si vous avez de l'intérêt pour les mathématiques, la géographie vous passionne, passion à laquelle n'est certainement pas étranger votre grand-père gardois, maréchal-ferrant, qui vous a appris à reconnaître quelques étoiles et à comprendre le paysage. Ce sont donc des études d'histoire et de géographie qui vous conduiront à l'agrégation en 1968. Vous êtes appuyé par le professeur François Doumenge, géographe et océanographe, mais c'est un autre professeur qui sera très attentif à l'évolution de votre carrière, Raymond Dugrand, docteur ès lettres et, lui aussi, agrégé de géographie. Après un passage dans l'enseignement au lycée de Nîmes, vous le rejoindrez à l'université de Montpellier qui deviendra votre port d'attache.

Je rappellerai ici quelques-uns de vos titres : professeur émérite, Université Paul Valéry Montpellier III, vous êtes titulaire d'un Doctorat d'État en Géographie-Aménagement du territoire-Urbanisme, à l'Université de Toulouse, dont la préparation vous conduit dans différents pays d'Europe centrale, titulaire du CAPES, Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, en histoire et géographie, titulaire de l'agrégation avec la spécialité : histoire du Languedoc et géographie urbaine, autant de diplômes qui témoignent de la vocation à laquelle vous demeurez constamment fidèle.

J'évoquerai maintenant votre implication dans l'enseignement supérieur.

En 1970, Raymond Dugrand est sollicité pour enseigner à l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier, ENSAM, mais, ayant décliné cette proposition en raison de ses obligations, c'est vous qu'il fait désigner : ce sont là vos premières armes dans un domaine où vous prenez la responsabilité de l'ouverture à l'urbanisme des futurs architectes. Je ne doute pas de l'intérêt qu'offre pour vous cette approche environnementale, prélude à *la ville inventée*. Mais c'est à l'université Paul Valéry que vous accédez à des postes plus conformes à votre orientation. Raymond Dugrand vous confie la direction du laboratoire interdisciplinaire qu'il dirigeait pour la formation des étudiants et la charge de la relation avec le CNRS. Vous vous situez parfaitement dans la continuité de ce *géographe pur et dur*, dites-vous de lui, avec lequel vous avez des liens si étroits que vous revendiquez le titre de fils spirituel. Vous deviendrez d'ailleurs son assistant. C'est lui qui, selon vos propos, vous permet, au cours des années 1970, de participer à une démarche nouvelle en matière de stratégie bien nécessaire dans le domaine du développement urbain.

Vous poursuivez dans cette voie en devenant chercheur, à une date que je ne connais pas, au sein de l'unité ART-Dev « *Acteurs, ressources et territoire dans le développement* ». En 2002, vous serez nommé directeur de l'Unité mixte de recherche

UMR 5045 du CNRS « *Mutations des territoires en Europe et dans le bassin méditerranéen* ».

Vous êtes donc nécessairement conduit à travailler, entre autres, en rapport étroit avec les représentants de la ville et de l'État.

De vos multiples interventions je me bornerai à une simple liste avec, toutefois, autant que faire se peut, quelques indispensables points de repère :

En 1986, vous fondez un groupe de recherches Géographie, Aménagement et Urbanisme. En 1999, vous créez un master d'urbanisme.

En 2009, vous rejoignez, pour deux ans, la Commission Constantin du Conseil régional du Languedoc-Roussillon. En 2010, vous intervenirez à l'Observatoire régional de la Jeunesse de la Région Languedoc-Roussillon et à la Commission départementale d'aménagement commercial de l'Hérault, puis à la Commission Conjoncture du Conseil économique, social et environnemental du Languedoc-Roussillon. La même année, vous serez désigné comme membre titulaire de la Commission de Conciliation et d'Urbanisme de l'Hérault. En 2014, vous voici membre de la Commission de Consultation du secteur sauvegardé de Montpellier et membre du Conseil scientifique auprès de Montpellier Métropole. La ville ayant posé sa candidature au label « pays d'art et d'histoire », à ce titre, vous avez été membre du comité de pilotage chargé de l'Atlas régional Languedoc- Roussillon. Enfin, vous êtes encore, ou vous avez été, membre du bureau de Montpellier Agglomération et membre du groupement d'intérêt public RECLUS (localisation, unités spatiales).

On ne saurait en terminer avec cette liste impressionnante sans évoquer vos fonctions depuis 1993 au bureau directeur de Montpellier Handball, un sport dans lequel votre famille s'est brillamment illustrée au niveau international. Toutefois, ce n'est là qu'une parenthèse que je referme pour en revenir à l'essentiel : le chemin qui vous a mené vers la ville appelée, dans le langage des aménageurs, la ville inventée, Montpellier.

Montpellier ! Nous nous souvenons de la cité médiévale sur le *camin roumieu* puis, aux dix-septième et dix-huitième siècles, de la ville du *paraître* qui se manifeste particulièrement avec l'hommage royal du Peyrou et multiplie les églises, les hôtels souvent somptueux des grandes familles et des marchands, et de vastes implantations militaires en même temps que se développait un habitat périphérique, sans omettre, un peu plus tard, l'arrivée du chemin de fer et ce qui en a résulté. Du dix-neuvième siècle, nous retenons surtout le projet avorté du maire Jules Pagézy : l'ouverture du centre ancien dans une perspective haussmannienne dont témoigne, sur l'axe du Peyrou, la rue Foch. Dans une étape suivante, le cœur de ville sera doté par le maire, notre confrère en l'Académie, le bâtonnier François Delmas, de l'un des premiers secteurs sauvegardés de France. Montpellier accueillait IBM, créait le quartier de la Paillade et amorçait un espace commercial greffé sur le centre ville, le Polygone. La cité du vingtième siècle connaissait alors, malgré la concurrence de Toulouse sur le plan régional, une évolution démographique avec une augmentation annuelle du nombre de ses habitants qui ne se dément pas.

À François Delmas succède Georges Frêche. Raymond Dugrand, devenu son premier adjoint, sera chargé de l'urbanisme de 1977 à 2001 : c'est lui qui prend la direction d'investigations multiples pour bâtir le socle d'un nouveau Montpellier, *la ville surdouée*, avec un objectif exprimé dans la formule lapidaire et ambitieuse : « *changer la ville pour changer la vie* ». Géographe de terrain, il mesure le problème de la zone nord et au-delà où les constructions ont, parfois, pu surgir de façon quelque peu aléatoire. Désormais s'ouvre l'ère d'une urbanisation plus rationnelle. Grâce à l'acquisition par la municipalité d'une trentaine d'hectares, pris aux terrains militaires, la ville des années

60-70 est suivie de *la ville augmentée* où voit le jour Antigone, l'opération phare dont le maître d'œuvre – mais qui ne le sait ici ? – est l'architecte catalan Ricardo Bofill. Ce sont là les premiers pas de l'extension de Montpellier vers le Lez, ce ruban aquatique que mon éminent ami, notre confrère le professeur François-Bernard Michel – il voudra bien me permettre de le citer – faisait parler spirituellement : « *Moi Lez, que Georges Frêche me voyait surtout en fleuve utilitaire, tandis que Philippe Saurel, mon voisin de naissance, me voue l'affection fidèle et congénitale d'un Baron de Caravètes.* »

La vision de Georges Frêche est aussi celle de Raymond Dugrand : pour lui, ce petit fleuve doit constituer la colonne vertébrale de la ville de demain, une ville qui, malgré les divergences entre les communes, poursuivra désormais son extension en direction de la mer. Le franchissement du Lez va donc être une nouvelle étape dans le développement de Montpellier en ouvrant à l'urbanisation l'est du territoire. Sur ce point, il n'est pas envisageable, dans le cadre imparti à une réception académique, de retenir autre chose qu'un schéma parmi d'autres : aussi me bornerai-je à quelques réflexions sur un programme auquel vous allez collaborer, Monsieur, avant d'en devenir le pilote.

Sur la rive gauche du Lez, une alchimie complexe prépare le remodelage de l'existant mais aussi, là où se trouvaient des vignes et des terrains vagues, la naissance, très discutée, d'un nouvel ensemble : Port Marianne. *L'important*, disait Le Corbusier, *n'est pas de savoir si la chose est bonne ou mauvaise, l'important est qu'on en parle !* On parle de votre maître, on parle d'architectes auxquels il est fait appel et dont la renommée est valorisante pour notre ville. Mais aussi on parle de plus en plus, Monsieur, de vos propositions. Notre presse locale, qui ne manque évidemment aucune occasion de souligner les empoignades, le plus souvent liées à des rivalités politiques, fait régulièrement état de vos avis, signe de la compétence qui vous est reconnue et, j'ajouterai, de votre engagement ainsi que de celui des membres de votre équipe.

C'est cet engagement qui vous amène à proposer de poursuivre la densification dans la zone littorale en intégrant le quartier Cambacérés et même des terrains au-delà. Après avoir trouvé toute votre place dans le sillage de Raymond Dugrand, vous prenez donc la succession qui vous avait été légitimement préparée, dans le droit fil des options présentées par ce maître aujourd'hui disparu et dont l'avenue en direction de la mer porte le nom.

Ainsi ne s'est jamais démentie la continuité des différentes opérations d'urbanisme et des études afférentes. Elle a été confirmée par trois magistrats municipaux successifs, maîtres d'ouvrage : Georges Frêche, Hélène Mandroux et Philippe Saurel, un maire qui se déclare *passionné d'architecture*. Ce dernier, en effet, lors de l'entrée en fonction du nouveau bureau de l'Académie, en février 2019, ne soulignait-il pas le prolongement de l'action engagée dans les années 1960 par une ville éloignée de la mer, sur sa colline du Clapas ? Je précise, s'il était nécessaire, que je ne fais pas ici de politique mais que je m'intéresse seulement à un fait objectif : le développement de Montpellier selon divers schémas dont les réalisations sont bien visibles, en particulier sur les berges du Lez où la présence du cours d'eau ajoute encore à la qualité du cadre de vie.

Cette approche nouvelle de la ville doit, à terme, lui conférer une dimension métropolitaine : là-dessus je me référerai à votre ouvrage, *La ville inventée*, véritable somme !

Cet ouvrage a été écrit il y a quelques années en collaboration avec Laurent Viala, Emmanuel Négrier, Sophie Chédiac et Catherine Bernié-Boissard. Vous confirmez, Monsieur, que Montpellier n'est plus simplement une *capitale régionale* dont la montée en puissance a été exemplaire : aux côtés de Toulouse, elle est devenue une *technopole*. Mais, si elle possède en son centre les caractéristiques d'une *métropole* avec,

en particulier, les universités et les organismes de recherche, il lui faut, pour acquérir ce statut, dépasser les limites de l'agglomération, dans laquelle chaque commune a tendance à défendre ses intérêts, et accéder à une nouvelle dimension (je vous cite) : *un équilibre territorial marqué par une organisation multipolaire*, comme le préconise le SCoT, acronyme désignant le *Schéma de Cohérence Territoriale*, document d'urbanisme qui définit les grandes orientations d'aménagement de ce nouvel espace.

Nous sommes alors amenés à nous demander ce que recouvre aujourd'hui le mot *urbanisme* au regard d'une organisation de la cité à laquelle Platon et Aristote n'ont pas été étrangers et dont un certain Hippodamos de Milet, sur d'autres critères, a jeté les bases en Grèce ou en Égypte au temps d'Alexandre. L'expansion démographique, la menace du réchauffement climatique et, sur le littoral, l'élévation annoncée du niveau de la mer nous imposent d'envisager autrement et l'espace et le temps.

Pour répondre à ces défis, vous avez clairement défini la ligne de votre action : *Rêver la ville, d'abord ! La construire, ensuite !* C'est le rêveur qui, tel un poète, va imaginer la ville de demain avec ses multiples facettes mais c'est l'aménageur qui va passer à la concrétisation, tel le *deus ex machina* des théâtres antiques ayant le pouvoir de résoudre ce qui paraissait insoluble. Au même titre qu'un architecte qui, après avoir construit de façon abstraite une maison dans sa tête, doit ensuite en établir les plans en tenant compte de toutes les contraintes techniques, vous-même, urbaniste, êtes aux prises avec des contraintes identiques mais à une toute autre échelle. À titre d'exemple, comment l'axe que constitue l'avenue de la Liberté, véritable autoroute urbaine accidentogène qui, selon les Services de la Ville, livre passage à 36. 000 véhicules chaque jour, pourra-t-il – je l'ai lu quelque part – être transformé en une voie fleurie et arborée, offrant des itinéraires de contournement ? Autre exemple : la complexité des problèmes que posent, sur le plan social, administratif et technique, les opérations qui visent à renforcer le lien avec la mer alors que se développent les réseaux routiers et ferroviaires. Le maintien d'un équilibre entre la réalisation de ces travaux et la préservation des espaces naturels et agricoles, est l'un des objectifs majeurs du SCoT. Ce n'est pas la moindre des difficultés qui attendent l'aménageur !

Vous avez écrit, Monsieur, que *le Languedoc-Roussillon reste un lieu privilégié de ces recherches* et que Montpellier était *conçue comme un véritable laboratoire de recherche de la forme de la ville de demain*. En effet, comme notre auditoire a pu en juger, il n'est guère possible d'être plus impliqué dans le développement de notre ville que vous ne l'avez été et ne l'êtes encore aujourd'hui où vous n'avez pas renoncé à toutes vos activités. Géographe et, par-là, historien, analyste de la construction, sociologue, économiste, vous avez mobilisé ces compétences au service de votre mission de chercheur et d'enseignant, mais aussi de Languedocien et de citoyen. Je ne doute donc pas que, même officiellement dégagé de vos obligations professionnelles, vous ne poursuiviez votre réflexion sur *la ville inventée*. Ce sujet est plus que jamais d'actualité puisque la presse régionale a consacré un grand article au SCoT, document voté en novembre dernier, en remplacement de celui de 2006. *C'est une feuille de route pour les cinquante ans à venir*, a déclaré le maire Philippe Saurel.

Vos confrères de l'Académie prendraient certainement un grand intérêt à une conférence dans laquelle vous leur présenteriez les axes de recherche sur le Montpellier de 2070 et, en particulier, sur la structuration d'un nouvel espace allant de Sète jusqu'à Nîmes et même Alès, question délicate nécessitant une plus grande compétence que la mienne en matière d'urbanisme. C'est pourquoi je prierai les techniciens qui sont parmi nous de bien vouloir excuser de possibles, voire de probables, inexactitudes ou erreurs de ma part dans un domaine particulièrement complexe et qui n'est pas le mien. Les vieilles pierres me sont plus familières que le SCoT !

Mais il est temps de conclure.

À l'époque des algorithmes, certains jugent passé de mode, pour ne pas dire ringard – un mot apparu dans le Larousse à une date récente et qui fait encore plus mal – que notre vénérable académie se passionne pour ce qu'elle exhume du passé de sa ville. Victor Hugo n'écrivait-il pas dans *Choses vues* que « *les académies, comme les vieux, avancent à petits pas* ». Cependant, qui pourrait nier le grand pas que l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier fait aujourd'hui, grâce à notre récipiendaire, vers *la ville inventée*, non pas celle de nos ancêtres ni même la nôtre, mais celle de nos descendants ? Notre institution n'est-elle pas à la pointe du monde de demain ?

Merci à vous, Monsieur,

Merci à toi, cher Jean-Paul, d'ouvrir – avec d'autres ici – la voie au Montpellier du futur !

Je vous remercie.

Séance publique du 20 janvier 2020

Intronisation de Jean-Paul Volle

Jean-Marie CARBASSE

Président de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Chères consœurs, chers confrères, Mesdames, Messieurs,

Le rituel des réceptions académiques présente toujours une inévitable ambivalence. Il combine d'un côté la tristesse et le regret du confrère que nous avons perdu, et de l'autre côté la satisfaction et le plaisir d'accueillir celui qui le remplace. Nous venons d'éprouver ces deux sentiments en écoutant d'abord le Professeur Jean-Paul Volle, qui a évoqué la mémoire et fait l'éloge du Professeur Robert Corriu, puis M. Jean-Pierre Dufoix, qui a présenté M. Volle, sa personnalité, son œuvre et ses mérites.

Après ces deux discours très riches, la conclusion du Président de l'Académie peut être très brève. Je la placerai sous le signe de la frontière et de la pluridisciplinarité.

Le Professeur Corriu était un savant de stature internationale dont les travaux sur la chimie du silicium ont été salués par toute la communauté scientifique. C'était donc un chimiste, et il tenait à cette qualification, mais ses recherches sur l'infiniment petit l'ont conduit aux frontières de la physique ; et cette recherche flirtait, aussi, disait-il, avec la biologie. Robert Corriu concevait la chimie comme une « science de création de nouvelles formes de la matière », ouverte sur l'industrie et par là susceptible, selon ses propres termes, de « s'immiscer dans la vie de tous les jours ».

Vous aussi, Monsieur, vous êtes comme Robert Corriu, un homme de frontières, et d'abord aussi de frontières disciplinaires. Et par-dessus les frontières, vous êtes, comme votre prédécesseur l'a été, un homme de liaison. Parti de l'histoire et de la géographie, vous avez choisi la géographie et plus spécialement, au sein de la géographie, la géographie humaine, puis, plus spécialement encore, l'urbanisme. Votre parrain a rappelé votre participation très active à l'équipe de Raymond Dugrand qui a travaillé, sous l'impulsion énergique de Georges Frêche, à la transformation, j'oserais presque dire à la refondation de Montpellier – refondation d'une ville millénaire lancée, comme les Grecs de l'Anabase, dans une course éperdue vers la mer : « Thalassa, Thalassa ! ». Ici encore, d'une certaine manière, c'est une histoire de frontières, ou du moins de limites.

Les deux discours que nous venons d'entendre illustrent ainsi une caractéristique essentielle de notre Académie : la pluridisciplinarité. Si Robert Corriu était aux confins de la chimie et de la physique, sa culture dépassait largement le champ étroit de ces disciplines, que l'on qualifie parfois de « sciences dures » ; car il s'intéressait aussi aux autres sciences – celles qui ne sont pas « dures », sans qu'on puisse pour autant les qualifier de « molles » – et sa culture était celle d'un humaniste. Quant à vous, Monsieur, même si la géographie est une science sinon dure du moins exacte, même si l'urbanisme est ou devrait être un art rigoureux, mais d'une rigueur fécondée par l'imagination créatrice, vous savez qu'on ne saurait aménager les lieux où vivent les hommes sans prendre en compte l'infinie complexité de l'être humain, dans toutes ses dimensions : historique, sociale, politique, économique, psychologique, culturelle,

spirituelle... – une multiplicité de paramètres qui fait toute la difficulté, mais aussi toute la beauté de votre engagement, et tout son mérite.

C'est en raison de ces mérites qui sont les vôtres, Monsieur, que la section des Sciences a proposé votre admission dans notre compagnie, et que l'Académie l'a entérinée ; il ne reste plus maintenant qu'à vous installer sur votre fauteuil.

Mes chers confrères et consœurs, Mesdames, Messieurs, je vous invite à vous lever.

Monsieur, l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier est heureuse et honorée de vous recevoir comme membre titulaire du deuxième fauteuil de la Section des Sciences et vous invite à y prendre place.

La séance est levée.

**PRIX DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES ET LETTRES
DE MONTPELIER**

Prix Sabatier d'Espeyran 2019

Prix Roger Bécriaux 2020

Séance solennelle du 3 février 2020

Prix Sabatier d'Espeyran 2019

Le prix Sabatier d'Espeyran 2019 était décerné par la section Lettres de l'Académie. Le jury a reçu et examiné 16 dossiers, tous de très grande qualité.

Le lauréat est Florian Artaud, étudiant en histoire des mondes médiévaux à l'Université Paul Valéry de Montpellier, qui a présenté un mémoire sur

« **La seigneurie de Gibelet/Byblos aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles** »,
un territoire du comté de Tripoli qui partageait alors d'intenses relations avec le midi de la France et qui présentait l'originalité d'être l'unique « état latin » qui pratiquait la langue d'oc.

Le prix est un partenariat Académie / Ville de Montpellier : il lui a été remis lors de la séance solennelle annuelle de l'Académie le 3 février 2020, en présence de Mme. Liza, qui représentait M. Le Maire de Montpellier.



Remise du prix Sabatier d'Espeyran

Allocution du lauréat

Florian ARTAUD

J'aimerais commencer par remercier les membres de l'Académie ainsi que la Ville de Montpellier. En tant que Montpelliérain, je suis très fier et honoré de recevoir ce prix Sabatier d'Espeyran de l'Académie. D'autant plus honoré que nous fêtons aujourd'hui les 800 ans de la Faculté de Médecine, institution fondée à l'époque médiévale, période qui m'est chère eu égard à mes thématiques de prédilection. Je prends cette récompense, qui a vocation à distinguer et promouvoir une première réalisation, comme une reconnaissance mais surtout un encouragement. Ce travail n'aurait pu être effectué sans

le soutien de nombreuses personnes. En premier lieu ma directrice Madame Marie-Anna Chevalier, MCF à l'Université Paul-Valéry que je remercie pour ses conseils et ses encouragements. Plus largement, j'aimerais remercier ma famille, mes amis et toutes les personnes qui m'ont accompagné dans ce projet en France comme au Liban où j'ai eu la chance d'effectuer deux séjours de recherches enrichissants.

Le travail pour lequel j'ai l'honneur de recevoir ce prix porte sur l'étude d'une seigneurie du comté de Tripoli aux XIIe et XIIIe siècles : la seigneurie de Gibelet, un territoire qui est situé de nos jours au Liban, à une trentaine de kilomètres au nord de Beyrouth. Les problématiques au cœur de mes recherches sont celles du territoire, de l'organisation et des modes d'investissement de l'espace par le pouvoir franc à l'époque des croisades. La ville de Gibelet, connue durant l'Antiquité sous le nom de Byblos, était au XII^e et XIII^e siècles le chef-lieu d'une seigneurie qui dépendait du comté de Tripoli. Ce comté est l'un des quatre États latins fondé au début du XII^e siècle en Syrie-Palestine, dans la lignée des conquêtes de la Première Croisade qui aboutit en juillet 1099 par la prise de Jérusalem par les croisés. Après la conquête, une grande partie des croisés sont rentrés chez eux, d'autres sont restés et ont fondé au Levant des structures politiques que nous connaissons sous le nom d'États latins d'Orient, au nombre de 4 : le Royaume de Jérusalem ; la principauté d'Antioche ; le comté d'Édesse ; le comté de Tripoli (qui correspond à une partie du Liban actuel et qui a été fondé par Raymond de Saint-Gilles qui était comte de Toulouse et l'un des chefs de la première croisade). L'Orient latin, en particulier le comté de Tripoli, est un espace marqué par une très riche diversité ethnique et confessionnelle (musulmans sunnites / shi'ites ; chrétiens orientaux dans leur diversité ; etc.). La question au cœur de mon entreprise a été de comprendre comment le pouvoir franc, en l'occurrence les seigneurs de Gibelet, sont-ils parvenus à s'intégrer et à adapter leurs pratiques à ce contexte multiconfessionnel oriental ? Étudier l'Orient latin, c'est se confronter à l'analyse d'une société de frontière. Ma réflexion m'a naturellement conduit à me pencher sur les questions d'organisation et de conception du territoire mais également et surtout sur les modalités de contrôle et d'appropriation de l'espace par le pouvoir. Loin du paradigme de l'affrontement permanent qui constitue bien souvent le mode de représentation standard des croisades dans l'imaginaire collectif, l'accent a été mis sur la capacité d'adaptation du pouvoir franc. Les seigneurs latins ont su s'adapter au contexte multi-confessionnel et ont notamment développé des formes originales d'administration et de contrôle des hommes et de l'espace (liens de fidélité, relative autonomie des communautés, etc.). Ce travail m'a permis de me confronter à des documents d'archive et de faire toute la lumière sur des sources méconnues. L'une d'entre elles, en particulier, a été traduite et commentée pour la première fois.

Projets

Il y a actuellement un renouveau des travaux sur la territorialité en Orient latin. Le Centre d'études médiévales de Montpellier est particulièrement dynamique sur ces thématiques. Le Mont Liban demeure cependant pour le moment une région oubliée des études du genre. Ce travail sur la seigneurie de Gibelet, qui est un espace représentatif du Mont Liban, a permis d'ouvrir des perspectives et des pistes de réflexion prometteuses. J'envisage de poursuivre ma réflexion en thèse en élargissant mon champ de recherche cette fois à l'étude de la région dans son ensemble. La bourse allouée avec le prix va me permettre de financer ce projet. En particulier, j'ai pour objectif d'effectuer un troisième séjour de recherches au Liban.

Prix Roger Bécriaux

Le prix Roger Bécriaux 2020 devait couronner un écrit récent, de moins d'un an (œuvre de fiction, étude ou essai), dont le propos aurait illustré le thème « Médecine et humanisme ». Ce thème avait été retenu en raison du fait que l'année 2020 était l'année du huit-centième anniversaire de la création de l'université de médecine de Montpellier.

La situation sanitaire, à cause de la pandémie, a empêché les éditeurs de publier la plupart des ouvrages qui devaient paraître cette année.

En conséquence, l'Académie a dû annuler l'édition 2020 du prix.

COLLOQUE ET SÉMINAIRE INTERNE

Colloque « Médecine et humanisme »

Séminaire interne :
« Le futur : présages, prophéties, prévisions, prédictions »

Colloque**Médecine et humanisme**

A cause de la pandémie apparue dès mars 2020, l'Académie s'est trouvée dans l'obligation de suspendre toutes ses activités « en présentiel ». Elle avait prévu d'organiser, en octobre 2020, un colloque ouvert au public sur le thème « Médecine et Humanisme ». Le choix de ce thème devait permettre à l'Académie de participer à l'ensemble des manifestations prévues à Montpellier dans le cadre du huit-centième anniversaire de la création de l'université de médecine. Dans un premier temps, l'Académie a pris la décision de reporter le colloque au mois de mars 2021. Mais, la pandémie durant, elle a dû à nouveau le reporter. Il aura lieu en décembre 2021

*Séminaire interne***Le futur : présages, prophéties, prévisions, prédictions
Présentation du séminaire****Jean-Marie CARBASSE**

Président 2019 de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Nostradamus a fait des émules. On trouve tous les jours dans la « grande presse » des horoscopes qui prétendent révéler à leurs lecteurs les secrets de leur avenir sentimental ou financier : vous serez riche tel jour, vous serez aimé tel autre... Il y a d'autres sortes de prédictions, fondées non sur les positions supposées de quelques astres (les seuls connus des Anciens), mais sur la boule de cristal ou le marc de café. Bref, depuis la nuit des temps, le futur inquiète. Il inquiète comme tout ce qui est inconnu ou incertain : la peur du noir. D'où le succès jamais démenti des oracles, devins et autres prophètes. D'où, aussi, des démarches plus rationnelles visant à dévoiler, et donc à maîtriser le futur, ou du moins d'en réduire l'incertitude. À partir d'observations de plus en plus précises, de *data* de plus en plus abondants, de statistiques de plus en plus étoffées, de modèles mathématiques de plus en plus complexes, d'extrapolations plus ou moins assurées, les « scientifiques » se sont faits à leur tour prospecteurs d'avenir. On passe alors du domaine de l'oracle à celui de la prévision, ou du pronostic : c'est désormais la raison qui parle, et non les forces obscures du paranormal ou du surnaturel.

Pour autant, les nouveaux oracles se trompent encore, et leur fiabilité est assez souvent prise en défaut. N'annonçait-on pas, dans les années 1970/1980, un refroidissement du climat ? En Union soviétique et dans les « démocraties populaires », pendant des décennies, les Plans quinquennaux se sont succédés, annonçant au brave peuple, avec une certitude « scientifique » et donc absolue, des lendemains toujours plus chantants ; et puis, quand s'est effondré l'appareil du mensonge, toutes ces belles prévisions se sont révélées, comme on pouvait le craindre, totalement fallacieuses ! Il ne suffit pas de dicter une loi à l'avenir pour que l'avenir obéisse. Mais la peur de l'inconnu – l'inconnu à venir – est telle que les peuples restent crédules : le succès des oracles ou des divinations ne s'est jamais démenti, disions-nous au début de ce propos, et il s'est même trouvé un président de la République qui a eu, dit-on, comme certains rois, sa tireuse de cartes attirée... Pour autant, la science progresse, du moins dans certains domaines. Celui où la notion de « prédictibilité » est la plus prometteuse est sans aucun doute la médecine qui, grâce à la « révolution génomique », peut désormais prévoir l'avenir d'un patient avant même qu'il ne soit malade, au moins sous forme de probabilités plus ou moins fortes. Mais si l'avenir d'un sujet est inscrit dans ses gènes, outre que la révélation de ce destin peut avoir de redoutables conséquences psychologiques, que devient la liberté ? On débouche ainsi sur la question philosophique majeure : si l'avenir est « écrit » dans le Grand Livre, si seul le Destin – Moires grecques, *fatum* romain ou enchaînement inéluctable des effets et des causes – mène les hommes sur son inexorable chemin, quelle part reste-t-il alors pour la liberté humaine, et pour cette bienheureuse incertitude de l'avenir qui seule peut donner un sens à l'action et du prix à la vie ?

Ci-dessous la liste des conférences de ce séminaire :

Titre	Page
PUECH (Guy) et CUQ (Jean-Louis), <i>séance du 10 février 2020 : Séminaire interne « Le futur : présages, prophéties, prévisions, prédictions »</i> : Le climat. Entre incertitudes et probabilités	47
BUISSON (Hervé), <i>séance du 10 février 2020 : Séminaire interne « Le futur : présages, prophéties, prévisions, prédictions »</i> : L'eau : les outils pour préparer l'avenir (texte non remis)	57
GAYRAUD (Michel), <i>séance du 17 février 2020 : Séminaire interne « Le futur : présages, prophéties, prévisions, prédictions »</i> : Défense, critique et déclin de la divination dans la Rome antique	59
AUFRÈRE (Sydney H.), <i>séance du 17 février 2020 : Séminaire interne « Le futur : présages, prophéties, prévisions, prédictions »</i> : Un genre égyptien millénaire : la « prophétie », véhicule littéraire d'une pensée nationaliste	67
BAYLET (René), <i>séance du 24 février 2020 : Séminaire interne « Le futur : présages, prophéties, prévisions, prédictions »</i> : La médecine en perpétuelle évolution dans la complexité conserve cependant le même défi : « soulager la souffrance et maintenir la santé »	91
DURAND (Gemma), <i>séance du 24 février 2020 : Séminaire interne « Le futur : présages, prophéties, prévisions, prédictions »</i> : La médecine prédictive ou le nouveau destin des femmes. Présage ou prophétie ?	97

HOMMAGE À

Décès de Madame Huguette COURTÈS, par Jean-François LAVIGNE
Honorariat de Monsieur Pierre BARRAL, par Béatrice BAKHOUCHE

**Décès de Madame Huguette COURTÈS, née JALABERT
(15 septembre 1933 – 6 juin 2020)**

Jean-François LAVIGNE

Professeur à l'Université Paul Valéry



Madame le Professeur Huguette Courtès est née à Alger le 15 septembre 1933, d'un père musicien, Lucien Jalabert, prix de trompette du Conservatoire de Paris, et d'une mère douée d'une fort belle voix, dont sa fille hérita. Brillante élève, Huguette Jalabert s'engage avec passion dans les études de philosophie, à Paris, tout en cultivant le chant et le piano. Formée par les maîtres de la Sorbonne, major du concours féminin de l'agrégation en 1955, elle fut nommée d'abord professeur au Lycée de jeunes filles de Montpellier, puis assistante à la Faculté des Lettres dès 1960, et chargée d'enseignement en 1969.

Elle épousa l'année suivante Jean Courtès, professeur de latin à l'université de Reims. Tout en assumant les devoirs d'une mère de famille, Madame Courtès s'engage alors dans la rédaction d'une volumineuse thèse de doctorat d'État, sur le rôle de l'expression dans la pensée de Leibniz, alors encore mal connu en France. Professeur à l'université Paul Valéry dès février 1980, moins d'un an après sa soutenance, Madame Courtès enseigna durant vingt années, avec brio, l'Histoire de la philosophie du XVII^e siècle. Prématurément veuve, elle conduisit seule l'éducation de ses deux fils, de 16 et 14 ans, tout en rédigeant de nombreux articles savants sur les débats philosophiques de l'âge classique.

Professeur à la culture considérable, elle impressionnait son auditoire par l'aisance et la précision avec lesquelles elle dominait les références érudites, et la subtilité des argumentations. Plus impressionnant encore était le contraste que formaient, avec sa vaste culture et son agilité d'esprit, la modestie et la discrétion dont elle usait dans les relations professionnelles ou amicales. Officier dans l'ordre des Palmes académiques, élue en 2002 membre de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, Mme Courtès en exerça la présidence générale en 2010.

Elle a laissé aux collègues et confrères qui l'ont fréquentée le souvenir d'un grand esprit, et d'une âme distinguée.

Séance publique du 7 décembre 2020

Honorariat de Monsieur Pierre BARRAL

Béatrice BAKHOUCHE

Présidente de la section Lettres de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

Pierre BARRAL, Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paul Valéry, titulaire du XIX^e fauteuil de la section des Lettres sur lequel il a été installé en 1998, a demandé son admission à l'honorariat de l'Académie.



Monsieur Barral a forcé mon admiration par son assiduité à nos séances publiques comme privées et par sa participation régulière aux travaux de notre assemblée, devant laquelle il parlait encore début 2019, d'« Anne, l'amour caché du président Mitterrand », conférence qui a exigé de lui la lecture minutieuse d'un millier de documents publiés par Anne Pingeot dans l'ouvrage intitulé *Lettres à Anne*. Originaire de Paris, notre confrère a exercé ses fonctions de professeur d'histoire contemporaine, pendant près de 30 ans, à l'université de Nancy, ville dont son épouse était originaire, et n'est arrivé à Montpellier que pour y exercer les dernières années d'une carrière aussi longue qu'exemplaire.

Auteur de 10 ouvrages et de nombreux articles, Pierre Barral, parrainé par Gérard Cholvy, a rejoint les rangs de notre assemblée en 1998 pour y occuper le fauteuil XIX de la section Lettres.

Je souhaite rappeler l'extrême courtoisie de notre confrère doublée d'une tout aussi grande discrétion. Sa mémoire n'a pas été le moins du monde émoussée par l'âge, pas plus que son acuité intellectuelle. Ses exigences éthiques et sa grande rigueur intellectuelle font de lui, à mes yeux, un modèle intellectuel et humain rare.

Aujourd'hui âgé de 94 ans, s'il a demandé son admission à l'honorariat, c'est qu'il va s'installer à Toulouse pour se rapprocher de sa fille. Je voudrais donc souhaiter à notre confrère, en notre nom à tous si vous le permettez, un heureux séjour dans la ville rose, auprès de siens, pour y remplir le plus longtemps possible ses fonctions de père, de grand-père et d'arrière-grand-père.

VIE DE L'ACADÉMIE

Lettre de l'Académie, par Michel VOISIN
Rapport d'activités 2020, par Christian NIQUE, Secrétaire perpétuel

Lettre de l'Académie

Michel VOISIN

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

La « Lettre de l'Académie » est une publication à diffusion numérique destinée aux académiciens, aux membres correspondants, aux amis de l'Académie et à toute personne souhaitant en être destinataire, sur proposition d'un académicien.

Sa périodicité est trimestrielle, à l'exclusion du trimestre d'été.

Elle comporte:

- un éditorial du Président général de l'Académie,
- une information du secrétaire perpétuel,
- l'annonce des événements publics: séances publiques, séances de réception, colloques, avec présentation des intervenants et des thématiques traités,
- le compte rendu des événements marquants de la vie de l'Académie,
- les informations concernant les prix attribués par l'Académie: prix Sabatier d'Espeyran (doté par la ville de Montpellier), prix Roger Bécriaux,
- les informations concernant la vie de l'académie : constitution annuelle du bureau, présentation des nouveaux membres,
- l'annonce des événements organisés par les académiciens ou auxquels ils sont associés,
- la présentation des conférences extra-académiques des académiciens et de leurs publications,
- les informations concernant le site internet et la bibliothèque de l'Académie,
- une rubrique « in memoriam », avec hommage aux académiciens disparus.
- toute autre contribution que souhaite apporter un membre de l'Académie.

Les « Lettres » peuvent être consultées en ligne sur le site de l'Académie:
https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/academie/ressources/lettres_ligne

Assemblée générale du 25 janvier 2021

Rapport d'activités de l'année 2020

Christian NIQUE

Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

L'année 2020 a été pour nous, à cause de la pandémie de la Covid19, une année bien triste, incertaine, et perturbée. Il a fallu sans cesse nous adapter pour maintenir une activité académique.

Quelques-uns parmi nous, heureusement un petit nombre, ont été touchés par la maladie, soit qu'ils l'aient contractée eux-mêmes, soit que l'un de leurs proches l'ait contractée. Dans la plupart des cas, l'atteinte a été sévère mais sans nécessiter d'hospitalisation. Dans un cas, pour notre confrère Jean-Pierre Nougier, elle a été maximale. Il va mieux maintenant mais sa convalescence sera longue. En début de ce rapport d'activité de l'année 2020, j'ai pour notre confrère encore hospitalisé, avec vous, une pensée de reconnaissance pour l'activité extraordinaire qu'il a déployée cette année pour éditer malgré la crise, notre bulletin annuel et pour le faire évoluer en un bulletin numérique qui est une grande réussite et un grand progrès. Alors que nous sommes réunis en assemblée générale, nous avons une pensée pour lui et formons des vœux pour qu'il se rétablisse aussi vite que possible et complètement.

La situation sanitaire nous a obligés à annuler une part importante de nos activités :

- Notre **voyage annuel**, préparé avec soin par Jean-Max Robin, qui devait nous conduire dans le pays niçois, a dû être supprimé.
- Nous n'avons pas non plus pu maintenir notre **séance solennelle de juin**, qui devait nous permettre d'écouter une communication de l'économiste, ancien directeur du FMI, qu'Hilaire Giron avait invité, et nous n'avons pas non plus pu maintenir le dîner académique traditionnel qui devait suivre cette communication.
- L'édition 2020 de notre **prix Roger Bécriaux**, qui avait été annoncée et préparée, et pour laquelle Jean-Marie Carbasse avait commencé à engager la phase de présélection d'ouvrages, a dû être annulée parce que les maisons d'édition avaient quasiment cessé d'éditer.
- Notre **colloque**, préparé par Hilaire Giron et le comité de pilotage qu'il préside, prévu pour novembre, n'a pas pu non plus se tenir, et nous l'avons, une première fois, repoussé en mars 2021, et une seconde fois à l'automne 2021.

Nous avons dû prendre la décision de suspendre nos **séances de travail privées et publiques**. Nous l'avons prise dès le 12 mars, et elle devait durer jusqu'au 15 avril. A cette date, il nous a malheureusement fallu la prolonger jusqu'à la fin juin. Nous avons alors pensé qu'il convenait de rechercher des salles plus adaptées que notre Salon Rouge pour nos séances privées et que l'amphithéâtre d'anatomie pour nos séances publiques, de façon à pouvoir nous réunir en respectant les « gestes barrières » imposés, avec raison, par le gouvernement. Nous avons entrepris une recherche systématique des salles qui pourraient convenir : nous avons contacté les autorités qui en sont responsables, nous en avons visité plusieurs. Finalement, nous avons retenu la proposition que nous a faite le

Maire de Montpellier de tenir nos séances publiques dans la salle des Rencontres du nouvel Hôtel de Ville et nos séances privées dans le Salon du Belvédère du Corum. Nous pensions pouvoir tenir ainsi nos séances à partir de la rentrée d'octobre : au dernier moment, l'évolution de la pandémie nous a obligé, le 29 septembre, à décider de prolonger la suspension une troisième fois et pour une durée indéterminée. Nous n'avons pas encore pu les reprendre. Nous n'avons plus tenu aucune séance « en présentiel » après celle du 9 mars. 26 des 36 séances inscrites à notre programme 2020 et qui auraient dû se dérouler soit au Salon rouge soit à l'amphithéâtre d'anatomie n'ont pas pu se tenir comme prévu.

Cette situation aurait pu aboutir à une mise en sommeil de l'Académie. Pour l'éviter, sur la suggestion de notre président Hilaire Giron, et avec le concours de Claude Balny et de Jean-Paul Legros, nous avons, dès le mois de mai, envisagé la possibilité de nous réunir en visio-conférence. Nous avons fait une enquête auprès des membres de l'Académie qui nous a permis de savoir que la plus grande partie d'entre eux disposait du matériel nécessaire. Dès le 4 mai, nous avons diffusé un premier enregistrement vidéo d'une conférence. Dès le 25 mai, nous avons réalisé une première expérimentation de diffusion de visio-séance (le conférencier étant un académicien), suivie d'une deuxième expérimentation le 22 juin (le conférencier étant là une personne extérieure à l'Académie). Après la rentrée, en octobre, nous avons prolongé l'expérimentation par un dispositif provisoire, qui a consisté à diffuser deux conférences filmées. Nous avons acheté un ordinateur, pris un abonnement chez l'opérateur Zoom, et nous avons alors mis en place un dispositif pérenne de visio-séances, piloté au plan technique par Hilaire Giron, auxquelles peuvent participer les académiciens, et qui peuvent être ou non ouvertes au public, selon notre tradition de distinction entre des séances « privées » et des « séances publiques ».

Ces initiatives nous ont permis, au total, de compenser les 26 annulations de séances en présentiel par :

- 1 conférence transmise par écrit,
- 3 conférences filmées et diffusées,
- 9 séances tenues en visio-séances,

Et donc 13 annulations « sèches », dont 3 séances de réception.

Mais, à partir du 2 novembre, notre dispositif expérimental de séances en visio-conférences est devenu pérenne. Il a fallu cependant modifier le programme prévu :

- soit parce que le conférencier inscrit au programme n'a pas souhaité effectuer sa communication par visio-conférence (8 fois, certains ayant finalement, plus tard dans l'année, accepté de parler en visio-conférence),
- soit parce que l'activité prévue était peu facile à organiser en visio-séance (3 réceptions de nouveaux académiciens et 2 séances d'analyse de l'actualité scientifique ou culturelle).

Ces bouleversements ont obligé, par trois fois, à inviter in extremis des conférenciers non prévus dans le programme initial.

Au total, nous avons fonctionné « normalement » du 6 janvier au 9 mars ; nous avons dans une seconde étape supprimé beaucoup de séances en présentiel et « bricolé » quelques solutions de rechange, et nous avons fonctionné à nouveau à peu près comme prévu au programme mais en visio-séances en novembre et en décembre (cf le document

en annexe qui présente le programme initial et les modifications apportées à cause de la pandémie).

Nous avons supprimé ou reporté certaines activités (le voyage, le colloque, le prix Bécieraux, le dîner académique) ; nous avons maintenu en les adaptant une dizaine de séances ; nous avons pu malgré la situation maintenir en fonctionnement ordinaire plusieurs de nos activités :

- Nous avons décerné en février 2020 le prix Sabatier d'Espeyran 2019, lors de la traditionnelle séance solennelle de février : il a été attribué à Florian Artaud, étudiant à l'Université Paul Valéry, pour un exceptionnel mémoire de master qui présente l'étude d'une seigneurie franque de l'Orient latin, dépendant du comté de Tripoli au XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, et dans laquelle, c'est étonnant, on parlait occitan.
- La nouvelle méthode de préparation du programme des conférences (les sections sont désormais chargées de faire des propositions sur la base d'une lettre de cadrage) a pu être mise en œuvre malgré le confinement, mais sans réunion « en présentiel ». Il a fallu consulter, recenser, dialoguer et arbitrer par mails. Nous avons pu mettre au point le programme 2021 et le rendre public comme prévu en juin. Malheureusement, si la crise sanitaire continue, il faudra sans doute l'adapter et peut-être inviter au pied levé des conférences non-inscrits.
- Le bulletin 2019 a été mis au point par l'équipe Jean-Pierre Nougier, Claude Lamboley et Michel Gayraud. A cause de la fermeture pendant plusieurs semaines de notre imprimerie, la publication a pris quelques semaines de retard. Nous n'avons pas pu mettre à disposition des académiciens le bulletin puisque nous ne nous réunissions plus : nous avons donc pris l'initiative de le faire envoyer par la poste, et chacun a pu avoir son exemplaire en août.
- Concernant le bulletin toujours, notre directeur des publications Jean-Pierre Nougier a conçu et réalisé une version électronique expérimentale, qui lui a demandé un travail considérable, et qui a été unanimement saluée comme un succès. Une réflexion, notamment au sein du Conseil d'administration, a été engagée sur l'évolution de notre bulletin : doit-on pérenniser la version électronique ? Doit-on supprimer la version papier, ou la maintenir, ou la maintenir en réduisant le tirage ? Grâce à notre bibliothécaire Gilles Gudin de Vallerin, un contact a été pris avec la Bibliothèque nationale de France pour étudier la possibilité de mettre en dépôt légal la version électronique. La question du devenir de notre bulletin sera posée aujourd'hui à l'Assemblée générale.
- La publication de la Lettre de l'Académie, qui est trimestrielle et électronique, réalisée par Michel Voisin, n'a pas été, elle, perturbée par la crise sanitaire. Elle fait le point sur l'actualité de la compagnie et constitue un lien permanent et apprécié entre les académiciens. Elle vise aussi à informer nos correspondants, amis et contacts, et donc contribue à la bonne image de l'Académie auprès de ses partenaires et de son public.
- Le site web de l'Académie, géré par Jean-Paul Legros, a pu lui aussi être normalement mis à jour. La base de données de l'Académie continue de s'enrichir. Elle comporte désormais 736 conférences en ligne, près de 100 vidéos, 600 CV d'académiciens actuels ou anciens, et les annales de 13 colloques. En 2020, on y a ajouté les vidéos des quelques conférences publiques qui ont eu lieu, les Lettres de l'Académie, les Lettres de la bibliothèque, et la version numérique du bulletin.

- La communication sur nos activités n'a pas cessé malgré la crise. C'est Claude Lamboley qui en est chargé. Il diffuse chaque mois des informations sur les conférences que nous proposons dans nos séances publiques, et il a notamment développé les relations avec Le Midi Libre, mais il faut bien constater que la presse n'est guère enthousiaste pour relayer les activités du type des nôtres. Par ailleurs, nous diffusons par mails des informations sur ce que nous proposons grâce aux listes d'adresses mails que gère Jean-Paul Legros à près d'un millier de personnes : nos correspondants, nos amis et ceux que nous appelons nos contacts. Et bien sûr j'informe régulièrement les responsables politiques et administratifs (une quarantaine de personnes) par des courriers réguliers.
- En liaison avec le bibliothécaire Gilles Gudin de Vallerin, notre confrère Sydney Aufrère a accepté la charge de bibliothécaire-adjoint et a procédé au classement et au tri des nombreux ouvrages et revues reçus, ainsi que des tirés à part destinés à des académiciens qui n'en avaient jamais pris possession, le tout étant stocké provisoirement depuis longtemps dans le vestiaire du Salon Rouge. Ce stockage, inutile en cet endroit, n'était pas conforme aux règles de la sécurité anti-incendie. Après ce tri et ce classement, il était prévu de demander aux académiciens concernés de retirer leurs tirés à part, ce qui a été fait en grande partie, et de transférer les ouvrages et revues qui devaient être conservés dans notre bibliothèque, qui se trouve sur le site Richter. Mais la crise sanitaire n'a pas encore permis de faire ce transfert.
- Nous avons mis en place un dispositif de réflexion pour une évolution de notre prix Bécriaux. Etienne Cuénant a été chargé, en liaison avec moi-même, de conduire une consultation interne, de recenser les points de vue, les avis et les suggestions. Il a présenté une synthèse au conseil d'administration, qui a retenu trois projets possibles. Le conseil a chargé trois des nôtres, Béatrice Bakhouché, Jean-Pierre Reynaud et Etienne Cuénant, de rédiger une note présentant ces trois projets. Ces trois notes ont été envoyées à chacun et cette question sera mise à l'ordre du jour aujourd'hui.
- Enfin, nous avons développé cette année l'activité d'enregistrement vidéo des conférences publiques, soit en utilisant les enregistrements faits dans le cadre des visio-séances par Zoom, soit en filmant le conférencier en studio. C'est notre confrère Claude Balny, avec les conseils de Michel Chein, qui a créé ce service qui grâce à lui prend de l'ampleur. Une conférence hors-programme sur le vaccin SARS-CoV-2, innovation suggérée par Jean-Louis Cuq, a été filmée et montée par Claude Balny et mise en ligne sur notre site par Jean-Paul Legros : elle a connu un succès particulièrement grand, puisqu'elle a fait l'objet de plus de 3000 connexions. C'est sans doute une initiative à reproduire de temps en temps, quand l'actualité le justifie.

Pour faire fonctionner l'Académie, nous avons dû utiliser cette année davantage le téléphone et les courriels et moins les réunions. Nous avons cependant pu tenir en 2020, la plupart du temps par visio-conférence et quelquefois en présentiel :

- une assemblée générale,
- une réunion des sections séparément,
- quatre réunions du Conseil d'administration, dont trois en visio-conférence,
- une réunion de présentation du cahier des charges pour la préparation du programme annuel des conférences,
- trois réunions du comité de pilotage de la préparation du colloque, présidé par Hilaire Giron,
- une réunion d'échange entre une délégation de notre bureau et une délégation du bureau du fonds Bécriaux,

- deux réunions d'un groupe informel de réflexion, auprès du président Giron, sur la stratégie financière de l'Académie.

Nous n'avons pas pu - on s'en doute - rencontrer les partenaires de l'Académie aussi fréquemment que les autres années, à cause, bien sûr, des confinements successifs. Malgré cela, nous avons, les uns ou les autres :

- participé à deux réunions du comité de pilotage du huit-centième anniversaire de la faculté de médecine, qui se sont tenues avant le confinement, et participé à la cérémonie officielle d'ouverture de ce huitième centenaire.
- rencontré la nouvelle Rectrice de l'Académie de Montpellier, Mme Sophie Béjean, pour lui présenter l'Académie, et l'inviter à nos séances et à y faire une communication, ce qu'elle a accepté : il reste à fixer la date.
- rencontré le nouveau Maire de Montpellier, M. Delafosse, qui, très peu de temps après son élection, a reçu une délégation de notre bureau, à laquelle a participé Daniel Grasset, chargé des relations avec les collectivités territoriales. Le Maire nous a dit son attachement fort et ancien à notre académie, l'intérêt qu'il porte à nos travaux et à notre mission de transmission du savoir et de la culture dans la ville, et il nous a proposé un renforcement du partenariat que nous avons avec la Ville : il nous a notamment proposé deux salles, ce dont j'ai parlé précédemment, pour nos séances, à l'Hôtel de Ville et au Corum ; il nous a également proposé que nous signions avec lui une convention triennale de partenariat ; enfin il a manifesté le souhait de venir nous rencontrer dans l'année.
- rencontré le directeur du Polygone pour lui présenter le projet soutenu par Jean-Pierre Nougier d'installation d'un pendule de Foucaud, qui lui a semblé intéressant mais pour lequel il n'a pas encore donné de réponse positive.
- rencontré des membres du cabinet du Maire pour mettre en route le partenariat que nous a proposé le Maire.

Évidemment, les conditions très particulières cette année n'ont pas permis de développer autant que nécessaire nos relations avec le monde scientifique et culturel. Il faut espérer que nous pourrons les entretenir mieux cette année.

Je ne puis terminer le bilan de l'année 2020 sans rappeler que nous avons, en juin dernier, appris avec tristesse la disparition de notre consœur Huguette Courtès, membre de la section Sciences et présidente d'honneur de notre compagnie, ainsi que la disparition de deux nos membres honoraires, Adolphe Nicolas, ancien membre de la section Sciences, en mars, Frédéric Jacques Temple, ancien membre de la section Lettres et poète de grand renom, en août. Nous avons également perdu trois de nos membres correspondants : Philippe Dermigny en février, Jean-Christophe Parisot de Bayard en octobre, et Yves Delange en novembre. Nous avons par ailleurs reçu en septembre avec émotion la démission de notre confrère Pierre Barral, que nous avons admis à l'honorariat, et qui a été un confrère très actif, très respecté et très apprécié. Enfin nous avons reçu la démission (fin décembre 2019) de Mme Zarader, qui avait été élue mais qui ne siégeait pas. Cela fait trois sièges devenus vacants, auxquels il faut ajouter celui de notre regretté confrère André Thévenet, décédé en décembre 2019, et dont le fauteuil n'a pas été pourvu. Au total, nous sommes actuellement 86. Nous avons 4 fauteuils à pourvoir, 3 en section Lettres et 1 en section Médecine, mais nous n'avons pas pu les

pourvoir en janvier 2021 parce qu'il ne nous était pas possible de nous réunir « en présentiel » pour analyser collectivement les candidatures : notre conseil d'administration a décidé que nous le ferons dès que les conditions le permettront.

Comme tout le monde sur la planète, nous avons vécu en 2020 une année bien incertaine et bien morose. La crise sanitaire n'est pas terminée. Nous essaierons en 2021 de continuer à maintenir à flot nos activités. Il est trop tôt pour savoir quand nous pourrions nous retrouver « en présentiel », ni si nous pourrions faire notre voyage annuel, notre dîner académique, notre colloque, nos réceptions des académiciens récemment élus...

L'objectif majeur que je vous propose pour cette année est de **poursuivre la densification de nos séances de travail**. Nous avons innové en 2020 en introduisant dans les ordres du jour d'une part des « brèves d'actualité scientifique ou culturelle » et un « répondant » au conférencier. Ce qui nous a guidé, c'est le souci de ne pas limiter notre activité en séance à écouter des conférences, mais aussi à partager de l'information, développer des réflexions collectives, augmenter les échanges et les débats entre nous. Nous pourrions, pour poursuivre dans cette direction, concevoir une partie de notre programme annuel à partir de la mise au point par les trois sections de sujets qui nous paraissent essentiels à travailler et en mettant ensuite en place des conférences sur ces sujets, qui seraient en quelque sorte des conférences introductives à nos débats. Nous pourrions ainsi à la fois progresser dans nos réflexions collectives sur des sujets majeurs et mettre nos réflexions à la disposition du public. Ce serait une manière de concrétiser toujours mieux ce que l'un d'entre nous, Etienne Cuénant, exprimait récemment par la formule « l'ADN de notre académie, ce sont nos échanges au Salon Rouge ».

Ce Salon Rouge que nous n'avons pas revu depuis le 9 mars dernier, et qui nous manque...

**CHRONIQUE DE L'ACADÉMIE
ANNÉE 2020**

MEMBRES DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES ET LETTRES DE MONTPELLIER
Au 31 janvier 2020

MEMBRES D'HONNEUR
Monsieur le préfet de la Région Occitanie
Madame la Présidente du Conseil Régional Occitanie
Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Hérault
Monsieur le Maire de Montpellier

MEMBRES TITULAIRES AU 31 JANVIER 2020

Section Sciences

2010	XX	M.	AUBERT	Bernard
2013	XXVI	M.	BALNY	Claude
2017	XXIII	M.	BOCKAERT	Joël
2005	I	M.	BOUDET	Gérard
2000	VI	M.	CAPION	Pierre
1990	XVII	M.	CHARLES	Bernard
2015	VII	M.	CHEIN	Michel
2004	XXIV	M.	COT	Louis
2011	XV	M.	CUQ	Jean-Louis
2018	XXIX	M.	DAUBIÉ	Christophe
1983	V	M.	DENIZOT	Michel
1975	XVIII	M.	DUFOIX	Jean Pierre
2012	XXX	M.	EPRON	Bernard
1989	XI	M.	GENESTE	Patrick
2015	XII	M.	GIRON	Hilaire
2005	XXVIII	M.	LARPIN	Dominique
2015	XXII	M.	LEBLEU	Bernard
2010	XIX	Mme.	LEFRANC	Marie-Paule
1989	XVI	M.	LEGROS	Jean-Paul
2003	VIII	M.	LOUIS	Pierre
1994	XIV	M.	MAISONNEUVE	Olivier
2000	XIII	M.	MAISTRE	Paul
2007	IV	M.	NOUGIER	Jean-Pierre
2003	X	M.	NUCE de LAMOTHE	Michel de
1988	XXVII	M.	PUECH	Guy

1989	XXI	M.	QUIGNARD	Jean Pierre
1987	IX	M.	SABATIER	Pierre
1995	III	M.	SANS	Alain
1995	XXV	M.	VIALLEFONT	Philippe
2017	II	M.	VOLLE	Jean-Paul

Section Lettres

2018	XI	M.	AUFRÈRE	Sydney-Hervé
2012	XII	M.	AUMERAS	Paul-Louis
2016	XIII	Mme.	BAKHOUCHE	Béatrice
1990	I	M.	BALP	Jacques
1998	XIX	M.	BARRAL	Pierre
1993	XXIV	M.	BEDEL de BUZAREINGUES	François
2008	XXX	M.	BELIN	Christian
2014	VIII	M.	BERGERET	Rémy
2001	VI	M.	BERNARD	Paul
2011	XXVII	M.	CARBASSE	Jean-Marie
2018	XXI	M.	CHRISTOL	Gérard
2002	XV	Mme.	COURTES	Huguette
1996	IV	M.	DEDEYAN	Gérard
2006	XXII	M.	GAYRAUD	Michel
1993	XIV	M.	GOUNELLE	André
2016	XXV	M.	GUDIN de VALLERIN	Gilles
1999	II	M.	HILAIRE	Jean
2020	XX	M.	HILAIRE	Michel
2013	XXVIII	Mme.	IANCU-AGOU	Danièle
2011	XXIX	M.	LAVIGNE	Jean-François
1998	XVII	M.	MAURIN	Jules
2013	XVIII	M.	NIQUE	Christian
2009	X	M.	PASSERON	Serge
2017	VII	M.	PETEL	Philippe
2015	IX	M.	ROUVIER	Jean-Marie
2011	XXIII	M.	TRIAIRE	Dominique
2020	III	Mme.	VERDELHAN-BOURGADE	Michèle
2010	XXVI	M.	VERINE	Frédéric
2005	XVI	M.	VIALLA	Philippe
2018	V	Mme.	ZERADER	Marlène

Section Médecine

2012	XIV	M.	BARTHEZ	Philippe
1992	XII	M.	BAYLET	René
2010	XVIII	M.	BLAYAC	Jean-Pierre
1991	XXV	M.	BOURDIOL	Louis
2014	V	M.	BRINGER	Jacques
2005	XIX	M.	CUENANT	Etienne
1992	XI	M.	DANAN	Marcel
1992	VIII	M.	DUMAS	Robert
2010	III	Mme.	DURAND	Gemma
2001	IV	M.	GRASSET	Daniel
1987	XXIII	M.	JAFFIOL	Claude
1967	X	M.	JARRY	Daniel
2000	I	M.	JONQUET	Olivier
2005	XXVIII	M.	LAFFARGUE	François
1996	XV	M.	LAMBOLEY	Claude
2001	XVII	M.	LAVABRE-BERTRAND	Thierry
2013	VI	M.	LOPEZ	Elysé
2016	VII	M.	MATEU	Jacques
1990	XXII	M.	MEYNADIER	Jean
1980	XX	M.	MICHEL	François-Bernard
2013	XVI	M.	PONSEILLE	Max
1981	XXIV	M.	POUGET	Régis
2014	II	M.	PRIVAT	Alain
2004	XXI	M.	REYNAUD	Jean-Pierre
2011	XXVII	M.	ROBIN	Jean-Max
1996	XXX	M.	SAVELLI	André
2009	XXVI	M.	SENAC	Jean-Paul
2004	XXIX	M.	TOUCHON	Jacques
2005	IX	M.	VOISIN	Michel

MEMBRES CORRESPONDANTS AU 31 JANVIER 2020

2017	Mme.	ANDERSZEWSKA	Dorota	Montpellier
2017	M.	ARENE	Frédéric	Montpellier
2008	M.	BANCAREL	Gilles	Béziers
2012	M.	BARILARI	André	Paris
2002	M.	BARTHES	Henri	St-Geniès-de-Fontédit
2013	M.	BEFFA	Jean-Louis	Paris
1997	M.	BELLEDENT	Fernand	Perpignan
2007	M.	BETEILLE	Roger	Rodez
2011	M.	BETIN	Pierre	Villeneuve-d'Ornon
2018	Mme.	BIDAULT-LAMBOLEY	Annie	Montpellier
2013	M.	BOUSTANI	François	Paris
2016	M.	CHOOKASZIAN	Levon	Erevan Arménie
2009	M.	COLARDELLE	Michel	Bourmont
1997	M.	COPPENS	Yves	Paris
1993	M.	DELANGE	Yves	Fontainebleau
2010	M.	DEMOTZ	Bernard	Ste-Foy-les-Lyon
2018	M.	DERMIGNY	Philippe	Montpellier
2018	Mme.	DOKHTOURICHVILI	Mzaro	Tbilissi (Géorgie)
2012	M.	FLAVINI	Francesco	Villeneuve-lès-Avignon
2011	M.	FRAISSE	Luc	Strasbourg/Castelnau
2014	M.	GOASGUEN	Jean	Perpignan
2007	M.	GRANGE-CHAVANIS	Jean-François	Lyon
2005	M.	GUINOT	François	Paris
1990	M.	HOUZIAUX	Léo	Bruxelles (Belgique)
2008	M.	LASSALLE	Jean-Pierre	Tournefeuille
1992	M.	Le ROY-LADURIE	Emmanuel	Paris
1998	M.	LIENHARD	Marc	Strasbourg
2016	Mme.	LORBLANCHET	Hélène	Montpellier

2019	M.	LUMLEY (de)	Henri	IPH Paris
1998	M.	MARTIN	Jean	Echandens (Suisse)
2012	M.	MEYRUEIS	Jean-Paul	Toulon
1991	M.	MIQUEL	André	Paris
2017	M.	PARISOT de BAYARD	Jean-Christophe	PérOLS
2010	M.	PASQUIER	Pierre	Paris
2000	M.	PELLERIN	Denys	Paris
1993	M.	POTECCHI	Sandro	Turin (Italie)
2002	M.	QUERE	Yves	Paris
1999	M.	RADUJKOVIC	Branko M.	Belgrade (Serbie)
2010	M.	RAFIQ	Mohamed	Casablanca (Maroc)
2007	M.	REPELLIN	Didier	Lyon
2008	Mme.	RETHORE	Marie-Odile	Paris
2000	M.	REYMOND	Bernard	Pully (Suisse)
2014	M.	RIZK	Karam	Jounieh (Liban)
2003	M.	ROBERT	Jacques	Antony
2012	M.	SALENÇON	Jean	Paris
2000	M.	SALVAT	Bernard	Perpignan
2003	M.	SARRE	Claude-Alain	Le Tholonet
2014	M.	SEGUIN	Claude	Rueil- Malmaison
2000	M.	SELLIER	Philippe	Paris
2008	M.	TEISSERENC	Henri	Pézenas
2017	M.	TRICOIRE	Cyrille	Montpellier
1982	M.	URUSZCZAK	Waclaw	Cracovie (Pologne)
2010	M.	WORONOFF	Michel	Chenecy- Buillon

MEMBRES DÉCÉDÉS EN 2020

Mme. Huguette COURTÈS, 6 juin 2020

MEMBRES HONORAIRES AU 31 JANVIER 2020

Section Sciences

NICOLAS (Adolphe)

Section Lettres

CHÉDOZEAU (Bernard)

IMBERT (Christiane)

ROUSSEL (Madeleine)

TEMPLE (Frédéric-Jacques)

Mgr. THOMAZEAU (Guy)

Section Médecine

PILON (Roger)

SERROU (Bernard)

SOLASSOL (Claude)

BIENFAITEURS DE L'ACADÉMIE 2020

Conseil Régional d'Occitanie

Mairie de Montpellier

Université de Montpellier

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Languedoc-Roussillon

Par leur contribution financière ou leur aide matérielle, ces généreux donateurs ont permis notamment la réalisation du présent bulletin, ainsi que l'organisation des colloques et exposition de l'Académie, manifestant ainsi leur intérêt pour la diffusion des connaissances auprès du grand public par les travaux de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, contribuant ainsi à son rayonnement.

Nous les prions d'accepter l'expression de notre profonde gratitude.

INDEX DES AUTEURS

Les numéros indiquent les pages du présent bulletin où l'on peut trouver les textes de conférences, allocutions ou communications présentées par leurs auteurs.

ARTAUD (Florian), 317
AUBERT (Bernard), 47
AUFÈRE (Sydney H.), 67
BAKHOUCHE (Béatrice), 163, 331
BAYLET (René), 91
BOCKAERT (Joël), 105
BUISSON (Hervé), 57
CARBASSE (Jean-Marie), 285, 313, 325
COT (Louis), 47
CUÉNANT (Étienne), 141
CUQ (Jean-Louis), 47
DANAN (Marcel), 115
DAUBIÉ (Christophe), 253
DUFOIX (Jean-Pierre), 307
DURAND (Gemma), 97
FRAISSE (Luc), 241
GAYRAUD (Michel), 59
GIRON (Hilaire), 205, 287
GUDIN DE VALLERIN (Gilles), 17
LAMBOLEY (Claude), 177
LAVABRE-BERTRAND (Thierry), 33
LAVIGNE (Jean-François), 329
LE BLÉVEC (Daniel), 149
NIQUE (Christian), 337
PELLEGRIN (Valdo), 221
PUECH (Guy), 47
ROBIN (Jean-Max), 129
VERDELHAN BOURGADE (Michèle), 267
VOISIN (Michel), 191, 335
VOLLE (Jean-Paul), 293
YCHOU (Marc), 235

Imprimé en France
Les papiers utilisés
pour cet ouvrage sont
tous issus de forêts
gérées durablement.

Achévé d'imprimer
en avril 2021
sur les presses de
l'imprimerie AGL
133 rue du Lantissargues
Z.A. de Maurin
34970 Lattes
Montpellier Métropole

Imprimé en France
Dépôt légal 2021

